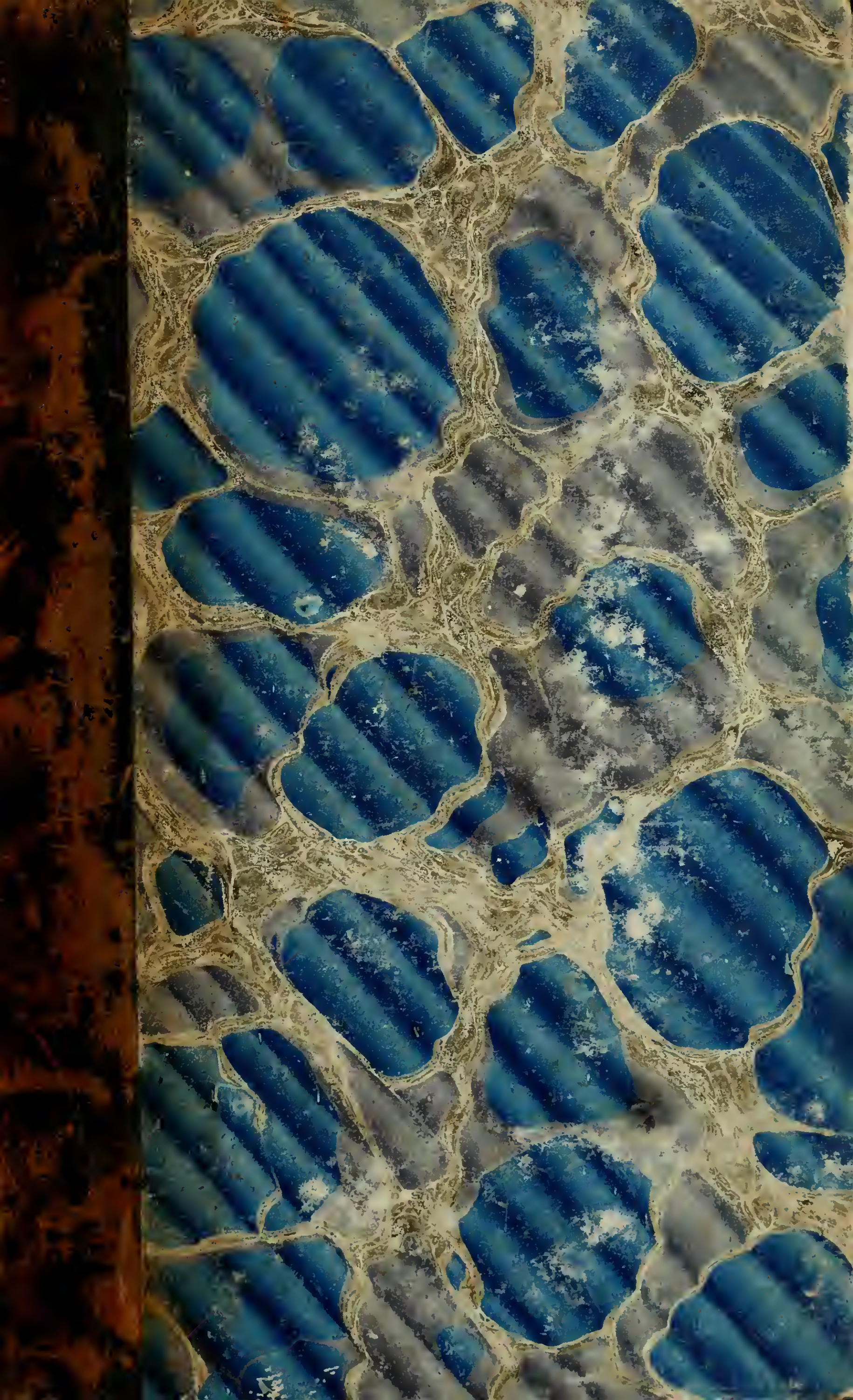
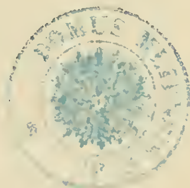


ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.



IIIe SÉRIE.



AVIS.

Le titre de ce volume sera donné à la fin avec la *table de tous les articles*, sans préjudice de la *table des matières*, qui sera placée à la fin du volume.

Comme les *Annales* sont lues par beaucoup de personnes, et sont un livre d'usage, nous nous sommes décidés à employer un *papier collé*, qui permettra d'écrire sur les marges comme sur un papier ordinaire, et un papier *mécanique* fabriqué exprès, beaucoup plus fort que les papiers ordinaires, comme on peut le voir dans ce n°; c'est une augmentation de dépense que nous faisons volontiers pour l'avantage et la commodité de nos abonnés.

ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

RECUEIL PÉRIODIQUE,

DESTINÉ A FAIRE CONNAÎTRE TOUT CE QUE LES SCIENCES HUMAINES RENFERMENT DE PREUVES ET DE DÉCOUVERTES EN FAVEUR DU CHRISTIANISME ;

Par une Société

DE LITTÉRATEURS ET DE SAVANS, FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

SOUS LA DIRECTION

DE M. A. BONNETTY,

Membre de la Société Asiatique de Paris.

DOUZIÈME ANNÉE.

Troisième Série.

TOME IV.

(23e DE LA COLLECTION.)



PARIS,

Au Bureau des Annales de philosophie Chrétienne,

Rue St.-Guillaume, no 24, Faub. St.-Germain.

1841.

TABLE DES ARTICLES.

(Voir à la fin du volume la table des matières.)

N° 19 — MAI.

N° 20 — AOUT.

N° 21 — SEPTEMBRE.



ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 19. — Juillet 1841.

Philosophie Catholique.

ÉTAT ACTUEL ET DESTINÉES FUTURES
DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

La dissertation suivante, extraite du n° 34 des *annales* de Rome, a été lue à *l'académie de la religion catholique*, le 17 septembre 1840, par son excellence révérendissime monseigneur Ignace CADOLINI, archevêque d'Edesse, et secrétaire de la sacrée congrégation de la Propagande; nous sommes assuré que nos abonnés la liront, comme nous, avec un véritable intérêt, désireux qu'ils sont, ainsi que nous, de connaître sous quel point de vue les personnes les plus recommandables de Rome considèrent la situation de l'Église et en particulier celle de la France, et le mouvement qui se fait dans les esprits. Nous n'avons pas besoin de faire observer quelle hauteur de vue, quelle profonde intelligence des choses et des personnes, apparaissent dans ce travail ; il suffit de le lire. A.. B.

État actuel des esprits. — Alarmes des chrétiens en voyant les attaques dirigées contre l'Église par les matérialistes ; par les panthéistes. — Appréciation de l'incrédulité à notre époque. — Confiance des chrétiens en voyant les secours inespérés qui viennent défendre l'Église, par la science, par les arts, par l'histoire, par la philologie, etc. — Éloge particulier de la France. — Conclusion ; motifs d'espérance.

C'est une bien honorable mission que vous m'avez confiée, nobles princes, illustres académiciens, en me choisissant pour fermer

la carrière qu'ouvrit, au commencement de cette année, avec l'autorité de sa judicieuse érudition, le grand prince de l'Église [1], dont j'ai l'honneur d'être le compatriote. Aussi croirais-je manquer à toutes les convenances, si je suivais ici une autre ligne que celle qui me fut tracée par le célèbre orateur, sous les auspices duquel commença notre année académique. Ce sera, selon moi, rester fidèle aux vues de l'éminent cardinal, que de résumer et de présenter sous un seul point de vue les différens discours prononcés dans nos assemblées par les puissantes voix qui ont toujours été guidées par le généreux désir de défendre le Pontificat romain et de le venger des calomnies de ses audacieux détracteurs.

Étudier les destinées que la sagesse infinie du divin modérateur de toutes choses prépare à l'Église ; chercher dans les secrets de l'avenir le sort futur de ce centre de l'unité catholique,

Qui renferme en son sein et les maîtres du monde
Et les martyrs de Dieu [2]. . . . .

et où, comme l'observe entre autres le grand Léon [3], Dieu n'a voulu que les ténèbres de l'erreur fussent d'abord si épaisses et si faciles à se répandre jusqu'aux rivages les plus lointains, qu'afin que, dans la suite, les magnifiques rayons de l'éternelle vérité y trouvassent les mêmes facilités de diffusion universelle. Quelle plus ample matière pouvait m'être offerte, quel sujet plus utile à traiter pouvais-je choisir? Et, en effet, il ne s'agit point ici de ces vains fantômes, à l'aide desquels on s'efforce, depuis quelque tems, d'alarmer les nations, d'autant plus disposées à tout craindre et à accueillir d'autant plus légèrement les tristes messagers de nouvelles catastrophes, qu'elles sont encore sous l'impression des périls qu'elles ont courus. Il ne s'agit ici ni de croyances populaires, ni de ces fameuses prophéties, qui, grâce aux entraîne-

[1] Son Ém. Rév. Mgr. le cardinal *Bianchi.*

[2] Che i signori del mondo in sen racchiude
Et i martiri d'Iddio. . . . . (*Manzoni.*)

[3] *Sermo in nat. Apost.* cap. III.

mens d'une illusion trop docile, peuvent s'annoncer sous forme d'événemens révélés; je me sens encore moins l'audace insensée de vouloir ouvrir le livre mystérieux, *écrit au dedans et au dehors par la main céleste* [1], et dont les sceaux divins interdisent entièrement les secrets à nos regards curieux. Tout mon dessein est de présenter sous son aspect véritable l'état actuel de l'Église et de la chrétienté, et de parler aussi brièvement qu'il me sera possible de tout ce qui doit faire ou le sujet de ses alarmes, ou plutôt nous donner les joies et les charmes de l'espérance.

Dans notre siècle, né sous des auspices si peu favorables, tourmenté par le désir incessant de révolutions nouvelles, et dont la place ne sera que trop fameuse dans l'avenir, les uns se livrant à des craintes inconsidérées, et les autres à des espérances impies, se sont dit que le Catholicisme et avec lui l'inébranlable colonne de la vérité, sur laquelle repose l'édifice de l'Église, étaient sur le point, sinon de tomber en ruine, du moins de perdre de leur force ou de leur stabilité, et que la Religion, tombée dans le mépris, serait bientôt réduite, comme aux anciens tems, à aller se chercher un asile au fond des catacombes ténébreuses et des cavernes ignorées.

Et, en vérité, ces espérances et ces craintes des événemens futurs ne sont pas entièrement l'œuvre d'esprits timides ou d'imaginations abusées par des chimères. Pour leur trouver des bases, il suffit de promener les regards autour de nous, *de scruter Jérusalem avec des lampes allumées* [2] et *de percer les murailles* [3], qui en dérobent les mystères d'iniquité.

Que *la haine contre Dieu et contre son Christ* soit la première cause des agitations qui, depuis plus d'un demi-siècle, tourmentent l'Europe, c'est là un fait qui ne nous est que trop démontré et par l'évidence des réalités et par l'expérience que nous avons si chèrement achetée. Préparée de longue main par la sagesse menteuse des misérables sophistes, qui, nouveaux Encelades, avaient

[1] *Apocal.* cap. v, v. 1.

[2] *Sophon.* cap. 1, v. 12.

[3] *Ezech.* cap. VIII, v. 8.

osé *déclarer la guerre à l'Éternel et entrepris d'anéantir son Christ*, la lutte fatale s'est poursuivie jusqu'à nous, et, bien loin de sembler devoir s'arrêter, paraît au contraire se ranimer avec plus de force et d'opiniâtreté. *La paix*, c'est ainsi qu'on appelle la trêve des grandes luttes qui, de l'orient à l'occident, avaient ensanglanté le sol fatigué de notre Europe ; mais qu'est-ce donc que cette *paix* , sinon une guerre plus ou moins ouverte et se renouvelant sous toutes les formes contre l'Église? *La paix !* ne la disait-on pas conservée aussi pendant que des peuples, unis par les liens d'une hypocrite amitié, se faisaient la guerre dans les eaux de *Navarin* ou sous les murs d'*Anvers* ? On parlait de paix hier, on en parle aujourd'hui, tandis que de l'une à l'autre *Hespérie* le glaive des étrangers ou des nationaux est tiré et ensanglante la terre par des duels fraticides.

Déplorables résultats de cette paix dissimulée, dont l'ombre est un si perfide abri ! Pendant que, vers le ciel glacé de la *Scythie*, l'une des parties les plus florissantes de la chrétienté est arrachée par la violence du sein de l'Église désolée, et que les mêmes mains usurpatrices, toujours avides de saisir de nouvelles proies, s'étendent sur la *Sarmatie* tout entière, au midi est déchaîné un autre vent de tempête. Bouleversées par ses tourbillons, l'*Ibérie* et la *Lusitanie* voient tomber chaque jour leurs institutions religieuses les plus vénérables, et les augustes monumens de l'antique piété de leurs habitans, fils si tendres et jadis champions si puissans de la foi catholique. Non moins grandes sont les afflictions et les persécutions qu'éprouve l'Église *helvétique* ; non moins terribles sont les combats livrés aux nombreux fidèles dispersés dans les vastes domaines que la maison de *Brandebourg* tient sous son sceptre; et plût à Dieu que les princes dissidens fussent les seuls, qui, usurpant un pouvoir illégal sur le sacerdoce, s'efforçassent de ruiner toute l'économie de l'Église, d'un côté par la domination qu'ils veulent exercer sur la conscience des prêtres, et de l'autre par l'obéissance aveugle qu'ils exigent des fidèles ! Si nous franchissons les mers, que voyons-nous, hélas? les rudes sommets du *Liban* qui, pendant tant de siècles, avaient donné un sûr et pacifique abri aux fidèles fuyant l'oppression des

barbares dominateurs de l'Orient, ces sommets ne peuvent plus les soustraire à la férocité des ennemis qui, le fer et la flamme à la main, ne laissent debout, derrière eux, ni temples, ni cloîtres, pénètrent dans les solitudes les plus cachées et immolent les vierges qui les habitent, sur les autels mêmes de l'agneau sans tâche.

Cependant des fruits, pires que toutes ces désolations, germent, croissent et mûrissent sous des auspices aussi déplorables. Ainsi en *Allemagne*, le Spiritualisme, ou, pour mieux dire, le Panthéisme du philosophe de Kœnigsberg, grandissant de plus en plus sous l'influence des ouvrages de Fichte, de Schelling, de Goethe, de Lessing, d'Hégel, d'Eichorn, de Bauer, d'Herder, de Nicander et Schleirmacher, pour ne point parler de tant d'autres, est peut-être plus funeste que ne le fut le sensualisme voltairien, désormais tombé dans le mépris. Ce système, grâce à ses négations, à ses allégories, à ses mythes, à ses interprétations naturelles, à ses abstractions, à son exégèse, est déjà arrivé à l'apogée de l'impiété. Le livre de Strauss, où le divin auteur de notre foi est représenté comme un personnage imaginaire de la mythologie, nous semble l'expression fidèle et vivante de toute la philosophie et de toute la théologie allemandes, et afin que la Réforme, si mal nommée, ait moins à s'étonner d'être arrivée, non pas seulement jusqu'à l'arianisme, mais plutôt jusqu'à l'athéisme et à l'incrédulité absolue, voici que de tout côté se lèvent des émules de Strauss, d'autres écrivains en délire, tels que le professeur de Bohlen [1], le docteur Watke [2], Hoffacher [3], Lengerke [4], dont l'incroyable audace, soutenue par l'espoir de renverser tous les fondemens de notre religion, leur fait braver la honte de comparer le Dieu vrai et vivant, le terrible *Jehovah*, au Jupiter adultère de la fable [5].

Chacun sait que *la philosophie de Kant* a pour rameau funeste

[1] *La Genèse interprétée sous les rapports historique et critique.*

[2] *La Religion de l'ancien Testament* et *Théologie biblique.*

[3] *Le Secret de Dieu.*

[4] *Le Livre de Daniel.*

[5] Watke, *Théologie biblique.*

l'hermésianisme, dont les dogmes et l'exégèse biblique révèlent si clairement le but coupable, en même tems qu'ils en justifient l'origine et le nom. Ce n'est plus assez pour les partisans de cette doctrine, de chercher à établir une fraternité parfaite entre les théologies patriarcales, judaïques, chrétiennes et mahométanes; leurs efforts tendent désormais à découvrir la même fraternité entre les théologies catholiques, sabelliennes, ariennes, luthériennes, calvinistes, etc. Quant aux succès que les Hermésiens ont obtenus, en aveuglant et en séduisant les intelligences vulgaires ou imprudentes de tant de personnes, il serait inutile de les rappeler ici.

Mais l'impiété n'a pas vu ses progrès renfermés dans les bornes de l'Allemagne. Pendant que sur les rives de la Tamise les doctrines sociniennes et latitudinaires, accueillies et favorisées par l'épiscopat anglican lui-même (les évêques de Durham et de Norwich) faisaient les plus déplorables conquêtes, les vieilles extravagances de Spinosa, rajeunies par l'idéalisme allemand, faisaient à leur tour invasion sur le sol de la France. Les sciences métaphysiques, morales et historiques ont été corrompues de la même manière ; le vrai Dieu a été rejeté par elles; elles ont substitué à son autorité l'idée de la *civilisation humaine*, système auquel ont emprunté leur nom *les humanitaires*, ces insensés utopistes qui croient à la réalisation du progrès indéfini, déjà rêvé par *Condorcet*. La *poésie* n'a pu se soustraire à la contagion commune. Ce qu'avaient déjà fait pour l'amener à une sorte de prostitution et l'allemand Goethe et l'anglais Byron, en présentant le poison pestilentiel du panthéisme, caché sous la séduisante beauté d'une versification brillante, *Lamartine* l'a dernièrement renouvelé en France. Dans le même pays est né le nouvel *ecclectisme*, ayant pour auteur *Cousin*, qui s'est approprié les doctrines de *Kant* et d'*Hégel*, et auquel néanmoins on ne peut refuser les éloges qui lui sont dus pour avoir porté les plus terribles coups à l'ignoble sensualisme. Cet ecclectisme s'est montré aussi panthéistique que l'ancien, qui des Védas indiens et des écoles de Pythagore, de Timée et d'Elée passa, ou plutôt ressuscita à Alexandrie, pour se confondre avec l'hellénisme et le néo-plato-

nisme, au grand détriment de l'orthodoxie chrétienne. *Jouffroy*, qui détruit toutes les notions de vérité et d'erreur et soumet l'entendement humain aux lois d'un inflexible destin ; *Damiron*, autre apologiste de l'erreur, et qui confond les œuvres de la création avec le divin créateur ; *Michelet*, pour qui la divinité n'est qu'une idée variable des peuples, l'histoire, que la peinture et le récit des luttes de la liberté, vers laquelle progresse sans cesse l'humanité comme vers son principal but, et dont un aveugle destin tend incessamment à nous éloigner ; *Lerminier*, qui a voulu se faire créateur d'une *philosophie nationale*, monstruosité formée des pièces les plus disparates, et misérablement dérobée par ce Prométhée moderne, non pas au divin foyer du ciel, mais aux ténébreux systèmes du *rationalisme* et du *panthéisme* ; *Guizot*, qui, malgré la modération et la sagesse de plusieurs de ses doctrines, se trouve, par une nécessité logique, en confondant la vérité et l'erreur, Dieu et l'homme, entraîné à des conséquences contre lesquelles son cœur proteste ; *Leroux*, premier champion du progrès religieux indéfini et continuel ; *Fourier* ; et, pour finir, le défenseur autrefois si illustre de la vérité catholique, aujourd'hui disciple méprisé de l'erreur, *Lamennais*. Les écrivains que nous venons de citer, disons-nous, ne semblent tous avoir invoqué l'autorité des siècles, de l'histoire et des traditions, que pour mieux combattre et ruiner l'autorité de l'Église.

L'Italie, subissant toutes les révolutions, sans en être jamais plus heureuse, empruntant tantôt à la France et tantôt à l'Allemagne leurs épidémies morales, est bien loin d'avoir échappé à la contagion universelle. Ainsi nous l'avons vue d'abord se traîner à la suite de l'*école sensualiste*, qui veut proscrire la lumière divine de l'intelligence humaine ; embrassant, depuis, les doctrines allemandes, elle s'est laissée gâter et empoisonner par le *criticisme* et le *rationalisme* de Kant.

Ce ne sont malheureusement pas là les seules plaies qu'aient faites à la plus tendre des mères des fils ingrats, et abusant d'armes parricides. Sans nous arrêter ici à ces *géologues* incrédules, qui, dans leurs perfides calculs sur l'antiquité de la terre et sur l'absence des fossiles humains antérieurs au déluge universel, ont

poussé l'impiété jusqu'à se glorifier d'avoir convaincu la Genèse de fausseté, et démontré que l'homme est postérieur à ce grand événement. Quel scandale douloureux et inouï n'a-ce pas été pour la France que le testament impie de l'athée le plus forcené de notre âge, *Broussais*[1] ? Quel autre but, si ce n'est de réaliser les hideuses espérances de cet infernal athlète, peuvent se proposer les insensés adeptes de la *phrénologie*, en élevant leurs rêves à l'état de science, et en cherchant à découvrir sur les protubérances du cerveau l'origine des crimes atroces dont le nombre va sans cesse se multipliant et qui couvrent notre malheureuse Europe de l'une à l'autre de ses extrémités[2] ? Ne parlons point des fourberies du *magnétisme animal*, ni de ces ridicules prodiges, misérable rajeunissement des arts magiques, depuis longtems oubliés, jongleries à l'aide desquelles on s'efforce d'opposer aux vrais prodiges du ciel les ténébreuses illusions de l'abîme ; passons également sous silence la laborieuse activité des mille sectes opposées de ces *fils des ténèbres*, biblistes, méthodistes, unitaires et dissidens de toute espèce, qui, dans leur zèle, bien plus actif que celui des *fils de la lumière*, dépensent chaque année plus de 45,000,000 de francs pour propager l'erreur sur tous les points du globe les plus éloignés. Mais qui pourrait s'empêcher de verser les larmes les plus amères, en voyant l'*éducation* de plus en plus vicieuse et corrompue, et l'enseignement, que l'on donne à la jeunesse, devenu une sorte d'empoisonnement mortel, caché sous les perfides apparences de la bienveillance ?

Tandis que dans les lycées et les académies s'élève une génération gâtée par les doctrines sceptiques et panthéistes que peuvent enseigner impunément des maîtres, qui, pour nous servir des expressions du prophète, pour *une poignée d'orge, pour un morceau de pain,* trompent *les malheureux qui croient à leurs mensonges*[3], le peuple voit s'ouvrir pour lui une école plus déplora-

[1] Voir ce *testament* et les réflexions dont nous l'avons accompagné dans notre tome XIX, p. 365.

[2] Voir sur la *phrénologie* actuelle notre tome II, 3e série, p. 56.

[3] *Ezech.* cap. XIII, v. 19.

ble encore. Nous voulons parler de la licence des *théâtres*, où un impudent cynisme, se roulant dans l'ivresse des plus impures orgies, fidèles compagnes et suivantes des mouvemens populaires de notre siècle, a perdu jusqu'à l'hypocrite réserve, sous laquelle il avait commencé par se cacher. Faut-il ajouter à ce tableau, et la profanation ouverte des jours du Seigneur, et les ossemens immondes des Voltaire et des Rousseau, dont les sacriléges apothéoses sont pour la seconde fois devenues l'*abomination du temple*, d'où fut banni le *saint des saints*; et l'*idolatrie païenne* ressuscitée sur les places, dans les rues, dans toutes les décorations officielles, occupant la place que la piété reconnaissante de nos aïeux réservait à la gloire des héros chrétiens, que, dans notre folie, nous mettons à l'écart, pour leur substituer les innombrables divinités de l'Olympe, même quand il s'agit de donner des protecteurs aux nautonniers? Hélas! ils ne fendent plus les ondes sous les auspices tutélaires du vrai Dieu, mais sous ceux des Vénus, des Pallas, des Junon et de toute autre divinité de cette espèce? Parlerons-nous de l'horrible multiplication des scélératesses les plus énormes; et de la manie des suicides, et de ce torrent d'écrits immoraux, qui, puisés au milieu des fanges les plus infectes, ne servent qu'à donner une nouvelle activité aux désordres, et détruisent complètement les espérances que pourrait donner la puissance des remords !... Mais c'est assez... Que notre esprit se détourne avec horreur de ce tableau, si effrayant et pourtant si vrai, et qui ne justifie que trop, sous plusieurs rapports, les tristes pressentimens et les plaintes amères de ceux qui, comme nous l'avons dit en commençant, ne voulant pas croire aux bienfaits de l'époque de paix que nous traversons, refusent, comme Jérémie, de lui donner le nom de paix : *la paix! la paix, et il n'y avait pas de paix*[1]. Les fruits du passé leur servent d'excuse aux tristes pronostics qu'ils se forment sur l'avenir, et, avec l'apôtre, ils ne peuvent voir d'autre paix durable et certaine que dans le Dieu d'amour et de paix ; *car c'est lui qui est notre paix*[2]; car sans lui les

[1] *Jerem.* cap. VIII, v. 11.

[2] *Ephes.* cap. XI, v. 14.

plus ingénieux et les plus savans systèmes de *paix universelle* ne sont que des rêves presque aussi chimériques que les célèbres utopies de l'abbé de Saint-Pierre, faites, a-t-on dit, pour le silence des tombeaux, mais inapplicables dans la société des vivans.

Mais, *pour rencontrer des eaux plus rassurantes*, *levons la voile*, et tournons le dos aux menaçans rivages, où la barque de Pierre semblerait devoir se briser contre des écueils et des récifs, fameux par tant d'autres naufrages, essayons, quoique toujours enfermés dans une mer boulversée par les tempêtes, de tourner la proue vers les points où brille la céleste lumière, qui doit traverser la nuit des nuages orageux et nous montrer au bout des longs combats le triomphe assuré des miséricordes divines.

Si les paroles de l'*auteur et consommateur de notre foi* pouvaient être en défaut, il n'est point douteux que le vaisseau tant ballotté de l'Église aurait été depuis longtems englouti au fond des abîmes, malgré la volonté de celui qui commande en souverain aux tempêtes et les dirige. Mais, s'il plait à Dieu, jamais jusqu'à la fin des siècles ses immuables promesses ne tromperont notre espoir ; jamais sa céleste et invincible puissance ne cessera de nous venir en aide ; les dangers qui nous entourent fussent-ils aussi grands qu'on le prétend, jamais, non jamais ne prévaudront les attaques qui nous viennent de l'enfer. Ramenons ces espérances à la réalité.

Préparée par Wicleff et Jean Huss, déclarée par la prétendue *Réforme* du 16e siècle, voilée ensuite sous les apparences les plus perfidement séduisantes par les rusés adeptes de l'évêque d'Ypres, ce fut avec la plus atroce violence qu'éclata enfin contre l'Église la guerre à mort, que la sagesse menteuse du siècle passé commença à l'aide du poison de plumes odieusement iniques, pour arriver aux sanglans massacres et aux plus horribles persécutions. Toutes les épreuves par lesquelles passe notre siècle ont été préparées par celui qui l'a précédé. Mais la Providence divine, dont la tendre sollicitude dirige toujours avec sagesse les événemens humains, sous quelque forme qu'elle se manifeste, dans les visites qu'elle rend aux peuples et aux rois et dans les châtimens qu'elle leur inflige tour à tour, la Providence prend, à leur insu,

peuples et rois, et les force à devenir les instrumens des merveilleuses victoires de cette Croix, qui est toujours d'autant plus forte qu'elle est plus combattue. Nous fûmes témoins, il y a quelques lustres à peine, du magnifique triomphe qu'obtint l'Église, alors que toutes les nations, se levant en armes, comme à un signal, replacèrent sur le siége qui le pleurait l'humble pontife, dont l'invincible constance créa seule la force qui renversa le plus orgueilleux des dominateurs.

Les longues souffrances que nous avons traversées ne nous ont pas rendus plus sages, et nous avons bientôt vu renaître tous les anciens germes de corruption. Ainsi, favorisée par une licence effrénée, la *presse du désordre* a recommencé une guerre impie, que n'a pu arrêter la guerre des champs de bataille. Mais le passé doit nous servir de présage pour l'avenir, et nous faire espérer que les nouvelles tentatives du génie du mal ne feront que constater et consolider de plus en plus notre victoire. Il ne s'agit plus de cette sombre aurore qui précéda les désastres de l'âge passé; c'est une lumière réelle que nous voyons jaillir de toutes parts, et prendre partout la place des ténèbres. Toutes les ruines que fit l'impiété du dernier siècle sont relevées par le siècle présent; et, par contre, voici que l'édifice de l'impiété, que le premier avait eu la folie d'élever avec tant de peine, se voit menacé d'une destruction imminente. La *France*, qui, à la fin du 18e siècle, renversait les temples du Seigneur, les réédifie aujourd'hui avec une splendeur admirable. Dans le quartier le plus populeux de sa capitale, s'élève, consacré à la pénitente Madeleine, un temple de la plus haute magnificence, et pour la décoration duquel tous les arts ont épuisé leurs recherches. Sur le frontispice de cet édifice est représentée l'effigie du Sauveur, avec ces menaçantes paroles: *Malheur aux impies*, gravées sur le même vestibule, et faisant face à cette partie de la cité où jadis tant de sang coula sous des armes qui semblaient sorties des forges de l'enfer. Les ordres religieux, et spécialement les *pieux instituts* de femmes, contre lesquels la première révolution dirigea ses coups les plus vigoureux, par une sorte de prodige surhumain, sans être légalement reconnus, et n'ayant qu'une existence de fait, prennent un ac-

croissement chaque jour plus merveilleux, et repeuplent de plus en plus la France. Le retour du bien arrive par l'excès du mal, et la majesté de Dieu, négligée et foulée aux pieds, trouve dans les esprits nobles et généreux de puissans défenseurs, qui revendiquent les saints droits de la religion avec les armes de la science, du courage, de la foi et de l'émulation vertueuse. C'est en vain qu'évoquées de nouveau, les Furies échevelées sont sorties des ténébreux abîmes pour activer le délire produit par les dernières révolutions politiques; fantômes mensongers, elles ont disparu comme un éclair. Que reste-t-il des saint-simoniens, des templiers, de l'église-française, des lamennaisiens? à peine le honteux souvenir de leur nom. L'abject *sensualisme*, qui énervait le génie, rendait le cœur stérile, proscrivait le beau, n'avait que du mépris pour le bon goût et la vraie science, désormais objet de raillerie et de dédain, n'est plus que le funeste et exclusif héritage des esprits vulgaires ou des hommes dominés par les plus mauvaises passions.

Dans le grand mouvement philosophique et religieux qui s'opère, les quelques pages de scepticisme qui s'écrivent, telles que le testament de Broussais, déjà cité, ne sont, comme l'atteste la *Revue médicale* du docteur Cayol, qu'un *aveu désespéré d'impuissante faiblesse*[1]. La *physiologie* se montre, telle qu'elle doit être, morale et religieuse, sous la plume sincère des Bérard, des Alibert, des Foville[2], etc., qui renversent les sophismes de Cabanis, le système impie de Broussais et l'extravagante cranologie ou cranioscopie de Gall.

Les doctrines *psychologiques* rendent de nouveau sa dignité et son immortelle distinction à l'homme dégradé et avili par les sophistes. Ces doctrines, il est vrai, ont encore à combattre contre le panthéisme des écclectistes et des rationalistes; mais la lutte à soutenir contre la monstrueuse folie de ces vains systèmes, dévoilés avec une clarté si admirable par *Maret*[3], ne peut être ni

[1] Voir cet article de la *Revue médicale* dans notre tome XIX, p. 367.

[2] Voir l'article sur les travaux du D. Foville dans notre tome II, 3e série, p. 56.

[3] Voir nos articles sur M. Maret dans le t. I et II, 3e sér., p. 321 et 85.

longue ni douteuse. Nous devons en redouter d'autant moins la durée, que nous voyons, en France, *Cousin* lui-même, dans son livre sur l'*instruction publique en Allemagne et en Hollande*, et Guizot, ces deux hommes dont la renommée est si grande dans les sciences philosophiques, proclamer solennellement la nécessité d'un enseignement religieux, dont l'Europe ne s'était écartée que pour aller s'abîmer dans le gouffre malheureux de toutes les iniquités.

Les *astronomes* avaient fait d'incroyables efforts pour justifier les fabuleux calculs des tables astronomiques des Indiens, d'après lesquelles notre vieux monde aurait plus de 20,000,000 d'années; mais grâce aux travaux des Bentley, des Laplace, des Delambre, juges si irrécusables en ces matières, il est démontré aujourd'hui, avec toute la clarté de l'évidence, que ces tables remontent à peine au 2e siècle de notre ère chrétienne[1].

La *géologie* moderne fait triompher la vérité biblique, en proclamant, comme elle le fait, la submersion complète et subite de notre globe à une époque qui ne peut pas dépasser 5,000 ans; et en se voyant contrainte, d'un autre côté, de rendre un hommage solennel à la cosmogonie et à la chronologie de Moïse, et de reconnaître, grâce aux découvertes multipliées qui se font de nos jours de débris humains, que l'espèce humaine, tombée dans la corruption, fut enveloppée et s'abîma sous les eaux vengeresses qui couvrirent le monde. La même science nous rend un service presque aussi grand, en expliquant comment il peut se trouver des fossiles gigantesques dans les profondeurs les plus reculées de la terre[2].

Les *recherches philologiques* nous ramènent à la communauté d'origine des langues et à l'incontestable unité de l'espèce humaine. Les livres *chinois*, *indiens* et *arméniens* sont expliqués, et les traditions primitives de la Bible, dont ils sont remplis de-

[1] Voir, dans les *tables générales* des tomes XII et XIX, les mots *Cuvier*, *Indiens* et *Chronologie*.

[2] Voir aux mêmes *tables générales* les mots *Géologie*, *Cosmogonie* et *Deluge*.

viennent de jour en jour plus manifestes, en même tems qu'elles puisent une nouvelle force d'induction dans les *hiéroglyphes égyptiens*, aujourd'hui interprêtés[1].

Professant le mensonge avec une impudeur sacrilége, et chargée de blasphèmes, l'*histoire* avait cessé d'être le témoin des tems pour se faire la complice d'une révolte universelle contre tout ce qu'il y a de vrai, d'honnête et de saint. Elle renonce à son tour à ce rôle honteux, retourne puiser ses inspirations aux sources véritables, et, par la bouche des Moehler, des Guizot, et de tant d'autres génies non moins célèbres, absout et réhabilite le *moyen-âge* de toutes les calomnies et de tous les reproches blasphémateurs dont il fut l'objet. Elle sait faire justice des étranges paradoxes de Rossetti[2]; et c'est par les beaux écrits des Ozanam[3] et des Zinelli[4], qu'elle rend sa gloire et sa couronne à notre immortel poète, *qui a le vol de l'aigle*, en défendant la pureté et la sagesse de sa doctrine religieuse et philosophique, *cachée sous le voile de vers étranges.*

L'*archéologie*, à son tour, retrouve et reconnaît écrits sur les vieux monumens les grands souvenirs de Dieu et de son peuple élu. Les *beaux arts* s'abandonnent, de leur côté, à cette heureuse direction, et, comme s'ils rougissaient de leur immoralité passée, recommencent à chercher dans le ciel les inspirations qui les avaient presque élevés au dessus des choses humaines. Ainsi, à la dernière exposition des tableaux à Paris, on a eu le bonheur de constater que les sujets sacrés l'emportaient sans contredit sur tous les autres. Tout nous porte donc à espérer que la foi et la science, saintement unies, ne tarderont pas à se donner réciproquement le baiser de paix. C'est de ce côté, du reste que, se por-

[1] Voir tous ces mots dans nos *tables des matières.*

[2] Voir les *Annales des sciences religieuses* (x^e volume, 28e, 29e et 30e livraisons), où l'on critique l'ouvrage de Rossetti.

[3] *Dante* et *la Philosophie catholique au* 13e *siècle*. Voir les mêmes *Annales*, x^e vol. 30e livraison, et nos propres *Annales*, tome XIX, p. 357.

[3] Zinelli (Frédéric), sur l'esprit religieux du Dante. *Annales de Rome*, XIe vol., 31e liv.

tent tous les soins et toutes les sollicitudes des hommes célèbres par leur piété et par leur savoir, dont les écrits publiés sous forme de livres ou de Journaux religieux, et fécondés par des associations catholiques, telle que celle qui s'est dernièrement fondée à Nancy[1], ne tendent qu'à pousser les esprits vers un si noble but.

Quelque rassurans que soient tous ces motifs d'espérance, il en est cependant de plus capables encore de fortifier notre heureuse confiance dans l'avenir. Au stérile prosélytisme des hétérodoxes Dieu oppose, dans la magnificence de ses miséricordes, la prodigieuse fécondité de l'admirable *Association française pour la propagation de la Foi*, avec laquelle la *Société Léopoldine* de Vienne s'efforce de rivaliser de zèle. C'est encore de la France, où se renouvellent toutes les antiques vertus du sacerdoce chrétien, et d'où nous viennent les abondantes largesses qui soutiennent en grande partie nos missions, que sortent ces nombreuses et intrépides cohortes de propagateurs de l'Évangile, qui s'élancent avec une incroyable ardeur dans les contrées les plus inhospitalières et les plus reculées de l'Asie et de l'Océanie. Le fer des barbares persécuteurs ne peut ralentir leur zèle, ni dans la Chine, ni dans les Etats voisins qui dépendent de ce vaste empire. Plus le sang chrétien y coule avec abondance, plus la moisson sacrée y fructifie, plus s'y agrandissent et s'étendent les vicariats apostoliques pour rendre témoignage de la vérité de notre foi. Vers l'Orient, où l'Islamisme se précipite vers sa ruine, se lève un jour qui promet les fruits les plus féconds et les plus merveilleux. Les peuples Birmans et Cariens soupirent après l'*heureuse nouvelle de la paix*, et l'accueillent avec transports. L'Abyssinie nous a ouvert ses portes, et les nations belliqueuses des Galla demandent des prêtres catholiques, qui se disposent à aller les évangéliser. C'est à un point que l'on serait tenté de dire, à la vue des inventions innombrables qui multiplient tous les rapports de voisinage et rapprochent en quelque sorte les deux pôles, que ce pro-

[1] La *Société Foi et Lumières*. Voir *Annales de Rome*, tome x, n° 50, où il est parlé de cette institution.

grès matériel n'existe que pour permettre de distribuer avec plus de rapidité, sur les ailes de l'industrie, le céleste don de la Foi à tous les peuples. Là où les conquêtes de la Foi sont bien plus prospères encore, c'est dans les États-Unis d'Amérique. Dans ces contrées, le Catholicisme fait des progrès, pour ainsi dire incroyables, grâce à l'admirable énergie d'un épiscopat florissant, et aux heureuses dispositions des habitans, avides au dernier degré de connaître la vérité catholique, qu'ils entendent prêcher dans le sein même de leurs assemblées politiques, et jusque dans l'intérieur des temples protestans. Pour ce qui regarde l'Angleterre, il suffit de dire, d'après le *Directoire catholique* imprimé cette année (1840), à Londres, que les catholiques, qui, en 1760, ne s'élevaient pas au-delà de 60,000 dans ce royaume, dépassent aujourd'hui 1,500,000. D'après un calcul qui vient d'être fait, avec le plus grand soin, par un écrivain protestant[1], inséré dans le 3e volume des *Annales de Philosophie chrétienne de Paris*, page 47, il résulte que les dissidens, qui en 1766 formaient à peu près la moitié de la population de l'Irlande, n'en font pas aujourd'hui la *septième partie*, tandis qu'au contraire le nombre des catholiques s'est *quadruplé*. Le royaume Batave, jadis le boulevard le plus fameux et le plus fort du calvinisme, ne renferme pas aujourd'hui plus d'hétérodoxes que de catholiques. Aux flancs de cet état, l'église Belge, toujours plus libre de la sujétion temporelle, régie et gouvernée par d'excellens pasteurs, fécondée par son *Université catholique*, oppose à l'enseignement empoisonné des sophistes des doctrines incorruptibles et pures, qui promettent les fruits les plus prodigieusement abondans.

Ces progrès reposent sur des bases d'autant plus solides que le pouvoir pontifical acquiert chaque jour une nouvelle force et une plus grande influence. Le sort de l'Église, nous devrions dire celui de la famille humaine tout entière, a toujours été triste et malheureux toutes les fois que la divine autorité du Saint-Siége a paru s'affaiblir et s'éclipser; il n'a jamais manqué, au contraire,

[1] *État actuel et Richesses du clergé anglican.*

d'être heureux et prospère toutes les fois que le *Latran a dominé sur les choses mortelles*[1].

Le *Jansénisme*, condamné à une éternelle infamie par l'auguste main qui éleva aux honneurs de l'autel Liguori, le puissant adversaire de cette hérésie; l'évanouissement subit du *Lamennaisisme* aussitôt que s'est fait entendre la voix de Pierre ; l'*Hermésianisme*, sinon complètement anéanti, terrassé du moins par les oracles redoutés, descendus du haut du Vatican; les puissans dominateurs qui se levaient pour perdre la Foi, arrêtés dans leur audace par cette voix divine, qu'ils voudraient voir muette, parce qu'elle n'a besoin que d'un signe pour rendre la force et la confiance aux fidèles persécutés et pour leur faire soutenir avec magnanimité et constance les épreuves et les batailles du Seigneur, tous ces faits, disons-nous, ne témoignent-ils pas invinciblement de la toute-puissance secrète de l'autorité pontificale, divinement révélée aux peuples, afin que tous voient et sachent bien que, comme il n'y a que d'incessans malheurs à attendre quand on s'est séparé de l'unité sacrée, de même aussi on ne peut trouver que dans elle le repos et le remède de toutes les souffrances. Qu'il me soit permis de vous adresser ici les félicitations qui vous appartiennent de droit, très chers collègues, qui avez contribué pour une si large part à ces heureux résultats par l'érudition profonde et la science que vous avez montrées en vengeant lé pontificat romain des calomnies de ses indignes détracteurs, et en faisant briller avec tant d'éclat les magnifiques bienfaits qu'il répand sur les nations. Cent fois vos voix éloquentes ont fait entendre ici ce qui est aujourd'hui proclamé par le suffrage unanime des génies les plus distingués, à savoir, que l'autorité pontificale a toujours fécondé par son influence toutes les œuvres de paix, de bienfaisance et de charité. Qui a éteint la barbarie, aboli l'esclavage, civilisé la chrétienté, donné leur vie et leur développement aux sciences, aux études libérales et aux beaux-arts? le Pontificat romain.

[1] Che Laterano. . . . .
Alle cose mortali andò di sopra. (Dante, *Parad.* 31.)

Ces pontifes, si blâmés et si méchamment calomniés, saint Grégoire-le-Grand, le non moins grand et non moins immortel Grégoire VII[1], et le magnanime et intrépide Innocent III[2], glorieusement réhabilités comme les protecteurs de l'humanité, comme les anges tutélaires et les régénérateurs de leur siècle, par les travaux (spécialement ces deux derniers pontifes) des écrivains protestans, tels que *Voigt* et *Hurter*, ne forment-ils pas un magique contraste avec le siècle de Luther, dont les fils, rougissant de leur indigne père, défont de nos jours l'édifice qu'éleva ce séducteur? Citons encore la défense de Boniface VIII, prononcée ici par Wiseman[3], qui sera bientôt augmentée et enrichie d'une dissertation sur le droit public; et la Vie de Sylvestre II, par *Hock*[4], et le livre apologétique sur l'*autorité temporelle des papes*, par un *écrivain gallican*, publié à Paris[5]; et les éclatans témoignages récens, pour ne point parler des anciens, rendus à l'autorité pontificale par les plus illustres écrivains protestans, tels qu'*Ancillon*[6], *Stark*[7], *Coquerel*[8], et par un nombre infini de catholiques aussi célèbres par la beauté de leur génie que par la profondeur de leur doctrine; et la nécessité où se trouvent les théologiens d'*Oxford* de se rapprocher de l'antique croyance demeurée toujours pure[9], et de se tourner vers nous. Ce sont bien là certes des indices plus que capables de confirmer cette propension catho-

[1] Voir les *Annales de Rome*, tome VII, num 21, et nos *Annales*, tomes VI, p. 419; X, 226; XIV, 107; XV, 288. 291; XVI, 172.

[2] *Idid.* t. III, n. 8; t. IV, n. 10; t. XI, n. 33; et nos *Annales*, t. XVI, p. 278, 414.

[3] *Annales de Rome*, t. XI, n. 32.

[4] *Ibid.* t. XI, n. 31.

[5] *Pouvoir des papes sur les souverains au moyen âge*, par M.... (Gosselin), directeur au séminaire de St-Sulpice. 1839. — Nous en rendrons compte prochainement.

[6] *Tableau des révolutions du système politique de l'Europe*, t. I.

[7] *Entretiens sur les différentes communions chrétiennes*, p. 366.

[8] *Essai sur l'histoire du Christianisme.*

[9] *Annales de Rome*, t. V, n. 14; t. VIII, n. 22.

lique que nous avons dit se manifester partout en faveur de l'Église, dont le royal édifice *se bâtit de sang et de martyrs*[1]. Et plaise à Dieu que cette Église, triomphant toujours des plus dangereuses épreuves, de toutes les injustices, de tous les orages et des persécutions les plus cruelles, ne cesse pas de rendre vains les assauts que peuvent lui livrer ses ennemis, quelque puissans qu'ils soient. Ici se trouve dans le successeur de Pierre *l'oracle de la foi*, *le dépôt de la doctrine évangélique*, *le père et le docteur des croyans*, *le primat œcuménique de l'Église universelle du Christ*[2], et l'indéfectible centre de *cette unité*, qui distingue l'immuable religion des sectes divisées par mille discordes. De la bouche de ce gardien, choisi pour veiller à la défense de cette Jérusalem toujours menacée, doivent sortir, comme l'a annoncé le prophète[3], la loi et la parole du Seigneur, dont l'autorité ne doit point trouver de rebelles. C'est là la voix qui nous éloigne des pâturages empoisonnés de l'Idumée, et nous conduit par un chemin sûr sur les collines du Galaad et vers les eaux de Siloé. Retentisse donc le tonnerre de cette voix pour chasser de la vigne élue de Sabaoth les bêtes affamées et les monstres d'enfer qui s'efforcent de la ravager, et au bruit de ce tonnerre tomberont en même tems les esprits insurgés qui donnent au *bien le nom du mal*[4], *prophétisent le mensonge*[5], et blasphèment avec impiété ce qu'ils ignorent; sous le même retentissement s'évanouiront les superbes géans et les Nabuch, qui déclarent la guerre au ciel, en cherchant à diviser l'Église et à renverser l'ordre hiérarchique[6], et les téméraires Elimas, qui résistent au ministère de la parole, et les coupables Philetus, qui corrompent la foi à l'aide d'un zèle hypocrite[7]. En attendant, c'est à nous de former les vœux les plus ardens et

[1] Che si murò di sangue et di martiri. (Dante, *Parad.* VIII, 125.)

[2] *Concil. Flor.*

[3] Isai. cap. XXII.

[4] Matth. c. XIII, v. 19.

[5] Jud. *Epist.*

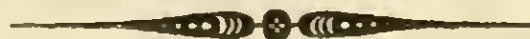
[6] III. Joan. v. 9.

[7] II. Timoth. c. II, v. 17.

de les adresser ensemble au Dieu qui règne sur tous avec une souveraine puissance, afin que le vaisseau mystique, aujourd'hui gouverné par le plus habile des pilotes, l'auguste Grégoire, n'ait qu'un vent propice dans ses voiles, et, sillonnant heureusement les vagues menaçantes, sorte triomphant de tous les orages qui s'amoncellent autour de lui; afin aussi que l'épouse sans tache, confiée aux tendres sollicitudes de son gardien, voie ses fils égarés ramenés dans son sein, et, semblable à une vigne féconde dont les jeunes et nombreux rameaux forment la parure, loue l'Éternel, et lui rende grâce de son heureuse fécondité.

† Ignace CADOLINI, archevêque d'Édesse,
secrétaire de la Propagande à Rome.

(Traduit de l'italien par M. J. R.)



Biographie Catholique.

MÉMOIRE

SUR

LA VIE, LES OUVRAGES ET LES TRAVAUX APOSTOLIQUES

DU PÈRE CONSTANT BESCHI,

de la Compagnie de Jésus,

MORT DANS L'INDE AU MILIEU DU SIÈCLE DERNIER.

Première prédication de la religion chrétienne dans l'Inde.—Progrès dus au P. Beschi. — Ses études sur la langue du pays. — Ses voyages; son costume.—Église qu'il fonde.—Dévotion à la Vierge.— Ses poèmes. —Ouvrages en prose, littéraires et religieux, en tamoul.—Ouvrages sur la grammaire et la langue, sur l'astronomie, sur la médecine.— Grammaire et dictionnaire tamoul-latins. —Traductions latines du tamoul. Il apprend le persan et le turc. — Est fait premier ministre d'un Nabab.—Reçoit quatre villages en présent.— Ses disputes avec les savans païens.— Conversions qu'il opère. — Sa mort.

Écrire la biographie du célèbre Beschi père de la Compagnie de Jésus, connu par ses nombreuses et savantes productions en langue tamoule, c'est tracer l'une des plus belles phases des progrès du christianisme dans l'Inde; ne serait-ce que par les fréquentes conversions des Brahmes à la foi de J.-C. qui paraissent toutes dater de son époque et s'y être malheureusement bornées.

Mais avant d'en parler, il importe de faire quelques observations sur ceux qui l'ont précédé dans la carrière et qui ont fondé la mission évangélique qui, depuis deux siècles, s'accomplit en Asie avec la même persévérance.

Saint Thomas, disciple de N. S. J.-C., fut le premier qui, parti de Jérusalem, traversa toute l'Arabie et la Perse, et alla prêcher l'Évangile aux Indiens. Il mourut dans un petit bourg,

situé près de Madras, sur la côte Coromandel, qui depuis fut nommé *Saint-Thomé* [1].

A une époque plus rapprochée de nous, saint François Xavier, père de la Compagnie de Jésus, arriva peu après les Portugais, dans l'Inde, où il reprit et continua les travaux que saint Thomas avait si heureusement commencés. Il séjourna principalement dans la ville de *Toutoucourin*, capitale du pays qui s'étend le long de la côte de la Pêcherie depuis le cap Comorin jusqu'au détroit de Manar ; les Indiens qu'il a convertis sont les *Paravas* ou Pêcheurs.

Le père Robert de Nobilibus, jésuite, connu sous le nom de *Tatouva Podagar Souami* [2], suivit de près saint François Xavier.

Outre l'épithète de *Tatouva Podagar Souami*, les Indiens lui donnèrent celle de *Iromëi Biramaner* (le Brahme de Rome) dont voici l'explication : *Biram* racine de *Biramaner*, veut dire : celui *qui sait tout*; ce mot renferme aussi le sens de *religion*; *Biramaner* peut littéralement se traduire par : *savant en matière de religion*.

Ceux qui prétendirent que le père Robert de Nobilibus avait caché la vérité, en déclarant à l'assemblée des Brahmes gentils du Maduré qui l'interrogeaient, que lui aussi était un brahme, ignoraient le véritable sens du mot *Biramaner*, dont peut se qualifier un chrétien comme un gentil.

Il est de même des personnes qui crurent sans examen que le père Robert de Nobilibus s'était fait *Brahme*, qu'il appartenait à cette caste, parce qu'il se nommait *Biramaner*, parce qu'il n'y a que les

[1] Nous nous proposons de recueillir toutes les traditions sur l'apostolat de saint Thomas dans l'Inde et de les donner dans nos *Annales*. En attendant, voir la *Chine illustrée*, de Kircher, p. 72. (*Note du Directeur*.)

[2] L'épithète *Tatouva podagar souami*, se compose, 1° de *tatouvam*, et, par contraction, *tatouva*, qui signifie : *réunion des qualités propres au vrai sage* : quelques-uns portent ces qualités à 25, et d'autres, à 96 ; et 2° de *podagar*, qui veut dire : *passé maître* ou *instruit* ; ce mot dérive de *podagam* (instruction) ; *tatouva podagar* peut donc se traduire par *instruit des qualités propres au vrai sage*. Quant au titre de *souami*, il appartient de droit à tout homme *supérieur* dans l'Inde.

individus nés du dieu Brahmâ, à qui il soit permis de s'appeler ainsi.

« Si une telle conséquence était vraie, dit l'auteur de la *bio-* » *graphie tamoule* du père Robert de Nobilibus, il faudrait qualifier » de brahmes, les quatre divisions du peuple Hindou sans excep- » tion ; car elles prétendent toutes être sorties, savoir : les *brahmes* » du front de Brahmâ ; les *kchatria*, de ses bras ; les *vaicia*, de » son ventre ; et les *soutra*, de ses jambes. Quelle est donc la cause » qui fait que la première division se qualifie de *brahme*, à l'exclu- » sion des trois autres? C'est ce qui est pourtant. Mais non, hâtons- » nous de reconnaître que le sens vrai de brahme, c'est *qui* » *cultive les sciences*; celui de kchatria, qui *manie les armes* ; celui » de vaicia, qui *se livre au commerce;* celui de soutra *qui obéit et* » *sert*. Donc *Biramaner* dérivé de *biram* ne signifie pas : *issu* » *de Brahma*, mais bien : *docteur* ou *savant*. De même qu'on qua- » lifie de *védi* (dérivé de *védam*) les hommes versés dans les dog- » mes d'une religion quelconque, on peut aussi qualifier de *Bira-* » *maner*, dérivé de *biram*, ceux qui, comme les *védi*, enseignent et » prêchent cette religion.

» Du reste, ajoute ce biographe, le père Robert de Nobilibus » a lui-même consacré, en samscrit et en tamoul, le sens du mot » *biramaner* qu'il emploie à désigner les docteurs de toutes les re- » ligions indistinctement. Par exemple, lorsqu'il vient à parler » des pontifes Anne et Caïphe, dans ses ouvrages, il les qualifie » toujours de *Youda biramaner* (brahmes des Juifs) prenant le » mot *biramaner*, dans l'acception de *docteur*[1]. »

Quoi qu'il en soit, les détracteurs du père Robert de Nobilibus réussirent à le faire rappeler à Rome, où le Pape, ayant examiné sa conduite, reconnut que le titre de *biramaner* n'était pas contraire à la religion et approuva tout ce que le père Robert de Nobilibus avait jugé convenable de faire pendant sa mission aux Indes.

On peut dire que l'arbre de la croix planté dans les contrées de l'Asie, par saint Thomas et saint François Xavier, ne com-

[1] Ces détails se lisent à la page 238 du volume des Annales religieuses (*Tirousabey Saritiram*), imprimées en tamoul, à Tranquebar, petit établissement danois sur la côte de Coromandel.

mença à étendre ses rameaux que par les soins et les travaux des anciens jésuites, dont le père Robert de Nobilibus fut le plus remarquable. C'est lui qui le premier, usant de ses vastes et solides connaissances en samscrit et en tamoul, combattit à armes égales les chefs et les soutiens du paganisme, les Brahmes. Ce père fut le digne précurseur du célèbre Beschi dont je vais tracer la biographie, traduite des documens tamouls les plus authentiques.

Constant Beschi, reçut le jour en Italie. Il fit ses études dans les monastères de Rome. Se sentant de la vocation pour la carrière évangélique, il s'appliqua de bonne heure à diriger ses connaissances vers ce but, et le pape Innocent XII n'hésita pas à lui confier la mission des contrées de l'Inde qui ne faisait que de commencer alors.

C'est en 1700 que ce père arriva à *Seranadou* [1] ou *Maléalam*, l'une des plus belles contrées de l'Inde, située sur la côte Malabare.

Possédant l'italien, l'hébreu, le grec, le latin et le portugais qu'il avait soigneusement cultivés à Rome, il ne tarda pas à acquérir des connaissances très étendues en *samscrit* et en *telenga*. Ses efforts se dirigèrent principalement vers le *tamoul*. Il donna à l'étude de cette langue une très grande extension. Et au bout de cinq ans il avait acquis tout ce qu'il est possible d'acquérir, même pour un Indien, soit en grammaire, soit en poésie tamoule. Puis il consacra vingt années consécutives à l'examen et à l'étude approfondie des principaux écrivains tamouls, tels que *Tirouvallouvar*, *Camben*, *Tolcapiinaar* et autres.

Arrivé dans l'Inde, son premier soin fut pour attirer à lui l'attention et la bienveillance de ce peuple si singulier et si obstiné dans ses usages, de se conformer à tous ceux qui n'étaient

[1] Les trois derniers rajahs hindoux furent *Séren*, *Sojen* et *Pandien*. La presqu'île de l'Inde était, sous leur règne, qui remonte à environ 940 ans, divisée en trois grandes parties, savoir, toutes les contrées qui s'étendent vers le nord, jusqu'au Souba d'Arcate, composaient le royaume de *Pandien;* toutes celles qui s'étendent vers l'ouest jusqu'à la côte Malabare, dépendaient de *Séren;* et les pays situés à l'Est sur la côte de Coromandel appartenaient à *Sojen.*

pas contraires à la profession de prêtre et de chrétien. Il commença par s'abstenir totalement de viande et de poisson, ne vivant que de laitage, de fruits et de légumes. Deux jeunes disciples hindoux, qu'il avait convertis, le suivaient partout et lui préparaient à manger. Il ne faisait qu'un repas par jour.

Voici quelle était sa tenue dans le presbytère: le front marqué d'un large *potou* de *cobi sandanam*[1]; un *coulla* (bonnet cylindrique) en soie couleur de feu, sur la tête; une pagne (*somen*), teinte en terre rouge (*cavi*), tournée autour de ses reins; une autre à bordure rose, drapée en schall sur sa tête par-dessus le bonnet, et sur ses épaules; et des soques aux pieds.

Lorsqu'il sortait, il portait un *angui* (surtout ou robe à la persane) de mousseline, teinte en terre rouge; un ceinturon de la même couleur; une belle toque blanche, un voile et un mouchoir du même tissu, mais moins foncés que l'*angui;* une paire de *moutou kadaquen* (boucles-d'oreilles en perles); une bague en or et une longue canne de jonc à la main.

C'est dans cette toilette qu'il quittait sa chambre pour se mettre dans son palanquin. On lui ôtait ses sandales, une fois qu'il s'y était mis, sur une belle peau de tigre, qui en recouvrait les coussins.

Pendant la marche, on agitait autour de lui des houssoirs de crins blancs; des jeunes gens, portant des *toguey* en plumes de paon[2], marchaient en avant, et derrière lui venait un homme, te-

[1] Le *potou* est un signe presque rond, fait au front avec de la poudre du bois de sandal (*sandanam*), qu'on liquéfie avec un peu d'essence ou de l'eau pure. On en prend au bout de l'index, et on se l'applique au milieu du front, en tenant son doigt d'aplomb. Le *potou* est le complément ordinaire d'une belle toilette chez les bayadères, les jeunes mariés et les brahmes. *Cobi* est ici pour *copou*, qui signifie *teinte jaune*. La pâte de sandal tire effectivement sur le jaune.

[2] Les *toguey* sont des insignes d'honneur qu'on porte ordinairement dans les mariages et les processions qui se célèbrent dans l'Inde. Ce sont, pour la plupart, de longs bâtons au bout desquels on remarque une étoile ou un as de cœur, de belle dimension, garnis de plumes de paon, et quelquefois de grelots.

nant un large parasol en soie de la même couleur que ses habits. Toutes les fois qu'il quittait son palanquin, on s'empressait de déployer une peau de tigre sur laquelle il s'asseyait.

C'est ainsi que Beschi avait totalement embrassé les mœurs des Indiens, et renoncé aux mœurs européennes, afin d'opérer plus facilement la conversion des gentils; et c'est en effet ce qui lui ouvrit l'intérieur de leurs maisons. Il voyageait beaucoup et liait avec les hommes instruits des contrées qu'il explorait, des relations d'amitié dont il retira plus tard d'immenses avantages.

Il aimait aussi à faire la charité. Les pauvres sans distinction de caste, ni de couleur, avaient droit à ses aumônes. Il instruisait les enfans et les rendait vertueux et heureux, en leur procurant des emplois qui pussent les aider à vivre.

Après avoir fondé une église à *Conacoupam*, village habité par la caste dite des *voleurs*, dépendant de *Parour*, et propriété du fameux *Paléagar*, *Moutoussamy Catcharayen,* Beschi se rendit auprès de l'évêque de *Maïlapour,* et, de concert avec lui, fit dessiner l'image d'une Vierge, costumée et parée à l'indienne, qu'il envoya à Manille pour être sculptée sur bois. Peu de tems après, la Vierge revint de Manille, sculptée et portant dans ses bras un enfant-Jésus de l'âge environ d'un an. A Maïlapour on la nomma *Péria Nayagui-ammalle* (Notre-Dame). Beschi l'emporta à *Conacoupam* et la plaça dans l'église qu'il avait fait construire [1]. Il y

[1] L'église de *Conacoupam*, qu'on voit aujourd'hui, n'est pas la même que celle fondée par Beschi. Les habitans de la chrétienté de *Parour*, longtems privés des secours de la religion, ne purent transmettre à leurs descendans cette ardeur pour la foi évangélique que l'éloquent *Viramamouni* leur avait jadis communiquée. L'église resta donc abandonnée et sans pasteur. Personne ne songea même à en relever les ruines, qui disparurent bientôt sans laisser aucune trace.

A une époque déjà reculée, un pauvre villageois, en travaillant à la terre, sentit sa bêche heurter contre un corps qui offrait de la résistance. Il continua, mais avec précaution, et parvint à découvrir une statue de la Vierge, celle précisément qui avait été apportée à *Conacoupam* par Beschi. Le villageois, tout joyeux, s'empressa de la relever, et, au bout de quelques jours, on construisit à cette même place une petite

fonda une neuvaine en l'honneur de la Vierge, qui a continué à être célébrée jusqu'à ce jour. Les quinze hymnes (*padels*), au nom du village de *Conacoupam*, qui se chantent encore aujourd'hui, pendant la fête, ont été composés par lui.

Beschi fit aussi construire à *Arialour*, bourg fondé par le *Irangapajavarayen*, une église qu'il dédia à notre Dame-de-bon-Secours (*adeycala madavëi*). Le terrain sur lequel il fit cette construction, avait été donné en 1650, par des particuliers, pour l'érection d'un temple au dieu de *Tiroucavalour*.

Les ouvrages en vers tamouls écrits par Beschi et qui « *brillent comme le soleil de la science au sommet d'une montagne d'or*, » sont principalement le *Tembavani* [1], poème religieux chanté au nom de la ville d'*Arianour*, et en l'honneur de saint Joseph, le père nourricier de N. S. J.-C. Il contient 3615 versets (*padels*) divisés en 36 chants (*padalam*). C'est en 1726 qu'il parut pour la première fois.

Les savans les plus distingués, parmi les Indiens, lurent ce poème et furent émerveillés. Mais les enseignemens de la philosophie chrétienne que Beschi y a développés et qui font tout le charme de cet ouvrage, n'étant pas à la portée des gentils, il se décida à en écrire le commentaire (*ourey*). C'est ce qu'il fit en 1729.

A ce premier commentaire que les lettrés seulement pouvaient comprendre, vu qu'il était rédigé tout en vers (*pada ourey*), il en ajouta un plus facile et en prose (*vellourey*), dans lequel il rapporte à l'appui de son ouvrage, les doctrines les plus saines en matière de religion, détruit celles propagées par les schismatiques, met en évidence les meilleurs ouvrages écrits sur le christianisme

chapelle en chaume. Plus tard les dons et les gratifications de quelques riches particuliers contribuèrent à transformer cette chapelle en une belle église, où l'on continue à célébrer la *neuvaine* fondée par Beschi en l'honneur de Notre-Dame.

[1] *Tembavani* est un mot composé, 1° de *ten*, miel; 2° de *pa* pour *pal*, lait, et de *ani*, impératif du verbe *aniguiradou*, qui signifie *se nourrir*. *Tembavani* peut donc se traduire par : *Nourris-toi de lait et de mi*

et signale les tristes et dangereuses voies du culte des faux dieux; s'appuyant en tout cela d'une multitude de faits et d'exemples puisés dans l'Écriture sainte. Les poètes contemporains qui furent à même d'apprécier le *Tembavani*, ne voulurent pas croire qu'un européen, étranger aux langues du pays, en fût l'auteur. De là l'avis unanime de tous les gens instruits que le *Tembavani* est un livre inspiré pour la conversion des gentils et des pécheurs.

La réputation de Beschi s'accrut tellement depuis l'apparition de ce poème, que de toutes parts dans l'Inde, on voulut lui témoigner sa reconnaissance, en lui décernant le titre de *Viramamouni* (vir doctissimus)[1] au lieu de *daïrianada ouami* (père constant) qu'il avait porté jusqu'alors.

Le *Tiroucavalour kalambagam*, l'*Adéïcalamaley* et le *Kalivenba*[2] sont les trois ouvrages en vers que Beschi a écrits après le *Tembavani*. Le style en est poétique et d'une pureté remarquable.

Le *Kittériammalle saritiram* ou *histoire en vers de sainte Catherine de Portugal*, martyre de la religion catholique, suivit de près les trois poèmes qui viennent d'être énoncés. Cette histoire se compose de 1100 *todhey*[3], divisés en dix sections. Quoique le genre de style usité dans cet ouvrage soit le *vellourey*, il ne laisse pas pourtant que d'être élégant et fleuri.

Beschi composa en outre plusieurs petits *poèmes sur la passion* de N. S. J.-C., et sur les *sept douleurs de l'immaculée Vierge Marie*, sa mère. Les poètes indiens qui lurent ces compositions et la prose qui leur sert d'argument, ne purent s'empêcher d'admirer le talent de leur auteur, et plusieurs d'entre eux en écrivirent même l'éloge.

Beschi était toujours entouré de cinq secrétaires hindoux, dont quatre écrivaient, chacun sur une feuille de palmier (*ôle*)

[1] *Viramamouni* se compose, 1° de *viren*, et par contraction, *vira*, qui signifie *héros*, *grand homme*; 2° de *mâ*, très (superlatif), et 3° de *mouni*, (sage). *Vir doctissimus* rend très bien le sens de *viramamouni*.

[2] et [3]. Le *Kalambagam*, le *Mâley*, le *Kalivenba* et le *Todhey*, sont quatre sortes de poèmes que l'étendue de cette note ne permet pas de développer. On en trouvera l'explication dans la grammaire du *Sen Tamoul* de Beschi.

séparée, un vers du quatrain qu'il leur dictait à tous en même tems. Le cinquième avait pour charge de réunir toutes ces dictées et de les copier en ordre. Un seul secrétaire, quelque rapide que fût son écriture, n'aurait jamais pu y suffire, tellement sa diction était facile et abondante. Chaque soir, avant de se coucher, il se faisait lire toutes ses dictées de la journée.

Les ouvrages tamouls que Beschi a écrits en prose sont principalement le *Védiar oujacam* (guide des ecclésiastiques) 1727. Cette composition est spécialement destinée aux missionnaires chargés de prêcher l'Évangile aux peuples plongés dans le paganisme. Elle leur fait connaître les conditions et les devoirs de leur état, les pénibles et durs travaux auxquels ils doivent se vouer, pour mériter la récompense qui les attend. Cet ouvrage est divisé en vingt chapitres : le style en est soigné et même difficile à comprendre pour ceux qui sont peu familiers avec le *sen tamoul.*

Vient ensuite le *Niana ounartel* (instruction religieuse); année 1727 aussi; Beschi explique dans cet ouvrage le commencement du monde, la fin qui en adviendra ; le péché du premier homme, le lieu, l'époque et la nature de ce péché; les conséquences qui en rejaillirent sur le genre humain ; la mort, le jugement de Dieu, l'enfer et le paradis qui en sont les suites terribles ou consolantes.

La matière du *Niana ounartel* se divise en quatre parties. Chacune d'elles se réfère à l'une des quatres fins dernières.

Ainsi, la première partie traite de la certitude de la mort, de ses propriétés et des souffrances qui l'accompagnent.

La seconde, de la majesté et de l'irrévocabilité du jugement dernier.

Le troisième, du séjour de l'enfer; des profondes ténèbres qui y règnent ; des tourments qu'on y endure.

La quatrième, des charmes et de la béatitude du paradis ; de sa pureté, de son éclat et des douceurs ineffables qu'on y goûte.

Quelques habitans de *Tranquebar*, ayant forgé un évangile en tamoul, le remirent à un Indien, homme de talent, pour qu'il allât le prêcher dans la ville même où résidait Beschi. C'était afin d'éloigner de ce père ses nombreuses ouailles. Ce faux prédicateur parcourut en effet plusieurs villes et s'arrêta en dernier lieu

à la résidence de Beschi. Il essaya vainement d'y faire des prosélytes. Ceux à qui il s'adressa, se hâtèrent de le dénoncer à Beschi, qui se mit sur ses traces et parvint à découvrir la triste et déplorable mission de cet apostat, qu'il dévoila au yeux du public, dans une controverse religieuse intitulée *Veda vilacam.*

Beschi divisa sa controverse en dix-huit chapitres dans lesquels, après avoir rapporté tous les faits relatifs à la coupable tentative des habitans de *Tranquebar,* il démontre et prouve la fausseté de l'évangile controuvé, en s'appuyant sur les dogmes de la vraie religion. Ceci se passait en 1728.

Beschi ne se contenta pas d'envoyer sa réfutation aux habitans de *Tranquebar*; il se rendit lui-même à *Tiroucadey*, bourg situé à quelque distance de Tranquebar, pour être plus à portée de répliquer aux objections qu'on pourrait lui faire sur sa controverse. Il y attendit huit jours, et, ne voyant venir personne, il s'en retourna à sa résidence habituelle.

Mais les habitans de *Tranquebar*, honteux de leur défaite, n'en restèrent pas là. Quelque tems après, ils traduisirent en tamoul et envoyèrent à Beschi un ouvrage dont l'auteur est inconnu, écrit en portugais et ayant pour titre : « schisme de l'É» glise catholique. » (*Tirousabey Bédagam*).

Beschi examina l'ouvrage et y découvrit dix-sept erreurs qu'il démontra, les écrits des Saints Pères, à la main. Sa réponse parut dans une petite brochure intitulée : *Bédagam aroutel* (réfutation du schisme), qu'il adressa au habitans de Tranquebar: ceux-ci ne paraissent pas y avoir répondu.

Tels sont la plupart des ouvrages que Beschi a écrits, tant en vers qu'en prose, sur la littérature et la religion. Je vais analyser ceux qu'il a composés pour faciliter l'étude de la langue tamoule qu'il possédait à fond.

Les grammaires anciennes n'étant pas à la portée de tout le monde, à cause de la difficulté du *sen tamoul* (haut dialecte) dans lequel elles sont toutes écrites, Beschi s'appliqua à en composer une dans le dialecte ordinaire (*ilan tamoul*) qu'il intitula : *Tonoul vilacam* (explication du tonoul ou grammaire ancienne). Elle parut en 1730.

Quoique écrite dans le dialecte ordinaire, cette grammaire n'est ni trop étendue, ni trop restreinte comparativement aux anciennes grammaires.

L'auteur est parvenu, avec beaucoup de discernement à rejeter de son ouvrage tout ce qui ne devait pas en faire partie. Ainsi la rhétorique, la logique, la versification que tous les grammairiens tamouls ont considérées et traitées comme un sujet indispensable dans l'étude de la grammaire, Beschi, lui, ne s'en est nullement occupé. Au dire de tous les Indiens, même des plus instruits, la grammaire de Beschi est la meilleure pour étudier avec fruit, les élémens de la langue tamoule, qui ne laissent pas que d'être difficiles.

Anciennement, on n'avait dans l'Inde que des *dictionnaires en vers*, que les enfans apprenaient par cœur. On les nommait *Nigandou*. Leur forme peu commode pour l'usage auquel ils doivent servir, décida Beschi à en composer un sur le plan d'un dictionnaire européen. C'est en 1732 qu'il le fit paraître sous le titre de *Sadour agaradi* (quadruple dictionnaire). Voici quelle en est la division.

La première partie est intitulée : *Peyar agaradi* (agaradi *dictionnaire* , peyar (des) *choses qui possèdent*) ; elle comprend tous les *synonymes.*

La seconde : *Poroul agaradi* (dictionnaire des choses possédées) par opposition au *peyar agaradi*, comprend tous les *homonymes*.

La troisième : *Toguey agaradi* (dictionnaire sommaire) réunit les *différentes acceptions des mots*, soit en vers, soit en prose.

La quatrième, enfin, intitulée : *Thodey agarádi*, (dictionnaire des consonnances) renferme une nomenclature suivie de tous les mots qui commencent par l'une des dix-huit consonnes, *ka*, *ngan sa*, *nia*, *tta*, *nna*, *ta*, *na*, *pa*, *ma*, *ya*, *ra*, *la*, *va*, *ja*, *lla*, *rra*, *na*.

Beschi s'occupa aussi d'*astronomie*. Après avoir étudié à fond les deux systèmes astronomiques de l'Inde, relatifs, savoir : le *Vaquiam* aux régions méridionales et le *Citântam*, aux régions boréales, il publia un traité sous le titre de *Tirousabey kanida* (comput ecclésiastique), dans lequel il divisa cette science, par rapport aux peuples de l'Inde, en deux grandes sections, savoir : le comput

d'or, (*nidi kanida*) et le comput lunaire (*tidi kanida*). Les détails qu'on lit dans cet ouvrage méritent l'attention des savans.

La *médecine* indienne a de même été l'objet de ses constantes études; on prétend qu'il a consigné ses observations dans un curieux traité sur cette matière. Mais, malgré toutes les recherches que la société asiatique de Madras ait put faire pour le trouver, elle n'a pu y parvenir.

Beschi composa en outre pour le commun des Malabares et plus particulièrement pour les missionnaires qui arrivent de France, *deux grammaires* et un *dictionnaire en tamoul et en latin*. Des deux grammaires, l'une est en *kodoun tamoul* (dialecte vulgaire) et l'autre en *sen tamoul* (dialecte supérieur).

Beschi est le premier qui soit parvenu à fixer les principes de la langue *kodoun tamoul* que parlent tous les Malabares indistinctement et quelque soit le degré d'instruction qu'ils possèdent: il était donc important d'en bien définir les règles, puisque c'est la seule usitée dans les rapports les plus fréquens de la vie.

La grammaire du *kodoun tamoul* fut composée en 1729 et imprimée à Tranquebar en 1732.

Celle du *sen tamoul*, qui explique les élémens du dialecte supérieur et la rhétorique, parut en 1730, mais elle n'a pas été imprimée du vivant de l'auteur.

On doit encore à Beschi un *dictionnaire latin*, *portugais et tamoul*, la contre-partie de son dictionnaire *tamoul et latin*.

Et de plus ses traductions en latin des ouvrages suivans:

1° Du *Paramartajouroukadey* et du *Vamen saritiram*, histoires composées par lui, la première en *kodoun tamoul* et la seconde en *sen tamoul*;

2° De son traité d'*astronomie* dont il a été parlé plus haut ;

3° D'une *grammaire télenga*, composée par lui;

Et enfin, le commentaire en tamoul et en latin des *kourals* de *Tirouvallouvar*.

Tous ces ouvrages se retrouvent, excepté le *commentaire en latin* que la société asiatique de Madras n'a pu se procurer encore malgré toutes les recherches qu'elle a faites Cette perte est vraiment digne des regrets des orientalistes, car il appartenait au génie de Bes-

chi de comprendre et d'expliquer la merveille des siècles modernes de l'Inde, les *kourals du grand Tirouvallouvar*, dont la lecture a remplacé celle des anciens *vedas.* L'explication que Beschi en a donnée en tamoul existe ; mais elle ne sera jamais pour les Européens et les indiens peu lettrés d'une utilité aussi grande que celle en latin.

Nous voici à l'époque où Beschi, à cause de ses lumières et de la profondeur de son esprit, va s'asseoir premier ministre (*divan*) à la cour de *Sanda-saheb*, qui gouvernait alors à *Tritchirâpalli* [1]. Le projet de visiter ce nabab à peine conçu, Beschi se mit à étudier le *persan* et le *turc*, qu'il apprit au bout de trois mois, de manière à pouvoir parler et écrire dans ces deux langues. Le nabab l'accueillit fort bien, et enchanté de lui et de son talent, le surnomma *Ismat saniassy* (le pénitent sans tache). Il lui fit en même tems, présent d'un superbe palanquin en ivoire qui avait appartenu à son grand-père *Satoula khan.*

A ce présent, fut ajoutée la concession à perpétuité de quatre grands villages situés au nord du fleuve *Kolladam* et dépendant de la Nababie de *Tritchirâpalli*, savoir : *Oucalour*, *Malava*, *Araçour* et

[1] Tritchirâpalli, dont l'orthographe tamoule est trissirapalli, est le nom de la ville où résidaient habituellement les rois du Maduré. Ce mot est composé de *trissirâ*, qui veut dire *géants à trois têtes ; tiri* (trois), *sir* (tête), *râ*, abréviatif de *Râkchaden* (géant) ; et de *palli*, qui signifie *ville, lieu d'habitation.* Voici l'explication qu'il est permis de donner de cette étymologie, en s'en rapportant à la mythologie hindoue. Les rois, obligés qu'ils sont de commander aux peuples, doivent, d'après les Hindoux, réunir aux qualités morales et intellectuelles, les qualités physiques les plus dignes d'imposer le respect. Aussi, les considérait-on comme des Râkchaden (géants), d'où semble dériver le mot rajah (roi). Quant aux trois têtes, elles représentent le *passé*, le *présent* et le *futur.* Les Hindoux donnaient à leurs rois trois têtes, indiquant par là que ceux qui gouvernent l'Etat ne doivent rien ignorer ; que les leçons du passé et les prévisions de l'avenir doivent être pour eux la règle la plus sûre pour bien diriger les choses du présent.

On trouve encore maintenant dans l'Inde des idoles à trois têtes ; ce sont probablement d'anciens rajahs dont on a voulu perpétuer la mémoire.

Nallour, dont le revenu annuel était alors de 12,000 roupies soit 28,800 francs. Indépendamment de toutes ces faveurs, le nabab le nomma son premier ministre et le retint auprès de lui.

Les honneurs qu'on lui rendit à Tritchirâpalli, étaient ceux réservés aux seuls *gourous* du pays. Toutes les fois qu'il se mettait en route pour faire sa tournée ou son inspection, son palanquin était toujours précédé de douze porte-drapeaux (*kouma vanacodi*), de quatre pions ou *soubadars* à baton d'argent, de trente hommes à cheval; du *thanga* (tymbales) et du *Nagaçoura* (trompette) portés par un cheval, et de deux autres chevaux de parade, l'un noir et l'autre blanc, prêts à lui servir de monture. Des hérauts couraient en avant.

Derrière lui venait un chameau portant le *nacara* (grand tambour); un autre, le *kaïtalam* (tambour de main); un troisième, les objets nécessaires pour célébrer la sainte messe; trois autres chameaux, chargés de tentes et de bagages, fermaient la marche.

Il ne s'arrêtait jamais que dans une *catcherie* ou bureau de collecte du nabab et s'asseyait toujours sur une peau de tigre que l'on s'empressait de déployer sous lui.

Les fonctions civiles de *divan* n'empêchaient pas Beschi de vaquer aux devoirs de son ministère; ces fonctions loin de porter obstacle aux conversions des gentils vers lesquelles tendaient tous ses efforts, l'y aidaient au contraire d'une manière avantageuse. Malgré les soins et les soucis de sa charge, il ne négligeait jamais de composer et de prêcher en tamoul des sermons qui édifiaient tous les habitans de *Tritchirâpalli*.

Beschi aimait beaucoup à discuter avec les gentils et à les convertir, par ce moyen, au christianisme; ce qui arrivait presque toujours.

Il affectionnait particulièrement la lecture des *kourals* de *Tirouvallouvar*, du *Naladi*, du *Sintamani*, du *Ramayanam* de *Camben*, tous ouvrages de la haute littérature tamoule. Une foule de savans, de *sanyassy*, de *pandaroms*, d'*andy*, se pressaient autour de lui et essayaient de lui poser des questions, auxquelles il ne manquait jamais de répondre.

Deux d'entre eux, *Pandaroms* d'une profonde érudition, réso-

lurent néanmoins de vaincre Beschi. Mais convaincus tous les deux de la difficulté de soutenir avec lui une discussion de vive voix, ils imaginèrent de lui parler par des signes mimiques espérant qu'il ne les comprendrait pas. Ils se présentèrent donc chez Beschi et après les révérences et les politesses d'usage, ils lui firent part de leur projet. Beschi agréa leur proposition et prenant, lui, l'initiative il leur fit de la main droite un signe d'interrogation pour leur demander ce qu'ils voulaient discuter? L'un des deux pandaroms lui montra deux doigts, croyant l'embarrasser et voici comment: ce signe pouvant signifier qu'ils *sont venus à deux* ou bien qu'ils *veulent discuter sur deux points*, le choix de l'explication devenait difficile et leur laissait à eux, le moyen de contredire Beschi, quelleque fut d'ailleurs sa réplique. Mais Beschi médita un instant, puis ayant songé aux opposés tels que le vice et la vertu, le bien et le mal, le paradis et l'enfer, le ciel et la terre, le soleil et la lune, la joie et la douleur, la vie et la mort, le bon et le mauvais *gourou*, etc, etc., il leur montra, lui, un seul doigt et claqua ses mains l'une contre l'autre. Les *pandaroms* n'y pouvant rien comprendre furent les premiers à rompre la défense faite de ne parler que par signes et demandèrent de vive voix, à Beschi, l'explication de sa pantomime. Alors, Beschi leur fit comprendre qu'il n'y a qu'un seul Dieu qui ait pu créer le monde, qu'il ne peut y en avoir deux ; et que tout le reste n'est que mensonge et erreur; que c'était ce qu'il avait voulu exprimer et proclamer par le signe qu'il venait de faire. Lés pandaroms honteux de leur défaite s'en retournèrent dans leur pays.

Après cette victoire, Beschi en remporta une autre bien plus éclatante que la première.

Neuf autres pandaroms, dits *sadhey pandaroms*, à cause de leur chevelure, reconnus pour les plus fameux dialecticiens de toute l'Inde, voulurent un jour discuter avec Beschi sur la philosophie et la religion. La discussion devait durer un mois. Le vaincu devait se mettre à la discrétion du vainqueur et faire tout ce qu'il exigerait de lui. Les neuf pandaroms s'avouèrent vaincus. Six d'entre eux se convertirent au christianisme et les trois autres, s'étant fait couper les cheveux, offrirent en hommage à Beschi,

leur épaisse et longue chevelure (*sadhey*) dans laquelle jamais peigne n'avait passé. Elle pouvait avoir cinq à six pieds de long et roulée sur elle même, elle formait un volume de un pied et demi de diamètre. Ces cheveux sont déposés dans l'Église de *Tiroucavalour*. « On dirait à les y voir, remarque le biographe tamoul de Beschi, que ce sont trois bottes de foins entassées l'une » sur l'autre. »

Dans un de ses voyages, pendant qu'il était encore *divan* du nabab de *Tritchirâpalli*, Beschi arriva un jour au village de *Vaïtisvaren coril* fondé et habité par des *Siva baktars*. En s'y promenant avec ses disciples et quelques étrangers, il vint à passer près d'un temple dédié àla divinité *Vineytiratan* (le médecin de tous les maux) où il voyait assemblé beaucoup de monde. S'approchant d'un groupe d'individus qui paraissaient être venus pour la fête, Beschi leur demanda quel était le temple qu'on voyait; ils répondirent: » C'est le temple de *Vineytiratan*: les aveugles, les borgnes, » les bossus, les boiteux, tous ceux enfin qui sont atteints d'infir- » mités corporelles, s'ils s'adressent avec confiance à *Vineytiratan* » obtiennent infailliblement la guérison radicale des maux qui les » affligent. »

Pour toute réplique, Beschi improvisa un *venba* dont voici le sens.

« On dit que *Velouran* lui-même est goutteux, que son frère » a une incontinence d'urine; son fils une hydropisie de ventre; » s'il n'a pu guérir les maux qui affligent sa famille, quels sont » donc ceux qu'il prétend avoir guéris? »

Ce *venba*, quoique insultant pour le dieu *Vineytiratan* ou *Vélouran*, car c'est le même, renferme un sens mythologique qu'il est bon de connaître.

1° Le dieu *Vaïtianada Souami* ou *Vaïtisvaren* connu aussi sous le nom de *Vélouran* et adoré dans le village de *Vaïtisvaren Covil*, sous celui de *Vineytiratan*, ayant un jour gagé avec *Kali*, déesse de la mort, qu'il danserait sur une seule jambe, le fit en effet, tenant sa jambe longtems immobile et en l'air. C'est à cette circonstance que Beschi fait allusion, lorsqu'il dit que *Vélouran lui-même est goutteux*.

2° Le fleuve du Gange est censé dans la mythologie indienne, sortir des pieds de *Vichenou* frère de *Vaïtisvaren* ou *Vélouran*. Cette croyance des gentils explique l'hyperbole que Beschi traduit par une incontinence d'urine dont il suppose affecté le dieu *Vichenou*.

3° Le dieu *Ganésa* ou *Pouléar*, fils de *Vaïtisvaren*, est toujours représenté ayant un énorme ventre, en disproportion avec tout le reste du corps. Cette difformité, Beschi l'assimile à une hydropisie de ventre.

Il fallait tout l'esprit, tout le sel dont le missionnaire chrétien a su assaisonner son épigramme contre l'idole *Vineytiratan*, pour le sauver des insultes et des railleries des gentils. Mieux que cela, plusieurs d'entre eux, séduits, entrainés par la supériorité de talent et d'esprit de Beschi, lui proposèrent de devenir ses disciples et d'embrasser le christianisme.

L'année 1740 fut funeste au gouvernement de *Sanda-saheb* et par contre-coup à Beschi qui en était le premier ministre. L'armée de Nadir *Sing* vint camper toute entière aux portes de *Tritchirápalli*, dont la garnison n'était pas de force à lui résister. Quelques heures lui suffirent pour l'enlever d'assaut. Et comme les vainqueurs se disposaient à commencer le pillage, Beschi se retira à *Manar Padou*, bourg situé dans les possessions hollandaises de l'Inde. C'est là qu'il mourut, deux années après son départ de *Tritchirápalli*, en 1742, dans une église qu'il y avait trouvée construite. Les deux dernières années de sa vie furent comme toutes les précédentes, consacrées à instruire, malgré son grand âge, les chrétiens qui s'adressaient à lui, et à retoucher ses nombreuses compositions en tamoul, en telenga, en latin et en portugais, dont il a enrichi la littérature tamoule et qui font aujourd'hui l'admiration de tous les savans de l'Inde. En effet ces ouvrages sont restés, classiques autant aux yeux des chrétiens qu'aux yeux des gentils et ceux-ci citent aussi souvent les ouvrages du père Beschi que ceux de leurs docteurs les plus savans et les plus révérés.

Eug. SICÉ, de Pondichéry,
commis de marine, et membre de la Société asiatique
de Paris.

Art Catholique.

MÉMOIRE
SUR UN TRIPTYQUE GREC D'IVOIRE
DU VIIIe SIÈCLE,
QUI SE TROUVE A LA BIBLIOTHÈQUE DE LA MINERVE, A ROME[1].

Origine des diptyques. — Leur usage chez les différens peuples. — Des dyptiques sacrés. — Leur usage dans la primitive église.—Explication détaillée des personnages et de leurs costumes. — Il est du 8e siècle. —Témoignage contre Arius. — Témoignage en faveur de la primauté de Pierre.— Témoignage contre les iconoclastes.— Considérations sur l'art chrétien.

Depuis longtems, admirateur secret de l'illustre *Académie Tibérine*, je me plaisais à en contempler l'activité féconde, les découvertes lumineuses, et l'étendue des travaux, d'après lesquels il semble qu'aucune branche du savoir humain n'est étrangère à l'étude de ses membres; je comprenais toute l'influence qu'elle peut exercer sur les lettres grecques, latines et italiennes, et comment les plus glorieux lauriers ornent la chevelure humide de ce *Roi des Fleuves*, le Tibre, dont vous avez pris le nom. Maintenant, honorables collègues, que vous m'avez admis dans cette illustre assemblée, jè dois prouver tout ce que j'ai obtenu moi-même et le peu que vous avez acquis, et vous faire part de ces inexplicables

[1] Cette dissertation, que nous recevons du R. P. Hyac. *de Ferrari*, préfet de cette bibliothèque, a été lue dans la séance de l'*académie tibérine* de Rome du 21 mars 1841. Nous remercions ici particulièrement le savant auteur de la collaboration qu'il veut bien nous accorder, et nous espérons que ce ne sera pas son dernier envoi. (*Le Direct.* A. BONNETTY.)

émotions qui excitent l'enthousiasme et l'échauffent, par la communication du feu qu'il emprunte à autrui. En effet, le génie a des sons sympathiques, comme la lyre d'Apollon, et se réveille et répond à ces inexprimables vibrations.

Je m'occupais, dans les salles de la *bibliothèque Casanate* [1], à classer différens objets d'archéologie, de géologie, des médailles, des pierres gravées, des coraux, des coquilles, des minéraux ; enfin tout ce qui peut servir à une modeste collection *d'histoire naturelle*, qu'il convenait d'ajouter à la grande bibliothèque, comme un appendice propre à faire connaître la différence qui existe entre les œuvres de la nature et celles de l'art, entre les livres écrits par l'homme, et ceux dont Dieu est l'auteur. Ceux-ci sont antérieurs aux écoles, aux académies, aux bibliothèques ; en les contemplant, le philosophe apprend à composer des livres, à former les bibliothèques, puisque la nature fournit les matériaux de toutes les sciences, et par ses lois immuables et universelles, fixe les limites entre le vrai savoir et les aberrations de l'esprit humain. Je m'occupais donc de ses *trois règnes*, lorsque je reçus votre généreuse invitation, et je saisis cette occasion de vous offrir le premier tribut de mes travaux.

Alors un diptyque sacré fixa mes regards et devint, pour moi, l'objet de réflexions, que je résolus de soumettre à votre indulgence et à votre jugement éclairé. *L'ivoire*, dont j'entreprends de parler, est un des plus vénérables monumens de l'antiquité chrétienne et se rattache aux points les plus importans de l'histoire ecclésiastique, de l'art, de la langue grecque, et à toutes ces savantes recherches, qui font revivre les siècles passés, en sauvant du naufrage du tems de précieux débris.

Dans une séance académique, Zénon voulait que non seulement les discours, mais encore les mots fussent brefs, aussi

[1] Appelée ainsi de son fondateur le cardinal *Casanate*, napolitain, qui la dota grandement, et la confia aux soins des PP. dominicains de Sainte-Marie-sur-Minerve; c'est ce qui fait qu'on l'appelle aussi la *Bibliothèque de la Minerve*. La salle est une des plus belles qui existent.

(*Note du Directeur.*)

je me bornerai à présenter quelques observations sur le *diptyque* en question, et vous comprendrez, par le peu que j'en dirai, tout ce que je passe sous silence. Souvent quelques traits tracés sur une feuille volante, présentent à un regard judicieux l'entière physionomie d'un temple, d'un héros, d'une ville.

Je croyais inédit le monument dont je vais parler, parce que je n'en avais trouvé aucune mention en parcourant l'ouvrage de Donati; mais depuis, en relisant le recueil posthume de Gori *sur les diptyques*, et les *œuvres* de l'immortel Mamacchi, je reconnus qu'il n'avait pas échappé aux regards de ce dernier, puisque Gori [1], ainsi qu'il l'affirme lui-même, ne fait que reproduire ce qu'en avait dit Mamacchi [2], qui l'avait publié le premier; se bornant toutefois à parler des rapports que le diptyque peut avoir avec la *primauté du souverain pontife*, ce qui faisait le sujet de son livre ; ce pourquoi aussi il inséra un *fac simile* du monument [3].

Il est nécessaire de dire d'abord que les *diptyques* étaient des tablettes destinées tant aux usages civils que religieux ; c'était un des moyens qu'on employait pour conserver les annales domestiques et publiques de la société et de la religion. Il faut donc considérer les *diptyques* comme un des plus anciens instrumens de l'écriture; puisque ce fut sur deux tables de pierre que l'Éternel grava sa loi divine. Fait certain et authentique qui démontre que le plus ancien manuscrit fut un diptyque, quoique Bérose, d'après Polyhistor et Abydénus, parle des *livres de Noé* qui auraient été antérieurs. Mais les Ptolémées et les Lagides dédaignant, pour faire connaître leurs idées et leurs lois, l'usage des tablettes, aimèrent mieux les cacher sur les surfaces prismatiques des colosses de granit, sous la forme d'énigmes impénétrables.

[1] *Thesaurus veter. Diptychor. consularium et ecclesiasticorum*, etc. Florentiæ, 1759, in-fol. t. III, p. 235.

[2] *Origin. et Antiq. Christ.* t. v, pars I, lib. IV, cap. 2, § 5. *Romæ*, 1749, 6 vol. in-4°.

[3] Celui que nous reproduisons nous-même dans les *Annales* a été copié sur celui que Gori a donné d'après Mamacchi dans le volume sus-indiqué. (*Note du Direct.*)

Moins orgueilleux, les Chaldéens, au rapport d'Epigène, cité par Pline, se servirent de briques pour y consigner leurs observations astronomiques. Les Brahmes, plus modestes encore, confiaient leurs pensées en langue télingua, à des feuilles d'arbres, et particulièrement aux feuilles du palmier malabare [1]. D'autres traçaient leurs idées sur la peau et l'écorce des plantes, qu'ils pliaient ensuite, les unes en diptyques, les autres en volumes. Solon, au contraire, fit graver ses lois sur des tables de bois, dont Plutarque assure avoir vu quelques fragmens. Les lois des 12 tables sont célèbres chez les Romains. Scaliger veut que ces tables fussent de bois et Pomponius, d'ivoire. On employa aussi les métaux, comme plus durables. Parmi les monumens de ce genre on distinguait les fameuses *Tables Eugubines, le decret des Bacchanales*, illustré par Matthieu Egyptien, les *Placentines*, et tant d'autres dont parlent Sébastien, Sirmond, Wiltemius, Mabillon, Banduri, Buanarotti, et cent autres. Mais aux minces tablettes de bois, si chères aux Lombards, on dut préférer les diptyques en ivoire, que l'on regardait alors comme aussi précieux que l'or ou l'argent, ou du moins qui était réputé comme le plus précieux après ces deux métaux et comme le plus propre à servir d'ornement. Dans le 3[e] *livre des Rois*, il est question comme d'une chose admirable du trône en ivoire de Salomon. Pline nous apprend que les portes des temples et les statues des Dieux étaient en ivoire; de sorte qu'il l'appelle *a Diis natum jure luxuriæ.* C'est là ce qui donna lieu aux *diptyques consulaires* dont la dépense était si excessive que, vers la fin du IV[e] siècle, Valentinien, Théodose et Arcadius publièrent une loi, par laquelle ils défendaient à tout magistrat, les consuls ordinaires exceptés, de donner en largesses des pièces (*sportulas*) d'or, ou des *diptyques* d'ivoire [2].

Quant aux *diptyques sacrés,* on aime à se rappeler que l'Église les employa à différens usages dans la célébration des saints mys-

[1] Il existe deux manuscrits de ce genre à la bibliothèque de la Minerve.

[2] Voir *Code théod.*, lib. XV, tit. 9, *de expensis Ludorum.*

tères; il y a même grand nombre de liturgistes et de théologiens qui les croient d'institution apostolique. Parmi ces tablettes ecclésiastiques, il y en avait où l'on inscrivait les noms des saints, des martyrs et des évêques ; la mention dans les diptyques équivalait à une cannonisation solennelle. Dans d'autres on inscrivait les noms des rois, des reines et des morts, particulièrement des bienfaiteurs de l'Église ; dans quelques-unes on notait les offrandes, dont un diacre faisait lecture pendant la messe; plus tard, cette coutume fut remplacée par celle qui se pratique aujourd'hui et consiste dans le *Memento* que le prêtre seul fait pour les vivans et les morts. Quelques autres, enfin, servaient de tableaux votifs, et représentaient le Sauveur et les saints. On les plaçait sur les autels où devait se célébrer ce sacrifice non sanglant, comme on y place aujourd'hui des reliquaires, des statues et d'autres images. C'est précisément à cette classe qu'appartient le diptyque dont il s'agit.

(Voir les *planches* 12 et 13 que nous publions, et qui représentent l'intérieur et l'extérieur de ce diptyque.)

Ce diptyque se compose de trois tablettes d'ivoire, dont l'une plus grande, supporte deux autres, qui, au moyen d'une charnière, se pliaient sur elle, enfermant une croix. Pour cette raison, il est plus exact de lui donnner le nom de *triptyque*. La tablette principale est haute d'environ une palme et large à peu près de la moitié; les deux autres sont proportionnées, de sorte qu'en se repliant, elles couvrent toute l'étendue, en laissant seulement quelques lignes dans le haut. Détruits par le tems, ou brisés par quelque accident, les fermoirs orbiculaires se reconnaissent encore aux parties où ils avaient endommagé la tablette correspondante.

Quand on voulait placer le diptyque sur l'autel on ouvrait les deux tablettes latérales. La plus grande tablette, ainsi que les deux plus petites sont, comme on le voit, divisées en deux compartimens qui forment deux cases ou niches pour contenir les statuettes. Celles-ci sont au nombre de 24 en ronde-bosse, toutes d'égale grandeur, d'environ 4 pouces de haut. Sur la bande qui divise horizontalement les petites niches, se trouvent des inscriptions

grecques; en outre, les noms des saints y sont gravés verticalement à côté de chacun d'eux.

Le style, les draperies, l'expression, annoncent la meilleure époque de l'école gréco-chrétienne; alors qu'une double flamme échauffait le génie de l'artiste ; l'inspiration grecque le portant vers la belle nature, idole de Phidias, de Zeuxis, de Timanthe, d'Apelles. Aussi l'on peut admirer la rondeur et l'élégance des formes, la richesse harmonieuse des draperies qui retombent en masses bien calculées, en plis ombrés avec un désordre plein d'art, sans nuire aux lignes du nu, qui ressortent de l'action et du mouvement, et permettent d'expliquer l'origine et la direction bien entendue de la draperie qui pend et se distribue avec beaucoup de vérité et de naturel. C'est de ce principe, je crois, que dépend l'heureuse composition d'un dessin, c'est-à-dire, que l'action du personnage doit être la cause principale du mouvement des draperies et du clair-obscur des courbes. Autrement nous verrions, ou des troncs vêtus ou des vêtemens suspendus à des troncs. Mais le plus grand mérite de notre artiste consiste dans cette lumière de l'école chrétienne qui, comme un rayon divin, présente à l'esprit le vrai, pur, surnaturel, qui perfectionne les élans du savoir humain. L'artiste qui sait passer des rives de l'Alphée au torrent de Cédron, a acquis toute la perfection possible. L'art et la philosophie des sens sont la lumière nocturne de la lune, mais celle de l'évangile est la vive lumière du soleil. C'est dans l'esprit, que doit d'abord prendre naissance l'image qu'on veut tirer du bois ou du marbre ; mais si l'esprit, au lieu de s'élever vers le vrai et le beau idéal et infini, aime à voltiger comme un oiseau aquatique autour d'un lac bourbeux, quelle pensée pourra-t-il imprimer sur son œuvre?

C'est ainsi que dans le silence du cloître des Dominicains, le bienheureux Angelico sut élever l'art chrétien à une sphère céleste, et vraiment miraculeuse.

Cet ivoire nous donne encore l'idée la plus élevée de l'hellenisme sanctifié et parvenu à la perfection. Toutes les figures ont une expression qui se rapporte admirablement à la vie du saint; le *nimbe* qui environne leur tête est l'emblême de la lumière dont les bienheureux resplendiront éternellement dans le

ciel. Dans vingt-quatre figures si rapprochées, de la même hauteur et presque du même type, le sculpteur a su si bien éviter la monotonie, qu'on ne trouve rien de semblable dans le visage, dans l'attitude, dans les draperies et surtout dans l'expression. C'était une terrible difficulté à surmonter pour un talent médiocre; mais un génie fécond se montre et se déploie dans ces difficultés mêmes qui sont la pierre de touche des esprits susceptibles d'inspiration et qui laissent en arrière les intelligences obscures et languissantes.

Mais occupons-nous en avec détail, au moins des parties principales.

La tablette du milieu (*Planche* 12) est plus remarquable et travaillée avec plus de soin que les autres. Elle est divisée en deux compartimens, l'un supérieur, l'autre inférieur. Sur le premier est debout le divin *Rédempteur*, sur un trône ou marchepied, orné de pierres précieuses: le visage et la main droite ont un peu souffert des injures du tems; cependant il est facile de reconnaître encore qu'il est dans l'attitude de parler et de bénir, tandis que de la gauche il appuie avec noblesse contre sa poitrine le livre de sa céleste doctrine. Il tourne avec douceur ses regards vers sa *sainte Mère*, qui se tient à sa gauche et semble intercéder pour nous auprès de lui; à sa droite est *saint Jean-Baptiste* dans une attitude suppliante vêtu non de la peau de chameau traditionnelle, mais d'un manteau d'ermite. C'est ainsi que les Grecs le représentèrent dès la haute antiquité. En effet, Paciaudi a recueilli dans ses *antiquités chrétiennes* un très grand nombre de monumens relatifs au culte de saint Jean-Baptiste qui font connaître le costume dont les Grecs revêtirent le Précurseur.

Le nimbe du Christ renferme la *croix*; tous ces nimbes devaient être dorés autrefois. Ces trois figures se trouvent seules dans le compartiment supérieur, tandis que l'inférieur en renferme cinq.

Si saint Jean est placé à la *droite* du Christ et la sainte Vierge à la *gauche*, c'est conformément à une ancienne coutume orientale d'après laquelle, la place d'honneur était à *gauche*, comme le prouvent Barthel. de Chasseneux, Goropius Becanus, Baronius,







ΑΝ ΑΞΟΤΕΥΞΑC ΜΑΡΤΥΡΩΝ
ΤΗΝ ΤΕΤΡΑΔΑ : ΤΟΥΤΟΙC ΤΡΟ
ΠΟΥ ΤΑΙC ΔΥCΜΕΝΕΙC ΚΑΤΑΚΡΑΤ.

ΩC ΗΠΟΡΕΙ ΧΕΙΡ ΚΑΙ ΓΛΥΦΙC ΧΥ ΤΥΠΩ ΧC ΖΙΔ ΑCΚΩΝ ΚΑΙ ΠΝΟΗΝ ΗΝΕΙC ΦΕΡΩ.
ΚΑΙ CΥΛΛΑΛΕΙ ΓΑΡ ΜΡΙ ΚΑΙ ΤΩ ΠΡΟΔΡΟΜΩ ΚΑΙ ΤΟΥC ΜΑΘΗΤΑC ΩC ΠΕΡ ΕΚΠΕΜΠΛΕΓΕΙ.
ΚΩΝCΤΑΝ·ΝΛΥΤΡΥC ΘΕ ΠΑΝΤΟΙΩΝ ΝΟC. ΕΓΩ ΔΕ ΤΟΥΤΩ ΠΑΝΥΠΟCΤΡΩCΩ ΚΕΡΑC.

ΙΔΟΥ ΠΑΡΕCΤΙΝ Η ΤΕΤΡΑΚΤΥC
ΜΑΡΤΥΡΩΝ : ΤΩΝ ΑΡΕΤΩΝ ΚΟ
CΜΟΥC Α. ΤΕΤΡΑΔΙC ΤΕΦΟC :







Hel lith. de l'Inst. Royal des sourds-muets



ΑΝ ΑΞΟΤΕΥΞΑϹ ΜΑΡΤΥΡѠΝ
ΤΗΝ ΤΕΤΡΑΔΑ : ΤΟΥΤΟΙϹ ΤΡΟ
ΠΟΥ ΤΑΙΔΥϹΜΕΝΕΙϹ ΚΑΤΑΚΡΑΤ·



Aringhi, Antonius Nebrissensis et autres ; ou bien parce que saint Jean-Baptiste fait allusion à l'Ancien-Testament, qui dans l'ordre des tems précède le Nouveau, ou enfin ce qui est plus naturel, parce que la place la plus honorable est celle de la personne à laquelle l'on adresse la parole, comme on peut le voir dans un si grand nombre de médailles antiques, et tant d'autres monumens de métal, de verre et de marbre. Ainsi sur la médaille en argent du musée Farnèse, Auguste est à la gauche de Germanicus; sur celles de Domitien, de Vespasien, d'Adrien et d'Antonin Pie, l'empereur est à gauche, comme on peut le voir dans le *Trésor d'antiquités* de Beger, et dans Gori, Vaillant, Venuti, Pedrusi, Patin, Mamacchi, et plus clairement encore dans la médaille de Jean Comnène où la mère de Dieu est à gauche. C'est une preuve évidente que quand il s'agit d'action, chez les anciens, il faut faire attention à la position que demande naturellement le mouvement de la personne, afin qu'aucun dérangement ne rende moins noble l'attitude de celui qui parle.

On voit donc ici la *Vierge de Nazareth*, dans la contenance d'une matrone et respirant une angélique modestie, tendre sa droite vers son fils bien aimé non point timidement, mais assurée de l'efficacité de ses prières. Je ne dirai point que le costume soit purement grec, mais mixte, ou plutôt gréco-hébraïque, puisqu'il rappelle beaucoup la manière de se vêtir de la Palestine. Ainsi les tuniques des saints sculptés sur le triptyque offrent en général le caractère asiatique. Les Hébreux donnaient à ce vêtement le nom de כתנת, comme on lit dans le ch. XXXVII, v. 23 de la *Genèse;* ce que les Septante traduisent par Χιτὼν; c'est ce que les Chaldéens, à cause du lin qui en forme la matière, appellent כתונא, du mot כתן *lin*, comme le veut Kelim; ce mot correspond à l'allemand *kutten*, au français *tunique*, à l'anglais *tunic*, et à l'espagnol *sayo*. Les Grecs empruntèrent leurs costumes et leurs sciences aux peuples sémitiques, dont ils tiraient leur origine. Les Romains, au contraire firent usage assez tard de la tunique. Ils portaient la toge seule comme on le voit par Aulu-Gelle : *Romani*, dit-il, *primò quidem sine tunicâ togâ solâ amicti fuerunt*[1]. Plus tard, quand elle fut

[1] *Noctes atticæ*, l. VII, c. 12.

adoptée, tout le monde la porta ; c'est pourquoi Horace appelle les Romains *populum tunicatum*, et Virgile, parlant de ce vêtement, dit :

Et tunicæ manicas, et habent redimicula mitræ[1].

On peut dire la même chose du *voile blanc* que nous voyons ici. Il était en usage chez les Phrygiens, surtout dans les cérémonies religieuses ; d'où Virgile a dit :

Et capita ante aras Phrygio velamur amictu[2].

Mais le vêtement qui dans notre triptyque est proprement et entièrement grec, c'est le *peplum* dont s'enveloppe avec modestie la Vierge de Nazareth. Cet ample manteau d'un léger tissu de laine se plaçait sur tous les autres vêtemens, et n'était point d'un usage vulgaire, mais propre aux dames de l'Attique, comme le remarque Isidore : souvent il était en pourpre bordée d'une broderie d'or; il retombait en plis onduleux : et de la main se relevait avec grâce. Ce qui a fait dire à Claudien :

Et crines festina ligat, *peplum*que fluentem
Allevat[3].

Les matrones le tissaient elles-mêmes de leurs propres mains, et dans les fêtes des Panathénées qui se célébraient tous les cinq ans, elles le consacraient à Minerve. Virgile fait allusion à cette coutume :

Interea ad templum non æquæ Palladis ibant,
Crinibus Iliades passis, *peplum*que ferebant[4].

Après ces observations générales sur le costume des figures, nous allons passer aux inscriptions grecques.

[1] *Æneid.* l. IX, v. 616.
[2] *Æneid.* l. III, v. 545.
[3] *Epithalam. Honorii*, v. 124.
[4] *Æneid.* l. I, v. 483.

On lit en abréviation à la gauche de Marie : Μητηρ Θεου, *mère de Dieu* ; le plus glorieux de tous ses titres est placé ici avec beaucoup d'à propos, puisque les tumultes et les persécutions excités par l'hérésie d'Arius avaient jeté dans la consternation presque tout l'empire d'Orient ; erreur qui en niant la divinité du fils ravissait aussi la gloire de la Mère. La vérité catholique ayant été exposée et définie, dans le concile de Nicée et les autres assemblées œcuméniques qui suivirent, contre les Ariens, les Nestoriens, les Sabelliens et les Eutychiens, on confessa encore plus solennellement ce qui avait toujours été en première ligne parmi les dogmes catholiques, c'est-à-dire la *divinité de Jésus-Christ* et le titre auguste de *Mère de Dieu*, donné à sa très sainte Mère.

Ainsi cet antique témoignage, dâtant presque de ces tems de trouble, brille comme un astre au milieu des ténèbres de la nuit et prouve mieux que ne le ferait un gros livre, la perpétuité de la croyance à ces mystères que nos pères professèrent hautement devant l'hérésie et les plus cruelles persécutions.

Voilà les rapports qu'a ce diptyque avec la théologie.

A la droite de saint Jean-Baptiste on lit en abrégé : Ο αγιος Ιωαννης προδρομος, *saint Jean Précurseur*. L'inscription, placée sur la bande qui divise les compartimens, est ainsi conçue :

Ως ηπορει χειρ καὶ γλυφις Χρίστου τυπῳ.
Χριστος διδασκων καὶ πνοην ην εισφερων,
καὶ συλλαλει γαρ μητρι καὶ τῳ προδρομῳ,
καὶ τους μαθητας ωσπερ εκπεμπη λεγει·
Κωσταντινον λυτρουσθε παντοιων νοσων·
Εγω δε τουτῳ παν υποστρωσω κερας.

Ut vacillat manus, cultellusque sculptorius (in) Christi formâ.
Christus docens, spiritumque afferens ;
Nam colloquitur Matri et Præcursori,
Et discipulos, quemadmodum mittat, dicit :
Constantinum liberate ab omnibus morbis ;
Ego autem hoc omne substernam cornu.

Comme la main et le ciseau ont tremblé en voulant exprimer la figure du Christ ! — C'est le Christ enseignant, et portant en soi l'Esprit (saint),

- Il converse avec sa Mère, et avec le Précurseur, — et, envoyant ses apôtres; il leur dit: — Délivrez Constantin de toutes ses infirmités; — moi, je foulerai aux pieds toute force et tout orgueil.

Cette inscription faisant allusion à Constantin, vers qui le Rédempteur envoya les apôtres pour le guérir d'une maladie, nous porte à penser que c'est un triptyque d'actions de grâces, destiné à rappeler la mémoire de ce grand empereur, qui, avec l'étendard miraculeux de la croix, conquit le grand Empire, combla l'Église de bienfaits, et dont le nom, pour toutes ces causes, fut inscrit dans les diptyques sacrées, particulièrement chez les Grecs, et même avec le titre de saint. On en voit un exemple sur la *Croix de Murano*, publiée par Costadoni[1], où ce prince est représenté, ainsi que sa mère Hélène, avec le *nimbe* et le titre de *saint*; mais l'Église latine ne lui accorde que le nom de *grand* et de *pieux*, et vénère seulement sa mère.

Dans la maladie dont parlent les historiens, il fut miraculeusement guéri par l'apparition de saint Pierre et de saint Paul. En effet, dans les *actes* du 2e concile de Nicée, on lit une lettre du pape Adrien, adressée à Constantin Copronyme, sur la fameuse dispute au sujet du culte des images; cette lettre renferme le passage suivant qui se rapporte au sujet qui nous occupe :

« Dès les premiers tems du christianisme, lorsque le pieux » Constantin se convertit à la foi, on lit ce qui suit : Le jour » ayant fini dans le silence de la nuit, l'heure du sommeil du roi arriva ; et tout-à-coup lui apparaissent les saints apôtres Pierre » et Paul, disant : parce que vous avez mis un terme à vos péchés, » et que vous avez horreur de répandre le sang innocent, voila » que nous avons été envoyés par le Christ pour vous *donner le* » *salut*[2]. »

[1] *Osservazioni sopra un' antica tavola greca*, in cui è racchiuso un insigne pezzo della croce di Giesù-Christo, la quale conservasi nel monastero di San-Michele di Murano; dans le XXXIXe vol. du *recueil* de Calogera.

[2] In ipsis exordiis Christianorum cum ad fidem converteretur pius imperator Constantinus, sic legitur : Transacto die, nocturno regi facto

Ces documens paléographiques nons fournissent assez de preuves pour déterminer l'âge du triptyque. Premièrement, la forme des lettres est celle de l'écriture du 8[e] siècle, comme on peut s'en convaincre en les comparant avec les différens modèles qu'en donne Montfaucon dans sa *Paléographie grecque*. En outre, sur deux tables antiques, dont l'une a été expliquée par l'évêque de Warvick, et l'autre par Foggini, il y a deux *iambes* grecs qui ont trait à la délivrance de Constantin. Dans le premier, les apôtres saint Jean et saint Paul parlent de délivrer Constantin de sa maladie ; dans l'autre saint Pierre et saint André s'entretiennent de la même guérison : λιτρον δεσποτῃ Κονσταντινῳ, *(tribuite) liberationem despotæ Constantino.*

Or, pour fixer l'époque à laquelle appartient ce triptyque, je ne trouve pas de meilleur moyen, que de remonter au siècle de Constantin Copronyme, fils de Léon l'Isaurien, né en 741. Le second concile de Nicée, qui est le 7[e] concile général, fut tenu en 787, contre les *Iconoclastes*. On sait comment les empereurs Léon l'Isaurien, Constantin Copronyme et Léon IV, s'étaient déclarés contre le culte des images, qu'ils firent briser et dont ils persécutèrent les adorateurs. Constantin Copronyme ayant réuni un prétendu concile à Constantinople, en 754, y avait fait condamner ce culte. Mais sous le règne de l'impératrice Irène, se tint le 2[e] concile de Nicée, où fut condamnée l'hérésie des Iconoclastes, et le culte des images rétabli.

C'est donc à cette époque si mémorable qu'il faut rapporter notre monument, produit pour opposer la lumière aux ténèbres et montrer à l'empereur Copronyme quels avantages le premier Constantin avait retirés de sa vénération pour les saints. En effet, le pape Adrien, dans sa *lettre* à Constantin et à Irène, déjà citée, ajoute :

« L'empereur demandait qui étaient ces dieux, Pierre et Paul,

silentio, somni tempus advenit ; et ecce adsunt sancti apostoli Petrus et Paulus dicentes : Quoniam flagitiis tuis posuisti terminum, et effundere innocentûm sanguinem horruisti, ecce missi sumus à Christo dare tibi salutem, δοῦναί σοι σωτηρίαν. (Dans les *conciles* d'Hardouin, t. IV, p. 82.)

» qui le visitaient pour sa guérison, et avaient découvert sa de-
» meure. Silvestre répondit : ce ne sont point des dieux, mais
» les humbles serviteurs du Christ et les apôtres envoyés par lui.
» — Comme le pontife lui disait ces choses, l'empereur lui de-
» manda s'il n'existait pas la figure de ces apôtres conservée sur
» quelque image, afin qu'il pût découvrir, par là, s'ils étaient
» bien ceux qui lui avaient apparu. Alors saint Silvestre chargea
» un diacre de *montrer les images des saints apôtres*. Aussitôt
» qu'il les aperçut, l'empereur jeta un grand cri, et dit que c'é-
» taient ceux-là même qu'il avait vus en songe[1]. »

Nous ne connaissons donc point d'époque qui convienne mieux que le 8e siècle, pour déterminer l'antiquité de ce monument. Nous adopterons cette opinion, tant que quelque nouvelle lumière n'aura pas éclairé les ténèbres de ces tems reculés. D'autant plus qu'on ne peut trouver une autre circonstance plus propre à confondre l'audace de Copronyme, à qui ce monument semble dire : « Contemple, fauteur des Iconoclastes, contemple ton
» erreur confondue et anéantie dans cette représentation. Vois-
» tu ? le premier Constantin recouvra la santé par ces images que tu
» outrages et foules aux pieds. Héritier de son nom, pourquoi n'i-
» mites-tu pas sa piété ? Apprends en même tems que l'Eternel, ven-
» geur des iniquités des puissants, qui envoie des médecins céles-
» tes au pieux et magnanime fils de sainte Hélène, assemble
» les nuages de sa colère contre les ennemis de la vérité et de
» la foi. »

[1] Percontabatur qui essent isti Dii, Petrus et Paulus, qui illum visitarent ob causam salutis suæ, et ejus latebras detexissent. Silvester respondit : Hi quidem Dii non sunt, sed idonei servi Christi et Apostoli electi ab eo... Cumque hæc diceret Papa, interrogare cœpit Augustus, utrumnam istos Apostolos haberet aliqua imago expressos ut ex picturâ disceret hos esse, quos revelatio docuerat. Tum S. Silvester misso diacono exhiberi præcepit τῶν ἁγίων ἀποστόλων εἰκόνας (sanctorum Apostolorum imagines); quas Imperator aspiciens ingenti clamore cœpit dicere ipsos esse quos viderat. (*Ibidem.*)

C'est là ce que signifient les deux dernières lignes de l'inscription :

Délivrez Constantin de toutes ses infirmités ;
Moi, je foulerai aux pieds toute force et tout orgueil.

Ces paroles placées dans la bouche du Rédempteur se rapportent merveilleusement aux tems orageux des empereurs hérétiques. En outre, le style, la forme des lettres, l'école grecque, tout indique le 8e siècle.

Passons donc maintenant à un autre sujet. Dans ce compartiment inférieur sont sculptés *cinq apôtres* avec leurs noms écrits à côté de chacun. *Saint Pierre* est au *milieu*. Pour lui, l'artiste a mis, tout au long et sans abréviation, l'inscription *saint Pierre* (ο αγιος Πετρος); à sa gauche saint *Paul* (ο α. Παυλος); à sa droite saint *Jean le Théologien* (ο α. Ιωαννης ο Θεολογος) ; à la gauche de saint Paul, saint *André* (ο α. Ανδρεας); à la droite de saint Jean, saint *Jacques* (ο α. Ιακωβος), frère de saint Jude. Le sculpteur catholique a observé l'ordre hiérarchique en plaçant saint Pierre au *milieu* de tous les apôtres et à la droite de saint Paul, pour exprimer la primauté de lieu, de jurisdiction et d'honneur. « De là, dit » Mamacchi, on tire de puissans argumens pour appuyer par les » monumens la thèse théologique, que tous les siècles ont re- » connu dans le successeur de saint Pierre le souverain pouvoir et » l'autorité suprême de l'Église catholique. »

Les apôtres sont vêtus d'une tunique et d'un *manteau* ample et richement travaillé. Afin d'éviter la monotonie qui serait résultée d'un semblable vêtement, l'artiste a eu soin de varier l'action ; les uns tiennent le livre de l'Évangile ; les autres donnent la bénédiction de la main droite, avec la croix, suivant le rit grec : on remarque que saint Jacques tient un livre de la main gauche, ce qui rend fondée la conjecture de Passeri, que la liturgie des Grecs a été instituée par saint Jacques, pour lequel ils professent une grande vénération. Les uns tiennent leur main sur la poitrine, les autres dans l'attitude d'annoncer leur céleste mission. Si l'on compare ces figures avec celles des anciennes mosaïques de Rome, de Ravenne, de Venise, de Florence, dans les

basiliques, dans les absides, sur les arcs-de-triomphe, sur les vases, les calices et autres monumens, on y trouve assez de conformité.

Dans la petite porte gauche, et dans le compartiment supérieur, sont représentés saint George (ο α. Γεωργιος) et saint *Théodore, chef des soldats* (ο α. Θεοδωρος στρατηλατης), avec la chlamyde, auxquels dans le compartiment inférieur correspondent saint *Eustratius* (ο α. Ευστρατιος) et saint *Démétrius* (ο α. Δημητριος).

L'inscription qui est entre les deux compartimens est celle-ci :

Ιδου παρεστιν η τετρακτυς
μαρτυρων : των αρετων κο-
σμουσα τετραδι στεφος.

Ecce adest quaternitas
martyrum ; virtutum
ornans quaternum sertum.

Voici (le nom) de quadruples
martyrs ; — offrant une
quadruple couronne de vertus.

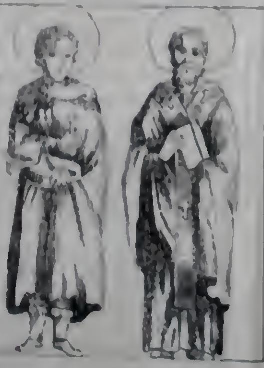
Les deux compartimens de droite, ainsi que deux autres temples, présentent également les figures de quatre martyrs, revêtus aussi de la chlamyde. Ce sont saint *Georges* dont le nom est effacé, et dont il ne reste plus que les initiales ο α... et les finales ος ; mais que l'on reconnaît à la croix qu'il tient de la main droite, et à l'épée qu'il porte à sa gauche [1] ; saint *Théodore Teron* ou *Tiron* [2] (ο α. Θεοδωρος ο τηρων) ; saint *Arethas* (ο α. Αρεθας), et saint *Procopios* (ο α. Προκοπιος) avec cette inscription :

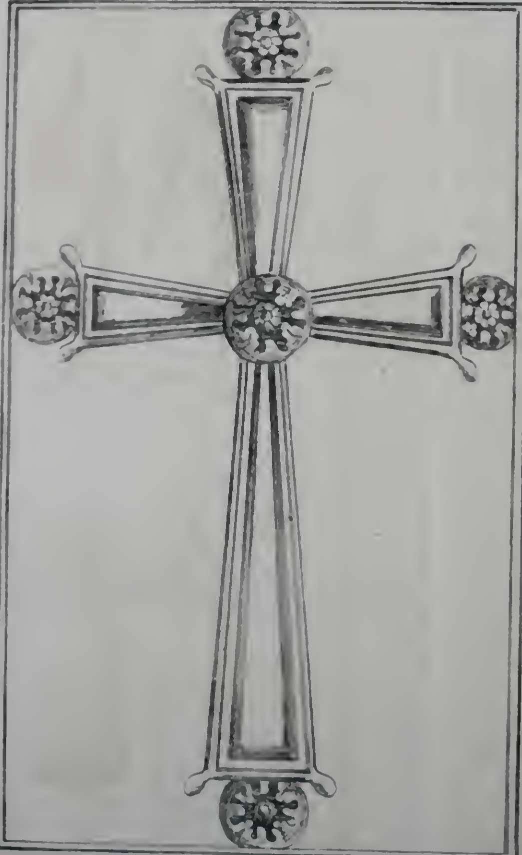
Αναξο τευξας μαρτυρων
την τετραδα : τουτοις τρο-
πουται δυσμενεις κατακρατος.

[1] Voir un diptyque du Vatican édité par Gori, t. III, p. 223, *planch.* 24 et 25.

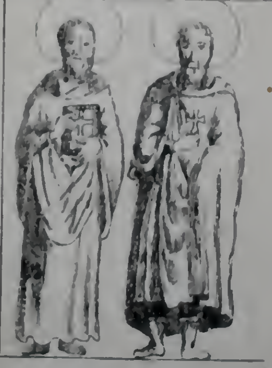
[2] Voir sur ce *nom* les *notes* de Mamacchi ; et Du Cange, *Constanti. christ.*, p. 139. Paris, 1680.











ΑΓ ΓΡΗΓΟΡΙΟϹ Ο ΘΕΟΛΟΓΟϹ

ΑΓ ΙΩΑΝΝΗϹ Ο ΧΡΥϹΟϹΤ



ΑΓ ΚΛΗΜΗϹ ΑΓΚΥΡΑϹ

ΑΡΧΙΕΡΕΙϹ ΤΡΕΙϹ ΕΙϹ ΜΕϹΙΤΕΙ
ΜΙΑΝ: ΚΑΙ ΜΑΡΤΥϹ ΕϹΤΙΓ
ΥΠΟΚΛΙΝΕΙΝ ϹΤΕΦΕΙ

Ο ϹΕΥΗΡΙΑΝΟϹ

ΑΓ ΑΓΑΘΟΝΙΚΟϹ



ΑΓ ΝΙΚΟΛΑΟϹ

Extollam, formans martyrum
quaternitatem; his
vi fugatur inimicus.

Je glorifierai ces quatre martyrs
que j'ai formés ; — c'est par leur
vertu que l'ennemi sera mis en fuite.

Sur le revers du dyptique (*planche* 13), on voit, du côté gauche, saint *Grégoire le Théologien*, dont l'inscription (ο α. Γρηγοριος ο θεολογος) est placée au bord opposé, parce que ce bord se joignait à celui-ci quand le diptyque était fermé ; saint *Basile* (ο α. Βασλειος); saint *Severianus* (ο α. Σευηριανος), et saint *Grégoire le Thaumaturge* (ο α. Γριγοριος ὁ θαυματυργος), avec cet éloge :

Μαρτυς συναφθεις εν τρι-
σι θυηπολοις πιστοις : το τριτ-
τον ευμενιζεται σεβας.

Martyr conjunctus tribus
sacerdotibus fidelibus, tri-
num placat adorabilem deum.

Un martyr uni à trois prêtres fidèles,
rend propice le Dieu trine adorable.

Enfin dans le compartiment de droite sont sculptés trois évêques et un martyr, saint *Clément d'Ancyre* (ο α. Κλημης αγκυρας); saint *Jean Chrysostôme* (ο α. Ιωαννης ο χρυσοστομος) ; saint *Nicolas* (ο α. Νικολαος) et saint *Agathonique* (ο α. Αγαθονικος) martyrs, avec cette inscription :

Αρχιερεις τρεις εις μεσιτειαν
μιαν : και μαρτυς εστι γην
υποκλινειν στεφει.

Principes sacerdotes tres in meditationem
unam ; et martyr adest terram
(sibi) subigens coronâ (martyrii).

Trois grands prêtres et un martyr sont occupés d'une seule pensée,
celle de soumettre la terre par la couronne du martyre.

Il faudrait parler maintenant des saints dont on loue la vertu, mais ces détails nous entraîneraient dans de trop longues digressions, et à imiter Paciaudi, qui a composé un gros volume pour décrire minutieusement le triptyque de Benoît XIV, qui ressemble beaucoup au nôtre, mais n'est pas aussi ancien [1]. Nous ferons seulement remarquer que ces saints sont les plus anciens et les plus célèbres du *Ménologe grec,* et ceux pour lesquels l'Église grecque professait une dévotion particulière. Tel est saint George que les empereurs avaient coutume de faire porter sur les enseignes militaires, et de qui les ordres de chevalerie tirent leur origine; tel est saint Jean-Baptiste, vêtu à la grecque, que l'on ne sépare jamais des images du Christ et de la Vierge, comme on le voit par les anaglyphes, les diptyques et les médailles anciennes des cabinets de Frédéric, roi de Bavière, de Jean, duc de Brabant, de Théodoric, électeur de Cologne et une foule d'autres. Tel est enfin saint Arétas, saint Severianus et les autres, célèbres par leur savoir et leur sainteté.

Qu'il nous suffise d'avoir rapidement indiqué tout ce que le triptyque de notre bibliothèque présente d'important, tant pour le dogme que pour la morale, tant pour l'histoire de l'Église que pour celle de l'art. En effet, nous y trouvons l'éloge des apôtres, des martyrs et des confesseurs; nous y voyons, contre l'opinion erronnée de Christophe Salig, que l'invocation des saints dans les diptyques sacrés est confirmée par les miracles, et comme dans le nôtre par la guérison de Constantin, par la vertu de mettre en fuite les démons, de terrasser l'idolâtrie et l'erreur. A la vue de ces trois tablettes, on franchit tout-à-coup un espace d'environ 12 siècles. Nous croyons vivre et parler avec nos vénérables ancêtres et nous admirons l'union de l'art avec la religion et la piété; nous y reconnaissons tout ce que les trois arts d'imitation doivent au perfectionnement de l'homme produit par l'Evangile.

Mais notre monument, parmi tous ceux de cette époque reculée, l'emporte encore par le bon goût, par l'élégance et la délicatesse de l'invention et de l'exécution : proportions exactes, suave mé-

[1] Pour plus de détails, voir Mamacchi, *loc. cit.*

taphysique dans l'expression des sentimens de l'âme. Au contraire, dans tant d'autres diptyques publiés par Donati, Buanarotti et Gori, quoique tous vénérables ; cependant l'art n'est pas également remarquable ; on y voit ou des images grossières, ou des figures difformes, des manques de proportion, des draperies contre les règles. On se tromperait, si l'on voulait déduire des théories générales des ces anomalies, et les établir par les monumens de l'histoire et des arts, puisque, même dans les plus beaux tems de l'art, on trouve de semblables productions ridicules.

A toutes les reflexions qu'ont faites sur ce sujet d'Agincourt, Tiraboschi, Maffei, Flogel, il ne sera pas inutile d'ajouter une autre observation. C'est qu'à toutes les époques le travail fut toujours en raison, non pas seulement de l'habilité de l'artiste, mais encore de la récompense qui lui était allouée. Ceux qui commandaient et achetaient les diptyques n'avaient pas tous le même rang et la même puissance. Aussi les artistes se conformaient à la condition des tems et des personnes, et celles-ci cherchant plus à dépenser peu qu'à rencontrer un habile artiste, mirent ainsi des entraves au progrès de l'art. Notre monument, au contraire, par la perfection du travail, nous fait juger de la noblesse et de la générosité de celui qui l'ordonna. Assurément ce devait être un de ces Mécènes des beaux-arts, sous la protection desquels ceux-ci croissent et fleurissent, et qui sont comme l'iris qui, si l'on en croit les naturalistes, augmente la fécondité et la prospérité des plantes sur lesquelles il se repose. C'est de là que Gamberti avait tiré la devise : *commendat gratia duplex*. On peut aussi les comparer à l'ombre de l'ormeau qui ranime et protége les plantes qui croissent dessous ; d'où Bargagli a dit : *quod operit nutrit*. C'est pourquoi Pline, dans son célèbre *Panégyrique*, loue tant Trajan de la généreuse protection qu'il accordait aux sages. Ainsi le triptyque de la bibliothèque Casanate offrant les marques d'une grande magnificence, porte en lui-même la preuve de son antique et illustre origine.

Le P. Hyacinthe de FERRARI,
préfet de la Bibliothèque Casanate.

Littérature Contemporaine.

ÉLISA DE RHODES,

PAR M. DUQUESNEL[1].

Élisa de Rhodes, que vient de faire paraître M. Amédée Duquesnel, est un livre que l'on peut dire écrit avec soin et avec des intentions droites et chrétiennes, mais nous ne pouvons nous empêcher de dire que nous n'approuvons pas la théorie du *roman chrétien* développée dans ce livre. Au lieu de prendre ses inspirations dans nos auteurs catholiques, il les a puisées la plupart chez lord Byron, Goëthe, et autres auteurs ultra-romantiques. Pour montrer la justesse de nos remarques, nous ne saurions mieux faire que de présenter ici une analyse de son livre.

Jules de Rhodes, dont le père avait été longtems sans croyance religieuse, n'avait pas reçu dans sa famille ces germes de religion que l'on conserve pendant le cours de la vie. Son éducation avait toute été tournée vers les sciences profanes. Ce qui fut cause qu'à son entrée dans le monde, quand il fut abandonné à lui-même, n'ayant aucun principe religieux qui pût le retenir, il se livra aux études philosophiques, qui, pour résultat, le firent *douter de tout.* Il n'en peut arriver autrement quand on prend pour guides, comme il le fait, Diderot, Voltaire, Jean-Jacques, et autres auteurs du dernier siècle. Aussi devint-il athée, matérialiste; et, pour mieux le définir, il se trouva être à charge à lui-même, et réduit à désirer le néant.

Rassasié de ces plaisirs frivoles qu'offre Paris, et par lesquels il s'était laissé emporter, n'ayant rencontré ni paix ni repos pour son imagination exaltée, il espéra les obtenir dans les voyages, et parcourut une partie de l'Europe; mais nulle part il ne put trouver la paix, le repos, parce qu'il les cherchait loin de la re-

[1] 2 vol. in-8°, Paris, chez Delloye, libraire.

ligion, qui peut seule les donner. Alors il revint auprès des siens, qui habitaient la Bretagne ; et sa vie ne s'y écoulait pas plus heureuse, lorsqu'il connut Élisa Hermant, fille d'un marchand de draps, ancien valet de chambre de son père. Il s'éprit de cette jeune fille, modèle de vertu et de modestie, et l'épousa malgré sa famille, dans l'espoir qu'elle lui apporterait le bonheur. Il fut encore trompé dans son attente, parce qu'il ne l'avait cherché que dans l'amour de la créature, et non dans l'amour de Dieu, qui seul peut l'offrir véritable : aussi, au bout de quelques mois, son âme fut peut-être plus vide qu'auparavant.

On voit par le peu qu'on vient d'analyser qu'aucun sentiment chrétien ne se montre chez M. le comte de Rhodes ; il n'y avait chez lui que cette science profane qui laisse le doute partout : aussi se demandait-il souvent : *Que suis-je?* Au lieu de chercher à s'éclairer sur la voie qui devait le conduire à la vérité, que fait-il? il repousse tout ce que lui disait Élisa sur la paix et la sécurité que procure la religion ; bien plus, il jette son trouble dans l'âme de son épouse croyante, et l'amène à douter elle-même des vrais principes qu'elle avait reçus dans son enfance. Celle-ci, pour faire cesser son trouble, engage le curé, M. Richard, à venir la visiter. Comme les apôtres, ce bon prêtre visite la comtesse, et cherche à apporter quelque soulagement à son âme en la fortifiant de ses avis; Jules s'émeut de cette visite, il ose tourner en dérision le calme du curé ; et, après que celui-ci s'est retiré pour prier Dieu pour eux, il dit à Élisa :

« Est-ce que toutes les jouissances de la terre ne sont pas sans » saveur? Tu ne m'aimes donc plus? Je le crains. » Et comme Élisa jetait un cri, il s'empressa d'ajouter : « Oh! si je t'aime, » pauvre femme!.... je t'aime, car l'idée de te laisser seule sur » cette terre m'importune. »

Voilà donc que la pensée du suicide était entrée dans la tête du comte, et il désirait que la comtesse la partageât, car il lui dit encore : « Pourquoi donc ne pas me suivre? » et la jeune femme répond : « Je ne t'ai pas refusé. »

Le lendemain du jour où les deux époux avaient échangé les paroles que l'on vient de rapporter, le vent avait soufflé toute la

journée. Sur le soir, le comte proposa une promenade vers la grève. Le curé les y suivit avec ce calme que donne seule la confiance en Dieu. Jules, dont l'âme était bouleversée, trouvait que le spectacle des élémens en courroux sympathisait avec lui. Bientôt les fureurs du vent augmentèrent à un tel point qu'elles auraient emporté Élisa si elle n'eût rencontré un abri, où le curé se réfugia également. Ce fut pendant ce bouleversement que le comte les abandonna.

Élisa, croyant que son époux avait péri dans la tempête, fut longtems sans recouvrer entièrement la raison, tant cette perte l'avait frappée dans ses affections; mais, comme ses premiers principes étaient bons, aidée par les conseils du vénérable curé, elle reporta ses regards vers Dieu, qui répandit sur son cœur malade les consolations qu'elle n'aurait pu rencontrer ailleurs.

Comme sa santé était devenue chancelante, elle fut en Italie puiser à son soleil les forces dont elle avait besoin pour son corps, et au centre de la religion celles qui devaient réchauffer son âme. Après y avoir séjourné quelque tems, elle revint à sa terre de la Malière, et là, tout en accordant des larmes à son époux, elle se livrait à des œuvres de bienfaisance. Il eût été à souhaiter que M. Duquesnel ne nous dépeignît que les biens que faisait Mme de Rhodes, c'était là sa mission, au lieu de nous raconter les amours d'Ernest avec une nièce d'Élisa, Louise, qui est abandonnée pour une autre amie, Maria; plus loin il fait encore un roman d'Angela et Silvio. Ces épisodes étaient bons pour un feuilleton, et n'auraient pas dû entrer dans Élisa de Rhodes.

Arrivons à la conclusion. Le comte, après avoir passé quelques années en Amérique, où il n'avait pu obtenir la paix entière de son âme, quoiqu'il l'eût demandée à la solitude et aux forêts, voulut revoir son épouse : il retourna en France. On comprend quelle dut être la joie d'Élisa. Mais faisons connaître le nouveau genre de vie qu'adopta Jules. Témoin des vertus chrétiennes d'Élisa, de ses actions de chaque jour, se rapportant toutes à la gloire de Dieu et au bien de ses semblables, ses combats intérieurs cessèrent. Alors il ne chercha plus le bonheur dans la science et le vide; mais il tourna toutes ses pensées vers la pratique du

christianisme, et il trouva toute tracée la vie qu'il avait à remplir sur la terre. Il établit des mines où il appela l'ouvrier, qu'il chercha à régénérer, avec l'aide des conseils d'Élisa. Il revint par conséquent au point d'où il aurait dû partir.

Bien que la fin réponde mieux que le commencement à l'idée qu'a eue M. Duquesnel de donner un livre chrétien, on doit s'apercevoir combien il s'en était éloigné, par l'aperçu qu'on vient d'en présenter, il reconnaîtra facilement que son but a été manqué, et qu'au lieu de mettre tant d'incertitude et de doute dans l'âme d'Élisa et de Jules, il aurait mieux fait de nous les représenter appelés par leurs exemples et leurs lumières à régénérer la classe ouvrière; car tout porte à croire que c'est là qu'il a voulu faire tendre son ouvrage.

Notre jugement paraîtra peut-être un peu sévère, et cependant nous croyons être dans le vrai. Nous n'admettons pas qu'on puisse appeler bon ou utile aux mœurs un auteur qui aura employé les trois quarts de son livre à décrire les égaremens du cœur et de l'esprit, et qui ensuite se borne à employer quelques pages à le montrer pratiquant la vertu. La peinture du vice est toujours dangereuse pour les jeunes cœurs.

EUGÈNE B.



Philologie Biblique.

LE LIVRE DES PSAUMES,

TRADUIT

SUR L'HÉBREU ET LES ANCIENNES VERSIONS,

Avec des argumens, des observations critiques sur les différences de l'*hébreu* et de la *Vulgate*, et des notes explicatives, philologiques, littéraires, etc.[1];

PAR L'ABBÉ L. J. BONDIL,

Chanoine, et Professeur d'Écriture-Sainte au séminaire de Digne.

De tous les livres qui composent l'Écriture-sainte, il n'en est point qui ait été plus fréquemment traduit et commenté que celui des Psaumes : le nombre des auteurs qui, en France seulement, ont donné au public le fruit de leurs méditations sur une matière aussi intéressante s'élève à plusieurs centaines; et dans un si grand nombre il serait peut-être bien difficile d'en trouver deux ou trois qui aient envisagé leur sujet sous le même point de vue. Les uns, en effet, se sont proposé pour but d'exposer le sens littéral, d'autres le sens moral, allégorique ou prophétique ; les uns ont écrit pour l'édification, pour éclairer ou seconder la piété; d'autres ont travaillé pour faire progresser la science et l'exégèse, les uns ont traduit d'après la vulgate, les autres d'après les textes originaux.

Parmi cette multitude d'auteurs différens, il en est qui nous ont laissé des chefs-d'œuvre; ainsi les *commentaires* de Bellarmin, de de Muis, du père Berthier et de plusieurs autres ont acquis un rang qu'ils ne perdront jamais. Mais ce champ est trop vaste

[1] 2 vol. in-8°, Paris, chez Olivier Fulgence, libraire, rue Cassette, n° 8.—Lyon, chez François Guyot, grande rue Mercière, n° 39. 12 fr.

pour qu'il n'y ait pas toujours à travailler ; quelque abondante récolte qu'y aient moissonnée nos devanciers, il y restera toujours quelques épis à glaner : aux savantes recherches qui déjà ont été faites, il est permis de joindre de nouveaux aperçus ; on peut recueillir un plus grand nombre de matériaux, compulser des auteurs précieux mais peu connus, appliquer à l'herméneutique sacrée les nouvelles lumières que nous fournit chaque jour la linguistique, coordonner les matières déjà mises en œuvre d'une manière plus appropriée aux besoins de la société. Voilà pourquoi nous voyons si souvent éclore de nouveaux travaux sur cet inépuisable sujet.

M. Bondil est venu, lui aussi, puiser après les autres à cette source abondante, et son œuvre, nous ne craignons pas de l'avancer, ne sera pas sans fruit dans l'Église de Dieu. Mais avant de porter un jugement sur ce travail, il est bon de le placer sous son point de vue. Il nous semble que cet ouvrage a été spécialement composé *pour les ecclésiastiques, les élèves du sanctuaire et les fidèles*, doués d'une certaine instruction, qui veulent pénétrer à fond dans le sens de ces hymnes admirables.

Or les ecclésiastiques surtout ont besoin de comprendre les *Psaumes*, d'abord parce qu'ils doivent les réciter journellement autant par affection que par devoir, ensuite parce que bien compris, ces hymnes sacrés deviendront pour eux-mêmes une mine féconde dans l'exercice de leur saint ministère. Et cependant les *Psaumes* sont des livres de l'Ancien-Testament les plus difficiles à comprendre, et cette difficulté tient à plusieurs causes ; voici les principales :

1° Les *Psaumes*, tels qu'ils sont en usage dans l'Église latine n'appartiennent point à la traduction vulgate telle qu'elle a été rédigée ou corrigée par saint Jérome, mais à l'ancienne *version italique* reconnue fautive dès les premiers siècles. Comme ces saints cantiques se trouvaient entre les mains de tous les fidèles, on eût éprouvé trop d'opposition à en changer le texte généralement reçu ; et même la nouvelle rédaction des autres livres bibliques ne fut admise qu'après bien des difficultés et, dans quelques endroits, moyennant une espèce de compromis entre l'une

et l'autre version, ainsi que cela nous est attesté par les auteurs contemporains [1].

2° Les *Psaumes* plus que les autres parties de l'Écriture renferment, par cette raison, un grand nombre d'hébraïsmes et d'hellénismes, car ils ne nous sont parvenus que par l'intermédiaire de la version grecque. Ces hébraïsmes se manifestent surtout dans les tems des verbes, dans les particules conjonctives et dans un certain nombre de tournures de phrases.

3° Plusieurs *Psaumes*, étant mystiques ou prophétiques, renferment par là même des obscurités qui leurs sont communes avec les autres livres saints du même genre.

C'est pour obvier aux difficultés du premier ordre que M. Bondil a recouru au texte original et aux anciennes versions, et qu'il a compulsé les commentateurs les plus célèbres. Le titre du livre annonce que cette nouvelle traduction a été faite d'après l'hébreu, et cependant si on la confronte avec les autres versions françaises faites d'après le même texte, on remarquera un assez grand nombre de passages dans lesquels elle diffère de celles-ci. Cela vient de ce que les autres traducteurs ont suivi l'hébreu tel qu'il a été ponctué par les massorètes, tandis que M. Bondil a cru devoir s'affranchir de ces entraves judaïques, toutes les fois qu'en changeant cette prononciation il obtenait la leçon adoptée par les *Septante* et par la *Vulgate*, ou du moins un sens plus rationnel et appuyé par les Pères et par de savans exégètes.

Chaque *Psaume* est précédé d'un *titre* qui en indique l'objet, et même d'un *argument* qui en expose toute l'économie, lorsque cela devient nécessaire pour l'intelligence du contexte. Quant à la *traduction* en elle-même, elle nous a paru claire et facile ; M. Bondil a su éviter la prolixité des auteurs des *Principes discutés*, quoique nous eussions désiré qu'il se rapprochât encore plus dans quelques endroits de la simplicité et de la sévérité du texte.

[1] On aurait tort d'arguer de ce fait contre l'Église romaine ; il témoigne au contraire du profond respect qu'elle a toujours professé pour ce qu'elle avait reçu par tradition, et de son éloignement pour tout ce qui ressent la nouveauté.

Notre langue française est naturellement portée au verbiage, et ce n'est pas un petit mérite pour un traducteur d'avoir su reproduire toute la concision de l'original sans nuire à la lucidité qu'on a droit d'attendre de lui. Nous signalons encore dans cet ouvrage une nouveauté ou plutôt un retour vers l'antique simplicité, que nous avons déjà remarqué ailleurs [1]; c'est le rétablissement du tutoiement, banni des livres saints dans le siècle de Louis XIV comme opposé à la politesse et à l'urbanité française. Le véritable style de la Bible devrait-il se plier à toutes les exigences de mode et de la *fashion* !

Sous le titre d'*Observations*, M. Bondil a mis en tête du premier volume un traité *sur les auteurs et les titres des Psaumes*, où il partage le sentiment le plus généralement reçu, que David n'est pas l'unique auteur de ces chants divins, mais il avoue que le sentiment opposé n'est pas improbable ; le second objet de cette dissertation est plus curieux qu'utile, car il restera toujours beaucoup de vague dans l'interprétation des titres des Psaumes : aussi l'auteur rapporte-t-il scrupuleusement les différens sentiments des auteurs juifs et chrétiens, anciens et modernes.

Le second volume se divise en notes *générales* et notes *particulières*; l'auteur a eu l'heureuse idée de mettre en tête des premières une méthode courte et facile pour lire l'hébreu. En effet, dans les ouvrages qui traitent de l'Écriture-Sainte on trouve souvent cités des mots hébreux, et aucun auteur, que je sache, n'avait jusqu'ici pris soin d'initier, au préalable, à la manière de les lire, ceux qui y étaient étrangers ; d'où il arrivait que leurs *notes* étaient passées par ceux qui ignoraient la langue hébraïque, c'est-à-dire par le plus grand nombre; tandis qu'une application de quelques heures pourra mettre chacun à même de lire tous les termes hébreux parsemés dans le second volume de M. Bondil. Il donne même une idée du *verbe* et détaille les conséquences de sa briéveté. On pourrait reprocher à l'auteur d'avoir trop varié dans la transcrip-

[1] *Job et les Psaumes*, traduction nouvelle d'après l'hébreu, etc., par H. Laurens. — Voyez le compte-rendu dans le *nouveau Journal Asiatique*. Novembre 1840.

tion de quelques caractères, et d'avoir adopté dans le cours de son livre une prononciation autre que celle exposée dans sa méthode ; mais ces légères anomalies pourraient être rectifiées dans une autre édition. Telles qu'elles sont, nous sommes assuré que ces huit ou dix pages inspireront à plusieurs le goût de pénétrer plus avant dans une langue si essentielle à l'intelligence des textes sacrés.

Les paragraphes suivans répondent aux difficultés du second genre, c'est-à-dire à celles qui procèdent des hébraïsmes et des tems des verbes ; ils sont avec le reste des notes générales la partie la plus intéressante de l'ouvrage ; cette partie est en général habilement traitée. Dans l'article des *imprécations* sont notés exactement tous les passages où le psalmiste semble former contre ses ennemis des souhaits peu charitables ; nous croyons que les explications de l'auteur ne laissent rien à désirer ; nous ne les analyserons pas, dans la crainte de les affaiblir ; nous préférons y renvoyer le lecteur.

L'article suivant est l'*explication de quelques mots de la Vulgate*. Un vocabulaire dressé sur ce plan, mais un peu plus complet serait à lui seul un excellent commentaire et contribuerait puissamment à l'intelligence des textes : car on trouve fréquemment dans la Bible des expressions prises dans une acception autre que celle qui est généralement reçue, soit à cause du sens mystique qui y est caché, soit parce que l'écrivain sacré fait allusion à quelque usage des Orientaux, à des objets, à des coutumes qui ne nous sont pas familières. Ainsi, on trouve souvent le mot *corne* employé pour exprimer au figuré la *force*, et par extension la *gloire*, l'*orgueil*, parce que la corne est l'arme la plus terrible du taureau, métaphore qui a dû être familière à un peuple pasteur et agriculteur : littéralement il signifie aussi *coin*, *encoignure* ; la *corne* de l'autel, la *corne* d'un champ. Nous engageons fortement M. Bondil à soigner cette partie de son travail ; des termes très essentiels manquent à cette curieuse nomenclature : nous citerons entre autres le mot *gloire*, qui, outre son acception commune, signifie encore *Dieu*, Ps. CV, 20; *langue* ou *âme*, Ps. XXIX. 13 ; *harpe*, *lyre*, Ps. LVI. 9 et CVII. 3. D'un autre côté, l'auteur y

a inséré des termes peu difficiles; ainsi il importe assez peu de savoir que le mot hébreu *méod* ait été rendu en latin par *valde*, *vehementer* et *nimis*.

Les notes générales sont terminées par l'article du *parallélisme* non moins important pour lever bon nombre de difficultés; il est en effet impossible de lire avec attention ces divins cantiques sans remarquer que presque partout la même idée est répétée deux fois de suite en termes différens; d'où il suit que lorsqu'un membre de phrase a quelque obscurité, il faut recourir à son corrélatif pour la lever, et ainsi les deux membres s'expliquent l'un par l'autre. Ainsi ignore-t-on dans quel sens il faut entendre le mot *vellus*, Ps. LXXI. 6? mettez les deux membres de phrase en corrélation:

Descendet sicut pluvia in vellus;
Et sicut stillicidia stillantia super terram,

et vous acquerrez la certitude que *vellus* signifie ici, non la *toison* d'une brebis, comme quelques-uns l'ont cru par allusion à la toison de Gédéon, mais le *gazon* ou *un pré nouvellement fauché*.

Les *notes* particulières tiennent la plus grande partie du second volume; c'est l'explication de toutes les difficultés qui se rencontrent successivement dans chacun des *Psaumes*, avec les différentes leçons que l'on trouve dans la *Vulgate*, dans les *Septante* et dans plusieurs autres versions. Nous ne suivrons point l'auteur sur un aussi vaste terrain; nous nous contenterons de remarquer qu'il a tempéré l'aridité du sujet par de nombreuses citations des poètes grecs, latins, français, anglais, etc., qui ont rendu plus ou moins heureusement les passages les plus saillans de ces hymnes si éminemment poétiques.

Nous croyons donc que ce livre remplit exactement le but que s'est proposé l'auteur; qu'il est très propre à faciliter l'intelligence des saints cantiques et qu'il ne peut que contribuer à répandre le goût des divines écritures dans ceux surtout qui sont appelés à les interpréter à leurs frères.

L'abbé BERTRAND,
De la Société asiatique de Paris.

Nouvelles et Mélanges.

EUROPE.

ITALIE. — ROME. *Réponse du tribunal de l'inquisition sur le magnétisme.* — La question suivante avait été faite au tribunal : « Dans les opérations magnétiques on trouve une occasion prochaine d'incrédulité et de mauvaises mœurs (*Nelle operazioni magnetiche scorgendosi una prossima occasione alla miscredenza ed al mal costume*); on désirerait, pour la tranquillité des consciences, connaître quelle est à cet égard la véritable opinion du Saint-Siége.

» On n'ignore point la réponse émanée déjà de la part de la *Congrégation du St.-Office.* (Voir cette réponse, 3e série, tom. III, p. 73). Mais il serait à désirer qu'on obtînt une règle plus déterminée et plus spéciale sur cette matière.

» Quelle que puisse être la conviction individuelle de graves et religieux auteurs sur les faits précités et tous autres, comme il appartient à la sainte mère l'Eglise de juger et de décider en des causes semblables, qui sont d'une si grande importance pour la religion et pour la morale publique, il importerait grandement d'obtenir, sinon une décision formelle, au moins une règle d'après laquelle puissent se guider les gouvernemens catholiques, appelés, comme ils le sont, de Dieu à défendre la religion et à faire des lois ayant pour but de poser un frein aux mœurs publiques en veillant à leur exécution. »

Réponse de la Congrégation. — Le 22 du mois d'avril 1841, dans la congrégation générale de la sainte-inquisition romaine et universelle, tenue dans le couvent de Ste-Marie de la Minerve devant les Em. et Rév. seign. Cardin. de la sainte Eglise romaine, inquisiteurs généraux contre l'hérésie, la susdite supplique ayant été proposée, les mêmes Em. et Rév. Seigneurs ont répondu que *l'usage du magnétisme tel qu'il vient d'être exposé n'est pas permis.* — Cette décision a été approuvée le même jour par sa Sainteté Grégoire XVI.

Livres mis à l'Index. — Par décret du 30 mars 1841, approuvé le 24 mai suivant, ont été condamnés les livres ci-après : *L'Evangile du Peuple.* — *Esquisse d'une philosophie*, par F. Lamennais. — *Discussions*

critiques et Pensées diverses sur la Religion et la Philosophie, par F. Lamennais. — Les onze ouvrages suivans de George Sand : *Lettres d'un Voyageur; les sept Cordes de la Lyre; Gabriel; le Secrétaire intime; l'Uscoque; la dernière Aldini; Simon; les Maîtres Mosaïstes; Mauprat; Jacques; Leone Leoni.* — *la Bible de la Liberté*, par l'abbé Constant.

ESPAGNE. — MADRID. *Décret du régent Espartero contre l'Allocution du souverain Pontife.* — Nous avons publié dans notre n° 14 (t. III, p. 220, 3e série) l'allocution par laquelle sa Sainteté Grégoire XVI exposait aux yeux des fidèles le malheureux état de l'Eglise d'Espagne. On a vu comment il sollicitait le gouvernement de sortir de cette voie de persécution et d'injustices dans laquelle il était entré. Ces paroles ont trouvé un écho sympathique dans le cœur de tous les Espagnols fidèles. Malheureusement il n'en a pas été de même pour le gouvernement; il semble tous les jours être de plus en plus livré à l'esprit de vertige. Notre spécialité ne nous permet pas de suivre dans toutes ses phases cette lutte qui se prépare entre les Espagnols philosophes qui sont au pouvoir et les Espagnols fidèles au centre de l'unité. Nous tenons cependant à constater cette lutte par les deux pièces suivantes, qui feront connaître et la folie du pouvoir et la force de la foi des véritables prêtres.

« Comme régent du royaume pendant la minorité de la reine Isabelle II, et en son royal nom ; sur la proposition du tribunal suprême de justice et le conseil des ministres entendu ; j'ordonne :

» 1° Il sera composé et publié dans tout le royaume un manifeste du gouvernement, justifiant sa conduite scrupuleusement et d'une manière digne de lui ; exposant les offenses que l'Espagne et son Église ont reçues de la cour de Rome, depuis l'avénement d'Isabelle II au trône de ses ancêtres, ainsi que la violation de tous les droits de la souveraineté nationale commise par l'allocution du Saint-Père, tenue dans le consistoire secret du 1er mars dernier; protestant de la manière la plus ferme et la plus énergique contre tout le contenu de ladite allocution, et contre tout ce que la cour de Rome pourra tenter dorénavant pour soutenir ses injustes prétentions.

» 2° Seront livrés à l'autorité civile, tous exemplaires, publiés à Rome ou ailleurs, toutes copies manuscrites de ladite allocution, ou d'autres pièces de ce genre et sur même sujet qui viennent furtivement de Rome sous menace, pour les récalcitrans, des peines indiquées dans la loi 1 du titre 5 du liv. I de la *Novisima Recopilacion.*

» 3° Les juges de première instance procéderont avec toute rigueur et dans toute l'étendue de leur ressort contre ceux qui accomplissent, exécutent ou invoquent comme valides dans ce royaume, soit ladite allocution, soit les bulles, brefs, rescrits ou dépêches de la cour romaine, et contre les ecclésiastiques qui, dans leurs sermons ou dans les exercices spirituels, prétendent persuader de la valeur desdites pièces sans qu'elles aient obtenu *el pase* préalable. Ils se conformeront, dans l'application des peines, à la loi précédemment citée et à la loi 9, tit. 3, liv. II de la *Novisima Recopilacion.*

» 4° Les prélats ecclésiastiques accuseront, emprisonneront et livreront aux tribunaux séculiers tous les membres du clergé qui, dans leurs sermons ou dans les exercices spirituels excitent leurs fidèles à désobéir aux dispositions du gouvernement. Ils se conformeront pour cela à la 7e loi du titre 8, liv. I de la *Novisima Recopilacion.* A défaut des prélats les juges de première instance procéderont suivant la même loi.

» 5° Les *audiences* veilleront au ponctuel accomplissement des lois précitées, de la part des juges de première instance et des prélats ecclésiastiques, en ce qui engage leur responsabilité respective.

» 6° Que toutes les autorités civiles, judiciaires et ecclésiastiques sachent la ferme résolution du gouvernement de faire respecter les lois, de ne laisser impunie aucune faute, et d'exiger sévèrement et sans la moindre faiblesse, de tous ceux qui ne rempliront pas leurs devoirs, ce que la responsabilité dont il les charge amassera contre eux. Vous l'aurez pour entendu, etc. »

Madrid 28 juin 1841. — LE DUC DE LA VICTOIRE. — JOSÉ ALONSO.

Voici maintenant comment répondent à ces menaces les Espagnols fidèles, dont le nombre est encore en grande majorité dans ce pays :

Courageuse profession de foi du Magistral de la cathédrale de *Valladolid.* — Le *catéchisme* que j'ai expliqué est depuis la première parole jusqu'à la dernière, une protestation publique de ma foi, et tellement publique, qu'il n'est aucun recoin de l'Espagne où elle n'ait retenti ; d'un autre côté, comme prédicateur, je crois pouvoir me glorifier qu'aucun de mes confrères n'a protesté plus souvent du haut de la chaire avec toute la liberté évangélique.

» Malgré ces antécédens, le courrier m'a remis une lettre qui touche à la prunelle de mes yeux, qui porte le trouble dans mon cœur et me transperce l'âme. On me compare aux pharisiens qui enseignaient bien et agissaient mal ; on me fait entendre le *væ mihi quia tacui* ! on me rend

responsable de tous ceux qui se taisent dans cette ville et même hors de cette ville ; on me traite de pierre de scandale ; on me dit que je contribue à affliger l'Église par mon silence ; que je suis un lâche qui me cache aux jours de la tourmente, alors que je devrais principalement me montrer pour confesser Jésus-Christ ; on me menace de l'épithète d'hypocrite, de.....

» O ciel! je te prends à témoin avec plus d'ardeur que jamais! Un vieux Castillan, fils de vieux Castillans, fils de laboureurs catholiques, apostoliques, romains ; un prêtre qui a fait quatre solennelles professions de foi lors de la prise de possession de quatre cures qu'il a occupées successivement, et une cinquième lors de la prise de possession de sa prébende actuelle ; un prêtre qui, dans l'une et l'autre position, a enseigné ce que le Catholicisme enseigne....., un chrétien de mon caractère, et dans ma position, ne doit pas supporter des allusions, des imputations, des menaces si terribles, et puisque ni mon livre, ni la chaire ne suffisent plus pour rendre témoignage de ma foi, pour prévenir ou dissiper le scandale que mon silence fait naître, dit-on,. ... veuillez, Messieurs les rédacteurs, faire connaître à tout le monde, et imprimer dans le *Catholique*, en gros caractère que le *Magistral* de la sainte église cathédrale de Valladolid conserve intact, grâces à Dieu! le sacré dépôt de la foi qu'il a reçu dans son baptême ; qu'il confesse publiquement cette foi ; qu'il proteste de l'intégrité de sa foi devant toute l'Église, devant tous ses fils, tant fidèles que rebelles et devant tous les hommes ; qu'il déclare accepter, appuyer, vénérer et accueillir avec toute obéissance les décisions du Père commun des fidèles, pasteur universel du troupeau de Jésus-Christ et successeur de saint Pierre, le Pontife romain ; qu'il déclare accepter, appuyer vénérer et accueillir avec toute obéissance tout ce que Sa Sainteté mande, ordonne et dispose dans son allocution tenue le 1er mars de cette année dans le consistoire des cardinaux, et adressée à l'église espagnole ; qu'il déteste de tout son cœur et de toute son âme le noir athéisme, le brute indifférentisme et l'impie philosophisme, ces monstres dont l'apparition a été vue avec horreur par l'Espagne dans ces jours mauvais ; qu'il anathématise le socinianisme, le luthéranisme, le protestantisme, le voltairianisme.., toute cette foule d'hérésies qui inondent l'Espagne, et plus que tous les autres, si c'est possible, l'astucieux jansénisme, cette hérésie qui n'a pas sa pareille dans tous les siècles , qui prétend opiniâtrement être catholique, et plus catholique que le catholicisme lui-même.....

» Dites, MM. les rédacteurs, que le Magistral de Valladolid , comme chrétien catholique, apostolique, romain, est prêt à aller en prison, en

exil, à l'échafaud, avant de cesser de confesser et de protester comme il vient de le faire ; avant de cesser de détester et d'anathématiser les erreurs sur lesquelles il vient de jeter l'anathème.

» Que l'auteur de la lettre sache (par *el Catolico* qui se lit sur tous les points de l'Espagne) que le vieux *Magistral* n'a pas oublié l'exemple du vieil Éléazar, que cet anonyme rappelle ; et que dans l'occasion, il saurait imiter cet exemple ; car bien qu'il n'ait pas la présomption de subir une mort volontaire sans faiblir avant la consommation du sacrifice, il a la ferme croyance que le Rédempteur le soutiendrait, et que le vainqueur de la mort lui donnerait la force de la vaincre aussi ; que l'auteur de la lettre sache que, loin d'être irrité de l'amertume de son langage, le vieux Magistral le remercie mille fois de l'occasion qu'il lui fournit de manifester en face du monde sa foi et ses sentimens religieux, d'une manière plus expresse, si cela se peut, que dans son Catéchisme, et dans la chaire évangélique ; qu'il sache enfin que le *Magistral* ne craint pas le martyre, car Dieu en est le prix ; s'il craint quelque chose, c'est seulement son imprudence dans la cause du martyre ; car ce n'est pas la mort mais bien la cause de la mort qui fait le martyre.

« Je vous le répète, MM. les rédacteurs, dites tout cela au monde, en caractères qui puissent se lire à dix aunes (*varas*) de distance, et si votre journal ne peut le comporter, composez un supplément à mon compte, et tirez-le à un nombre d'exemplaires suffisant, pour qu'il n'en manque nulle part.

« Votre, etc. SANTIAGO JOSÉ GARCIA MAZO.

« Valladolid, 22 juin 1841. » (Extrait de l'*Univers*.)

ASIE.

CHINE. — *Statistique officielle de la population, des terres et des revenus de ce vaste empire.* — M. G. Pauthier vient de traduire du chinois un opuscule[1] qui terminera les controverses long-tems débattues sur la population, l'étendue et les revenus du Céleste empire. Ce sont les Chinois eux-mêmes qui, par l'organe de l'interprète, nous donnent leur avis décisif sur ces questions, dans le onzième livre du *Grand Recueil des Statuts administratifs de la Dynastie régnante*, comprenant le recensement de la population, le dénombrement des terres et la répar-

[1] *Documens statistiques officiels sur l'empire de la Chine*, traduits du chinois, par M. G. Pauthier. Paris, F. Didot. Prix, 10 fr.

tition des impôts. L'édition de l'ouvrage original, sur laquelle M. Pauthier a fait son travail, est postérieure à 1812, date que l'on ne peut considérer comme trop ancienne, vu la difficulté des communications. Les événemens dont cette extrémité de l'Orient est aujourd'hui le théâtre donnent un très grand intérêt à ces chiffres, dont nous ne citerons ici que les totaux.

La population, divisée en *contribuables*, hommes faits (au dessus de 16 ans), et en *bouches*, femmes et enfans, pour les 18 provinces, sans y comprendre les 8 bannières tartares qui résident à Pékin, monte à 361,693,179 âmes.

En dehors des frontières se trouve une population dépendante de la Chine, qui n'est dénombrée que par portes et par feux, et que le recensement élève à 193,823 feux.

Le dénombrement des terres ne comprend que celles qui sont mises en culture ; il donne pour total 7,915,252 kings ; mais il existe deux espèces de *king*, l'une valant environ 3 hectares 60 ares, l'autre 22 hectares 35 ares; et rien n'indique dans les documens qu'elles sont les parties calculées relativement à la première mesure, et quelles sont celles qui se rapportent à la seconde. En prenant un terme moyen, on aurait pour le chiffre des terres cultivées en Chine vers 1812, 102,660,818 hectares; ce qui est à peu près le tiers de la surface du pays, mesurée géographiquement.

Les impôts s'élèvent :	En monnaie d'argent, à	246,341,056 fr.
	En monnaie de cuivre, à	360,224
	Total	246,701,280

Il faut ajouter à cela environ 4,000,000 et 1/2 d'hectolitres de grains, et 5,000,000 et 1/2 de bottes de foin, dont la valeur ne peut être estimée au dessous de 60,000,000 : ce qui ferait un total approximatif de :

300,000,000 fr.

Un pareil budget doit paraître très modéré relativement à une population de 361,000,000 d'âmes; mais il faut observer qu'outre cette somme de contributions régulières, il existe encore une foule d'impôts indirects en pelleteries et produits de diverses sortes; plus des droits en numéraire établis à l'entrée des villes principales. Il faudrait tenir compte aussi de toutes les ressources que peut employer un gouvernement despotique et patriarchal pour déguiser l'étendue de ses exactions. Enfin, pour ne rien négliger, il faudrait savoir quels services la nation chinoise obtient de son gouvernement pour l'argent qu'elle lui donne ; comment

sont gérées les diverses branches des fonctions administratives et judiciaires; comment la police veille à la sûreté des biens et des personnes; dans quel état se trouvent les voies de communication, etc., etc. Et, dans tous les cas, le chiffre donné ci-dessus ne pourrait encore se comparer qu'avec celui de l'impôt foncier des états européens.

Nous terminerons cet aperçu en mettant en regard les chiffres officiels donnés par M. Pauthier et ceux de M. Balbi, qui depuis quelques années font autorité dans cette matière.

	Population.	Revenus.
	âmes.	
M. Balbi,	170,000,000	980,000,000 fr.
M. Pauthier,	361,693,179	300,000,000 fr.

AMÉRIQUE.

CARTE DE VÉNÉZUALA — M. Arago présente à l'Académie de la part du gouvernement de cette république espagnole, une carte de son territoire. Ce travail immense a été dressé par M. le colonel Codazzi, d'après les ordres du congrès de la république, et l'a occupé depuis dix ans. Il vient à Paris pour faire lithographier cette carte, qui sera un ouvrage véritablement national. Dans l'impossibilité d'employer les triangulations, il a fallu procéder partout par déterminations absolues d'une grande exactitude; toutes les montagnes ont leur hauteur déterminée au moyen de baromètres et de chronomètres très bien réglés. M. Codazzi présente en même tems des cartes réduites, d'abord pour les différens cours d'eau de la république; puis pour le pays, avec les noms anciens et nouveaux des Indiens; enfin, une réduction de la grande carte, avec indication des forêts vierges, des plaines et des régions cultivées.

Bibliographie.

MOTIFS QUI ONT RAMENÉ A L'ÉGLISE CATHOLIQUE UN GRAND NOMBRE DE PROTESTANS; par l'abbé Rohrbacher, docteur de l'Université catholique de Louvain, Chanoine honoraire de la cathédrale, Directeur du grand séminaire et membre de la Société royale de Nancy. *Seconde édition revue et corrigée.* Paris, 1841, V. A. Waille, éditeur, rue Christine, 3; 2 vol. in-18. Prix : 2 fr. 50 c.

M. l'abbé Rohrbacher, Docteur de l'Université catholique de Louvain, vient de publier une nouvelle édition, en 2 volumes in-18, des *Motifs qui ont ramené à l'Église catholique un grand nombre de Protestans.* On sait que ce recueil, composé par son auteur en 1827 pour la Société catholique des bons Livres, a pu de la sorte être répandu à un nombre prodigieux d'exemplaires. Aussi le bien qu'il a déjà fait est-il incalculable. Le voici aujourd'hui dans un nouveau format, le plus portatif de tous, et avec des additions importantes. Le premier volume contient : 1° Lettre de M. Laval, ci-devant ministre à Condé-sur-Noireau; lettre retouchée, sur la demande de l'auteur, par un de nos meilleurs écrivains, M. l'abbé Gerbet; 2° Deux lettres de M. le comte J. de Maistre à une dame protestante et à une dame russe; Huit Lettres de Fénelon à des personnes protestantes, sur l'autorité de l'Église; exposition de la doctrine de l'Église catholique sur les matières de controverse, par Bossuet; 3° Deux lettres de l'abbé Rohrbacher à Messieurs de la *Revue protestante*, lettres qui sont demeurées sans réponse. Le second volume contient : 1° l'excellent *Catéchisme de controverse*, par le P. Scheffmacher; 2° Les cinquante raisons qui ont déterminé le duc de Brunswick à quitter le luthéranisme pour se faire catholique, et qui doivent déterminer tout protestant réfléchi à suivre son exemple.

Les cinquante raisons du duc de Brunswich, opuscule très rare, qui terminent le second volume, et les deux Lettres de M. l'abbé Rohrbacher qui terminent le premier, ont été ajoutées à la nouvelle édition des *Motifs*. Nul doute que l'ouvrage plus complet encore et offrant maintenant un résumé si décisif et si concluant de toute la controverse avec les protestans, ne parvienne à ramener, comme il a déjà fait, un grand nombre de nos frères séparés à l'Église catholique, dès qu'ils voudront le lire sans prévention et dans le seul but d'éclairer leur foi et leur conscience.

TABLEAU GÉNÉRAL DES PRINCIPALES CONVERSIONS QUI ONT EU LIEU PARMI LES PROTESTANS et autres religionnaires depuis le commencement du 19e siècle ; par l'abbé Rohrbacher, docteur en théologie de l'Université catholique de Louvain, directeur au grand séminaire de Nancy, etc., seconde édition revue, refondue et considérablement augmentée. 2 vol. in-18, prix 2 fr. 50 c. et par la poste 3 fr. 50 c.

Le tableau général des principales conversions qui ont eu lieu parmi les protestans depuis le commencement du 19e *siècle*, que vient de publier M. l'abbé Rohrbacher, forme le complément et le pendant indispensable du livre des *Motifs* du même auteur. On y trouve réunis dans l'ordre le plus méthodique, tous les *exemples*, comme celui-ci contient tous les *motifs* qui peuvent déterminer les protestans à rentrer au sein de l'Église. Nous ne saurions trop recommander à tous nos lecteurs ces deux excellents ouvrages dont l'ensemble offre aux catholiques un témoignage aussi concluant qu'admirable de la vérité de leur foi, seule basée dans l'unité et sur une tradition non interrompue, seule éternellement vivante et douée du don des conversions.

HERBIER DU NORD *agricole, médical, horticole, économique et emblématique*. Tel est le titre d'un ouvrage de botanique, entrepris à la fois pour propager la connaissance des végétaux phanérogames et l'appliquer aux diverses branches d'industrie où son utilité se fait le plus sentir.

L'*herbier du nord*, qui embrasse tout le nord de la France, y compris la Flore parisienne, paraît par fascicules de 15 plantes du prix de 3 fr. 50 c. Les collections spéciales de plantes agricoles, médicinales et de graminées se paient 4 fr. Le prix est de 4 fr. 50 c. pour les herbiers génériques et emblématiques. Chaque échantillon de cet herbier est placé dans une feuille de papier blanc, in-folio, accompagnée de la note imprimée.

Deux *herbiers* manuscrits se publient en même tems, aux prix de 2 fr. 50 c. et 1 fr. 25 le fascicule. Les collections partielles se paient protionnellement à celles de l'herbier imprimé, ci-dessus. Le 34e fascicule de ces herbiers a paru, et seulement le 27e de l'herbier imprimé au n° 1er.

La première livraison se compose des fascicules publiés. Les autres se font à la volonté des souscripteurs, les frais de port, atténués le plus possible, étant à leur charge. Les herbiers manuscrits se livrent *franco* à Paris par 10-50 fascicules à la fois.

Chaque livraison est payable par un mandat sur la poste.

L'*herbier du nord* est publié à Boulogne-sur-mer. S'adresser à l'auteur

éditeur, M. Lechartier, par lettre affranchie. — On fait aux séminaires une remise de 15 pour 100.

ORIGINES ET ANTIQUITATES CHRISTIANÆ, auctore F. Thoma M. Mamachi, ordinis prædicatorum, theologo casanatensi, deinde sacri palatii apostolici magistro, *editio altera*, aucta et locupletior sub auspiciis claris. viri Aloysii Mouttino-Lima, olim oratoris Brasiliani Parisiis et Romæ.

L'ouvrage sur les *Origines et les antiquités chrétiennes* du père Mamachi est un des plus importans qui aient paru dans ces derniers tems. Il est surtout indispensable à une époque où l'on prend un soin si particulier de prouver nos croyances par les monumens historiques, et cependant cet ouvrage est presque impossible à trouver. La Bibliothèque royale n'en connaît que les 4 premiers volumes; la Bibliothèque mazarine n'a que le 5e; nous ne croyons pas qu'il existe à Paris un seul exemplaire du 6e vol. C'est ce qui nous a fait accueillir avec plaisir le *prospectus* suivant, qui a paru à Rome l'an dernier, et que nous reproduisons ici.

« Le nom du P. *Thomas Marie Mamachi*, la lumière de l'ordre des frères prêcheurs, et maître du sacré palais apostolique, est si célèbre auprès des théologiens et des érudits, qu'il serait parfaitement inutile d'en faire l'éloge. Il honora en même tems et l'ordre dont il fit partie et le pays où il vécut. Les grands ouvrages qu'il publia successivement lui méritèrent l'estime des savans non seulement en Italie, mais encore au delà des monts. Mais entre tous ses ouvrages, celui qui a pour titre *Origines et Antiquitates christianæ* est sans doute celui qui a le plus de réputation, quoique malheureusement l'auteur, dérangé par d'autres travaux, n'ait pu le mener jusqu'à la fin. Il parut de 1749 à 1775, en 5 volumes in-4°, auxquels il faut ajouter une partie du 6e, auquel il manque un grand nombre de planches, qui devaient reproduire des *monumens très curieux*, pour servir de preuves au texte.

Il est inutile de rappeler ici l'accueil qui fut fait à un travail si érudit et si important; qu'il suffise de dire que l'auteur, commençant par le nom même des chrétiens, parle tout au long de l'origine et de la propagation de la foi, des coutumes des premiers chrétiens, de la hiérarchie ecclésiastique, et de tous les sujets quelconques qui ont appartenu ou appartiennent encore à la religion. Toutes ses notices sont puisées à des sources certaines, et solidement prouvées. Son ouvrage est la contrepartie et souvent la réfutation de celui que *Jo. Bingham* avait publié à Londres en 1708, réimprimé en 1724.

« Cet ouvrage, d'une si grande valeur et d'une si grande utilité, est cependant devenu très rare, parce qu'il n'en a pas été fait de 2[e] édition. Comme cependant il est de plus en plus recherché de tous ceux qui s'occupent des antiquités sacrées, nous avons pris le parti de le réimprimer, en donnant : 1° toute la partie publiée par Mamachi; 2° en continuant celle qu'il a laissée inachevée, mais en suivant exactement ses traces. Les *monumens*, en assez grand nombre, découverts depuis sa publication seront rappelés et expliqués dans cette édition d'après les doctes personnages qui s'en sont occupés. Il y a donc tout à espérer que cette édition sera supérieure à la première.

L'ouvrage paraîtra en 34 *livraisons*, grand in-4°, composées chacune de 10 feuilles avec couverture imprimée; chaque livraison coûtera 80 *bayoques* (4 francs). On s'abonne à Rome à la *typographie de Salviucci*, place des Saints-Apôtres; et au bureau des *Annales de Philosophie*, à Paris.

HISTOIRE DE L'ABBAYE DU MONT-CASSIN, depuis l'année de sa fondation jusqu'à nos jours, divisée en 9 livres, et enrichie de notes et de documens; par D. Louis Tosti, religieux du Mont Cassin[1].

Nous recevons du mont Cassin le *prospectus* suivant, que nous allons traduire, en le recommandant à l'attention de nos lecteurs.

« Comme aujourd'hui les esprits se sont épris d'un grand amour pour les faits qui se sont passés pendant l'époque que l'on a appelée le *moyen âge*, c'est toujours une bonne œuvre de venir au secours de ces amateurs en recherchant dans les anciens manuscrits, et en exposant des faits nouveaux, quels que soient les hommes qui les aient opérés. C'est dans cette intention que je me suis occupé d'écrire l'*Histoire de l'Abbaye du Mont Cassin*, dont personne n'ignore le nom, et dont cependant peu connaissent l'origine; comment et quelle part ont pris ses solitaires à ces événemens merveilleux du moyen-âge, où prit naissance la civilisation italienne. Quand on connaîtra comment cette abbaye a été la mère et la principale maison de l'ordre de saint Benoît, comblée des faveurs des papes et des princes, pourvue de vastes seigneuries, placée à la porte du royaume de Naples, et toujours la première sur le passage des étrangers, qui l'ont dévasté ou conquis, alors on aura envie de connaître avec encore plus de détail toute son histoire.

[1] *Storia della Badia di Monte Cassino*, dall' anno di sua fondazione fino ai nostri giorni, divisa in libri nove e illustrata di note e documenti, di D. *Luigi Tosti*, Cassinese.

» Grâce à Dieu, nous voilà arrivés à une époque où les esprits (ceux au moins d'un grand nombre) dégagés des entraves de la philosophie Voltairienne, sont disposés à plus d'impartialité pour juger l'Eglise Romaine et les institutions religieuses. Au moyen âge, les papes et les ministres de l'Église s'élevèrent comme un rocher sur le chemin des peuples qui marchaient à la civilisation, comprimant les féroces superstitions, les ambitions turbulentes; aujourd'hui, dans le pontife Romain on révère le Père, qui recueille dans la maison du Seigneur les peuples et les princes, comme une famille, dont il tempère la hardiesse avec le pouvoir des clefs, et qui les dirige dans la véritable voie de la civilisation avec la sagesse de l'Évangile. C'est pourquoi ceux qui veulent étudier l'enfance des générations présentes pour connaître comment elles sont arrivées à la virilité, doivent d'abord arrêter leurs regards sur l'Église, qui, comme une mère et une maîtresse, a refait les esprits gâtés par la corruption et la férocité, qui mènent à la barbarie. Et puisque l'ordre monastique de saint-Benoît fut, je puis bien le dire, le bras par lequel l'Église a opéré cette grande régénération, l'étude de l'histoire d'une abbaye comme celle du Mont Cassin ne sera ni ingrate ni inutile pour ceux qui étudient le moyen-âge, et n'offrira pas un sujet stérile aux méditations des vrais philosophes.

» Si nous retranchons les moines auteurs des chroniques, qui ont rendu de si grands services à l'histoire nationale, nous ne trouvons personne autre que le père *Gattola*, qui se soit occupé de l'histoire du Mont Cassin. Mais ce père, tout docte qu'il était dans la science des diplômes et des juridictions de l'abbaye, n'a cherché qu'à les confirmer et à les conserver dans les volumineux ouvrages qu'il a publiés.

» Raconter avec ordre les événemens du Mont Cassin, les mettre en rapport avec ceux qui se sont passés dans le royaume, c'est tout le but que je me suis proposé en entreprenant d'écrire l'histoire de cette abbaye; et pour cela j'ai interrogé les vieux monumens des archives du Mont Cassin, dont je publierai la plus grande partie, et en entier, à la fin de chaque livre; et comme dans les manuscrits c'est une chose curieuse à voir que les *costumes* des hommes du moyen-âge, les formes du gouvernement féodal, en un mot, la physionomie des générations écoulées, qu'aucun monument ne peut mieux nous faire connaître que les manuscrits, j'en publierai un grand nombre, qui verront le jour pour la première fois.

» Et, pour contenter le désir naturel que chacun a de voir quelque chose qui ait appartenu en quelque sorte aux fameux personnages qui

ont vécu dans ces tems reculés, j'aurai soin de publier les *autographes* de ceux qui, par leur dignité ou par leurs actions, sont devenus les plus célèbres. Ainsi il sera, je pense, fort agréable de voir l'*écriture autographe* d'un Désidérius (Victor III), d'un Hildebrand (Grégoire VII), de Jean de Médicis (Léon X), du grand capitaine Gonzalve, de Pierre de Tolède, de Vitoria Colonna, de Merlian de Nole, de Saint-Gal, de Bassanus et de plusieurs autres.

» Et comme un des traits les plus glorieux de l'histoire du Mont Cassin consiste dans le soin béni (*benedetta cura*) qu'ils mirent à transcrire les ouvrages des anciens ou des contemporains, j'aurai soin de donner une *notice des manuscrits* les plus précieux, ayant soin de noter ceux qui contiennent quelque chose d'inconnu. Je ferai en sorte enfin de faire connaître les *anciens dessins, figures et ornemens*, qui se trouvent sur ces manuscrits, pour l'avantage des beaux arts.

» Tout mon ouvrage sera divisé en 9 livres, suivis, chacun, d'une série particulière de *documens* et de *notes* à l'appui.

» Tout l'ouvrage sera renfermé en 3 volumes, chaque volume composé de 20 feuilles environ ou de 320 pages grand in-8°, et 10 *dessins lithographiés* avec soin, intercallés dans le texte, ou imprimés séparément. — Le prix de chaque volume cartonné sera pour les 500 premiers souscripteurs de 13 *carlins napolitains* (5 fr. 20). Le premier volume paraîtra au mois de septembre 1841, le second en janvier 1842, et le troisième en avril. — Il y aura quelques exemplaires sur papier vélin, dessins sur papier de Chine, dont le prix sera de 25 carlins.

» On souscrit à Naples à la *polygraphie de Philippe Cirelli, strada dell' Egiziacca à Pizzofalcone, n° 7*; — et au bureau des *Annales de Philosophie chrétienne*, à Paris.



ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 20. — Août 1841.

Enseignement ecclésiastique.

DU RÉTABLISSEMENT

DES CONFÉRENCES ECCLÉSIASTIQUES

et de la Faculté de Théologie de Paris.

Deuxième article [1].

Nous avons déjà fait connaître les conseils que Mgr. l'archevêque de Paris donne aux prêtres pour remplir les différens devoirs de leur ministère : dans ce second article nous allons exposer quelles ont été ses intentions dans le rétablissement de la *Faculté de théologie;* c'est ici que nous le verrons développer tout le plan de l'enseignement scientifique de la religion. On remarquera surtout comment il prouve la nécessité d'une étude et d'un *enseignement historique à introduire dans la théologie.*

Pour faire mieux comprendre la nécessité de cette amélioration dans les études cléricales, Mgr. expose d'abord quel a été l'état de l'enseignement ecclésiastique depuis 40 ans.

« Depuis le concordat de 1801, on suit dans les séminaires une méthode dont nous avons loué les avantages pour l'enseignement élémentaire de la science sacrée. Ils sont tels à nos yeux, que nous ne consentirons jamais à ce qu'elle subisse des changemens

[1] Voir le 1er article au n° 18, t. III, p. 455.

notables. Mais si elle est utile dans ces saintes maisons, *elle ne l'est pas dans les leçons publiques.* Il faut faire une exception en faveur des thèses, et nous en dirons incessamment le motif.

» Il faudrait remonter bien haut dans le passé, pour trouver dans les écoles de Sorbonne et de Navarre des professeurs intéressant vivement leurs auditeurs, tout en suivant la méthode scholastique qu'ont illustrée saint Thomas et Suarez. Sans l'adopter tout entière avec ses formes arides et sévères, les professeurs de la Faculté de Théologie de Paris ne purent, pendant le 18e siècle, se faire goûter de la nombreuse jeunesse cléricale qui fréquentait leurs leçons. Et cependant ces professeurs étaient instruits, savans même, ainsi que le prouvent leurs ouvrages et les doctes censures qu'ils rédigèrent contre les livres anti-chrétiens : ils étaient d'ailleurs les juges de l'admission aux grades, et du rang plus ou moins distingué des gradués. Pourquoi ce qui était pratiqué dans les séminaires avec succès par de jeunes maîtres de conférence, ne pouvait-il réussir dans les cours publics professés par des hommes d'un savoir éminent, que la jeunesse cléricale avait d'ailleurs tant d'intérêt à se rendre favorables ? L'expérience pourrait nous suffire ; car elle est certaine, et serait attestée au besoin par des témoins encore vivans. Mais le motif n'est pas difficile à indiquer. Les élèves des séminaires n'avaient pas le tems suffisant pour préparer, écouter, résumer un double enseignement. Ils faisaient tout cela pour celui qu'ils recevaient au séminaire, parce qu'il leur était plus utile. Son utilité venait et vient encore de sa forme plus familière. Les anciens maîtres de conférence y permettaient, et les professeurs actuels y permettent des interrogations ; ils en font eux-mêmes. Ils ne craignent pas des répétitions toutes les fois qu'ils les jugent utiles ou nécessaires. Ils ne négligent aucun moyen d'être facilement compris. Astreints généralement à la méthode scholastique, *ils la laissent de tems à autre*, parce qu'il est des développemens, des comparaisons, des applications où elle est moins avantageuse. C'est par le même motif qu'ils remplacent quelquefois l'idiome latin par la langue maternelle. Rien de semblable ne pouvait alors et ne pourrait encore aujourd'hui se faire dans une chaire publique.

Les élèves des nombreux séminaires de Paris allaient tous les jours, à la vérité, occuper les bancs d'une classe avec une assiduité exemplaire, *mais avec la résolution de ne pas même écouter les doctes leçons qui y étaient données;* elles étaient complètement inutiles, et elles devaient l'être, parce qu'elles devenaient un double emploi, sous une forme moins à la portée des élèves. Ces mêmes inconvéniens expliquent comment les hommes distingués, qui, depuis 1808, ont composé la Faculté de Théologie, n'ont pas obtenu plus de succès. »

Mgr. expose ensuite quelle sera la méthode suivie par les professeurs nouveaux qu'il a appelés à la Faculté de Théologie.

« Fallait-il recommencer un état de choses dont l'expérience a si bien démontré l'inutilité? Nous ne l'avons pas pensé. Nous ne conserverons de ce régime que ce qui a pu vivre avec lui. L'*argumentation* dans les thèses publiques était employée avec succès, et elle le sera encore pour les candidats aux grades, s'il en est qui soient désireux de les prendre, malgré qu'ils n'aient eu depuis 30 ans d'autre but que d'attester de louables efforts couronnés par un succès plus ou moins brillant. On s'y préparait dans les séminaires, on devra s'y préparer encore, avec cette différence, qu'avant d'avoir terminé leurs études élémentaires, les élèves n'iront pas faire une promenade inutile, et perdre un tems si précieux.

» En donnant aux leçons de la nouvelle Faculté une forme différente, nous avions un écueil à éviter. C'était celui qu'elles ne devinssent des expositions de doctrines trop vagues; qu'on n'y substituât aux preuves simples et claires de nos dogmes, consacrées par le suffrage de nos meilleurs apologistes, des considérations qui ne peuvent les remplacer. A la vérité, il en est qui ne sont pas sans utilité, si on les met à leur place, si elles sont purement accessoires, et non présentées comme ce que l'Eglise catholique peut produire de plus décisif pour sa défense; si, outre l'exactitude pour le fond de la doctrine, elles sont énoncées dans un langage convenable, et non avec des expressions insolites; si elles sont liées naturellement au sujet, et non forcées, singulières, bizarres même, ce qui n'est pas inoui parmi les écrivains de notre

époque. Entre deux voies, dont l'une ne devait être suivie par personne, tout le monde en convient, et dont l'autre n'aurait pu être fréquentée sans danger, il en est une que nous avons préférée, parce qu'elle doit conduire aux plus heureux résultats. Elle se recommande plus que toute autre par l'autorité des écrivains qui ont le mieux mérité de l'Eglise; par sa supériorité pour combattre les erreurs de notre époque; par le secours qu'elle donnera à des études ecclésiastiques approfondies. Tous ces avantages ne peuvent être obtenus dans des études solitaires; ils le seront facilement dans des cours publics, tels que nous allons les ouvrir.

Méthode pour le cours du dogme.

» Nous avons déjà suffisamment indiqué quelques-unes des conditions de cette méthode, lorsque nous avons dit que, dans toute discussion, il *fallait poser nettement l'état de la question, former un plan où les divisions soient naturelles, l'enchaînement des idées rigoureux, et où tout ce qui forme une saine logique, soit sévèrement respecté.* Nous nous bornerons à ajouter ici, qu'en employant cette méthode dans les chaires de la nouvelle Faculté, elle y sera appliquée principalement à *développer les preuves par tous les monumens qui appartiennent à la science sacrée.* Elle aura donc un *caractère historique.* La religion catholique, vous le savez, essentiellement fondée sur des faits, doit être mieux connue, à mesure qu'on les interroge avec plus de soin. Et c'est aussi ce qui a toujours été pratiqué avec succès, soit dans les vives polémiques qui ont agité le christianisme, soit dans l'exposition pacifique de ses dogmes ou de sa discipline. Entendons-nous d'abord sur la nature de ces faits; par faits, nous désignons plus particulièrement les professions de foi de l'Eglise, ses décisions, les opinions énoncées ou soutenues par ses docteurs, ses lois et ses règlemens de toute espèce, ainsi que les *monumens* qui sont l'expression de sa discipline ou de sa doctrine. Tels sont, par exemple, les écrits des Pères, les liturgies, les actes des Conciles. Voilà des faits qui entreront dans nos cours. Ils tendent tous à établir que la règle de la foi ou des mœurs, à laquelle se soumettent les catholiques, possède le caractère d'unité, d'universalité et d'apos-

tolicité : *Quod ubiquè, quod semper, quod ab omnibus creditum est*[1].

» Remarquez la conduite des défenseurs, comme des ennemis de l'Eglise, pendant les trois derniers siècles. Sans doute qu'on a beaucoup raisonné en dehors des faits, ou en ne leur faisant jouer qu'un rôle secondaire; mais on les a aussi beaucoup explorés. C'est dans cette étude des traditions, que des savans laborieux, et quelquefois d'illustres génies ont trouvé des matériaux pour composer les ouvrages que nous consultons avec le plus de fruit, où nous trouvons le plus d'agrément, que nous retenons avec moins de peine. Nous voulons que nos professeurs parlent au public des erreurs de l'époque, avec la méthode suivie par Bossuet pour combattre celles de son tems, avec la méthode qu'ont adoptée nos meilleurs apologistes pour répondre aux attaques des philosophes du 18e siècle, pour repousser le schisme de la constitution civile du clergé. Nous leur demandons de faire l'histoire des erreurs anciennes, avec moins de développement que ne l'ont fait les docteurs qui les ont combattues au tems où elles agitaient l'Eglise, mais néanmoins en faisant parler ces témoins de notre foi. Saint Irénée nous dira ce qu'étaient les hérétiques de son siècle. Pélage, les donatistes, les manichéens seront caractérisés et jugés par saint Augustin; les Ariens, par saint Athanase et saint Hilaire. — Les organes les plus illustres de la vérité catholique nous peindront en peu de mots les novateurs qui ont essayé de l'altérer. Il suffit, pour cela, de choisir avec discernement un certain nombre de passages qui définissent mieux, soit la vérité avec les argumens et le caractère de ses défenseurs, soit l'erreur, ceux qui l'ont propagée, leur caractère, leurs argumens, leurs moyens de la répandre. Pour écrire et parler ainsi avec une certaine supériorité, il faut de longues et patientes études, des méditations non moins assidues. Il faut faire l'histoire de chaque dogme, la généalogie de chaque erreur; ce qui conduit toujours infailliblement à démontrer la légitimité du premier et l'illégitimité de la seconde. — L'Eglise a des titres pour chacun des en-

[1] Vinc. Lirin, *Commonit.* cap. II.

seignemens qui forment son immortel domaine, comme une famille probe peut en montrer pour chacun des biens qui composent son patrimoine.

» L'utilité d'un tel enseignement est fondée non seulement sur la nature de la doctrine catholique, mais aussi sur le consentement unanime des chrétiens. Par leurs principes, les protestans devaient se borner à interprêter la Bible; mais, en dépit de leur système religieux, ils sentaient si bien la puissance des faits, qu'ils faisaient tout au monde pour en obtenir un témoignage favorable. Les catholiques devaient les suivre dans cette route : ils l'ont fait, et avec un grand succès. A des faits partiels, signes équivoques d'une opinion isolée, il ont opposé ces faits généraux qui résument et proclament l'opinion de l'Eglise. Telles sont les décisions des conciles œcuméniques, et les autres monumens propres à constater la profession de sa foi. Bossuet a été plus loin : après les faits honorables au catholicisme, il a réuni ceux qui accusaient les novateurs d'innombrables variations; et par ce travail, il leur a porté un des coups les plus décisifs.

» A quelle époque a-t-on vu le rationalisme plus ardent, plus libre de toute contrainte, que dans le tems actuel? Cependant jamais il ne réclama davantage l'autorité des faits. Les déistes, les naturalistes, les écrivains qui ne reconnaissent aucune autorité dans les traditions, ne cessent d'y recourir. Ils interrogent toutes les littératures orientales, les théogonies, les cosmogonies, les livres philosophiques et théologiques de toutes les contrées où se fixèrent les premiers habitans du globe. Pourquoi un zèle si contraire à leurs principes? C'est que ces principes sont contraires à la nature de l'homme, et que le respect pour les faits y est très conforme. Mais si, comme nous en sommes les malheureux témoins, des esprits faux, passionnés, s'en emparent pour les faire servir au triomphe de quelque système anti-catholique, qu'ils ont longtems caressé, et auquel ils finissent par attacher toute leur gloire, faudra-t-il que l'Eglise, toujours si empressée d'invoquer les traditions, se condamne au silence? Non, sans doute; elle fera parler ses monumens; et sa parole noble, limpide, pleine de

candeur et de simplicité, prévaudra sur des inductions ingénieuses, brillantes, mais mensongères.

» L'enseignement de la Faculté n'aura pas seulement un *caractère historique*, il aura un *caractère dogmatique*, puisque les faits seront principalement des dogmes ou les preuves de ces dogmes, les luttes dont ils auront été l'objet, ou les circonstances des tems, des lieux, des personnes au milieu desquelles ils auront été débattus. Le professeur citera les monumens qui établissent chacun d'eux, les autorités qui le consacrent, et fera remarquer les liens qui les unissent tous ensemble. En un mot, il y aura une doctrine complète avec ses principes, ses démonstrations, ses applications.

Méthode pour le cours de morale.

» S'il s'agit d'une règle de morale, de celle, par exemple, qui concerne l'usure, après avoir établi la doctrine actuelle de l'Église, le professeur examinera l'enseignement des Pères; mais en faisant remarquer par quelles dispositions de la loi civile le taux de l'intérêt était réglé, dans quelles circonstances, avec quels abus il a été pratiqué.

» En faisant le même travail sur les théologiens scholastiques, sur les casuistes modernes, il jettera un grand jour sur cette importante et difficile question.

» La Liturgie, qui appartiendrait naturellement au cours de droit-canon, fera partie de celui de morale. Quel intérêt n'offre pas l'histoire du culte catholique, de chacun de ses rites, et en particulier de ceux qui sont employés dans l'administration des sacremens!

» En choisissant au hasard d'autres questions, nous y trouverions un intérêt digne de notre attention; et en les approfondissant, nous y puiserions des connaissances variées, qu'un bon esprit saurait, sans beaucoup d'efforts, rendre pratiques.

» L'avantage de cette marche est de rendre à chaque doctrine, à chaque décision, sa physionomie, d'indiquer le vrai point de vue pour les juger. Mais ce serait un service incomplet rendu à la vérité, si des faits on ne tirait des inductions victorieuses; si, à

l'aide du raisonnement, on ne poussait l'erreur jusque dans ses derniers retranchemens; et, quand il s'agit de la morale, si on n'établissait clairement la règle pratique qui découle des faits invoqués.

»Voilà comment l'enseignement théologique peut être tout à la fois historique et doctrinal.

»Tel sera donc l'esprit général des deux premiers cours, de *celui de Dogme* et de *celui de Morale*.

Méthode pour le cours d'Hébreu.

« Une méthode différente devra nécessairement être employée dans le *cours d'Hébreu*. Après avoir fait connaître la langue qu'ont parlée Moïse et les autres auteurs de l'ancien Testament, langue si utile pour bien entendre les saintes Ecritures, le Professeur réformera les interprétations erronées ou trop hardies d'Outre-Rhin, et qui sont moins le fruit d'une connaissance approfondie de la langue, que le résultat de l'influence exercée sur les philologues de cette contrée, par un audacieux rationalisme.

Méthode pour le cours d'Ecriture sainte.

» Le *Professeur d'Ecriture sainte* ne s'écartera pas de la méthode suivie dans les séminaires. Depuis que, séparé des autres parties de la théologie, cet enseignement forme un cours distinct, il a toujours été *affranchi de la méthode scholastique*. Cette méthode peut néanmoins être appliquée, et elle le sera, mais pour les thèses publiques seulement, aux questions si importantes de l'authenticité, de l'intégrité et de la divinité des livres saints. Mais le Professeur n'y est point astreint dans les leçons qu'il donnera sur ces questions, qui appartiennent aussi à la théologie dogmatique; en les exposant, la tâche la plus importante du Professeur sera de résoudre les doutes dont elles ont été l'objet de la part des déistes du 18e siècle, et de la part des naturalistes allemands.

» Dans l'examen de ces mêmes questions, le Professeur touche légèrement à plusieurs faits qui appartiennent aux *sciences naturelles* et à celles de la *chronologie*.

» En faisant l'historique de chaque livre de la Bible, et surtout en donnant la solution des difficultés qui s'y rencontrent, il ne lui sera pas difficile de connaître les mœurs, les lois, les arts, la théologie païenne, les annales des anciens peuples, si souvent mêlés à l'histoire sacrée.

» Dispensé par le Professeur d'Hébreu de la critique grammaticale, par celui d'Eloquence sacrée d'examiner quel usage les Pères ont fait de l'Ecriture, et quel est celui que doit en faire un orateur chrétien, le Professeur d'Ecriture sainte ne le sera pas néanmoins d'expliquer les sens divers des livres inspirés, de faire sur leur style, et sur leur poésie en particulier, des remarques littéraires.

Méthode pour le cours d'Histoire ecclésiastique.

» Le Professeur d'*Histoire ecclésiastique* a une grande carrière à parcourir, en se bornant, comme il devra le faire, à rétablir les faits nombreux qui, au grand préjudice de l'Eglise, ont été altérés ou mal exposés, soit par les historiens mécréans, soit par des catholiques peu favorables à la juridiction ecclésiastique, soit par des écrivains imbus d'autres préjugés, soit par des hommes peu instruits. C'est dire assez qu'il doit purifier l'histoire civile et politique de l'impur alliage qui nous la rend si pernicieuse.

» Le Professeur d'Histoire ecclésiastique n'aura point à exposer l'enseignement traditionnel de l'Eglise sur la doctrine catholique, ni la méthode de orateurs chrétiens, qui l'ont annoncée dans les différens siècles. Il se bornera à rétablir les autres faits dénaturés par les ennemis de l'Eglise.

» Cette tâche, bien remplie, sera d'une immense utilité. Il faut un préservatif contre cette foule d'ouvrages où le christianisme, l'esprit et le caractère de l'Eglise, sont méconnus ou calomniés. Si un bon Professeur ne peut par lui-même porter au mal un remède efficace, il peut mettre sur la voie de le réparer, en formant pour l'avenir des historiens éclairés sur tous les faits qui intéressent la religion. Que de ténèbres répandues sur la science de l'histoire, qui ont également enveloppé celle de la religion! Aujourd'hui, plus que jamais, on se sert de la première, sinon pour

rendre la seconde odieuse, du moins pour la confondre avec des institutions purement humaines, et quelquefois avec des institutions funestes et mensongères.

» En rétablissant les faits sous leur véritable jour, en discutant les griefs, si souvent reproduits, d'ambition, d'intolérance, et beaucoup d'autres, le Professeur fera toucher au doigt ce qui, dans les événemens qu'on nous oppose, est condamnable, mais appartient aux seules passions de l'homme ou au malheur des tems ; ce qui est juste, et qui pourtant est condamné injustement par des préjugés irréligieux ; ce qui est mêlé de bien et de mal, parce qu'à l'action de la religion est venue se joindre l'action de l'erreur.

» Le Professeur ne se bornera pas à des réfutations partielles ; mais il montrera le vice radical de ces systèmes, où tous les faits sont contraints de mentir pour le triomphe de quelque paradoxe puéril ou insensé, qui suffit néanmoins à établir la célébrité des inventeurs. S'il plaît à l'un d'eux, par exemple, de trouver dans une nation le principe *immuable*, *permanent*, *identique*, il trouvera des prêtres, des magistrats, un peuple, *tenaces*, *persistans*, *opiniâtres*, dans tous leurs actes. Malheureusement pour l'auteur, ce peuple sera un peuple très mobile, auquel l'histoire ne fait nullement le reproche que lui adresse l'historien. Ce même écrivain est systématiquement anti-catholique ; dès lors, il faut qu'en dépit de toutes les liturgies des premiers siècles de l'Eglise, publiées au 5e, et des écrits des Pères, dont le langage est aussi clair que celui du Concile de Trente, le dogme de l'Eucharistie n'ait été professé qu'au 9e siècle.

» Il n'admet pas de révélation ; dès lors il faut que l'idée de la Divinité chez les anciens Gaulois ait été *une conquête de l'esprit humain*. *Sa conquête*, du reste, ressemble beaucoup au panthéisme. Il soutient, après un rêveur allemand, Herder, que du culte des objets matériels l'homme s'est élevé à la déification des agens de la nature, et plus tard à celle des lois générales qui la régissent. L'histoire dit tout autre chose ; car elle nous montre ces erreurs à la suite de l'oubli d'un Dieu créateur, conservateur, juge de l'homme, maître de l'univers. Mais où serait la gloire d'un his-

torien, s'il était d'accord avec les annales les plus anciennes, les plus authentiques du genre humain? Le Professeur d'Histoire ecclésiastique s'efforcera de rendre une telle gloire éphémère; et, par des monumens irrécusables, lui prouvera son erreur : il démontrera, la chose est facile, que non seulement les historiens obscurs de notre époque, mais que les plus célèbres doivent, avant tout examen des monumens, être lus avec méfiance, parce que sur les mêmes faits ils mettent en avant les assertions les plus tranchantes et les plus contradictoires; qu'ils semblent animés d'une folle émulation, pour colorer, dénaturer, torturer, inventer le passé au profit de leurs sympathies, de leurs répugnances ou de leurs rêves.

» Tous les faits intéressant la religion nous ont été transmis par des milliers de témoins, qui, pendant 18 siècles, n'ont cessé de parler tous les jours et dans toutes les contrées catholiques un langage qui est au fond le même. Hé bien! ces faits n'auront pas été connus par ces organes si nombreux, si désintéressés; mais ils ont été subitement révélés à un jeune écrivain, qui seul en connaît la date, le sens, la valeur, et en saisit le vaste ensemble[1]!

» Gémissons, chers et dignes Coopérateurs, de tant de présomption et d'audace; mais ne nous bornons pas à de stériles gémissemens. Faisons servir au triomphe de la vérité un des moyens employés depuis quelques années, avec tant de succès, au triomphe de l'erreur. Telle sera la tâche tout à la fois glorieuse et utile que nous imposons au professeur d'*Histoire ecclésiastique*; et nous invitons à la partager tous ceux qui auraient un goût décidé et de l'aptitude pour les études historiques.

Méthode pour le cours d'Éloquence sacrée.

» Après avoir exposé les règles de l'*Éloquence sacrée*, le Pro-

[1] « Cette dernière réflexion peut être faite également sur le cours de *Dogme* et de *Morale*. Elle y revient même plus naturellement; mais nous ne voulons indiquer ici que l'obligation où sera le Professeur d'Histoire de combattre les faux systèmes historiques, et montrer par des exemples tout ce qu'ils ont de dangereux.»

fesseur de ce cours fera parler les Pères les plus éloquens, leurs heureux ou faibles imitateurs. Ne perdant jamais de vue le but pratique de son cours, il ne se bornera pas à citer leurs chefs-d'œuvre, il fera remarquer avec plus de soin encore leur parole simple, leur style abondant en images, en similitudes, en traits et en expressions empruntées à la Bible. S'il fait admirer les discours prononcés dans des circonstances extraordinaires, qui ont favorisé les mouvemens de la plus haute éloquence, il n'aura garde d'oublier le ton habituel de leurs homélies, de leurs instructions, quand ils s'adressaient à des artisans ou à des laboureurs.

» Après les Pères, viennent les Prédicateurs trop esclaves de la *méthode scholastique*, ou trop engoués des *philosophes* ou de *poètes païens*, ou mêlant sans discernement les maximes d'*Aristote* avec celles de l'*Evangile* et avec tous les souvenirs de l'antiquité sacrée et profane. La critique de ce genre de prédication ne sera ni sans intérêt, ni sans utilité. On pourrait la borner à comparer ces orateurs étranges avec ceux qui leur ont succédé, et qui n'ont retenu d'une méthode aride, que des plans plus réguliers, remplis par des pensées solides, chrétiennes, toujours empreintes de l'esprit et de la couleur des saintes Ecritures, et toujours exprimées avec noblesse, avec simplicité, et avec cette inimitable clarté qui appartient à notre langue, et surtout à ceux qui en ont mieux possédé le secret. Nous venons de désigner les Bossuet, les Bourdaloue et les autres modèles; avec eux la tâche du Professeur sera plus facile, il lui suffira de posséder le don de sentir vivement leurs beautés. L'expression ne lui manquera pas pour communiquer ses impressions.

» Au 18e siècle, de faibles copistes se sont traînés dans la voie où le génie des modèles avait pris des élans sublimes. L'esprit, non l'esprit de Dieu et des livres saints qu'il a inspirés, mais l'esprit mondain, philosophique, les a trop souvent abaissés jusqu'au rôle de simples rhéteurs. Le Professeur montrera combien cet esprit est funeste aux orateurs chrétiens. Plus tard, il en est qui, redoutant d'être de froids imitateurs, ont cru devoir suivre une voie nouvelle. Ceux qu'anime l'esprit de foi et un zèle sin-

cère, dont l'instruction d'ailleurs solide et vivifiée par des sentimens pleins d'énergie, relevée par des images et des applications qui intéressent l'auditoire, seront utiles; sans doute, bien qu'ils ne soient pas d'ailleurs aussi sages, aussi classiques, soit dans la méthode, soit dans le style, que l'ont été les Bossuet, les Bourdaloue, les Massillon. Mais ceux qui, dénués de ces avantages, veulent innover, s'exposent à être plus qu'inutiles à l'Eglise; ils serviront tout au plus à être cités par quelque futur Professeur d'Eloquence sacrée comme des modèles d'un goût faux ou dépravé, qu'on ne saurait trop bannir de la chaire. Le Professeur, ne pouvant se livrer à la critique des orateurs contemporains, devra se borner à former, par les règles de la bonne éloquence, des Prédicateurs qui rendent cette critique moins sévère, lorsque arrivera le tems de l'écrire.

Du cours de Droit-canon.

» Le *cours de Droit-canon* est un des plus nécessaires pour compléter l'enseignement de la science ecclésiastique. Ce cours est susceptible de la méthode que suivent les professeurs de Dogme et de Morale; mais il est plus nécessaire encore de tracer les règles pratiques qui régissent l'administration des Diocèses, des Paroisses, des établissemens ecclésiastiques, ainsi que toutes celles qui intéressent les choses, les personnes, les jugemens. Nous espérons l'établir dans un délai que nous rendrons aussi court que possible. En attendant, nous croyons devoir vous faire part de l'objet de ce cours. En vous signalant ses difficultés, nous vous en ferons connaître l'importance.

» La discipline ecclésiastique, qui, depuis 1801, n'a pas changé dans tout ce qui tient à la liturgie, aux règles de l'administration des sacremens, a subi des changemens notables dans tout ce qui concerne les bénéfices ou les titres ecclésiastiques, les jugemens canoniques, et les matières mixtes dans lesquelles intervient l'autorité civile. Ces changemens tiennent à deux causes principales. Premièrement, aux dispositions du concordat de 1801, qui nous a fait rentrer dans le Droit commun par la suppression des priviléges. Ces priviléges étaient eux-mêmes l'objet

d'interprétations et de décisions multipliées. En disparaissant, ils n'ont été remplacés par aucune autre disposition, ils n'ont pu l'être par le Droit commun, qui ne renferme que des règles générales. Pour que ce Droit pût nous suffire, il faudrait qu'il fût expliqué par ce que je pourrais appeler la jurisprudence canonique de l'Eglise de France; mais les statuts, les règlemens, les usages, et si l'on veut *les libertés* qui formaient cette jurisprudence, étaient souvent fondés sur un *Droit privilégié* qui a disparu, et par cette raison ils ne sauraient être un commentaire de *Droit commun*, qui nous reste seul.

» Il n'est pas impossible, ni peut-être très difficile de tirer des principes de ce dernier des inductions, et d'en faire des applications suffisantes; mais il faut, pour y réussir, du tems et de sérieuses études au Professeur d'ailleurs le plus apte à occuper avec succès la chaire du *Droit-canon*. »

Mgr. expose ici les difficultés qui résultent des dispositions conservées par les lois civiles, et surtout du principe de la liberté des cultes et de la tolérance des religions établies. Pour la religion catholique en particulier, Mgr. fait remarquer qu'il y a des restrictions qui la frappent d'une manière contraire aux principes posés par la Charte tels que les *articles organiques* qui reproduisent la vieille *jurisprudence des parlemens*. Sur cette grave et difficile question, Mgr. fait en ces termes sa profession de foi.

« Nous ne connaissons d'enseignement du *Droit-canon*, exact, sage, conforme aux vraies traditions catholiques qu'autant qu'il aura pour effet d'inspirer plus de respect pour les lois de l'Eglise et pour celles de l'Etat, de prévenir les collisions par une distinction nette des attributions, tout en montrant d'ailleurs que les deux pouvoirs se doivent un mutuel appui. Le pouvoir spirituel doit donner celui qui vient de la conscience; le pouvoir temporel ne doit pas refuser sa protection contre des agressions injustes, ou contre des troubles violens ou arbitraires. Cela posé, nous affirmons que les lois concernant les cultes doivent, dans l'intérêt commun, universel, dans un intérêt qui est autant de haute politique que religieux, qu'elles doivent, disons-nous, concilier la liberté de l'Eglise avec la liberté civile et les justes droits du gouvernement.

» L'Eglise est indépendante par la nature de son pouvoir et par sa constitution ; ce n'est pas ici le lieu de le prouver.

» L'indépendance que le catholicisme réclame, l'esprit général de liberté qui règne dans nos lois et dans nos mœurs la réclame aussi. En effet, outre que la liberté ecclésiastique est la plus ancienne, et qu'elle a insensiblement engendré toutes les autres, il est facile de voir que, de même qu'une servitude entraîne une nouvelle servitude, de même aussi une liberté garantit et protège une autre liberté. Le pouvoir qui règnerait tout à la fois sur le temple et sur le foyer domestique, sur les biens spirituels et temporels, aurait dans ses mains un moyen infini d'oppression, qui serait en même tems un dangereux instrument de sa ruine.

» Ce gouvernement serait plus tyrannique, mais moins durable; plus violent, mais moins fort. La force d'un pouvoir ne vient pas de ce qu'il est plus étendu, mais de ce qu'il est plus aimé, plus respecté. Or, l'affection et le respect dont il a besoin sont plus exposés à être compromis, lorsqu'il assume sur sa tête la conservation de tous les droits, qu'il prend tous les genres de responsabilité, qu'il veut calmer toutes les plaintes, redresser tous les griefs. Il y a donc un danger pour un pouvoir, dans la seule extension qu'il se donne à lui-même. Mais si cette extension contredit les mœurs, les convictions, la foi d'un peuple, le danger devient certain et immense tout à la fois.

» Ces réflexions s'appliquent surtout aux Etats catholiques où le prince temporel aspirerait à être chef de la religion. La législation française n'a voulu rien de semblable ; elle ne blesse pas *essentiellement* l'indépendance spirituelle de l'Eglise. Cependant celui qui la reconstitua au commencement de ce siècle fut conduit, par un amour excessif de domination, à y insérer des dispositions dont on peut facilement abuser, et à lui imprimer des tendances oppressives. Le pape Pie VII réclama contre ces dispositions, et avec raison[1]. Le moindre de leurs inconvéniens est d'ajouter une difficulté nouvelle aux difficultés déjà si grandes qu'un

[1] Voir dans notre tome II, 3e série, p. 237, la *Protestation* du Saint-Siége.

Professeur de Droit-canon aura à résoudre. Ce qui est le plus à regretter, ce sont les conflits qu'elles peuvent amener. Sur tout cela, le Professeur de Droit-canon n'aura qu'à exprimer avec sagesse des vœux également favorables aux deux autorités. Il ne saurait être trop conciliant, et il le sera certainement. On voit d'ailleurs quelle belle carrière ce cours offre aux prêtres studieux qui désirent connaître une science aussi étendue et aussi importante. »

Après ces indications sommaires, Mgr. exhorte de nouveau tous ses prêtres à l'étude, par l'espoir de voir ces travaux ramener enfin l'antique union du *savoir* avec la *foi* et la *vertu*. Parmi les motifs qui doivent les y porter, il signale principalement *l'exemple de nos pères dans la foi.*

« C'est par cette foi invincible, que nous serons soutenus dans nos études et nos méditations sur une science dont nous pouvons dire, comme Dieu lui même qui nous l'a révélée, qu'elle est la lumière du monde. Elle soutenait les grands docteurs qui illustrèrent l'Eglise aux 4e et 5e siècles. Ils portaient comme vous, et plus que vous, chers et dignes Coopérateurs, le fardeau d'un pesant ministère; ils étaient en outre les juges, les arbitres de tous les différends, les administrateurs des pauvres, du temporel de leur église et de leur clergé; malgré des soins si divers, si nombreux, si capables de les absorber, ils *étudiaient*. Ils avaient étudié avant d'être appelés par la voix des peuples; pour étudier encore, ils voulaient rester dans leur solitude, après que cette voix les pressait d'en sortir; mais ils persévéraient dans l'étude, surtout lorsqu'elle semblait devenir impossible par la multitude des devoirs qui leur étaient imposés. Les Grégoire de Nazianze, les Basile, placés sur les grands siéges de l'Orient, n'étaient pas moins studieux que saint Jérôme dans la grotte de Béthléem. Saint Ambroise, dont la maison était envahie à toutes les heures du jour, et qui, outre les autres soins de son épiscopat, avait à lutter contre une faction ennemie et violente, lisait et réfléchissait, lorsqu'il n'était pas assiégé par la foule empressée. Saint Augustin, pendant son séjour à Milan, le surprit souvent, dans les rares intervalles qui n'étaient pas occupés par les affaires, tout

absorbé par la lecture d'un livre ouvert sous ses yeux. A cette vue, il s'arrêtait quelquefois par respect sur le seuil de la porte, n'osant l'arracher à cette méditation[1]. Saint Jean Chrysostome a composé ses chefs-d'œuvre sous le poids d'un ministère semblable, et au sein des intrigues et des dissensions qui agitaient les Grecs dégénérés du Bas-Empire. Nous sommes moins occupés, et notre société n'est pas heureusement réduite à l'état de dégradation où était tombée cette partie de l'Orient. D'ailleurs, combien de secours, qui n'existaient pas à cette époque, nous sont prodigués aujourd'hui? Voici d'autres exemples d'un amour *pour l'étude* plus admirable encore.

» Au 5e siècle, les Barbares envahissaient ou menaçaient toutes les contrées de l'Occident : tandis que l'énergie, une énergie de destruction, surabondait dans ces cœurs sauvages, avides de dévorer tous les monumens de la civilisation, et d'étendre sur l'univers le voile d'une profonde nuit, tout courage, tout symptôme de vie abandonnait cette société vieillie, qui n'avait plus d'ardeur que pour se consumer dans des guerres civiles et des disputes religieuses. C'est dans cette situation désespérée, que *de savans évêques se livraient à des études sérieuses*. Ils ne pouvaient y renoncer, malgré leurs mille sollicitudes pour gouverner, instruire leurs troupeaux, concilier les plaideurs, secourir les pauvres, calmer les dissensions, courir quelquefois au-devant des Barbares. Dans une vie si occupée, ils ne s'excusaient point sur le défaut du tems; ils donnaient à leur âme l'aliment de la science, et préparaient pour l'avenir d'immortels ouvrages. Saint Augustin et saint Jérôme écrivaient au bruit de la chute de Rome, qui retentissait alors dans tout l'univers. Le premier de ces deux docteurs est sans contredit le plus étonnant par sa merveilleuse constance, couronnée par des succès plus merveilleux encore. Livré avec ardeur aux soins de ses ouailles, l'âme et le conseil des évêques d'Afrique, chargé du poids de toutes les grandes affaires de l'Eglise universelle, réputé son organe dans les savans écrits composés pour sa défense, on l'entend une seule fois se plaindre du man-

[1] *Conf.* lib. VI, c. 3.

que de tems. Un nouvel ennemi apparaît au sein de la chrétienté, déjà en proie à tant de schismes et de sectes. Les collègues d'Augustin poussent un cri d'alarme, et le conjurent de prendre la plume pour combattre cet audacieux contempteur de la grâce de Jésus-Christ. Il répond que ses heures sont comptées, que pas une seule n'est libre; qu'il ne peut opposer à la nouvelle erreur que la prédication et les gémissemens de sa douleur.

» Contraint de céder à de nouvelles instances, il supplie son peuple de ne pas envahir sa maison à toutes les heures du jour, et de lui rendre par ce moyen quelques instans. Il est obéi pendant une semaine; mais bientôt il est assiégé une seconde fois, et il ne trouve pour son travail, toujours interrompu pendant le jour, que le tems qu'il peut dérober à son sommeil. C'est à la lueur d'une lampe, et favorisé par le silence des nuits, qu'il compose plusieurs de ses nombreux et savants traités contre les Pélagiens; et c'est à des efforts de ce genre que nous devons sans doute une grande partie de ses œuvres.

» Si nos pères n'ont pu être découragés par des catastrophes qui couvraient la terre de ruines, comment ne serions-nous pas pleins d'ardeur, nous qui vivons dans un siècle où tout semble annoncer que désormais les luttes, seules décisives, seront les luttes intellectuelles? Nous n'en conclurons pas que nous ayons à nous applaudir du Rationalisme qui domine tant d'intelligences; mais, quelque déplorable que soit cette domination, elle nous appelle, ou du moins elle devrait nous appeler plus que jamais, à méditer profondément la science sacrée. Elle a vaincu ses anciens adversaires; elle n'a pas moins de vertu et de force pour triompher de ceux de notre époque. Ils se ressemblent plus qu'on ne le pense dans leurs attaques contre la foi, comme on peut en juger par la peinture que fait des premiers saint Jean Chrysostome. On dirait que dans un style, plein d'ailleurs d'images toutes guerrières, il a voulu dépeindre l'état des esprits de notre tems. « Pressés de tous côtés, dit-il, par de nombreux adversaires, » fortifions-nous pour n'être pas atteints par leurs traits, et pour » les atteindre si nous le pouvons. Ayons donc une immense ar- » deur pour nous enrichir de la parole de Jésus-Christ. Ce n'est

» pas une seule, mais plusieurs manières de combattre qu'adop-
» tent des ennemis divers dans leur guerre incessante. Ils n'ont
» ni les mêmes armes, ni la même tactique. Le prêtre qui doit
» combattre contre tous, doit savoir toutes leurs manœuvres [1]. »

» Le prêtre étudiait alors, et triomphait des philosophes, des sectaires les plus exercés à manier la plume et la parole. Trois siècles avant saint Jean Chrysostome, saint Irénée étudiait, afin de lutter contre les hérétiques ses contemporains. Les pères du 3e siècle défendaient par leurs écrits la foi qu'ils étaient appelés à sceller de leur sang. Chacune de leurs veilles consacrée à l'étude pouvait être suivie du jour de leur martyre; et ils étudiaient cependant. L'ardeur de l'étude s'accroît au 4e siècle avec l'ardeur des sectaires. Plusieurs siècles après saint Jean Chrysostome, le Prêtre étudiait dans les cloîtres et dans les cathédrales, et personne que lui ne se livrait à l'étude. Il étudiait peu, à la vérité, lorsque chaque bourg, chaque village retentissait du bruit des combats; mais il étudiait encore. Il a beaucoup étudié au tems de saint Bernard et de saint Thomas. Au siècle de Gerson, il étudiait avec ardeur dans les Universités. Plus tard, des Evêques, des Pasteurs ignorans ou infidèles furent surpris tout désarmés par les novateurs du 14e siècle. Telle fut la cause des succès de ces derniers dans plusieurs contrées de l'Europe. Ce sont les Légats du Saint-Siége au Concile de Trente, qui en font l'aveu le plus formel et le plus explicite : « Par nous, dit-il, ont
» pris naissance les hérésies qui pullulent partout. Elles ne sont
» pas notre ouvrage, en ce sens que nous n'avons pas semé ces
» funestes épines : elles ont germé spontanément dans le champ
» du Seigneur ; mais en ne les arrachant pas, nous sommes aussi
» coupables que si nous les avions semées [2]. »

[1] *De Sacerd.*, lib. IV, n. 3 et 4.

[2] Primùm verò examinemus initium hæresum, quæ hâc nostrâ ætate passìm pullularunt : quibus si negare volumus nos principium dedisse, quia nullius hæreseos ipsi auctores fuimus; tamen cùm perversæ de fide sententiæ, tanquam vepres quædam sint et spinæ, quæ in agro Domini, qui nobis colendus commendatus est, ortæ sunt : et si illæ quidem su

Rappelant ensuite les nombreux ouvrages composés par les évêques chrétiens, et en particulier par Bossuet, Mgr ajoute :

« Pour de tels ouvrages, et pour tous ceux qui ont occupé la vie de ce grand homme, il fallait des études sérieuses et prolongées. Cependant il était évêque, précepteur des rois, et il avait débuté dans le sacerdoce par des missions. Mais, au milieu des pompes de la cour la plus brillante de l'univers, il étudie, comme devaient le faire après lui Fleury et Fénelon. Comme évêque, il a un palais ; mais, à quelques pas de ce palais, il s'est bâti une retraite. Il visite son diocèse ; mais sa voiture est un cabinet d'études, où il cause habituellement avec saint Augustin et Tertullien, ses oracles de prédilection. »

Puis, jetant un coup d'œil sur les erreurs actuelles et sur ses effets, Mgr signale en particulier le Rationalisme moderne, et fait voir combien les sciences actuelles fournissent d'armes puissantes pour le combattre :

« Nos pères ont triomphé du rationalisme antique, nous vaincrons le rationalisme moderne. Beaucoup plus répandu, et doué d'un dissolvant plus puissant, plus actif aujourd'hui, il aspire à s'emparer d'un mouvement qui se manifeste vers le bien. Il multiplie ses organes, ses tribunes, ses systèmes ; comme au tems de saint Jean Chrysostome, il a une tactique habile et variée. Quelquefois, à l'en croire, il est chrétien, ou même catholique ; l'Evangile seul manque à son christianisme. Tantôt il avoue hautement ses projets contre l'Eglise ; le plus souvent, il les déguise. Il prétend avoir la foi, et il n'a pas même une confiance ordinaire dans ses vaines théories. Ayons, nous, une confiance sans borne dans la vérité du Seigneur, qui demeure toujours ; étudions, méditons, soyons avides de lumières. Dans nulle contrée du monde nous ne trouvons à plus bas prix les trésors scientifiques utiles à

sponte, ut solent aliquando vitiosæ herbæ, pullularunt ; tamen qui non coluit quem debuit agrum, qui non seminavit, et qui pullulantes per se non statim curam adhibuit ut extirparet, non minùs quidem principium illis dedisse dicendus est, quàm si ipsas seminaverit, præsertim cùm hæc omnia à negligentiâ agricolæ ortum ducant, et incrementum habeant. *Admon. Leg. Apost. Sedis*, in Conc. Trid. Sess. 1.

nos travaux, ni des rapports plus fréquens, plus faciles, avec des théologiens instruits, avec des hommes éclairés de tous les pays, ni des objets aussi variés pour faire d'utiles observations, ni des moyens aussi nombreux de rendre notre expérience précoce et étendue. Aucun peuple ne possède une langue aussi claire, aucun ne compte plus d'auteurs habitués à porter de la précision et de l'ordre dans les discussions savantes; nous avons donc de grands moyens, un excellent instrument pour acquérir la science avec rapidité. Que nous manque-t-il pour nous enflammer d'un saint courage? de réfléchir plus souvent, peut-être, sur la grandeur et la difficulté de notre mission. Que deviendrait notre société, si la foi venait à disparaître? Voulons-nous l'y conserver, et assurer ainsi le bonheur de la France? préparons-nous à éclairer, à consoler, à réunir ce que des doctrines ennemies ont troublé, obscurci, réduit à une sorte de poussière impalpable. En pensant à l'avenir de la religion, n'oublions pas l'avenir plus prochain qui attend chacun de nous : n'oublions pas l'année, le mois, le jour qui s'écoulent. Pour les rendre paisibles, utiles aux âmes, utiles à nous-mêmes, arrachons-nous par l'étude à de vaines et dangereuses préoccupations. Méprisons les petites passions qui tourmentent les esprits oisifs; réprimons l'avidité de connaître les bruits, les bagatelles, les riens du monde. »

Puis Mgr finit en donnant ces conseils si sages pour engager les Prêtres à fuir l'oisiveté et les vaines occupations du siècle :

« Lorsque l'esprit est continuellement vide des réflexions qui transportent un Prêtre pieux dans la sphère si calme, si pure, des saintes pensées de la foi, il se traîne comme les âmes les plus vulgaires : s'il n'arrive pas jusqu'au fond de l'abîme, son âme n'en est pas moins affaiblie par l'inaction; son cœur est frivole, son esprit crédule; des bruits chimériques lui paraissent dignes de confiance. Les préférences les plus légères produisent autant de vives irritations : avide de dissipation, il ne peut supporter ni la retraite ni le repos de l'étude et de la méditation; *quietis impatiens nec valens in domo consistere pedibus suis*[1]. Sa langue ne connaît aucun frein : personne n'est plus près que lui d'être un

[1] *Prov.* VII, 2.

semeur de discorde, et il l'est ordinairement. Par faiblesse ou par ambition, il flatte les uns, et pour d'autres il est trop sévère, exagéré, injuste. S'il a une instruction superficielle, au lieu de l'employer au service de l'Eglise, il la met au service de son imagination déréglée, ou de son intérêt, ou de quelques méprisables ressentimens. Il forme des côteries, ou il en est la dupe et l'instrument, c'est-à-dire qu'il se condamne à un rôle puéril, lorsqu'il ne devient pas coupable par les divisions et les calomnies qu'il entraîne à sa suite. Savez-vous, chers et dignes Coopérateurs, quels sont les plus grands ennemis de la religion et du sacerdoce? ce sont ceux que nous venons de dépeindre. Ils le sont lorsqu'ils révèlent sans précaution un aussi triste caractère. Ils le sont encore plus, lorsqu'ils le déguisent sous les apparences du zèle et de la piété. Arrive un jour où le masque tombe, et où le clergé d'un diocèse est injustement rendu solidaire de l'avilissement de quelques-uns de ses membres; car, grâce à Dieu, ils sont très peu nombreux. S'ils font illusion, c'est qu'ils sont les seuls à élever la voix. Faites en sorte, chers et dignes Coopérateurs, qu'ils ne trouvent ni victime ni écho parmi vous, et vous les forcerez de rougir de leur isolement et de leur opprobre. »

A la suite de cette *lettre pastorale*, vient un règlement par lequel il est décidé qu'il y aura tous les mois (celui de novembre excepté) une conférence dont le sujet sera fixé par un programme émané de l'archevêque, et à laquelle seront tenus d'assister les membres du Chapitre et les Curés, Vicaires, Aumôniers, Chapelains, Prêtres administrateurs et habitués du diocèse. — Procès-verbal sera dressé de ces conférences et remis à l'archevêque, qui, chaque année, au mois de novembre, réunira en son palais épiscopal les présidens et secrétaires de chaque conférence, les membres de son conseil et quelques professeurs de théologie pour discuter les procès-verbaux des questions qui auront été traitées pendant le courant de l'année.

Telle est l'importante institution que Mgr a rétablie dans son diocèse. Nous espérons pouvoir publier quelques-uns des travaux qui seront élaborés sur quelques questions dogmatiques qui rentrent dans notre plan. A. B.

Cours de M. Letronne au collége de France.

ÉTUDE DES MONUMENS ASTRONOMIQUES

DES

anciens peuples de l'Egypte, de l'Asie et de la Grèce, conduisant à une réfutation scientifique complète du système de Dupuis.

Troisième article [1].

EXPLICATION DU MYTHE D'HERCULE D'APRÈS DUPUIS.

Hercule est le soleil d'après Dupuis. — Examen et réfutation de ce qu'il dit des *cinq* premiers travaux. — C'est un système ancien déjà réfuté. Dupuis refait l'histoire à son gré. — Histoire d'Hercule d'après l'antiquité. — Elle n'a pas connu les 12 travaux d'Hercule. — Ils n'ont été coordonnés qu'à l'époque alexandrine, au 2e siècle. — Contradictions historiques.

Hercule est l'astre puissant qui anime et féconde l'univers. La fable des douze travaux exprime la marche de cet astre à travers les douze signes du zodiaque, le poème des douze travaux n'est qu'un calendrier sacré embelli de tout le merveilleux dont l'allégorie et la poésie, dans ces siècles éloignés, firent usage pour donner l'âme et la vie à leurs fictions. A l'époque où fut composée l'*Héracléïde* ou poème sacré sur le calendrier, le solstice d'été répondait aux étoiles de la constellation du Lion. On peut donc fixer à cette constellation le départ du *Soleil-Hercule* dans sa route annuelle. Le premier animal céleste que le Soleil ou Hercule trouve en entrant dans sa carrière annuelle, à l'époque de sa plus grande force, c'est le Lion.

Premier travail. Victoire sur le lion de Némée. Il correspond au passage du soleil sous le lion céleste fixé par le coucher du matin de l'*Ingeniculus*, ou de la constellation de l'Hercule céleste [2].

[1] Voir le 2e article au n° 18, t. III, p. 455.

[2] C'est ici le moment de parler de la *théorie des Paranatellons*, dont

Deuxième travail. Hercule lutte contre une *hydre* redoutable dont les têtes renaissaient, et à la résistance de laquelle concou-

Dupuis a fait un usage perpétuel, et qui est comme la base de toutes les explications qu'il donne. Les anciens n'ayant aucun des instrumens dont nous disposons pour déterminer avec précision la position des étoiles, ne pouvaient employer ces coordonnées angulaires que nous nommons *ascension droite* et *déclinaison*, *longitude* et *latitude*. Il paraît qu'avant l'époque Alexandrine, toute l'astronomie de position était fondée sur des levers comparatifs d'étoiles. On rapportait les levers et les couchers des astres au lever et au coucher des plus remarquables d'entre eux, par exemple, de Sirius. L'intervalle de tems qui séparait le lever et le coucher de telle étoile du lever et du coucher de Sirius, étant connu par l'observation, on en déduisait par le calcul leur distance angulaire ; quand cette distance était obtenue en fonction du tems employé à la parcourir, on marquait sur une sphère la position de l'étoile par rapport à Sirius. Il est possible que certaines étoiles brillantes des constellations zodiacales aient servi de point de repère, mais le zodiaque en masse, considéré dans son ensemble, et comme zône du ciel renfermant la trajectoire du soleil et les orbites des planètes, le zodiaque, disons-nous, ne paraît pas avoir servi, dans l'origine, à déterminer la position relative des étoiles. Mais lorsque le zodiaque fut devenu le trait saillant de la sphère grecque, on remplaça l'ancienne méthode des levers comparatifs d'étoiles par celle des *paranatellons* (παρανατέλλω, se lever auprès). On appela de ce nom des astres qui se levaient ou se couchaient en aspect avec les signes du zodiaque. Cette méthode *paranatellontique*, empruntée par les Grecs aux Chaldéens, consistait à rapporter au lever de chacun des signes du zodiaque ou de leurs parties, les levers d'étoiles que, dans l'origine, on rapportait les uns aux autres, ou bien aux solstices et aux équinoxes. Dans le système de Dupuis, l'histoire mythique d'Hercule n'est autre chose qu'un calendrier sacré et *paranatellontique*, dans lequel chaque époque de la révolution annuelle du soleil et de la marche du tems est marquée par des levers et des couchers de constellations, qui se liaient aux 12 signes du zodiaque. Par exemple, le premier travail d'Hercule, sa victoire sur le lion de Némée, n'était pour Dupuis qu'un symbole du passage du soleil dans le Lion céleste ; il tâche de le prouver en disant que le Lion céleste est le *paranatellon* de l'*Ingeniculus*, c'est-à-dire, que tandis que le soleil est dans le signe du Lion, son lever correspond au coucher du matin d'une constellation appelée *Engonasis*, *Ingeniculus* ou *Hercule agenouillé*.

rait le *Cancer*, qui l'aidait à se reproduire, et piquait le talon du héros. — Passage du soleil au signe de la *Vierge*, marqué par le coucher total de l'*hydre* céleste, appelée *hydre* de Lerne, et dont la tête renaît le matin avec le *Cancer*.

Troisième travail. Sanglier d'Érymanthe.—Hercule arrive chez les Centaures, et l'un d'eux lui donne l'hospitalité. Les Centaures se querellent pour du vin, et veulent tuer celui qui a reçu Hercule. Ce héros remporte sur eux une victoire. Ce combat d'Hercule est lié à une chasse, dans laquelle Hercule prend un sanglier monstrueux, qui ravageait les forêts d'Érymanthe. — Passage du soleil au signe de la Balance, à l'entrée de l'Automne, fixé par le lever du *Centaure* céleste, celui qui donna l'hospitalité à Hercule. Cette constellation est représentée avec une *outre* pleine de vin, et un *Thyrse* orné de pampres et de raisins, image des productions de la saison. Alors se lève, le soir, l'ourse céleste, appelée par d'autres le *porc* et l'*animal d'Érymanthe.*

Quatrième travail. Triomphe d'Hercule sur une *biche* aux cornes d'or et aux pieds d'airain, qu'il prit au bord des eaux où elle reposait. — Passage du soleil au signe du *Scorpion* fixé par le coucher de *Cassiopée*; constellation dans laquelle on peignit autrefois une *biche.*

Cinquième travail. Hercule, près du lac de Stymphale, donne la chasse à des oiseaux qui sont représentés au nombre de *trois* dans un médaillon de la ville de Périnthe, frappé en l'honneur de Gordien.—Passage du soleil au signe du *Sagittaire*, consacré à la déesse Diane qui avait à Stymphale un temple, où l'on voyait les oiseaux Stymphalides. — Ce passage est fixé par le lever des *trois* oiseaux célestes, qui sont sur les bords de la voie lactée, laquelle ressemble à un grand fleuve. Ces trois oiseaux sont le *Vautour*, l'*Aigle* et le *Cygne*; près de l'Aigle est une flèche, appelée *flèche d'Hercule.*

Nous ne pousserons pas plus loin la comparaison. Ces cinq exemples suffisent pour donner une idée de la méthode de Dupuis. Il faut convenir que si ces rapprochemens n'ont aucun fondement solide, au moins ils sont fort ingénieux.

Pour pouvoir continuer jusqu'au *douzième travail* cette compa-

raison des travaux d'Hercule et de la marche annuelle du soleil, et pour parvenir à la rendre plausible et au premier abord très séduisante, il fallait que Dupuis unît à une érudition très étendue et très variée, une connaissance approfondie des sphères des différens peuples, et qu'il possédât à un très haut degré l'esprit de combinaison.

Mais tous ces rapprochemens, qui font honneur à la sagacité de Dupuis, n'ont que l'apparence de la vraisemblance ; ils ne sont pas du tout concluans. C'est ce qu'il faut prouver actuellement. Pour le faire avec clarté, nous admettrons un instant avec lui qu'Hercule est en effet le Soleil, et nous examinerons d'abord quelle est la valeur des combinaisons astronomiques qu'il emploie, pour prouver que l'histoire d'Hercule n'est qu'un poème sacré sur le calendrier. Ensuite, nous reviendrons sur l'hypothèse elle-même, et nous verrons jusqu'à quel point elle est fondée.

N'oublions pas que Dupuis suppose en premier lieu que ces fictions et ces chants sur Hercule ont été composés à l'époque où le Lion était le signe solsticial d'été, c'est-à-dire, 2160 ans environ avant Hipparque. Il faut donc de toute nécessité, pour que son système d'explications ait quelque consistance, que toutes les constellations dont il compare les levers et les couchers, aient été, dès cette époque reculée, nommées et représentées par des emblèmes significatifs.

Premier travail. Dès le début, Dupuis est obligé de distinguer le premier Hercule, ou le *dieu Soleil*, de deux autres Hercule, placés dans les constellations, mais d'un ordre inférieur au grand dieu-Soleil, dont ils n'étaient que l'image. Cette distinction est maintenue dans tout le cours de ses recherches sur Hercule. Aussi explique-t-il les fables, en les rapportant à Hercule-*Constellation* quand elles n'appartiennent pas clairement à Hercule-*Soleil* ; ce qui ne convient pas à l'un, il l'applique à l'autre. Il serait pourtant bon de choisir ; car cette dualité dans le personnage d'Hercule implique contradiction. D'ailleurs, il n'est pas vrai que la constellation de l'*Agenouillé* ait été de tout tems un emblème d'Hercule. Eudoxe et Aratus l'appellent simplement *Engonasis*, ὁ ἐν γόνασι, et Aratus déclare que, de son tems, au 2e siècle avant

notre ère, personne ne savait ce que représentait cette figure d'homme agenouillé. Du tems d'Auguste, on n'était plus embarrassé : le mythographe Hygin n'hésitait pas à dire, que cette figure était celle d'Hercule combattant. Un passage du Προμηθεὺς λυόμενος d'Eschyle [1] semblait conduire à cette explication ; et, malgré le témoignage formel d'Aratus, on concluait de ce passage, que, dès le tems d'Eschyle, l'*Engonasis* représentait Hercule Agenouillé, combattant les peuples de la Ligurie (Provence actuelle) [2].

Deuxième travail. L'explication donnée de la victoire d'Hercule sur l'hydre de Lerne est fondée sur ce que le signe de la Vierge a pour paranatellon la constellation de l'hydre. Mais l'hydre s'étend sur trois signes ; la tête se lève avec le Cancer, le corps s'allonge sous le Lion et sous la Vierge, et se termine aux derniers degrés de la Vierge. Il y aurait donc tout autant de raisons de considérer l'hydre céleste comme le paranatellon du Cancer ou du Lion, que d'en faire celui de la Vierge.

Troisième travail. Trois difficultés assez graves se présentent. 1° La Balance, dit Dupuis, signe du troisième mois, a pour paranatellon la constellation du Centaure. Cela est bien vrai ; mais il ne faut pas perdre de vue que la Balance n'a été introduite dans le zodiaque que fort tard, peut-être au tems d'Hipparque ; conséquemment, il est tout à fait impossible que, 2160 ans avant ce grand astronome, on ait songé à observer le paranatellon de la Balance. 2° Dupuis nous parle du lever du soir de l'Ourse céleste. Mais la Grande-Ourse est toujours visible sur l'horizon de la Grèce ; dès le tems d'Homère, on avait remarqué cette circonstance ; aussi le poète dit-il que la Grande-Ourse est la *seule des constellations qui ne participe point aux bains de l'Océan* [3]. — 3° En outre, la Grande-Ourse ne peut être prise pour

[1] C'est le *fragment* 1er dans l'édition de M. Boissonade, t. II, p. 212. — Voyez Strabon, liv. IV ; — Denys d'Halicarnasse, *Antiq. Rom.* I, 41 ; — Hygin, *Poet. astr.* II, 6 ; — Apollodore, l. II, ch. V, § 10, *ubi* Clavier.

[2] Les noms *mythologiques* des constellations sont, pour la plupart, de l'époque alexandrine ; il n'y a qu'un très petit nombre d'exceptions.

[3] Ἄρκτον... οἴη δ' ἄμμορός ἐστι λοετρῶν ὠκεανοῖο, *Iliad.* XVIII, 489. *Odyss.*

un sanglier. Dupuis, qui sent la difficulté, dit bien que dans les sphères orientales on peignait un porc, au lieu d'une Ourse, dans cette constellation ; mais ce fait est révoqué en doute par M. Ideler, savant astronome de Berlin, qui a examiné avec un grand soin toutes les sphères de l'Orient. D'ailleurs, quand bien même il n'y aurait pas lieu à contestation sur ce point, la difficulté ne serait qu'éludée; Dupuis serait toujours obligé de sortir de la Grèce pour trouver sur une sphère la figure d'un sanglier ; or, c'est par la sphère grecque qu'il s'agit d'expliquer le mythe d'Hercule.

Quatrième travail. Le Scorpion a pour principal paranatellon la belle constellation de Cassiopée dont le coucher du matin fixait le lever du Scorpion, et marquait le passage du soleil dans ce signe. Mais ici encore, il faut distinguer les tems et les lieux. La constellation de Cassiopée ne faisait point partie de la sphère grecque, avant le tems de Sophocle et d'Euripide, qui ont introduit les premiers en Grèce le mythe oriental de Céphée, Andromède, Persée et Cassiopée; et puis, Cassiopée n'a nul rapport avec la biche aux cornes d'or. Dupuis se tire d'embarras en ayant recours à un planisphère arabe, où l'on a conservé, dit-il, l'image d'une biche, à la place de Cassiopée. Mais encore une fois, Dupuis ne doit point sortir de la Grèce.

Cinquième travail. L'explication du cinquième travail est très ingénieuse. Encore pourrait-on objecter : 1° que, selon la tradition mythologique, les oiseaux stymphalides tués par Hercule, étaient des oiseaux de proie, fort différens du cygne; 2° Que le Sagittaire ne fit partie de la sphère grecque qu'au 6e siècle avant notre ère[1].

Il est inutile de poursuivre davantage cet examen. C'est assez de ce qui précède, pour prouver que, malgré les efforts prodigieux d'érudition que Dupuis a déployés, l'assimilation d'Hercule

v, 275. Ce qu'Ovide a traduit par : *immunemque æquoris Arcton* (*Métam.* XIII, 293), et Virgile par : *Arctos Oceani metuentes æquore tingi* (*Géorg.* I, 246). — Nous reviendrons dans la suite sur cet important passage d'Homère, quand nous étudierons la sphère grecque.

[1] Pline, II, 6.

au Soleil n'est nullement justifiée. Cependant Dupuis triomphe; il se couronne lui-même : « Si les érudits à cerveau étroit trouvent » notre marche trop libre, parcequ'elle n'est point pesante, nous » ne chercherons point à nous justifier auprès d'eux, puisque la » nature, en leur refusant le génie, les a, par là même, rendus inca- » pables de le reconnaître, partout où il se montre dans l'antiquité, » à la hauteur de laquelle ils ne peuvent s'élever [1]. »

Il nous reste maintenant à examiner l'hypothèse elle-même. Ainsi que nous l'avons déjà dit, le système hiéro-astronomique n'est pas de l'invention de Dupuis; Macrobe nous en a conservé les traits principaux ; c'était un des moyens de défense dont se servaient les sectateurs du paganisme. Eusèbe a consacré le troisième livre de la *Préparation évangélique* à combattre le sens allégorique que les adversaires du Christianisme prêtaient alors aux fables du polythéisme grec. Pour ce qui est d'Hercule en particulier, Porphyre, bien longtems avant Dupuis, le confondait avec le Soleil, et ne voyait dans les douze travaux du héros que des symboles de la marche du soleil à travers les douze signes du zodiaque. Eusèbe objectait avec beaucoup de raison contre ce système qu'il était insuffisant, puisqu'il ne rendait pas compte de tous les travaux attribués à Hercule [2]. Macrobe, après Porphyre, le soutenait par des argumens très futiles [3]. — Court de Gébelin

[1] *Orig. de tous les cultes*, livre III, *Avant-propos*, t. 1[er], p. 304.

[2] Porphyr. ap. Euseb. *Præp. Evang.* III, 11. — L'objection d'Eusèbe n'a rien perdu de sa force.

[3] Hercule, dit Macrobe (*Saturn.* I, 20), n'est pas une divinité différente du soleil : *Quippe Hercules ea est solis potestas quæ humano generi virtutem ad similitudinem præstat deorum.* Le nom de ce héros prouve bien qu'il est le soleil : Ἡρακλῆς signifie *gloire de l'air* ; or, qu'est-ce que la *gloire de l'air*? c'est le soleil qui en illumine les ténèbres natives. — La raison qu'allègue Macrobe est tout à fait puérile; on ne sait pas quelle est l'étymologie du mot Ἡρακλῆς. M. Hermann pense qu'il désigne *la vertu personnifiée, remportant la gloire*, Ἡρακλῆς· ὃς ἤρατο κλέος. On l'a fait dériver aussi de κλέος et de ἔρα, vieux mot inusité, qui signifie *terre*, Ἡρακλῆς, *la gloire de la terre* (Knight et Clavier, *Hist. des prem. tems de la Grèce*, t. I, p. 236). Si l'on s'en rapporte au Scholiaste de

et Bailly furent encore des précurseurs de Dupuis. L'idée d'employer les paranatellons appartient à notre auteur ; c'est la partie neuve, originale et vraiment ingénieuse de ses recherches sur Hercule. Mais il s'en faut bien que son excursion sur le domaine de l'histoire lui mérite les éloges qu'on ne peut refuser à la merveilleuse sagacité dont il fait preuve dans ses combinaisons astronomiques. Les preuves prétendues historiques alléguées par lui sont tout à fait inadmissibles ; les erreurs et les contradictions y abondent. L'assise principale du système commode qu'il s'est fait sur l'histoire grecque, est une hypothèse. Il suppose que, 1600 ans avant Homère et Hésiode, il y eut en Grèce un âge d'or de la poésie fille du ciel et des dieux. Dans cette haute antiquité, on composa ces poëmes sacrés sur le calendrier, dont il ne nous reste plus que le canevas, comme l'*Héracléide*, la *Théséide*, etc., dans lesquelles le soleil était célébré sous l'emblême du héros. Entre ces tems reculés où prirent naissance et se développèrent tant de fictions brillantes et ingénieuses, et ceux où vivaient Homère et Hésiode, il a dû s'écouler plusieurs siècles de barbarie en Grèce, puisque le fil des anciennes idées s'y est entièrement perdu. Homère et Hésiode ne recueillirent que de précieuses étincelles de ce feu sacré; mais les Grecs répétèrent, sans les comprendre, les chants que leurs pères avaient autrefois composés en l'honneur du so-

Pindare, « *Hercule se serait appelé d'abord Alcée, et n'aurait pris que plus tard le nom d'Hercule pour obéir à l'oracle d'Apollon :* ἔνιοι μέντοι αὐτὸν τὸν Ἡρακλέα Ἀλκαῖον καλεῖσθαι βούλονται, μετωνομάσθαι δὲ Ἡρακλῆ, Ἀπόλλωνος τοῦτο χρησμῳδήσαντος, *Schol. vet.* Pind. *Olymp.* VI, 115, où Hercule est appelé σεμνὸν θάλος Ἀλκαϊδᾶν, *illustre rejeton des Alcaïdes.* Voyez aussi Apollodore, liv. II, ch. 4, § 12, qui dit : « La Pythie lui donna alors pour la première fois le nom d'*Hercule ;* d'abord il avait porté celui d'*Alcide :* ἡ δὲ Πυθία τότε πρῶτον Ἡρακλέα αὐτὸν προσηγόρευσε· τὸ δὲ πρῶτον Ἀλκίδης προσηγορεύετο ; *ibique Clavier.*» — Diodore de Sicile (IV, 10) nous apprend « que le nom d'*Hercule* fut substitué à celui d'*Alcide* par les Argiens : διόπερ Ἀργεῖοι, πυθόμενοι τὸ γενόμενον, Ἡρακλέα προσηγόρευσαν, ὅτι δι'Ἥραν ἔσχε κλέος, Ἀλκαῖον πρότερον καλούμενον. — Voyez encore Diod. Sicul., I, 24, *ubi Wesseling*; et Servius sur l'*Enéide*, VI, 392, où Hercule est appelé *Alcide.*

leil. Les débris de ces chants formèrent l'amas confus des ruines mythologiques. Une fois rompu, le fil sacré ne fut plus renoué par les Grecs, et on n'a pu le retrouver que dans les temples de l'Égypte. Le sens allégorique de toutes ces fables n'était point connu du vulgaire ignorant, mais dans l'enseignement que recevaient les initiés aux doctrines secrètes des mystères, on leur dévoilait le sens caché de toutes ces énigmes, inintelligibles pour le peuple. Si quelques poètes pénétrèrent dans ces arcanes profonds, ils durent s'imposer silence, et craindre de divulguer ce qu'ils avaient appris.

Il est évident que de telles hypothèses, absolument dénuées de fondemens, et même dépourvues de toute vraisemblance, excluent la possibilité d'une discussion sérieuse. Dupuis invoque l'histoire à l'appui de ses idées, et, au lieu de la prendre comme elle est, il la façonne et la reconstruit au gré de son imagination. Au lieu de l'étudier dans les monumens primitifs, il a recours aux témoignages d'auteurs récens, et qui écrivirent lorsque les traditions étaient confondues et presque méconnaissables ; il choisit ses autorités, et il en apprécie la valeur, non d'après les règles d'une saine critique, mais d'après le système qu'il veut faire prévaloir. Ainsi, tout d'abord, il nous transporte dans des tems sur lesquels nous ne savons presque rien, sans s'inquiéter s'il est d'accord avec les traditions qui se maintinrent constamment en Grèce. Il renverse la chronologie unanimement adoptée, et fondée sur des documens authentiques ; il veut que 1600 ans avant Homère, les habitans de la Grèce aient possédé une astronomie très perfectionnée, qu'ils aient nommé et désigné par des emblêmes significatifs toutes les constellations, qu'ils aient eu de grands poètes, un système religieux très profond. Il affecte de mépriser Homère, Hésiode, et les poètes qui les ont suivis, ne les considérant que comme des échos inintelligens des antiques traditions. Dans son désir de faire de la mythologie grecque un ensemble raisonnable, une suite d'allégories vivifiées par un principe unique, il puise ses argumens dans les ouvrages des Néo-Platoniciens, écrivains subtils et passionnés, qui soutenaient, eux aussi, dans l'intérêt d'une cause perdue, que la my-

thologie grecque cachait sous un voile grossier un système de vérités astronomiques, philosophiques ou religieuses. Tandis qu'il répudie les monumens originaux, il se recommande de Porphyre, ce grand ennemi du christianisme, de Macrobe, de Servius, de Jean Diacre, d'Arnobe et de Martianus Capella, tous postérieurs à notre ère. Puis, si on le presse de revenir aux sources primitives, si l'on entre en défiance à l'égard de tous les auteurs qu'il appelle à son aide, soit parce qu'ils sont trop récens, soit parcequ'ils furent des hommes de polémique et de passion, il vous renvoie aux doctrines occultes des mystères, aux temples de l'Égypte, aux poésies Orphiques, et à l'*Héracléide*, grand poème qu'il semble avoir lu tant il en parle avec assurance, mais que personne ne connaît, dont aucun auteur n'a jamais dit un seul mot[1].

Après avoir fait un tel abus de l'imagination, et ainsi foulé aux pieds toutes les règles de la critique historique[2], Dupuis conclut en ces termes : « Le témoignage de plusieurs siècles et de plusieurs peuples en faveur de l'existence, comme hommes, des héros des différentes religions, dont la mémoire est consacrée par un culte, par des poëmes ou des légendes, n'est pas toujours un sûr garant de leur réalité historique[3]. La philosophie d'un seul homme vaut mieux, en ce cas, que l'opinion de plusieurs milliers d'hommes et de plusieurs siècles de crédulité. » Puis il ajoute : « Ces réflexions trouveront leur application dans la fable solaire faite sur le Chef des douze apôtres, ou sur le héros de la légende des chrétiens[4]. » Dupuis pouvait se dispenser de faire cette annonce ; car on est bien sûr, avant qu'il le dise, qu'il ne se donne pas tant de peine, uniquement pour révoquer en doute

[1] L'ancienne *Héracléide* du poète Pisandre, dont il reste encore quelques courts fragmens, n'avait rien de commun avec le poème inventé par Dupuis, quoi qu'en dise cet auteur.

[2] M. Ludwig Ideler l'appelle l'*incritique* Dupuis. *Mém. sur l'orig. du zodiaque*, lu à l'Acad. de Berlin, le 28 juin 1838.

[3] C'est ce qu'a dit depuis l'école symbolique.

[4] *Origine de tous les Cultes*, liv. III, ch. I. T. I, p. 351 et 352, et *Abrégé de l'Orig. des C.* ch. V.

l'existence d'Hercule comme personnage historique, existence qui, après tout, n'intéresse plus personne.

Puisque le beau poème de l'*Héracléide* ne nous est point parvenu, et que nous ignorons les doctrines que l'on enseignait aux initiés, nous n'avons d'autre moyen de connaître l'opinion des anciens Grecs sur Hercule, que d'ouvrir les œuvres d'Homère, et celles des poètes qui l'ont suivi [1]. Homère parle d'Hercule comme d'un héros né à Thèbes de Béotie, fils de Jupiter et d'Alcmène [2]; et même, dans deux endroits, il appelle Hercule *fils d'Amphitryon* [3].

[1] Hérodote, que Dupuis s'est bien gardé de citer, et dont l'autorité vaut mieux certainement que celle des auteurs dont Dupuis invoque le témoignage, nous apprend que toute la théologie des Grecs est fondée sur les écrits d'Homère et d'Hésiode. « On a long-tems ignoré, dit-il, » l'origine de chaque Dieu, leur forme, leur nature, et s'ils avaient » tous existé de tout tems : ce n'est, pour ainsi dire, que d'hier qu'on le » sait. Je pense en effet qu'Homère et Hésiode ne vivaient que 400 ans » avant moi. Or, ce sont eux qui, les premiers, ont décrit en vers la théo» gonie, qui ont parlé des surnoms des Dieux, de leur culte, de leurs » fonctions, et qui ont tracé leurs figures; les autres poètes, qu'on dit » les avoir précédés, ne sont venus, du moins à mon avis, qu'après eux. » Hérod. II, 53, traduct. de Larcher. — L'intéressante Dissertation de M. Guigniaut *sur la Théogonie d'Hésiode* (1835) est un excellent commentaire de ce passage d'Hérodote.

[2] *Iliad.* V, 396; XIV, 266; XIX, 98 et suiv.; *Odyss.* XI, 266 et suiv., etc.

[3] κρατερὸς παῖς Ἀμφιτρύωνος, *Iliad.* V, 392; Ἀμφιτρύωνος υἱὸς, *Odyss.* XI, 269. Heyne, Knight et Dugas-Montbel pensent que ces deux passages ont été interpolés, parce que, disent-ils, Hercule étant appelé partout ailleurs dans Homère *fils de Jupiter*, le poète n'a pu suivre deux mythologies différentes. Cette raison n'est pas suffisante pour prouver qu'il y a eu en effet interpolation; car d'abord les *petites scholies* admettent qu'Homère a bien pu suivre les deux traditions; de plus, je ferai remarquer que presque tous les poètes ont fait en cela comme Homère. Hésiode, qui donne à Hercule Jupiter pour père, ne l'en appelle pas moins Ἀμφιτρυωνιάδης (*Théog.* 316; *Scut. Herc.* 415, 432, 458). De même Pindare (*Olymp.* III, 26; *Isthm.* VI, 56. Heyne), Théocrite (XXIV. 102; XXV, 71, 152), Euripide (*Herc. fur.* 3, 353). Dans ce dernier poète Amphitryon appelle Hercule *son fils*, ὦ τέκνον (*Herc. fur.* 1087) et Hercule

Nestor, dans sa jeunesse, l'a connu [1], comme il a connu Thésée, Pirithoüs et d'autres héros [2]; Tlépolème, qui commande les Rhodiens au siége de Troie, est fils d'Hercule [3]. Sous le règne de Laomédon, Hercule s'est emparé de la ville de Troie, et l'a ravagée [4]; il a fait plusieurs autres guerres [5]; il a tué Iphitus [6]; Ulysse, visitant les enfers, y rencontre l'image d'Hercule [7], etc. Ainsi, au tems où furent composées les poésies homériques, la tradition qui avait cours sur Hercule, le représentait comme un héros, tel que Thésée, Pirithoüs, Jason, etc. Il était fils d'un Dieu et d'une mortelle; c'était un héros déifié, ἥρως Θεός, comme l'appelle Pindare [8].

Homère parle bien des travaux qu'Hercule entreprit par les ordres d'Eurysthée [9]; mais il ne dit nulle part que ces travaux fussent au nombre de *douze*. Il y a plus; c'est qu'aucun des *douze* travaux n'y est désigné, si ce n'est l'enlèvement de Cerbère [10]. Ainsi il n'est question dans Homère ni du lion de Némée, ni de l'hydre de Lerne, etc. En un mot, sauf deux ou trois faits merveilleux comme sa descente aux enfers, pour en ramener le chien de Pluton, comme sa lutte contre Junon et Pluton [11], toutes les actions

appelle Amphitryon *son père* (*Herc. fur.* 1085 et 1238. Boissonade).— Il n'y a rien d'étonnant qu'un même auteur ait suivi les deux traditions; rien n'est plus fréquent; c'est ainsi que Castor et Pollux, l'un fils de Tyndare, l'autre fils de Jupiter, sont appelés collectivement par les poètes, soit *Tyndarides*, soit *Dioscures*.

[1] *Iliad.* XI. 690.

[2] *Iliad.* I. 265 et suiv.

[3] *Iliad.* II. 653 et suiv. V. 628

[4] *Iliad.* V. 640 et suiv. XIV. 251.

[5] *Iliad.* II. 660.

[6] *Odyss.* XXI. 25 et suiv.

[7] *Odyss.* XI. 601 et suiv.

[8] *Ném.* III. 38.

[9] *Iliad.* VIII. 362; XIX. 132 et 133; *Odyss.* XI. 620 et suiv.

[10] *Iliad.* VIII. 366 et suiv. *Odyss.* XI. 623 et suiv.— Encore quelques commentateurs pensent-ils que ces passages ont été interpolés. Voy. *Iliad.* V. 392 et suiv.

[11] *Ibid.*

d'Hercule, mentionnées dans les poèmes homériques, ont un caractère historique: elles consistent en guerres et en expéditions diverses, soit dans la Grèce, soit dans l'Asie-Mineure. Enfin, après sa mort, ce héros fut transporté dans l'Olympe, et son image demeura dans les enfers [1].

Hésiode, qui vient après Homère, nomme quelques-uns des travaux d'Hercule; il parle de la victoire sur le lion de Némée [2], sur l'hydre de Lerne [3], sur Cycnus [4], de l'enlèvement des bœufs de Géryon [5], de la délivrance de Prométhée [6]; mais il ne nomme pas les autres; et rien n'indique dans ce qui nous reste de ce poète qu'il ait eu connaissance d'une tradition sur les douze travaux. A mesure qu'on descend le fleuve de la poésie grecque, on voit s'agrandir le mythe d'Hercule; chaque poète y ajoute quelque chose, soit des faits nouveaux, soit des circonstances merveilleuses. Le personnage historique devient bientôt un personnage fabuleux, auquel on attribue toutes les grandes entreprises dont on ignorait les auteurs et toutes les aventures extraordinaires qu'il plaisait aux poètes d'imaginer et de décrire. Ainsi, Pindare raconte [7] comment, la nuit même de sa naissance, Hercule au berceau étouffa deux énormes serpens que Junon avait envoyés pour le dévorer; comment

[1] *Odyss.* XI. 602 et suiv. et l'*Hymne* homérique, εἰς Ἡρακλέα λεοντόθυμον.

[2] Hésiod. *Théog.* 331.

[3] *Théog.* 315. Hercule la tue avec le secours d'Iolaüs, et la protection de Minerve.

[4] C'est le sujet du *Bouclier d'Hercule*, attribué à Hésiode. Les poètes n'étaient pas d'accord sur les circonstances de ce combat; les uns, comme Hésiode, disaient qu'Hercule était resté inébranlable; d'autres, comme Stésichore et Pindare, disaient qu'Hercule avait d'abord lâché pied; ce qui explique ce passage de Pindare: « Les armes de Cycnus mirent en » fuite l'indomptable Hercule lui-même. » Τράπε δὲ Κυκνεία Μάχα καὶ ὑπέρβιον Ἡρακλέα. (*Olymp.* X. 19 et 20. Heyne,) Voy. les *Scholiastes* de Pindare sur cet endroit, et Suchfort, *Fragm. Stésich.* p. 37.

[5] *Théog.* 286 et suiv. 980.

[6] *Théog.* 525 et suiv.

[7] *Ném.* 1re; — Théocrite, XXIV.

il poursuivit jusque *dans les contrées hyperboréennes*, la biche aux cornes d'or[1]. Stésichore parlait de Géryon comme d'un monstre ayant des ailes, six bras et six jambes, tandis que Hésiode [2] se bornait à lui donner trois têtes. C'est ainsi que plus tard, l'hydre de Lerne, qui, dans Hésiode [3], n'a rien de bien effrayant, eut sept têtes, puis neuf, puis cinquante, et enfin cent[4]; et que l'on plaça[5] jusqu'auprès des colonnes d'Hercule les états de Géryon, qu'Hécatée de Milet [6] avait placés dans l'Épire. Les Tragiques ne se firent pas faute de surcharger la légende d'Hercule. Mais, quoiqu'ils y aient ajouté beaucoup, aucun d'eux ne fait une mention expresse des douze travaux; ils n'y font pas même allusion.

Et cependant les occasions ne leur manquèrent pas. Sophocle, dans les *Trachiniennes* [7], dont le sujet est la mort d'Hercule, Euripide, dans l'*Alceste*, dans l'*Hercule furieux*, dans *les Héraclides*[8],

[1] *Olymp.* III. 30 et suiv.

[2] *Théog.* 286 : τρικάρηνον Γηρυονῆα.

[3] *Théog.* 312 : Ὕδρην, λύγρ' εἰδυῖαν.

[4] Diod. sicul. IV. 11.

[5] Apollodore, II. 5. 10. « Erythie était une île de l'Océan appelée » maintenant *Gadire*. Ἐρύθεια δὲ ἦν Ὠκεανοῦ πλησίον κειμένη νῆσος, ἣ νῦν Γάδειρα καλεῖται.

[6] Hécatée de Milet, cité par Arrien (*Anab.* II. 16). Voyez l'article *Hécatée* dans l'*Encyclopédie des gens du monde*, par Guigniaut.

[7] Dans cette tragédie, (v. 1091 et suiv.,) Hercule, atteint d'un mal incurable, rappelle quelques-uns des exploits qui ont signalé son courage invincible; et, quand il en a cité *six*, il s'arrête dans son énumération, et dit : « *innombrables* sont les autres travaux que j'ai accomplis », ἄλλων τε μόχθων μυρίων ἐγευσάμην. (v. 1103. Boisson.) Du nombre *douze*, il n'en est pas question.

[8] Dans *l'Hercule furieux* (v. 347-446. Boiss.), le chœur célèbre les louanges d'Hercule; c'était là une belle occasion; mais le chœur ne suit aucun ordre déterminé dans son énumération, et il omet plusieurs des travaux qui figurent dans la liste d'Apollodore. De même, v. 1239 et suiv. — Or, pour que le système de Depuis ait quelque stabilité, il faut absolument : 1° que le nombre des travaux soit de *douze*, 2° que ces 12 travaux soient toujours les mêmes; 3° que l'ordre dans lequel ils sont énumérés soit invariable.

Pindare, qui se plaît à célébrer le héros de sa patrie, et qui y revient à tout propos [1], auraient-ils négligé d'indiquer ce nombre *douze*, si, de leur tems, il eût été consacré par la tradition poétique? Dans tous ces poètes, Hercule figure comme un héros célèbre par son courage, sa vigueur, sa vie active et laborieuse ; mais on n'y peut saisir la moindre trace de l'opinion qui attribue à ce héros *douze* travaux principaux ; à plus forte raison, n'y trouve-t-on pas ces travaux rangés dans un ordre déterminé, comme ils le furent plus tard. Dupuis se trompe donc étrangement, quand il affirme, comme un fait incontestable, que, dans l'antiquité grecque, les travaux d'Hercule furent toujours au nombre de *douze*; il ne pouvait trouver une base plus fragile à l'explication qu'il propose du mythe d'Hercule.

Ce ne fut qu'à l'époque alexandrine que les poètes et les mythographes fixèrent à *douze* le nombre de ces travaux. Pourquoi ce nombre fut-il choisi de préférence à tout autre? On ne le sait : peut-être cela tient-il à l'influence de quelque idée égyptienne. Quoi qu'il en soit [2], c'est dans Théocrite, poète contemporain de Ptolémée Philadelphe, que ce nombre paraît pour la première fois [3]. Évidemment, il ne comprenait pas la totalité des traditions

[1] *Ném.* I. 49-52.

[2] Sur les plus anciens ouvrages d'art, tels que le coffre de Cypsélus et le trône d'Apollon Amyclen, on n'avait représenté que quelques travaux *isolés*, tels que les combats contre Géryon, l'Achéloüs, l'Hydre, Diomède, puis les pommes des Hespérides, le lion de Némée, Cerbère (Pausanias, IV. 18; V, 18); mais Dupuis veut toujours que ce soient les 12 travaux. Voyez l'*Orig. de tous les Cultes*, t. 1, p. 542, note (1)

[3] Théocr. XXIV. 80. Le devin Tirésias, qui prédit à Alcmène la destinée de son fils, lui dit : « Les Destins lui imposent *douze travaux ;* quand » il les aura tous accomplis, il habitera dans le palais de Jupiter, » etc. Δώδεκά οἱ τελέσαντι πεπρωμένον ἐν Διὸς οἰκῆν Μόχθως. Il n'y a pas de texte plus ancien où soit mentionné ce nombre *douze*. Dans les *Trachiniennes*, v. 826. Boiss.) il est bien question d'un oracle qui fixe à *douze* ans la durée des épreuves imposées à Hercule; mais, cette prédiction de l'oracle, citée aussi par Apollodore (II, 4, 12), ne dit rien sur le nombre de ces épreuves. Du reste, cette prédiction ne s'accomplit pas, puisque, se-

qui entraient dans le cadre des aventures du héros [1]; mais quoiqu'il fût tout-à-fait arbitraire et de convention, il fut maintenu comme un nombre consacré.

Entre les mains des mythographes d'Alexandrie, le fonds historique de la légende d'Hercule disparut sous les fictions les plus ridicules. Le héros, dont les poèmes homériques attestent l'existence comme homme, était devenu un personnage fabuleux, lorsque vers le milieu du 2e siècle, Apollodore l'Athénien composa son *Traité sur les dieux*, en vingt livres, où il résumait tous les travaux entrepris par l'école d'Alexandrie sur les généalogies des dieux et des héros. Cette vaste composition ne nous est connue que par un extrait, qui porte le titre de *bibliothèque* d'*Apollodore*, mais qui probablement n'a pas été fait par Apollodore lui-même [2]. C'est dans cet abrégé, rédigé avec peu de soin et peu d'exactitude, que l'on trouve la première fois une liste des *douze travaux*; cette liste est celle que Dupuis a adoptée, en la modifiant toutefois un peu d'après celle que Diodore de Sicile, écrivain postérieur à Apollodore, nous a laissée dans son *Histoire universelle*. Dans ces deux listes on découvre au premier coup d'œil l'interpolation, le mélange de toutes les traditions; les douze travaux s'y succèdent sans interruption, sans être séparés les uns des autres par les expéditions d'Hercule dans l'Asie-Mineure, le Pélo-

lon le même Apollodore (II, 5, 11), les 12 travaux d'Hercule furent terminés en 8 ans et 1 mois. Si le mot attribué au fameux Diagoras de Mélos était bien authentique, Théocrite ne serait pas le premier qui aurait cité le nombre *douze;* mais ce mot ne nous est connu que par les Scholiastes des Nuées. v. 828.

[1] Par exemple, toutes les aventures merveilleuses de l'enfance d'Hercule (Voy. Apollod. l. II, ch. IV. § 8, 9, 10.); non plus que ce prodigieux travail, accompli dans une nuit, en faveur des 50 filles de Thestius, dont parlent Pausanias (IX, 27), Tatien et le Scholiaste d'Hésiode, et qui, selon l'auteur d'une épigramme conservée dans l'*Anthologie* (liv. IV, tit. 8, ép. 6) fut le plus rude de tous.

[2] Telle est du moins l'opinion de Henri de Valois, Tannegui Lefebvre et d'Isaac Vossius; Clavier ne fait pas difficulté de l'admettre.

ponèse, la Grèce centrale, et la Thessalie, expéditions qui constituent l'histoire véritable du héros.

Voilà comment l'histoire d'Hercule, d'abord authentique et consacrée par la reconnaissance des peuples, fut modifiée suivant le caprice des poètes et des mythographes, jusqu'à devenir un tissu d'aventures prodigieuses et d'anecdotes ridicules. Dans l'origine, Hercule fut pour les Grecs un prince qui était né et avait vécu à Thèbes. Ils en firent bientôt la personnification du principe de la Force. Les anciens poètes n'avaient jamais connu que l'Hercule Thébain ; mais quand les relations de l'Orient et de la Grèce se furent multipliées, on donna le nom de ce héros à toutes les divinités étrangères dont les attributs ressemblaient à ceux de l'Hercule grec, et qui, comme lui, personnifiaient le principe de la Force, en Égypte, en Phénicie et ailleurs ; on mit sur le compte du fils d'Amphitryon et d'Alcmène tous les exploits dont la mythologie orientale avait embelli l'histoire de l'Hercule égyptien, de l'Hercule phénicien, etc. Ces dieux de l'Orient furent bientôt éclipsés par celui que célébraient à l'envi tous les poètes de la Grèce. La confusion allait toujours croissant, quand les mythographes de profession se mirent à réunir toutes les traditions qui avaient cours sur Hercule, ne distinguant ni les tems, ni les lieux. Enfin l'esprit de système s'exerça sur les fables primitives, et acheva de les rendre méconnaissables en voulant les expliquer. Alors Hercule devint le Soleil, et sa vie fut rattachée à la marche de cet astre. Cette tradition, inconnue à l'antiquité [1], fut accueillie et trouva des défenseurs intrépides.

Donc, quand Dupuis voulut connaître l'opinion véritable des anciens Grecs sur Hercule, il ne pouvait s'adresser plus mal qu'aux auteurs récens de l'école d'Alexandrie ; il devait remon-

[1] Dans les *Trachiniennes* (v. 95 et suiv. Boisson), le chœur s'écrie : « Je demande au *Soleil*, je conjure le *Soleil* de m'apprendre où est *le fils* » *d'Alcmène.* » Ἅλιον, Ἅλιον αἰτῶ τοῦτο, καρῦξαι τὸν Ἀλκμήνας. Le Soleil et Hercule ne sont pas confondus. De même, dans Théocrite (Id. 25), Hercule visite Augias, fils du *Soleil*. Aristophane, qui ne ménage guère Hercule, ne se moque jamais de l'*Hercule-Soleil*.

ter bien au-delà de l'époque où les défenseurs du paganisme, pressés par les attaques de leurs adversaires, cherchaient dans les anciens auteurs tout ce qui pouvait leur fournir quelques argumens à l'appui de la thèse qu'ils soutenaient.

Le fait que Dupuis prend pour point de départ, comme si ce fait était bien reconnu, c'est que de toute antiquité les *travaux d'Hercule* ont été au nombre de *douze*. Il les énumère dans l'ordre où ils se trouvent dans Diodore de Sicile. La liste de cet historien diffère de celle d'Apollodore quant à l'ordre suivant lequel ces travaux se succèdent[1]; or, comme rien n'est plus important dans le système de Dupuis, que de suivre un ordre déterminé, dans l'énumération des travaux; comme la moindre interversion détruit tout son système d'explications, on aimerait à savoir pour quelles raisons il a préféré la liste de Diodore à celle du mythographe. On n'en finirait pas si l'on voulait suivre Dupuis pas à pas, et signaler tous les défauts qui frappent les lecteurs attentifs dans cette partie de son ouvrage. Nous en citerons encore quelques-uns, pour montrer que la critique trouverait à s'exercer sur les plus petits détails.

1° Tout en adoptant l'ordre indiqué par Diodore, Dupuis s'écarte souvent du récit de l'historien, et puise des détails dans Apollodore. Par exemple, dans l'explication du deuxième travail, il parle d'un *Cancer*, qui concourait à la résistance de l'*Hydre;* or cette circonstance, très importante pour Dupuis, n'est pas relevée par Diodore; c'est dans Apollodore qu'il en est fait

[1] Diodore met au 3e *rang* le combat contre le sanglier d'Erymanthe (IV. 12); dans Apollodore ce combat n'occupe que le 4e *rang* (II. 5, 4); il y a encore deux différences du même genre entre les deux listes. Le 5e *travail* de celle de Diodore est le 6e dans celle d'Apollodore. Il y a pareillement interversion entre le 11e et le 12e. Ces changemens mériteraient à peine d'être remarqués dans tout autre système que celui de Dupuis; mais ses explications reposant essentiellement sur la comparaison des travaux d'Hercule et de la marche du soleil dans le zodiaque, un renversement dans l'ordre des travaux ôterait toute probabilité à l'assimilation que Dupuis prétend établir entre Hercule et le soleil.

mention [1]. — 2° D'autres fois, Dupuis s'écarte du récit de l'un et l'autre auteur. C'est ainsi que pour le cinquième travail il fonde toute son explication sur ce que les oiseaux stymphalides sont représentés au nombre de *trois* sur un médaillon de la ville de Périnthe. Or Diodore et Apollodore disent que ces oiseaux étaient *innombrables* [2]. 3° Enfin il n'est pas rare que le travail principal disparaisse sous une foule de circonstances accessoires; par exemple, à lire l'explication de Dupuis, il semblerait que le troisième travail d'Hercule est sa victoire sur les Centaures; le sanglier d'Érymanthe n'y figure que pour mémoire.

Dirons-nous que Dupuis, voulant absolument que les *douze* travaux d'Hercule fussent un symbole poétique de la course annuelle du soleil, s'est fait des idées les plus étranges sur la chronologie de l'histoire grecque? Il est forcé d'admettre, nous l'avons déjà dit, que les poésies consacrées à la gloire du héros, ont été composées à l'époque où le lion était le signe solsticial d'été, c'est-à-dire, 2160 avant Hipparque. A cette époque reculée, les Grecs devaient avoir acquis des connaissances approfondies en uranographie; ils devaient, non-seulement avoir observé les douze constellations du zodiaque et leurs paranatellons, mais encore leur avoir attribué des noms et des figures; ce qu'il est difficile de croire de la part d'un peuple enfant, et ce qui d'ailleurs est formellement contraire à tout ce que nous savons de précis sur la marche et les progrès de l'astronomie. Dupuis a donc fait un cercle vicieux, en ce que toute son explication du mythe d'Hercule est fondée sur l'existence de ces poésies anciennes, existence dont

[1] Diod. Sic. IV. 11.— Apollod. II. 5, 2.

[2] Diod. sic. : Ἐπεπόλασε γὰρ, ὡς ἔοικεν, ὀρνίθων πλῆθος ἀμύθητον. IV, 13, *ibique Wesseling.* — Apollod. : Εἰς ταύτην (ὕλην) ὄρνεις συνέφυγον ἄπλετοι. II. 5, 6, *ubi Clavier.*—On n'a pu représenter sur le médaillon de Périnthe cette multitude d'oiseaux. On en a figuré *trois* seulement, et cela suffisait pour rappeler celui des travaux d'Hercule qu'on voulait désigner. D'ailleurs, ce médaillon appartenant à une époque où toutes les notions sur Hercule étaient confondues, on ne peut en tirer aucun argument décisif.

Dupuis ne donne d'autre preuve que son hypothèse elle-même. Il n'a pas pris garde que Diodore, en rapportant les diverses traditions qu'il avait recueillies sur Hercule, a fait aussi ses restrictions, et a reproduit la distinction déjà établie par Hérodote [1]. Et puis n'y a-t-il pas quelque chose de choquant et de contradictoire à prendre pour emblème du soleil, cet astre puissant, qui anime et féconde l'univers, Hercule, jouet de la fatalité, poursuivi depuis sa naissance jusqu'à sa mort par la haine implacable de Junon, esclave d'Eurysthée, et forcé d'accomplir sous ses ordres tous les travaux qu'il plait à ce maître rigoureux de lui imposer?

On ne peut douter qu'il n'y ait un ordre déterminé dans les douze travaux d'Hercule ; mais cet ordre est purement géographique; c'est ce que prouve le tableau suivant qui donne l'ordre suivi par Diodore. Les travaux y sont rangés, d'après l'éloignement de la scène où ils ont eu lieu.

1°	Lion de Némée.	*Argolide.*	Péloponèse.
2°	Hydre de Lerne.	*Ibid.* . .	
3°	Sanglier d'Erymanthe.	*Arcadie.*	
4°	Biche Cérynite.	*Ibid.* . .	
5°	Oiseaux du lac Stymphale. . .	*Ibid.* . .	
6°	Étables d'Augias.	*Élide.* . .	
7°	Taureau de Crète.	*Crète.* . .	Hors du Péloponèse, mais en Grèce.
8°	Cavales de Diomède.	*Thrace.* .	
9°	Expédition contre les Amazones.	*Asie-Mineure.*	
10°	Bœufs de Géryon.	*Hespérie.*	
11°	Jardin des Hespérides.	*Afrique.*	
12°	Descente aux enfers.	*Extrémités de la terre.*	

L'inspection de ce tableau prouve que les douze travaux s'y succèdent dans un ordre tout à fait arbitraire, quant à l'histoire, mais déterminé , par l'ordre même dans lequel les Grecs ont acquis leurs connaissances géographiques. Souvent même on changea la tradition qui faisait de certains lieux le théâtre de tel ou tel exploit. Ainsi, l'historien Hécatée, qui précéda Hérodote, disait que le

[1] Diod. Sic. III. 73. — Hérodote. II, 43-45.

dixième travail avait eu lieu en *Épire*; plus tard, on transporta en *Hespérie* le théâtre de ce dixième travail ; de même pour la biche aux cornes d'or, les uns disaient qu'elle avait été prise en *Arcadie*; les autres supposaient qu'Hercule l'avait poursuivie jusque dans le pays des *Hyperboréens*.

Résumons toute cette discussion, et formulons les conclusions qu'a prises M. Letronne. 1° Le système hiéro-astronomique adopté par Dupuis ne lui appartient pas ; on en trouve dans Macrobe les traits caractéristiques et l'idée première. — 2° L'invention de ce système se rattache à l'histoire de la lutte du paganisme et du christianisme. Entre tous les systèmes que les païens émirent alors, figure celui que Dupuis a renouvelé, système suivant lequel les dieux et les héros ne sont que le soleil sous différentes formes. — 3° Quand on range les autorités dans l'ordre des tems, on voit naître et se développer, avec les progrès des lumières, tous ces systèmes plus ou moins plausibles par lesquels on voulut expliquer les traditions souvent contradictoires de la haute antiquité; ces systèmes dénaturent les fables, pour en rendre compte. Ainsi la fable d'Hercule, qui prit naissance en Grèce, éprouva certaines modifications, lorsque les doctrines et les cérémonies symboliques des peuples étrangers y pénétrèrent ; ces modifications, fondées sur des analogies souvent fort éloignées, défigurèrent et enfin rendirent méconnaissable la fable primitive; puis, ces analogies, plus apparentes que réelles, ayant été multipliées de plus en plus, dans un intérêt de polémique, la fable dégénéra en une allégorie à laquelle ne se prêtaient point quelques-unes des traditions conservées sur Hercule. Plus on s'éloigna des tems anciens, et plus le mythe du héros grec alla s'altérant. — 4° Dupuis est tombé perpétuellement dans la même erreur ; il a attribué une haute antiquité à des opinions qui n'ont pris naissance qu'à une époque comparativement très récente, et dont on peut suivre facilement dans l'histoire le développement successif. Il a manqué absolument de critique dans la discussion des textes et des monumens figurés, ne tenant aucun compte de la différence des tems et des lieux, rejetant le témoignage des auteurs les plus anciens pour s'attacher uniquement

à celui des auteurs les plus récens; auteurs dont l'autorité est justement suspecte, puisqu'ils ont écrit dans l'intérêt d'un système, et lorsque toutes les traditions primitives étaient défigurées. — 5° Les argumens tirés de l'existence de l'*Héracléide* sont non avenus, puisque ce poème nous est entièrement inconnu. — 6° Enfin l'autorité des poésies Orphiques n'est d'aucun poids dans la question; car ces poésies sont pour la plupart postérieures de trois ou quatre siècles à notre ère, ainsi que l'ont prouvé les travaux d'Hermann; elles sont d'environ *deux mille ans* moins anciennes que Dupuis ne le suppose.

Nous nous sommes beaucoup étendu sur l'explication que Dupuis a donnée du mythe d'Hercule, parce que c'est la partie la plus séduisante, la plus spécieuse de son système hiéro-astronomique, celle où les rapprochemens sont faits avec le plus de sagacité et de vraisemblance. Si, comme il nous le semble, nous avons ébranlé ce fondement principal de toutes ses recherches ultérieures sur les religions, nous serons dispensés d'entrer dans d'aussi longs développemens sur l'explication qu'il propose du mythe de Bacchus, et des traditions relatives à d'autres personnages qui appartiennent à la fois à l'histoire et à la mythologie : *Ab uno disce omnes.*

ÉDOUARD CARTERON.

Philologie sacrée.

SYNGLOSSE DU NOM DE DIEU,

DANS TOUTES LES LANGUES CONNUES.

Quatrième article[1].

LANGUES D'AFRIQUE[2].

1er GROUPE. *Langues de la région du Nil.*

Les *anciens Égyptiens* donnaient à la divinité différens noms et la représentaient sous divers symboles.

1° *Knef* et *Knoufis;* ils entendaient, par cette expression, le Dieu souverain, unique, qui n'est jamais né et ne mourra jamais; suivant Sanchoniaton, c'est celui que les Phéniciens appelaient Ἀγαθοδαίμων, *le bon génie.* Quelques-uns veulent que Dieu soit le même que celui qui est cité par Jamblique sous le nom d'*Hemeph* (Ημηφ). Kircher considère même ce dernier mot comme dérivé de ϩⲉⲙⲫⲑⲁ *Hemphtha*, le Tout-Puissant opérant toutes choses par le moyen de *Phtha* son fils, ἐν Φθά [3].

[1] Voir le 3e art. au n° 18, t. III, p. 428.

[2] En divisant par groupes les langues de l'Afrique, nous n'avons pas prétendu les classer selon leurs dérivations et leurs caractères respectifs; elles ne sont pas assez connues pour cela. Nous avons seulement voulu réunir comme en un faisceau celles qui sont parlées à peu près dans les mêmes parages.

[3] Voyez Plutarque, *de Iside et Osir.* — Eusèbe, *Præpr. Ev.* l. I, cap. 10. — Jamblique, *de Myst.* sect. VIII, c. 3. — Kircher, *Prodromus Coptus*, cap. 6; — et Pianciani, *Essai sur la Cosm. égypt.* dans les *Ann. de Phil. chrét.* 3e série, n° 2. — Champollion Figeac, *Egypte ancienne*, p. 244.

2° [hieroglyph] *Ptah* ou *Phtha*. Ce mot signifie le *feu*. Lorsque les traditions primitives étaient pures encore, les Égyptiens entendaient par *Phtha*, le feu générateur, cause médiate de la fécondation des êtres, ou même simplement le feu ordinaire ; mais, quand la manie de tout diviniser se fut introduite, on oublia presque sa signification première, pour en faire le plus grand et le père des dieux. Les Grecs traduisirent ce mot par Ἥφαιστος, et les Latins par *Vulcanus;* ces deux mots signifient aussi *le feu*. Selon d'autres auteurs *Phtha* exprime l'idée d'*opifex*, *artifex*, *constitutor*, *ordinator ;* mais par cette traduction ils donnent plutôt l'idée que les Égyptiens se faisaient du dieu *Phtha* que la signification de ce terme[1].

Dans l'écriture hiéroglyphique, on rendait encore ce mot par un monogramme figuré de ces diverses manières : ○+, ⊕+, ⊕ et ♀ qui représente le *monde* ou l'*œuf générateur*, symbole fréquent dans la cosmogonie égyptienne, et le *thau* ou la *croix*, caractère mystérieux qui offrait l'image de l'instrument de la *régénération* des hommes[2]. On pourrait voir aussi, dans ce monogramme, l'origine du mot copte Φϯ *Phtha*, écrit seulement avec deux consonnes sans voyelle, contrairement au génie de l'idiome, et qui ne serait que le signe ⊕+ dédoublé ⊕+.

3° [demotic characters]. Ces caractères *démotiques* offrent sans nul doute l'idée de *Dieu ;* mais, d'après M. de Robiano, ils n'ont pas une épellation propre, ce sont plutôt des hiéroglyphes cursifs que des caractères phonétiques. Alors ils devaient se prononcer *Phtha*, puisque c'était le terme le plus universel pour exprimer la divinité[3].

[1] Clem. Alex. *Admon.* IX, n. 6. — Ammien Marcell. l. XVII, cap. 6. — Court de Gébelin, *Hist. du Calendr.* p. 180. — *Annal. de Phil.* 3e série, t. I. — La Mennais, *Essai sur l'ind.* t. III, p. 239.

[2] Kircher. *Prodrom. Coptus*, p. 164. — *Annales*, 3e série, t. III, p. 190.

[3] *Etudes sur l'écrit. les hiérogl. et la langue d'Egypte.* — *Ann. de Phil. chrét.* t. IX, p. 214.

4° *Amon* : ce nom exprimait, suivant Jamblique, l'*esprit créateur et formateur du monde*[1].

5° L'*Épervier* n'avait pas non plus d'épellation particulière, il exprimait la divinité en général, d'après Clément d'Alexandrie[2] et la plupart des anciens auteurs[3]. Lorsqu'on voulait désigner des divinités particulières, on chargeait la tête de l'épervier de différens attributs.

II. Les *Coptes.*

1° ⲫϯ *Phtha;* plusieurs savans s'obstinent à ne voir dans cette expression qu'une abréviation de ⲫⲛⲟⲩⲧⲁ *Phnouta* ou ⲡⲓⲛⲟⲩⲧⲁ *Pinouta*, qui est le mot suivant précédé de l'article. Il ne faudrait pas s'en rapporter au témoignage des Coptes, très ignorans en fait d'antiquité. C'est la transcription du hiéroglyphe égyptien rapporté ci-dessus ; il est ainsi écrit sans voyelle, par la raison que nous avons indiquée. Dans les anciennes traductions de l'Écriture sainte il correspond souvent au mot hébreu יהוה *Yéhova*[4].

2° ⲚⲞⲨⲦⲀ *Nouta*, et ⲚⲞⲨⲦⲈ *Nouté* en dialecte saïdique, ⲚⲞⲨⲦⲒ *Nouti* en memphitique et ⲚⲞⲨϮ *Nout* en bachmourique ou oasitique, ont tous trois la même racine et sont les termes les plus ordinaires pour exprimer *Dieu ;* ils sont ordinairement précédés de l'article Ⲡ *p* ou Ⲡⲓ *pi*[5].

3° ⲞⲤ *Os*, le Seigneur, et avec le pronom ⲠⲀⲚⲞⲤ *Panos,* notre Seigneur ; c'est de cette expression que dérive le nom de *Pan*, que les anciens Égyptiens donnaient à l'*Etre éternel*, et le *Pan* des Grecs et des Latins[6].

[1] *De Myst.* sect. VIII, cap. 3.
[2] *Strom.* lib. V, c. 7.
[3] Horap. *Hierogl.* lib. I, c. 6.
[4] *Prodr. Copt.* cap. 6.
[5] Adelung. *Mithridates*, t. III, 1re partie, page 81.
[6] *Mém. de l'Acad. des Inscr.* t. LXVI, p. 188.

III. Les *Abyssins* ou *Ethiopiens.*

1° እግዚእ ፡ *Agzia*, maître, seigneur ; de la racine ገዘእ *gazza*, servir ; *celui que l'on sert.*

2° እግዚእ፡ብሔር ፡ *Agziabher*; ce mot est formé du précédent et de ብሔር ፡ *bher*, région, terre ; *le maître de la terre* ; ou bien de አብ ፡ *ab*, père, et de ሔር ፡ *her*, bon ; *seigneur, excellent père*[1].

3° አምላክ ፡ *amlak*, Dieu ; ce mot vient du verbe መለክ ፡ *mallak*, adorer, commander, dominer ; il signifie donc *le dominateur*, ou l'*adorable* comme l'hébreu אלוה *éloah.*

IV. En *Tigréen..*

Esgher, *Esgil*, *Sghio* ; Dieu : ces trois mots, ainsi prononcés suivant les différens dialectes, sont dérivés par corruption de l'Éthiopien *Agzia* ou *Agziabher*[2].

V. En *Amharic.*

Igzer, dérivé par corruption d'*Agziabher.*

VI. En *Shan-galla.*

Rabbi, mon seigneur ; ce mot est arabe.

VII. En *Agow.*

Yédéra.

VIII. En *Baréa.*

Ibberi, pourrait être une corruption d'*Agziabher*, mon seigneur.

IX. Dans les langues *Danakil*, *Souaken* et *Adaïel.*

Alla, Dieu, c'est le mot arabe.

X. En *Dungola.*

Artigge.

XI. En *Barabra.*

Nourrka, ce mot signifie aussi *ombre, ombrage.*

[1] Wemmers. *Dict. Æthiop.*

[2] Salt. *Voyage en Abyssinie*, t. I. — Combes et Tamisier, *Voy. en Abyssinie.*

2e GROUPE. — *Langues de la région atlantique*

XII. En *Punique.*

Voyez : *Langues de l'Asie*, groupe des langues sémitiques [1].

XIII. En *Lybien ancien.*

Alon ou *Olan.* Après les dix vers puniques insérés dans le *Pœnulus* de Plaute [2], et dont j'ai parlé dans le premier article, on lit six autres vers, qui paraissent être dans une langue différente du punique, et que plusieurs pensent être le *lybien.* L'auteur reproduit dans cette langue ce qu'il vient d'exprimer en punique et ce qu'il va enfin traduire en latin. Or, les seuls mots que l'on ait pu jusqu'ici déchiffrer avec certitude dans ces six vers, sont, outre les noms propres, les vocables *Alonim* ou *Olanim* et *Olanus*, les dieux et les déesses; ce qui donne le singulier *Olan*, corrélatif du punique *Alon*, emprunté évidemment à la racine sémitique עלה *Ala*, être élevé : le *Très-Haut.*

XIV. Les populations *turques et arabes*,

qui habitent les régions atlantiques, se servent toutes des mots : الله *Alla* et ربّي *Rabbi*, qui sont arabes.

XV. Les *Berbères* ou *Cabyles.*

1° *Allah*, Dieu; *Rabbi*, mon seigneur.

2° *Aglid mocorru.*

XVI. En *Shilha.*

Erbi ou *Rebbi*, c'est encore le *Rabbi* des arabes.

XVII. Les *Guanches*,

anciens habitans des îles Canaries.

1° *Akoran* en dialecte de Lancerotte et de Fuertaventura et *M'Kooru*, en dialecte Shelluh. On trouve dans ce mot la racine *Koran*, qui signifie *homme* [3].

2° *Atchouhou-rahan*, le plus grand.

[1] *Annales de Philos. chrét.* 3e série, t. III, p. 215.

[2] Acte V, scène 1re.

[3] Vater. *Mithrid.* t. IV, p. 429.

3° *Atchouhou-tchoumar*, le plus sublime.

4° *Atchgouaya-chérach*, le conservateur de tout ce qui existe. On voit que ces peuples, colonie des anciens tems, avaient conservé des notions exactes de la divinité [1].

3e GROUPE. — *Langues de la Nigritie maritime et centrale.*

XVIII. Les *Wolofs.*

Yalla; ce mot est évidemment dérivé de l'arabe *Alla*; avant que les Wolofs eussent embrassé le mahométisme, ils n'avaient pas de mot propre pour exprimer la divinité, quoiqu'ils rendissent un culte aux esprits [2].

XIX. Les *Serères.*

Aogué, Dieu; le ciel se disant *rogué* dans la même langue, il y a sans doute une analogie de signification entre ces deux mots [3].

XX. Les *Mandingues.*

1° *Alla*, comme les arabes.

2° *Kanniba.*

XXI. Les *Bambaras.*

Ngala; on pourrait considérer ce mot comme étant l'arabe *Alla* précédé d'une articulation gutturale; mais il est plus probable qu'il signifie le *ciel*; en effet ce mot se retrouve dans la composition du mot jallonka *margéta-ngala.*

XXII. En langue *Kyssour.*

Yalloyé; ce mot paraît être une corruption de l'arabe *Alla*, Dieu, que ces peuples emploient aussi.

XXIII. Les *Jallonkas.*

Margetangala; ce mot signifie aussi *le ciel* dans la même langue.

XXIV. Les *Sokkos.*

1° *Ourbari.*

2° *Dauni.*

[1] *Hist. gén. des Voy.* t. I, p. 18, édit. in-12.

[2] *Recherches sur la langue Woolophe*, p. 11.

[3] Adelung *Mithrid.* t. III, 1re partie, p. 158.

3° *Mansa*; ce mot signifie *prince*, *gouverneur*, dans la langue mandingue.

4° Ils disent aussi *Alla*.

XXV. Les *Bulloms*.

1° *Foy*, Dieu; ce mot signifie le ciel dans la même langue.

2° *Bah-Toukeh* ; *Toukeh* veut dire aussi *ciel* en langue bullom, et *bah* signifie sans doute *grand*, comme dans un grand nombre des langues de la Nigritie; ce qui offrirait l'idée de *grand-ciel*, ou *maître du ciel*. *Ba* signifiant aussi *père*, *Bah-Toukeh*, pourrait se traduire par *père céleste*.

XXVI. Les *Susous*.

Allah, Dieu, mot arabe.

XXVII. Les *Kangas*.

Nesoua; ce mot indique aussi le *ciel*.

XXVIII. Les *Mangrés*.

Jankomboum (voyez plus bas n°s XXXII, XXXIII et XXXIV).

XXIX. Les *Giens*.

Grébo.

XXX. Les *Quojas*.

Kanno; les Quojas entendent par ce mot le *créateur de tout ce qui existe*[1].

XXXI. Les *Issinis*.

1° *Anghioumé*, Dieu, et le ciel.

2° *Bossum* ou *Bosseso*, Dieu, chose sainte et sacrée[2].

XXXII. Les *Fétous*.

Jan-Kommé ou *Jan-Kompon*. Ces deux mots signifient aussi *vent*, *pluie*, *tonnerre*, *éclair*[3]. Ces peuples ont ils donné au Tout-Puissant le nom de ces phénomènes naturels? ou n'est-il pas plus probable que, les considérant comme des actes immédiats du souverain être, il les auront appelés du nom même de celui

[1] *Hist. gén. des Voy.* t. XII, p. 379.

[2] Id. t. XI, p. 313, 319; et t. XIII, p. 452.

[3] *Mithrid.* t. III, 1re partie, p. 192.

qui les produisait? On peut encore rapprocher ce vocable de celui de la langue *amina*, n° XXXIV.

XXXIII. Les *Fantès*.

Nian-Kompong; ce mot paraît avoir la même racine que le précédent; la première syllabe *Nian* a du rapport avec *Niamé* qui dans leur idiome veut dire le *ciel*.

XXXIV et XXXV. Les *Aminas* et les *Akkims*.

Jan-Komboun; dans la langue amina, ce mot veut dire également *le ciel*; on peut encore le comparer aux vocables qui expriment la divinité dans les langues précédentes.

XXXVI. Les *Akripons*.

Kinkou.

XXXVII. Dans la langue *akra*.

1° *Niombo*.
2° *Jongma*.
3° *Lummo*, maître, seigneur.

XXXVIII. En langue *Tambi*.

Tjembot-jauwi.

XXXIX. En *Papaa*.

1° *Ma*; ce mot veut dire *maître*, *seigneur* en langue kakongo.
2° *Gajiwodou*; on pourrait rapprocher ce mot de *Jiwel*, ciel, dans la même langue.

XL. A la côte de *Benin*.

Orissa[1].

XLI. En *Watje*.

1° *Jembay*, *Djaubendje*, *Gimoihou*; ces trois mots paraissent être le même vocable prononcé différemment, ou recueilli par différens voyageurs.
2° *Miassou*.

XLII. En *Atje*.

Gajiwodou (voyez langue *papaa*, n° XXXIX).

XLIII. En *Borgou* et en *Yarriba*.

Alla, comme en arabe.

[1] Dapper. *Hist. gén. des Voy.* t. XV.

XLIV. En *Wawou.*

Barriadad, Dieu, et le ciel.

XLV. En *Tembou.*

1° *So*; ce mot veut dire aussi *le ciel.*

2° *Naboulkou.*

XLVI. En *Kassenti.*

Ouwentjauwi; on peut rapprocher ce mot de *Tjembot-jauwi* en langue tambi, n° XXXVIII. Il est possible que *Ouwent* ait aussi quelque rapport avec *Ouwin*, soleil, en idiome kassenti.

XLVII. En *Fellata.*

Diomirao.

XLVIII. Les *Foulahs.*

Alla, mot introduit par le mahométisme.

XLIX. En *Baghermich.*

Rah.

L. En *Affadeh.*

Kmani.

LI. En *Mobba.*

Kalah.

LII. En *Chellouk.*

Kélgé.

LIII. Dans le *Dâr-four.*

Kálgé.

LIV. Dans le *Dâr-runga.*

Kiñga; ce mot veut dire aussi *pluie*[2].

LV. En *Dizzéla.*

Moussa-Gouzza[2].

4° GROUPE. — *Langues de l'Afrique équatoriale.*

LVI. Dans le *Kongo*, le *Loango* et le *Mandongo.*

1° *Zambi*; ce mot veut dire *esprit.*

[1] Pour la plupart des langues de la Nigritie, voyez *Mithrid.* t. III, 1re partie.

[2] Salt. *Voy. en Abyssinie*, t. II, p. 145.

2° *Zambi-a-n'pongou*; cette expression désigne plus particulièrement *l'esprit suprême*, distingué des autres esprits. L'abbé Proyart la cite cependant comme le nom d'une maladie envoyée de Dieu, en punition du parjure [1]; mais ce qui prouve que c'est vraiment le nom du Tout-Puissant, c'est qu'en langue mandongo elle signifie aussi *le ciel*.

3° *Deouskata*, le Dieu unique.

4° *Desou*, le Dieu du ciel; ces deux derniers noms sont ceux qui sont donnés à la divinité par les plus instruits des nègres [2].

LVII. Dans les langues d'*Angola* et de *Kamba*.

1° *Sambi*.

2° *Sambi-a-n'bougno*, comme ci-dessus.

LVIII. En langue *Ibo*.

1° *Tchoukko*; ce mot signifie *le ciel*.

2° *Tchoukko-abiamay*; cette expression veut dire probablement : *l'esprit* ou *le seigneur du ciel*.

LIX. En langue *Karabari*.

Tchoukkou et *Tchoukkou-abamma*; même étymologie que dans l'idiome précédent.

LX. En *Galla*.

Wak ou *Iwak*; littéralement *le ciel*.

LXI. En *Somauli*.

Illah, Dieu, mot arabe.

LXII. Dans le pays d'*Hurrur*.

Goéta; ce mot a de l'analogie avec le *khoda* des persans.

LXIII. En *Makoua*.

Whérimb.

LXIV. En *Monjou*.

Moloungou ou *Monlougo* [3].

[1] *Hist. du Loango, Kakongo*, p. 143.

[2] Cavazzi. *Istorica descriz. de' tre regni Congo, Malamba et Angola*. In Bologna. 1688.

[3] Voyez les *Vocabul.* de Salt. *Voy. en Abyss.* t. I.

5e GROUPE. — *Langues de l'Afrique australe.*

LXV. Dans le *Monomotapa.*

1° *Atouno.*

2° *Maziri.*

3° *Mezimo;* ce dernier mot signifie proprement *esprit;* du reste, on n'a que des données assez vagues sur la religion de ces peuples.

LXVI. Dans le *Sofala.*

1° *Mozimo*, comme ci-dessus.

2° *Guiguimo.*

LXVII. En *Moutchouana.*

Mirrimmou.

LXVIII. En *Namaqua.*

Aidji-Aibib.

LXIX. Les *Hottentots.*

1° *Tikqüoa.*

2° *Gounya*, Dieu ; ils disent aussi *Gounya-Gounya*, Dieu des dieux; c'est le Dieu suprême. *Tikqüoa* paraît exprimer le mauvais principe; cependant, on trouve *Gounya-Tikqüoa*, pour spécifier le vrai Dieu [1].

LXX. A la *Baie de Saldañha.*

Ga, Dieu.

Homma; ce mot signifie aussi *le ciel.*

LXXI. En *Madécasse.*

1° *Zan-har* ou *Yan-har.*

2° *Zahan-haré* ou *Janga-hari;* ces quatre mots sont les diverses prononciations du même vocable (le *yé* arabe se prononçant comme le *z* à Madagascar). Sonnerat donne à *Zan-har* la signification de *grand* et de *Dieu tout-puissant* [2].

[1] Voyez Kolben. Juncker. Tachard. Boving.

[2] Flacourt. *Relat. de l'île de Madag.* Catéch. abrégé en la langue de Madag. 1785. — Sonnerat. *Voy. aux Indes et à la Chine.* t. II.

L'abbé BERTRAND,
Membre de la Société Asiatique.

A M. BONNETTY,

Directeur des *Annales de Philosophie chrétienne.*

Monsieur,

Je vous demande la permission de vous faire quelques observations sur un passage de la *Synglosse du nom de Dieu dans toutes les langues connues*, dont le 2e article se trouve dans le n° 17 de vos *Annales*, t. III, p. 357.

Je pourrais en faire quelques-unes sur le 28e paragraphe, où sont exposés les noms que, selon l'auteur de cette *Synglosse*, les Chinois donnent à Dieu, mais je me borne à ce que l'auteur dit dans le paragraphe suivant sur les noms de Dieu dans la langue annamite.

C'est à tort que le mot *Chúa* (et non *Tchúa*) est donné comme un nom en usage parmi les Annamites pour signifier *Dieu*. La langue annamite n'a aucun mot qui signifie *Dieu*. Ce mot *Chúa* (qui se prononce comme on prononcerait en italien *Chiua*, ou comme en français *Kioua*, en glissant sur l'*i*, et en ne le faisant sentir que légèrement), ce mot, dis-je, signifie *seigneur* en général, mais il n'est employé seul pour exprimer *Dieu* ni par les païens [1], qui ne connaissent point et n'adorent point de maître suprême au-dessus du *ciel*, et adressent au *ciel* même leurs adorations et leurs supplications, et ne l'appellent que *Blòi* au Tongking, et *Tròi* en Cochinchine, ou *Thiên* comme en chinois; ni par les chrétiens qui se servent constamment, pour appeler *Dieu*, des trois mots *Dúc Chúa Blòi*, le *souverain Maître du ciel*, ou des deux mots chinois *Thiên Chúa*, le *Maître du ciel*.

Il est rare que les chrétiens se servent, pour exprimer Dieu, des deux mots *Chúa Blòi* sans les faire précéder du mot *Dúc*, qui signifie *souve-*

[1] Nous devons faire remarquer qu'en donnant tous les noms de Dieu, nous n'avons pas voulu examiner les *croyances actuelles* des peuples, mais plutôt la *signification primitive* et *radicale* des noms donnés à Dieu. (*Note du Directeur.*)

rain. Quant aux deux mots *Vua Thân*, qui signifient, non pas le *Roi spirituel*, mais l'*Esprit Roi*, ils ne sont en usage que parmi les païens, qui s'en servent pour désigner *tous les esprits* qu'ils adorent, et surtout les *génies tutélaires* de chaque village. Le mot *Thân* signifie *génie, esprit;* le mot *Vua* signifie *roi.* Le génie tutélaire d'un village est le *roi de ce village.* C'est ce que les Chinois appellent *Tching hoàng;* mais beaucoup d'autres fausses divinités sont appelées *Vua Thân*, et ce titre est souvent donné à des êtres inanimés qui sont regardés par les païens comme des esprits ou génies protecteurs.

Recevez l'assurance de la considération, etc.

C. Langlois,
Supérieur du sémin. des Miss. étrang.

Archéologie.

DICTIONNAIRE DE DIPLOMATIQUE,

OU

COURS PHILOLOGIQUE ET HISTORIQUE

D'ANTIQUITÉS CIVILES ET ECCLÉSIASTIQUES.

Vingt-quatrième article[1].

CLUNY (religieux bénédictins de)[2]. Les ravages des Lombards, en Italie, des Sarrazins, en Espagne, des Normands, en France, les guerres perpétuelles, l'ignorance, avaient réduit au plus triste état l'ordre si florissant des Bénédictins. Presque tous les moines étaient dispersés, ou menaient dans les couvens une vie scandaleuse. Bernon, moine d'Autun, aidé de deux autres de ses confrères, Odin et Aldegrin, se proposa de remédier à ce triste état. Il commença sa réforme avec douze moines, dans l'abbaye de Cluny, qu'avait fondée, en 910, Guillaume, comte d'Auvergne et duc d'Aquitaine. Peu à peu, cette réforme se propagea, et fit renaître l'ancienne régularité monastique. La congrégation de Cluny fut la première congrégation de plusieurs maisons de bénédictins unies sous un seul chef, et immédiatement soumises au pape; avant Cluny, quoique tous les moines suivissent la règle de saint Benoît, chaque abbaye était indépendante de l'autre, et soumise à son évêque [3].

[1] Voir le 23e art., t. III, p. 457.

[2] Comme nous l'avons fait pour *Citeaux*, nous donnons ici un peu plus de développement à l'article de *Cluny*, inséré au t. III, p. 51.

[3] Hermant. *Hist. des ordr. rel.*, t. I, p. 235.

Comme nous l'avons fait pour la maison de Citeaux, nous allons faire l'analyse des principales Bulles qui ont l'ordre de Cluny pour objet, et qui nous feront connaître les différentes phases de son histoire.

1120. Callixte II rappelle et confirme tous les priviléges de Cluny, et surtout celui de relever seulement du pontife de Rome, et d'être soumis à son seul examen; parce que, dit la bulle, dès sa fondation Cluny a été donné en propre au siége apostolique [1].

1233. Nous ne pouvons mieux faire comprendre quel était à cette époque l'état déplorable de l'ordre de Cluny, qu'en traduisant le préambule suivant, que Grégoire IX place en tête de la bulle de réformation adressée à l'abbé de Cluny et aux différens abbés de l'ordre :

« Béhemoth, non content comme le bœuf de manger les pailles, mais désirant avidemment des herbes choisies, fait la chasse avec instance aux âmes d'élite, non-seulement en dressant des embûches et des piéges à ceux qui marchent avec simplicité, mais encore en tendant des lacs et jetant des filets contre ceux qui se sont réfugiés dans la solitude pour y vaquer à la contemplation. En effet, nous nous sentons en secret accablé de douleur, et en public couvert de honte, quand nous voyons cet ordre de Cluny planté de la main de Dieu dans le paradis de l'Eglise, après avoir étendu ses rameaux de la mer à la mer, et produit si long-tems les fleurs les plus suaves et les fruits les plus abondans de vertu, changé maintenant en vigne d'amertume, ne produisant plus que des fruits sauvages qui agacent les dents, changé en piége et en ruine, en pierre d'offension et de scandale, aux deux maisons d'Israël, c'est-à-dire aux âmes contemplatives et aux âmes actives. Vos maisons en plusieurs endroits sont désolées comme après les ravages de l'ennemi; plusieurs sont abandonnées comme un ombrage dans une vigne, ou un abri dans un jardin, ou une ville qui est ravagée. »

[1] *Religionis monasticæ*, dans le *Bull. mag.*, t. IX, p. 10, édition de Luxembourg.

En conséquence, le pontife leur impose les règlemens suivans :

Qu'un chapitre général se tienne tous les ans, où l'on traite sans égard pour personne du rétablissement de la règle première; que l'on y nomme des visiteurs pour corriger les couvens. Trois prieurs des Chartreux y seront reçus, non pour y exercer aucune juridiction, mais pour préparer et diriger les délibérations, et pour rendre compte au pontife de la diligence ou de la négligence des délibérans; que l'on n'y reçoive ou donne aucun présent; que tous les procès soient définis en dernier ressort par les chapitres généraux.

Que deux abbés et deux prieurs soient nommés pour visiter et corriger tous les ans l'Abbé même de Cluny; que tous ceux qui seront convaincus ou fortement soupçonnés d'avoir obtenu des bénéfices au moyen d'un accord ou don quelconque, soient cassés, et qu'ils ne puissent obtenir jamais dignité ou honneur dans l'ordre.

Et parce que certains abbés, pour empêcher les moines de se plaindre, les reléguaient dans des monastères éloignés, les visiteurs devront se faire représenter le nom des moines sortis du monastère pendant l'année, s'informer des raisons qui les avaient fait éloigner, et punir l'abbé si ce départ était injuste.

Défense de conserver plusieurs prieurés, ou de demeurer seul dans un prieuré.

Que tous les moines mangent dans le même réfectoire, du même pain et de la même cuisine; défense de manger de la viande.

Qu'aucun moine ne puisse, dans le couvent ou au dehors, être sans sa cuculle et son froc, ou sans cuculle et chape régulière; non de couleur, non somptueuse, mais telle qu'elle ne passe pas le prix de 30 sous; et qu'aucun abbé ou prieur ne puisse aller à cheval sans croupière et selle régulière, de modique prix; ou qu'aucun moine à cheval ne porte des chapeaux de feutre, ou tous autres chapeaux, ou des chaussures non à courroies; que personne, en aucun lieu, ne fasse usage de tuniques, ou surtouts de couleur, ou de peaux de bête, ou de chemises, ou de linges de lin, ou ne porte

des habits fendus par devant ou par derrière; ou n'ait une chape *pluviale*, ou équipage pour son usage particulier.

Quant aux chevaux et domestiques, on permet à l'abbé de Cluny d'avoir seulement *seize chevaux*, et les autres abbés six; les prieurs conventuels, trois ou quatre, et les autres prieurs, deux. Que l'abbé et ses prieurs n'aient plus pour domestiques des enfans ou des nobles revêtus d'habits somptueux et de diverses couleurs, mais des hommes d'âge mûr et de mœurs honnêtes.

Défense aux abbés et prieurs de contracter des emprunts ou de faire des dettes, que du consentement de la famille qu'ils dirigent, et des hommes probes du lieu qu'ils habitent.

Excommunication pour les moines qui retiennent la propriété de quelque chose.

Menace de l'indignation divine contre l'abbé de Cluny et les abbés et prieurs qui exercent contre leurs sujets des exactions et des extorsions, de telle manière que le nombre antique des moines est diminué dans la plupart des couvens, tandis qu'il est évident que les biens ne leur ont été concédés par la pieuse dévotion des fidèles que pour diriger les moines qui leur sont soumis, et pourvoir à leur entretien, afin qu'ils puissent plus librement servir Dieu.

Et parce qu'on ne doit point faire labourer le bœuf encore trop jeune, défense de recevoir pour moines des enfans avant 15 ans accomplis; que toute femme soit éloignée du couvent et du chœur [1].

1289. Désirant, dit Nicolas IV, établir le bien de la paix et l'union d'une concorde stable parmi les moines de Cluny, et voyant qu'il y avait dans la bulle de Grégoire IX certaines clauses qu'il était trop difficile d'observer, il juge à propos de les modifier dans les articles suivans.

Les moines de la France devront tenir le chapitre général *tous les ans*, mais ceux de l'Angleterre, de l'Espagne, de l'Allemagne et de la Lombardie ne seront tenus de s'y rendre que tous les *deux ans*. — Règlemens sur les élections des défini-

[1] *Behemoth*, ibid., t. 1, p 74.

teurs et visiteurs, et recommandation d'observer les règlemens du chapitre général.

Cependant les règlemens n'obligeront pas sous péché mortel, mais seulement pour *la peine*, à moins que ces règlemens ne se rapportent à quelque observance essentielle de la règle. — Obligation pour l'abbé de Cluny de rendre compte de ses recettes et de ses dépenses; défense de donner les prieurés ou doyennés aux bâtards; défense de donner des bénéfices à d'autres qu'aux personnes qui font profession de l'ordre; la permission de manger de la viande laissée à la sagesse de l'abbé; défense à l'abbé d'excommunier, de jeter en prison ou de séquestrer un moine qui en aura appelé à l'abbé ou au chapitre général[1].

1563. Le *concile de Trente*, dans son décret sur la réformation des réguliers, recommande l'observation exacte des trois vœux d'obéissance, de pauvreté, de chasteté, et la vie commune; il défend à tous réguliers de tenir ou posséder, même au nom du couvent, aucuns biens, meubles ou immeubles, pas même pour en avoir simplement l'usage, l'administration ou la commende, mais il veut seulement que tout soit administré par les officiers des couvens.

Le concile accorde pourtant à tous monastères d'hommes et de femmes, même mendiants, la permission de *posséder des biens fonds*, excepté aux religieux de Saint-François, capucins et mineurs de l'observance.

Aucun régulier, sous prétexte de prêcher ou d'enseigner, ne pourra se mettre au service d'aucun prélat, prince, université ou communauté; mais tous devront être réintégrés dans leur couvent.

Ordonne qu'une stricte clôture soit rétablie dans les maisons des religieuses, qui ne pourront, sous aucun prétexte, sortir de leur couvent, et leurs couvents devront, autant que possible, être établis dans l'enceinte des villes.

Ordonne que tous les supérieurs et supérieures soient élus

[1] *Regis pacifici*, ibid., t. 1, p. 161.

à la majorité des suffrages et au scrutin secret; que l'abbesse, prieure ou supérieure soit âgée au moins de 30 ans, et n'ait qu'une seule maison à régir.

Soumet à la juridiction de l'évêque tous ceux qui, dans les monastères, exercent des fonctions curiales sur des séculiers autres que les domestiques de la maison, exceptant toutefois le monastère de Cluny et toutes ses dépendances, et les autres maisons chefs d'ordre; à l'évêque aussi le droit de régler toutes les préséances, entre les différens ordres.

Il fixe la profession à 16, et, après une année de noviciat; les filles devront avoir 12 ans; et ordre est donné aux évêques de visiter chaque novice, et de s'informer d'elle si elle n'a pas été contrainte ou séduite, et si elle sait ce qu'elle fait; anathème contre ceux qui forcent quelqu'un d'entrer en religion, ou qui l'en empêchent.

Obligation des visites annuelles pour corriger les maisons.

Le concile déplore de voir tant de monastères donnés en *commende*, et voudrait les voir rentrer sous la discipline commune; cependant, vu la dureté et la difficulté des tems, ordonne que, dans les maisons en commande, on nomme des supérieurs exemplaires et capables, et que dorénavant on ne nomme que des sujets de l'ordre, ou qui dans six mois en fassent profession[1].

1695. Innocent XII s'occupe encore de réformer Cluny; voici ses principales prescriptions :

Qu'on ne reçoive dans les couvens de Cluny aucun moine d'un autre ordre, régulier ou religieux mendiant, que du consentement de l'abbé de Cluny et du siége apostolique, avec l'agrément des religieux qui doivent le recevoir, et qu'après avoir fait au moins un noviciat d'un an, et avoir été déclaré capable par un scrutin secret.

5. Qu'aucun abbé ou prieur commendataire ne s'avise de recevoir des moines de son autorité privée, mais que tout moine soit reçu, d'après la règle, par les moines du couvent où il doit entrer; qu'aucun d'eux non plus ne puisse disposer d'aucun des

[1] *Conc. Trid.* Ses. 25, *de regularibus*, c. I et XI.

biens ou revenus du couvent, dont la disposition doit appartenir au couvent et moines du même monastère, et cela nonobstant toute coutume contraire, qu'il faut plutôt appeler corruption que coutume.

6. Qu'aucun moine, même nommé par le saint siége ou par les collateurs ordinaires des bénéfices, ne puisse être admis dans l'ordre en vertu de ces provisions, mais qu'il soit obligé de faire un noviciat d'un an, et subir ensuite l'épreuve de l'examen et du scrutin des moines du couvent : s'il est refusé, il devra se retirer de l'ordre, et céder le bénéfice dans les six mois.

7. Aucun ne pourra faire son noviciat ailleurs que dans les maisons désignées spécialement à cet effet par le chapitre général de l'ordre.

8. On choisira dans chaque province les monastères les plus convenablement situés, et l'on y établira 10, ou au moins 8 moines, afin que le service divin puisse s'y faire décemment ; et si les revenus du couvent sont insuffisans, que l'on y pourvoie par suppression ou union d'offices.

9. Voici quelques règles pour l'application des manses et l'union des offices.

On ne pourra rien demander, pour la *portion monachale*, aux prieurés et monastères qui depuis quarante ans n'ont jamais fourni aucune manse ou portion monachale, et dont les revenus nets ne s'élèvent pas à 1,200 livres. Et comme cet article ne peut manquer de susciter de nombreuses discenssions, on prie le pape d'user de son pouvoir pour faire faire au plus vite un inventaire des revenus de chaque couvent.

10. Défense pour l'avenir de payer aux moines, des pensions pour leur nourriture ; mais que tout soit mis en commun et administré par les celleriers et procurateurs, lesquels pourvoieront aux besoins matériels de chaque moine, avec obligation de rendre compte à l'abbé ou au chapitre au moins tous les ans.

11. Ordre de tenir tous les trois ans les chapitres généraux, long-tems interrompus, et qu'on n'y admette que les abbés, prieurs et doyens des couvens.

12. Pouvoir donné aux visiteurs d'envoyer les moines dans

les couvens de la même province, et même dans d'autres provinces, si les abbés de Cluny et les chapitres généraux l'ordonnent.

14. Le collége de l'ordre, fondé à Paris, ne pourra plus être donné en titre de bénéfice, mais sera administré sous l'autorité de l'abbé de Cluny : cependant le sieur Louis Moreau, titulaire actuel, qui a si bien mérité de l'ordre, ne pourra en être retiré; personne en outre ne pourra se loger dans ce collége, excepté ceux qui le dirigent, et les écoliers qui y sont élevés.

15. Comme l'ordre de Cluny doit plus à la noblesse française que tout autre ordre, il y aura un certain nombre de monastères où seront reçus seulement ceux qui auront fait des preuves indubitables de noblesse.

16. Obligation de porter l'habit de l'ordre, la robe, le scapulaire sur la robe, pendant de telle manière, devant et derrière, qu'il paraisse tout à fait sans globules; défense de manger ou boire dans les tavernes, ou de sortir sans la permission du prieur; rétablir partout la vie commune.

18. Plusieurs moines, pour se donner le plaisir de voyager, et de sortir du monastère, suscitaient des procès : ordre que tous les procès des moines soient terminés par le jugement des visiteurs, avec appel à l'abbé de Cluny. — Rétablir les couvens ruinés.—Défense de laisser entrer les femmes.—Plusieurs religieux, pour ne pas montrer leur tonsure, portaient des perruques; ordre de les supprimer.

23. Après que les novices auront fait leur année de noviciat, ils mèneront encore pendant deux ans la vie régulière dans les mêmes monastères, avant d'être envoyés dans les colléges. On désigne pour noviciats les prieurés de Saintes, de Charlieu, d'Abbeville, de Nogent-le-Rotrou, et de Nanterre, et pour la stricte observance, la *sacrée* abbaye de Cluny, et les prieurés de Ste-Marie, de la Charité, et de St-Martin-des-Champs, de Paris.

24. Déplorable état de relâchement et de ruine de quelques abbayes. — Défense aux moines du port et de l'usage des armes, de toutes chasses et de tous jeux de hasard [1].

[1] *Pastoralis officii*, ibid., t. XII, p. 245.

CRITIQUE DES DIPLOMES[1]. Indépendamment de toutes les règles particulières de critique, répandues dans cet ouvrage, on va réunir sous un seul point de vue les règles générales, qu'il est essentiel de suivre dans l'examen des diplômes, et sans lesquelles on courrait infailliblement risque de se méprendre lourdement.

Règles concernant la vérité des diplômes

Il est moralement impossible qu'une charte soit fausse lorsqu'elle est revêtue de tous les caractères qui lui sont propres ; car, quoiqu'absolument parlant il n'existe point de chartes qui n'aient pu être contrefaites par un habile faussaire, on n'en peut juger que par ses caractères, et on les suppose tous réunis pour en constater la vérité. Une charte est revêtue de tous les caractères de vérité, lorsqu'elle n'en renferme aucun qui ne puisse se rapporter au siècle auquel elle doit appartenir, et aux personnes qui doivent l'avoir dressée; peu importe que ces caractères aient été plus ou moins en vogue. D'où il faut conclure que la moindre vraisemblance qui peut s'étendre à tous les caractères d'une pièce, la justifie de toute accusation de faux. La raison en est qu'on doit présumer de la vérité d'une pièce, tant qu'on ne peut démontrer la fausseté par des moyens convaincans, ou du moins fort probables, et que d'ailleurs les titres anciens, non convaincus de faux, servent de principes, et ne se démontrent pas. De plus, on ne peut tirer aucune preuve de faux d'un usage qui n'est pas décidément connu pour invariable. Ainsi un titre qui contient des dispositions inconnues ou rares dans le siècle auquel on l'attribue, n'est pas faux dans le premier cas, ni suspect dans le second; car toute pièce qu'on ne saurait attaquer que par des argumens négatifs, des possibilités, des présomptions, des conjectures, des vraisemblances, est dès lors déchargée de l'accusation de faux ; il faut d'autres titres ou d'autres autorités, si pressantes et si précises, qu'elles puissent anéantir ou balancer les titres et les autorités contraires.

Il est des chartes vraies qui contiennent des faux exposés, et

[1] Nous reprenons ici la suite du mot COUVENT, inséré dans le t. III, p. 393.

des chartes fausses qui en contiennent de véritables. Cette contradiction vient de ce que les Notaires ou Référendaires ont dressé ces actes sur des mémoires fournis par les parties, et qu'ils les ont employés sans les examiner; il en est de même encore à présent.

Il suit de ces principes, qu'il y a peu d'anciens diplômes qu'on puisse convaincre de faux.

Règles concernant la fausseté des diplômes.

Il est moralement impossible qu'un acte qui porte tous les caractères de fausseté soit vrai. Une charte porte tous les caractères de fausseté, quand elle n'en offre aucun qui puisse convenir au siècle et aux personnes dont elle s'annonce. L'incompatibilité des caractères entre eux, d'un seul même avec la pièce dans laquelle il concourrait, en prouve également la fausseté. Il faut cependant avoir égard au siècle; car ce qui est preuve de vérité dans l'un, est souvent preuve de fausseté dans l'autre. Ainsi pour être critique non récusable des diplômes, il faut connaître les usages de chaque siècle; et alors les pièces fausses deviennent aisées à reconnaître.

Ce qui constitue la différence des usages des siècles a pourtant commencé à un point, ou par une nuance, peu sensible d'abord; il faut donc prendre garde de qualifier de faux le titre où l'on trouvera ce point commençant, ce premier usage. Il faut un commencement à tout; et, en fait de mode, on ne tranche pas net du blanc au noir.

Un moyen de faux légitime et suffisant, du moins en apparence, ne saurait être détruit, jusqu'à lever tout soupçon fondé, que par des faits contraires aussi formels que constans, lorsqu'il ne s'agit point d'une pièce authentique. Les allégations ne portent jamais coup : ainsi une pièce ne doit pas toujours passer pour fausse, parcequ'elle est ainsi traitée dans les monumens anciens; elle ne doit pas même être mise au rang des pièces supposées, par cela seul qu'elle contient des choses fausses et fabuleuses. Combien pourrait-on citer de médailles, frappées depuis un siècle par la flatterie, qui n'aient pas avancé de faux ou exagéré des faits? Encore moins doit-on rejeter des actes parcequ'ils énoncent des faits uniques ou extraordinaires; c'est plutôt une preuve de leur

sincérité; un imposteur ne va pas chercher des choses incroyables pour se faire croire.

La contradiction de quelques objets avec l'histoire semble, en fait de critique, avoir un grand avantage sur tous les autres moyens de faux. Un original qui pèche *essentiellement* contre l'histoire, mérite d'être rejeté sans autre examen; on dit *essentiellement*, car des chartes peuvent paraître donner atteinte à l'histoire, tandis qu'elles ne servent qu'à l'éclaircir, et quelquefois même à la redresser.

L'opposition manifeste de la date avec l'écriture de l'acte équivaut aux anachronismes les plus monstrueux, au lieu que leur parfait accord n'opère qu'une très grande probabilité, qui pourrait même disparaître devant d'autres défauts essentiels, ou devant grand nombre de vraisemblances défavorables. Des actes qui se contredisent sur le fond et l'essence des choses ne sont pas croyables, à moins que l'on ne démontre la supposition d'une des contradictions. Le défaut de vraisemblance est un titre de réprobation; mais il n'est que trop ordinaire d'abuser de ce point de critique. La mort de tous les témoins qui ont souscrit une pièce fort récente, forme une présomption de faux moins équivoque.

Les témoins inconnus, dans un acte dressé en un lieu où l'on ne manque pas de témoins connus, n'annoncent rien de plus favorable.

Des incisions, des taches sur un endroit important, portent encore l'empreinte de la mauvaise foi, etc., etc.

En deux mots, pour déclarer juridiquement des pièces fausses, il faut des preuves authentiques de trois sortes; *preuves littérales*, *preuves testimoniales*, preuves fondées sur des *indices indubitables et plus clairs que le jour*. Toute règle qui enveloppe les vraies chartes dans la condamnation des fausses doit être réprouvée; et toute règle qui fait grâce aux faux titres est fausse elle-même.

Règles concernant la suspicion.

Les diplômes faux ne portent pas toujours avec eux des témoignages évidens de falsification. Certains indices font plus souvent naître des soupçons. L'homme à préjugé franchit le pas, et se décide ouvertement contre l'acte; mais l'esprit sage reste en suspens.

Pour ne raisonner qu'avec justesse, il faut être instruit des vérités suivantes : La conjecture est susceptible de plus ou de moins de vraisemblance, suivant que ses motifs sont plus ou moins nombreux, plus ou moins solides ; le soupçon est pareillement susceptible d'une infinité de degrés. La conjecture ne balance l'autorité, que lorsque la première est très forte et l'autre chancelante. Le silence des auteurs contemporains n'affaiblit pas un fait, à moins qu'ils n'en disent rien, lorsque leur matière demandait qu'ils en parlassent. Ce qui est douteux simplement, ne doit pas être regardé comme faux ; ni ce qui est simplement suspect, comme supposé. En ce qui concerne les faits, toutes choses égales, l'auteur connu doit être préféré à l'anonyme, l'ecclésiastique ou le religieux au laïque, l'homme en place au simple particulier, le contemporain à celui qui ne l'est pas, et le désintéressé à celui qui a le défaut contraire.

Il y a trois sortes de soupçons ; le *simple*, le *légitime* et le *violent*. Le soupçon *simple* est un jugement défavorable, mais appuyé seulement sur des chimères et sur de simples possibilités ; aussi, quelque multipliés qu'ils soient, ils ne peuvent jamais parvenir à former une certitude de faux. Le soupçon *légitime*, par lequel l'esprit n'est ni totalement en suspens, ni totalement décidé à affirmer l'erreur ou la vérité, mais flotte indécis entre l'une et l'autre, donne atteinte à la sincérité d'une pièce ; parcequ'il est ordinairement fondé sur l'inobservation des usages constans au siècle dont il s'agit. Le soupçon *violent*, qui entraîne l'esprit sage à nier la vérité d'un fait ou d'une charte, invalide le titre et rend nulle la preuve qu'on en tire ; parce qu'il est appuyé ou sur la réunion de plusieurs soupçons légitimes, ou sur la contradiction, du moins apparente, des faits énoncés avec des histoires contemporaines dont l'autorité serait reconnue. Le soupçon *simple* ne mérite pour réponse que d'autres conjectures ; le *légitime* ne peut se détruire que par des faits non simplement possibles en eux-mêmes, mais moralement possibles, c'est-à-dire dans les circonstances dont il est question ; le soupçon *violent* est détruit par des faits positifs, qui démontreraient, par exemple, dans les siècles voisins, quelques exceptions à l'usage qu'on présumerait invariable.

Il ne faut cependant pas s'y tromper : une pièce aura toutes les apparences de faux, sans en avoir la réalité, quand elle sera susceptible des plus violens soupçons, quoiqu'il ne soit pas moralement impossible qu'elle soit vraie. Combien de découvertes ne fait-on pas tous les jours dans l'histoire et dans la connaissance des usages, qui, en croissant de jour en jour, pourraient donner des lumières pour une défense légitime !

Toutes règles de critique, prises en général, qui ne cadrent pas avec celles que l'on vient de donner, ne peuvent servir qu'à induire en erreur ; elles seront sûrement insuffisantes pour assigner le degré de crédibilité que chaque titre ancien a droit d'exiger en particulier. Les ennemis des communautés, les Simon, les Lenglet, etc., les auteurs du *nouveau pyrrhonisme historique*, les Germon, les Hardouin, etc., les *Encyclopédistes*, enfin, les demi-antiquaires, n'ont que trop multiplié les règles fausses de critique. L'assurance avec laquelle ils les donnent peut faire illusion à des esprits superficiels amis de la nouveauté ; mais elle n'en impose pas à ceux qui pèsent tout au poids du sanctuaire.

CROISIERS ou *Religieux Porte-Croix* : c'est le nom d'une Congrégation de chanoines réguliers, institués pour honorer le *Mystère de la Croix*. Il y a trois Ordres qui ont porté ou qui portent encore ce nom ; l'un en Italie, l'autre dans les Pays-Bas, et le troisième en Bohême. Les Croisiers de France et des Pays-Bas, furent fondés en 1211, par Théodore de Celles. Ils étaient plus connus sous le nom de Chanoines réguliers de Sainte Croix. *Voy.* Sainte Croix. (*Chanoines réguliers de*)

CROIX. (*Filles de la*) Filles vivant en communauté, dont l'occupation est de tenir des écoles chrétiennes, et d'instruire les jeunes personnes de leur sexe. Cet institut commença en 1625, à Roye en Picardie ; et s'est répandu de là à Paris, et dans d'autres villes. Il a deux congrégations des Filles de la Croix : les unes font les trois vœux simples de pauvreté, de charité et d'obéissance ; les autres ont conservé toute leur liberté.

CROIX (*Ordre de la*) ou *Croisade*. Ordre de chevalerie composé seulement de dames, et institué en 1668 par l'impératrice Éléonore de Gonzague, femme de l'empereur Léopold, en reconnais-

sance de ce qu'elle avait recouvré une petite croix d'or, dans laquelle étaient renfermés deux morceaux de bois de la vraie Croix.

CUCULLE. C'était autrefois une espèce de cape propre aux voyageurs[1]. On l'appelait aussi *coule*; ce nom a passé chez les moines. *Voyez* Coule.

CUSTODE. Officier ecclésiastique dont la fonction est de garder le trésor, les ornemens, les vases sacrés, les livres, de prendre soin de tous les meubles qui sont à l'usage de l'Église, d'ouvrir et de fermer les portes. Il y avait un office de cette espèce dans l'Eglise de S. Omer. Dans le chapitre de Lyon, il y a un chanoine qui a le titre de *Grand Custode.*

Custode, dans certaines églises est la même chose que *curé*. L'Église paroissiale de Sainte-Croix de Lyon, qui est la première paroisse de la ville, et unie à l'église cathédrale dont elle fait partie, était désservie conjointement par deux curés, qui étaient qualifiés *Custodes de Sainte-Croix.*

Custode. On a donné aussi ce nom à certains Supérieurs de quelques ordres religieux, comme les Capucins, les Recolets. Ils visitent la partie d'une province appelée *Custodie*. Chez les Recolets, le custode est le supérieur d'une petite maison.

Custode se dit encore du Saint-Ciboire, où l'on garde les hosties consacrées.

CYCLE. Le cycle a servi de dates dans les diplômes et les chartes, surtout aux 12e et 13e siècles, tems d'ignorance, où l'on donnait un rang distingué parmi les gens de lettres à ceux qui étaient versés dans la science du comput ecclésiastique; c'est ce qui nous détermine à donner quelques notions des cycles usités.

Cycle de 19 ans. Le cycle de 19 ans, appelé *nombre d'or* parce qu'on l'écrivait en caractères d'or dans les calendriers, fut inventé par Méton, Athénien, 432 ans avant Jésus-Christ. Ce nombre de 19 servait à marquer la 1re lune et par conséquent toutes les autres de chaque année. Ce cycle était fondé sur ce que l'on croyait qu'au bout de 19 ans la lune se trouvait précisément au même point de l'année solaire; de sorte que s'il y avait eu nouvelle lune

[1] D. Mabillon, præf. *Act. sanct. Bened.* sec. 5, n. 59.

le 1er janvier à 6 heures du soir juste, 19 ans après elle ne devait pas manquer au même jour et à la même heure. Cependant, après bien des années, l'expérience fit reconaître clairement qu'il s'en fallait de 1 *heure* 27 *minutes* et quelques *secondes* que 19 années *solaires* ne fussent d'accord avec 19 années *lunaires*, malgré les 7 mois intercalés répartis sur le tout ; de façon que depuis le concile de Nicée jusqu'en 1582 il y avait 4 jours de mécompte. Pour remédier à cet inconvénient, les Épactes (voyez Épactes) furent substituées à ce cycle ou au *nombre d'or* ; et il n'eut plus d'autre usage dans le calendrier réformé, que de servir à les trouver.

Cycle lunaire. On confond ordinairement le cycle de 19 ans avec le *cycle lunaire*, parce que tous les deux ont même origine, même nature, mêmes révolutions, même effet. Cependant il y a quelques différences : 1° en ce que le premier devance le second de 3 années ; ainsi l'on compte la 6e de celui-là, lorsqu'on ne compte que la 3e de celui-ci ; 2° en ce que le commencement du cycle de la lune se prend du 1er de janvier, et que celui de 19 ans n'a pas coutume de commencer avant mars. La troisième différence consiste aussi dans la manière de les trouver.

Manière de trouver le nombre d'or et le cycle lunaire.

Pour trouver le *nombre d'or*, il faut ajouter 1, et retrancher tous les 19 ans de l'ère de Jésus-Christ, le surplus sera l'année du nombre d'or ; ou s'il n'y a point de surplus, ce sera la 19e année de ce cycle; au lieu que pour trouver l'année du *cycle lunaire*, il faut faire la même opération en retranchant 2. La raison en est que Jésus-Christ est né la 2e année du nombre d'or, et la 18e du cycle lunaire. Ces deux cycles se montrent tour à tour et quelquefois même ensemble dans les chartes des 10e, 11e et 12e siècles; mais en général on ne les a jamais assez bien distingués ; ce qui jette souvent dans l'erreur.

Cycle solaire. Le *cycle solaire* de 28 années n'a été inventé que pour marquer les 7 jours de la semaine, au moyen des 7 premières lettres de l'alphabet. L'ordre de ces dernières se change d'année en année en *rétrogradant*. Si donc une première année a G pour lettre dominicale, la seconde doit avoir F; la troisième E; la quatrième, en qualité de bissextile, D C; en sorte que la pre-

mière de ces deux lettres ne soit en usage que jusqu'au 24 février, et que l'autre prenne sa place pendant le reste l'année. Si l'année était composée de 52 semaines justes, la révolution serait fixe et invariable, en sorte que la lettre qui aurait servi à marquer le Dimanche, par exemple le marquerait toujours; mais il reste 1 jour et 6 heures moins 11 minutes pour parler correctement (voyez Bissextile). Ce jour occasionne la rétrogradation des lettres ; et les 6 heures qui, au bout de 4 ans, forment un jour, donnent lieu à ce qu'on appelle *année bissextile* ; c'est-à-dire que chaque 4e année est composée de 366 jours au lieu que les trois autres ne le sont que de 365. C'est ce qui empêche aussi que tous les 7 ans le même ordre de féries et de lettres dominicales ne se renouvelle. Il faut 7 révolutions complètes de 4 années pour remettre les unes et les autres dans le même rang et la même disposition qu'elles avaient entre elles. De là, cette révolution de 28 ans connue sous le nom *cycle solaire*. Voy. Cycle pascal, Epocologique.

EXPLICATION

Des Abréviations commençant par la lettre C que l'on trouve sur les Monumens et les Manuscrits.

C. — Cæsar, Caia, Caius, Caussa, Censor, centum, centuria, civis, civitas, clarissimus, colonia, colonus, comitia, condemno, conjux, consul, curavit, etc

CA. AM. — Caussa amabilis.

CA ou CAM. — Camillus, Camilla tribus.

CÆ. AVGG. — Cæsares augusti.

CÆSS. — Duo Cæsares.

CÆSSS. — Tres Cæsares.

CA. M. — Causa mortis.

CAR. COIV. — Carissimæ conjugi.

CARIS. — Carissimus.

CB. — Corymbus.

C. B. — Commune bonum, civis bonus.

CC. — Ducentum.

C. C. — Calumniæ causâ, cessit calumniæ, caussa contractûs, circum, concilium cepit.

C. C. C. — Calumniæ cavendæ causâ.

C. C. C. AVG. LVGD. — Colonia copia Claudia Augusta Lugdunensis.

C. C. C. D. P. — Tercentum duplex.

C. C. C. T. P. — Tercentum terræ pedes.

C. C. D. — Curatum consulto Decurionum.

C.C.E.—Causa conventa est.
C.C.F.—Caius Caii filius.
C.CL.R.—Causam claram regi.
CC.VV.—Clarissimi viri.
CD.—Condignum, quadragintum.
C.D.—Commitialibus diebus.
CD.C.—Quadringentis condemnatus.
CEL.—Celeres.
CEN.—Censor, centuria, centurio.
CEN.A.—Censoris arbitratu.
CEN. ou CENS.PP.—Censor perpetuus.
CENT.—Centuria, Centurio.
CENTV.—Centuriones.
CERTA.QUINQ.ROM.CO.—Certamen quinquennale Romæ conditum.
C.F.—Caii filius.
C.F.R.—Caussa filiæ regis.
CH.—Cohorta.
C.H.—Custos hortorum, Custos hæredum.
CIC.—Cicero.
C.I.C.—Caïus Julius Cæsar.
CI.CIPP.—Cippus.
C.III.IN.—Cubitos tres invenies.
C.II.IV.P.—Cubitos duos invenies plumbum.
C.I.O.N.B.M.P.—Civium illius omnium nomine bene merenti fecit.
CIV.—Civitas, civis, cujus.
C.IV.—Causa justi.
CKL.C.S.L.F.C.—Carissimæ conjugi loco concesso sibi libenter fieri curavit.
CL.—Claudius *ou* conlibertus.
C.L.—Caii libertus, *ou* Caius libertus, *ou* Caia liberta.
CLA. ou CLAUD.—Claudia tribu.
CLB.CL.—Conlibertæ clarissimæ.
CL.F.—Clarissima filia, *ou* fæmina.
CLI.—Claudius.
C.LIB.—Caii libertus *ou* liberorum.
CLM.MIS.PR.—Classis misenensis prætoria.
CLV.—Cluentia, cluvia, clustumina tribu, *pour* crustumina.
CL. V.—Clarissimus vir.
C.M.—Centum millia *ou* civis malus.
CM.—Comus *ou* causa mortis.
C.MAR.P.—Caput margine pleno.
CME.XII.—Camelos duodecim.
C.M.F.—Curavit monumentum fieri.
C.ML.—Centum millia *ou* crementum multum.
CMS.—Comis.
C.M.S.—Causa mali sui.
CN.—Cneus.
C.N.—Caius noster.
CN.F.—Cnei filius.
CN.L.—Cnei libertus.
CO.—Conjugi *ou* controversia.
C.O.—Civitas omnis.
COH.—Cohors.
COH.I *ou* II.—Cohors prima *ou* secunda, etc.
COH.I.PR.G. *ou* GEM.—Cohors prima prætoriana gemina.
COL. *ou* CL.—Colonia, coloni. Collega, columen, collina tribu.
COLL.—Collegæ, collegia.
COLL.FAB.—Collegium Fabrum.
COM.OB.—Comitia obdurata.
CONIV.OBSEQVE.—Conjugi obsequentissimæ.

CONIV.—Conjunxit.
CONIVG.M.—Conjugii Mercurii.
CON.—Consularis.
CONLIB.—Conlibertus, conliberta.
CONOB. Constantinopoli obsignata.
CON.SEN.E.OR.P.Q.R.—Consensu senatûs, equestris ordinis, populique romani.
CONS, *ou* CS.—Consiliarius.
CONTVB.—Contubernalis.
CON.V.PRO —Conjugi viro probo.
CONX.—Conjunxit.
COR.—Cornelius, Cornelia, Cornelia tribu.
CORN.AVRS.—Coronas aureas.
CORN.R.F.—Corneliæ regis filiæ.
CORP.—Corpus.
COS.—Consul.
COS.DES.—Consul designatus.
COS.QVAR.*ou*IIII.-Consul quarto.
COSS.DESIG.—Consules dignati.
COST.CUM.LOC.H.S. ∞.D.—Custodium cum loco sestertiis mille quingentis.
C.P.—Civis publicus.
C.P.C.P.—Causa petitionis causam posuit.
CPRSS.—Cupressi.
CPS.—Capsa.
C.R.—Civis romanus.
CR.—Creticus,Crispus, contractus. contrarius.
C.R.C.—Cujus rei causâ.
C.R.C.P.—Cujus rei causâ promittit.
CS.—Caussa, communis, cujus.
CS.A.—Cæsar Augustus.
C.S.F.—Communi sumptu fecit.
C.S.FL.—Cum suis filiis.
C.S.H.—Cum suis hæredibus.
C.S.H.— Communi sumptu hæredum.
C.S.H.S.S.S.V.T.L.—Communi sepulchro hic siti sunt, sit vobis terra levis.
CS.IP.—Cæsar imperator.
C.S.P.E.—Cum suâ pecuniâ est.
CSS.—Consulis, consulares.
C.S.S—Cum suis servis.
CST.—Controversia.
CT.V.O.A.B.—Civitas vitæ omnia aufert bona.
CUNC.—Conjux.
CUR.CAL.— Curator calendarii.
C.V.—Centum viri, clarissimus vir, causa virginum.
CVL.—Cultores.
CVR.—Curionum, curiarum, cursor.
C.X.IN.ARG.—Cubitos decem invenies argentum.
C.XX.IV.AVR.M.—Cubitos vigenti invenies aurum mirabile.

A. B.

Nouvelles et Mélanges.

EUROPE.

ITALIE. — ROME. *Nouvelle décision de la sacrée pénitencerie sur le magnétisme.* Nous avons publié dans le dernier n° (p. 72) une décision du tribunal de l'inquisition sur le magnétisme. Une nouvelle demande, beaucoup plus explicite, a été adressée au sacré tribunal de la pénitencerie, qui aussi y a fait une réponse plus explicite. Nous donnons ici le *texte* et la *traduction* de ces deux pièces.

« Eminentissime DD.

« Cum hactenùs responsa circa *Magnetismum animalem* minimè sufficere videantur, sitque magnoperè optandum ut tutiùs magisque uniformiter solvi queant casus non rarò incidentes; infra signatus Eminentiæ Vestræ humiliter sequentia exponit.

» Persona magnetisata quæ plerumque sexûs est fœminei, in eum statum soporis ingreditur, dictum *somnambulismum magneticum*, tam altè ut nec maximus fragor ad ejus aures, nec ferri ignisve ulla vehementia illam suscitare valeant. Ab solo magnetisatore cui consensum suum dedit (consensus enim est necessarius), ad illud extasis genus adducitur, sive variis palpationibus, gesticulationibusve, quando ille adest, sive simplici mandato eodemque interno, cum vel pluribus leucis distat.

» Tunc vivâ voce seu mentaliter de suo absentiumque, penitùs igno-

« Eminentissime Seigneur,

» Vu l'insuffisance des réponses données jusqu'à ce jour sur le *Magnétisme animal*, et comme il est grandement à désirer que l'on puisse décider plus sûrement et plus uniformément les cas qui se présentent assez souvent, le soussigné expose ce qui suit à Votre Eminence.

» Une personne magnétisée, laquelle est ordinairement du sexe féminin, entre dans un tel état de sommeil ou d'assoupissement, appelé *somnambulisme magnétique*, que ni le plus grand bruit fait à ses oreilles, ni la violence du fer ou du feu, ne sauraient l'en tirer. Le magnétiseur seul, qui a obtenu son consentement (car le consentement est nécessaire), la fait tomber dans cette espèce d'extase, soit par des attouchemens et des gesticulations en divers sens, s'il est auprès d'elle, soit par un simple commandement intérieur, s'il en est éloigné, même de plusieurs lieues.

» Alors, interrogée de vive voix ou mentalement sur sa maladie et

torum sibi morbo interrogata, hæc persona evidenter indocta illicò medicos scientiâ longè superat : res anatomicas accuratissimè enuntiat; morborum internorum in humano corpore, qui cognitu, definituque peritis difficillimi sunt, causam, sedem, naturam indigitat; eorumdem progressus, variationes, complicationes evolvit, idque propriis terminis; sæpe etiam dictorum morborum diuturnitatem exactè prænuntiat, remediaque simplicissima et efficacissima præcipit.

» Si adest persona de quâ magnetisata mulier consulitur, relationem inter utramque per contactum instituit magnetisator. Cùm verò abest, cincinnus ex ejus cæsarie eam supplet ac sufficit. Hoc enim cincinno tantùm ad palmam magnetisatæ admoto, confestim hæc declarare quid sit (quin aspiciat oculis), cujus sint capilli, ubinam versetur nunc persona ad quam pertinent, quid rerum agat; circaque ejus morbum omnia suprà dicta documenta ministrare, haud aliter atque si, medicorum more, corpus ipsa introspiceret.

»Postremò magnetisata non oculis cernit. Ipsis velatis, quidquid erit, illud leget legendi nescia, seu librum seu manuscriptum, vel apertum, vel clausum, suo capiti vel ventri impositum. Etiam ex hâc regione ejus verba egredi videntur. Hoc autem statu educta, vel ad jussum etiam internum magnetisantis,

sur celles de personnes absentes, qui lui sont absolument inconnues, cette magnétisée, notoirement ignorante, se trouve, à l'instant, douée d'une science bien supérieure à celle des médecins : elle donne des descriptions anatomiques d'une parfaite exactitude; elle indique le siége, la cause, la nature des maladies internes du corps humain, les plus difficiles à connaître et à caractériser; elle en détaille les progrès, les variations et les complications, le tout dans les termes propres; souvent elle en prédit la durée précise, et en prescrit les remèdes les plus simples et les plus efficaces.

»Si la personne pour laquelle on consulte la magnétisée est présente, le magnétiseur la met en rapport avec celle-ci par le contact. Est-elle absente? une boucle de ses cheveux la remplace et suffit. Aussitôt que cette boucle de cheveux est seulement approchée contre la main de la magnétisée, celle-ci dit ce que c'est, sans y regarder, de qui sont ces cheveux, où est actuellement la personne de qui ils viennent, ce qu'elle fait; et sur sa maladie elle donne tous les renseignemens énoncés ci-dessus, et cela avec autant d'exactitude que si elle faisait l'autopsie du corps.

»Enfin la magnétisée ne voit pas par les yeux. On peut les lui bander, et elle lira quoi que ce soit, même sans savoir lire, un livre ou un manuscrit qu'on aura placé ouvert ou fermé, soit sur sa tête, soit sur son ventre. C'est aussi de cette région que semblent sortir ses paroles. Tirée de cet état, soit par un

vel quasi sponte suâ, ipso temporis puncto à se prænuntiato, nihil omninò de rebus in paroxysmo peractis sibi conscire videtur, quantumvis ille duraverit : quænam ab ipsâ petita fuerint, quæ vero responderit, quæ pertulerit; hæc omnia nullam in ejus intellectu ideam, nec minimum in memoriâ vestigium reliquerunt.

» Itaque orator infrà scriptus, tam validas cernens rationes dubitandi an simpliciter naturales sint tales effectus, quorum occasionalis causa tam parùm cum eis proportionata demonstratur, enixè vehementissimèque Vestram Eminentiam rogat, ut ipsa, pro suâ sapientiâ, ad majorem Omnipotentis gloriam, nec non ad majus animarum bonum, quæ à Domino redemptæ tantì constiterunt, decernere velit, an, positâ præfatorum veritate, confessarius parochusve tutò possit pœnitentibus aut parochianis suis permittere :

» 1° Ut magnetismum animalem, illis caracteribus aliisque similibus præditum exerceant, tanquam artem medicinæ auxiliatricem atque suppletoriam;

» 2° Ut sese illum in statum somnambulismi magnetici demittendos consentiant;

» 3° Ut vel de se vel de aliis personas consulant illo modo magnetisatas;

» 4° Ut unum de tribus prædictis suscipiant, habitâ priùs cautelâ formaliter ex animo renuntiandi cuili-

commandement même intérieur du magnétiseur, soit comme spontanément à l'instant annoncé par elle, elle paraît complétement ignorer tout ce qui lui est arrivé pendant l'accès, quelque long qu'il ait été : ce qu'on lui a demandé, ce qu'elle a répondu, ce qu'elle a souffert, rien de tout cela n'a laissé aucune idée dans son intelligence, ni dans sa mémoire la moindre trace.

» C'est pourquoi l'Exposant, voyant de si fortes raisons de douter que de tels effets, produits par une cause occasionnelle manifestement si peu proportionnée, soient purement naturels, supplie très instamment votre éminence de vouloir bien, dans sa sagesse, décider, pour la plus grande gloire de Dieu, et pour le plus grand avantage des âmes si chèrement rachetées par Notre Seigneur Jésus-Christ, si, supposé la vérité des faits énoncés, un confesseur ou un curé peut, sans danger, permettre à ses pénitens ou à ses paroissiens :

» 1° D'exercer le magnétisme animal ainsi caractérisé, comme s'il était un art auxiliaire et suplémentaire de la médecine;

» 2° De consentir à être plongés dans cet état de somnambulisme magnétique;

» 3° De consulter, soit pour eux-même, soit pour d'autres, les personnes ainsi magnétisées;

» 4° De faire l'une de ces trois choses, avec la précaution préalable de renoncer formellement dans leur

bet diabolico pacto explicito vel implicito, omni etiam satanicæ interventioni, quoniam hâc non obstante cautione, à nonnullis ex magnetismo hujusmodi vel iidem vel aliquot effectus obtenti jam fuerunt.

» Eminentissime DD., Eminentiæ Vestræ de mandato reverendissimi episcopi Lausanensis et Genevensis, humillimus obsequentissimusque servus, JAC.-XAVERIUS FONTANA, can. cancel. episc.

» Friburgi Helvetiæ, ex ædibus episcopalibus, die 19 maii 1841. »

Responsio.

« Sacra Pœnitentiaria maturè perpensis expositis respondendum censet prout respondet : Usum magnetismi, prout in casu exponitur, non licere.

» Datum Romæ in S. Pœnitentiarià die 1 julii 1841.

» C. CARD. CASTRACANE, M. P.

» PH. POMELLA. S. P. secretarius. »

cœur à tout pacte diabolique, explicite ou implicite, et même à toute intervention satanique, vu, que, nonobstant cela, quelques personnes ont obtenu du magnétisme ou les mêmes effets, ou du moins quelques-uns.

» Eminentissime Seigneur, de Votre Eminence, par ordre du révérendissime évêque de Lausanne et Genève, le très humble et très obéissant serviteur, JAC.-XAVIER FONTANA, chancelier de la chancellerie épiscopale.

» Fribourg en Suisse, palais épiscopal, le 19 mai 1841. »

Réponse.

« La sacrée Pénitencerie, après avoir mûrement examiné les faits exposés dans cette lettre, pense devoir répondre, comme elle répond en effet, que *l'usage du magnétisme, comme il est exposé ci-dessus, n'est pas permis.*

» Donné à Rome, à la sacrée Pénitencerie, le 1 juillet 1841.

» C. CARD. CASTRACANE.

» PH. POMELLA, secrétaire. »

Bibliographie.

CHRESTOMATHIE RABBINIQUE. — Une publication non moins importante pour les études ecclésiastiques que pour la philologie orientale vient d'être commencée à Louvain par M. H. Beelen, professeur d'Écriture sainte à la faculté de théologie de l'Université catholique; c'est une *chrestomathie* qui servira d'introduction et de guide dans l'étude vraiment difficile du *chaldéen* et du *rabbinique*, ainsi que des principaux monumens écrits dans ces idiômes. La partie de l'ouvrage déjà parue contient les *extraits rabbiniques*, formant la moitié du premier volume, et les notes qui s'y rapportent, appartenant au second volume ; il reste à paraître la partie *chaldaïque* qui complète le tome premier, et les notes y relatives, achevant le tome second ; un troisième volume comprendra

un glossaire des mots les plus rares, avec *un lexique des abréviations* usitées dans les écrits des Juifs.

Voici le titre entier de l'ouvrage: אבני חפץ *chrestomathia rabbinica et chaldaïca*, cum notis grammaticis, historicis, theologicis, glossario et lexico abbreviaturarum quæ in Hebræorum scriptis passim occurrunt, auctore Joanne Theodoro *Beelen*, can. hon. eccl. cathedr. Leod. s. Theol. doct., in univ. cathol. lovan. S. Scrip. et lingg. Orient. prof. ordin. (vol. I selecta rabbinica et chaldaïca complectens; vol II, notas miscellaneas).

Des deux parties qui viennent de paraître, celle du texte contient 320 pages, et celle des notes, 326 [1].

M. Beelen a surtout pour but d'appliquer à la science sacrée les connaissances nouvelles que fournit l'étude des sources rabbiniques; c'est ce dessein qu'il a suivi dans le choix des morceaux de son recueil; il nous dit dans sa préface (p. 4) : « Quod verò spectat ad exscerpta Rabbinica et » Chaldaïca, eam in seligendo rationem secutus sum, ut non nisi ejus- » modi loca ferè colligerem quæ ad exercitium interpretationis et univer- » sam linguæ faciem cognoscendam essent apta, atque etiam inservire » possent disciplinis sacris, puta archæologiæ biblicæ, theologiæ dogmati- » cæ... Omnia autem ex certis fontibus hausimus, caventes, ne talia » scripta laudaremur, quæ à Judæis tanquàm suæ genti supposita pos- » sent repelli; quod à Raymundo Martino et qui hunc malâ fide exscrip- » sit Galatino, non numquàm factum severè carpit Gaulminus vir in littera- » turâ Rabbinicâ doctissimus, cujus judicio subscribit Bernardus de » Rossi in litteris orientalibus inter Italos pariter celeberrimus.»

On lira sans doute avec intérêt dans quel ordre le savant éditeur a disposé ses matières; on peut en juger par la table de la partie Rabbinique.

I. Acutè et sapienter dicta. II. Sententiæ et proverbia. III. Fabulæ et parabolæ. IV. Epistolæ familiares. V. Selecta historicorum : 1. Seder Olam Rabba. 2. Pseudo Gorionides. 3. R Abraham ben Dior. 4. R. Benjamin Tudelensis. 5. Abraham Zacuth. — VI. Grammatici et lexicographi. A. David Kimchi. Abraham de Balmis. B. David Kimchi ; Salomon de Urbino ; Ph. Aquinas. VII. Scripturæ interpretes : Mechilta; Siphra; R. Aben Erza ; Rashi ; David Kimchi; Abarbanel; Salomo ben Melech; Rabboth; Jalkut ; Shimhoni. VIII. Philosophi et Theologi : Salomo ben Gabirol ; Moses Maimonides ; Jehuda Levita ; Jedaya Happenini ; Isaac Abuabh. IX Talmudica. A. Mishnica. B. Gemarica. X Poetæ: Salomo ben Gabirol; Jehuda Hachasid.

Ne perdant pas de vue l'usage du livre, M. Beelen a *ponctué* les premiers morceaux, et a donné dans les passages les plus difficiles une traduction latine qui sert de commentaire : ses notes sont consacrées à l'explication du sujet même.

[1] A Louvain, chez Vanlinthout et Vandenzande, imprimeurs de l'Université. 2 vol. in-8°.— La souscription étant close, le prix est fixé à 9 fr. pour les deux premières livraisons et pour les quatre autres.

ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 21. — Septembre 1841.

Géologie.

RÉFUTATION DU SYSTÈME D'UNE SUCCESSION INDÉFINIE DES ÊTRES.

Succession éternelle des êtres inventée pour combattre la Genèse. — Preuves de sa fausseté. — D'après Hitchcoch, Cuvier, Buckland, il n'y a aucun débris organique dans les couches inférieures aux terrains de transition. — Application de ces preuves aux poissons, aux mollusques, aux articulés, aux rayonnés, etc. — Mêmes preuves appliquées aux végétaux. — Comparaison de la flore fossile et de la flore actuelle. — Conclusion.

La Bible nous apprend qu'il y eut un tems où aucune des formes organiques actuelles n'avait encore fait son apparition à la surface du globe ; un tems où l'homme manquait au monde, et le monde sans s'apercevoir de ce dénûment poursuivait tranquillement sa carrière. Nous savons aussi qu'un jour, il y a peu d'années, Dieu souffla sur le néant pour en tirer l'être, et jeta à profusion la vie dans le monde matériel. Voilà ce que nous tenons pour certain, nous autres catholiques, qui croyons à l'inspiration de l'auteur de la *Genèse* ; nous le tenons pour certain, et cela sans craindre que les découvertes scientifiques puissent jamais démontrer l'absurdité de notre foi.

Certains hommes cependant l'ont essayé ; le doigt de Dieu partout empreint en caractères ineffaçables leur a fait mal à voir. Alors, comme les géans de la fable, ils ont entassé Pélion sur Ossa pour se grandir à l'égal du Créateur, le faire disparaître, le chasser du milieu de son œuvre. Le récit de Moïse, une fois rejeté, ils ont hasardé mille théories, afin d'expliquer l'origine du monde et de donner aussi une *Genèse* de la création. A les entendre, les êtres ont toujours existé, sinon sous la forme qu'ils revêtent maintenant, au moins sous une autre, dont la présente n'est que le développement et le perfectionnement. Ils vous diront comme quoi les systèmes actuels d'organisation dérivent d'une *succession éternelle* des mêmes espèces, sans point initial comme sans terme extrême probable, ou d'une *transmutation* graduelle des espèces, les unes dans les autres. « La création, suivant ces nouveaux adversaires, c'est un phénomène d'une signification purement théologique ou mytique... L'humanité subissant des transformations » successives, qui la poussent vers un état indéfiniment plus parfait, n'est pas une série rompue d'anneaux fragmentaires, mais » bien plutôt une suite d'évolutions sans fin. Voilà la grande » découverte moderne ; voilà la suprême vérité de la philosophie, » la *doctrine de la perfectibilité qui sauvera le monde* [1]. » Vraiment, le genre humain ne serait ni plus ni moins qu'un développement nécessaire du minéral, des crustacés et des polypes, une variété du singe, une excroissance du chimpansé !!! Quelle noble origine ! quelle sublime découverte ! C'est prodigieux ! C'est aussi probablement faiblesse, ignorance de notre part ; mais enfin, nous dirons franchement que nous n'éprouvons aucune sympathie pour ces doctrines, qui nous montrent les hommes éclos de la vase ou engendrés du singe ; nous aimons mieux *continuer à nous incliner comme des vaincus sous les fourches caudines du passé*.

Les *Annales* ont déjà réfuté ces doctrines panthéistes, soutenues par les philosophes de la nature. Elles ont fait connaître les découvertes physiologiques qui démontrent le mensonge et le néant

[1] L'*Encyclopédie nouvelle*, art. *Christianisme*, *Ciel*. — *De l'Humanité, de son Principe et de son Avenir*, par P. Leroux, p. 140-142.

du système des Lamarck, des Oken, etc.[1] — La géologie nous fournit aussi des argumens qui renversent les théories hasardées sur l'origine du monde, et notamment celle qui explique l'existence des espèces actuelles par un *développement*, ou une *transmutation* des espèces qui les ont précédées en existence.

« Si je comprends bien la géologie, dit le professeur *Hitchcock*, » loin que cette science enseigne l'éternité du globe, elle prouve » au contraire plus directement que ne le pourrait faire aucune » autre science que les diverses révolutions qui s'y sont accomplies » et les diverses races d'êtres qui l'ont habité, ont eu un commen- » cement, et qu'il renferme en lui-même certaines forces chimi- » ques qui n'ont besoin que d'être mises en liberté par la volonté » de celui qui les a créées, pour en accomplir immédiament la » destruction[2]. »

Cuvier a été conduit à la même conclusion par ses observations sur les phénomènes géologiques : « Ce qui étonne et ce qui n'en » est pas moins certain, c'est que la vie n'a pas toujours existé sur le » globe, et qu'il est facile à l'observateur de reconnaître le point » où elle a commencé à déposer ses produits[3]. »

En effet, quoi qu'il en soit de la vérité ou de l'erreur des théories qui divisent les savans relativement à l'origine des roches stratifiées les plus anciennes ; quels que soient les agens qui ont déterminé les mouvemens des matériaux inorganiques dont elles se composent, toujours est-il qu'il y a absence complète de restes organiques dans toutes les portions inférieures de ces couches, désignées sous le nom de primitives. De ce fait, ne résulte-t-il pas qu'à une certaine époque, à une époque qui a précédé les couches de la période de transition où la vie commence par apparaître, il n'existait aucun être organisé animal ou végétal ? — Si, pour découvrir les causes de cette absence, nous recherchons quelles conditions ont d'abord été imposées à la terre ; si nous étudions les phénomènes principaux que présentent les roches non strati-

[1] T. xv, p. 369 et suiv.

[2] Hitchcock, *Geology of Massachusetts*, p. 595.

[3] Cuvier, *Discours sur les Révolutions du globe*, 6e édit. p. 19.

fiées et les roches volcaniques, nous serons portés à reconnaître avec la plupart des savans, comme un fait à peu près démontré par les découvertes modernes, que tous les matériaux du globe ont été primitivement maintenus dans un état fluide, par l'action d'une chaleur intense qui en faisait comme une vaste mer ardente. D'où il suit que sa température était trop élevée pour qu'il fût habité par aucune espèce d'êtres organisés, pour permettre à la vie d'y développer ses merveilles.

« Les conditions les plus anciennes de la terre et des eaux cons-» tituent donc, dirons-nous avec le docteur *Buckland*, un ordre » de choses incompatible avec toute existence animale ou végé-» tale ; et nous trouvons ainsi dans les phénomènes naturels des » témoignages qui établissent ce fait important qu'il existe une » limite à partir de laquelle ont commencé toutes les formes que » revêt l'existence, soit chez les animaux, soit chez les végétaux.

» De même que, dans les couches suivantes, la présence de restes » organiques nous fait voir l'intelligence créatrice dans tout son » pouvoir, dans toute sa sagesse, dans toute sa bonté, coordon-» nant les progrès de la vie dans les diverses phases qu'elle a » subies à la surface du globe ; de même leur absence dans les » couches primitives nous fournit un argument puissant pour » établir qu'il y a dans l'histoire de notre planète une époque » que nulle recherche ne peut atteindre, si ce ne sont celles de la » géologie, et qui précéda toute manifestation de la vie [1]. »

Ainsi tous les observateurs s'accordent à reconnaître que, malgré les recherches les plus suivies, il est impossible de découvrir aucune trace de débris organiques dans les couches inférieures aux terrains de transition; et, d'après cette circonstance, nous sommes fondés à les regarder comme ayant été déposées à des époques qui ont précédé l'apparition de la vie. Cependant on a prétendu qu'elle avait pu fort bien se développer pendant la formation des roches stratifiées primitives, alors même qu'elles étaient dans un état de liquéfaction ignée ; mais que l'action de la

[1] Buckland, *La Géologie et la Minéralogie dans leurs rapports avec la Théologie naturelle*, t. 1, p. 46.

chaleur sur les couches les plus rapprochées du granit avait anéanti les restes des êtres qui existaient alors. Cette explication, loin de résoudre la question, ne fait que la reculer; car il faut toujours remonter à une époque où les élémens du globe et l'ensemble des matériaux qui constituent le granit fondamental, étaient dans un état de liquéfaction incompatible avec toute manifestation organique.

Tucker cependant soutient que cette incandescence ne rendait pas impossibles l'organisation et la vie ; et, pour donner à son système une ombre de vraisemblance, il s'abandonne à tous les rêves d'une imagination en délire : « Qui indiquera, dans quelles » limites l'intelligence infinie peut varier ses manifestations? Qui » démontrera l'impossibilité d'organisations entièrement diffé» rentes de celles que nous avons sous les yeux? Qui sait quelles » cavités sont contenues dans le sein de la terre, et quelles créa» tures vivantes peuvent les habiter, douées de sens à nous in» connus, recevant des courans magnétiques, les services que nous » rend la lumière, et de l'électricité des sensations aussi vives que » celles qui nous sont transmises par les sons et les odeurs? Sur » quel fondement oserions-nous affirmer qu'il ne peut exister » des corps vivans, dont l'organisation résiste à l'incandescence so» laire, ayant le feu pour élément, des os et des muscles formés » de terres fixes, pour sang et pour humeur des métaux en fu» sion ; ou que d'autres n'aient pas été créés pour les régions froi» des de Saturne, dans les veines desquels circuleraient des flui» des plus substils que les esprits les plus rectifiés que produise » l'art des chimistes [1]. »

A cela nous répondons : Sans doute, nous ne savons pas dans quelles limites il a plu au Créateur de renfermer son action ; sans doute encore, la pensée peut placer au nombre des existences possibles des êtres dont la nature et les propriétés diffèrent entièrement de la nature et des propriétés qui les caractérisent aujourd'hui. Mais ce qui est certain, c'est que les élémens qui entrent dans la composition des corps sont soumis à des lois générales et univer-

[1] Tucker, *Light of Nature*, liv. III, chap. 10.

selles, et depuis l'époque où la matière a été créée, elles n'ont subi aucune variation ; ce qui n'est pas moins certain, c'est que la température d'une planète en fusion n'eût permis de se développer à aucune forme organique animale ou végétale analogue à celles qui existent aujourd'hui, ou dont nous voyons les restes à l'état fossile. Nous sommes donc en droit d'affirmer qu'à une certaine époque aucun être vivant n'avait encore paru ; et que la vie dans les organes n'est devenue compatible avec la chaleur du globe que postérieurement à cette liquéfaction générale.

« Cette conclusion, ajoute le docteur *Buckland*, est d'autant » plus importante qu'elle enlève leur dernier refuge à une foule de » philosophes spéculatifs, soit que, dans leurs théories, ils expli- » quent l'origine des organisations actuellement existantes par une » succession éternelle des mêmes espèces, ou qu'ils imaginent » des évolutions d'espèces se succédant les unes aux autres, sans » aucun acte de création directe et répétée ; niant dans l'un » comme dans l'autre cas l'existence d'une première époque, » d'un point de départ, dans la série infinie que leur hypothèse » implique. Ces théories étaient demeurées sans réponse décisive, » jusqu'au jour où les découvertes de la géologie ont établi que » les espèces actuellement existantes ont eu un commencement, » et que ce commencement date d'une époque comparativement » récente dans l'histoire physique de notre globe..... et que par » conséquent la doctrine d'une succession éternelle et indéfinie » tout-à-la fois, dans le passé et dans l'avenir, est également in- » soutenable [1]. »

Cuvier, après une étude attentive et approfondie des divers animaux que l'on trouve à l'état fossile, se demande si l'on peut supposer que les races actuelles sont des modifications de ces races anciennes, modifications qui auraient pour cause les circonstances locales, le changement de climat et une longue succession de siècles. Pour lui, il rejette cette supposition, et déclare qu'elle ne doit paraître vraisemblable qu'à ceux-là seuls qui croient à la possibilité indéfinie de l'altération des formes dans les corps or-

[1] Ibid. p. 46, 47.

ganisés, et qui pensent que les siècles et des habitudes peuvent transformer toutes les espèces les unes dans les autres, ou les faire dériver d'une seule d'entre elles. « Mais si les espèces ont » changé par degrés, dit-il ensuite, on devrait trouver des traces » de ces modifications graduelles ; on devrait découvrir quelques » formes intermédiaires entre le palœotherium et les espèces » d'aujourd'hui, et jusqu'à présent cela n'est point arrivé. — » Pourquoi les entrailles de la terre n'ont-elles point conservé » les monumens d'une généalogie si curieuse, si ce n'est parce que » les espèces d'autrefois étaient aussi constantes que les nôtres[1]. »

Bien loin que l'étude des animaux fossiles établisse et confirme la prétendue loi de transformation, d'évolution successive, ce qui frappe tout d'abord lorsqu'on vient à fouiller les terrains dans lesquels apparaissent les premières traces de la vie organique, lorsqu'on reconstruit les antiques débris d'animaux renfermés dans leurs entrailles ; ce qui frappe, disons-nous, c'est que les quatre grands embranchemens du règne animal, les *vertébrés*, les *mollusques*, les *articulés* et les *rayonnés*, sont entrés à la même époque en possession de l'existence. On remarque aussi que les lois qui réglaient alors la vie animée sont encore les mêmes aujourd'hui, qu'elles ont toujours été fixes et immuables ; et cette constance établit une connexion intime entre les genres éteints et les divers groupes d'êtres qui couvrent maintenant la surface du globe.

Les poissons sont les vertébrés les plus élevés dans la série animale que présentent les formations de transition. Or, il suffit de jeter un coup-d'œil sur l'histoire des poissons fossiles, depuis le moment où a commencé la vie sous-marine jusqu'à nos jours, pour se convaincre que chacune des formes principales d'organisation que revêtent ces animaux, existait dès les âges les plus reculés de notre globe. On remarque une similitude parfaite entre les dents, les écailles, les os des plus anciens poissons *sauroïdes* de la formation houillère (le genre *mégalichthys*) et ceux du genre *lepidostée* actuel. Prenez les dents et les épines osseuses du seul

[1] Cuvier, *Discours sur les Révolutions du Globe*, 6e édit. p. 121, 122.

cestracion, qui fasse encore maintenant partie de la famille des *squales*; comparez-les aux nombreuses formes éteintes de cette même sous-famille des cestracions, que les formations carbonifères et secondaires renferment en quantité considérable, et vous observerez des rapports aussi frappans. Un fait non moins important établi par l'étude des poissons fossiles, et qui renverse la doctrine du développement graduel, ou de la transmutation des espèces, c'est qu'au lieu d'une série d'évolutions vers un état indéfiniment plus parfait, on doit admettre ici, comme dans plusieurs autres cas, une sorte de développement rétrograde qui procède des formes complexes aux formes simples. Nous ne trouvons plus dans nos périodes modernes que répartis sur des familles séparées plusieurs caractères organiques que certaines espèces réunissaient à ces époques reculées. Ainsi, parmi les poissons actuellement existans, deux genres seulement représentent les *sauroïdes* qui, déjà remplacés dans les couches tertiaires par des formes moins parfaites, atteignent une taille énorme dans les formations carbonifères et secondaires.

La structure molle et fragile des *mollusques* ne leur a pas permis de résister à toutes les causes de destruction qui pesaient sur eux. Cependant cet embranchement du règne animal offre dans ces mêmes formations plusieurs familles et des genres assez nombreux qui paraissent avoir occupé les anciennes mers par myriades. Quelques-uns, tels que les *orthocératites*, les *spirifères*, les *productus*, appelés des premiers à prendre place sur la surface de notre planète, se sont éteints dès une époque très reculée [1], tandis que d'autres, comme les *nautiles*, les *térébratules*, ont traversé toutes les périodes géologiques et se sont perpétués jusqu'à nos jours. Mais, quoique les organes aient presque complètement disparu, leurs coquilles extérieures, et quelquefois un appareil interne, peuvent encore guider quiconque voudra restituer à la lumière ces nombreuses tribus ensevelies depuis des siècles sans nombre dans les profondeurs de l'écorce du globe. Parmi ces coquilles, nous citerons seulement les *univalves* et les *bivalves*, les *multiloculaires*

[1] M. D'Orbigny, *Tableau des Céphalopodes.*

cloisonnées, qui, conservées à l'état fossile dans les couches de transition les plus anciennes, présentent une très grande analogie avec des espèces actuellement existantes. Frappé de cette intime connexiou, M. Broderip a conclu que les mêmes fonctions ont dû leur être assignées par le Créateur; que les animaux auxquels elles servaient de cuirasse, avaient les mêmes formes, les mêmes habitudes, remplissaient le même rôle dans l'économie générale sous-marine que les *mollusques* qui habitent aujourd'hui les coquilles modifiées de la même manière[1].

Prenons l'ordre des *trachélipodes* que Lamarck a divisé en deux grandes sections : les *herbivores* et les *carnivores*. Nous savons que ces mollusques parcourent nos mers en véritables tyrans; et que l'une des deux grandes familles de ces derniers dévore au moyen de mandibules acérées les jeunes testacés et les poissons. Or, on rencontre fréquemment des milliers de coquilles vides et perforées dans les couches tertiaires où abondent les *trachélipodes zoophages*. Les couches inférieures à la craie n'ont conservé aucune trace de la présence de ces mollusques, et tout nous porte à croire qu'ils n'existaient pas alors; mais l'absence d'une tribu rapace dans ces formations a été compensée par les *céphalopodes*, testacés qui, comme les premiers, paraissent avoir eu pour mission d'opposer des limites au développement excessif de la vie animale dans les mers anciennes. — Je doute aussi que l'on puisse découvrir en vertu de quelle loi et depuis quand la *sèche* commune et plusieurs autres espèces de céphalopodes, dépourvues de coquilles externes, ont appris à lancer un liquide noir et visqueux pour échapper aux poursuites de leurs ennemis. D'ailleurs on a rencontré dans le *Lias* de Lyme-Regis, des *sèches* dont les poches, distendues par un liquide semblable, conservaient, par rapport à l'épine dorsale, la position que l'on observe entre ces organes dans les *calmars*, habitans de nos mers actuelles.

M. Owen, dans un excellent *mémoire* publié en 1832, a prouvé que les animaux des nautiles fossiles faisaient partie d'une fa-

[1] Voir l'*Introduction au Mémoire sur quelques espèces nouvelles de Brachiopodes*, par M. Broderip., *Trans. Géolog.* t. 1, p. 141.

mille de mollusques céphalopodes, voisine de la sèche ordinaire; il paraît aussi que les *ammonites* remplissaient dans l'économie des animaux qui les ont construites, les fonctions assignées de nos jours à la coquille du *nautilus pompilius*. Si donc nous sommes conduits et même forcés à rechercher dans l'étude de la nature vivante l'histoire des caractères et des habitudes de ces êtres éteints, n'est-ce pas une preuve évidente que, depuis les époques les plus reculées, des lois constantes et immuables ont présidé au développement de leur organisation? Nous devons encore ajouter que, si plusieurs coquilles conservent leur simplicité primitive au milieu des changemens opérés à la surface du globe, on remarque aussi que souvent les formes les plus inférieures de l'animalité ont été précédées par des formes plus parfaites.

Les quatre classes de l'embranchement des *articulés* ont aussi des représentans depuis la période de transition jusqu'à nos jours. Les premières traces de ces animaux appartiennent à la famille des *trilobites*; et bien qu'elle paraisse s'être complètement éteinte dès le commencement de la *série secondaire*, elle n'en présente pas moins certaines analogies de structure qui placent les *trilobites* les plus anciens à côté de nos *crustacés actuels*[1]. Rapprochez les trilobites, dont on a constaté la présence dans toute l'Europe septentrionale et dans les nombreuses localités de l'Amérique du Nord, dans les Andes et au cap de Bonne-Espérance; comparez-les aux crustacés du genre *seréole*, aux *limules*, au *branchippe* des étangs, c'est à peine si vous pourrez saisir dans la structure générale quelques légères différences; et vous aurez lieu de constater encore les rapports étroits qui rattachent entre elles les diverses familles du règne animal. Je sais que l'on a prétendu trouver dans l'organisation des *trilobites*, dans les fonctions à la fois locomotrices et respiratoires que leurs membres remplissent, le rudiment, le germe, la souche éteinte, d'où sont dérivées dans la suite des âges, par des séries d'évolutions successives, les diverses formes *crustacéennes* les plus élevées. Mais alors, pourquoi trouve-

[1] Voir M. Audouin, *Recherches sur les rapports naturels qui existent entre les Trilobites et les Animaux articulés.*

t-on dans le *branchippe* actuel des conditions organiques tout aussi simples que celles qui nous sont offertes par la famille des trilobites? Pourquoi le *limule,* dont l'apparition date des premiers âges, a-t-il traversé toutes les formations, conservant toujours ses formes intermédiaires? Il y a encore dans cette immobilité substantielle un démenti formel aux théories illusoires de l'école progressive.

Lorsque nos géologues ont découvert la trace d'un œil dans un fossile grossier, force leur a été de reconnaître qu'à l'époque où il vivait, la lumière devait être visible. S'ils font ensuite l'anatomie de cet organe, s'ils le voient traverser toutes les formations, sans passer par une suite de changemens, des formes les plus simples aux plus compliquées, toujours en possession des dispositions mécaniques qui de nos jours entrent dans la composition des yeux chez les crustacés et les insectes, ils devront avouer, sous peine d'avoir de nouvelles inconséquences à dévorer, que cette admirable perfection n'est pas l'œuvre des siècles. Or, c'est ce qui a lieu pour les *trilobites.* Leurs yeux, entassés dans les couches extrêmes et intermédiaires de la série des créations, et ceux du limule, des seréoles, des branchippes du monde actuel, sont construits sur le même plan, d'après le même principe; présentent les mêmes modifications, toujours en rapport avec le milieu pour lequel ils ont été créés. Cette coïncidence, cet accord, cette harmonie parfaite n'attestent-ils pas l'intervention active d'une puissance créatrice unique, intelligente, point la stupide loi de la perfectibilité indéfinie?

Dans presque toutes les formations, depuis les plus anciennes jusqu'aux plus récentes, nous trouvons aussi les *serpules* à l'état fossile; ce qui nous force à faire remonter à une origine reculée l'ordre auquel appartiennent les *annélides* et à conclure la continuité ininterrompue de leur existence. L'observation nous apprend encore que les *arachnides* et les *insectes* sont très anciens sur le globe, puisque des débris appartenant à l'une et l'autre classe se rencontrent dans des terrains stratifiés d'une date très reculée.

Nous voyons fourmiller dans les eaux de nos mers modernes

des animaux dont la beauté ravissante, les formes variées captivent notre admiration. Si par hasard quelque partisan du progrès indéfini vient à arrêter ses regards sur ces beaux ordres d'animaux articulés ; s'il vient à étudier la structure de chacune des petites pièces qui entrent par milliers dans la composition d'un seul corps, il sera forcé, qu'il le veuille ou non, de reconnaître dans cette construction admirable, une délicatesse, une perfection, une harmonie que l'on chercherait en vain dans les mécanismes sortis de la main des hommes. Mais tout-à-coup, en présence de ces merveilles, une idée descendue, je ne sais d'où, s'abat sur son intelligence, lui communique quelque chose comme une violente secousse, et l'initie à la grande loi de la nature. Aussitôt le voilà qui d'un seul trait déroule la longue série de transformations successives qu'ils ont subies avant d'arriver à l'état dans lequel ils se présentent à nous. Malheureusement l'observation rejette cette prétendue découverte au nombre des rêves fantastiques qui, parfois, agitent les cerveaux malades. En effet, déchirons les entrailles du globe, traversons toutes les formations, descendons jusqu'aux couches où la première nature, la nature morte et purement minérale, semble disputer encore l'empire à la nature organisante, partout, sur notre passage, nous rencontrons les débris des animaux *rayonnes*. Ainsi, certaines familles de la classe des *échinodermes* apparaissent dans toutes les couches. Les espèces vivantes, comparées aux espèces fossiles, présentent, il est vrai, des formes variées ; mais sous cette variété, il y a une unité de plan tellement parfaite qu'il faut admettre l'action d'une intelligence unique et toujours la même, pour expliquer cette uniformité mystérieuse. Dans les genres, et souvent même dans les familles tout entières, dont ces genres font partie, l'organisation est toujours fondée sur les mêmes principes ; bien plus, elle offre à ces époques reculées un degré de perfection aussi grand qu'aujourd'hui. Voulons-nous découvrir la nature de ces débris fossiles, réunir les élémens de leur histoire, souvent nous sommes forcés de nous adresser aux espèces actuellement existantes pour trouver la solution du problème. Ainsi, la découverte de la *pentacrinite tête de Méduse*, et de la *pentacrinite d'Europe*, est encore

devenue pour nous un flambeau qui nous précède et nous guide dans l'étude des formes les plus anciennes du genre pentacrinite, la *pentacrinite briarrée* du lias. Et bien loin que cette étude comparée puisse fournir un argument en faveur de la doctrine du progrès indéfini, elle nous révèle dans l'organisation de cette espèce si ancienne, une harmonie aussi grande, un fini de combinaisons plus admirable que chez aucune des espèces qui la représentent, soit parmi les fossiles des formations plus récentes, soit parmi les espèces actuelles.

Nous sommes conduits aux mêmes résultats par l'examen des *polypiers* qui abondent aussi parmi les *radiaires* de la période de transition.

Nous le demandons maintenant : comment, en présence de tous ces faits fournis par l'étude de la géologie, soutenir que la vie chez les animaux a constamment progressé depuis les rudimens les plus simples jusqu'aux formes les plus élevées, que nous lui voyons dans les espèces aujourd'hui en possession de l'existence?

D'un autre côté, si nous procédons à l'étude des *formes végétales* les plus anciennes qui aient existé à la surface de notre planète, non-seulement les caractères fondamentaux qui distinguent entre elles les plantes *endogènes* et les plantes *exogènes*, nous apparaissent; mais nous saisissons encore jusque dans les moindres détails, une relation intime entre la structure des nombreuses familles qui composent la *flore fossile*, et celles de l'époque actuelle. Ce sont ces rapports étroits, cette identité complète qui ont porté à placer les *calamites* dans la famille des *équisétacées*, les *fougères* des terrains de transition dans des genres de cette famille étendue, et à rapprocher les *lépidodrendons* des *lycopodiacées* et des *conifères* actuelles. Aujourd'hui, comme à ces époques reculées, elles sont encore soumises aux mêmes lois, sous le rapport de leur distribution géographique ; elles sont plus nombreuses, et atteignent de plus vastes dimensions dans les localités chaudes et humides, situées entre les tropiques, et surtout dans les petites îles. De là, il résulte qu'à toutes les époques, depuis les formations les plus anciennes jusqu'à nos jours, des lois constantes ont présidé à la production et au développement des végétaux.

Cela est si vrai que l'étude des plantes et des animaux fossiles n'a pas encore jusqu'ici, dit le professeur *Phillips*, conduit à la nécessité d'établir quelque classe nouvelle. Tous ces êtres se placent sans effort dans les mêmes grandes divisions qui ont été créées pour les formes actuellement existantes. Nous sommes donc autorisés à conclure que les créations organiques les plus anciennes comme les plus modernes se sont accomplies d'après un même plan général; et par conséquent loin de pouvoir être décrits comme constituant des systèmes distincts et isolés dans la nature, ils ne doivent être considérés que comme des systèmes qui se correspondent et ne diffèrent que dans quelques-uns de leurs détails. Ces différences très souvent ne peuvent constituer que de minutieuses distinctions spécifiques. Ainsi donc, nous voyons le problème des rapports entre les organisations récentes et celles dont il nous est parvenu des restes fossiles, résolu par une analogie générale dans l'ensemble de l'organisation, par de nombreuses similitudes dans les points essentiels[1]. — « C'est que le » règne animal (on doit dire la même chose du règne végétal), » à ces époques reculées, était composé d'après les mêmes lois; » comprenait les mêmes classes, les mêmes familles que de nos » jours; et, en effet, parmi les divers systèmes sur l'origine des » êtres organisés, il n'en est pas de moins vraisemblable que celui » qui fait naître successivement les différens genres par des déve- » loppemens ou des métamorphoses graduelles[2]. »

M. de *la Bèche*, en affirmant que les *animaux* et les végétaux sont soumis à des lois constantes que le tems, ni les circonstances ne peuvent détruire, montre jusqu'où s'étendent ces différences. « Il est hors de doute que plusieurs plantes peuvent » éprouver des modifications en rapport avec certains change- » mens dans les conditions de leur existence, et que plusieurs ani- » maux varient suivant les lieux dans lesquels ils se trouvent; » mais si l'on considère le sujet sous un point de vue général, et » tout en accordant aux nombreuses exceptions l'importance » qu'elles méritent, on peut poser en fait que les plantes et les ani-

[1] Phillips, *Guide to Geology*, p. 61-63.

[2] Cuvier, *Ossemens fossiles*. t. III, p. 297.

» maux ont été faits en vue des situations dans lesquelles ils se » trouvent placés, et qui elles-mêmes ont été disposées d'avance » pour les recevoir. Ces êtres paraissent avoir été créés à mesure » que la terre présentait des conditions favorables à leur existence, » ces conditions elles-mêmes n'étant pas de nature à modifier » assez profondément des formes précédemment mises en posses- » sion de la vie, pour les convertir en de nouvelles espèces [1]. »

En effet, ces modifications n'affectent que les caractères les plus superficiels, comme la couleur, l'épaisseur du poil, les dimensions plus ou moins grandes, etc. Mais tous les savans ne mettent plus en doute les causes qui produisent cette différence et conviennent avec Hippocrate[2], qu'elles sont déterminées par la chaleur, le climat, le genre de vie, une nourriture plus ou moins abondante, etc , et que les teintes varient pour la même couleur, dans la proportion de l'éloignement de l'équateur[3]. — Cuvier a comparé des crânes de renards du Nord et de renards d'Egypte avec ceux des renards de France, et n'a trouvé que des différences individuelles. Ses nombreuses observations l'ont même conduit à affirmer que si les formes des os varient parfois un peu, leur nombre, leurs connexions et leurs articulations, la structure des grandes dents molaires ne change jamais.

Cette constance dans les lois qui régissent le règne animal est si grande, et la nature a pourvu avec tant de soin à leur conservation , qu'il faut toutes les ruses et toute la puissance de l'homme pour faire contracter aux races les mélanges et les croisemens qui pourraient amener l'altération des espèces ; quant aux produits forcés de ces accouplemens contre nature, ils sont si peu dans leur état normal, qu'on les voit presque toujours stériles et inféconds, ou, s'ils ont la puissance de reproduction , ils la perdent après quelques générations assez peu nombreuses.

[1] De la Bèche, *Geological Researches*, 1834, p. 239.

[2] In libro *De aere, locis et aquis*, t. I, p. 127, édit. de Leyde.

[3] M. D. Martini, *Lezion. di Fisiologie*, et *Elementa Physiolog.* — M. Richerand, *Nouv. Elémens de Physiologie*.. Le P. Perrone, *de Homine* , etc. etc.

On dira peut-être avec certains naturalistes qui d'un trait de plume accumulent les siècles par milliers, que les modifications des animaux, que les transitions d'une race à l'autre s'opèrent lentement, et que la vie de l'homme s'écoule avec trop de rapidité pour lui permettre de les remarquer. Mais c'est encore là une prétention démentie par les faits. Cuvier a examiné avec le plus grand soin les figures d'animaux et d'oiseaux gravés à une époque très reculée sur les nombreux obélisques venus d'Égypte dans l'ancienne Rome; et il a reconnu qu'elles offrent, quant à l'ensemble, qui seul a pu être l'objet de l'attention des artistes, une ressemblance parfaite avec les espèces telles que nous les voyons maintenant. — Il en est de même des nombreuses momies d'animaux, recueillies par M. Geoffroy Saint-Hilaire dans les temples de la Haute et de la Basse-Égypte. On n'aperçoit pas plus de différence entre les chats, les ibis, les oiseaux de proie, les chiens, les singes, les crocodiles, par lui rapportés, et ceux qui sont sous nos yeux, qu'entre les momies humaines et les squelettes d'hommes d'aujourd'hui [1]. Ces peintures et ces momies montrent que les diverses races d'animaux ont toujours eu les dimensions et les propriétés qu'ils présentent encore. « Il y a donc dans eux des caractères qui résistent à » toutes les influences, soit naturelles, soit humaines, et rien n'an- » nonce que le tems ait, à leur égard, plus d'effet que la domesti- » cité.... Rien donc dans les faits connus ne peut appuyer le » moins du monde l'opinion que les genres découverts parmi les » fossiles aient pu être les souches des animaux d'aujourd'hui, » lesquels n'en différeraient que par l'influence du tems ou du » climat [2]. »

Telle est encore l'opinion de *Lyell*. Après avoir discuté avec beaucoup d'habileté et de bonne foi les argumens mis en avant, pour soutenir la transmutation des espèces, il arrive à cette conclusion. « Les espèces ont donc une existence réelle dans la na-

[1] Voir une *Note* sur les variétés des crocodiles, *Règne animal* de Cuvier, t. II, p. 21, 2e édit.

[2] Cuvier, *Discours sur les Revolutions du Globe*, p. 130-133.

» ture; et chacune d'elles au moment où elle fut créée, fut douée
» des attributs organiques qui les distinguent encore au-
» jourd'hui [1]. »

Résumons :

1° L'étude des phénomènes géologiques nous démontre qu'il y eut une époque où les êtres organisés n'existaient pas encore; ces êtres ont donc eu un commencement postérieur à cette époque, et ce commencement, comme dit *Buckland*, ne peut être attribué qu'à la volonté, au *fiat* d'une puissance créatrice infiniment sage, infiniment intelligente.

2° La géologie, loin de fournir une base tant soit peu solide au système d'une transmutation graduelle des espèces les unes dans les autres, le bat complètement en ruine, et prouve invinciblement que les êtres sont soumis à des lois constantes, contre lesquelles le tems, les climats, la puissance de l'homme n'ont aucune force.

[1] Voir Lyell, *Principles of geology*, t. II, c. 1, 2, 3, 4.

N.... de Cauvigny.

Philologie sacrée.

SYNGLOSSE DU NOM DE DIEU,

DANS TOUTES LES LANGUES CONNUES.

Cinquième article [1].

LANGUES D'AMÉRIQUE.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

1er GROUPE. — *Langues de la région australe.*

I. Les *Araucans* et les *Chiliens*.

1° *Pillan*, ce mot dérive de *poulli* ou *pilli*, âme, ou esprit par excellence.

2° *Hnenou-pillan*, esprit du ciel.

3° *Ngen*, l'être par excellence.

4° *Eutagen*, le grand être. On lui donne aussi les épithètes de *Thalcavé*, tonnant ; *Vivennvoé*, créateur de tout ; *Vilpepilvoé*, tout-puissant ; *Molghelle*, éternel ; *Aunonolli*, infini [2]. On voit que ces peuples avaient des notions exactes de la Divinité ; car ils usaient de ces vocables avant l'arrivée des Européens. Les Espagnols ont depuis importé chez eux le mot *Dios*, chose assez inutile, puisque la langue des *Araucans* ne laissait rien à désirer pour désigner et qualifier le souverain Être.

II. Les *Patagons*.

Toquichen, gouverneur du peuple. Les Patagons avaient du reste sur Dieu des idées assez confuses.

[1] Voir le 4e art. au n° 20, t. IV, p. 129.

[2] Voy. *Essai sur l'indifférence*, t. III.—*Annales des Voy*. tom. XVI.—*Mithrid*. t. III, 2e partie.

2e GROUPE. — *Langues de la région Guarani-Brésilienne.*

III. En *Guarayo.*

Tamoï, le grand père.

IV. Les *Guaranis.*

Toüpá.

V. Les *Brésiliens.*

1° *Toupàn*, et *Toupana.*

2° *Hí*, ce mot est une exclamation d'allégresse. Les Brésiliens en avaient fait le nom de l'Être suprême; du moins c'est le sentiment de M. Chaho[1]; mais ne pourrait-on pas dire avec plus de vraisemblance que c'est du nom de Dieu, *Hí*, que les Brésiliens ont tiré leur cri de joie, *hïí*, comme les Grecs et les Latins ont tiré les exclamations *evohe* et ἐλελεῦ des noms de Dieu יהוה *Yehova* et אלוה *éloah* ou הללו-יה *allelou-yah!*

VI. Les *Tupis.*

Toupa. Les mots *Toupa*, *Toupan*, *Toupana*, sont très répandus dans les langues parlées à l'orient de l'Amérique du Sud. Quelle est l'étymologie de ces vocables? Serait-ce *Toupan*, qui, dans la langue des Tupis, signifie *le tonnerre?* S'il en est ainsi, comme il n'est pas probable que ces populations aient donné à Dieu le nom du tonnerre, on doit en conclure avec plus de vraisemblance qu'ils auront au contraire don é à ce phénomène le nom du Tout-Puissant, parce qu'en l'entendant ils auront cru entendre Dieu lui-même. Nous avons vu également des hordes africaines exprimer les différens phénomènes de la nature par un nom commun, qui est en même tems le nom de la Divinité.

Une étymologie plus vraisemblable serait le mot *Touba*, qui, en Guarani et en Tupi, signifie *père;* nous voyons en effet qu'un certain nombre de nations du Nouveau-Monde donnent au souverain Être le nom de *père.*

VII. Les *Kiriris.*

Toupa, Dieu.

[1] *Gramm. Euscarienne*, p. 14.

VIII. Les *Payaguas.*

Valgas, seigneur.

IX. Les *Mbayas.*

Konoenatagodi.

X. Les *Mokobis.*

Abogdi, Dieu. Il serait singulier peut-être de rapprocher ce mot du moscovite *Bog*, et du sanscrit *Bhagwat*, qui expriment la Divinité dans ces deux langues.

XI. Les *Lulés.*

Ano.

3e GROUPE. — *Langues de la région Péruvienne.*

XII. En *Quichua* ou *Péruvien.*

1° *Atagoujou.* Les Péruviens le regardaient comme le créateur du ciel et de la terre[1].

2° *Pachac-camac.* Ce mot vient de *pachac*, le monde, et *camac*, participe du verbe *camar*, vivifier, animer. *Camac* vient lui-même de *cama*, qui veut dire *l'âme. Pachac-camac* signifie donc *celui qui est l'âme de l'univers.* Les Hindous appelaient Dieu *Para-atma*, la *grande âme* ou *la première âme*[2].

3° *Oyouac.*

XIII. Les *Zamoucas.*

Toupa, comme les Brésiliens, ou *Toupadé.*

XIV. Les *Chiquitos.*

1° *Toupas*, dérivé du brésilien.

2° *Zoichacou*; ce mot veut dire *notre Seigneur.*

XV. Les *Mossas*, les *Chiquitos* et les *Kaioubabis.*

Maimòna.

[1] *Ann. des Voy.* 1838. t. 1.

[2] Voy. Carli. *Lettres Americ.* t. 1, p. 101. — Bullet, *Exist. de Dieu*, 2e partie.

XVI. Les *Mobimis.*

Bolau.

XVII. Les *Sapiboconis.*

Erouchi.

4e GROUPE. — *Langues de la région Orénoco-amazone ou Andes-périme.*

XVIII. Les *Maipuris.*

Pourroùna-Minan.

XIX. En *Saliva.*

Pourou.

XX. Les *Yarouras.*

1° *Andéré.* On reconnaît dans ce nom le mot *Andé* qui signifie *le ciel.*

2° *Conomé.* Ce mot vient sans doute de *Canaamé*, qui signifie *le premier.*

XXI. Les *Betois.*

Mémélou.

Ces immenses contrées renferment un nombre infini de tribus différentes dont on ignore la langue. Parmi celles où la foi a été prêchée on trouve souvent le mot *Dios* ou *Diosi* importé par les Espagnols pour exprimer la Divinité.

5e GROUPE. — *Langues des contrées septentrionales de l'Amérique du Sud.*

XXII. Les *Arraouaks.*

1° *Alaberi.*

2° *Adaijahou*, seigneur, maître.

XXIII. Les *Accaouais.*

Maconaïma. Ce mot signifie *celui qui travaille dans l'ombre*[1].

[1] Voy. *Nouv. Ann. des Voy.* 1838.

XXIV. Les *Caraïbisces.*

1° *Maconaïma*, comme les précédens.
2° *Tamouçou*, l'ancien ou le vieillard.

XXV. Les *Galibis.*

Tamoussi cabou; de *tamoussi*, ancien, et *cabou*, ciel : l'ancien des cieux.

XXVI. En *Tamanaca.*

Amalivaca.

XXVII. Dans d'autres *peuplades du haut Orénoque.*

Catchmana. Il est regardé par les Indiens comme *le bon principe.*

XXVIII. Dans les *îles Caraïbes.*

On trouve dans ces parages, ainsi qu'en plusieurs autres localités cette particularité que les femmes parlent une langue différente de celle des hommes. Pour exprimer la Divinité, les hommes disent *Icheiri*, ou *Iouloucu*, et les femmes *Chemiin*. Ce dernier mot est le שמים *chamayim* ou שמין *chemiin* hébreu, dont les Juifs se servent pour exprimer Dieu. Il y a du reste bien d'autres rapports entre ces peuples et les Juifs.

XXIX. En *Haïti ancien.*

Jokanna, ou *Gnamaonocan.* C'était le créateur et le premier moteur de l'univers[1].

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

6ᵉ GROUPE. — *Langues de l'Isthme.*

XXX. En *Pokonkhi.*

Nim-Aval, grand maître[2].

[1] Carli. *Lettres Amér.* t. I, p. 111. 112.
[2] *Mithrid.* t. IV, p. 23.

XXXI. Dans le *Yucatan*.

Kayoum. C'est le mot *notre père*.

XXXII. En *Méxicain*.

1° *Theotl*. On a de tout tems été frappé de l'affinité de ce mot avec le grec Θέος, affinité qui est encore plus évidente dans les mots composés, tels que *Téoyotl*, divinité, Θειότης; *Téo-calli*, maison de Dieu, qui rappelle la forme hellénique Θεοκαλιά, *Theocalia*, même signification. Il y a bien d'autres rapports entre les Américains et les anciens Hellènes[1].

2° *Teuctli*, seigneur. Ce nom, qui paraît dérivé du précédent, s'appliquait en général à la Divinité; on le donnait aussi aux juges[2].

XXXIII. *Les Toltèques*.

1° *Ipalné-moani*, existant par lui-même

2° *Tloque-nahuaque*, qui renferme tout en lui-même[3].

XXXIV. Les *Othomis*.

1° *Tei*. Ce mot est dérivé de *Té*, père; *Tei* ne se dit que de Dieu[4].

2° *Ogha*, Dieu; on peut comparer ce vocable au mot huron *Ocki*, Dieu.

XXXV. Les *Huastèques*.

1° *Dios*, mot espagnol.

2° *Tzallé;* seigneur, maître.

XXXVI. Les *Yucatèques*.

Kou[5].

7e GROUPE. — *Langues du plateau central de l'Amérique du Nord.*

XXXVII. En *Langue Cora*.

Tatahuacan.

[1] Voir entre autres *Ann. de Phil. chrét.* t. v, p. 285 et t. vii, p. 387.

[2] *Analyse des traditions des peuples indigènes de l'Amérique*, p. 60.

[3] Humboldt. *Vues des Cordil.* t. i, p. 259.

[4] *Mithrid.* t. iii. 3e part.

[5] *Nouv. Ann. des Voy.* Octob. 1840.

XXXVIII. En *Tarahumara*.

Tepagatigameke. Celui qui est en haut[1]. Les Hébreux disaient de même עליון *élion*, et les grecs Ὕψιστος, le très-élevé, le très-haut.

Je n'ai trouvé pour les langues *Pima*, etc, que les mots *Dioch*, *Dios*, qui viennent des missionnaires espagnols.

8e GROUPE.— *Langues de la région du Missouri*.

XXXIX. Les *Nadowessis*.

Wakonn, esprit, âme, ou *Tongo-wakonn*, le grand esprit[2]. Cette idée se retrouve dans la plupart des langues de l'Amérique du Nord.

XL. Les *Yanctous*.

Wakatounea.

XLI. Les *Osages*.

Ouakanda. On remarque dans ce vocable la même racine que dans le précédent. Laurent le traduit par *maître de la vie*[3].

XLII. Les *Winnebagoes*.

Mahahnah.

XLIII. Les *Arkansas*.

Ouakantaque. Le grand esprit ; de *ouakan*, esprit, et *taque*, grand.

XLIV. Les *Minétares*.

Manhopa.

XLV. Les *Nottaways*.

Quakerhunte.

[1] *Mithrid*. t. III, 3e partie.
[2] *Mithrid*. t. III, 3e partie, p. 265.
[3] Voy. *aux États-Unis*, dans les *Annales de Voyages*. t. I. 1838.

9e GROUPE. — *Langues de la région Alléghanique.*

XLVI. Les *Natchez.*

Coyocop chill, l'esprit sublime; de *coyocop*, esprit, et *chill*, très haut[1].

XLVII. Les *Muskohgés.*

Ifikiisa.

XLVIII. Les *Chakthas.*

Ichtohoullo-aba. Ce mot vient de *ichto*, grand, et de *houllo*, saint, vénérable; *le grand adorable*[2]; ce vocable réunit les attributs les plus dignes de Dieu.

XLIX. Les *Mohawks.*

1° *Niyoh* et *Rawennigoh.*

2° *Lawancea.*

L. Les *Onéidas.*

Niyooh.

LI. Les *Onondagos.*

1° *Nioh*, ou *Nioh-hawonéo.*

2° *Otkon*, esprit, âme; en langue hurone ce mot veut dire *chef, capitaine*[3].

LII. Les *Sénécas.*

Haveneu ou *Howweneah.*

LIII. *Les Cayougas.*

Hauweneyou.

LIV. Les *Tuscaroras.*

Yewauniyou.

LV. Les *Iroquois.*

1° *Niio.*

2° *Hawonio.* Je n'ai pu trouver la signification de ces deux vo-

[1] *Mithrid.* t. III, 3e partie.

[2] *Ibid.* p. 304.

[3] *Voy.* de Lahontan.

cables, qui peut-être doivent être ramenés à une seule racine.

LVI. Les *Hurons*.

Ocki, esprit, génie.

LVII. Les *Powhatans*, anciens habitans de la Virginie.

Okis. M. Duponceau pense que ce terme est abrégé de *Kichokis*, soleil[1]; mais il semble préférable de le rapprocher du huron *Ocki*, esprit. Cette expression se retrouvait encore dans la Floride sous la forme *Okée*.

LVIII. En *Lénappé*.

1° *Welsit-manitto*. Le premier mot est formé de la racine *wulit*, bon, beau; et *Manitto* veut dire *esprit* dans toutes les langues qui appartiennent à la famille Lénappé. Cette expression doit donc se rendre par *le bon esprit*[2].

2° *Kittannitowit*, le grand esprit; ce mot est formé par contraction de *Kitta* ou *Kita*, grand, et de *Manito*, esprit, dont on retranche la première syllabe *ma*, et à la fin duquel on ajoute la terminaison adjective *wit*, qui indique le mode d'existence[3].

3° *Patamawos*. Ce terme est dérivé du verbe *patamauwan*, adorer; il signifie donc l'*adorable*, comme l'oriental אלוה *éloah*. On lie souvent ce vocable au précédent : *Gétanittowit-Patamawos*, le grand esprit adorable.

4° *Kitchi-manito*, le bon esprit, ou le grand esprit.

5° *Nihillalid*. Ce mot correspond au latin *Dominus* et au français *maître*, *seigneur*; la racine *nihil* exprime l'idée de supériorité, de maîtrise.

6° *Nihillalquenk*, formé du mot précédent et d'une terminaison pronominale indiquant la première personne du pluriel, *Notre Seigneur*.

[1] *Mém. sur le Syst. gramm. des langues de l'Amér. du Nord*, p. 129.

[2] Duponceau, *Mém. sur le Syst. gramm. de quelq. nat. de l'Amér. du Nord*. p. 129.

[3] *Ibid*. p. 309.

7° *Gichelemuchquenk*, *Notre Créateur*[1].

8° *Wetochemuxit*, notre père.

LIX. *En Shawanon.*

1° *Manitah*, esprit.

2° *Wissé-mannito*, le bon esprit; ces deux mots sont corrélatifs du Lénappé *Welsit-manitto.*

3° *West-hilliqua*, le bon maître.

LX. Les *Miamis.*

1° *Monetowa*, l'esprit.

2° *Kitchi-manêtoua*, le grand esprit.

LXI. Les *Pottowatomis.*

Kchemmito, grand esprit[2]; sans doute pour *Kitche-manito.*

LXII. *Delaware.*

Kichalamocoeup. Kicha veut dire *grand*; j'ignore la signification du reste de ce mot.

LXIII. En *Minsi.*

1° *Pachtamawos*, l'adorable, comme en *Lénappé.*

2° *Gichtannetovit*, le grand esprit.

3° *Kichallomeh*, créateur des âmes.

LXIV. Dans la *Nouvelle Suède.*

Manetto, esprit.

LXV. Les *Narragansets.*

Manit-manitowok, ce qui signifie, je pense, esprit des esprits.

LXVI. Les *Naticks.*

Manittou, esprit.

LXVII. Dans la *Nouvelle Angleterre.*

Kétan. Je suppose que ce mot veut dire *le grand.*

[1] *Ibid.* p. 159 et 310.

[2] *Annal. de la Prop.* n° 66.

LXVIII. Les *Mohicans*.

1° *Mannittouh*, esprit.
2° *Pouhtammauwous*, ou *Potamauwous*, l'adorable.
3° *Jinouis*.

LXIX. En *Chippevay*.

Kitchi manitau, le grand esprit.

LXX. Les *Mississagués*.

Mungo-minnato. Ces deux mots signifient *esprit ;* c'est donc l'*esprit* par excellence, ou *l'âme des esprits*.

LXXI. Les *Algonkins*.

1° *Kitchi-manitou* ou *mannitou*.
2° *Kijé-manitou*, le bon esprit.

LXXII. Les *Knistenaux*.

Kijai manitou, le bon esprit.

LXXIII. Les *Abenakis*.

1° *Kijé-manito*.
2° *Ketsinioueskou*, le grand génie; *nioueskou* signifie *esprit*, *génie*.

LXXIV. Les *Ottavas*.

Kige-manito, le bon esprit.

LXXV. Dans la *Louisianne*.

Minguo-chitou, le grand esprit.

10e GROUPE. — *Langues de la côte occidentale.*

LXXVI.

Les langues *Cochimi* et *Laymona* ne m'ont fourni que les mots *Dios* et *Diosjua*, apportés par les missionnaires espagnols : je n'ai pu trouver de termes idiotiques pour exprimer le nom de Dieu dans toute la côte occidentale.

11e GROUPE. — *Langues de la Région Boréale.*

LXXVII. Les *Micmacs* ou *Souriquois*.

Keichourk. Ce mot veut dire proprement *le soleil*[1]. C'est la première fois que nous trouvons le nom de cet astre appliqué au souverain être. Est-ce parce que ces peuples adoraient autrefois *le soleil?* ou voyaient-ils dans le plus éclatant des corps célestes l'image de la divinité? En d'autres termes, est-ce Dieu ou le soleil que ces peuples ont nommé le premier?

LXXVIII. En *Scoffie*.

Cheichourk, même signification.

LXXIX. Dans la langue des montagnards *canadiens*.

1° *Cheychourk*, le soleil.
2° *Atahokam*, c'est-à-dire *le créateur du monde.*
3° *Tshishe-manitou.*

LXXX. A la baye d'*Hudson*.

Vkouma, le grand chef[2].

LXXXI. *Les Eskimaux.*

Gudia, Dieu. Ce mot a du rapport avec le *Gud* suédois, dont il est dérivé sans doute, et par lui avec le *Khuda* persan.

LXXXII. En *Groenlandais*.

1° *Gude* et *Gum*, Dieu.
2° *N'alegak*, seigneur.

LXXXIII. En *Tchougatse*.

Agaum. Adelung, dans son Mithridate[3], rapproche les mots *Agaum* et *Agaim*, et même le groenlandais *Gum* du vocable *Kamui*, usité dans les Kouriles, et qui vient lui même du Japonnais *Ka-mi*, qui exprime les génies célestes.

[1] Duponceau. *Mém. sur les langues de l'Amér. du Nord.*
[2] *Hist. gén. des Voy.* t. LVI.
[3] T. III. 2e partie, p. 340.

LXXXIV. En *Kadjak.*

Agaim, comme le précédent.

LXXXV. En *Tchouktche.*

1° *Aghat.*
2° *En'en.*
3° *Istlæ.*

L'abbé BERTRAND,
Membre de la Société Asiatique.



Cours de M. Letronne au collége de France.

ÉTUDE DES MONUMENS ASTRONOMIQUES

DES

anciens peuples de l'Egypte, de l'Asie et de la Grèce, conduisant à une réfutation scientifique complète du système de Dupuis.

Quatrième article [1].

EXPLICATION DU MYTHE DE BACCHUS D'APRÈS DUPUIS.

Bacchus est le soleil bienfaisant. — Réfutation de ce système par les témoignages d'après l'ordre chronologique. — C'est un héros d'abord. — Puis les notions sur Bacchus s'étendent et se confondent. — Il n'est appelé soleil qu'au 3e siècle de notre ère. — Dupuis s'est mépris complètement dans les applications qu'il a faites de son système au Christianisme.

« Dans l'explication des travaux d'Hercule, le soleil est considéré principalement comme l'*astre puissant*, dépositaire de » toute la force de la nature, qui, partant du solstice d'été, ou du » point le plus élevé de sa route, parcourt la carrière des douze » signes, dans lesquels les corps célestes circulent. Sous le nom » d'*Osiris* ou de *Bacchus*, le *Soleil* est envisagé comme l'*astre* » *bienfaisant*, qui, par la chaleur, appelle, au printems, tous les » êtres à la génération ; qui préside à la croissance des plantes et » des arbres, qui mûrit les fruits, et qui verse dans tous les germes cette sève active qui est l'âme de la végétation. Le Bacchus » des Grecs n'est autre que l'Osiris des Égyptiens, et celui-ci » est certainement le soleil, comme le prouvent les témoignages » de Diodore de Sicile, de Jamblique, de Plutarque, de Diogène » Laërte, de Suidas, et de Macrobe. L'explication des *Dionysia-*

[1] Voir le 3e art. au n° 20 ci-dessus, p. 107.

» *ques* de Nonnus achève de démontrer que Bacchus est le soleil. » Les quarante-huit chants du poème comprennent le cercle en- » tier de l'année, et celui des effets qu'elle produit sur la terre. » C'est un chant sur la nature et sur la force bienfaisante du So- » leil. Le poète a mis en allégorie les tableaux divers que pré- » sente le Ciel, et personnifié les êtres physiques, qui, dans les » élémens et sur la terre, se lient à la marche périodique du » tems, et à la force céleste qui entretient la végétation. Dans le » récit des voyages de Bacchus, on voit que ce Dieu, comme le So- » leil dans son mouvement annuel, dirige sa marche d'occident » en orient. Nonnus, en finissant son poème, ramène son héros au » point équinoxial du printems d'où il l'avait fait partir, c'est-à » dire, que le poème finit avec la révolution annuelle [1].»

Il n'y a peut-être pas dans toute la mythologie de point sur lequel les auteurs aient émis des opinions plus contradictoires que sur l'histoire de Bacchus. Les anciens eux-mêmes étaient loin de s'accorder sur ce point [2]; la multiplicité des traditions avait donné lieu de bonne heure à une infinité de systèmes différens. Notre but n'est point ici de concilier les opinions diverses qui ont eu cours sur ce personnage mythologique; nous voulons seulement

[1] Dupuis, *Orig. de tous les Cultes*, liv. III, ch. 6.; *Abrégé de l'Orig. des Cultes*, ch. VII, passim.

[2] Hérodote dit, en parlant de Mélampus, fils d'Amythaon, qui, le premier introduisit en Grèce le culte de Bacchus: « Il ne leur a pas découvert le fond de ces mystères; mais les sages qui sont venus après lui en ont donné une plus ample explication »: Ἀτρεκέως μὲν οὐ πάντα συλλαβὼν τὸν λόγον ἔφηνε. ἀλλ' οἱ ἐπιγενόμενοι τούτῳ σοφισταὶ μεζόνως ἐξέφηναν. II, 49. Ce passage prouve déjà que du tems d'Hérodote les traditions relatives à Bacchus s'étaient fort altérées. Diodore de Sicile s'exprime d'une manière encore plus explicite: Τῶν δὲ παλαιῶν μυθογράφων καὶ ποιητῶν περὶ Διονύσου γεγραφότων ἀλλήλοις ἀσύμφωνα, καὶ πολλοὺς καὶ τερατώδεις λόγους καταβεβλημένων, δυσχερές ἐστι περὶ τῆς γενέσεως τοῦ θεοῦ τούτου καὶ τῶν πράξεων εἰπεῖν. III. 61. «Les mythographes et les poètes anciens ont écrit sur » Bacchus des choses qui ne s'accordent pas entre elles; au milieu de tant » de récits merveilleux, il est bien difficile de parler de l'origine et des « actions de ce Dieu.»

prouver que celle de Dupuis n'a pas de fondement solide. Nous suivrons la même marche que pour le mythe d'Hercule ; nous interrogerons d'abord les plus anciens auteurs, et nous rangerons les autorités dans l'ordre chronologique.

C'est à peine si Homère parle de Bacchus. Le peu qu'il en dit prouve que de son tems le culte de Bacchus n'avait pas encore acquis une grande popularité, si toutefois il existait. Pour Homère, Bacchus n'est point un dieu : c'est un héros, comme Hercule, un demi-dieu, fils de Jupiter et d'une mortelle, Sémélé, fille de Cadmus [1] ; c'est un contemporain de Thésée, dont il a connu l'amante Ariane [2] ; un contemporain du roi de Thrace, le terrible Lycurgue [3]. Ces trois particularités sont les seules que les poésies homériques nous apprennent sur Bacchus [4].— Hésiode n'en parle guère plus au long. Il se borne à dire que Bacchus est le fils immortel de Jupiter et d'une mortelle, Sémélé, fille de Cadmus [5] ; qu'il a épousé Ariane, fille de Minos [6], et enfin qu'il a fait présent aux hommes du fruit de la vigne [7]. Hésiode ne dit rien sur ce personnage qu'Homère n'eût dit avant lui. Dans Stésichore aussi, Bacchus n'est qu'un héros. Il en est peu parlé dans ce qui nous reste des poésies de Pindare ; seulement, on voit que la tradition encore en vigueur du tems de ce poète donnait à Bacchus Sémélé pour mère [8], et Thèbes pour ville natale [9]. Ainsi les poètes

[1] Ἡ δὲ Διώνυσον Σεμέλη τέκε, χάρμα βροτοῖσιν. *Iliad.* XIV. 325.

[2] *Odyss.* XI. 325.

[3] *Iliad.* VI, 130 et suiv.

[4] Bacchus est encore nommé une fois, mais en passant, dans un quatrième passage d'Homère, *Odyss.* XXIV. 74. Quelques commentateurs ont pensé que tous les passages de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, relatifs à Bacchus, étaient interpolés. Voyez Dugas-Montbel, *Observ. sur l'Odyss.* p. 185.

[5] Σεμέλη τέκε.. Διώνυσον.. ἀθάνατον θνητή· νῦν δ'ἀμφότεροι θεοί εἰσιν. *Theog.* 938 et suiv.

[6] *Théog.* 945-947.

[7] Les *Œuvres et les jours.* 612.

[8] *Olymp.* II, 50.

[9] *Isthm.* VII, 5.

anciens ne nous font rien connaître de précis sur les aventures de ce personnage.

Ce ne fut qu'assez tard que le culte de Bacchus devint florissant en Grèce; il ne s'y établit qu'après des guerres longues et sanglantes [1]. Cadmus l'avait introduit, non sans peine [2], dans la Béotie, et les partisans de ce culte éprouvèrent une vive résistance, quand ils voulurent le faire pénétrer dans le Péloponnèse. Mélampus, fils d'Amythaon, le régularisa et le fit admettre dans l'Argolide et une partie de la péninsule, conformément aux traditions qu'il tenait des descendans de Cadmus. Il institua les *Phalléphories*, et régla les courses bacchiques qui faisaient partie de ce culte [3].

Avec le tems, et par suite des communications de la Grèce avec l'Orient, la légende de Bacchus fut surchargée d'aventures. Un rapprochement fortuit entre les noms de Διόνυσος et de *Nysa* donna l'idée de placer le lieu de sa naissance, sur le mont *Nysa* en Béotie [4]. Aussitôt que Bacchus eut été assimilé à

[1] Voyez les détails de ces guerres dans Clavier, *Histoire des prem. tems de la Grèce*, t. 1, p. 207 et suiv. édit. 1822. Dans la suite, on attribua au dieu lui-même quelques-unes des aventures qui signalèrent ces guerres; ainsi, le chef des partisans du nouveau culte ayant été tué dans un combat que lui livra Persée, alors roi de Mycènes, les poètes dirent plus tard que Bacchus avait été blessé dans cette rencontre, et qu'il était mort de ses blessures à Delphes, où l'on montrait encore ses restes du tems de Plutarque. Voyez Fréret, *Ac. des Insc.* t. XXIII. p. 250, *Mém.*, d'après Pausanias, Eusèbe et Plutarque.

[2] Voy. les *Bacchantes* d'Euripide.

[3] Hérodote II. 49: « C'est Mélampus qui instruisit les Grecs du nom » de Bacchus, des cérémonies de son culte, et qui introduisit parmi » eux la procession du Phallus... Ces cérémonies sont éloignées des » mœurs et des usages des Grecs, et elles ont été nouvellement intro- » duites. »

[4] Il paraît que Pindare est le plus ancien auteur chez lequel on découvre la trace de cette tradition Quoique dans l'*Isth.* VII, il félicite sa patrie d'avoir donné le jour à Bacchus, on voit, par le *Grand Etymologiste*, que, dans un autre passage, il supposait que Bacchus était né et avait été élevé sur le mont Nysa. *Etymol. Magn* p. 277. 40. voc. Διόνυσος: « D'au- » tres pensent que ce nom de *Dionysus* vient du nom de Jupiter (Διὸς)

Osiris, ou transporta le mont Nysa, d'abord dans toute la Haute-Arabie, puis en Éthiopie, et Bacchus sortit de la Grèce [1]. Son culte fut successivement rattaché à la Béotie, à l'Eubée, à l'île de Naxos, à la Carie, au Caucase, à l'Égypte, à l'Arabie, et enfin à l'Inde [2]. Les premières relations des Grecs avec ce dernier pays leur apprirent que la vigne y était cultivée. Cette seule circonstance suffisait pour qu'ils imaginassent un voyage de Bacchus dans l'Inde; car, comment les Indiens auraient-ils connu la culture de la vigne, si Bacchus ne la leur eût enseignée? Peu à peu, on s'habitua à cette idée que Bacchus avait parcouru l'Orient; dans les *Bacchantes* d'Euripide, il est question de ses voyages dans

» et de *Nysa*, montagne sur laquelle il naquit et fut élevé, *selon Pindare.* » Οἱ δὲ ἀπὸ τοῦ Διὸς καὶ τῆς Νύσης τοῦ ὄρους ὠνομάσθαι, ἐπεὶ ἐν τούτῳ ἐγεννήθη, ὡς Πίνδαρος, καὶ ἀνετράφη. Diodore de Sicile semble admettre cette étymologie : Προσαγορευθῆναι μὲν ἀπὸ τοῦ πατρὸς καὶ τοῦ τόπου Διόνυσον. III. 64. On a proposé de ce mot Διόνυσος plusieurs étymologies. Apollodore dit (III, 4) qu'il avait été ainsi nommé en mémoire de la manière dont il avait échappé aux flammes. Clavier dit que Διόνυσος est pour Διὸς Νύσιος, *le dieu nysien* (*Ouvr.* cit. t. I, p. 206). Fréret (*Loc. cit.* p. 257) : « *nossos*, dans le dialecte commun, et *nyssos* dans le dialecte éolien, signifie le *petit d'un oiseau;* mais on a des exemples qu'il se prend pour un enfant, *puer*, de même que le *pullus* des Latins. Διόνοσσος, ou à l'éolienne, Διόνυσσος (comme ὄνυμα pour ὄνομα) sera *Jovis pullus*, le fils bien-aimé de Jupiter. Dans la mythologie grecque, Bacchus est le dernier des enfans de Jupiter qui aient été dieux dès leur naissance. » N'est-ce pas ici le cas d'appliquer le mot de Voltaire à propos de la fameuse devise *nec pluribus impar :* « Ce qu'on peut expliquer de plusieurs manières ne mérite d'être expliqué d'aucune. »

[1] *Apollod.* l. III. ch. IV. §3: Ἑρμῆς πρὸς Νύμφας ἐκόμισεν (Διόνυσον) ἐν Νύσῃ τῆς Ἀσίας κατοικούσας. Diod. Sic. III. 64 : Εἰς Νύσαν τῆς Ἀραβίας. Le *Scholiaste* d'Homère, l. XVIII, 486, indique encore une autre tradition : Διόνυσον ταῖς Δωδωνίσι νύμφαις τρέφειν ἔδωκεν. « Il confia aux nymphes de Dodone le soin d'élever Bacchus. »

[2] *Hymn. homér.* XXVI : « Sémelé vous mit au monde, Bacchus, enfant » divin, les uns disent à Dracane, les autres dans Icare, les autres à Naxos, » les autres près de l'Alphée, et d'autres enfin publient que vous êtes » né dans Thèbes; mais ils sont tous menteurs... Il est une haute mon-

la Lydie, la Phrygie, la Perse, la Bactriane, la Médie et l'Arabie[1]. Quand Alexandre fit ses expéditions dans la Haute-Asie, ses flatteurs feignirent qu'il avait marché sur les traces d'Hercule et de Bacchus ; alors on donna une nouvelle extension au mythe de Bacchus[2]. Il fallut donc, bon gré, mal gré, qu'il eût fait autrefois la conquête de l'Inde. Quelques ressemblances de noms donnaient un fondement apparent à cette opinion. Les Grecs connaissaient le *Paropamisus* (Nysa élevé) ; ils n'hésitèrent pas à y placer le lieu de la naissance de Bacchus. Ce mont Nysa qui avait déjà tant de fois changé de position fut donc transporté en Orient, à la faveur de cette homonymie. En outre, les Grecs trouvèrent dans l'Inde une montagne à laquelle étaient liées pour les Indiens certaines traditions religieuses : c'était le mont *Mérou*. Or, Jupiter, pour sauver Bacchus de l'incendie qui venait de dévorer Sémélé, s'était ouvert la cuisse, et y avait déposé son fils; de là les épithètes de μηροτραφής, μηροῤῥαφής, *nourri dans la cuisse*, *cousu dans la cuisse*, données à Bacchus par les poètes[3]. C'était un rap-

» tagne nommée *Nysa*, et, loin de la Phénicie, elle s'élève près des » bords du fleuve qui arrose l'Egypte, etc. » Voyez Diod. Sic. III, 65.

[1] *Bacch.* v 13 et suiv.

[2] Les Egyptiens ne se firent pas faute non plus d'agrandir ainsi le cadre des expéditions d'Osiris, de Sésostris, de leur roi Osimandyas, dont l'existence a été si vivement contestée; ils voulaient n'avoir rien à envier aux Grecs ; à les entendre, les pays conquis par Alexandre l'avaient été, bien longtems avant lui, par les grands rois de l'Egypte. Voy. M. Letrone, *Mém. sur le monument d'Osimandyas*, p. 49 et 50. Voy. aussi le *Mém.* du même auteur sur la *Statue vocale de Memnon*, passim; et son article sur l'*Isthme de Suez*, § 1er, *Revue des deux Mondes*, 15 juillet 1841.

[3] Voy. *l'hymn. homér.* 26e, où Bacchus est appelé Εἰραφιώτης. Euripide fait allusion à ce conte ridicule. Voy. les *Bacchantes*, v. 97 et suiv. v. 241 et suiv. Boissonade. Le poète prend même la peine d'expliquer l'origine de cette tradition bizarre. *Ibid.* v. 284 et suiv. Elle prévalut bientôt, et devint un des traits caractéristiques de la légende de Bacchus. Les poètes l'ayant, pour ainsi dire, consacrée, les mythographes ne manquèrent pas de la recueillir et de l'enjoliver. Voy. Apollod. l. III, ch. IV, § 3. — Diod. sic. III, 64.

prochement de plus à faire; les Grecs le firent aussitôt[1]; et μηροτραφής signifia pour eux, *nourri sur le mont Mérou*. On n'en resta pas là : on

« [1] On sait que, grâce à l'imagination de leurs poètes, et même de leurs » historiens, les Grecs ne furent jamais embarrassés pour donner une » origine aux dénominations géographiques de la Grèce et des autres » pays : ils avaient toujours sous la main des héros et des héroïnes, dont » le nom était fabriqué avec celui-là même dont il fallait rendre compte. » Les noms de ces personnages imaginaires, et souvent leurs généalogies, » qui ne le sont pas moins, se retrouvent dans leurs mythographes, leurs » historiens, leurs géographes et leurs grammairiens ou scholiastes, qui » n'élèvent aucun doute sur ces origines fabuleuses... Ainsi, *Canope* avait » été fondée par *Canopus*, pilote de Ménélas; *Abydos*, par *Abydus*; *Pé-* » *luse*, par *Pélee*; *Syène*, par *Syénus*, etc... Enfin, quoiqu'il fût con- » stant que la ville et le nome de *Ménélas*, près d'Alexandrie, avaient pris » leur nom de Ménélas, frère de Ptolémée Soter, il se trouvait, sous le » règne même des Lagides, de graves auteurs, tels qu'Artémidore, qui » s'obstinaient à donner à ces lieux une origine héroïque, et en faisaient » remonter le nom jusqu'à Ménélas, frère d'Agamemnon. » Letronne, *Statue vocale de Memnon*, p. 65 et 66. Nous citons d'autant plus volontiers cette savante monographie, qu'elle fournit un exemple extrêmement remarquable des altérations que les traditions primitives ont subies dans la suite des siècles. Memnon, nommé deux fois seulement dans l'*Odyssée*, eut bientôt une histoire complète, surchargée d'événemens merveilleux, et que les poètes post-homériques embellissaient à l'envi. Longtems il ne fut qu'un héros asiatique, sans aucun rapport avec l'Égypte ou l'Éthiopie : mais, à partir des expéditions d'Alexandre, le cycle *memnonien* s'agrandit; et quand les Grecs eurent connu les *Memnonia* de Thèbes, ils s'emparèrent de cette homonymie, et attribuèrent à leur Memnon la fondation des grands édifices placés dans ce quartier de Thèbes. Une fois installé en Égypte, Memnon, dont l'origine avait déjà varié souvent, au gré des poètes et des mythographes, devint un roi égyptien ; l'un des deux colosses qui étaient situés en avant de l'*Aménophium* fut considéré par les Grecs et les Romains comme étant une représentation de sa royale personne. La partie restante de ce colosse mutilé faisait entendre naturellement un craquement sonore, quand elle était frappée des rayons du soleil ; c'était, disait-on, la voix de Memnon, saluant l'arrivée de l'Aurore, sa mère. De là vint la célébrité inouïe dont jouit ce colosse pendant les deux premiers siècles de la domination romaine en Égypte.

montra plus tard le lieu de l'Inde où il était né[1]; on dit que plusieurs villes avaient pris de lui le nom qu'elles portaient. Et pourtant Plutarque nous assure[2] qu'on montrait encore de son tems, les restes du corps de Bacchus, près de l'oracle de Delphes. Les détails de cette sorte prouvent d'autant moins, qu'ils sont plus précis ; n'est-il pas certain que les prêtres attachés au culte des dieux et des héros, avaient toujours à leur disposition des reliques précieuses pour donner un peu de célébrité aux temples qu'ils desservaient[3]?

A l'époque où Nonnus, de Panopolis, composa son long poème des *Dionysiaques*, toutes les notions étaient confondues. Cet informe ouvrage n'est qu'une espèce d'exercice poétique, dans lequel l'auteur a réuni indistinctement, sans acception de tems ou de lieux, toutes les traditions qui avaient cours sur Bacchus, à l'époque alexandrine. Si l'on y voit quelquefois Bacchus assimilé au soleil, on n'en peut conclure rien autre chose, que l'existence, au tems de Nonnus, d'une tradition selon laquelle Bacchus était le soleil. Et puis, quelle autorité moins grave en matière d'histoire, que celle de ce Nonnus, vivant au 5e siècle de notre ère, époque qui fut par excellence celle des faussaires? comment prendre au sérieux toutes les fades allégories dont les *Dionysiaques*

[1] Diod. Sic. III, 62 : δείκνυσθαι δὲ παρ' Ἰνδοῖς μέχρι τοῦ νῦν τόν τε τόπον, ἐν ᾧ συνέβη γενέσθαι τὸν θεὸν, καὶ προσηγορίας πόλεων ὑπ' αὐτοῦ κατὰ τὴν τῶν ἐγχωρίων διάλεκτον. « On montre encore actuellement dans l'Inde le lieu où naquit Bacchus, » etc.

[2] Plut. de *Isid. et Osir.*

[3] A Tégée, on montrait la *lettre autographe* de Sarpédon, l'œuf de Léda et les dents du sanglier d'Érymanthe; à Bénévent, celles du sanglier de Calydon; à Sicyone, les flèches de Teucer, la tunique d'Ulysse, le vase d'airain où Pélias avait bouilli; en Troade, la cithare de Pâris, et les enclumes que Jupiter avait attachées aux pieds de Junon; à Memphis et à Coptos, une boucle des cheveux d'Isis. Scaurus montra au peuple, lors de son édilité, la carcasse de la baleine à laquelle Andromède avait été exposée; on faisait voir encore, auprès de Joppé, les vestiges des chaînes dont on avait attaché sur un rocher la belle Andromède. *Voy.* M. Letronne, *Stat. voc. de Memnon*, p. 67, 68, 72 et 73.

sont remplies? Par exemple, le voyage de Bacchus en Assyrie, où règne le roi *Raisin*, Στάφυλος, qui a pour fils le prince *la Grappe*, Βότρυς, pour femme, la princesse *Ivresse*, Μέθη, et pour officier *Tonneau*, Πίθος.

Quand les Néoplatoniciens, dont Macrobe s'est fait l'interprète, eurent passé sur le mythe de Bacchus, la tradition qui confondait Bacchus avec soleil prit quelque consistance. On en donnait des raisons bizarres. Bacchus, disait-on, est le même qu'Osiris, qu'Adonis, Apis, Sérapis, Apollon ; or, ces diverses divinités sont le soleil ; donc Bacchus est le soleil. Ainsi, il ne suffisait plus alors de considérer seulement deux Bacchus[1] : l'un, fils de Jupiter et de Proserpine qui, sous le nom d'*Iacchus*, jouait un rôle important dans les mystères d'Éleusis[2] ; l'autre, fils de Jupiter et de Sémélé, l'inventeur de la vigne. La multiplicité des traditions qu'on rattachait à ce personnage semi-divin, semi-humain, obligea à reconnaître plusieurs Bacchus, comme on avait reconnu plusieurs *Hercules*.

Dupuis a raisonné comme les Néoplatoniciens, et dans son essai sur le mythe de Bacchus, il a montré pour l'antiquité véritable le même mépris que nous lui avons reproché dans sa théorie sur Hercule. Il a négligé les œuvres des anciens poètes, qui reflètent si bien les croyances populaires, et il a puisé tous ses argumens dans des auteurs très récens, Plutarque, Hygin, les Néoplatoniciens, Servius, l'empereur Julien, Martianus Capella, et encore dans les poésies Orphiques, lesquelles, ainsi que nous l'avons déjà dit, sont bien loin d'avoir la haute antiquité que Dupuis leur attribue. C'est en combinant les témoignages les plus contradictoires, qu'il s'est fait un système tel quel sur Bacchus. Par exemple, rencontre-t-il dans les poètes les épithètes de κερασφόρος, κερατοφόρος, ταυρόκερως, βούκερως, ταυρομέτωπος, etc? il en tire une preuve que Bacchus est le soleil entrant dans le signe du Taureau, et fécondant la Nature. Or, pour ne parler que des deux premières, les épithètes de κερασφόρος, κερατοφόρος, appliquées à Bac-

[1] *Voy*. Diod. Sic. III, 62-65, IV, 2-5. — Cicér. *de Nat. deor*. III, 23.
[2] *Voy*. les *Grenouilles* d'Aristophane. v. 324 et suiv. Boissonade.

chus, ne font qu'une sorte d'allusion à la nature et à la forme des vases dont on se servait anciennement pour boire le vin ; les anciens eux-mêmes nous apprennent que ces vases étaient des *cornes* et *même des cornes de bœuf*[1]. Une autre preuve qu'il cite encore[2] de l'identité de Bacchus et du soleil dans ses rapports avec la végétation annuelle et les besoins de l'agriculture, ce sont les sculptures d'un vase antique, où Bacchus est représenté avec sept filles, qu'il semble conduire ; Bacchus a la tête, les pieds et la queue d'un bœuf. Or, dit-il, ces sept filles sont les sept étoiles de la constellation du Taureau, les Hyades, les nourrices de Bacchus[3]. Mais ce vase est reconnu maintenant pour être de fabrique moderne. Ici encore nous retrouvons cette perpétuelle confusion des monumens des époques les plus diverses, qui est le défaut capital de toute l'argumentation de Dupuis.

Nous n'insisterons pas davantage sur ces bizarres explications. Dupuis n'a posé la plume qu'après avoir tenté d'appliquer sa méthode favorite à tous les mythes de l'antiquité païenne. « Isis et « ses courses représentent la Lune et ses mouvemens ; la fable de » Jason est allégorique ; le grand navigateur est le Soleil ; son vais- » seau est encore une constellation, et le bélier qu'il va conqué- » rir est aussi l'un des douze signes, celui, qui, dans ces siècles » héroïques, annonçait le retour heureux du printems. » Pour peu qu'on veuille examiner de près ces doctes rêveries, et remonter aux sources primitives, on trouvera bien vite le côté vulnérable de la théorie de Dupuis, ainsi appliquée à tout ce que les anciens nous ont laissé de traditions contradictoires sur leurs dieux et leurs héros.

Dès que notre auteur sort du domaine de l'antiquité, pour entrer dans celui de la religion chrétienne, il est vraiment impossible à un homme de bon sens de le suivre dans ses folies

[1] *Voy.* M. Letronne, *Observations philologiques et archéologiques sur les noms des vases grecs*, p. 66.

[2] *Orig. de tous les Cultes.* T. II, p. 5, col. I, planche 15.

[3] *Voy.* l'abbé Sévin sur les *Nourrices de Bacchus* dans les *Mém. de l'Ac. des Inscr.*, t. V, p. 37 et suiv. *hist.*

solennelles. Nous respectons trop nos lecteurs, pour leur retracer cette burlesque et cynique débauche d'esprit. Un mot seulement sur la prétendue explication astronomique de l'*Apocalypse de saint Jean*. Les aberrations déplorables du grand Newton sur ce sujet devaient pourtant inspirer à Dupuis quelque défiance de ses propres forces ; et sans doute, cet exemple mémorable aurait arrêté un homme moins amoureux de ses idées. Mais, avec une outre-cuidance qui est bien voisine de l'ineptie, il a passé outre. Qu'est-ce donc, selon lui, que l'Apocalypse? « C'est l'ouvrage » d'un initié aux mystères de la lumière et du soleil, adoré sous » le symbole de l'agneau du printems ou du bélier céleste ; le but » de cette fiction était non-seulement d'exciter l'étonnement des » initiés, mais encore d'imprimer la terreur dans le cœur de tous » ceux qui ne seraient pas fidèles aux lois de l'initiation[1]. »

Je voudrais pouvoir dire de Dupuis ce que Voltaire disait de Newton, au sujet de sa trop fameuse exégèse sur l'Apocalypse : « Il » a composé cet ouvrage pour consoler les autres hommes de la » supériorité qu'il avait sur eux. » Mais tout le monde protesterait.

Dupuis s'est encore abusé, quand il a voulu expliquer par l'astronomie l'usage qui a prévalu de placer à côté de chacun des évangélistes une figure symbolique. Pour lui, le taureau et le lion qui sont comme les attributs de saint Luc et de saint Marc, ne sont autres que le Taureau et le Lion du zodiaque. Le Verseau étant représenté dans le planisphère grec par un jeune-homme qui épanche de l'eau d'une urne, Dupuis ne doute pas que l'ange qui accompagne saint Mathieu, ne soit le Verseau du zodiaque ; enfin l'aigle de saint Jean représente le Scorpion du zodiaque, parceque l'Aigle est le *paranatellon* du Scorpion. Mais il s'en faut bien que ces assimilations soient exactes. Les quatre animaux sont tirés de la vision d'Ezéchiel ; le taureau est l'emblême de la force ; le lion, de l'agilité ; l'ange ou l'homme, de la beauté ; l'aigle, de la sublimité. D'ailleurs, il y eut longtems des variations dans la manière dont ces emblêmes furent appliqués aux quatre évangélis-

[1] *Abrégé de l'orig. des cultes*, ch. XI.

tes Ainsi, du tems de saint Augustin, l'opinion n'était pas entièrement fixée ; quelques-uns plaçaient le lion à côté de saint Matthieu, et l'aigle à côté de saint Marc. En outre, il faut dire que cette manière d'indiquer symboliquement les quatre évangélistes n'est pas la plus ancienne. Primitivement, les quatre évangélistes furent figurés par quatre sources sortant du pied d'un rocher, audessus duquel était Jésus-Christ ; ce rocher est le symbole des fondemens sur lesquels repose l'Eglise chrétienne. On retrouve dans les monumens des Catacombes des représentations de ce genre.

Ed. CARTERON.

Économie politique.

CROISADE DU XIXE SIÈCLE.

APPEL A LA PIÉTÉ CATHOLIQUE,

A L'EFFET DE RECONSTITUER LA SCIENCE SOCIALE

SUR UNE BASE CHRETIENNE,

suivi de l'exposition critique des théories phalanstériennes,

PAR LOUIS ROUSSEAU [1],

« Je vous rends graces, Seigneur Jésus (dit l'auteur de cet ou-
» vrage) ô vous qui êtes la vraie lumière, de m'avoir fait connaître,
» que n'eût-on en vue que la production de la richesse, le moyen
» infaillible d'y parvenir est de suivre la voie que vous indiquez,
» c'est à dire de chercher les lois de l'unité, de la justice et de la
» charité.

» La plupart des écrivains, dit-il encore, font consister le suc-
» cès d'un livre principalement dans la gloire ou le profit qu'il rap-
» porte à son auteur. L'objet de celui que nous livrons au public
» est tout autre. Il est l'œuvre naïve d'un homme d'observation et
» d'action, qui s'est fait écrivain à un âge avancé, dans le seul but
» de réveiller d'un sommeil dangereux ses contemporains mar-
» chant comme des somnambules vers un abîme. Semblable au
» fils muet de Crésus, dont la langue se délia à l'âge de quinze à
» seize ans, en voyant un assassin prêt à frapper son père, l'auteur
» de la croisade du 19e siècle n'est en définitive qu'un simple cul-
» tivateur étranger au monde, à la science, et même à cette puis-
» sance qu'on appelle la Presse. Mais en contact perpétuel avec

[1] 1 vol. in-8°. Paris. Debécourt, rue des Sts-Pères, 69. 1841. Prix : 4 fr.

» les classes pauvres, il a pu voir d'un point de vue particulière-
» ment juste les périls de la situation présente de la société et la
» voie de salut qui lui est offerte. C'est pourquoi la vérité, qui est
» gravée en traits de feu dans son cœur a dû faire explosion.
» Qu'on fasse donc de lui et de ses écrits telle critique littéraire
» qu'on voudra ; il est résigné d'avance. « Frappe, mais écoute, »
» dira-t-il à une société fourvoyée qui tue parfois ses prophètes.
» Ainsi donc périsse le livre ! périsse l'auteur s'il le faut ! Mais
» qu'on le mette promptement à l'œuvre dont il trace les fondemens;
» qu'on prépare le milieu social où naîtra l'élu de Dieu annoncé
» par le comte de Maistre, celui dont il a dit : «Attendez que la reli-
» gion et la science, en vertu de leur affinité personnelle, se réu-
» nissent dans la tête d'un même homme.» Quant à nous, conta-
» minés au contact de l'impiété et sortis à grand peine du cloaque
» philosophique, ce n'est à aucun de nous à prétendre à cette
» haute mission. Tout ce que la génération, qui va s'éteindre, peut
» faire, c'est de confier au sol les premiers germes de l'harmonie
» universelle. »

Ces paroles, extraites de l'ouvrage que nous annonçons, au public, résument la pensée de l'auteur, et d'avance elles répondraient s'il était nécessaire, à des critiques que sa modestie a pu prévoir, mais que la générosité de ses travaux et la science qui les éclaire ne lui permettent pas de redouter.

L'amélioration du sort des classes pauvres, la recherche des lois morales et économiques, qui doivent présider à l'organisation des sociétés modernes, et, enfin, l'essai d'une TRIBU MODÈLE, fondée sur la triple alliance de la religion chrétienne, de la charité et de l'agriculture, tel est l'objet de la *croisade proposée* au 19e siècle, par M. Louis Rousseau, dont les abonnés de l'*université catholique* n'ont pas oublié les leçons d'économie sociale, insérées récemment dans ce recueil savant et religieux. Le livre qu'il vient de publier est même la reproduction abrégée de son cours universitaire. Mais les faits et les principes y sont classés dans un ordre nouveau, au moyen duquel les déductions logiques se présentent plus naturellement à l'esprit, et trouvent pour conclusion et dernière conséquence, le projet soumis à l'examen des lecteurs.

Il suffit d'indiquer le but de cette publication, pour en apprécier l'importance et pour comprendre combien est vaste et étendu le cercle de travaux que l'auteur s'est imposé la tâche de parcourir consciensieusement. Il fallait, certes, un grand courage pour l'entreprendre et non moins de talent pour l'exécuter. Ni l'un ni l'autre n'ont heureusement manqué à l'auteur. Le simple cultivateur, soi-disant étranger au monde, à la science et à la presse, s'est montré écrivain nerveux et habile, dialecticien vigoureux, et surtout homme de foi, de courage et de dévouement pratique.

Nous savons que si les grandes pensées viennent du cœur, la véritable éloquence n'a pas d'autre source. L'auteur y a puisé constamment, mais il est facile de s'apercevoir qu'il n'est pas aussi étranger qu'il veut bien le dire à la science et aux lettres. Si nous sommes bien informés, appelé dès sa jeunesse à de fortes études, cherchant avec une ardeur généreuse la vérité sociale qu'il n'avait point encore aperçue ou étudiée dans le christianisme, il aurait été entraîné un moment par les théories de cette secte, aujourd'hui disparue, qui s'était égarée comme lui à la poursuite des véritables lois sociales et dont les talens et le dévouement de quelques-uns de ses membres n'ont pu sauver les doctrines de l'oubli et les aberrateurs d'une réprobation morale trop légitime. Mais il n'aurait pas tardé, ainsi que ses compagnons les plus distingués, à s'appercevoir qu'ils voguaient sans boussole sur une mer semée d'écueils et de ténèbres. La droiture de son esprit et de son cœur le ramenèrent bientôt à la véritable lumière et, par elle, à cette philanthropie chrétienne que vient révéler aujourd'hui une pensée digne d'être saluée et applaudie à son apparition, comme le présage et l'espoir d'un meilleur avenir.

Par la nature de ses études mathématiques, philosophiques et agricoles et surtout par l'emploi charitable et désintéressé de sa fortune, M. Louis Rousseau était, ce nous semble, un des hommes les mieux placés pour faire entendre sa voix au milieu de l'aride apathie du siècle. La science, qui indique, comme le moyen le plus sûr d'acquérir la richesse, les voies simples du travail honnête et vertueux et d'une éducation chrétienne, parle avec une autorité incontestable, lorsqu'elle s'appuie sur l'expérience pra-

tique et surtout lorsqu'elle est accompagnée de ce dévouement si rare qui compte pour peu de chose le sacrifice de sa fortune quand il s'agit de propager une noble et utile pensée.

L'ordre des idées de M. L. Rousseau devait l'amener nécessairement à l'examen des grandes questions qui dominent l'époque actuelle; et par conséquent à jeter un regard sur les sciences morales qui, sous le nom d'économie politique, de législation, de politique et de philanthropie, cherchent à résoudre l'immense problème de l'organisation sociale. Remontant ainsi à la source de la véritable loi qui préside à l'ordre des sociétés humaines, il déclare que cette loi a été réduite jusqu'ici à errer dans les ténèbres; car on ne saurait la reconnaître dans les principes de l'économie politique moderne, qui, née dans le comptoir, est, en fait, matérialiste « comme le livre de Doit et Avoir. » Ce que les hommes de cœur ont à lui reprocher, « dit-il, n'est pas assurément d'avoir » borné ses investigations aux intérêts matériels ; car il fallait » bien que cette branche de la science eût ses adeptes et ses traités » spéciaux, mais c'est de s'être abstraite systématiquement du prin- » cipe spirituel qui l'aurait éclaircie et vivifiée: car lors même » que la science a pour objet spécial le bien-être matériel de la » société, elle est obligée, sous peine d'impuissance ou d'erreur, » de prendre en considération une foule de données morales. »

Faisant remarquer ensuite, que l'état sauvage ne peut remplir la destinée sociale de l'homme, M. Rousseau établit que la société ne saurait cesser d'être barbare qu'autant qu'il s'élève, en face de la puissance matérielle qui a fondé l'esclavage de fait, une autre autorité morale qui le condamne en droit.

L'état normal de la civilisation chrétienne consiste dans la lutte du principe spirituel (qui tend incessamment à éliminer de la société l'élément matériel barbare, c'est-à-dire l'exploitation de l'homme par l'homme) contre le principe matériel, lequel tend à retenir cet élément subversif.

C'est de ce point de vue que l'auteur discute et approfondit de graves questions relatives à la civilisation, à la loi du salaire, à la direction du travail, à l'emploi des machines, au paupérisme, à la bienfaisance publique, aux ordres religieux, à l'instruction po-

pulaire, aux institutions et aux mœurs agricoles [1], aux institutions et aux mœurs propres à l'industrie manufacturière, et enfin aux institutions et aux mœurs commerciales.

Dans cette savante dissertation économique, M. L. Rousseau se montre constamment le disciple de l'école chrétienne, et sous ce rapport nous avons dû remarquer avec un extrême plaisir et un sentiment d'orgueil qu'on nous pardonnera, nous l'espérons, que la plupart de ses observations et de ses principes sont parfaitement d'accord avec ceux que nous avons nous-mêmes établis dans une publication à laquelle il a été accordé, dans le tems,

[1] Nous avons remarqué, dans ce chapitre, des notions pleines d'intérêt sur la nature et les procédés de l'agriculture dans quelques provinces de la France, particulièrement sur le littoral breton où M. L. Rousseau a sa résidence et ses propriétés. Le système du *bail à convenant*, ou des domaines congéables, est surtout digne d'attention. Jadis en Bretagne le seigneur ou propriétaire, cédant à bail, sa terre, inculte ou en mauvais état, à un colon, s'engageait, à l'expiration de ce bail, à lui rembourser la valeur des *édifices* ou *superfices* à dire d'experts. De son côté, le colon avait la charge de construire les bâtimens nécessaires, d'enclore les champs, de planter les arbres fruitiers; en un mot, de faire sur le fonds brut et sauvage qui lui était baillé, toutes les impenses nécessaires à un établissement agricole. Ces divers ouvrages, que l'industrie de l'homme ajoute à la valeur d'un terrain inculte, sont appelés, en terme de droit rural, *édifices* et *superfices*. Ils étaient la propriété du colon qui en était l'auteur ou qui les avait acquis d'un autre, et constituaient ce qu'on entend par droits *superficiaires*. Si, à l'expiration du bail, le propriétaire n'était pas en mesure d'opérer le remboursement des sommes dues au colon, la jouissance se continuait aux mêmes clauses et conditions que ci-devant, sans avoir besoin d'un nouvel acte, et, comme on dit, par *tacite réconduction*. Telle est encore la substance actuelle du bail *à convenant*, qui régit la majeure partie de la Basse-Bretagne. N'est-il pas étrange, dit M. L. Rousseau, qu'une aussi bonne institution soit restée enfouie dans un canton obscur pendant 14 ou 1500 ans? Les révolutionnaires ont modifié ce système, en ce sens qu'aujourd'hui le colon a le droit de se faire congédier et de se faire rembourser de ses dépenses, faculté réservée autrefois au propriétaire seulement.

d'honorables et bienveillans suffrages[1]. Nous aimons à nous persuader que nos travaux ont pû contribuer pour quelque chose à applanir la voie des explorations sociales de M. L. Rousseau, et nous tiendrions à honneur de nous trouver ainsi associés à ses généreuses pensées.

Quoiqu'il en soit suivant cet écrivain, si le principal objet d'un système qui s'intitule *société* est de garantir la subsistance sinon le bien être à chacun de ses membres, le but est totalement manqué en fait, moins par défaut de charité dans la classe qui possède la richesse que par l'insuffisance de cette richesse même. En effet le mécanisme industriel en vigueur présente ces trois grands vices constitutifs : « Production sans économie de moyens ; » distribution, sans règle équitable ; et consommation sans cha-» rité effectuée. » Ce n'est pas à l'économie politique qu'il faut s'en prendre d'une telle aberration de principes, car jusqu'à ce jour on n'en a fait qu'une science d'observation et d'analyse, et elle n'a pas compris dans son analyse *le droit de vivre* accordé à chaque membre de la société. Mais par ce motif même il faut opposer à ces écarts de l'industrialisme l'organisation du travail dirigé *unitairement* et dans un but essentiellement social. Or il n'est pas à craindre que ce principe puisse jamais égarer. Si le travail, bien dirigé, a la propriété de produire une plus grande masse de richesses que ne peut le faire une même dépense de forces dans un mécanisme incohérent, on ne peut se refuser à admettre qu'un pareil procédé industriel soit destiné à se propager rapidement, sinon par les considérations religieuses, au moins par des motifs d'intérêt pécuniaire.

[1] L'*Économie politique chrétienne*, ou *Recherches sur le pauperisme*, etc., publiée en 1834. Nous ferons remarquer ici une erreur qui s'est glissée dans l'ouvrage de M. L. Rousseau, p. 205. En citant l'*Economie politique chrétienne*, il dit que la ville de Lille, dép. du Nord, sur une population de 279,931 habitans, renfermait en 1829, 40,000 indigens secourus. Or, la population de Lille n'était, à cette époque, que de 70,000 âmes et présentait 31,000 indigens admis aux secours publics. — C'est *l'arrondissement* de Lille et non la ville seule qui avait en 18 9 une population de 279,931 habitans et 40,000 indigens secourus.

Les instrumens du travail et particulièrement la terre, le plus essentiel de tous, ne font pas défaut en France. Il est vrai que sur 34 millions d'habitans, il y a au moins 1,800,000 indigens. Mais son territoire de 27,000 lieues carrées de superficie renferme 7 millions d'hectares absolument incultes dont 2 millions seulement ne sont pas susceptibles de culture. « Eh quoi ! s'écrie, M. L. » Rousseau, deux valeurs négatives de cette nature ne peuvent-elles » pas se combiner de manière à former une valeur positive ? »

C'est donc, on le voit, sur l'intérêt mieux entendu de la société, c'est sur l'industrie agricole, et sur toutes les industries qui en dérivent plus immédiatement, que M. Rousseau fonde l'espoir d'une amélioration sur le sort des travailleurs, et c'est sur elle qu'il veut baser l'institution modèle d'une Tribu chrétienne.

Ce serait sur une étendue de 2000 à 2500 hectares de *terre cultivable*, peuplée de 12 à 1500 habitans, qu'il prend l'engagement, Dieu aidant, d'organiser le travail, de fonder les garanties sociales, en un mot de procéder à la solution des problèmes les plus essentiels au bonheur des nations. Unité de direction dans l'emploi des forces, zèle désintéressé de tous les agens de la production, moyens de subsistances garantis à tous, solidarité morale des membres de l'association, équilibre de la population avec les ressources alimentaires existantes ou possibles, tel est le programme que l'auteur s'est proposé de remplir.

La *Tribu chrétienne* serait essentiellement agricole, mais ne se bornerait pas à cette seule branche d'industrie ; elle adopterait toutes celles qui dérivent de l'agriculture, et peuvent satisfaire aux besoins de l'association.

La Tribu serait propriétaire : l'exploitation serait dirigée par le chef ou le patriarche de la grande famille chrétienne, lequel engagerait, moyennant un émolument librement stipulé de part et d'autre, tous les employés de l'exploitation. Le produit net des opérations sociales serait partagé entre tous les sociétaires à raison du concours intellectuel ou manuel de chaque participant.

La Tribu chrétienne ne vivrait pas murée, en quelque sorte contre le monde extérieur. Elle n'a pas pour but d'organiser le travail exclusivement manufacturier, mais bien celui de l'agriculture

combiné avec certains arts qui rentrent dans l'économie rurale et domestique.

Il n'est pas question de poursuivre la réforme intégrale de la société, mais seulement d'opposer aux effets subversifs de l'antagonisme commercial les effets harmonieux de l'association, de fonder au milieu de l'anarchie industrielle le principe d'association au travail par des travailleurs catholiques. Or, pour procéder avec ordre à cette grande œuvre, il convenait de fournir un *spécimen* d'association agricole, domestique, et jusqu'à un certain point industrielle, mais avant tout catholique.

« Ainsi qu'il arrive presque toujours, dit M. Rousseau, quand » quelque grande pensée est sur le point d'éclairer le monde, celle- » ci s'est révélée simultanément à plusieurs intelligences contempo- » raines, mais à l'état nébuleux, et, jusqu'à présent, escortée de tant » d'erreurs que le public a dû lui faire un mauvais accueil. Or voici » le moment venu, où plusieurs sectes qui s'étaient emparées de ce » principe fécond, ayant trahi par leurs extravagances la fausseté » de leur mission, ont à peu près cessé d'exister. Le catholicisme, » demeuré debout au milieu de tous ces morts, va sans doute » être sommé par eux de réaliser ce qu'ils avaient vainement pro- » mis, c'est-à-dire de fonder le régime d'association, et de donner » par lui au pauvre, non des droits politiques dont il n'a que faire, » mais les garanties d'existence dont il a besoin. Puissent les » hommes de foi comprendre combien il est essentiel qu'ils s'em- » parent de ce *labarum* nouveau, et sachent s'en servir pour arrê- » ter la débacle sociale! »

D'après le projet de M. Rousseau, le premier noyau de la tribu chrétienne, cet *oasis* de travailleurs organisés, se composerait: 1° de quelques ecclésiastiques, et de religieuses d'un ordre voué au service des malades et à l'éducation de l'enfance; 2° de personnes laïques des deux sexes en nombre suffisant pour cultiver le terrain social, y pratiquer diverses industries essentielles et en enseigner les procédés aux enfans de la tribu; 3° d'une 30e ou 40e d'enfans en très bas âge (de 2 à 12 ans) qu'en prendra naturellement parmi ceux abandonnés ou privés de leurs parens; 4° enfin, d'un homme de cœur qui consentira à adopter ces enfans et à servir de père à cette nouvelle famille.

Elever et soigner les enfans destinés à former un jour la Tribu chrétienne est le but principal du fondateur. « *Élever* les hommes, » dit-il, tout le secret est là. L'association chrétienne ne doit être » qu'une réunion de personnes occupées à s'élever les unes par » les autres. Dans la Tribu, toute l'ambition du supérieur est d'é- » lever à lui l'inférieur. »

Le livre de M. Rousseau laisse indéterminés les divers procédés de détail ; mais il annonce « que l'organisation de la Tribu chré- » tienne dans toutes ses parties, répondra aux quatre besoins de » l'homme en société, savoir : richesse, justice, liberté, moralité. » En effet, les quatre puissans ressorts qui font, dit-il, le mérite de notre association catholique, sont : 1° l'emploi économique des forces par l'unité de direction; 2° le zèle, la satisfaction générale par la justice distributive ; 3° la liberté individuelle, dans l'usage des choses par l'exacte comptabilité; 4° enfin, l'harmonie sociale par la religion.

Plein de foi dans l'avenir de la Tribu chrétienne qu'il a placée d'avance sous la protection de la Reine des cieux, M. Rousseau annonce que les auteurs de cette fondation veulent y consacrer leur fortune et leur concours personnel, et proclament avec conviction que l'extinction du paupérisme découlera nécessairement de l'application généralisée de leurs principes.

Déjà l'auteur de l'ouvrage a fait don à la Tribu chrétienne, qu'il propose d'établir dans la Basse-Bretagne, de 20 hectares de terrain d'une très bonne nature et susceptible d'irrigation dans toute son étendue. Il s'engage, lorsque l'institution prendra plus le développement, de céder à l'association de nouvelles portions de terres contigues à la première jusqu'à la concurrence de 400 hectares[1]. Il consent de plus à se constituer père adoptif de tous les

[1] Ces derniers terreins seront estimés à dire d'experts, nommés, soit par le conseil d'administration, soit par les magistrats locaux, et leur décision fera loi pour les parties contractantes. L'administration de la tribu sera libre d'en opérer le paiement au comptant ou à terme, en principal ou en intérêts annuels, bref, suivant le mode qui sera le plus à sa convenance.

enfans admis à faire partie de l'association, et à se charger de l'organisation du travail et de la direction de l'ensemble.

C'est pour parvenir à la réalisation de ces nobles et généreuses pensées et pour en rendre l'application générale, qu'en terminant son ouvrage M. Rousseau adresse un chaleureux appel à la *Croisade du* 19e *siècle*, aux prêtres catholiques, aux religieux, aux saintes femmes, aux jeunes hommes, aux riches (car, dit-il excellemment, *richesse oblige*, comme jadis on disait de la noblesse), aux rois de l'Europe, et enfin aux pauvres.

Un *appendice* fait connaître les principales bases du projet d'association, dont les statuts seront soumis à la discussion des premières personnes qui enverront leur adhésion à la direction de l'*Université catholique* [1] ou à l'œuvre de la société de Saint-Vincent-de-Paul[2].

Après avoir essayé, par cette analyse rapide et nécessairement incomplète, de donner une idée du travail important de M. L. Rousseau, nous devons mentionner, comme renfermé dans le même volume, mais séparé du corps de l'ouvrage, un exposé analytique de la théorie sociétaire de Charles Fourier, avec cette épigraphe de Bacon : « la religion est l'aromate qui empêche la » science de se corrompre. » Cette analyse critique a déjà paru dans l'*Université catholique*. Là, M. Rousseau a rendu justice à ce que la théorie du moderne socialiste présente d'ingénieux et de remarquable sur quelques points. Mais en même tems il s'est efforcé (et la tâche était facile) de montrer à quels écarts peut se livrer l'imagination des hommes les plus éminens par leur intelligence, lorsque, n'obéissant qu'à l'empire des sens, elle ne voit dans la destinée de l'homme sur la terre que le culte et le triomphe des passions, et borne à l'existence matérielle et aux jouissances terrestres le but de la créature que Dieu a faite intelligente et à son image.

M. Rousseau, après avoir exposé les principales doctrines de Fourier fait remarquer que l'erreur fondamentale des *phalansté-*

[1] Rue St Guillaume, n° 24.

[2] Place de l'Estrapade, n° 11.

riens est de prétendre déduire l'organisation de la société d'une série de formules mathématiques, sans recourir à la religion chrétienne et en repoussant ses dogmes et sa morale.

« Fourier ne comprend, dit-il, que l'aspect matériel de la vie » humaine, et prend les jouissances des sens pour le mobile es- » sentiel et pour l'unique but de l'institution sociale. Son sys- » tème n'est, en un mot, qu'une immense paraphrase de la doc- » trine d'Épicure, présentée d'une manière cynique. Ce n'est pas » parce qu'on aura jeté çà et là le nom de religion, de Dieu, de vertu » dans deux volumineux traités où il n'est guère question que » des voluptés grossières des sens, qu'on pourra dire qu'une doc- » trine répond aux besoins animiques de l'humanité !

La tendance si immorale du système de Fourier se trouve vivement anathématisée par M. Rousseau, dont l'indignation vertueuse s'exprime avec une franchise quelque peu rude et bretonne. Peut-être aurait-il mieux valu épargner aux lecteurs de l'*Université catholique* comme à ceux de la *Croisade du* 19e *siècle* quelques-unes des citations qu'il a puisées dans les écrits de Ch. Fourier. Mais il a sans doute pensé que le meilleur moyen de faire juger de semblables théories, c'est de braver son propre dégoût et celui de ses lecteurs, en descendant jusqu'aux plus honteux mystères de l'association phalanstérienne.

Dans la partie de son ouvrage consacrée à l'examen des lois sociales, il a été également conduit à juger quelques maximes et quelques principes émis par Montesquieu, Adam Smith, J. B. Say, Malthus et plusieurs autres économistes qu'il a sévèrement traités : ici, encore, la franchise austère de l'écrivain breton l'a emporté peut être sur les habitudes généralement circonspectes et polies de sa critique littéraire. Mais si on se plaint qu'il ait négligé un moment les formes que prescrit l'urbanité du siècle, on ne pourra méconnaître la conviction respectable qui animait la plume de l'auteur.

[1] Nous ne pouvons qu'inviter les lecteurs, qui désireraient apprécier plus complètement les théories de Charles Fourier, à recourir à l'analyse de M. Rousseau, ou à l'ouvrage, si remarquable de M. Louis Raybaud sur les *socialistes modernes*.

En nous résumant sur ce livre qui doit exciter à un haut degré l'intérêt de toutes les classes de lecteurs auxquelles il est adressé, nous ne pouvons que former des vœux pour que M. Rousseau puisse prochainement commencer l'essai auquel il convie notre siècle, trop souvent, hélas! de glace aux vérités et de feu pour les illusions mensongères. Nous n'osons lui prédire un succès immédiat et éclatant. Ce n'est guère soudainement ni d'un seul jet, que les institutions destinées à durer et à se développer dans l'avenir, ont été formées. Les œuvres que Dieu semble affectionner plus particulièrement commencent d'ordinaire sans trésors, sans appuis puissans, et entourées d'obstacles en apparence insurmontables. Mais une pensée, émanée d'en haut, a toujours une vertu féconde et pénétrante. Elle brûle et agite le cœur de l'homme qu'elle a choisi pour sa demeure. Elle brille à son esprit comme une vive lumière; elle lui apparaît comme une mission à accomplir. Peu à peu elle se communique à d'autres âmes et à d'autres intelligences; une sainte réunion de cœurs, où l'esprit de Dieu est présent, s'opère, et la pensée élaborée par la sagesse, au milieu de cette assemblée d'hommes de bonne volonté, parvient peu à peu à se manifester sous une forme matérielle et palpable, qui appelle par degrés l'attention des savans, la charité des riches, l'espoir des pauvres, les sympathies des gens de cœur et, enfin, un assentiment général.

Quoi qu'il en soit, nous aimerons toujours à partager les vœux et la noble confiance de l'auteur de la *croisade du* 19e *siècle*. « Sa » voix, dit-il, est-elle destinée à se perdre dans le désert? Oh non! » Vienne seulement à lui un homme de cœur et d'âge à lui survivre. » Il lui transmettra sa pensée, et s'il est obligé de descendre dans » la tombe sans avoir pu entrer dans la terre promise, du moins » il l'aura saluée de loin et en indiquera la route à son ami qui, » lui-même, léguera l'achèvement de sa sainte mission à un suc- » cesseur. Dès lors, quoi qu'il arrive, l'humanité guidée par son » double flambeau religieux et scientifique sera en marche vers le » règne de l'harmonie universelle. »

Le vicomte ALBAN DE VILLENEUVE.

ORIGINE CHINOISE ET EGYPTIENNE DES D SEMITIQUES

caractère	variantes	formes antiques tirées du dict. Tcheu-tseu-goei et de Morisson.	formes cursives
caractère de la 4ème heure; prononciation Chine Mao, Japon Boo, Cochinch. Meo et Tro, Turquest. Maou	portes fermées; portes en général; Cursif chine et D latin	4ème heure; portes à 2 battans, ouvertes, en clayonnages; portes ouvertes; portes fermées; Clef 20 tsie couper fermer	
		Nogary, Thibet le T; Rabb. Runiq. le D; Etrusq. Runiq.; Hebr. Ethiop.; Hebreu, Phenic. antiq.; Bengale; Runique; d. Runique. et d; Egyptien faucille	Grec cursif; Runique
		Chaldée Thibet le D; Chald. Rabb.; Etrusq. Latin; Sabéen; Rabbin. Zend.; Grec Phenic.; Grec antique; Runique d; Egyptien	Runique d; Latin
		Phonank Palmyr.; Phenicien; Gothiq. Runiq.; Samarit.; D. Sassanide; Copte Egypte; Egyptien; t Batak Java; Chiffre II chine; Egyptien	Anglo-Saxon; Egyptien
		Batak Javer; Grec anc.n; Illyrien D; Nagari Run.; Egypte; Phenic. d. et T; Ethiopien IV; Pali. ava; Persépolis; Egyptien	Macassar T; Grec moderne

Forme des D Egyptiens.

1 . 2 . 3 4 . 5 . 6 . 7 . 8 9 10

Formation du D latin, capital, oncial, minuscule et cursif.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21

Lith Desportes aux ...

Archéologie.

DICTIONNAIRE DE DIPLOMATIQUE,

OU

COURS PHILOLOGIQUE ET HISTORIQUE

D'ANTIQUITÉS CIVILES ET ECCLÉSIASTIQUES.

Vingt-cinquième article[1].

Comme nous l'avons fait pour les lettres précédentes, nous allons examiner jusqu'à quel point il est probable que le D, ou la 4e lettre sémitique, tire son origine des écritures hiéroglyphiques, c'est-à-dire du chinois et de l'égyptien.

Origine chinoise et égyptienne du D sémitique.

La 4e heure, ou le nombre 4, exprimée en sémitique et en grec par un D ou par la 4e lettre de l'alphabet, comprend chez les Chinois de 5 à 7 heures du matin de nos heures, et est représentée par le caractère 卯 (*fig.* 1 *planche* 14) et par les variantes 2 et 3.

Il se prononce *mào* en chinois, *meo* et *tro* en cochinchinois, et *boo* par les Japonais, qui ont changé le M en B, ce qui se fait dans toutes les langues. Il signifie *fleurir*, et il est rangé sous la clef *tsie* (la 26e), *couper, diviser, enfermer*.

Cette 4e heure était celle où s'*ouvraient les portes du jour* et *celles des maisons, des villes, des écuries*, etc.

Il est vrai que le caractère *mào* ne représente plus guère l'idée de portes ; mais nous retrouvons cette *idée* et la *figure des portes* dans les formes de l'ancienne écriture chinoise nos 4, 5, 6, qui re-

[1] Voir le 24e art. dans le no précédent, p. 142.

présentent des portes à deux battans ouverts; dans les nos 7, 8, qui paraissent représenter des *clayonnages*; et les nos 9 et 10, qui sont aussi des portes ouvertes. Ainsi donc, la 4e heure dans l'écriture hiéroglyphique chinoise renfermait la notion, l'idée et la figure d'une *porte* ouverte ou fermée.

Or, en hébreu, et dans les langues sémitiques, la 4e *heure* est marquée par une lettre ד, la 4e, laquelle se nomme *porte*, c'est-à-dire *daleth*, דלת[1]. Pour dire la 4e heure, les Hébreux disaient donc *porte*, c'est-à-dire qu'ils nommaient la figure même que les Chinois employaient pour marquer leur 4e heure. Il est difficile de regarder cette rencontre d'idées et de choses comme fortuite; elle a dû nécessairement avoir sa raison dans une origine commune.

Quant à la *forme*, on n'a qu'à jeter un coup d'œil sur la planche 14, qui est celle que M. de Paravey a donnée[2]; et les formes de tous les D sémitiques que nous publions dans la *planche* 15, pour voir qu'il y a eu des rapports évidens entre les signes hiéroglyphiques des Chinois et les plus anciens alphabets sémitiques et orientaux.

Dans l'*égyptien*, nous trouvons pour figurer le D ou le T, en écriture hiéroglyphique, les formes, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, qui ne ressemblent guère à une porte, excepté peut-être les deux dernières, que M. Salvolini appelle des *bornes;* mais, dans l'écriture *démotique*, nous trouvons les deux formes 8, 9, 10, qui offrent une grande ressemblance avec plusieurs des alphabets sémitiques, notamment les I, II, III, IV, et surtout avec le Δ grec[3].

[1] Littera ד significat *januam*, *tabulam*, quâ ostium clauditur; quam figura refert. *Lexicon pentaglotton* de Schindler, à la lettre D.

[2] Voir son ouvrage, *essai sur l'origine unique et hiéroglyphique des chiffres et des lettres*. Planche no III.

[3] Voir les deux alphabets égyptiens que nous avons donnés, t. II, p. 430, et t. I, 3e série, p. 299, et de plus la *Lettre à M. Dacier* de M. Champollion, et l'*Analyse grammaticale*, etc. de M. Salvolini, *alphabets* nos 162, 165.

D DE TOUS LES ALPHABETS SEMITIQUES.

II III IV V VI VII VIII

IX X XI XII XIII XIV XV XVI XVII XVIII

XIX XX XXI XXII XXIII XXIV XXV

XXVI XXVII XXVIII XXIV XXX XXXI

XXXII XXXIII XXXIV XXXV

D GRECS ANCIENS.

1 2 3 4 5

D Latin Capital des inscriptions.

I 2 3 4 5 6 7 II 2 3 4 5 III 2 3 4 IV 2 V 2 3 4 5 6 7 VI 2 3 VII 2 3 VIII 2 3 4 5 6 7 8 IX 2

D Latin Capital des manuscrits.

I 2 3 4 II 2 3 4 III 2 3 4 5 6 IV 2 3 V 2 3 4 5 6 VI 2 3 4 5 6

Lith. Desportes aux Sourds muets

D des alphabets des langues sémitiques, d'après la division du *tableau ethnographique* de Balbi (*planche* 15).

I. LANGUE HÉBRAIQUE, divisée,

1° En *hébreu ancien* ou *hébreu pur*, lequel comprend :

Le I[er] alphabet, le *samaritain*[1].

Le II[e] *id.* publié par *Édouard Bernard.*

Le III[e] par l'*Encyclopédie.*

Le IV[e], celui des *médailles*, donné par M. Mionnet.

Le V[e], publié par *Duret.*

Le VI[e], l'alphabet d'*Abraham.*

Le VII[e], l'alphabet de *Salomon.*

Le VIII[e], d'*Apollonius de Thyane.*

2° En chaldéen ou *hébreu carré*, lequel comprend :

Le IX[e], celui qui est usité aujourd'hui dans les livres imprimés.

Le X[e], dit *judaïque.*

Le XI[e], usité en *Perse* et en *Médie.*

Le XII[e], usité en *Babylonie.*

3° En hébreu *rabbinique*, lequel comprend :

Le XIII[e], le *chaldéen cursif.*

Une deuxième division de la *langue hébraïque* comprend le *phénicien*, qui est écrit avec les trois alphabets suivans :

Le XIV[e], d'après *Édouard Bernard.*

Le XV[e], d'après M. *Klaproth.*

Le XVI[e] d'après l'*Encyclopédie.*

Une troisième division comprend la langue *punique*, *karchédonique* ou *carthaginoise*, laquelle était écrite avec

Le XVII[e], d'après *Hamaker.*

Le XVIII[e], dit *Zeugitain.*

Le XIX[e], dit *Mélitain.*

Le XX[e] n'a point encore de D.

[1] Nous ne croyons pas devoir répéter ici quels sont les ouvrages ou les auteurs qui nous ont fourni ces divers alphabets ; ceux qui voudront les connaître pourront recourir à l'article où nous avons traité des A, t. XIV, p. 273.

II. La langue SYRIAQUE ou ARAMÉENNE, laquelle comprend :

Le XXIe, l'*Estranghelo.*

Le XXIIe, le *Nestorien.*

Le XXIIIe, le *Syriaque ordinaire*, dit aussi *Maronite.*

Le XXIVe, le *Syrien des chrétiens de saint Thomas.*

Le XXVe, le *Palmyrénien.*

Le XXVIe, le *Sabéen*, *Mendaïte* ou *Mendéen.*

Le XXVIIe, et le XXVIIIe, dits *Maronites.*

Le XXIXe, le Syriaque *majuscule*, et *cursif.*

III. La langue MÉDIQUE, laquelle était écrite avec

Le XXXe, le *Pehlvi*, lequel est dérivé,

Du XXXIe le *Zend.*

IV. La langue ARABIQUE, laquelle est écrite avec

Le XXXIIe, dit l'*Arabe littéral*, et

Le XXXIIIe, dit le *Couphique.*

V. La langue ABYSSINIQUE ou ETHIOPIQUE, laquelle comprend,

1° l'*Axumite* ou *Gheez ancien;* 2° le *Tigré* ou *Gheez moderne;* 3° l'*Ahmarique*, lesquelles langues s'écrivent toutes avec

Le XXXIVe alphabet, l'*Abyssinique*, *Ethiopique*, *Gheez.*

Enfin vient le *Copte*, que Balbi ne fait pas entrer dans les langues sémitiques, mais qui cependant doit y trouver place, et qui est écrit avec

Le XXXVe, alphabet, le *Copte.*

D grecs anciens. (*Planche* 15.)

Nous ne ferons que quelques remarques sur ces D. La seule inspection des 19 premiers alphabets sémitiques prouve combien est grande la ressemblance des uns et des autres.

Quant à leur âge, les D rangés sous le n° 1 comprennent, d'après dom de Vaine, les tems les plus anciens de la Grèce jusqu'à Alexandre; sous le n° 2, ceux depuis Alexandre jusqu'à Constantin; sous le n° 3, depuis Constantin jusqu'à la ruine de Constantinople; sous le n° 4, se trouvent quelques δ cursifs du 6e siècle, ce qui prouve qu'ils remontent au-delà; sous le n° 5, nous

avons mis quelques D majuscules et cursifs, extraits de la nouvelle édition du *Thesaurus Linguæ græcæ*, publiée par M. Didot, mais dont les éditeurs ont négligé d'indiquer l'âge.

En Grèce, les Doriens et les Béotiens mettaient un double δδ au lieu du ζ; ils disaient θερίδδειν au lieu de θερίζειν.

Formation du D latin capital, oncial, minuscule et cursif.

Les latins, d'après dom de Vaine, auraient emprunté leur D au Δ grec, qu'ils auraient tourné en tout sens; mais il est plus exact de dire qu'ils ont emprunté leur D, que l'on trouve sous cette forme dans leurs plus anciens monumens, aux Ioniens, qui l'avaient aussi sous la forme de D. D'après Scaliger[1], et même d'après quelques monumens, ce serait la forme la plus ancienne; le Δ, à trois côtés égaux, serait plus moderne. Quoi qu'il en soit, voici la filiation qu'en donne dom de Vaine:

Les Latins arrondirent d'abord un côté du Δ grec, puis deux; ce qui leur donna le D capital et le *d* minuscule, qui prirent aussi les différentes formes que présentent les figures 2, 3, 4, 5 de la *planche* 14. Des deux derniers 4 et 5 est venu le D cursif (*fig.* 6), fait d'un seul trait arrondi partout, et de celui-ci le petit *d* (*fig.* 7), que notre imprimerie a retenu.

Le D majuscule, aussi exhaussé qu'étroit, s'introduisit en France depuis l'an 1000. Les écritures allongées lui accordèrent un rang qu'elles commençaient à refuser au *d* cursif. Il s'y était déjà glissé en Allemagne dès le 10e siècle; et depuis le milieu du 11e, il devint même plus invariable dans la même écriture allongée, qu'en France. Cette forme vacilla pendant le 13e siècle, et ne se soutint que dans les bulles des papes, quoiqu'avec des variations étonnantes.

D oncial latin.

Le D oncial, (*fig.* 8), n'était pas tellement propre aux Gaules, qu'on n'en usât aussi en Italie. On employa partout le même D; avec cette différence, que les uns en inclinaient un peu la tête (*fig.* 9), et que d'autres la relevaient en pointe ou en crochet

[1] *Animadversiones* in Eusebium.

(*fig.* 10). Ils se montrèrent au 6e siècle sur les médailles de Tibère couronné empereur en 578. On les trouve tous figurés de même sur un diplôme d'Othon III ; mais ils se trouvent mêlés avec les *d* droits (*fig.* 11), dans quelques manuscrits d'Allemagne du 8e siècle. On retrouve encore le même *d*, mais moins élégant, après le règne de l'écriture onciale.

d minuscule.

La minuscule des manuscrits emprunta souvent le même *d*. Les manuscrits et les diplômes saxons n'ont point cessé d'en faire usage depuis le 7e siècle jusqu'à Guillaume le Conquérant, et même après; car du milieu du 11e siècle jusqu'au milieu du suivant, les *d* ronds et droits se trouvèrent à peu près mi-partis dans les écritures minuscules anglaises. En Écosse le dernier dominait. Après cette dernière époque, les *d* ronds reprirent le dessus dans les chartes d'Angleterre et d'Écosse.

Au 10e siècle, l'écriture lombardique, soit serrée, soit brisée, l'adopta avec tant de constance qu'il ne laissa aucun accès au *d* droit (*figure* 11). En France, depuis l'an 1050, les manuscrits reçurent presque indifféremment ces deux caractères, jusqu'à ce que le *d* rond, quoique plus récent, eût fait presque totalement oublier l'ancien *d* droit ; ce qui n'arriva que sous saint Louis. Dès le règne de Philippe Auguste, on ne voit plus ce mélange dans les diplômes, si ce n'est dans quelque reste de l'écriture allongée, où le *d* rond avait cependant encore la grande vogue. Le *d* droit ne reparut guère dans les manuscrits avant l'an 1450 ; et, un siècle plus tard, on trouvait encore le *d* rond dans des manuscrits entiers.

En Espagne, dès le 11e siècle au plus tard, on trouvait également ces *d* dans la minuscule. Au 10e siècle, ce mélange n'avait pas encore lieu dans les chartes de ce royaume; il ne s'y introduisit que vers la fin du 11e siècle, et y persista jusqu'au 13e inclusivement : alors le *d* rond y régna seul, comme il avait fait ailleurs au 14e siècle. Il tenait du delta grec (*fig.* 12).

On peut dire, en général, par rapport au *d* rond (*fig.* 6), et au *d* droit (*fig.* 11), que leur mélange est plus grand dans les manuscrits de la fin du 11e et du 12e siècle entier, que dans les tems voi-

sins, antérieurs et postérieurs. Auparavant, le *d* droit était plus ordinaire; mais, depuis le milieu du 12e, et même plutôt, lorsqu'il s'agit de chartes, l'avantage est pour le *d* rond. Il y domina sans rival depuis ce siècle. D'abord il éleva la queue beaucoup plus haut qu'il ne l'avait fait dans l'onciale : mais aux 13e et 14e siècles il ressemblait assez au petit delta grec *fig.* 13, mais contourné comme la *figure* 14.

d cursif et allongé.

Il y a deux sortes de *d* qui ont servi à l'écriture cursive, ce sont les mêmes que ceux qui entraient dans la minuscule, à très peu de différence près, le *d* rond et le *d* droit. Ces deux *d* diffèrent essentiellement entre eux, en ce que le rond n'a jamais ni pied ni éperon, et que la haste du droit s'élève perpendiculairement. Le pied du *d* droit est, aux 7e, 8e, 9e et 10e siècles, porté plus bas que le niveau de la ligne, et c'est presque la seule lettre qui excède la ligne en dessus et en dessous; du moins n'en est-il aucune qui le fasse plus régulièrement. Jusqu'au 10e siècle, son pied se relève un peu vers la droite, soit en angle, soit en courbe. Au 11e siècle, c'est vers la gauche qu'il le porte en forme de queue. Vers 950, l'usage, déjà accrédité, depuis le commencement du siècle, de le terminer au niveau de sa panse, s'établit au point de remplacer bientôt tous les autres.

En France, dans l'écriture allongée du 10e siècle, la panse de ce *d* est faite en voûte ou spirale En Allemagne, au contraire, après être montée en serpentant, elle redescend intérieurement de même. Au 11e siècle, ce *d* perdit quelquefois son éperon; alors il est censé transformé en *d* rond. Tout ce qu'on a dit de la haste du *b* est pareillement applicable au *d*, et ne sert pas moins à fixer l'époque des manuscrits.

Le *d* rond s'eleva d'abord verticalement, comme la *figure* 15, ensuite obliquement vers la gauche: cette manière eut ses partisans jusqu'au milieu du 13e siècle. La queue, un peu relevée comme dans l'onciale, *figure* 10, était cependant plus ordinaire. Dès le commencement du 13e siècle, s'introduisit une autre forme qui prévalut enfin; c'était le delta des Grecs, remonté, *fig.* 16;

puis on rabattit cette queue en rondeur, *fig.* 17, 18, 19. Quand cette queue, au lieu d'être en dehors, rentrait avec le même contour en dedans par un plein très marqué, c'est un indice du 13e ou 14e siècle. Vers le milieu du 14e, il eut quelquefois la forme d'un 8, comme les figures 20 et 21, mais au 15e siècle, on voit le delta grec dans la forme la plus exacte, *fig.* 12. Pendant ces derniers siècles, et dans les manuscrits qui n'étaient point en cursive, il existait sous la forme d'un hexagone avec une très petite queue à l'angle gauche supérieur.

D latin capital des inscriptions. (*Planche* 15).

La Ire division du D des marbres et des bronzes est anguleuse. Les subdivisions 2 et 3 remontent jusqu'à l'antiquité la plus reculée; la 3e dure jusqu'au 11e siècle; les autres ne descendent guère au-delà du 9e.

La IIe division offre des D aigus, ils sont pour la plupart d'une haute antiquité. Il faut noter que les D en forme de B de la 2e subdivision nous viennent d'Espagne, et datent du 7e siècle.

La IIIe division représente les D majuscules ordinaires : la 1re subdivision désigne le siècle d'Auguste ou les tems voisins, par des D dont le sommet est en ligne droite horizontale; les suivantes descendent à peine au moyen-âge.

La IVe division, dont les D sont ouverts ou à haste prolongée, est presque toute supérieure au 10e siècle.

La Ve division du D en forme de P, d'O, etc., est des plus antiques dans les subdivisions 1e et 2. La 3e, où l'on voit le *th* anglo-saxon souvent employé sous les rois Mérovingiens et Visigoths, dans les 6e et 7e siècles, est du moyen-âge, ainsi que la 7e et la 4e; la 5e et la 6e sont des bas-tems.

Toutes les figures de la VIe division doivent être reléguées aux bas-siècles.

Il en est peu de la VIIe division, à queue notablement prolongée, qui ne soient antérieurs au 10e siècle.

Dans la VIIIe division, on voit des D de forme onciale ou ronde, et des *d* cursifs des derniers tems. La 1re subdivision ne descend pas au-dessous du 8e siècle. La 2e est renfermée entre le 5e et le

D MINUSCULE LATIN.

1 Romain. Ier Siècle II

2 Lombardique II

3 Visigothique II

4 Saxon II

5 gallican II

6 Merovingien II

7 Allemand II

8 Carlovingien II

9 Capetien II

10 Gothique II

D CURSIF DES DIPLOMES.

D'Italie Ve Siècle VI VII VIII IX X XI XII XIII XIV XV XVI

2 De France VI VII VIII IX X XI XII XIII XIV XV

3 D'Allemagne IX X XI XII XIII XIV XV

4 De la Grande Bretagne VII VIII IX X XI XII XIII XIV XV

5 D'Espagne X XI XII XIII XIV XV XVI

Lith. Desportes aux sourds-muets

11e. La 3e est encore ancienne. La 7e est moderne ; et la 8e est gothique, reconnaissable à ses angles.

La IXe division du D en forme d'*a*, ou du *d* d'imprimerie, offre le *d* romain en petit : il s'en trouve dans des inscriptions du 4 siècle.

D latin capital des manuscrits.

Sur le D capital des manuscrits, on observera que la capitale se distingue de l'onciale dans les IV premières divisions ; que l'onciale revendique la V, et que la VIe doit être attribuée au gothique moderne.

d minuscule latin et *d* cursif des diplômes. (*Planche* 16).

Nous croyons inutile de nous étendre sur l'explication de cette planche ; elle est dans son texte même, où nous avons mis avec les nombreux exemples, l'indication des peuples auxquels appartiennent ces écritures, et où nous avons marqué par des chiffres *romains* les différens siècles auxquels elles correspondent.

Changement du D en d'autres lettres.

Le D grec a été remplacé en latin par un B comme *Bis*, au lieu de δὶς, *bonus*, au lieu de *duonus;* ou par un L, δάκρυς, *alacris;* Ὀδυσσεύς, *Ulyses*, d'où l'ancien latin disait *dacrumæ*, au lieu de *lacrumæ*, *capitodium*, au lieu de *capitolium*, et les dérivés, *odor* de *olor*, *meditor*, de μελέταω. — Le D était aussi remplacé par le T : d'où l'on écrivait *at* pour *ad*, *set* pour *sed*, *Alexanter* pour *Alexander;* par un R, comme *ar* pour *ad*, *arvenas* pour *advenas*. De plus, on l'ajoutait à la fin d'un mot par euphonie, comme *med erga* pour *me erga*. Le changement du D en T, c'est-à-dire de lettres du même organe, est fréquent dans toutes les langues ; Martinius en donne de nombreux exemples[1] pour l'allemand, le saxon, le Belge, les Francs, les Anglais, les Frisons, et même chez les Hébreux, d'après saint Jérôme[2]. Nous croyons inutile de les citer[3].

[1] Voir son *Lexicon philologicum*.

[2] *In Jerem*. c. 29.

[3] Voir l'excellent ouvrage de M. le chanoine Bendil *Introduction à la langue latine au moyen du français*, où se trouve un traité complet u changement des lettres.

DAMOISEAU. Le titre de Donzel ou Damoiseau, *Domicellus miles*, se trouve, dès 1078, si l'on en croit les auteurs de l'Histoire généalogique de France.

DATERIE. La Daterie de Rome et la Chancellerie n'étaient d'abord qu'une même chose: le grand nombre d'affaires les a fait partager en deux tribunaux. *Voy.* CHANCELLERIE ROMAINE. Il ne sera question ici que de la Daterie.

Pour l'expédition d'une bulle ou dispense, on s'adresse au Cardinal Dataire par une supplique ou requête: il la souscrit en ces termes, *Annuit Sanctissimus.* On dresse une seconde requête avec les clauses et les restrictions qui doivent être insérées dans la bulle: on la présente au Sous Dataire qui écrit au bas le sommaire de ce qui y est contenu, et la donne au Dataire. Ce dernier présente la supplique au Pape, qui la signe en accordant la grâce par ces mots, *Fiat ut petitur.* Après l'enregistrement des suppliques, et d'autres formalités, on dresse la minute de la bulle au Parquet des grands abréviateurs, et l'un des cent Écrivains Apostoliques la couche sur le parchemin. Tous en corps ils taxent ce qui doit leur être payé, à raison de l'importance de la bulle. C'est une chose remarquable, que les bulles qui sortent de la Daterie passent par les mains de plus de mille personnes, distribuées dans quinze Bureaux, et que l'on paie à la proposition de ce que l'on a donné aux Écrivains Apostoliques, leur taxe servant de règle aux autres.

Par rapport à la Diplomatique, les Dataires et Sous-Dataires ont souvent souscrit des bulles: mais on ne doit point voir cette souscription avec ces titres dans les 14 premiers siècles. 150 ans après, ces titres rendraient encore les bulles suspectes. Le nom de *Prodataire* parut dans les bulles de Sixte-Quint pour la première fois.

A. B.

Sciences.

DES PROGRÈS ET DE L'UTILITÉ MORALE DE LA PHYSIQUE.

Qu'est-ce que Dieu, l'homme et la nature? Voilà trois questions qui renferment à elles seules l'universalité des connaissances humaines, et qui ont de tout tems occupé le monde. Depuis près de deux mille ans, il a reçu d'en haut la solution de la première, abîme dont les philosophes au coup d'œil le plus pénétrant et le plus exercé n'avaient pu, sans vertige, envisager la profondeur. La seconde et la troisième se présentent sous deux faces diverses : l'homme moral et intellectuel, et l'homme animal; la nature, dans son origine, son ordre, son ensemble, sa destination, et la nature considérée dans ses parties, sous un point de vue matériel et sensible. La métaphysique s'est emparée du premier rapport, et chaque fois qu'elle a eu le bon sens de s'éclairer des lumières qui jaillissent de la connaissance de Dieu, elle a rendu sur les deux autres questions des arrêts que le tems a confirmés.

Une science jadis peu cultivée, et en apparence peu utile pour la perfection morale de l'homme, la Physique, fière de ses découvertes, s'était chargée non de venir modestement en aide à sa devancière, mais de la confondre; et voilà qu'après de nombreux travaux, elle a complètement trompé l'attente de ceux qui la regardaient à l'œuvre. Par mille voies elle ramène l'esprit vers le souverain Être, et dans sa main savante et consciencieuse, chaque atôme de matière est un hérault, qui proclame les augustes attributs du Dieu créateur et conservateur de l'univers. Ainsi, d'elle-même, et malgré le mauvais vouloir des impies, la Physique s'est trouvée la sœur, l'auxiliaire de la vraie philosophie, et, en-

de toutes les sciences humaines, l'une des plus propres à diriger l'esprit et le cœur de l'homme vers celui qui les a créés.

L'observation scientifique de la nature, a pour nous deux avantages principaux : elle nous préserve de la stupide indifférence, avec laquelle trop souvent on contemple les merveilles qui nous entourent, et nous prémunit contre l'orgueil en nous faisant sans cesse comparer notre faiblesse et notre néant, avec l'infinie sagesse du suprême ordonnateur.

Qu'il doit être en effet préparé à l'humilité, s'il est chrétien, l'astronome qui poursuit la science dans les champs sans bornes de l'empyrée! Ces vastes globes célestes, accomplissant leurs révolutions constantes, sans retard et sans variation, ces innombrables étoiles semées au firmament, ainsi que les grains de sable sur le bord de la mer; tous ces brillans soleils, dont le moindre reçoit comme le nôtre les hommages d'une cour de planètes; ces espaces incommensurables, que la lumière, dont la transmission nous paraît instantanée, emploie des années à parcourir, ne sont-ce pas autant de prodiges inconcevables? La pensée de leur auteur ne se présente-t-elle pas, comme d'elle-même, à l'observateur attentif, avec une pompe, une majesté, qui commande l'admiration et l'amour?

Si de ces hauteurs inaccessibles, dont nous ne soupçonnons pas la cime, nous redescendons sur notre petite planète, observatoire où la bonté divine nous a placés, pour la contempler et l'aimer dans ses œuvres, la scène, en se rétrécissant, ne nous proposera pas de moins étonnans mystères. Un brin d'herbe, un grain de sable vont nous arrêter et nous confondre. Le phénomène le plus vulgaire, puisqu'il se reproduit tous les jours, la croissance des plantes, est en même tems, l'un des plus incompréhensibles, et l'un de ceux qui publient le plus haut la bonté du créateur. Qui ne reconnaîtrait la fécondité de sa parole, dans cette admirable succession de vie et de mort, où la végétation, cachant et déployant tour à tour ses richesses, conduit par des canaux intérieurs la sève nourricière, qui d'abord s'échappe en vert feuillage, puis en fleurs aussi brillantes que variées, ensuite en fruits succulens? Qui nous explique, comment, fécondé par la mort, le sol retrouve de nou-

veilles forces pour produire, et pour nous prodiguer ses trésors? D'où vient aux diverses familles des végétaux cette étonnante ressemblance de forme, de couleur, de saveur; ressemblance qui cependant admet une si grande variété? Où trouvent-elles le moule, la palette, les pinceaux, l'alambic nécessaires à leurs besoins? Comment se fait-il que de mille graines diverses, chacune se développe dans un petit espace de terrain, avec toutes les particularités de son espèce?

Si le tems le permettait, je m'arrêterais quelques instans aux merveilles du monde microscopique. Une seule goutte d'eau pourrait captiver notre attention des heures entières. Là, l'esprit succombe sous le poids de l'incalculable divisibilité. Ce sont non quelques animaux, enfermés dans cette goutte d'eau, mais des myriades d'animalcules qui y nagent, qui s'y agitent en tous sens, comme dans une mer; et ces animaux ont des membres, et ces membres des articulations, des nerfs, des veines, et ces veines ont du sang: tout à l'heure, il nous fallait des années, pour transporter la lumière d'un point du monde à un autre, et maintenant, c'est un monde, qu'il faut, sans confusion, disposer dans une seule goutte d'eau!

Ne sortons point de nous-mêmes, y rencontrerons-nous moins de mystères? En considérant attentivement l'organisation de chacun de nos membres, la structure, les fonctions et la fin de nos organes, de quels sentimens ne devons nous pas être pénétrés, envers Celui dont la sagesse et la bonté, ont tout préparé dans nous et autour de nous pour notre usage et notre commodité? Notre œil seul nous fournira un sujet inépuisable de méditations. Quel est donc le peintre divin, qui a su réunir dans un si petit tableau, tant et de si vastes objets? La voûte éclatante des cieux et la magnificence de la terre s'y rencontrent avec étonnement, et sans confusion, avec leur ensemble et leurs détails. Dans quelle incroyable petitesse, doivent être dessinées les parties de ce grand tout, qui se dispose à l'aise sur notre prunelle! Et malgré cette imperceptibilité, point d'omissions, point de ténèbres, même lorsque ces millions d'objets se meuvent et se croisent. La peinture toujours fidèle reproduit à l'instant, avec un incroyable bonheur, les changemens les plus rapides.

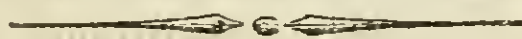
Ainsi dans le cours des études physiques, tantôt l'homme nous apparaît comme un atôme inaperçu au milieu des masses les plus colossales, tantôt comme un vrai géant, qui foule à chaque pas des millions d'êtres vivans. Que de grandeur ! que de misère ! Qu'est-ce donc que l'homme, ce point suspendu entre deux infinis? Et pourtant quel est celui qui a su résoudre tant et de si incroyables problêmes? Toute la religion est là. O homme ! sois humble. C'est peu de respecter Dieu et de l'admirer, donne-lui ton cœur; et n'oublie pas de payer à ce Dieu le tribut de la reconnaissance et de l'amour. C'est sous l'impression de ces sentimens, que Saint Augustin s'écriait, à la vue des merveilles répandues dans l'univers ! *Deus ità magnus est in maximis, ut non sit minor in minimis.* Et ce sont là aussi ceux que les sciences naturelles tendent à développer et à nourrir en nous.

Aussi, voyez les hommes qui ont étudié la nature avec profondeur, les Galilée, les Euler, et surtout ce grand Newton qui ne prononçait jamais le saint nom de Dieu, sans l'accompagner de ces deux épithètes connues de l'antiquité, *très bon* et *très grand.* Qui ne sait qu'au milieu de ses méditations sublimes, transporté quelquefois d'admiration et d'amour, Newton s'arrêtait tout-à-coup, et prosterné devant son Créateur, laissait échapper, dans d'éloquentes prières, les sentimens dont son cœur était pénétré. Cherchez tous les hommes véritablement grands, qui ont illustré l'étude des sciences naturelles, et vous les verrez tous ou presque tous, pleins de foi, de respect pour la divinité, et en même tems de modestie. Tous s'unissent à ce célèbre médecin, ravisseur heureux des secrets du corps humain, pour s'écrier avec lui ! *Ah, que je ne puis-je jamais aimer ce Dieu comme je le connais !*

Et nous, qui avons commencé à suivre la route que le génie de ces grands hommes nous a frayée, c'est avec leurs sentimens que nous devons mettre la main à l'œuvre. N'étudions pas pour satisfaire une vaine curiosité; que notre but soit plus noble et plus solide. Souvenons-nous que la science doit *confirmer* la foi et *confesser* la religion; trop longtems la fausse sagesse du 18e siècle, armée de quelques notions scientifiques très superficielles, a prétendu détruire sans retour l'édifice de la religion. A notre siècle

de démasquer sa criminelle arrogance, en vengeant cette sainte religion et ses livres sacrés, des outrages et des sarcasmes de l'école voltairienne. Pour *écraser* ce qu'elle appelait l'*infâme*, elle avait invoqué le témoignage de la cosmogonie, de la géologie, de l'histoire naturelle. Mais voilà que la cosmogonie, la géologie, l'histoire naturelle, ont livré à la connaissance du monde leurs archives les plus secrètes; et la calomnie est retombée sur les calomniateurs. Suivons les nobles exemples de l'académie de Calcutta, des Annales de Philosophie chrétienne, et de leurs louables imitateurs; ne cherchons dans l'étude des sciences, que ce qu'elles ont de solide, et de vraiment grand, je veux dire la gloire de Dieu et notre perfection morale. Alors, après avoir contribué à la fois à nos mérites et à nos jouissances dans le tems, elles ajouteront un fleuron à notre couronne de gloire dans l'éternité.

L. Ch. C., élève du pensionnat de Fribourg.



Bibliographie.

CLASSICI AUCTORES EX CODICIBUS VATICANIS EDITI, CURANTE ANGELO MAIO; 10 vol. in-8°, Romæ, 1828-1838.— A Rome, à la librairie de la Propagande, et à Paris, chez Firmin Didot frères, rue Jacob, 56. Prix des 10 volumes, 140 fr. — Chaque vol. pris séparémene, 15 fr.

Tout le monde a entendu parler des belles découvertes que, depuis plus de 20 ans, a faites et fait encore S. Em. Mgr Mai, d'abord préfet de la bibliothèque Ambroisienne, à Milan, puis préfet de la bibliothèque Vaticane, d'où il a été élevé à la pourpre romaine; mais peu de personnes connaissent de quoi se composent ces découvertes, quels sont les auteurs, soit sacrés, soit profanes, qu'il a ressuscités ou complétés. C'est ce qui nous a fait penser que nous ferions une chose agréable et utile à nos lecteurs si nous consignions dans nos *Annales* la *liste*, et quelquefois l'*analyse*, de tous ces travaux. Cela sera d'autant plus utile en ce moment qu'un dépôt de ces savans ouvrages vient d'être établi à Paris, chez MM. Firmin Didot, libraires.

Les publications de son Em. Mgr Mai se composent de quelques volumes séparés sur lesquels nous reviendrons, mais surtout de deux *collections*, chacune de 10 volumes, l'une in-8°, sous le titre de *Classici Auctores*, qui est celle dont nous allons nous occuper ici, l'autre in-4°, sous le titre de *Scriptorum Veterum nova Collectio*, que nous annoncerons également après celle-ci.

TOMUS I. Romæ, tipis vaticanis, 1828.

1. En tête se trouve une belle *planche*, offrant le type de tous les personnages qui figurent dans le *Dialogue de Cicéron sur la république*; puis vient l'*Epitre dédicatoire* à Léon XII.

2. *Préface* où l'auteur trace le plan de cette nouvelle collection; puis vient l'argument de ce premier volume, où entre un fragment du Commentaire de Proclus sur ce passage du livre x de la *République*, où Platon parle de la *fable de la résurrection de l'Eros* (p. IX-XVIII). On trouve en outre d'autres fragmens inédits de Proclus dans les *notes* de l'éditeur (366-368).

3. *Préface* de la 1re édition de la *République de Cicéron*, où l'auteur disserte longuement sur cet ouvrage, sur sa découverte et sur les palimpsestes (p. XIX-LXIX).

4. *Prosopographie* ou notice sur tous les personnages qui prennent la parole dans ces dialogues (LXIX-LXXVIII).

5. *Temoignages* des anciens auteurs sur cet ouvrage de Cicéron (LXXIX-LXXXVI).

6. *Avertissement* sur la perte du commencement de l'ouvrage (LXXXVI-LXXXVIII).

7. *Specimen paléographique* de l'écriture du palimpseste où l'on a découvert l'ouvrage de Cicéron.

8. *Ciceronis Librorum VI de Republicâ Reliquiæ*, dans lesquels on a ajouté et coordonné les anciens fragmens connus, avec notes exégétiques et historiques, et argumens en tête de chaque livre (1-365).

9. Fragmens de Proclus sur la *Conversation des âmes séparées des corps*, en Grec seulement (366-368).

10. *Indices* historiques et orthographiques de la République de Cicéron (369-384).

11. Fragment de *Gargilius Martialis de arboribus pomiferis*, avec notice et notes (387-413).

12. Fragment du 3e livre des *histoires de Salluste*, déjà connus, mais imparfaitement, de quelques savans, et dont l'éditeur donne un *fac simile* sur trois grandes planches, plus une transcription en lettres majuscules, enfin la comparaison avec les éditions fautives (414-425).

13. Fragment d'*Archimède :* περι των υδατι εφισταμενων η περι των οχουμενων, *des corps nageant sur l'eau* ou *sur l'équilibre des corps plongés dans un liquide*, dont on n'avait qu'une traduction latine, réhabillée à la grecque par David Rivalt dans l'édition de Morel, et dont on retrouve ici le grec original (426-430).

TOMUS II. Romæ, typis vaticanis, 1828.

Ce volume contient tous les fragmens de Cicéron (la *République* exceptée) récemment découverts, ainsi que de nombreux interprètes anciens sur quelques parties des Discours. En voici la division.

1. *Specimen* de l'écriture des discours contre Verrès (II).

2. *Préface* sur les anciens interprètes de Cicéron dont les écrits ou les noms sont parvenus jusqu'à nous (V-XV).

3. *Specimen* de l'écriture d'un ancien interprète (XVI).

4. Ancien *Commentaire* sur les discours suivans : *pro Flacco; cum senatui gratias egit; cum populo gratias egit; pro Plancio; pro Milone*, avec un fragment d'un discours de *Lelius; pro Sextio; in Vatinium; in Clodium et Curionem; de ære alieno Milonis; de rege Alexandrino; pro Archiâ; pro Syllâ*; avec un fragment d'un discours de *C. Gracchus* (3-268).

5. *Scholies anciennes ad Catilinarium IV; pro Marcello; pro Ligario; pro Deiotaro* (269-277).

6. Partie de l'oraison *pro Scauro*, avec les anciennes scholies (278-327).

7. Partie de l'oraison *pro Tullio* (328-362).

8. *Fragment* des oraisons *pro Milone*, *pro Fonteio; pro Rabinio* (362-372).

9. *Indices historiques* de *latinité* et de *paléographie* (373-385).

10. *Orationum in C. Verrem actionis II partes* (390-527).

TOMUS III. Romæ, typis vaticanis, 1831.

On ne connaissait que trois mythographes latins : Hyginus, Fabius Fulgentius Planciades, et Lactantius Placidus ; Mgr Mai vient d'en découvrir trois autres. C'est la partie la plus curieuse de ce volume, dont voici la division :

1. *Préface* sur les nouveaux mythographes et sur de très anciens fragmens de Juvénal et de Perse, avec un *specimen* du fragment de la 18e satire de Juvénal, liv. XV (V-XX).

2. *Index* des auteurs cités par les mythographes (XXI-XXIII).

3. *Index* des matières de ces mythographes (XXIV-XXXII).

4. *Mythographus primus* distribué en 3 livres (1-82).

5. *Mythographus secundus* (83-160), supplément au même (365-374).

6. *Mythographus tertius de Diis gentium et illorum allegoriis* (161-277). Supplément au même (375-379). L'auteur est un chrétien du 9e ou du 10e siècle, qui se nommait probablement *Leontius*.

7. *Fabulæ novæ* (XXXII) *sub Phædri nomine*, Neapoli ante hos annos ex detrito codice multis cum lacunis, incertisque lectionibus, vulgatæ, nunc autem sine ullo defectu aut ambiguitate ex integerrimo codice vaticano editæ, avec une *lettre* de Nicolas *Perrotus* (278-307).

8. Fragment de *Phèdre* avec notice (307-314).

9. *A. M. Severini Boethii incipit communis Speculatio de Rhetoricæ cognitione; ejusdem locorum Rhetoricorum Distinctio;* in Boethium de consolatione philosophiæ, lib. III. met. IX *Commentarius* (315-345).

10. *Franconis ex opere de quadraturâ circuli specimen.* (346-348).

11. Supplément au livre de *Cassiodore de artibus et disciplinis liberalium litterarum* (358-364).

12. *Carmina de viris illustribus romanis,* tam consulibus quam imperatoribus et regibus (358-364).

13. *Martini Bracarensis episcopi de origine idolorum* (379-384) (Voir la préface, p. XVII.)

14. *Incipit liber junioris philosophi in quo continetur totius orbis descriptio;* déjà en partie édité par Gothofredus, Genève, 1628 (385-415).

15. *Gargilii Martialis de pomis*, sive *medicina ex pomis* (416-426).

16. *Incipiunt glossæ Placidi grammatici.* Ce sont des explications de quelques mots latins (416-503), éditées de nouveau, avec correction dans le tome VI.

17. *Metrorii Maximini de longis et brevibus*, etc., etc. (504-511).

TOMUS IV. Romæ, typis vaticanis, 1831.

1. *Préface* sur les auteurs dont les ouvrages ou les fragmens se trouvent dans ce volume (v-xii).

2. *Fragment* du moine Mercurius *sur les pulsations* περι σφυγμων (xiii-xiv.)

3. Οριβασιου ιατρικων συναγωγων etc.; *livres* inédits de la *collection médicale d'Oribasius* (en grec seulement). Ce sont les livres 44, 45, 48 et 49. Oribasius, médecin célèbre, vivait sous l'empereur Julien. Les fragmens édités par Mgr Mai sont tous des extraits des médecins grecs plus anciens, dont Oribasius nous a conservé des fragmens (1-198).

4. *Fragment du médecin Rufus* (198-200).

5. *Index* latin des médecins cités dans les opuscules précédens (200-201).

6. Προκοπιου Σοφιστου επιστολαι ανεκδοτοι; *Lettres inédites du sophiste Procopius.* Il existait déjà 60 lettres publiées par Alde; Mgr Mai en a trouvé 104 autres qu'il a éditées en grec seulement, parce que leur mérite consiste beaucoup plus dans la pureté et la finesse du style que dans ce qu'elles contiennent. Procopius, de Gaza, vivait vers l'an 520. Fragment de 2 pages sur une *réfutation de Proclus* (202-275).

7. *Notice* sur les livres 24 et 25 d'Oribasius (279).

8. *Isaei de hereditate Cleonymi oratio,* en grec et en latin. Isée de Chalcis, vivait 350 ans avant notre ère; ce discours avait été déjà publié, mais très mutilé, par Alde (280-305).

9. *Themistii philosophi oratio in eos a quibus ob præfecturam susceptam fuerat vituperatus.* En grec et en latin, et notes. Photius comptait 36 discours de cet orateur, nous n'en avions que 33, celui-ci fait le 34e, et contient des détails curieux sur le règne de Théodose-le Grand. — De plus, du même, l'*exhorde de l'oraison funèbre* de son père (306-355).

10. *Porphirii philosophi ad Marcellam*, grec et latin, avec notes. C'est un traité de Morale de Porphyre adressé à Marcella sa femme (356-401)

11. *Philonis de Cophini festo; de honorandis parentibus; selectæ questiones in Exodum*, grec et latin, avec notes (402-441).

12. Traduction d'un *papyrus égyptien* écrit en grec (442-447).

13. *Aristidis oratio adversus Demosthenem de immunitate*, grec et latin, et de plus, un fragment du même (448-522).

14. *Recueil d'Atticismes* (523-528).

TOMUS V. Romæ, typis vaticanis, 1833.

1. *Specimen* d'un fragment *sur les vertus* écrit en *notes tyroniennes.*

2. *Préface* sur les matières contenues dans ce volume (v-liv).

3. *Index* des auteurs qui sont cités dans le grammairien Virgile (xiv-xxi)

4. *Index* de la *latinité* du même (xxv-xxxii).

5. Quelques mots du grammairien *Probus* (xl-xli).

6. *Index* des auteurs cités par *Aldhelmus* (liii-liv).

7. *De octo partibus orationis ex codice Bibli. Regiæ neapolitanæ auctore Virgilio Marone grammatico.* Le grammairien Virgile était totalement inconnu; on apprend de ses ouvrages qu'il était gaulois, de la ville de Toulouse. Mgr Mai croit qu'il a vécu sous la 1re race de nos rois. L'ouvrage est fort curieux (1-149).

8. *Excerpta quædam ex grammaticis priscis.* (150-152).

9. *Grammaticus antiquissimis litteris in vaticano codice scriptus;* écrit d'un style poli et sentant le bon tems de la langue latine; l'écrivain ne nomme aucun auteur postérieur à Pline-le-Jeune, et l'éditeur croit que c'est le grammairien *Probus* (153-328).

10. *Abbonis floriacensis questiones grammaticales.* L'auteur vivait au 10e siècle, et était anglais (329-349).

11. Traduction de deux *papyrus égyptiens* écrits en grec. Deux demandes d'un gardien du dieu *Astarté* dans le grand *Serapeum* de *Memphis* adressées au roi Ptolémée et à sa sœur Cléopatre (350-361).

12. *Papyrus de Ravenne*, écrit en latin, et contenant un privilége impérial (362-363).

13. *Epistola S. Serapionis episc. Thmuitani* ad Eudoxium episcopum; vivant sous Constance, grec-latin (362-366).

14. *S. Paulini episc. Nolani*, carmen i ad Deum post conversionem et baptismum suum; carmen ii ad Deum de domesticis suis calamitatibus, avec notes (369-381).

15. 1° *Victorini de nativitate, vitâ, passione et resurrectione Domini carmen.* L'éditeur croit qu'il s'agit de Victorin de Marseille, qui vivait au 5e siècle. — 2° *In epigrammata S. Prosperi ex sententiis S. Augustini.* — 3°

Aldhelmi episc. Schirburnensis de basilicâ ædificatâ à Bugge, filiâ regis Angliæ. Déjà imprimé, mais corrigé ici. — 4° *S. Benedicti Crispi archi Mediolanensis poematicum medicum* in diaconatu suo scriptum. — 5° *Epitaphium Ceadual* regis Anglo-*Saxonum* à Benedicto archiep. compositum. — 6° *Hibernici exulis Versus* ad Karolum imperatorem. — 7° *Carmina varia* ævi karolini. — 8° Joannis sapientissimi seu Scoti *Versus ad Karolum Calvum.* — 9° Hincmari *carmen dogmaticum* ad Beatam Virginem Mariam. 10° *Carmina alia antiqua.* — 11° *De Amphitryone et Alcmenâ poema* (367-478).

16. *Hisperica famina*, latinitatis inusitatæ vel arcanæ opusculum (479-500).

17. *S. Aldhelmi, de septenario et de re grammaticâ* ad Acircium regem, vers 685. (501-599).

18. 3 Lettres en grec d'après un *papyrus égyptien* (600-604).

TOMUS VI. Romæ, typis collegii urbani, 1834.

1. *Préface* de l'éditeur sur les matières contenues dans ce volume.

2. Προκοπιου χριστιανου σοφιστου εις την Γενεσιν των εκλογων επιτομη. — *Abrégé d'un choix d'exégèses sur la Genèse.* Procope nous apprend lui-même qu'il avait exécuté deux grands travaux sur la Genèse ; dans le premier il avait rassemblé sur chaque question les citations des anciens pères et écrivains ecclésiastiques, sans y rien changer. Dans le second, qui était un abrégé du premier, il ne faisait plus que donner une analyse du sentiment des pères. C'est ce dernier travail que publie ici Mgr Mai. Il renferme des données fort importantes, soit comme dogme, soit comme critique biblique. Procope y traite successivement, et avec beaucoup d'érudition, de la nature du monde, de la naissance de l'homme, de son libre arbitre, du péché originel, du premier homicide, du déluge, de l'arche, de l'accroissement et de la dispersion du genre humain. Procope vivait au 6e siècle, c'est donc la doctrine de ce siècle et des précédens qu'il nous représente ; on y trouvera en outre de bonnes leçons du texte grec puisées dans les hexaples d'Origène. Nous regrettons que le savant cardinal n'ait pas traduit cet opuscule en latin (1-347).

3. Τα λειπομενα εις ασμα ; cette explication *du Cantique des Cantiques* est seulement ascétique fort inférieure au commentaire sur la Genèse ; aussi il n'est pas certain qu'elle soit de Procope (348-378).

4. Σχολια παλαια εις Ευαγγελιον κατα Ματθαιον, και κατα Μαρκον. *Anciennes scholies sur l'Évangile de saint Matthieu et de saint Marc.* On ne connait pas l'auteur de ces *scholies* prises dans un codex palatin du 10e siècle ; ce sont de petits commentaires ou questions sur les mots difficiles

de chaque verset. Il serait à désirer qu'elles fussent traduites en latin (379-500).

5. *Glossarium vetus*, où l'on trouve l'explication de plusieurs mots latins ou nouveaux ou oubliés (501-551).

6. Edition plus complète et plus correcte des *Placidi Glossæ* déjà insérées dans le 3e volume, d'après un manuscrit nouvellement découvert (553-574).

7. *Index* des auteurs cités dans l'*ancien lexique* (575).

8. Différens *specimen* de quelques autres *lexiques latins* inédits (576-600).

TOMUS VII. Romæ, typis collegii urbani. 1835.

1. *Préface* sur les divers écrits qui entrent dans ce volume (v-xii).

2. *Carte géographique* des expéditions d'Alexandre.

3. *Itinerarium Alexandri*, extrait d'un manuscrit de la bibliothèque ambroisienne, déjà en partie édité par Muratori (*ant. ital. Diss.* 44); et publié ici en entier et avec de nombreuses et savantes notes. L'auteur anonyme vivait sous Constance, au milieu du 4e siècle. Il y a quelques faits nouveaux et intéressans (1-55).

4. *Index* des principales matières de cet itinéraire (56-58).

5. *Julii Valerii res gestæ Alexandri macedonis translatæ ex Æsopo græco.* Valérius paraît être un auteur du 4e siècle. Cet opuscule, bien que contenant quelques fables, est surtout précieux pour les détails qu'il donne sur les arts et sciences égyptiens (59-239).

6. *Index* des principales matières contenues dans l'opuscule précédent (240-246).

7. *Veterum interpretum in Virgilium Maronem commentariorum fragmenta.* Ces commentaires, tirés d'un palimpseste de Vérone, sont précieux par leur antiquité, qui paraît précéder ceux de Servius et de Donat (249-311).

8. *Liste des interprètes* et des écrivains qu'ils citent, et *table des matières* (312-320).

9. *Cynthii cenetensis in Virgilii Æneidem Commentarius*; extrait d'un manuscrit de Milan, d'un auteur assez récent, à la vérité, mais ayant conservé quelques extraits d'auteurs perdus (321-394).

10. *Index* des auteurs cités par Cynthius (395-396).

11. *Dynamidiorum libri duo.* Ouvrage d'un médecin latin, inconnu de nom et d'âge, d'une latinité choisie, et pouvant donner de nouveaux faits ; il traite surtout des qualités des plantes. (397-463).

12. *Historiæ romanæ fragmenta*, d'un auteur inconnu, peu savant,

mais donnant quelques faits nouveaux. Ces fragmens ont rapport aux guerres de Mythridate, des Cimbres, de Marius, de Sylla, de Sertorius, des gladiateurs (464-474).

13. *Ars domni Bonifacii archiep. Moguntini et martyris.* Cet opuscule grammatical est de Boniface, archevêque de Mayence et martyr, l'an 1255 ; il relate surtout Charisius et les autres grammairiens (475-548).

14. *Glossæ antiquæ.* Explication de quelques mots latins (549-587).

15. *Excerpta ex antiquissimo libro physiologo.* C'est un fragment d'un livre écrit au 4e siècle de notre ère, et que le pape Gélase mit au au rang des livres apocryphes en ces termes : *Liber physiologus qui ab hæreticis conscriptus est, et beati Ambrosii nomine præsignatus.* On le croyait tout à fait perdu (588-596).

TOMUS VIII. Romæ, typis collegii urbani, 1836.

1. *Préface* où il est traité de l'invention et du mérite du *Thesaurus* qui entre dans ce volume.

2. *Index* de quelques mots des idiômes modernes qui se trouvent dans ce *Thesaurus.*

3. *Thesaurus novus latinitatis*, sive *lexicon vetus* e membranis nunc primum erutum.

Dictionnaire latin, remarquable par l'abondance des mots, le nombre des exemples tirés des anciens, et la facilité des dérivations et analogies, quoique prouvant peu de connaissance du grec et des règles de la vraie étymologie. L'auteur, vivant vers le 12e siècle, paraît être Anglais ou Français ; ouvrage important pour la philologie. (1-632).

4. *Index* des auteurs cités dans ce *thesaurus.* (633-640).

TOMUS IX. Romæ, typis collegii urbani, 1837.

1. *Préface* sur les matières contenues dans ce volume. (v-viii).

2. Προκοπιου χριστ. ερμενεια εις τας παροιμιας. C'est une explication morale et mystique, d'après les pères, des proverbes de Salomon, en grec (1-256).

3. Du même : Εις τα ασματα των ασματων εξηγητικων εκλογων επιτομη. *Collection des commentaires de divers pères sur le Cantique des Cantiques.* Les pères dont Procope donne des extraits sont : un anonyme, Apollinaire, Cyrille d'Alexandrie, Didymus, Eusèbe de Césarée, Grégoire de Nysse, Isidore, Nilus, Origène, Philon carpathien, Procope de Gaza, Théodoret, Théophile (257-430).

4. Fragment de *Carpus* (430).

5. Σχολια παλαια εις Ευαγγελιον κατα Λουκαν.... και κατα Ιωαννην. C'est la suite des *Scholies* sur saint Matthieu et sur saint Marc insérées dans le tome vi (431-512).

6. Ερεννιου φιλοσοφου εξηγησις εις τα μετα τα φυσικα. Ce *commentaire grec sur la métaphysique d'Aristote* est très savant et très subtil, dit l'éditeur. Cet Hérennius, différent de Hérennius Philon, vivait sous Domitien, et était chrétien (513-593).

7. Γεωργιου Σφραντζη χρονικον μικρον, en grec seulement. Cette chronique différente de la *grande chronique* du même auteur, s'étend de l'an 1401 à l'an 1477, et est fort intéressante, dit l'éditeur. (La pagination recommence, et contient 103 pages.)

TOMUS X ET ULTIMUS. Romæ, typis collegii urbani, 1838.

1. *Dédicace* à S. Em. le cardinal *Lambruschini.*

2. *Préface* de l'éditeur sur les nouveaux écrits contenus en ce volume de saint Cyrille et des autres Pères. Nous donnerons la traduction de la partie qui offre l'analyse des écrits de saint Cyrille (v-xxxii).

3. Του αγιου Κυριλλου αρχιεπισκοπου Αλεξανδρειας Εξηγησις εις τὸ Ευαγγελιον κατα Λουκαν. Il existait déjà quelques fragmens latins du commentaire de saint Cyrille sur saint Luc, mais on n'en possédait pas le texte. C'est donc un vrai service rendu à l'Église que la découverte presque complette de ce commentaire, que le savant éditeur promet de traduire bientôt en latin (1-407). Autres fragmens. (501-546). Autres sur *les prophètes* (605-607). Autres (608-613). Autres fragmens de *ses homélies* (546-553). On trouve des fragmens du *commentaire sur les prophètes* dans la collection *scriptorum veterum* du même auteur, t. ix, p. 741.

4. Σεβηρου αντιοχεως εις το κατα Λουκαν *Fragment* des *commentaires de Sévère patriarche d'Antioche sur saint Luc.* (408-457 et 470-473).

5. Du même, *commentaire sur le ch.* 11 *des Actes des Apôtres*, *la Pentecôte* (457-470). Ce Sévère fut un des fauteurs des monophysites, et vivait sous les empereurs Justinien et Anastase. Aussi y a-t-il quelques erreurs dans ses écrits; on y trouve pourtant d'excellens passages, tels que celui contre les *phantasiastes* et les *manichéens* (412-514); celui où il reconnaît le corps et le sang du Seigneur caché sous les espèces eucharistiques (438-439).

6. Ωριγενους εις το κατα Λουκαν, *Fragment du commentaire d'Origène sur saint Luc* (474-482).

7. Ευλογιου παπα Αλεξανδρειας ερμενεια εις το : Σιμων Ιωνα, αγαπας με ; — *Fragment d'Eulogios, patriarche d'Alexandrie, sur ces mots : Simon, fils de Jonas, m'aimes-tu?* Eulogios vivait au 6e siècle (483).

8. Fragment de l'ouvrage de Denys (probablement l'archevêque d'Alexandrie) *sur la pénitence* (484).

9. Κυπριανου περι μετανοιας, *fragment de Cyprien* (probablement d'Antioche) *sur la pénitence* (485-487).

10. Ευτυχιου πατριαρχου.... *Fragment d'Eutychius* (probabl. patriarche de Constantinople, vivant au 6e siècle (488-493).

11. Autre fragment d'Eulogios, εις το ζευγος των τρυγονων, sur *le couple de tourterelles* (493-494).

12. Απολλιναριου εις το κατα Λουκαν, *Fragment des commentaires d'Apollinaire sur saint Luc* (495-499).

13. Αθανασιου Κορινθου αρχιεπισκοπου... Fragment d'un commentaire sur saint Luc d'Athanase, archevêque de Corinthe, vivant vers la fin du 10e siècle (499-500).

14. Autre Fragment de saint Cyrille, relaté ci-dessus.

15. Αρσενιου μοναχου εις τον πειραστην νομικον. *Fragment du moine Arsène*, vivant sous Théodose, *contre le tentateur de la loi* (553-557).

16. Του αγιου Εφραιμ αρχιεπ. Αντιοχ., etc. Fragment de l'apologie d'Ephrem, patriarche d'Antioche *en faveur du concile de Chalcédoine et de l'épître de saint Léon, pape.* Ephrem vivait au 6e siècle (558-559).

17. Γρηγοριου πρεσβυτερου Αντιοχειας εις το : Ουτος εστιν ο υιος μου ο αγαπητος εν ω ευδοκησα. *Commentaire de Grégoire, prêtre d'Antioche, sur ces paroles :* « Ceci est mon fils bien aimé dans lequel je me suis complu. » — Ce Grégoire d'abord prêtre, puis patriarche d'Antioche, mourut vers l'an 594. On trouve dans ce fragment des choses très dignes d'attention (560-57 0.

18. Ιωαννου μοναχου και πρεσβυτερου πολεως Ευοιας λογος εις τα αγια νηπια τα εν Βηθλεεμ αναιρεθεντα και εις την πασχα. *Discours de Jean, moine et prêtre de la ville d'Eubée sur les saints enfans massacrés à Bethléem*, *et sur la Pâque.* Jean vivait vers l'an 744 (570-576).

19. Ησυχιου πρεσβυτερου Ιεροσολυμων εις την υπαπαντην του Κυριου και σωτερος ημων Ιησου Χριστου. *Discours d'Hésychius, prêtre de Jérusalem, sur la présentation de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ.* Ce n'est ici qu'un échantillon du discours de cet Hésychius, dont l'illustre auteur prépare une édition critique de toutes les *œuvres*, qu'il donnera bientôt avec celles de saint Sophronius de Jérusalem (577-585).

20. Τιμοθεου πρεσβ. Ιεροσολ. εις τον προφητην Σιμεωνα και εις την περιοχην του Ευαγγελιου : Νυν απολυεις τον δουλον σου, και εις την αγιαν Μαριαν την Θεοτοκον. *Discours de Thimothée, prêtre de Jérusalem, sur le prophète Siméon et sur ces paroles de l'Evangile* : « Maintenant vous renvoyez votre serviteur », *et sur sainte Marie, mère de Dieu* (585-595).

21. Ευσεβιου αρχιεπισκ. Αλεξανδρειας ομιλια εις την δευτεραν παρουσιαν του Κυριου ημων Ιησου Χριστου και περι της μελλουσης κρισεως. *Homélie d'Eusèbe, archevêque d'Alexandrie, sur le second avènement de Notre Seigneur Jésus-Christ et sur le Jugement à venir.* Cet Eusèbe paraît avoir été

archevêque non d'Alexandrie en Egypte, mais de celle qui était située dans la Syrie 5 95-600).

22. Ωριγενους εις Λευιτικον, *fragment d'Origène sur le Lévitique* (600).

23. Ιοβιου εις το : Δια τι ο Υιος εσαρκωτη και ουχ ο Πατηρ η το Πνευμα; *Discours de Job sur cette question :* Pourquoi le Fils s'est-il incarné, et non le Père et le Saint-Esprit?—Job vivait au 6e siècle. Ce fragment est tiré de l'ouvrage qu'il avait composé en 9 livres sur l'*incarnation*, et dont parle Photius, c. 222. (601-604).

24. Autres fragmens de saint Cyrille, dont nous avons déjà parlé n° 3.

25. *Table générale* des 10 volumes.

THE ACADEMY OF ELEMENTARY MUSIC containing a lucid exposition of the theory, and basis of the practice, from its primary notions to those of composition. As also a rectification of the musical system, and explanation of the mechanism, physiology, and metaphysic of the modulated simple and articulated sounds, by abbe O'Donnelly, in-8° de 408 pages, à Paris, chez Lemoine, libraire rue de l'Échelle, 9, et à Londres, chez Novello, dean Street, Soho, n° 69.

Le but de l'ouvrage de M. l'abbé O'Donelly consiste à abréger le tems que l'on consacre à apprendre la musique; les préceptes sont toujours suivis des exemples, et les notes de musique sont insérées dans le texte, d'après les nouveaux procédés de la typographie musicale. On y voit en outre un supplément qui contient les dissertations suivantes ; 1° composition et constitution de la mélodie, 2° relation entre la phrase poétique et la phrase musicale, 3° musique d'église, 4° différence entre la musique profane et la musique d'église et méthode de réduction des partitions d'orchestre, au piano ou à tout autre instrument; la méthode pour accorder le piano, le violon ou la harpe, 7° principaux genres de composition, 8° explication des termes de musique, canon, contrepoint, fugue, etc., 9° caractères des différents tons de musique.

Nous désirons vivement que l'ouvrage de M. l'abbé O'Donnelly soit traduit en français.

ÉLÉMENS DE LA GRAMMAIRE GRECQUE, par M. l'abbé Taillefumière, professeur d'humanités au petit séminaire de Paris. — Dédié à Mgr l'archevêque de Paris. — 1 vol. grand in-8°. Chez Hachette, 12, rue Pierre-Sarrazin, et chez Poussielgue-Rusand, 9, rue Haute-Feuille. — Prix : 3 fr.

Dans notre prochain N° nous rendrons compte de cet excellent ouvrage, qui a déjà mérité les suffrages de hauts fonctionnaires de l'université. De savantes améliorations, un plan simple, des règles très-claires, enchaînées dans l'ordre le plus naturel, une syntaxe calquée sur Lhomond et accueillie avec les plus grands éloges au petit séminaire de Paris, rendront désormais le grec aussi facile que le latin, et feront faire aux élèves de rapides progrès.

ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 22. — Octobre 1841.

Religion.

PLAN D'UNE DÉMONSTRATION DU CATHOLICISME PAR LA MÉTHODE HISTORIQUE.

Troisième article [1].

ÉTUDE DE LA RELIGION PRIMITIVE.

(SUITE.)

Dans quels monumens faut-il chercher la religion primitive? — Des livres chinois.— Des livres hindous. — Des livres persans. — Du Pentateuque; son authenticité. — Sa primauté historique.

§ Ier.

I. Il a été souvent parlé dans ce recueil des traditions chinoises, hindoues et persanes; mais le sujet est si fécond et si grave qu'il ne sera pas épuisé de longtems. Nous n'avons pas la pensée de l'approfondir ici; une indication sommaire des faits les plus décisifs suffira à notre plan.

Après les traditions des Hébreux, celles de la Chine sont incontestablement les plus lumineuses [2]. Il s'en faut bien néan-

[1] Voir le 2e art. au no 16, t. III, p. 305.

[2] Sur les traditions chinoises, on peut consulter les articles indiqués dans les *tables générales* de la 1re et de la 2e série des *Annales de Phil. chrét.* t. XII, et t. XIX.

moins qu'elles nous offrent les mêmes garanties que l'histoire biblique, et nous conduisent aussi sûrement au berceau de l'humanité. D'abord, nous devons mettre de côté les 64 lignes ou *Koua* Fo-hi, ou le fond primitif de l'*Y-king*; car nous ne pourrions pas plus y trouver l'histoire primitive que dans les 24 lettres de notre alphabet. D'ailleurs, les anciens commentaires composés sur ces hiéroglyphes sont perdus [1]. Les monumens les plus anciens qui existent maintenant en Chine sont donc, les *Kings* de la secte des Lettrés; mais leur origine se perd dans la nuit; leur âge et leurs auteurs sont absolument inconnus; tout ce que nous savons, c'est qu'ils sont antérieurs à Confucius qui les a refondus [2]. Encore si nous les avions tels qu'ils sortirent des mains de l'illustre philosophe! Mais on sait avec quelle fureur *Chi-hoang-ti* surtout s'efforça d'en effacer jusqu'au souvenir. La perversité et la mauvaise foi d'une multitude de sophistes leur ont fait subir des altérations plus profondes encore; c'est ce qu'avouent même les savans Chinois qui gardent le plus d'admiration pour ces livres. Le *Chou-king*, qui, par sa nature, devait répandre le plus de jour sur l'histoire antique est précisément celui de tous qui a subi les atteintes les plus irréparables.

Les livres des *Tao-sse* ont, il est vrai, échappé au vandalisme de Chi-hoang-ti; mais le plus ancien de tous, le *Tao-te-king*, ne remonte pas au-delà de six siècles avant Jésus Christ; d'ailleurs ce n'est point un livre historique, mais un traité de philosophie [3].

Enfin, l'Hérodote de la Chine, *Sse-ma-thsian* n'écrivait qu'un siècle avant notre ère [4]. Dès lors, malgré son bon sens et son érudition, on comprendra facilement qu'il ne peut être comparé

[1] Voy. *Ann. de Phil. chrét.* t. xv, p. 18 et suiv. et la *Description de l'emp. de la Chine* par le père Du Halde, t. II, p. 288.

[2] « A la honte de la chronologie et de l'histoire, dit Schlosser, on » ne sait si Confucius a vécu 500 ans ou 300 ans avant J.-C. Il est proba- » ble qu'il fut contemporain de Xercès, 484 ans avant J.-C.» *Hist. univ. de l'Antiquité*, t. I, p. 98, trad. fr.

[3] Une édition de ce livre, avec *texte*, *traduction française* et *commentaire* par M. Julien, va paraître; nous en rendrons compte.

[4] Abel Rémusat, *Nouv. Mél. as.* t. II, p. 132.

à Moïse; car il lui est postérieur de 14 siècles et il n'eut à sa disposition que les lambeaux de chroniques échappés à la proscription générale, ou les traditions éparses dans la mémoire des vieillards [1].

Du reste nous sommes bien loin d'avoir intérêt à diminuer l'autorité des traditions chinoises; car elles confirment nos croyances de la manière la plus décisive. Tout porte à croire que la religion patriarchale s'altéra beaucoup plus lentement chez les descendans d'Yao, que dans les autres contrées du monde antique, et nos lecteurs ont pu voir par l'ouvrage du P. Prémare quels trésors sont enfouis dans les monumens littéraires du *céleste empire* [2].

Quand de la Chine on descend dans l'Inde, on trouve encore une obscurité bien plus profonde. L'âge des principaux livres sanscrits a été discuté dans ce recueil [3], et il n'entre pas dans notre plan d'insister beaucoup sur une matière presque épuisée. — Rappelons d'abord ce qui a été dit de la littérature des Brahmanes, nous parlerons ensuite des livres bouddhistes.

II. Le monument le plus ancien de la littérature brahmanique, c'est la collection des *Védas* [4]. Mais quelle est l'origine de ces livres mystérieux ? Pour repondre à cette question capitale,

[1] « Les vieilles chroniques avaient péri dans l'incendie général de l'an 213. » *Ibid.* p. 137.

[2] Voir: La révélation primitive, ou les grands principes du christianisme démontrés par les écrits et les documens des peuples les plus anciens, et spécialement par les livres canoniques des Chinois; par Hermann Joseph Schmitt, curé de Steinbach. Landshut, 1834. — *Uroffenbarung, oder: die grossen Lehren der christenthums, naschewiesen in den sagen und Urkunden der Altesten Völker, Vorzäglich in den s. g. kanon. Bücheru der chinesen,* etc. — Voir aussi Windischmann, *die Philosophie,* etc.; *la Philosophie dans le développement de l'histoire,* 1re part. Bonn, 1827.

[3] Voir spécialement t. XIX, p. 292 et 325.

[4] Dans les articles cités plus haut, nous avons recueilli les aveux d'un grand nombre de savans sur l'inauthenticité des Védas. Toutefois, à ces témoignages, nous en ajouterons encore un : il est d'un homme qu'on n'accusera pas de préoccupations orthodoxes, de B. Constant.

« Les *Vèdes* originaux, dit-il, les *Ako-vèdes*, sont perdus ; les bra-

nous n'avons que des fables, et, qui pis est, des fables contradictoires. L'histoire des Védas est enveloppée d'ombres impénétrables, et tout ce qu'il est possible d'apercevoir à travers ces ombres, se réunit comme pour désespérer la critique. En effet, pen-

» mes en conviennent. Les détails que ces brames communiquèrent à » Holwell sur la révélation et la transmission de ces livres, démontrent » que, même depuis leur rétablissement, d'après la tradition, ils furent » refondus encore, et que, par conséquent, la doctrine qu'ils contiennent » fut souvent modifiée. Suivant ces détails, 4,900 ans avant notre ère, le » Dieu suprême, pour réconcilier à lui les esprits tombés, confia d'abord » à *Brama* la loi divine dans un langage céleste; *Brama* l'ayant traduite » en sanscrit, en forma les Vèdes. *Mille* ans plus tard, les brames écri- » virent six commentaires sur ces premiers livres. Ces commentaires » sont les six *angas*, qui traitent de la prononciation des saintes voyelles, » de la liturgie, de la grammaire, du rhythme sacré, de l'astronomie » et de la signification des mots mystérieux. *Cinq cents* ans s'écoulèrent, » et de nouveaux commentateurs publièrent une seconde interprétation » dans laquelle ils s'écartèrent du sens primitif, et interpolèrent beau- » coup d'allégories et beaucoup de fables. De là naquirent les quatre » *Upa-vèdes* contenant les règles de la médecine, de la musique, de la » profession des armes et des arts mécaniques; et les quatre *Up-angas*, » dans le premier desquels on a renfermé plus tard les 18 Pouranas.

» Enfin, 3,3000 ans après l'apparition des Vèdes originaux, cinq écri- » vains inspirés présentèrent une nouvelle rédaction. L'un d'entre eux, » *Vyasa*, l'auteur des *pouranas*, est aussi celui du grand poème épique » des Indiens, le *Mahabarata*. Mais ce *Vyasa* pourrait bien n'avoir été » qu'un nom générique, désignant une série de commentateurs des Vè- » des. L'incertitude qui est répandue sur l'époque de Vyasa, et que les » efforts de M. Bentley n'ont pu dissiper, nous ferait pencher vers cette » opinion. Les contradictions des Indiens à cet égard sont manifestes et » choquantes. D'une part, ils séparent le *Ramayan*, poème qu'ils at- » tribuent à Valmiky du *Mahabarata* de Vyasa par une distance de » 864,000 ans; et de l'autre ils affirment que ces deux poètes se sont sou- » vent rencontrés et consultés sur la rédaction de leurs poèmes. Vyasa » est de plus un personnage mythologique; tantôt une régénération de » Brama, née dans ce troisième âge, quatre ans après l'entrevue de sa

dant une longue suite de siècles, et peut-être même jusqu'à nos jours, une combinaison toute particulière de circonstances a facilité les interpolations et les additions ; or, si nous étudions ce vaste recueil dans son état actuel, ou plutôt les sommaires et les

» mère avec un Richi; tantôt une incarnation de Vichnou dans le sein » de la jeune *Kaly*, demeurée vierge après lui avoir donné le jour.

» Le second rédacteur des Vèdes fut *Manou*, plus connu que le premier législateur des Indiens (*As. Res.* I, 162). Le recueil de ses lois » est leur plus ancien Code ; mais ce Code n'a été probablement ni l'ouvrage d'un seul homme ni l'œuvre d'un seul siècle. (Heeren, *Ind.* II, 440). Les trois autres rédacteurs, de l'aveu des Brames, se rendirent » suspects d'hérésie. Nous n'examinerons pas la vérité du récit ; mais il » indique suffisamment les refontes réitérées de la religion indienne. » Tout le monde connaît les importantes déclarations de Wilfort sur les » falsifications du Pandit, qui lui avait fourni les matériaux de sa comparaison entre les fables de l'Inde et celles de l'Egypte (*As. Res.* VIII, 251). » On peut, ce nous semble, en tirer des conséquences graves sur les falsifications des livres indiens en général.

» Les indigènes eux-mêmes ne contestent pas ces falsifications, mais » se bornent à les excuser en disant que la corruption du siècle force les » sages à prêter aux vérités les plus sublimes l'appui d'une fabuleuse antiquité. S'il était, de plus, constaté, comme l'affirme l'abbé Dubois, » que le climat détruit assez rapidement tous les manuscrits pour forcer » les brames à les recopier chaque siècle, on conçoit combien d'interpolations, d'altérations de doctrines devraient en résulter.

» Si l'on réfléchit encore que, durant 13 à 14 cents ans, ces monumens, » ainsi mutilés, ces copies, ainsi refondues, ces commentaires dont les » auteurs avaient à faire prévaloir une opinion favorite, ont servi soit » d'occasion, soit de texte, à des ouvrages philosophiques ou métaphysiques dans lesquels chaque secte donnait son système comme le seul » primitif et véritable, on appréciera la défiance qu'il faut apporter dans » leur examen. En effet, il suffit de les parcourir avec quelque attention » pour reconnaître que, loin de contenir une doctrine reçue, ils sont, » pour la plupart, l'ouvrage de réformateurs et d'inspirés qui voulaient » interpréter, épurer, c'est-à-dire, modifier et transformer la doctrine » reçue. Le *Néardisen*, par exemple, que les Indiens du Bengale et de

extraits incohérens parvenus à notre connaissance, nous y trouvons des traces évidentes et nombreuses d'altération. Indépendamment de ces preuves intrinsèques, les textes opposés et rivaux, les onze cents écoles qu'ils ont fait naître, et les aveux même des Hindoux, tout démontre que cette compilation est de divers auteurs, de diverses époques, et qu'elle a subi des rédactions successives et discordantes, abandonnée qu'elle était aux flots inconstans de mille sectes ennemies.

Ces faits sont avoués par les savans les plus enthousiastes de l'Inde; aussi ,a-t-on imaginé sur l'âge des Védas une multitude de systèmes inconciliables. Leur origine avait d'abord été reportée à plus de 3,000 ans par delà notre ère; mais William Jones et Colebrooke ont réduit successivement cette fabuleuse antiquité à 16, puis à 14 siècles avant Jésus-Christ. Plus réservé encore, le brahmane Ram Mohun-Roy se contente de dire que Vyasa, compilateur des Védas, vivait « il y a plus de *deux mille ans* »; et Colebroke paraît s'être en définitive arrêté à cette modeste prétention. — Enfin, M. Bentley a osé soutenir qu'aucun des Védas n'était antérieur à l'invasion mahométane, et il s'est efforcé de le prouver, soit par des observations astronomiques, soit par différens noms de princes mahométans insérés dans le texte.

Quant aux autres monumens de la littérature brahmanique, on ne saurait, par aucune conjecture un peu vraisemblable, leur assigner une date aussi ancienne que celle du Pentateuque, et les indianistes les plus illustres l'avouent expressément. Tous ces livres ont d'ailleurs subi de nombreuses et profondes altérations; dans tous, l'antique est mêlé avec le moderne d'une manière désespérante. Les époques même les plus rapprochées de nous sont pleines d'incertitude, et les ouvrages, dont l'âge peut être fixé

» toutes les provinces septentrionales de l'Inde regardent comme un » *Shaster* sacré, tandis que ceux du Décan, de Coromandel et du Malabar, le rejettent, est un pur système de métaphysique admis parmi les » livres saints, grâce à la progression des idées, *ainsi qu'auraient pu* » *l'être les ouvrages des éclectiques si le polythéisme, épuré par eux,* » *se fût maintenu.* » Benjamin Constant. *De la religion considérée dans sa source, ses formes et ses développemens*, l. VI, ch. 5.

d'une manière certaine, sont tous assez récens.

Nous pouvons donc conclure par ces paroles de B. Constant : » L'époque d'aucun des monumens brahmaniques n'est incontes» table ; l'authenticité de plusieurs est douteuse ; et, comme ceux » qui sont apocryphes sont toutefois empreints de l'imagination » brillante et bizarre et de l'excessive abstraction qui caractérisent » les productions littéraires et philosophiques de cette contrée, » on est d'autant moins en état de fixer les dates, de démêler les » opinions primitives, et de déterminer la marche et le progrès de » ces opinions[1]. »

III. La littérature *bouddhiste* nous offre-t-elle des documens plus authentiques et plus anciens?

Cette question mérite examen. Car A. Rémusat pense que les écrits des bouddhistes sont bien supérieurs à ceux des brahmanes au point de vue historique. A l'en croire, ils sont remplis de traditions curieuses[2] ; et il en donne pour preuve un fragment de l'*Encyclopédie japonaise*, contenant une liste chronologique de 33 personnages illustres, par lesquels la doctrine secrète de Bouddha aurait, dit-on, été transmise jusqu'au 6e siècle de notre ère environ. Nous pourrions observer d'abord que la valeur historique de ce fragment n'a pas semblé aussi irréfragable à tous les savans qu'à l'illustre orientaliste qui l'avait découvert. Mais nous ne voulons pas revenir sur ce point déjà touché dans les *Annales*[3] ; il nous suffira d'insister sur une distinction importante. On ne doit pas, ce nous semble, mettre sur la même ligne les Bouddhistes de l'Inde et ceux de la Chine ou du Japon. Je doute fort que les Bouddhistes indiens possèdent beaucoup plus de souvenirs historiques que les brahmanes. Les différences qui les séparent sont toutes extérieures et leurs penchans intellectuels sont absolument identiques. A. Rémusat lui-même nous en fournit la preuve. — « Ceux qui ont institué la religion Samanéenne étaient de ces » sages de l'antique Orient qui aimaient à s'exprimer par énigmes

[1] *De la Religion considérée dans sa source, ses formes et ses développemens*, liv. VI, ch. 5.

[2] *Mél. as.* t. I, p. 114.

[3] Voir les art. sur les *Traditions hindoues*, déjà cités plus haut.

» et par symboles, qui dédaignèrent de dire raisonnablement des » choses raisonnables, et qui, pour rien au monde, n'auraient voulu » émettre une vérité sans l'avoir préalablement déguisée en extra- » vagances. » — Et un peu plus loin : « Le système mythologi- » que le plus embrouillé, qui soit né en Asie, se trouve combiné » dans le bouddhisme, avec des subtilités métaphysiques telles que » jamais aucune école d'Occident n'en a enseigné d'aussi complè- » tement inintelligibles, même depuis 50 ans [1]. » — Je le demande, ces paroles ne s'appliquent-elles pas au *brahmanisme* avec la plus parfaite exactitude ? N'indiquent-elles pas précisément les tendances qui ont empêché l'histoire de se développer parmi les sectateurs de ce culte? Comment donc ces tendances auraient-elles produit un effet tout contraire dans le sein du bouddhisme, lorsqu'il se propageait encore au milieu des mêmes populations, sur le même territoire, dans les mêmes circonstances [2]?

Ce qui confirme ces doutes, c'est que jusqu'à ce jour l'on n'a pas plus découvert de livres historiques parmi les Bouddhistes de l'Inde que parmi les Brahmanes. A. Rémusat incline néanmoins à croire qu'il doit en exister que nous ne connaissons pas, et il appuie cette conjecture sur les détails historiques, géographiques et chronologiques où est entré l'auteur du fragment cité plus haut. Mais, si je ne me trompe, ce raisonnement n'est pas d'une grande force ; car on pourrait en faire un tout-à-fait semblable sur les histoires des nations brahmaniques composées par certains érudits européens. Or, cependant, on aurait grand tort de conjectuer que les Brahmanes leur avaient fourni des documens d'une certitude incontestable. — Que les Bouddhistes de l'Inde aient possédé, même avant l'ère chrétienne, des légendes historiques, géographiques, chronologiques, nous le croyons sans peine ; les brah-

[1] *Ibid.* p. 130.

[2] A. W. Schlegel déclare qu'après de longs efforts, il n'a pu découvrir aucune différence essentielle entre les dogmes, la morale et le culte du brahmanisme et du bouddhisme. MM. Creuzer et Guigniaut, après avoir cité ces paroles, avouent qu'ils n'ont pu trouver de différence que dans la constitution hiérarchique de ces deux religions. (V. *Hist. des Rel. de l'antiq.* t. 1, l. 1, texte et notes)

manes en ont eu aussi à une époque sans doute très reculée. Que les érudits de la Chine ou du Japon aient fait, depuis douze ou quinze siècles, des travaux curieux sur ces légendes samanéennes, nous l'admettons volontiers. Lorsque le culte de *Fo* commença à se répandre dans la Chine et au Japon, l'esprit de critique et toutes les sciences qui se rattachent à l'histoire avaient pris déjà un grand développement dans ces deux contrées ; l'influence indienne dut sans doute lui être fatale, mais elle venait trop tard pour les étouffer ; et le penchant des nouveaux sectaires, pour les rêveries mythologiques ou philosophiques trouva sans doute un frein dans les habitudes positives des populations qu'ils voulaient convertir. Il est donc tout-à-fait vraisemblable que le bouddhisme possède des documens historiques, dignes d'attention, depuis qu'il est sorti de l'Inde, mais ces documens doivent être nécessairement bien postérieurs à notre ère ; car c'est pendant les premiers siècles qu'il a commencé ses conquêtes au Nord et à l'Est, et c'est seulement du 5e siècle que datent ses grands progrès. Aussi la première traduction des livres de Bouddha en Chinois est de 418 après Jésus-Christ, et la seconde de 695 [1].

Supposons toutefois que le *bouddhisme* ait possédé des livres historiques avant de sortir des contrées qui furent son berceau, il est évident que ces livres ne pourront entrer en parallèle avec le Pentateuque sous le rapport de l'ancienneté et de l'authenticité. Les plus anciens seraient sans doute ceux que les *Samanéens* considèrent comme sacrés, et qu'ils attribuent aux fondateurs de leur religion. D'après le savant que nous avons déjà cité tant de fois, « ces » livres ont certainement été composés en sanscrit, et, *suivant toute* » *apparence*, à une époque très rapprochée de celle où l'on a cou- » tume de placer l'existence terrestre de Bouddha [2]. » — Admettons ce fait, admettons que « l'on s'est attaché à conserver ces livres avec » un soin scrupuleux [3] ; » supposons enfin que l'on doit fixer à l'an 1029, avant Jésus-Christ, la naissance de *Chakia-mouni* [4] et

[1] A. Rémusat, *ubi sup.* p. 116.
[2] A. Rémusat, *ubi sup.* p. 103.
[3] *Ibid.*
[4] *Ibid.* 117-118.

que ce personnage est bien l'auteur des doctrines exposées dans la *fleur majestueuse*[1]; ces doctrines et ces livres seront toujours postérieurs au Pentateuque d'au moins 5 siècles. Mais il paraît qu'un des deux ouvrages réunis sous le nom d'*Hoa-yan* ou de la *fleur majestueuse*, est postérieur à *Chakia-mouni*; car les légendes bouddhistes l'attribuent à *Wen-tchu-sse-li* (vertu ineffable) et à *A-nan* (le joyeux). Or, d'après l'*Encyclopédie japonaise*, le premier de ces deux personnages vivait vers 905 avant Jésus-Christ, et le second mourut vers 805. Il paraît du reste, comme nous le dirons plus tard, que ces livres renferment seulement des rêveries mythologiques ou métaphysiques, et qu'il n'y a pas d'espoir d'y trouver des documens historiques dignes d'attention.

Ainsi, ni les disciples de Confucius et de Lao-tseu, ni les Brahmanes, ni les Bouddhistes ne peuvent nous offrir un livre aussi ancien que celui de Moïse. Voyons si les livres persans remontent plus haut dans l'antiquité.

IV. Le plus ancien monument où soient réunies les traditions persanes est sans contredit le *Zend-Avesta*, apporté en Europe et traduit par Anquetil-Duperron.

[1] *Ibid.*— « La réunion complète des livres où sont expliquées les différentes doctrines qui composent la philosophie de Bouddha se nomme » en chinois, *Hoa-yan* ou *la fleur majestueuse.* On comprend sous ce » nom beaucoup d'ouvrages qui n'ont jamais existé, et qu'on suppose » avoir été rédigés par *Pi-lou-tche-na-jou-laï*, c'est-à-dire, par *Bouddha présent partout.* » La mythologie bouddhiste partage la *fleur majestueuse* en dix classes; mais la 1re et la 3e ont seules une existence réelle. Ce sont : 1° l'abrégé fondamental, *Lio-pen-king*, divisé en 80 chapitres, et 2° Le *Hia-pen-king.* — A. Rémusat ne nous dit rien de l'origine du premier, mais voici comment il s'exprime sur celle du second, d'après le Dictionnaire théologique *Sant-sang-fa-sou.* « L'origine de ce livre est toute miraculeuse; un des *Phou-sa*, ou dieux du » second ordre, surnommé *Loung-chou,* étant entré dans le *Palais des » Dragons*, c'est-à-dire dans le Paradis, y vit les trois parties du grand » ouvrage qu'on nomme *inimaginable*, ou le livre des Cent Sextillions. » La dernière de ces trois parties contenait cent mille *kieï* (périodes de » 4 membres de phrase, chacun de 5 ou 7 mots) distribués sous 48 sec-

Si nous en croyons Rhode, parmi les monumens si divers qui forment cette compilation, quelques-uns seraient antérieurs, et la plupart postérieurs à Zoroastre[1] ; mais il est plus sage de s'en rapporter à la tradition qui nous présente ce réformateur comme l'auteur principal des livres sacrés du Magisme. Malheureusement on ne s'accorde ni sur son caractère, ni sur sa patrie, ni sur l'époque de sa mission. Plusieurs écrivains de l'antiquité le font remonter jusqu'à 6,000 ans avant notre ère; mais tous les savans rejettent avec mépris cette insoutenable prétention. Toutefois, quelques-uns entraînés par l'esprit de système ont reporté l'âge de Zoroastre au-delà des limites de toute histoire connue. Ainsi, Rhode met *Gustasp*, sous le règne duquel parut Zoroastre, ou *Zerdouscht*, avant Ninus et les Assyriens; Volney arrive à peu près au même résultat, et fait Zoroastre contemporain de Ninus qui vivait, suivant lui, environ 1200 ans avant Jésus-Christ. — Une seconde opinion, mise en avant par l'abbé Foucher, fait descen-

» tions. *Loung-chou* s'attacha à les graver dans sa mémoire, et il les ré-
» véla ensuite aux *hommes du siècle.* » P. 147, 148.

[1] « Les fragmens qui nous restent ne forment qu'une portion peu considérable de l'ensemble des livres divers qui portent le nom de Zoroastre. Ces livres se divisaient en 21 sections, sous le nom de *nosk*, » en zend *nasçka.* Nous ne possédons qu'une partie de la 20e appelée » par les Perses *Vendidad.* A cette portion du 20e *Nascha*, il faut ajouter le livre de la liturgie, connu par les Perses sous le nom d'*Izeschne* » (en zend *Yaçna*, sacrifice), et dans lequel on retrouve des fragmens » de quelques autres *Nasçka.* Ce livre est accompagné d'un petit recueil » d'invocations que l'on peut cependant en détacher, et qui prend alors » le nom de *Vispered.* Ces trois ouvrages sont réunis en un seul par les » prêtres-parses, et ils reçoivent alors le nom de *Vendidad-sadé.* Enfin, » les Parses conservent, sous le nom de *Ieschts* et de *Neaechs,* d'anciens » fragmens, dont plusieurs ont un très grand intérêt. » (Burnouf, *Commentaire* sur l'*Yaçna*). — Le *Boundehesch* est un livre pehlvi qui vient immédiatement après les livres zends dans l'estime des Perses ; il ne faut pas le confondre avec le *Sadder-Boundehesch*, qui est en parsi aussi bien que les deux autres sadders. Le *sadder* est un extrait récent des livres zends.

dre le réformateur d'Iran sous la dynastie des Mèdes, et voit dans Gustasp Cyaxares Ier. Ce sentiment a été fortement soutenu d'après le *Zend-Avesta*, par Tychsen et par Heeren; mais Rhode a tourné contre eux leurs propres argumens pour les faire servir à l'établissement de son système, et par là on a pu voir combien ces argumens étaient faibles.

M. Guigniaut n'hésite pas à déclarer que le génie des livres zends et des traditions religieuses de l'Orient a été bien mal compris par ces savans et surtout par Volney[1]. Pour lui, d'après Zoéga et quelques autres, il admet plusieurs Zoroastres dont le dernier aurait vécu au tems de Darius Hystaspes. « Ce dernier, » dit-il, est le seul dont semblent parler les livres des Parses, le » seul historique, les autres ne sont que des mythes ou même » de purs symboles. » Cette hypothèse s'accorde au fond avec l'opinion commune. C'est pourquoi tous les orientalistes placent la venue de Zoroastre vers la fin du 6e siècle avant notre ère, et identifient Gustasp avec Darius, fils d'Hystaspes.

Il paraît donc hors de doute que le *Zend-Avesta* a été composé vers le tems où les Juifs étaient en captivité à Babylone, et répandaient leurs traditions religieuses dans toutes les grandes villes de l'Asie. Ses traditions persanes confirment puissamment cette vérité en nous montrant Zoroastre en rapport avec les docteurs hébreux. Ce point a été, du reste, solidement établi par les Orientalistes les plus savans et les plus judicieux, entre autres par Hyde, Anquetil Duperron, Kleuker, Herder, Jean de Muller, Malcolm, Gœrres, et M. de Hammer qui l'a fortifié de preuves nouvelles[2].

[1] Il va même jusqu'à traiter l'opinion soutenue par Rhode et par Volney, de *bizarre*, de *gratuite* et de *tout-à-fait extraordinaire*. (V. *Hist. des Rel. de l'ant.*, t. 1, 2e partie, p. 669-688).

[2] Voir Hyde, *de Religione veterum Persarum*, Oxon. 1704, in-4°. — Anquetil Duperron, *Zend-Avesta*, etc. Paris, 1771, 3 vol. in 4°, traduits en allemand avec de précieuses additions, par J. F. Kleuker: *Anhang zum, Zend-Avesta*, Riga, 1776-1781, 1783. — Gœrres, *Das Heldenbuch von Iran aus Dem Schahnameh des Ferdussi*. Berlin, 1820, et *Mythengesch*, etc. — Malcolm, *Hist. de Perse*, trad. franç. — Hammer, *Heidelb. Jahrbücher der Litt.* — Et *Wiener Jahrbücher*. — Zoéga's,

Nous ne nous arrêtons pas à examiner les autres monumens de la littérature persanne, parcequ'ils sont trop modernes pour importer beaucoup à notre sujet. Le *Scha-nameh*, ou livre des rois, fut composé vers l'an 1020 de notre ère par Ferdousi ou Firdoussi. — Le *Dabistan* et le *Désatir* auraient bien plus d'importance pour nous, s'ils étaient dignes de foi; car ils décrivent une période de la religion d'Iran, antérieure à *Zoroastre* et même à *Hom*, son prédécesseur. Par malheur, le *Dabistan* n'a été, dit-on, rédigé que dans le 17ᵉ siècle par un mahométan de Cachemire; et si récent qu'il paraisse il ne possède encore qu'une authenticité fort douteuse; il est vrai qu'il s'appuie sur des monumens plus anciens, entre autres sur le *Désatir*; mais il est très incertain si son auteur a jamais vu ce dernier ouvrage où il prétend puiser.

Enfin le *Désatir* ne nous offre guère plus de garanties. D'après M. de Sacy et plusieurs autres orientalistes, sa date est nécessairement postérieure à l'hégire, et, selon toute vraisemblance, ne remonte guère au-delà du 13ᵉ siècle; M. de Hammer seul le juge beaucoup plus ancien, du moins en quelques parties. Quoi qu'il en soit, nous sommes loin d'avoir intérêt à déprécier ces monumens; car, au lieu de nous être opposés, ils confirment de tout leur poids l'enseignement de la Genèse sur la religion primitive.

Il résulte des observations précédentes qu'aucun des livres chinois, hindous, persans, ne peut, sous le rapport de l'ancienneté, entrer en parallèle avec le Pentateuque; car, nous le démontrerons bientôt, ce monument est antérieur à l'ère chrétienne d'environ 1500 ans; il a été composé à une époque où le paganisme était encore une nouveauté, et où les souvenirs de la religion primitive n'avaient pu s'effacer de la mémoire des peuples. Les pre-

Abhandl. — J. Muller's *Werke.* — Heeren, *ideen*, etc. — On peut voir pour de plus amples indications bibliographiques, Creuzer, *Religions de l'Antiquité*, t. I, part. II, p. 667-668.

[1] Voir *Asiat. Journ. de Calcutta*, janvier 1819 et novembre 1820. — W. Erskine, dans les *Transactions de la Société de Bombay*, t. II, 1820. Heidelberg, *Jahr Bücher der Litt.* 1823, n° 6, 12, 13, etc. — Creuzer, *ubi sup.* p. 671

miers apologistes du christianisme s'attachaient à prouver que Moïse avait précédé tous les législateurs, les philosophes, les poètes et même la plupart des dieux de l'Égypte de l'Asie-Mineure, de la Grèce et de Rome[1]; nous pouvons ajouter maintenant que le fondateur du judaïsme écrivait longtems avant les législateurs, les poètes et les philosophes de l'Asie centrale et de la Haute-Asie. Si Pythagore, Zaleucus, Carondas, Lycurgue, Hérodote, Homère, Hésiode, Sanchoniaton, Bérose, Manéthon, sont modernes auprès de lui; Lao-tseu, Confucius, Ssé-mathsian, Chakia-mouni, Vyasa, Manou, Zoroastre lui sont aussi bien postérieurs. Soit donc qu'on interroge la littérature des Hellènes ou les livres des Parsis, des Brahmanes, des Bouddhistes, des Lettrés ou des Tao-sse, dans quelque secte, chez quelque nation qu'on se place pour observer les origines de l'homme et de la religion, toujours et partout, on voit apparaître l'œuvre de Moïse, au sommet des traditions antiques. C'est donc évidemment vers ce point culminant que l'on doit se diriger tout d'abord, quand on cherche à s'orienter d'une manière certaine dans l'histoire primitive; c'est de là seulement que l'on peut voir autour de soi se dessiner avec netteté les routes divergentes où s'élancèrent les peuples devenus infidèles.

§ II.

Mais si l'histoire biblique l'emporte sur toutes les autres par la date de sa composition, elle les surpasse également par sa clarté et sa certitude.

D'après Varron, les tems *historiques* de la Grèce ne dataient que de la première olympiade, 776 ans avant Jésus-Christ[2]. Au delà, tout paraissait à ce savant, sinon fabuleux, du moins très incertain. Si l'on excepte la nation Juive, et peut-être les Chinois, la critique ne peut guère remonter plus haut dans les annales de l'Orient.

[1] Voir S. Justin, Théophile d'Antioche, Clément d'Alexandrie, Origène, S. Cyrille d'Alexandrie, etc.

[2] Ap. Censor. *de Die natali*, c. 21.

I. En effet, Klaproth et Windischmann s'accordent à placer le commencement de l'histoire *certaine* en Chine à l'année 782 avant Jésus-Christ[1]. Si nous acceptons le témoignage du *Chou-king*, il nous reportera, s'il est vrai, jusqu'à Yao, en 2255 avant Jésus-Christ. Nous ne pourrions, en vérité, y avoir aucune répugnance, car, n'est-ce pas un personnage de l'ère patriarcale que ce bon roi Yao ? Ne ressemble-t-il pas d'une manière frappante aux petits-fils de Noé ou à Noé lui-même, quand il dessèche les marais, laissés par *la grand inondation,* et fait quatre fois par an le tour de son petit royaume en rappelant à ses sujets les saintes maximes de la religion primitive ? Mais, il faut en convenir, cette partie de l'histoire chinoise ne saurait être comparée à l'histoire biblique : elle ne forme pas comme elle une chaîne solide et continue ; elle est au contraire pleine de lacunes, et les deux savans que nous venons de nommer y trouvent si peu de garanties, qu'ils la désignent sous le nom d'histoire *incertaine*.

Ssé-ma-thsian plus hardi, ou peut-être plus téméraire que le rédacteur du *Chou-king*, crut pouvoir dépasser l'ère d'Yao et placer les origines chinoises sous le règne douteux de *Hoang-ti*, en 2697 ; mais peut-il bien ici mériter notre confiance ? Ne venait-il pas 2600 ans environ après les âges dont il prétendait retrouver l'histoire ? Connaissait-il mieux le passé que le docte et judicieux Confucius qui l'avait précédé de trois siècles et s'était pieusement efforcé de recueillir tous les restes des traditions antiques ? On le croira difficilement, surtout si l'on se rappelle que le vandalisme de Chi-hoang-ti lui avait enlevé presque toutes les chroniques qui avaient fourni à son prédécesseur des secours si précieux. Nous ferons donc une concession ce semble un peu gratuite, aux sinologues enthousiastes, en disant avec A. Rémusat : « L'histoire de » la Chine remonte avec certitude jusqu'au 22e siècle avant notre » ère ; et des traditions qui n'ont rien de méprisable permettent » d'en reporter le point de départ quatre siècles plus haut, à l'an » 2637 avant Jésus-Christ, 61e du règne de Hoang-ti[2]. » — C'est

[1] Klaproth, *Crédibilité des historiens asiatiques* dans *l'Asia polyglotta* ; ce Mémoire a été inséré dans les *Annales*. t. IX. p. 105.—Windischmann, *de la Philososophie dans le développement de l'histoire*, etc. t. I.

[2] *Nouv. Mél. as.* t. I. p. 65.

à cette même année 2637, que Klaproth fait commencer l'histoire incertaine[1].

Mais nous ne saurions accorder aucune foi aux prétentions de *Ssé-ma-tching*, quand il vient, six siècles après notre ère[2], enfler encore de deux siècles la chronologie de Ssé-ma-thsian, pour donner une place aux mythes obscurs de *Fou-hi*, de *Niu-wa* et de *Chin-noung*[3]; et nous ne pouvons que rejeter avec mépris les fables entassées par les mythologues chinois au-delà des tems historiques. « Il n'y a, dit Klaproth, rien à tirer de ce que les » Chinois eux-mêmes ont appelé *wahï-ki*, c'est-à-dire ce qui n'est » pas histoire[4]. »

C'est donc à grand'peine si la Chine connaît vaguement ses origines nationales; et sur les origines de l'humanité, sur l'histoire primitive et générale de la religion, elle ne possède aucun monument comparable à la Genèse. Toutefois précisément parce que ses Annales sont les plus authentiques du monde payen, elles confirment, plus formellement que celles d'aucun autre peuple, le témoignage de Moïse.

II. Il y a encore bien moins de chances de retrouver dans la littérature sanscrite, des documens lumineux et irréfragables sur la religion primitive; car, on ne saurait même y puiser la chronologie la plus succinte des révolutions religieuses et philosophiques qui se sont d'âge en âge succédées dans l'Hindoustan. « Les livres actuels des Indiens, dit F. Schlegel, dans l'ouvrage » même qu'il a consacré à la glorification de cette littérature, les » livres actuels des Indiens sont probablement des essais de réu- » nion entre les diverses sectes opposées; et peut-être aucun de » ces livres n'est parfaitement conforme à la religion populaire » d'aucune époque[5]. » — D'ailleurs, ces livres ne contiennent

[1] *Ubi sup.*

[2] « Ssé-ma-tching vivait à la fin du 6e siècle et au commencement du 7e. » (*Ibid.* p. 147.)

[3] A. Rémusat avoue que le règne de *Fou-hi* et celui de plusieurs de ses successeurs sont remplis de circonstances fabuleuses. (*Ibid.* p. 66.)

[4] *Asia polyglotta*, ubi sup.

[5] *Weish. der Ind.* p. 196.

point d'histoire, mais seulement des fables et des systèmes métaphysiques le plus souvent fondus ensemble.

» Y chercher la mythologie primitive, et populaire, c'est pren- » dre comme on l'a fait trop souvent le nouveau platonisme pour » la religion des premiers siècles de la Grèce ou de Rome. Rien » n'est plus semblable aux *Shasters* indiens, pour le fond des » idées, que les ouvrages des philosophes qui, dans le 2e et le 3e » siècle de notre ère, travaillaient à travestir le polythéisme grec » en allégories et à lui prêter des subtilités étrangères à son » génie [1]. »

De plus, ces monumens ne forment pas même un ensemble. « Si quelquefois ils s'éclaircissent les uns par les autres, plus sou- » vent ils se contredisent et se combattent [2]. — Jetez pêle-mêle, Homère et Platon, Hésiode et Jamblique, Ovide et Apulée, vous aurez à peine une idée des étranges combinaisons imaginées par les synchrétistes de Bénarès. C'est un chaos d'idées et d'images où se déroulent sans fin des cosmogonies et des théogonies fantastiques, bizarrement compliquées d'ontologie, d'astronomie, de physique, de cabale et de légendes mystiques ou guerrières. C'est quelque chose d'indéfinissable qui tient à la fois du sphinx et de la chimère des fables grecques.

III. Les livres des *bouddhistes* n'ont pas, du moins les plus anciens, un caractère plus historique que ceux des brahmanes. A. Rémusat nous fournit sur ce point les détails les plus piquans.

» Tout le monde a entendu parler de ce grand ouvrage théo- » logique, véritable *somme* de la religion de Bouddha, qui a été » traduit dans les principales langues de l'Asie orientale, et qui » existe en tibétain sous le titre de *Gandjour*. Cet ouvrage paraît » assez étendu, puisqu'il est formé de 108 gros volumes et qu'il ne » peut être porté qu'à dos de chameau, mais il n'approche pas » des autres livres réputés sacrés, dont se compose cette littérature » ascétique, théologique et mythologique. On est confondu en

[1] B. Constant, *de la Religion considérée dans sa source*, etc. l. vi. ch. 5.

[2] *Id. Ibid.*

» pensant que depuis bien des siècles on ait pu s'occuper à écrire » des livres si longs et si vides de sens, des litanies qu'on ne peut » achever de réciter qu'en y consacrant sa vie entière. Les boud- » dhistes paraissent mettre un prix tout particulier à l'étendue de » leurs livres religieux ; car c'est, pour ainsi dire, tout ce qu'ils en » vantent ; et, non contens d'en posséder plusieurs, qui sont ré- » ellement d'une longueur considérable, ils parlent encore, dans » leurs fables, de livres imaginaires infiniment plus volumineux, » et qui sont par conséquent d'un bien plus grand prix à leurs » yeux [1]. » Voici par exemple ce qu'ils racontent de quelques-uns des livres qu'ils font entrer dans la collection connue sous le nom de *Hoa-yan* ou la *fleur majestueuse* : « Le 1er livre fondamental, » que *Loung-chou* vit dans le palais des Dragons, contenait autant » de *Khieï* qu'il y a d'atômes dans trois mille univers, et autant de » sections qu'il y a de ces mêmes atômes dans les quatres parties » du monde terrestre. Le 5e livre intitulé *Pou-yan*, *tout œil*, con- » tient toutes les *portes* de la loi. Quand on changerait l'Océan en » encre et les herbes du mont *Sou-mérou* en pinceaux, on ne pour- » rait parvenir à écrire une seule phrase de ce livre prise dans un » seul sens, prise dans une seule doctrine, prise dans une seule » porte, prise dans une seule section. A plus forte raison, on ne » saurait transcrire en entier ce miraculeux ouvrage [2]. »

Revenant aux livres réels des bouddhistes et spécialement à ceux qui composent la *fleur majestueuse*, M. Rémusat reprend : « On cessera d'être surpris de la prodigieuse étendue de ces livres » si l'on se rappelle qu'ils sont composés en grande partie de li- » tanies, de formules de prières, d'invocations qu'on répète un » grand nombre de fois de suite sans y rien changer et sans même » chercher à y mettre un sens. On ne doit pas oublier non plus que » les trois doctrines des bouddhistes forment un système de phi- » losophie aussi complet qu'on puisse l'attendre de la part des » Hindous, et qu'elles comprennent les principes de la morale, » les fables cosmogoniques et la description tant du monde réel

[1] *Mél. as.* t. 1, p. 146.

[2] *Id. Ibid.* p. 148-149.

» que du monde fantastique, une foule de traditions allégori-
» ques et mythologiques, et par-dessus tout, une métaphysique,
» dont il est impossible d'atteindre le fond. Je ne crains pas d'être
» démenti en assurant que qui n'a pas lu quelques-uns des livres
» des bouddhistes, ne connaît pas toute l'étendue de l'extrava-
» gance humaine et n'a pas une idée complète du degré d'absur-
» dité où peuvent conduire l'abus des méditations sans objet et
» l'emploi désordonné des abstractions appliqué à des sujets où
» l'intelligence ne saurait atteindre. Je serai peut-être cru moins
» facilement si j'avance qu'au milieu de ces rêveries on rencontre
» souvent des allégories ingénieuses, et que du sein de cette
» métaphysique ténébreuse on voit jaillir parfois des éclairs de
» génie, capables d'éveiller la curiosité et d'étonner l'imagi-
» nation[1]. »

IV. Les livres *persans* ne nous offrent pas une route plus sûre pour traverser les tems mythologiques et remonter jusqu'au berceau de la religion. C'est ce qui résulte évidemment des travaux de la science européenne depuis deux siècles. Aussi, les orientalistes, mêmes les plus hardis, et les plus systématiques, sont-ils en proie au doute dès qu'ils cherchent à concilier et à résumer les documens où repose tout ce qui reste des Annales primitives de l'*Iran*. M. Guigniaut, par exemple, dans les *dissertations* accumumulées à la suite du livre de Creuzer, déclare à plusieurs reprises que « les premières époques historiques et religieuses de la Perse
» sont enveloppées d'une profonde obscurité[2]. » Et faut-il s'en étonner? « Tout diffère au premier abord entre les récits des
» Juifs et des Grecs, et les souvenirs nationaux des peuples d'Iran;
» les critiques ont entassé hypothèses sur hypothèses pour les ac-
» corder ensemble; quelques-uns même ont regardé la chose
» comme impossible entre autres le célèbre orientaliste Ri-
» chardson[3]. » — Quelle est l'origine des *Mèdes*, des *Perses*, des

[1] *Id. Ibid.* p. 151.

[2] *Hist. des Rel. de l'Ant.* t. 1, p. 677. « On a longtems pris le
» change, ajoute-t-il, sur le caractère beaucoup plus mythique qu'his-
» torique des vieilles traditions orientales. » *Ibid.*

[3] *Ibid.* p. 678.

Bactriens? Quelles furent leurs premières destinées et leurs relations avec les Assyriens? « Toutes ces choses restent plus ou moins » obscures[1]. » — « Tout procède par masses, tout est vague, tout » flotte entre l'imagination et la réalité, entre les faits physiques » et les faits humains, entre la religion et l'histoire, dans la pre- » mière dynastie authentique des *Pischdadiens*[2]. » — « Une » double cause répand sur les anciennes histoires des peuples » orientaux et sur celle des Perses en particulier, un nuage fan- » tastique qui trouble les regards et que la critique même la plus » sévère ne peut parvenir à dissiper tout-à-fait. En même tems » que les dieux transportés sur la terre y revêtent la figure hu- » maine, y jouent le rôle de rois ou de héros, les héros et les rois » au contraire, parés d'un éclat céleste et assimilés aux dieux, mo- » dèlent dans la tradition leur vie, leurs actions réelles, sur les » actions et la vie imaginaires, que cette équivoque tradition a » prêtés à leurs types immortels[3]. »

Mais « peut-être est-il plus difficile encore pour l'histoire de la » religion que pour l'histoire civile chez les Perses de concilier » entre eux les témoignages des écrivains classiques de l'anti- » quité et ceux des auteurs orientaux, nationaux ou autres. » Aussi, les modernes qui ont examiné ce sujet n'ont-ils pas » manqué de se partager en systèmes fort divergens ou même » contraires.

» Les uns, tels que Foucher et Zoëga, (pour ne pas remonter » jusqu'à Hyde, Prideaux, etc.,) n'attachant qu'une médiocre » importance aux livres-zends, ont cherché de préférence la so- » lution des principaux problèmes dans les récits des Grecs et des » Romains.

» Les autres, et c'est le plus grand nombre, considérant le » *Zend-Avesta* comme le recueil authentique des livres sacrés » des mages, au tems des derniers Achéménides, se sont surtout » proposé de mettre en accord avec ces précieux originaux, les

[1] *Ibid.* p. 779.
[2] *Ibid.* p. 682.
[3] *Ibid.* p. 686.

» documens qui nous ont été transmis, soit par les auteurs classi-
» ques, soit par les orientaux modernes. Parmi ces derniers se
» distinguent Anquetil, Kleuker, Herder, et plus récemment
» MM. Gœrres, Creuzer et de Hammer.

» D'autres enfin, se prenant de passion pour les antiques écrits
» qui portent le nom de Zoroastre et leur sacrifiant toute
» autre source d'instruction, alors même que par une critique des
» livres zends plus sévère qu'on ne l'avait faite jusqu'ici, ils y
» reconnaissent, sauf le *Vendidad*, et un certain nombre de mor-
» ceaux, des fragmens d'époques très différentes, ont essayé de re-
» tracer d'après le Zend-Avesta seulement, tout le système reli-
» gieux et liturgique des Perses, que, par une bizarre inconsé-
» quence ou combinaison, si l'on veut, ils reportent ensuite aux
» âges primitifs. M. Rhode est l'auteur de cette théorie nouvelle
» à tous égards, et qui paraît d'abord séduisante, mais qui ne
» résiste pas à un examen impartial[1]. »

M. Guigniaut compare ensuite et discute ces divers systèmes. Mais ce qui résulte plus clairement des recherches et des conjectures auxquelles il se livre, c'est que l'histoire religieuse de la Perse est pleine de problèmes insolubles. Aussi Klaproth ne fait-il commencer l'histoire certaine dans cette contrée, qu'au 3e siècle après Jésus-Christ[2].

[1] *Ibid.* p. 693.

[2] *Asia polyglotta*, ubi sup. Pour compléter les observations précédentes, nous allons reproduire ici le tableau où M. Klaprott résume son opinion sur le commencement de l'histoire *certaine* chez les peuples asiatiques.

Depuis notre ère	siècles	Avant notre ère	siècles
Hindous et Mongols. . .	XIIe	Arméniens	IIe
Arabes.	Ve	Géorgiens	IIIe
Persans	IIIe	Japonais.	VIIe
Tibétains.	Ier	Chinois	IXe

§ III.

On le voit, nul monument profane ne peut nous conduire bien sûrement à travers l'antiquité jusqu'au berceau du genre humain. Dèslors, n'est-il pas sage de s'adresser d'abord au *Pentateuque*, quand on veut connaître l'origine de tous les cultes? Ne doit-on pas au moins le consulter, quand on cherche de bonne foi et sans détour si le genre humain a débuté par le fétichisme le plus abject, comme le dit la philosophie rationaliste, ou bien, au contraire, par un monothéisme très pur, comme l'enseigne le christianisme? Moïse atteste que la religion primitive fut identique dans ses bases à celle que professe aujoud'hui l'Église; il atteste que le polythéisme est une déviation, une chûte, un mouvement rétrograde et non un premier pas, dans la route du progrès. Pourquoi veut-on rejeter obstinément son témoignage dans cette question? Pourquoi refuse-t-on de l'entendre? — Chose inconcevable! On étudie, on accepte tout, si ce n'est la Bible! On enregistre gravement les fables les plus absurdes, en dépense des trésors d'érudition à bâtir des systèmes sur les fantaisies de tous les poètes payens, sur le sable mouvant de la mythologie; et l'on rejette cette base de granit que Dieu même avait posée à l'origine des tems pour asseoir solidement l'édifice de l'histoire! — On accueille avec enthousiasme le plus obscur manuscrit exhumé du fond des pagodes hindoues; et l'on ne tient nul compte de ce livre vénérable qui a passé trente trois siècles au grand jour, sous l'œil de la critique et de la science, sous la protection de la foi la plus vive et du respect le plus profond! — On s'enferme dans la nuit du paganisme, et l'on refuse d'élever les yeux vers cette lumière éclatante qui brille au delà!

Mais pourra-t-on du moins se faire ainsi une illusion complète et durable? Non certes; car, on a beau faire, le phare est toujours là, qui luit à l'horizon; le vent des passions ne saurait l'éteindre. — Et puis, si épaisse que soit la nuit des traditions payennes, il y pénètre encore çà et là quelques rayons. Nous le prouverons plus

tard; même à cette lueur pâle et douteuse, on peut reconnaître que la religion n'a point eu dans les tems anciens une marche ascendante et progressive, mais au contraire qu'elle a été s'altérant de siècle en siècle ; un regard atttentif retrouve jusqu'au fond des plus grandes erreurs et sous les rites les plus honteux, l'empreinte sacrée des dogmes, de la morale et du culte peints dans la Genèse.

Toutefois, au sein de ces ténèbres, le doute est facile : tout apparaît dans un certain vague; tout se prête à mille conjectures, et l'on peut aisément supposer aux objets la forme et la couleur qu'on désire ou qu'on rêve. Il est donc naturel de s'arrêter et de se fixer dans cette région obscure quand on veut comme dit saint Paul, « apprendre toujours, sans arriver jamais à une science qu'on » redoute; *semper discentes et ad scientiam veritatis nunquam per-* » *venientes*[1]. » Nous plaignons amèrement ceux qui fuient le grand jour des traditions hébraïques et se fatiguent à poursuivre des ombres qui s'évanouissent sous la main qui les presse; nous prions pour eux, nous n'espérons pas les convaincre. Mais nous nous adressons aux hommes d'une volonté pure, à ceux qui ne rejettent pas les faits, comme une substance molle, dans le moule d'un système *à priori*, qui cherchent avec ardeur la vérité et marchent droit à elle n'importe où elle se montre. A ces hommes, nous dirons :

C'est s'exposer volontairement à faire fausse route que de s'engager sans fil et sans guide dans le dédale des mythologies payennes. Jamais par cette méthode on ne pourra découvrir d'une manière certaine quel a eté le point de départ de toutes les religions. Quand on l'adopte, en effet, on s'oblige à déterminer d'une manière précise, irréfragable, l'ordre dans lequel les diverses formes du polythéisme se sont engendrées les unes les autres. — Or c'est là une entreprise manifestement impossible; car avant tout, il faudrait une chronologie détaillée de toutes les variations du polythéisme, sans chronologie, point d'histoire, mais cette chronologie des tems fabuleux, elle nous manque complétement, il ne nous reste que des anneaux épars et brisés de cette longue chaîne. Voici une série de questions que nous avons droit de poser à nos adversaires, et dont ils doivent une solution :

[1] II. *Tim.* III. 7.

A quelle époque ont commencé, le culte des génies, le culte des élémens, le culte des astres, l'apothéose des grands hommes ?— On ne sait.

Quand est-ce que l'on a pour la première fois personnifié les attributs divins? — On ne sait.

Dans quel siècle, et chez quel peuple les images et les symboles ont-ils été d'abord identifiés avec le Dieu qu'ils représentaient? — On ne sait.

Quel est celui qui déifia le premier les choses utiles et nuisibles, les vertus et les vices? — On ne le sait pas davantage.

Et si l'on ne peut fixer la date absolue d'aucun de ces cultes, pourra-t-on du moins découvrir leur date relative? Non, historiquement cela est impossible.

Le culte des génies a-t-il précédé celui des élémens et des astres? Le spiritualisme a-t-il devancé le matérialisme religieux? Les forces qui dominent et dirigent le monde physique furent-elles primitivement conçues et honorées comme intelligentes et personnelles? L'homme s'est-il agenouillé d'abord devant tous les objets particuliers qui excitaient son amour, son admiration, et sa terreur? Ou bien, a-t-il débuté par un panthéisme vague, par une adoration spontanée de l'universalité des choses? — Sur toutes ces questions et sur une foule d'autres, l'histoire se tait. — Pour suppléer à son silence, on a bien imaginé des systèmes psychologiques, ontologiques, etc.; mais on a beau dire, ce n'est pas là de l'histoire ; tous ces systèmes ont d'ailleurs un petit inconvénient, c'est qu'ils commencent par supposer ce qui est en question, à savoir, que l'homme a été créé dans une ignorance absolue et qu'il a dû sortir, par ses seules forces, de son abrutissement primitif. On pose en principe que Dieu n'a pu se permettre en aucune façon, d'influer sur le développement religieux de l'humanité. En vain, les croyans représentent que cela le regardait assez pour qu'il pût s'en mêler un peu ; on ne veut pas le lui permettre : cela lui est défendu de par la philosophie, et sa soumission à cette défense est un *postulatum* qu'il n'est pas même permis de discuter.

Mais laissons là toutes ces théories *à priori*; revenons aux systèmes qui prétendent s'appuyer sur le terrain des faits et de l'observation, et continuons d'énumérer les problèmes qu'ils sont tenus de résoudre.

Varron distingue trois théologies différentes qui coexistaient au sein de chaque culte payen : la *théologie poétique*, la *théologie politique* et la *théologie physique*. La première satisfaisait aux exigences capricieuses de l'imagination populaire, la seconde traduisait les vues des législateurs et servait les intentions des magistrats ou des hommes d'état; la troisième s'élaborait dans les écoles de philosophie. — Eh bien, possédons-nous une chronologie sûre et détaillée des innombrables vicissitudes qu'a subies chacune de ces théologies dans l'intérieur d'un seul culte polythéiste? — Savons-nous jusqu'à quel point chacune d'elles a pénétré et modifié les deux autres? Dans quelle proportion par exemple, l'astronomie, la physique et la philosophie se sont-elles mêlées aux symboles idolâtriques? Ces sciences ont-elles produit les cultes payens, comme une expression poétique et populaire de leurs théories? — Ici encore l'histoire est muette et tous les efforts des mythographes pour lui arracher une réponse ont été complétement impuissans. Ni les Evhéméristes, ni les Allégoristes n'ont pu reconstruire les Annales des tems fabuleux, et l'on aura beau combiner tous leurs systèmes par l'éclectisme le plus habile, on échouera toujours et nécessairement; on n'élèvera que des théories sans base, qui tomberont d'elles-mêmes aux premiers coups de la critique.

Certes, quand on étudie le polythéisme dans un seul auteur au point de vue étroit d'une école particulière, on s'en fait une idée bien incomplète et bien fausse. On ne saurait imaginer à quel point de confusion, il était arrivé dans les derniers tems de son existence. C'est un amas immense d'élémens hétérogènes et mille fois bouleversés par des révolutions de toute espèce. Remuez ces débris, vous y trouverez pêle-mêle des allégories morales, des légendes historiques, des fragmens d'épopées nationales ou humanitaires, puis des emblêmes et des symboles scientifiques, des cosmogonies et des théogonies sans fin compliquées d'astronomie, de physique,

de géologie, de métaphysique, de cabale, etc., — et rien n'indique la date de toutes ces ruines!

Encore, si ces fragmens épars conservaient leurs formes primitives, on arriverait peut-être, par une étude attentive à deviner leurs rapports et la place qu'ils occupaient dans l'ensemble de l'édifice. Mais bien des causes diverses les modifiaient incessamment et les rendaient bientôt méconnaissables. — Et d'abord, chaque jour de nouveaux élémens venaient se combiner avec les anciens. Mille superstitions absurdes et dégradantes étaient successivement inventées pour satisfaire tous les caprices des passions. — Puis, tandis que des cultes inconnus surgissaient de toutes parts, les cultes plus anciens, par des variations et des divisions infinies, s'efforçaient de complaire à une foule mobile et changeante.

Aussi, prenez au hazard une divinité quelconque du Panthéon grec, romain, hindou, persan, égyptien, etc., Suivez-là dans toutes les fables qui racontent son histoire, et vous la verrez prendre successivement tous les caractères. Ici, c'est un génie, là, c'est un astre, ailleurs un élément, puis un héros déifié, ou bien un symbole moral, un emblême scientifique, une catégorie logique, que sais-je? C'est un Protée insaisissable qui se dérobe à toutes les étreintes par de continuelles métamorphoses.

Et lors même que les formes extérieures du culte restaient immobiles, sa signification intérieure et secrète subissait mille vicissitudes. Qui pourrait calculer toutes les interprétations discordantes auxquelles se pliaient à la longue des mythes et des symboles le plus souvent fort obscurs dès leur origine?

Mais à toutes ces causes de confusion, s'en ajoutait une dernière non moins active et non moins puissante, je veux dire les relations commerciales, politiques, guerrières, qui amenaient fréquemment des emprunts ou des échanges entre les cultes des divers peuples. L'Orient et l'Égypte passaient leurs superstitions à la Grèce, qui plus tard leur reportait les siennes, et l'Italie ouvrait ses temples aux dieux de toutes les contrées soumises par les Romains. Il est impossible d'imaginer la complication produite par cet entrecroisement, cette pénétration réciproque de

tous les cultes idolâtriques. Mais c'est surtout dans les derniers siècles qui précédèrent le développement du christianisme que le désordre fut au comble. En vain à cette époque les documens historiques se multiplient et deviennent plus sûrs, plus détaillés ; à mesure que le jour se fait sur ce chaos, on comprend mieux qu'il n'y a point de remède, et que nulle critique, nulle analyse ne saurait y rétablir un ordre véritable.

Non, ce n'est pas par cette route qu'il faut s'engager à la recherche des origines religieuses ; s'y enfoncer, c'est s'exposer volontairement à s'égarer et à manquer le but ; marchez-y quelques instans, bientôt vous la verrez s'effacer devant vous et se perdre dans un désert sans limites où il n'y a plus de guide, plus de sentier battu, où nulle voix ne répond à votre appel, où nulle étoile ne brille aux cieux pour vous diriger.

Je le demande, si la chronologie des trois derniers siècles venait à disparaître entièrement, pourraît-on, après deux mille ans, reconstruire l'histoire du protestantisme moderne? Que faire, s'il restait seulement des lambeaux sans date de ses innombrables symboles, des feuilles déchirées de Luther, de Zuingle, de Calvin, de Servet, de Swedemborg, de Schleirmacher, de Strauss, de Leroux, etc? — Est-ce par l'étude de ces fragmens contradictoires qu'on pourrait déterminer la forme primitive du christianisme? Est-ce par cette voie qu'il faudrait rechercher l'histoire de l'Église avant la révolte de Wittemberg. — Assurément, si une pareille méthode venait à s'établir au 45ᵉ ou au 46ᵉ siècle, de savans philosophes pourraient fort bien alors voir l'Église primitive dans la secte protestante la plus obscure et la plus dégradée, et présenter le catholicisme du 20ᵉ siècle comme un développement naturel des doctrines professées dans le sein de la réforme. Beaucoup de science, beaucoup d'esprit seraient peut-être dépensés pour établir ce paradoxe. Mais en serait-il moins absurde ? — Eh bien, c'est ainsi que procèdent aujourd'hui nos historiens de l'école progressive et nos philosophes panthéistes. Ils prennent au sein du protestantisme antique la secte la plus dégradée, le fétichisme, et ils en font, au nom du progrès, la religion primitive. Cela posé, le christianisme apparaît naturellement comme le der-

nier effort de la raison humaine et le résumé de ses travaux en matière religieuse. Mais la méthode employée par ces écrivains pour donner à leurs systèmes une apparence de vérité est contraire à toutes les règles les plus évidentes de la logique et du bon sens. Car ils rejettent ce qui est clair pour ce qui est obscur et ils préfèrent les traditions les plus récentes aux plus anciennes dans une question d'origine. Ils ne tiennent aucun compte de l'histoire la plus authentique et la plus lumineuse, et ils se condamnent à combiner, de la façon la plus arbitraire, des fables inintelligibles, des rêveries contradictoires.

L'abbé de Valroger,
professeur au grand Séminaire de Bayeux.

Philologie.

TABLEAU

DES

PROGRÈS DES ÉTUDES ORIENTALES

PENDANT L'ANNÉE 1840.

Importance des études orientales pour la religion.

Ainsi que nous l'avons fait l'année dernière[1], nous allons faire connaître à nos abonnés tous les travaux un peu importans qui ont été effectués dans le monde savant sur les études ayant pour but la connaissance des langues et des histoires de l'Orient. Suivant nous, c'est une des plus belles manifestations de notre époque, celle qui aura pour but infaillible de nous faire connaître à fond et parfaitement l'histoire de l'origine, de la dispersion ; des croyances des différens peuples. Jamais jusqu'ici cette étude n'avait été même possible. Nous ne connaissions les peuples divers qui couvrent la moitié de notre globe, que par les lambeaux incomplets, et souvent décolorés, que nous avaient laissés les Grecs, et par les relations de quelques voyageurs anciens et modernes. Mais tous ces travaux nous égaraient et nous trompaient ; car, au lieu de nous montrer l'origine unique et divine des peuples, ils avaient pour but de nous faire croire que les peuples étaient étrangers les uns aux autres, et avaient toujours eu non seulement des mœurs et des religions diverses, mais encore diverses origines. Avec ces principes il est impossible de rien expliquer, de rien comprendre dans l'histoire de l'humanité.

Mais voici que depuis le commencement de ce siècle une

[1] Voir 3e série, t. II, p. 185.

passion nouvelle, inconnue jusqu'ici, a subitement pénétré dans le cœur de quelques hommes, celle de connaître les vieux monumens de l'histoire, de la religion et de la littérature de tous les peuples qui sont répandus dans les déserts ou les contrées de l'Asie; et, pour les connaître avec certitude, ils ne sont pas allés les visiter, les interroger : ils n'en avaient que faire ; car ces peuples, le plus souvent, ne comprennent plus leurs histoires. Nos savans ont fait mieux : ils ont étudié les différentes langues de ces peuples; et puis ils ont publié l'original, ou au moins des traductions exactes et claires de tous les monumens qui leur restaient.

Nous disons que ces monumens sont mieux compris par nos savans que par les peuples qui les ont conservés. En effet, nous seuls avons pu faire la comparaison avec les autres langues, avec les autres histoires. Cette comparaison nous a appris pour les langues la véritable étymologie, et par elle la véritable signification des mots; pour l'histoire, elle nous a aidé à fixer, autant que cela nous a été possible, les dates, les lieux, les royaumes, les peuples, les événemens racontés dans ces monumens, souvent plus fabuleux qu'historiques. Enfin, pour les croyances, notre science nous a aidés à reconnaître, d'où elles venaient, ce qu'il y avait de vrai, de pur, de primitif, de traditionnel, et aussi ce qui y avait été ajouté par l'homme.

Voilà le travail qui s'est fait, ou plutôt qui se fait encore; car il est loin d'être achevé; à peine presque il est commencé; et cependant quels beaux résultats en sont découlés! Nous n'en nommerons que deux ici : le premier, c'est que *tous les peuples ont une origine commune*, le second, c'est que *toutes les religions ne sont que des dérivations, des altérations, de la religion primitive et révélée*, dont on retrouve des restes parfaitement reconnaissables. Voilà ce qui résulte déjà de ces études, et ce qui résultera encore mieux quand ces monumens auront été publiés en entier.

C'est donc pour nous une chose importante que les études orientales, et voilà pourquoi nous tenons à en enregistrer ici les progrès, d'après l'article de M. *J. Molh* inséré dans le n° de juillet du *Journal asiatique*.

1° Progrès dans l'étude de la littérature arabe.

« Nous arrivons maintenant aux progrès que chaque littérature orientale a faits pendant l'année qui vient de s'écouler, et nous trouvons, comme l'année précédente, que la littérature arabe a été cultivée le plus activement. Le Comité des traductions orientales de Londres a publié le 1[er] volume de l'*Histoire des Arabes d'Espagne, par Makkari*, traduite et annotée par un savant espagnol, M. Pascual de Gayangos[1]. *Ahmed al Makkari al Telemsani* est un auteur mogrebin, né vers la fin du 16[e] siècle, et mort à Damas l'an 1631. Après avoir composé une vie très détaillée du célèbre et savant vizir de Grenade, Mohammed Ibn al-Khatib, il y ajouta, en forme d'introduction, une *Histoire générale des Arabes d'Espagne*, depuis la conquête jusqu'à leur expulsion finale. L'importance de cet ouvrage n'a pas échappé aux auteurs qui se sont occupés de cette partie de l'histoire des Arabes, et Cardonne, Conde, ainsi que MM. Shakespear, Reinaud, Lembke et Fauriel, en ont fait grand usage dans leurs travaux. Il était donc naturellement désigné aux études des orientalistes espagnols, d'autant plus que Makkari est du petit nombre des auteurs qui embrassent toute la durée de la domination des Arabes en Espagne. Le premier volume de la traduction de M. de Gayangos est maintenant entre vos mains ; c'est un ouvrage très considérable, et qui sera reçu avec reconnaissance par toutes les personnes qui s'occupent de l'histoire des Arabes. Les *notes*, d'une valeur au reste fort inégale, sont très copieuses pour ce qui regarde l'Espagne, et contiennent des extraits d'un grand nombre d'historiens arabes. M. de Gayangos ne publie pas exactement une traduction de l'ouvrage original, il déplace quelques chapitres pour introduire dans le récit un ordre plus logique, il écarte la vie du vizir, dont il réserve des extraits pour les éclaircissemens, il exclut le chapitre v, qui contient les *biographies*

[1] *History of the Mohammedan dynasties in Spain, from the text of Al-Makkari*, translated by Pasc. de Gayangos. London, 1840, in-4°. Vol. I.

des musulmans d'Espagne qui ont voyagé en Orient, et le chapitre VII, qui renferme des extraits des poésies des Arabes d'Espagne. Il est difficile de se prononcer en général et en théorie sur ce système de traduction d'auteurs orientaux, car il est certain qu'ils contiennent souvent des parties qui intéressent peu le lecteur européen, et que l'ordre dans lequel ils racontent les faits n'est pas toujours le plus naturel ; il y a particulièrement chez les écrivains arabes de la décadence une manie de citer des vers qui est souvent très embarrassante pour le traducteur, et peu profitable au lecteur, et l'on comprend bien que l'on puisse douter de la convenance de tout reproduire. Mais, en y réfléchissant sérieusement, on se convaincra peut-être que le système des traductions intégrales offre néanmoins des inconvéniens moindres que celui des traductions incomplètes. On produit par cette dernière méthode un ouvrage plus agréable à lire ; mais ceux qui veulent faire des recherches ne s'en serviront jamais qu'avec défiance, parce qu'ils ne peuvent pas savoir si le traducteur n'a pas omis précisément les faits qui, dans leurs recherches particulières, leur importent le plus. N'y aura-t-il pas des lecteurs qui regretteront que M. de Gayangos ait rejeté le chapitre V ? car les musulmans espagnols qui ont voyagé en Orient étaient sans doute les plus distingués de leur nation, et leurs vies doivent naturellement exciter la curiosité.

La 1re livraison du *Kitab el-Aghani*[1], que M. Kosegarten avait annoncée, a paru, et la seconde est presque achevée. M. Kosegarten a accompagné la 1re livraison du commencement d'une *dissertation* très curieuse sur *la musique des Arabes*, dans laquelle il entreprend de prouver que leur musique était empruntée des Grecs. Cette thèse aura surpris beaucoup de lecteurs; mais la fin de la dissertation, qui paraîtra avec la prochaine livraison du texte, les mettra en état de juger la question avec connaissance de cause. Le texte de l'*Aghani* est publié avec beaucoup de soin, et il n'y a peut-être aucun ouvrage arabe qui le mérite mieux et

[1] *Alii Isfahanensis liber Cantilenarum magnus*, edidit Kosegarten; Gripesvaldiæ, 1840. In-4°.

qui en demande autant que cette collection de vies de poètes, qui est un des documens les plus curieux pour l'histoire politique et littéraire des Arabes; car tout le monde sait combien chez eux la poésie était entrée dans la vie, et que presque tout ce que nous connaissons de leur état social et moral avant l'Islamisme est tiré de leurs poésies et des commentaires dont elles sont accompagnées.

M. Lane a achevé sa traduction des *Mille et une nuits*[1], en l'accompagnant, jusqu'à la fin, d'éclaircissemens puisés dans une connaissance intime de l'Égypte moderne, telle peut-être que jamais aucun Européen ne l'a possédée. L'importance de ces charmans contes, pour les lettres orientales, est incalculable, car ils sont encore aujourd'hui le seul ouvrage venu de l'Asie qui soit parfaitement populaire en Europe, et ce sont eux qui ont donné à l'Orient, dans les idées du public, cette auréole poétique qui inspire à beaucoup d'esprits la curiosité d'en apprendre davantage. C'est surtout sous ce rapport, que tout ce qui peut contribuer à rendre ce livre encore plus attrayant est important pour les études orientales, et l'on doit savoir gré à M. Lane d'avoir si bien atteint ce but.

M. Veth a publié, à Leyde, la première moitié du texte du *Lobb al Lobab de Soyouti*[2]. C'est un *dictionn. des noms patronymiques et autres*, sous lesquels les auteurs arabes sont cités plus fréquemment que sous leurs noms propres. L'embarras dans lequel les Arabes eux-mêmes se trouvent pour identifier des hommes connus sous plusieurs noms, les a déterminés à composer des dictionnaires destinés à obvier à cette difficulté. *Samani* en composa un, au 6e siècle de l'hégire, dans lequel il expliqua non-seulement le sens et l'origine de ces noms, mais où il indiqua à chaque mot les noms véritables des auteurs qui l'ont porté ; cet ouvrage fut

[1] *The Thousand and one Nights, a new translation from the arabic, with copious notes*, by Edw. Will. Lane. London. 1839-1841. 3 vol. in-8°.

[2] Cet ouvrage a paru sous ce titre : *Specimen e litteris orientalibus exhibens majorem partem libri As-Soyoutii de nominibus relativis.... proponit* Johan. Veth. *Lugd. Batav.* 1840 in-4°.

abrégé dans le siècle suivant par *Ibn al-Athir* et cet extrait fut de nouveau abrégé par *Soyouti*. L'ouvrage de *Samani* est aujourd'hui inconnu, sinon perdu, et l'extrait d'*Ibn al-Athir* n'est connu que par le spécimen que M. Wustenfeld en a donné d'après un manuscrit imparfait de Gotha. Dans cet état de choses, M. Veth s'est décidé à publier le texte de *Soyouti*, lequel a conservé les définitions des noms, mais en omettant l'énumération des auteurs qui les ont portés, et les détails littéraires que ses prédécesseurs y avaient ajoutés. L'ouvrage de *Soyouti* est donc loin de contenir tout ce qu'on désirerait y trouver; mais l'excellente édition que M. Veth en donne n'en est pas moins un véritable service, non-seulement parce que le *Lobb al-Lobab* nous explique l'orthographe et l'origine souvent bizarre des surnoms des auteurs, mais surtout parce qu'il contient une foule de noms de lieux, que l'on cherche en vain dans les traités géographiques les plus complets. Il n'est peut-être pas hors de propos d'appeler l'attention des voyageurs en Orient sur l'importance du traité de *Samani*, intitulé *Fi'l-Ansab*, dont la découverte ajouterait beaucoup aux progrès que la bibliographie arabe fait aujourd'hui.

Ceci me ramène aux deux éditions d'*Ibn Khallikan*, qui s'impriment dans ce moment à Gœttingen et à Paris. M. Wustenfeld a fait paraître la 7e livraison de la sienne, et M. de Slane a achevé la 4e de l'excellent texte qu'il édite [1]. M. Cureton a publié récemment une brochure sur un manuscrit autographe d'*Ibn-Kallikan*, qu'il a découvert, et a bien voulu confier à M. de Slane ce manuscrit qui paraît renfermer la seconde rédaction de l'ouvrage.

M. Freitag, à Bonn, annonce le troisième volume de ses *Proverbes des Arabes*; les deux premiers contiennent l'ouvrage classique de *Meidani*, et le 3e le complétera, en y ajoutant les proverbes dont *Meidani* ne parle pas, et que M. Freitag a tirés en

[1] *Kitab wefayat al-aiyan*, Vies des hommes illustres de l'islamisme en arabe, par Ibn-Khallikan, publiées par M. le baron Mac Guckin de Slane. Paris, Firmin Didot, 1838-1840, in-4°, cahiers I-IV.

grande partie d'un ouvrage inédit de *Scherefeddin*, et des *Proverbes des Bédouins* de Burkhardt. L'ouvrage sera terminé par des *tables des matières* fort amples, qui permettront de trouver les proverbes que les auteurs arabes ne font souvent qu'indiquer d'un seul mot.

M. Sprenger vient de publier[1], sous les auspices du Comité des traductions, le premier volume de sa traduction anglaise du célèbre ouvrage de *Masoudi*, intitulé les *Prairies d'or*. *Masoudi* écrivait dans les tems les plus favorables à un historien; le khalifat avait pris, au commencement du 4e siècle de l'hégire, presque toute son extension; l'intelligence de la nation arabe n'avait pas encore succombé sous la grammaire, la rhétorique et les controverses des sectes, son génie était encore stimulé par les restes de la civilisation antique et de la littérature des peuples vaincus, et la position du khalifat rendait faciles les voyages les plus lointains. *Masoudi* se servit de tous ces avantages ; ses lectures étaient immenses, ses voyages incessans et fort étendus, sa curiosité continuellement exercée. Il a écrit, selon l'habitude des savans de son tems, sur presque tous les sujets qui pouvaient alors intéresser les lecteurs musulmans; mais il n'y a que ses ouvrages historiques qui aient beaucoup d'importance pour nous. La 1re de ses compositions est l'*Akhbar al-Zeman*, énorme ouvrage qui a au moins 20 volumes; la 2e est le *Kitab al-Aouseth*, qui est le complément de l'*Akhbar* et la 3e les *Prairies d'or*, qui forment en même tems l'extrait et le supplément des deux autres. Ce dernier ouvrage est le seul qui soit connu en Europe; il est écrit avec un singulier manque d'ordre et de méthode, mais il contient les renseignemens les plus curieux sur un grand nombre de points; car *Masoudi* n'était pas un compilateur comme le sont la plupart des historiens orientaux; il a fait par lui-même beaucoup d'observations personnelles et de recherches sur des points que ses prédécesseurs avaient négligés. M. Sprenger a consulté, pour sa traduction, les manuscrits de Leyde, de Paris et de Londres; il

[1] *El-Masudi's historical Encyclopedia, entitled Meadows of gold and mines of gems*, translated by Aloys Sprenger. Vol. 1. London. In-8o.

ajoute partout l'orthographe arabe des noms, ce qui est d'un grand secours dans un ouvrage qui abonde en noms d'hommes et de lieux, et il y joint un certain nombre de notes critiques et explicatives. Cet ouvrage exigera un jour des commentaires bien plus étendus si l'on veut éclaircir la multiplicité des points auxquels touche *Masoudi*; mais la première chose à faire est une traduction complète, et il est extrêmement à désirer que M. Sprenger continue sa belle et utile entreprise.

L'histoire de l'Afrique septentrionale est devenue, depuis la conquête d'Alger par la France, un sujet de grand intérêt; elle s'est enrichie, dans l'année qui vient de s'écouler, de plusieurs ouvrages, et d'autres nous sont promis; de sorte que cette partie de l'histoire des Arabes, sur laquelle on ne possédait guère que les travaux fort imparfaits de Cardonne, sera bientôt une des mieux connues. M. de Slane a publié, dans le Journal asiatique, l'*Histoire de plusieurs dynasties musulmanes en Afrique*, traduite de *Nowaïri*; il l'a conduite jusqu'aux Aglabites, où M. Noël Desvergers la reprend dans un ouvrage qu'il vient de publier sous le titre de: *Histoire de l'Afrique sous la dynastie des Aglabites, et de la Sicile, sous la domination musulmane* [1]. Il donne le texte et la traduction du récit d'*Ibn Khaldoun*, et l'accompagne de notes tirées surtout de *Nowaïri* et *Ibn al-Athir*. Les Aglabites, après avoir gouverné la partie orientale de la côte de Barbarie pendant tout le 3e siècle, furent dépossédés par la dynastie des Fatimites, qui occupa à son tour, pendant près de trois siècles, la plus grande partie du Maghreb. M. Nicholson a publié, à Tubingen [2], la traduction anglaise de l'*Histoire de l'établissement* de cette dynastie, tirée d'un manuscrit de la bibliothèque de Gotha, faussement attribué à Masoudi. L'ouvrage de l'auteur inconnu paraît avoir servi de base au récit, tant de *Nowaïri* que d'*Ibn Khaldoun*, et il entre dans plus de détails que ces deux auteurs n'en ont donné sur ce grand événement de l'histoire du khalifat,

[1] Paris, chez Didot. 1840. In-8°.

[2] *An account of the establishment of the Fatimite dynastie in Africa*, by John Nicholson. Tubingen and Bristol, 1840. In-8°.

événement qui a menacé l'existence de l'empire arabe, et auquel l'Europe est peut-être redevable d'avoir échappé à une conquête musulmane.

Le gouvernement français a bien senti l'importance de l'histoire du nord de l'Afrique, et a fait depuis plusieurs années, des efforts pour se procurer tous les moyens de l'éclaircir. Il a attaché, avec raison, beaucoup de prix à la partie du grand ouvrage d'*Ibn Khaldoun* qui traite, sous le titre de l'*Histoire des Berbers*, de tout ce qui regarde le Maghreb dans le moyen âge. Il a chargé M. de Slane de la publication de ce travail important, qui sera imprimé à Alger, et formera deux gros volumes contenant le texte d'*Ibn Khaldoun*, une traduction française, et un commentaire historique. L'éditeur a réussi à rassembler un nombre suffisant de manuscrits, et la complaisance inépuisable de M. Weijers a mis à sa disposition les manuscrits de la bibliothèque de Leyde. L'impression de l'ouvrage est commencée, et tout fait espérer que cette belle entreprise sera menée à fin aussi rapidement que possible.

M. Cureton, conservateur des manuscrits du Musée britannique, a commencé l'impression de l'*Histoire des religions*, par *Scharistani*, écrite au commencement du 6ᵉ siècle de l'hégire. Les travaux de Pococke et de Hyde avaient depuis longtems rendu célèbre cet ouvrage, qui traite successivement des sectes musulmanes orthodoxes et hérétiques, des écoles philosophiques, des sectes persanes et des Sabéens, des superstitions des anciens Arabes, et qui contient surtout, sur ces derniers sujets, une foule de faits que l'on chercherait en vain autre part. C'est un des ouvrages arabes qui, dans notre tems où l'histoire des religions est devenue l'objet de tant de travaux, excitera le plus vivement l'intérêt du public, et l'on ne peut que féliciter la Société pour l'impression des textes orientaux, aux frais de laquelle cette édition se fait, d'avoir si bien choisi le commencement de ses publications. L'intention de M. Cureton n'est pas de donner une traduction, mais il se trouve heureusement que M. Schmœlder de Bonn s'est occupé, depuis quelques années, de préparer, d'après les manucrits de Paris, une édition et une traduction du même ouvrage. Il est

possible que l'entreprise de M. Cureton le détermine à renoncer à l'impression du texte, mais elle lui fournira, en revanche, de nouvelles facilités pour la traduction. M. Schmœlder est particulièrement préparé à un travail de cette espèce par les études qu'il a faites sur la philosophie arabe, dont il a donné une première preuve dans ses *Documenta philosophiæ Arabum*, Bonn, 1836. Il nous promet un nouvel ouvrage du même genre qui doit contenir quelques *mémoires sur la philosophie des Arabes*, précédés par un traité de *Gahzali*. Ce travail a reçu l'approbation de l'Académie des inscriptions, qui l'a recommandé à M. le ministre de l'instruction publique, pour être compris parmi les ouvrages encouragés par le Gouvernement français.

M. Dernburg prépare une édition du *Tarifat* de *Djordjani* qu'il accompagnera d'une traduction française et d'un commentaire. Le *Tarifat* est un *dictionnaire de termes techniques de grammaire, de philosophie et de théologie*, et vous savez tous combien M. de Sacy faisait cas de cet ouvrage. M. Dernburg prend pour base de la rédaction du texte l'édition de Constantinople collationnée avec les manuscrits de Paris. Je devrais encore vous parler de l'ouvrage d'*Ibn al-Beithar* sur la *médecine arabe*, que M. de Sontheimer traduit en allemand. Le premier volume de ce travail important a paru à Stuttgart, mais il n'est pas encore arrivé à Paris.

2° Progrès dans l'étude des dialectes sémitiques.

Les dialectes sémitiques ont fourni, cette année, un sujet de nouvelles et curieuses études. Tout le monde sait que, quand on monte du golfe de Suez au mont Sinaï, on peut suivre plusieurs vallées collatérales qui coupent le pied de la montagne, et qui toutes portent, sur les parois des rochers qu'elles traversent, des inscriptions qui n'avaient pas encore été déchiffrées. Une de ces vallées en est tellement remplie, qu'elle a reçu le nom de : *wadi Mokatteb*, « la vallée couverte d'écritures. » Un grand nombre de ces inscriptions ont été publiées dans différens ouvrages, et M. Beer, à Leipzig, qui s'était déjà distingué dans

d'autres branches de paléographie orientale, entreprit de les déchiffrer. Il vient de faire imprimer la première partie de ce travail, qui forme le troisième cahier de ses *Studia asiatica*[1], et les résultats auxquels il est arrivé sont que ces inscriptions datent du 4e siècle, qu'elles sont écrites dans un alphabet et dans un dialecte sémitiques, et qu'elles sont l'œuvre des Nabatéens.

3° Progrès dans l'étude de la littérature persane.

Quant à la littérature persane, il n'est venu à ma connaissance qu'un seul ouvrage qui lui appartienne. C'est une traduction allemande du *Gulistan* de *Sadi*, que M. Wolff[2] vient de publier à Stuttgart, et dans laquelle il a rendu ce gracieux livre d'une manière élégante et fidèle. D'autres ouvrages sont commencés ou annoncés. Votre confrère M. Troyer a mis sous presse une traduction anglaise d'un ouvrage qui excite depuis longtems la curiosité des savans, *le Dabistan*. C'est une histoire des religions, écrite du tems d'Akbar par un Guèbre converti à l'Islamisme, et nommé *Mobed Schah*. L'intention de l'auteur paraît avoir été de fournir à Akbar une base prétendue historique pour la religion qu cet empereur avait inventée, et qu'il voulait introduire. C'est pourquoi l'auteur commence par un chapitre très long qui traite de la religion des Mahabadiens, et qui n'est qu'un tissu de fables incohérentes. Ensuite il entre sérieusement dans son sujet et traite des religions persane, indienne, juive, chrétienne et musulmane ; des illuminés, des sofis et quelques autres sectes. On ne peut se servir de cet ouvrage qu'avec une certaine méfiance, mais il contient, sur des sectes obscures, une infinité de détails qui serviront un jour à compléter l'histoire des religions. Sir William Jones a été, je crois, le premier qui en ait parlé ; Gladwin a publié dans *New Asiatic Miscellany*, le premier

[1] *Studia asiatica*, edid. Beer. fasc. III. Leipsig, 1840, in-4°. (Les deux premiers cahiers de l'ouvrage n'ont pas paru, et l'auteur est malheureusement mort depuis la publication de ce travail, qui n'est pas achevé.)

[2] *Sadi's Rosengarten* übersezt durch Dr. Ph. Wolff. Stuttgart, 1841, in-12.

chapitre de l'ouvrage avec une traduction; Leyden a traduit, dans le neuvième volume des *Recherches asiatiques*, le chapitre qui traite des *illuminés*, et le texte de l'ouvrage entier a été publié à Calcutta en 1809. Le comité des traductions avait chargé M. Shea de le traduire; mais, le traducteur étant mort avant d'avoir fait beaucoup de progrès dans ce travail, M. Troyer a entrepris de l'achever et de le publier.

La Société anglaise pour la publication des textes orientaux annonce trois ouvrages persans dont elle fait préparer des éditions. Le premier est le *Khamsehi-Nizami*, c'est-à-dire la collection des cinq poèmes, moitié épiques, moitié romanesques de *Nizami* dont, jusqu'à présent, un seul, le *Sekander-Nameh*, a été imprimé. Le second est le *Youssouf et Zouleikha* de *Firdousi*, que M. Morley va publier. C'est le dernier ouvrage de Firdousi, composé par lui pendant sa fuite. Ce livre passait pour perdu et n'a été retrouvé qu'il y a peu d'années par M. Macan. Le troisième est l'*Histoire de l'Inde*, qui fait partie du grand ouvrage de *Raschid-eddin*. Vous savez que Rachid-eddin avait fait déposer dans un certain nombre de bibliothèques des exemplaires de son ouvrage; M. Morley a eu le bonheur de découvrir un de ces exemplaires authentiques. Il se propose d'en publier la partie qui traite de l'histoire de l'Inde, et qui est une de celles qui manquent dans les manuscrits de Raschid-eddin qui se trouvent dans les bibliothèques du continent.

C'est peut-être ici l'occasion la plus naturelle de faire mention d'un ouvrage remarquable qui doit ce qu'il contient de plus neuf et de plus important aux historiens persans que l'auteur a mis à contribution: c'est l'*Histoire de la Horde d'or*[1] par M. de Hammer de Purgstall. On sait que la *Horde d'or* a dominé en Russie pendant plus de deux siècles, et qu'elle a exercé l'influence la plus grande sur la formation et le sort de l'empire russe; mais on manquait jusqu'à présent d'une histoire détaillée et particulière de cette branche importante de l'empire mongol. M. de Hammer a

[1] *Geschichte der goldenen Horde in Kiptschak das ist der Mongolen in Russland*, von Hammer-Purgstall. Pesth, 1840, in-8°.

rempli cette lacune par un ouvrage où il a déployé toute l'étendue de son savoir, et dans lequel, non content de suivre l'histoire de la Horde d'or depuis son origine jusqu'à la destruction de l'empire qu'elle avait fondé, il a trouvé moyen d'ajouter, sur l'histoire générale des Mongols et sur l'administration de leur empire, de nouvelles et importantes données, parmi lesquelles le lecteur distinguera certainement le tableau de l'organisation de la cour mongole, qui remplit le livre V, et la collection des lettres-patentes adressées à un nombre considérable d'officiers civils et militaires mongols. L'auteur se propose de poursuivre ce sujet et de publier prochainement une histoire des Mongols de Perse, pour laquelle il a depuis longtems amassé des matériaux.

Je ne puis quitter la littérature musulmane sans dire un mot du *Dictionnaire français-turc* que le prince Handjeri publie à Saint-Pétersbourg, et dont le premier volume a paru. (L'ouvrage entier se composera de trois volumes grand in-4°.) Les personnes les plus versées dans la langue turque s'accordent à reconnaître le grand mérite de ce beau travail, qui forme la traduction complète du Dictionnaire de l'Académie française. Cet ouvrage est destiné plus particultèrement aux Turcs qui étudient le français, tandis que le *Dictionnaire français-turc* que M. Bianchi publie à Paris, et dont l'impression sera achevée avant peu, paraît composé surtout pour les besoins des Européens qui apprennent à parler le turc.

4° Progrès dans l'étude de la littérature indienne.

En nous tournant vers l'Inde, nous trouvons le 4e volume du *Mahabharat*, qui était annoncé l'année dernière, et qui est, depuis ce tems, arrivé en France. Il contient la fin du texte du *Mahabharat* même et la continuation de cette grande épopée qui est connue sous le titre de *Harivansa*. Cette édition restera comme un des plus beaux souvenirs de la libéralité de M. Prinsep, sans lequel elle n'aurait pas pu paraître. Il faut espérer que la Société asiatique de Calcutta n'a pas renoncé au projet de compléter son œuvre par un *index onomastique*, qui rendrait facile l'usage de cet immense dépôt de traditions indiennes.

Les *Védas*, que l'on ne connaît aujourd'hui que bien imparfaitement par le mémoire de Colebrooke et par le premier volume du *Rigvéda* de Rosen, sont dans ce moment, de tous les côtés, l'objet des travaux indianistes. Le comité des traductions a accepté l'offre, que lui a faite M. Stevenson de Bombay, de publier une traduction du *Sama vèda* qui, dans les cérémonies brahmaniques, paraît occuper à peu près la place que le missel occupe dans le culte catholique. M. Wilson prépare pour la Société des textes, une édition des hymnes du *Rigvéda*, et M. Mill publie, pour la même Société, le texte des prières et des hymnes du *Yadjur véda*. Ces hymnes forment le véritable corps des Védas; ils sont, pour ainsi dire, de formation primitive, et offrent les premiers germes des idées par lesquelles la race indienne a exercé, depuis ce tems, une si grande influence sur le développement de l'esprit humain. Plus tard on a rattaché à chacun des Védas un certain nombre d'*Upanischads*, qui sont des appendices contenant, tantôt des commentaires aux hymnes, tantôt une exposition dogmatique des doctrines des Védas; c'est le premier résultat du besoin que l'esprit éprouve de réduire en système la tradition religieuse. Vous savez que M. Poley a commencé, à Paris, il y a quelques années une édition lithographiée des *Upanischads*, que son départ pour Londres l'empêcha d'achever; il s'est determiné à refondre son travail et annonce maintenant une édition du *Vrihadaranyaka,* qui est un des *Upanischads* du *Yadjur véda*. L'impression de cet ouvrage est commencée et se fait aussi aux frais de la Société des textes.

Les *drames indiens*, sur lesquels les travaux de Jones et de Chézy, et surtout ceux de M. Wilson, ont appelé si vivement l'attention, ont donné lieu à diverses publications. Il a paru à Calcutta une nouvelle édition de *Sacuntala* par les soins de Préma Tchandra, professeur de rhétorique au collége sanscrit de Calcutta; elle ne contient d'autres additions au texte que la traduction sanscrite des passages écrits en prakrit, et paraît être destinée aux indigènes du Bengale, à en juger par l'emploi du caractère bengali. M. Bœthlingk à Bonn promet, de son côté, une nouvelle édition du même drame d'après les manuscrits de Londres,

qui diffèrent considérablement, et dans des passages importans, du texte de Chézy. Cette édition doit être accompagnée d'une traduction latine et de notes. Un autre drame, qu'on attribue, probablement à tort, comme tant d'autres poèmes, à *Kalidasa*, auteur de *Sacuntala*, vient d'être publié à Bonn par M. Tullberg; c'est le *Malavica* et *Agnimitra*[1] M. Tullberg n'a fait paraître, jusqu'à présent, que le texte et les variantes; il promet une traduction latine et des notes. Un troisième ouvrage, attribué à Kalidasa, le *Meghaduta*, dont M. Wilson avait déjà publié une édition et une traduction anglaise fort élégante, a été réimprimé à Bonn par M. Gildemeister, qui a ajouté, dans le même volume, un petit poème érotique intitulé *Sringari-Tilaka*. Ces deux textes sont suivis d'un lexique complet. Raja Kalikrishna annonce à Calcutta une édition et une traduction anglaise du *Maha-Nataka*, c'est-à-dire; du *grand drame*. C'est un récit semi-dramatique des événemens racontés dans le *Ramayana*, qui n'est, jusqu'à présent, connu en Europe que par une courte analyse de M. Wilson. Ce poème jouit dans l'Inde d'une grande popularité et passe pour être l'œuvre du singe Hanouman. M. Hœpfer a publié à Leipzig un petit volume renfermant une première série de traductions de poèmes indiens, dont il imite le mètre en allemand. Au reste toutes les pièces de ce recueil étaient déjà connues par des traductions en prose.

La *grammaire indienne* a été l'occasion de plusieurs travaux, dont le plus considérable est le second volume de l'édition de *Panini*[2], par M. Bœthlingk, que des tables rédigées par l'éditeur rendront d'un usage commode. M. Hœpfer a publié une *Dissertation sur l'infinitif en sanscrit*[3], considéré à la fois sous le point de vue de la grammaire comparative et sous celui de la

[1] *Malavica et Agnimitra* edidit Fr. O. Tullberg. Fasciculus prior textum sanscritum tenens. Bonn, 1840, in-4°.

[2] Panini, *acht Bücher grammatischer Regeln*, herausgegeben von Dr. Bœthlingk. 2 vol. in-8°, Bonn, 1840.

[3] *Vom infinitiv besonders im Sanskrit*, von Dr A. Hoefer. Berlin, 1840, in-8°.

synthèse. M. Westergaard a fait paraître la seconde partie de ses *Racines sanscrites*[1] : les progrès que la littérature indienne a faits depuis l'impression des *Radices* de Rosen ont permis à M. Westergaard d'étendre le plan et de remplir plus complétement le cadre tracé par Rosen. Enfin M. Johnson a publié à Londres le premier livre de l'*Hitopadesa*, suivi d'un index grammatical de tous les mots. Ce livre est destiné aux commençans.

Les controverses religieuses qui, de tout tems, ont été agitées dans l'Inde, et qui, par le contact, avec les Européens, ont recommencé, surtout à Bombay, avec une nouvelle ardeur, ont donné lieu à des publications curieuses; mais il n'y en a que deux sur lesquelles je puis offrir quelque indication. La première est un ancien traité sanscrit intitulé *Wajra Soutchi*[2], composé par un bouddhiste nommé *Aswa Goscha*, qui y attaque l'institution des castes brahmaniques. M. Wilkinson, agent politique dans le Bhopal, le découvrit et voulut le faire imprimer pour battre en brèche les castes : mais le pandit Soubaji Bapou, qu'il employa pour cela, le supplia tant, qu'il lui permit d'y ajouter une réfutation intituléé *Tanka*, écrite aussi en sanscrit; et c'est ainsi que ce petit volume a paru à Bombay. La seconde publication théologique est le *Ta'limi Zerdouscht*, par un mobed parsi nommé *Dosabhaï*. Cet ouvrage est composé en guzzarati et imprimé à Bombay; il contient une défense des doctrines de Zoroastre contre les attaques des missionnaires américains, et une réfutation du christianisme, dans laquelle le mobed s'appuie sur les argumens de Voltaire contre les doctrines catholiques.

Il est assez rare, lorsque les progrès d'une science sont très rapides, qu'il se trouve un savant qui veuille publier un ouvrage

[1] *Radices linguæ sanscritæ definivit* Nic. L. Westergaard. Bonn, 1841, in-4°.

[2] *The wujra Soochi or refutation of the arguments upon which the Brahmanical institution of caste is founded by the learned Boodhist ashwa Ghoshu. Also the Tunku by Soobajee Bapoo, being a reply to the Wujra Soochi.* 1839, in-8°. (Imprimé à Bombay, mais sans nom de lieu.)

général représentant l'état de cette science au moment où il s'en occupe. Cette répugnance est assez naturelle parce qu'on sait que le travail qu'on entreprend sera bientôt dépassé ; mais les ouvrages de ce genre n'en sont pas moins utiles, non-seulement au public en général, mais aux savans eux-mêmes, auxquels ils présentent le compte du passé et l'indication des lacunes qui existent et qu'ils sont appelés à remplir. C'est ce service que M. Benfey, à Berlin [1], a rendu aux études indiennes, en relevant et en combinant les renseignemens les plus positifs que l'on possède jusqu'à présent sur la géographie, l'histoire et la littérature de l'Inde ancienne. On remarque dans ce travail consciencieux des recherches intéressantes sur l'étude de l'ancienne navigation des Hindous, sur l'importance de l'étude du bouddhisme pour l'histoire de l'Inde, etc. et personne ne consultera sans fruit cet ouvrage.

5° Progrès dans l'étude de la littérature chinoise.

La littérature chinoise n'a pas donné lieu à un grand nombre de publications. M. Pauthier a réuni et publié dans un volume compacte, et sous le titre de *Livres sacrés de l'Orient* [2], une collection d'ouvrages sur lesquels sont basées la religion et la législation de quelques grandes nations de l'Orient. Ce volume contient le *Chou-king*, dans la traduction de Gaubil, revue par l'éditeur d'après le manuscrit de Gaubil même; les *quatre Livres moraux* de l'école de Confucius, traduits par M. Pauthier; les *Lois de Manou* d'après la traduction de Loiseleur, et enfin le *Koran*, traduit par votre confrère M. Kasimirski de Biberstein. Ce volume est destiné à rendre plus accessibles au public quelques-uns des ouvrages les plus fondamentaux de l'Orient, et il

[1] *Indien*, von Th. Benfey. Leipzig, 1841, in-8°. (Tiré à part de l'Encyclopédie d'Erch et Gruber.)

[2] *Les livres sacrés de l'Orient*, traduits ou revus et publiés par M. Pauthier. Paris, 1840, in-8°. Prix : 10 fr.

fournit lui-même la preuve que l'intérêt se porte de ce côté, car la traduction du *Koran* de M. Kasimirski, qu'il contient, en est déjà à sa seconde édition depuis un an, et l'impression d'une troisième est commencée. M. Pauthier s'est aussi occupé d'une nouvelle édition de la traduction des *Livres moraux* des Chinois, qui se trouve dans le volume dont je parle; et il vient, en outre, de publier des *Documens statistiques sur l'empire de la Chine*, traduits du chinois[1]. Ils sont tirés de la statistique officielle intitulée *Taï-tsing-hoeï-tien*, et donnent en détail les états de la population et des impôts de chaque province.

M. Bazin annonce la publication prochaine d'un ouvrage fait pour piquer vivement la curiorité du public, c'est la traduction complète du *Pi-pa-ki*, drame en vingt-quatre tableaux, écrit sous la dynastie des Youen, dans le 14e siècle, par *Kao-tong-kia*. Tsaï-yong, le héros du drame, est un personnage historique, qui fut président du tribunal des historiens, au commencement du 3e siècle de notre ère. C'est un de ces lettrés tels que l'histoire de la Chine nous en montre souvent, et qui ont porté l'héroïsme civil au plus haut degré, car il mourut de chagrin, dans sa prison, parce que l'empereur ne lui permettait pas d'achever l'histoire de la dynastie des Han. Le *Pi-pa-ki*, au reste, ne s'occupe pas de cette catastrophe, mais il nous représente Tsaï-yong dans sa jeunesse. Les critiques chinois ne trouvent pas assez de paroles pour vanter l'élégance et les mérites variés de ce drame, qui, à leurs yeux, n'a d'autre rival que *Si-siang-ki*, et ils le placent encore au-dessus de ce dernier ouvrage, parce qu'ils trouvent, dans le *Pi-pa-ki*, à côté de beautés poétiques égales, un but moral plus pur. Quelle que soit la valeur qu'on assignera en Europe au *Pi-pa-ki* considéré comme ouvrage d'imagination, il est incontestable qu'elle doit être très grande si on le prend comme un tableau des mœurs des Chinois au 14e siècle.

[1] Paris, 1841, in-8°. Nous en avons donné les résultats ci-dessus, p. 76.

6° Progrès dans l'étude des autres branches de la littérature orientale.

Autour des quatre grandes littératures arabe, persane, indienne et chinoise, se groupent les littératures des autres peuples orientaux qui n'ont pas formé eux-mêmes des foyers de civilisation, et ont emprunté leurs idées à une ou à plusieurs de ces grandes nations. On ne peut donc pas s'attendre à trouver, dans ces littératures secondaires, aucun de ces ouvrages fortement empreints d'un esprit original, qui font époque dans l'histoire de l'humanité, et on ne peut pas espérer de les voir cultiver par un grand nombre de savans. Mais il est à désirer qu'elles ne soient pas tout à fait délaissées, et que les besoins de l'administration, les rapports commerciaux, l'enthousiasme d'un missionnaire ou le zèle d'un homme de lettres, les tirent peu à peu de leur obscurité, et rendent accessibles à l'historien les faits qu'elles peuvent fournir : car presque chacun de ces peuples possède des chroniques plus ou moins importantes, selon le degré d'influence dont il a joui ; la plupart ont une poésie populaire et leurs ouvrages de théologie et de belles-lettres montrent, au moins jusqu'où s'est étendue l'influence des nations auxquelles ils ont emprunté leurs idées et leurs formes d'art ; les grammaires et les dictionnaires de leurs langues sont indispensables pour l'ethnographie, et fournissent des faits historiques sur lesquels les chroniques se taisent ; enfin, chacune de ces littératures a son importance et remplit un coin dans le tableau général de l'Orient.

7° De la langue géorgienne.

Plusieurs de ces langues ont donné lieu à des publications pendant l'année dernière. L'étude de la *langue géorgienne*, que la Société asiatique a été la première à provoquer, a pris maintenant racine en Russie, où est son terrain naturel, et où elle pourra prospérer sous l'influence des besoins de l'administration. M. Brosset a publié, sous le titre de *Matériaux pour servir à l'histoire de la Géorgie*[1], une nouvelle rédaction de la traduction de la

[1] Tiré des *Mémoires* de l'Académie de Saint-Pétersbourg. 1840, in-4°.

Chronique géorgienne, dont la première édition a paru, il y a quelques années, aux frais de la Société asiatique.

M. Tchoubinof, employé aux affaires étrangères, à Saint-Pétersbourg, et Géorgien de naissance, a fait paraître un *Dictionnaire géorgien-russe-français*[1], qui est infiniment plus riche que les vocabulaires qu'on possédait jusqu'à présent. La base de ce dictionnaire est celui *Soulhkan Saba*, qui passait en Géorgie pour le meilleur, et il contient, avec les aditions faites par M. Tchoubinof, environ 35,000 mots.

7° Progrès dans l'étude de la langue afghane.

M. Dorn a publié, à Saint-Pétersbourg, une *Grammaire afghane*[2], plus exacte que celle de Klaproth et plus détaillée que celle de M. Ewald, les deux seules qui existaient jusqu'à présent. L'intérêt que la science peut trouver dans la langue afghane est essentiellement ethnographique, car sa littérature est peu étendue et consiste, autant qu'on peut en juger aujourd'hui, surtout en poésies imitées du persan. Mais le problème de l'origine de ce peuple n'est pas encore résolu, et les élémens de sa solution se trouvent dans la grammaire et dans le dictionnaire de la langue afghane.

8° Progrès dans l'étude des dialectes malais.

Les *dialectes malais*, qui avaient été presque entièrement négligés sur le continent de l'Europe, ont attiré, dans ces derniers tems, quelque attention, et M. Dulaurier vient d'ouvrir un cours de langue malaie à l'école des langues vivantes. Cette langue possède, en dehors de ce que contient sa littérature, une importance très grande pour l'ethnographie; car la race inquiète et commerçante des Malais s'est répandue sur une immense étendue de côtes et d'îles, et l'histoire de cet idiome est en grande partie aussi celle des populations maritimes des mers de l'Orient et du Sud. Un grand savant, feu M. de Humboldt, s'était emparé du problème

[1] Saint-Pétersbourg, 1840, in-4°.

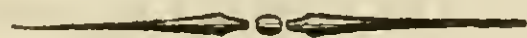
[2] Tiré des *Mémoires* de l'Académie de Saint-Pétersbourg. 1840, in-4°.

qu'offre l'origine de ces populations et l'a approfondi dans son bel ouvrage sur la *langue kawi*[1], dont les deux derniers volumes ont paru l'année dernière sous les auspices de l'académie de Berlin, et par les soins de M. Buschmann. Il prend pour base de son travail le *kawi*, l'ancienne langue de Java, et en refait la grammaire par l'analyse du texte du *Brata Yuddha*. Il procède ensuite à une analyse semblable des autres dialectes malais, depuis les Philippines jusqu'à Madagascar, suppléant partout à l'insuffisance des secours par la rigueur de sa méthode, et par la pénétration étonnante de son esprit. Le travail grammatical est relevé dans toutes les parties de l'ouvrage par des memoires sur l'influence indienne en Malaisie, sur les antiquités de Java, sur les migrations des Malais, sur plusieurs points de grammaire générale, sur l'influence de l'écriture sur le langage, etc.; mémoires qui font de cet ouvrage une mine d'idées neuves et importantes, et où la finesse et la force de l'esprit de l'auteur se développent également.

M. Buschmann annonce qu'il va publier le texte et la traduction du *Brata Yuddha*, qui formeront le complément de l'ouvrage de M. de Humboldt. C'est un poème épique, imité du Mahabbarat, et dont Raffles avait déjà reproduit une partie en caractères latins. Il est écrit en kawi, et date, comme le sujet l'indique, de l'époque où l'influence des idées indiennes n'avait pas encore fait place, à Java, aux idées musulmanes. »

Jules Mohl.

[1] *Ueber die Kawisprache auf der Insel Java*, von Wil. von Humboldt. Berlin, 1836-1839, 3 vol. in-4°. (Les deux derniers volumes portent les millésimes de 1838 et 1839, mais ils n'ont paru qu'en 1840.)



Littérature Catholique.

VIE DE SAINT DOMINIQUE,

PAR LE RÉVÉREND PÈRE

FRÈRE HENRI DOMINIQUE LACORDAIRE,

de l'Ordre des Frères Prêcheurs[1].

Premier article.

Vers le commencement de l'automne de 1837, pendant que le choléra-morbus achevait dans Rome des ravages, qui, selon toutes les probabilités humaines, devaient être infiniment plus désastreux, alors que le danger de la ville sainte avait produit en Italie une sorte de stupeur universelle, un modeste équipage traversait, au point du jour, la place du peuple encore déserte, saluant d'un dernier regard l'admirable église de la *Madona del Popolo* et s'avançant lentement le long de la voie flaminienne. Là se trouvaient, quelques voyageurs, appartenant, ainsi qu'il arrive souvent en Italie à des langues et à des parties diverses, qui auraient bien de la peine à se réunir aujourd'hui sur cette terre où la volonté divine les a dispersés. De ce nombre étaient deux français, deux prêtres, dont le rapprochement ne semblait présenter rien d'extraordinaire, mais qui ne laisse pas de mériter un instant l'attention du lecteur.

L'un d'eux, vêtu d'un costume oublié depuis longtems de ce côté des monts, avait entrepris le voyage de Rome afin de soumettre à l'approbation du Saint-Siége, un projet conçu depuis plusieurs années, ayant même reçu un commencement d'exécution, lequel n'était autre que le rétablissement en France de

[1] 1 vol. in-8°; à Paris, chez Debécourt, libraire. Prix : 7 fr. 50 c.

l'Ordre des Bénédictins. Accueilli avec une bienveillance marquée par le Père commun des fidèles et comblé de ses faveurs, il avait prononcé ses vœux de religion dans la sacrée basilique de Saint Paul, dont les murs sortant comme par enchantement de leurs ruines semblaient d'un heureux présage aux espérances du jeune moine. De là il était allé prendre la crosse et la mitre abbatiales au berçeau même de son ordre à la grotte vénérée de Saint Benoit, parmi les montagnes de Subiaco, et il ramenait en France cette mitre et cette crosse qu'il n'a cessé d'y porter depuis, au fond d'un humble cloître sans autre appui spirituel ou temporel que l'autorité du Pape et le droit commun.

L'autre prêtre, libre encore de tout lien monastique, était connu par un talent oratoire du premier ordre, auquel la fondation récente des conférences de Notre-Dame-de-Paris, avait donné un grand éclat. Lancé, bien jeune, au milieu d'ardentes luttes, il était venu mûrir à l'ombre des saintes et studieuses retraites de la capitale du monde chrétien, les ardeurs d'une âme passionnée pour toute idée généreuse; il quittait alors cette Rome où l'allaient bientôt rappeler son amour toujours croissant de Dieu, de la patrie, de l'humanité, de l'église, — de l'église surtout à laquelle il avait immolé, un avenir brillant selon le siècle et l'amitié d'un illustre apostat.

Les voyageurs s'éloignaient, en silence, pleins de cette tristesse et de ce recueillement qui saisissent le cœur au départ de Rome et qu'entretiennent longtems la vue de la campagne romaine, ses chemins bordés de tombeaux, ses champs de roseaux, son fleuve jaune et tortueux, et cet éternel Soracte dressé comme un obélisque à la porte de quelque éternel monument. Ces tristes impressions recevaient une teinte plus lugubre encore des souvenirs de l'épidémie et des préoccupations d'un voyage dont les chances ne pouvaient être prévues. Ainsi que nous l'avons déjà dit, l'invasion de Rome par le choléra avait jeté l'Italie dans une terreur qu'il faut avoir vue de près pour s'en faire une juste idée. On reconnaissait là quelque chose d'antique et de religieux. Le terrible mal avait pu contourner l'Italie par l'Allemagne et la France, revenir par la Sicile, poser un pied sur le sol, à Naples, et sévir

contre cette voluptueuse cité avec une fureur inouie, sans qu'on s'en inquiétât beaucoup. Cela ne sortait pas de l'ordre ordinaire; c'était un châtiment mérité, une justice presque. Mais lorsqu'on vit le fléau s'abattre tout-à-coup sur la ville sainte, le courage sembla défaillir aux plus forts. — Quoi! Rome! la ville des saints apôtres! la ville des Papes!.. Protégée par quatre millions de martyrs, par ses innombrables autels en l'honneur de la sainte Vierge!... Dieu! si Rome n'est pas épargnée, que sera-ce de l'Italie et du reste du monde?.... Il faut le dire toutefois, cette pensée si honorable pour la population italienne ne produisit pas toujours des effets avoués par notre civilisation. Nous ne prétendons point trancher ici le différent entre les contagionistes et leurs adversaires, mais quoiqu'il en soit de cette question si débattue, il n'en demeure pas moins certain que les approches du choléra avaient fait tourner toutes les têtes, ou peu s'en faut. Chaque ville, chaque bourgade voulut avoir son cordon sanitaire, celles qui se trouvaient munies de portes les fermèrent, les autres s'étaient barricadées derrière des remparts plus fragiles. Toute communication fut interceptée; impossible de franchir dix milles de distance sans s'exposer à une ou plusieurs quarantaines. Tout voyageur venant du côté de Rome était réputé impur (*sporco*), et comme tel repoussé sans pitié. Point d'exception pour l'argent, ni pour la dignité; on se rappelle encore les personnages du plus haut rang qui furent reçus à coup de fusil par ces bicoques de la Sabine ou des Marches qu'on se figure bien à tort, asservies sous le joug d'une domination absolue. Heureusement la sagesse du gouvernement pontifical intervint; les localités furent obligées d'organiser leurs mesures défensives et d'ouvrir au moins des Lazarets, sans quoi, plus d'un voyageur pris entre deux territoires inhospitaliers, ne pouvant ni avancer ni reculer, eut couru la chance de mourir de faim sur la frontière.

Mais une chose plus difficile à guérir était l'exaltation du peuple. Aux approches d'un équipage, la foule s'assemblait, les plus hardis venaient contempler de près cette pâleur classique, ce regard cave et bleu et tous les symptômes d'un mal, dont les arrivans étaient aussi exempts que vous et moi, je vous assure, tandis

que quelques bonnes âmes s'apitoyaient sur le sort des *poveri ammalati*. En attendant la garde civique avait pris les armes, un milicien debout à la portière recevait à la pointe de la bayonnette les passeports et cartes de santé, car ce n'est qu'après avoir officiellement prouvé votre état de santé pleine et parfaite, que vous étiez admis aux honneurs du *profumo*, ou de la purification. Une cassolette de souffre et de vinaigre placée sur un réchaud servait à désinfecter hommes, chevaux et carosses. Alors s'ouvrait les portes du lazareth, pauvre chaumière et quelquefois simple baraque en planches, dont nous épargnons la description aux lecteurs. Qu'il suffise de savoir qu'une fois le seuil fatal passé, il fallait vous résoudre à subir toute les conséquences de votre état de pestiférés, c'est-à-dire, d'hommes placés hors la loi. Ici en effet, nulle loi ne vous protégeait plus que le bon vouloir de vos gardiens, et si en plusieurs lieux, comme nous aimons à le rappeler, on consentait à vous traiter avec les égards dus à des créatures humaines, il en était d'autres où ce dernier devoir paraissait un peu oublié; mais c'en est assez dit là dessus [1].

En nous laissant aller à ce récit, nous n'avons point cédé au seul plaisir de rappeler des souvenirs qui ont leur charme, ni, à Dieu ne plaise, à l'envie de blesser une nation digne de notre affection et de notre estime; mais nous croyons qu'il y a dans ce singulier *voyage en Italie*, exécuté au milieu du 19e siècle, plus d'un enseignement caché et comme une préparation à des choses d'un ordre plus élevé. Ainsi on nous persuaderait difficilement qu'il n'y eut quelque secret dessein de Dieu à rapprocher deux hommes destinés à servir l'Église en des voies semblables, à leur faire subir ensemble une longue suite d'humiliations et d'épreuves au début d'une carrière dont les humiliations sont la condition

[1] Nous devons ajouter cependant, pour être justes, que toutes les localités ne montraient pas la même rigueur. Plusieurs villes des États pontificaux, telles que Spolette, Rimini et autres, ne cessèrent de faire bon accueil aux étrangers et de leur laisser entière liberté, tandis que des cités plus considérables et connues par certaines tendances *liberales*, Bologne entre autres, paraissaient infiniment plus arriérées.

indispensable, à les promener, comme deux proscrits comme deux lépreux, à travers une terre consacrée par le passage, les travaux et les rudes pénitences de tant de serviteurs de Dieu. Sur cette terre trempée des sueurs de saint Benoit et de saint Dominique, ne convenait-il pas que deux nouveaux disciples qui venaient aujourd'hui marcher sur leurs traces et relever leur bannière fussent appelés, eux aussi, à partager quelques-unes de leurs épreuves, à tremper leurs lèvres dans ce calice amer que les saints fondateurs avaient bû jusqu'à la lie? C'était donc une grande leçon, un véritable noviciat, que ce voyage, où tout ce qui les entourait semblait rappeler un voyage bien plus redoutable, alors qu'ils allaient traverser leur siècle, isolés entre leurs frères, prêts à subir les dédains et l'insultante pitié du monde afin de le mieux servir, au risque de passer, eux et les leurs, pour des hommes atteints d'un mal perdu depuis longtems, mais qui pourrait bien redevenir contagieux. Qui oserait dire qu'en présence de telles pensées avidement saisies par des âmes pleines de dévouement et de foi, de fortes résolutions ne furent point affermies, de nouvelles vertus inspirées, peut-être quelque dernier doute entièrement vaincu?

Enfin après quinze jours d'aventures étranges, qui furent aussi quinze jours d'épanchemens et de sérieuses réfléxions, forcés de quitter les chemins battus pour se jeter dans les montagnes, placés plus d'une fois sous la main de la force publique, les voyageurs touchèrent la terre désirée de France. Ici ils se séparèrent, chacun suivant sa voie. L'enfant de saint Benoit rentra dans son monastère de Solesmes, où sa vie s'écoule, au sein d'un troupeau choisi, entre la prière et des travaux dont nous avons eu souvent occasion de parler.

Quant au frère, alors l'abbé Lacordaire, on sait ce qu'il a fait depuis. Son entreprise de ressusciter en France l'ordre des frères Prêcheurs, la brochure qui a annoncé son projet[1], sa retraite aux couvens de la Quercia, de la Minerve, de sainte Sabine, son apparition de l'hiver dernier dans la vieille basilique et parmi cette

[1] Voir le compte qui en a été rendu dans les *Annales*, t. XVIII, p. 165.

jeunesse de Paris qui l'ont si bien reconnu sous son habit de religion, sa *Vie de saint Dominique* publiée à la même époque, sont choses environnées d'assez de publicité.

Venant aujourd'hui, quoique bien tard, nous ocuper de cette *Vie de saint Dominique* du père Lacordaire, nous ne nous excusons pas cependant auprès du révérend auteur, et cela pour deux simples raisons, la première c'est que ses œuvres peuvent très bien se passer du secours de la presse périodique pour avoir du retentissement ; la seconde que la *Vie de saint Dominique* n'est pas un de ces livres de circonstance qu'il faille se hâter de saisir au passage. Il convenait mieux à la nature de ce recueil de laisser refroidir les premières impressions de l'enthousiasme et de la critique afin de consacrer à cet ouvrage un examen calme et approfondi. Entrons donc en matière sans plus tarder.

La vie de saint Dominique, considérée du seul point de vue où il convienne de se placer et en résumant les diverses gloires de ce bienheureux dans celle de fondateur d'une des plus grandes et des plus saintes familles religieuses qui ayent servi l'église de J.-C., se divise naturellement en trois époques ; la première de préparation (1203-1216), la seconde de fondation (1216-1218), la troisième de propagation (1218-1221).

Ce n'est qu'à l'âge de 34 ans, en l'année 1203, que Dominique commença à connaître clairement les desseins de Dieu sur lui. Jusque là sa jeunesse n'offre qu'une sorte de noviciat à toutes les vertus chrétiennes et au milieu desquelles on voit déjà une tendance marquée vers la vie monastique unie à l'apostolat, mais où l'on ne saurait appercevoir qu'une préparation éloignée, tant les futures destinées de Dominique y semblent voilées à ses propres yeux. Ce sont ces années obscures, passées dans l'exercice de vertus humbles et cachées que le père Lacordaire appelle *la Genèse de saint Dominique*, il les retrace avec des détails pleins de charme et d'édification sur lesquels il ne nous est pas permis de nous arrêter. Nous ne résisterons pas néanmoins au plaisir de citer le coup d'œil qu'il jette sur cette époque primitive après l'avoir racontée :

« Tout homme a sa genèse particulière, proportionnée à son service

futur dans le monde, et dont la connaissance seule peut bien expliquer ce qu'il est. L'amitié nous ouvre ces replis profonds où sont ensevelis les mystères du passé et de l'avenir ; la confession nous les révèle dans un autre but; l'histoire cherche à y descendre, afin de saisir les événemens dans leurs sources premières, et d'en rattacher le fil à la main de celui qui crée les germes, et y dépose le bien sous des formes sans nombre. Dominique, appelé de Dieu à fonder un ordre nouveau qui édifiera l'Église par la pauvreté, la prédication et la science divine, eut une genèse dont le rapport est manifeste avec cette prédestination. Il naît d'une famille illustre, parce que la pauvreté volontaire est plus frappante en celui qui méprise une fortune et un rang tout acquis. Il naît en Espagne, hors du pays qui sera le théâtre de son apostolat, parce qu'un des plus grands sacrifices de l'apôtre est d'abondonner sa patrie pour porter la lumière à des nations dont la langue même est ignorée de lui. Il passe au sein d'une université les dix premières années de sa jeunesse, afin d'y acquérir la science nécessaire aux fonctions évangéliques, et d'en transmettre l'estime et la culture à son ordre. Pendant neuf autres années il se plie aux pratiques de la vie commune, afin d'en connaître les ressorts, les difficultés et les vertus, et de n'imposer un jour à ses frères que le joug qu'il aura lui-même longtems porté. Dès son berceau, Dieu lui donne l'instinct et la grâce de l'assujétissement du corps à une vie dure : car comment l'apôtre supportera-t-il la fatigue des voyages, le chaud, le froid, la faim, la prison, les coups, la misère, s'il n'a de bonne heure soumis son corps au plus rude apprentissage? Dieu lui donne aussi un goût précoce et ardent de la prière : car la prière est l'acte tout-puissant qui met les forces du Ciel à la disposition de l'homme. Mais par-dessus tout, Dominique reçoit le don sans lequel les autres ne sont rien, le don immense d'une charité qui le presse nuit et jour de se dévouer au salut de ses frères, et le rend sensible jusqu'aux larmes à toutes leurs afflictions. Enfin, Dieu lui envoie, pour l'initier aux mystères de son siècle, un homme de forte trempe, qui devient son ami, son évêque, et, comme nous l'allons voir, son introducteur en France et à Rome. Ces faits, peu nombreux, mais suivis et profonds, s'entrelacent lentement dans un cercle de trente-quatre années, et Dominique, formé par eux, arrive sans tache à la plus belle virilité que puisse souhaiter un homme qui connaît Dieu. » (p. 40.)

Rien de plus admirable que les moyens employés par la Providence pour en venir à l'accomplissement de ses desseins, surtout

quand elle destine un homme à de grandes choses. Ici elle voulut se servir d'un mariage projeté entre le fils du roi de Castille, Alphonse VIII, et une princesse de Danemarck, pour tirer Dominique d'Espagne et le mettre en contact avec les hommes et les événemens qui devaient fixer son avenir. Le mariage manqua par la mort de la future épouse, les vues du roi de Castille ayant échoué, on put croire le message perdu. Il en restait pourtant quelque chose..... Dominique avait connu sa vocation. Traversant rapidement Toulouse à la suite de son évêque, D. Diégo qui était chargé de la négociation auprès de la cour danoise, le jeune chanoine d'Osma avait passé la nuit, une seule nuit, chez un hôte atteint de l'hérésie albigeoise ; le lendemain l'hérétique était devenu chrétien. Il n'en fallut pas davantage. Dès ce moment la pensée de créer un ordre consacré à la conversion des hérétiques et à la défense de l'Église par la prédication, entra dans l'âme de saint Dominique. « Cette vue soudaine, dit le père » Lacordaire, prit possession de lui et ne l'abandonna plus. Il » quitta la France avec le secret éclairci de sa carrière future, » comme si la France, jalouse de n'avoir pas produit ce grand » homme, eut obtenu de Dieu qu'il ne touchât pas vainement » son sol, et que ce fût elle au moins qui lui donnât le conseil dé» cisif de sa vie. »

Dès ce moment toutes les circonstances de cette vie concourent vers une fin clairement arrêtée. Un premier voyage à Rome, toujours en compagnie de l'évêque d'Osma, la vue du grand pape Innocent III, le refus que ce pape fait à D. Diégo d'aller prêcher l'évangile aux infidèles du nord, noble désir dont l'exécution eut ravi Dominique à l'Europe civilisée, le retour en France, la visite au monastère de Citeaux alors uniquement préoccupé des Albigeois, tout marche au même but. Enfin la rencontre que les deux pélerins font, à Montpellier, des légats du pape chargés de diriger la mission, achève de leur révéler à eux et aux autres missionnaires la voie qu'ils doivent suivre. Nous laissons encore ici le révérend auteur dévoiler les secrets providentiels, à travers une suite d'événemens qu'il était impossible de

prévoir et qui n'ont entr'eux d'autre lien, que le fil dont la volonté divine s'est plu à les rattacher.

« Avec quel art et quelle patience Dieu avait travaillé à ce dénouement! Au bord d'un fleuve espagnol, deux hommes différens d'âge, reçoivent avec abondance l'esprit de Dieu. Ils se rencontrent un jour, attirés l'un vers l'autre par le parfum de leurs vertus, comme deux arbres précieux plantés dans une même forêt se cherchent et s'inclinent pour se toucher. Quand une longue amitié a confondu leurs jours et leurs pensées, une volonté imprévue les tire de leur pays, les promène en Europe, des Pyrénées à la mer Baltique, du Tibre aux collines de la Bourgogne, et ils arrivent juste, sans y avoir songé, pour donner à des hommes abattus, malgré leur grand cœur, un conseil qui change la face des affaires, sauve l'honneur de l'Église, et lui prépare pour un avenir prochain des légions d'apôtres! Les ennemis de l'Église n'ont jamais lu attentivement son histoire : ils y auraient remarqué la fécondité invincible de ses ressources et l'à-propos merveilleux de cette fécondité. L'Église est semblable à ce géant fils de la terre, qui puisait dans sa chute même une nouvelle force; elle retourne par le malheur aux vertus de son berceau, et recouvre sa puissance naturelle en perdant la puissance empruntée qu'elle tenait du monde. Le monde ne saurait lui enlever ce qu'elle en a reçu, c'est-à-dire la richesse, l'illustration du sang, une part dans le gouvernement temporel, des priviléges d'honneur et de protection : vêtemens tissus par une main qui n'est pas pure, tunique de Déjanire, que l'Église ne doit point porter sur sa chair sacrée, mais seulement par-dessus le sac de sa pauvreté native. Si l'or, au lieu d'être l'instrument de la charité et l'ornement de la vérité, altère l'une et l'autre, il faut qu'il périsse, et le monde alors, en dépouillant l'Église, ne fait que lui rendre la robe nuptiale qu'elle tient de son divin époux, et que nul ne peut lui ravir. Car comment ravir la nudité à qui la veut? Comment ôter le rien à qui en fait son trésor? C'est dans le dépouillement volontaire que Dieu a mis la force de son Église, et nulle main vivante ne peut pénétrer dans cet abîme pour y prendre quelque chose. Aussi les persécuteurs habiles n'ont pas tant cherché à spolier l'Église qu'à la corrompre. C'est là le dernier degré de la profondeur dans le mal, et tout serait perdu par cette ruse, si Dieu permettait jamais que la corruption fût universelle. Mais la corruption enfante la vie, et la conscience renaît de ses ruines mêmes; cercle vicieux dont Dieu a le secret, et par quoi il domine tout.

Qu'y avait-il de plus désespéré en 1205 que l'état religieux du Languedoc? Le prince était un hérétique passionné, la plupart des barons favorisaient l'hérésie ; les évêques ne montraient aucun souci de leurs devoirs, et quelques-uns, tels que l'évêque de Toulouse et l'archevêque d'Auch, étaient souillés de crimes publics ; le clergé avait perdu l'estime; les catholiques demeurés fidèles n'étaient plus qu'en petit nombre ; l'erreur insultait par le spectacle d'une vertu factice aux désordres de l'Église, et le découragement avait atteint ceux-là même qui portaient une foi inébranlable dans un cœur chaste et fort. Mais deux chrétiens qui passent suffisent pour tout changer. Ils relèveront le courage des légats du Saint-Siége, ils confondront les hérétiques par un apostolat pauvre et austère, affermiront les âmes chancelantes, consoleront les âmes fermes, arracheront l'épiscopat à son apathie; un grand évêque montera sur le siége de Toulouse, et si le succès n'est pas décisif, il sera toujours assez remarquable pour manifester de quel côté est la raison, la droiture, et la certitude d'une cause divine. » (p. 52.)

Quoique en aient pu dire les écrivains philosophes et hérétiques, s'il est une vérité historiquement établie, c'est que l'église catholique, tant accusée de violence et de cruauté aux jours de sa puissance politique, n'a cependant jamais permis de tirer l'épée pour sa défense, que lorsque ses ennemis attaquaient en même tems l'ordre social établi et après avoir épuisé à leur égard tous les moyens possibles de conciliation. *La guerre des Albigeois*, ce grand cheval de bataille de nos adversaires, loin d'offrir une exception à la règle commune, vient confirmer de la manière la plus éclatante, le fait général que nous venons d'énoncer, lequel sera bientôt reçu par tous les esprits impartiaux et éclairés comme une loi de l'histoire moderne.

Il serait superflu de répéter ici, ce que nous avons eu l'occasion de dire ailleurs[1], ce que personne n'ignore plus aujourd'hui, et de nous étendre sur la nature des dangers que fesaient courir, non-seulement à la foi, mais encore à la civilisation, à la société tout entière, les hérétiques connus sous le nom d'*Albigeois*. On sait la marche suivie par les sectaires pour prendre pied en Lan-

[1] *Annales de Phil. chrét.* t. XII, p. 111 et suiv.

guedoc et dans presque toute l'Europe, où leur passage est marqué par une trace de séditions, d'incendies, de sang et de ruines. C'étaient sans doute de singuliers missionnaires, que les *Routiers* et les *Cotereaux* à l'aide desquels ces bons Albigeois prétendaient convertir nos ayeux. « La guerre était effroyable, dit un historien » qu'on n'accusera pas de partialité pour l'église, M. Michelet, » faite ainsi par des hommes sans foi et sans patrie, impies comme » nos modernes et farouches comme les barbares [1]. »

Il n'y avait pas, à vrai dire, de guerre réglée, mais un ravage, un sac général avec toutes les horreurs qui ont coutume d'accompagner une invasion de bandes armées, n'ayant d'autre loi que leur caprice, d'autre moyen de subsistance que le pillage. On n'osera point dire qu'il n'y eut ni justice ni urgence, à opposer quelque bannière à de tels ennemis ; et cependant avec quelle longanimité procéda l'Église romaine.

La croisade ne fut prêchée contre les Albigeois qu'après un demi-siècle d'efforts pacifiques pour les ramener à la foi et par la foi, à l'ordre. Dès le milieu du 12e siècle, la mission avait commencé dans le Languedoc ; le seul ordre de Citeaux y envoya en une fois trente prédicateurs. On ne saurait compter tous les cardinaux, légats, abbés, simples moines qui prirent part à cette entreprise. Le grand orateur du moyen-âge, Bernard, à la parole duquel rien ne résistait, échoua contre ces sectaires obstinés, malgré le triomphe éclatant que son éloquence obtint dans la cathédrale d'Alby. Cependant Dieu voulut ménager une dernière grâce à ces hommes égarés ; il ne laissa éclater les hostilités qu'après leur avoir envoyé un autre homme selon son cœur, puissant en œuvre et en paroles. Celui-ci était frère Dominique, qui de concert avec les légats du pape et l'évêque d'Osma, parcourant les villes et les bourgs, à pied avec tout l'appareil de la pauvreté évangélique, ne cessa, durant plusieurs années, de remplir le Languedoc de ses prédications et de ses miracles. Ce fut au milieu de ces travaux qu'il trouva le moyen d'ouvrir au sexe toujours si exposé parmi les périls de la guerre et de l'hérésie, un asile toujours demeuré inviolable ; nous voulons

[1] *Hist. de France*, t. II, p. 472.

parler du monastère de Prouille, premier berceau de l'ordre Dominicain pour lequel le saint fondateur garda la tendresse d'un père pour son fils aimé.

Le plan du R. P. Lacordaire ne lui permettait pas de s'étendre longuement sur la guerre des Albigeois, mais il ne pouvait se dispenser d'en parler. Garder le silence à cet égard, c'eut été passer condamnation sur les reproches si injustes dont cette guerre a été l'occasion, soit contre l'Église de Rome, soit contre le grand Innocent III, qui occupait alors la chaire pontificale. Une des nécessités imposées à l'auteur était d'ailleurs de venger saint Dominique des calomnies dont sa mémoire à été chargée. Car c'est du rôle qu'il a plu à certains auteurs de lui faire jouer, durant cette croisade que sont nées la plupart des déclamations auxquelles sont encore en butte le saint fondateur et son ordre illustre, au sujet de l'inquisition romaine, qu'on suppose leur avoir été confiée à cette époque.

Si nous ne le voyons de nos yeux, il serait difficile de croire jusqu'à quel point l'esprit de mensonge et d'impiété est parvenu à altérer la vérité des faits et à porter la confusion dans cette partie de l'histoire qui nous occupe, comme en général dans toutes celles où se trouve engagée la cause de l'Eglise et des papes. Sans entamer ici aucune discussion, nous nous bornerons à émettre un petit nombre de conclusions auxquelles reviennent chaque jour ceux qui étudient l'histoire avec bonne foi et en recourant aux sources.

1° En ce qui touche la guerre des Albigeois et la part qu'y prit Innocent III, rien de plus juste en principe que cette guerre qui, bien loin d'être une agression, était motivée par la plus urgente et la plus légitime défense, défense qui ne voulut recourir au glaive qu'après avoir éprouvé l'inefficacité de toute voie pacifique, défense qui n'embrassait pas seulement une ville ou un état, mais la chrétienté, la civilisation tout entières, puisque, de l'aveu de nos adversaires, la civilisation était toute entière dans le christianisme et que *le salut du christianisme était certainement dans l'unité de l'Église*, alors attaquée avec plus de violence et de

concert qu'elle ne l'avait été depuis longtems [1]. — Descendant au détail des faits, nous ne nions point qu'il n'y ait eu de grandes cruautés de part et d'autre, telles qu'en présentent toutes les guerres civiles; nous avouerons en outre; qu'on peut adresser de graves reproches à quelques dignitaires ecclésiastiques; mais faire remonter ces reproches jusqu'au pape Innocent III, ce serait méconnaître toutes les lois de l'équité autant que d'une saine critique. Les récits des contemporains, non moins que le caractère de ce pontife et surtout les actes émanés de lui et relatifs à la croisade contre les Albigeois, prouvent suffisamment qu'il demeura toujours au-dessus des passions auxquelles n'échappèrent peut-être pas certains agens du second ordre. Nulle ambition surtout et nul désir d'abattre la maison de Toulouse ne sauraient lui être imputés. Alors même que les excès et les parjures multipliés de Raymond VI arrachaient au pape une sentence d'excommunication, le cas de repentir du comte était formellement prévu, et aussitôt après les actes de saint-Gilles, des lettres partaient de Rome qui enjoignaient de ne point toucher à ses terres. Innocent III ne semble intervenir, que pour arrêter le zèle de ses légats et modérer la fougue des croisés; Montfort lui-même ne fut pas toujours à l'abri de ses réprimandes et de ses menaces. Enfin lorsque les imprudences (pour nous servir d'un terme beaucoup trop doux) du comte de Toulouse, plus encore que l'épée des croisés, l'eurent dépouillé de ses domaines, rien de plus touchant que l'accueil qu'il reçut à Rome de la part du pape Innocent; lequel porta la bienveillance jusqu'à former au jeune comte, sous le titre de Marquisat de Provence, un domaine composé de villes abandonnées au S. Siége par Raymond VI lui-même et que le souverain pontife semblait avoir reçues du père, pour les conserver et les rendre à son fils avec le plus noble désintéressement, rachetant ainsi à ses dépens, ce qu'il pouvait entrer d'ambition et d'avidité dans le cœur des ennemis de la maison de Toulouse.

2° En ce qui concerne l'inquisition, nous ne doutons point

[1] Les mots soulignés sont empruntés textuellement à M. Michelet, *Hist. de France*, t. II, p. 536.

qu'on ne revienne bientôt des idées si étranges et pourtant si répandues sur ce tribunal, et ce sera un grand pas, que d'avoir pu rompre le charme de certains mots qui épouvantent de loin comme des figures fantasmagoriques. Alors on s'habituera à prononcer ce terrible mot d'*inquisition*, sans plus d'effroi que celui d'*enquête*, d'*instruction judiciaire*, telle qu'elle est absolument indispensable pour asseoir une procédure quelconque. On comprendra peu à peu qu'à une époque où la société était avant tout catholique, où l'unité de croyance et de culte considérée comme une loi non-seulement religieuse, mais encore politique, comme la première condition d'un ordre social régulier, force était bien à cet ordre de ne point laissser sans défense un principe sur lequel reposait sa force, sa grandeur, son existence elle-même. On comprendra que, si personne n'a jamais contesté à une cité, à un corps de nation constitué conformément aux lois de la justice, le droit de veiller à sa conservation et de résister par des voies légales à ses ennemis intérieurs et extérieurs, la chrétienté, cette magnifique création des papes du moyen-âge, formée de toutes les nàtions catholiques réunies sous la loi de l'évangile, au sein de l'Église de J.-C., pouvait bien prétendre sans doute à exercer ce même droit. On se convaincra de plus en lisant l'histoire sans prévention, que pour juger sainement les actes de l'inquisition, il est absolument indispensable de distinguer les époques, ce tribunal ayant complétement changé de nature avec le laps du tems et étant passé des mains du pouvoir spirituel dans celles du pouvoir temporel. Or, qu'on veuille bien le remarquer, tant que cette institution conserva son caractère ecclésiastique, elle semblerait à bon droit mériter les sympathies de notre siècle, puisqu'elle ne fut autre chose qu'un véritable *jury*, ayant à prononcer seulement sur le fait de culpabilité, sans s'occuper de l'application de la peine temporelle réservée toute entière au juge séculier, jury composé, il est vrai, non pas au hasard et de manière à jouer la vie humaine comme sur un coup de dé, mais d'hommes choisis parmi les plus capables, les plus considérés, les plus religieux. Si plus tard ce même tribunal perdit de sa renommée de justice et de modération, ce fut lorsque suivant la

décadence générale dont l'histoire des 14ᵉ, 15ᵉ et 16ᵉ siècles offre le triste tableau, il cessa d'être une institution religieuse, pour devenir un instrument politique entre les mains des princes et de leurs ministres, qui par conséquent sont demeurés seuls responsables de tous ses faits et gestes subséquens. Enfin et au bout du compte, il demeurera toujours de plus en plus établi, car ceci est au-dessus de toute contestation, que l'inquisiton romaine avec tout son prétendu cortège d'*auto-da-fé*, de *san benito*, de buchers, de tortures, de bourreaux sacrés, de moines sanguinaires, n'a pas versé la cent millième partie du sang qu'a fait répandre le principe opposé de *tolérance absolue*, et qu'à tout prendre, l'Angleterre seule d'où sont parties tant d'invectives contre le saint-office, a immolé plus de victimes, sous trois règnes seulement, et avec des circonstances bien autrement atroces, que n'en a frappées, durant quatre ou cinq siècles, toute la justice inquisitoriale de la chrétienté. Ce tribunal célèbre n'eut-il donc fait autre chose que défendre les états où il fut établi, contre les schismes et les hérésies, contre l'esprit de division et de destruction qui a obscurci toute vérité, anéanti toute foi, ébranlé les fondemens de tout ordre social, et couvert l'Europe de sang et de ruines, ce tribunal disons-nous, aurait bien mérité de l'humanité et l'histoire lui devrait une place entre les grandes et bonnes institutions. Qu'on ne s'étonne donc plus si les papes et l'Église, au 13ᵉ siècle, regardaient comme infiniment honorable et toute de confiance, la charge d'*inquisiteur de la foi*, si l'ordre des frères prêcheurs a toujours mis au nombre de ses nobles privilèges celui d'être constamment investi d'un titre qui demandait tant de lumières, de sagesse, d'impartialité; si ses anciens écrivains n'en parlent qu'avec une sorte d'enthousiasme, et comme se trouvant placés par là, au premier rang des défenseurs de la foi chrétienne contre ses plus mortels ennemis [1].

[1] Nous ne nous arrèterons pas, après cela, à relever l'erreur matérielle des historiens qui veulent faire de saint Dominique le *fondateur de l'inquisition*. La vérité est que, si ce tribunal existait en principe dans l'Église depuis les premiers siècles, il ne reçut ses dernières formes, et ne fut

Le père Lacordaire n'avait point à retracer ici les services éminens rendus à l'Eglise, dans cette ligne, par l'ordre auquel il a l'honneur d'appartenir. Peut-être même a-t-il pensé que l'heure n'avait point sonné, que les travaux historiques ont encore quelque chose à faire, à se populariser davantage, afin de préparer un triomphe plus complet à l'éloquence chrétienne. Nous n'oserions blâmer une aussi prudente réserve de la part du révérend auteur.

3° Pour ce qui regarde personnellement la conduite de saint Dominique durant la guerre des Albigeois, son historien n'a point de peine à prouver qu'il n'y intervint que par ses prières, ses miracles et ses prédications, et qu'il ne désira de répandre d'autre sang que le sien[1]. C'est ce qui résulte de tous les anciens documens de quelque valeur, auxquels nous sommes heureux d'ajouter une tradition populaire et locale qui ne laisse point de corroborer ce témoignage unanime.

Au centre même du territoire théâtre de l'hérésie albigeoise, et à une distance à peu près égale de Carcassonne et d'Albi, de Toulouse et de Bésiers, au pied des montagnes qui séparent le *Haut* du *Bas-Languedoc*, s'étend une chaîne de collines de l'aspect le plus pittoresque. Quelques maigres cultures apparaissent à peine au milieu de bruyères, parsemées de roches de toute

confié par un acte solennel aux frères prêcheurs qu'en 1233, douze ans après la mort de saint Dominique.

[1] Les hérétiques demandant un jour à saint Dominique ce qu'il eût fait s'il fût tombé entre leurs mains. « Je vous aurais priés, répondit-il, de me faire mourir lentement, de me couper les membres, un à un, » et après m'avoir arraché les yeux, de me laisser à demi mort, ou de » m'achever à votre plaisir. » — Nous avons entendu un professeur des plus modérés et des plus sages du collége de France, M. A....., s'appuyer sur cette réponse pour établir le caractère sanguinaire et persécuteur de saint Dominique. *Un homme*, disait-il, *si avide de tourmens pour lui-même, ne devait-il pas se montrer peu avare du sang d'autrui?*.... Et voilà comment on fait, comment on enseigne l'histoire!

forme et de toute grandeur. Ces pierres, ainsi répandues avec la plus étrange profusion dans un espace de plusieurs lieues, forment un paysage tel que les voyageurs avides d'impressions nouvelles ont rarement le bonheur d'en trouver. Les alignemens réguliers de Carnac, en Bretagne, ne peuvent donner une idée de ces masses bizarrement jetées, sans nombre, qu'on voit s'élever sur les hauteurs en formidables citadelles, errer en troupeaux fantastiques sur les pentes, se précipiter en fougueux torrens, se presser comme les chaumières d'un hameau. La simple vue des lieux laisse croire qu'un amas aussi prodigieux n'a pu être entassé sur ce point du globe qu'à la suite de quelque grand bouleversement intérieur ; plusieurs de ces roches semblent toutefois accuser le travail de l'homme, et des archéologues distingués n'hésitent point à les rattacher au culte druidique. Il y en a en effet auxquelles on ne saurait refuser une certaine apparence de régularité; d'autres qui paraissent dressées avec une intention marquée; d'autres, en assez grand nombre, sont placées dans de telles conditions d'équilibre, qu'il suffit d'une impulsion médiocre pour leur imprimer un balancement très sensible. Entre ces dernières, il en est une plus remarquable par son aspect et par sa position au bord d'un abîme, où chaque oscillation semble devoir la précipiter. Celle-ci a retenu, par préférence à toutes, le nom populaire de *Roc tremblant*. Au-dessous de ce roc, et tout au fond du précipice qu'il menace de sa chute, s'ouvre une vaste caverne, formée de rochers de même nature, mais plus grands encore, et amoncelés dans un effrayant désordre. Ici les lois physiques échappent. On ne sait plus quelle main retient à leur place ces énormes sphéroïdes capricieusement suspendus, et prêts à rouler sous la montagne qui les presse de son poids.

Demandez au premier montagnard venu le nom et l'histoire de ce lieu sauvage, il nommera, sans hésiter *la grotte de saint Dominique*. Si vous poussez plus loin vos investigations, vous aurez bientôt mis sa science à bout. Les dates et les faits sont effacés de sa mémoire. Il confondra la guerre des Albigeois avec celle des protestans qui ont tour à tour ravagé son pays. Tout ce qu'il

a retenu, c'est que, durant les guerres du tems passé, l'apôtre Dominique, fatigué de ses travaux, ou poursuivi par les mécréans, venait chercher un asile parmi les rochers que vous voyez, et que plus d'une fois les aïeux de ses aïeux ont entendu sa voix sous ces nouvelles catacombes. En preuve, il vous donnera la foi de ses pères; il descendra avec vous au fond du souterrain; il vous montrera dans une saillie du roc, en forme d'estrade, *la chaire de saint Dominique*, du haut de laquelle le bienheureux rompait le pain de vie aux villageois empressés; il vous montrera encore *le bénitier de saint Dominique*, dans une excavation creusée en forme de coupe au cœur de la pierre vive, et toujours pleine d'une eau pure qui se renouvelle par des canaux secrets; il vous indiquera les voies ténébreuses par où les fidèles pouvaient se soustraire à toute poursuite, les ramifications de la caverne se prolongeant sous la montagne à des distances inconnues. Mais, par-dessus toutes ces preuves, il vous répètera que ce qu'il vient de vous dire, lui a été raconté par son père, au foyer de la chaumière; que c'est là une tradition remontant d'âge en âge jusqu'aux tems les plus reculés; et, de votre côté, vous vous sentirez attiré par le simple récit du paysan, car il vous semblera peu croyable qu'aucun novateur ait eu la fantaisie d'imaginer de pareilles inventions, dont on ne saurait assigner l'origine, et de venir les répandre parmi ces déserts.

Telle est, je le répète, la seule tradition populaire concernant saint Dominique, en des contrées qu'il a souvent parcourues, à côté de cette ville de Castres, où l'attirait fréquemment son affection pour le prieur de la collégiale de saint Vincent martyr, dont il honora l'Église par un miracle[1]. Or, n'est-ce point une chose

[1] Ce prieur était F. Matthieu, qui, ayant vu dans son église saint Dominique ravi en extase et élevé au-dessus de la terre, embrassa l'ordre des frères prêcheurs, et devint plus tard fondateur et premier prieur du célèbre couvent des Dominicains de la rue Saint-Jacques, à Paris.

frappante, que le nom du serviteur de Dieu, illustre à tant de titres, soit demeuré jusqu'à nos jours attaché à cette solitude, et que son souvenir, qu'on veut souiller de cruautés imaginaires, soit encore, parmi le peuple, celui d'un persécuté, fuyant au fond des cavernes, ainsi que les premiers prédicateurs évangéliques? Tradition populaire sans doute, dont certains érudits pourront faire peu de compte, mais qui sera de quelque poids auprès des esprits sincères, surtout quand ils la trouveront confirmée par l'obscurité répandue sur les actes de saint Dominique, pendant la guerre des Albigeois. Quand un homme passe en versant le sang de ses frères, il laisse d'autres traces, et, malheureusement plus de traces, après lui! Qu'on nous pardonne cette digression, mais nous n'avons pas cru déplaire à nos lecteurs, ni nous écarter du but de ces *Annales*, en recueillant, à l'honneur du grand saint Dominique, cette simple tradition, qui semble avoir échappé à ses nombreux biographes.

Il est une autre circonstance qui achève de caractériser la conduite de notre saint durant cette époque de sa vie, et qui montre très bien de quelles armes il avait coutume de se servir contre les ennemis de la foi. Nos lecteurs trouveront en outre ici l'avantage d'entendre le P. Lacordaire lui-même :

« La guerre, par sa durée et ses chances diverses, semblait mettre un obstacle presque invincible au dessein constant de Dominique, qui était de fonder un ordre religieux consacré au ministère de la prédication. Aussi ne cessait-il de demander à Dieu l'établissement de la paix, et ce fut dans le but de l'obtenir et de hâter le triomphe de la foi, qu'il institua, non sans une secrète inspiration, cette manière de prier, qui s'est depuis répandue dans l'Église sous le nom de *Rosaire*. Lorsque l'archange Gabriel fut envoyé de Dieu à la bienheureuse Vierge Marie pour lui annoncer le mystère de l'incarnation du Fils de Dieu dans son chaste sein, il la salua en ces termes : *Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre les femmes*[1]. Ces paroles, les plus

[1] Saint Luc, I, 28.

heureuses qu'aucune créature ait entendues, se sont répétées d'âge en âge sur les lèvres des chrétiens, et du fond de cette vallée de larmes, ils ne cessent de redire à la mère de leur Sauveur : *Je vous salue, Marie.* Les hiérarchies du ciel avaient député un de leurs chefs à l'humble fille de David pour lui adresser cette glorieuse salutation, et maintenant qu'elle est assise au-dessus des anges et de tous les chœurs célestes, le genre humain, qui l'eût pour fille et pour sœur, lui renvoie d'ici-bas la salutation angélique : *Je vous salue, Marie.* Quand elle l'entendit pour la première fois de la bouche de Gabriel, elle conçut aussitôt dans ses flancs très purs le Verbe de Dieu ; et maintenant, chaque fois qu'une bouche humaine lui répète ces mots, qui furent le signal de sa maternité, ses entrailles s'émeuvent au souvenir d'un moment qui n'eût point de semblable au ciel et sur la terre, et toute l'éternité se remplit du bonheur qu'elle en ressent.

Or, quoique les chrétiens eussent coutume de tourner ainsi leur cœur vers Marie, cependant l'usage immémorial de cette salutation n'avait rien de réglé et de solennel. Les fidèles ne se réunissaient pas pour l'adresser à leur bien-aimée protectrice ; chacun suivait pour elle l'élan privé de son amour. Dominique, qui n'ignorait pas la puissance de l'association dans la prière, crut qu'il serait utile de l'appliquer à la salutation angélique, et que cette clameur commune de tout un peuple assemblé monterait jusqu'au ciel avec un grand empire. La brièveté même des paroles de l'ange exigeait qu'elles fussent répétées un certain nombre de fois, comme ces acclamations uniformes que la reconnaissance des nations jette sur le passage des souverains. Mais la répétition pouvait engendrer la distraction de l'esprit. Dominique y pourvut en distribuant les salutations orales en plusieurs séries, à chacune desquelles il attacha la pensée d'un des mystères de notre rédemption, qui furent tour à tour pour la bienheureuse Vierge un sujet de joie, de douleur et de triomphe. De cette manière, la méditation intime s'unissait à la prière publique, et le peuple, en saluant sa mère et sa reine, la suivait au fond du cœur en chacun des événemens principaux de sa vie. Dominique forma une confrérie pour mieux assurer la durée et la solennité de ce mode de supplication.

Sa pieuse pensée fut bénie par le plus grand de tous les succès, par un succès populaire. Le peuple chrétien s'y est attaché de siècle en siècle avec une incroyable fidélité. Les confréries du Rosaire se sont multipliées à l'infini ; il n'est presque pas de chrétien au monde qui ne

possède, sous le nom de chapelet, une fraction du Rosaire. Qui n'a entendu, le soir, dans les églises de campagne, la voix grave des paysans récitant à deux chœurs la salutation angélique? Qui n'a rencontré des processions de pèlerins roulant dans leurs doigts les grains du Rosaire, et charmant la longueur de la route par la répétition alternative du nom de Marie? Toutes les fois qu'une chose arrive à la perpétuité et à l'universalité, elle renferme nécessairement une mystérieuse harmonie avec les besoins et les destinées de l'homme. Le rationalisme sourit en voyant passer des files de gens qui redisent une même parole : celui qui est éclairé d'une meilleure lumière comprend que l'amour n'a qu'un mot, et qu'en le disant toujours, il ne le répète jamais.

La dévotion du Rosaire, interrompue au quatorzième siècle par la peste terrible qui ravagea l'Europe, fut renouvelée au siècle suivant par Alain de La Roche, Dominicain breton. En 1573, le souverain pontife Grégoire XIII, en mémoire de la fameuse bataille de Lépante, gagnée contre les Turcs sous un pape Dominicain, le jour même où les confréries du Rosaire faisaient à Rome et dans le monde chrétien des processions publiques, institua la fête que toute l'Église célèbre chaque année, le premier dimanche d'octobre, sous le nom de fête du Rosaire [1].

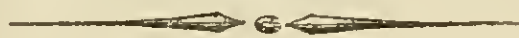
Telles étaient les armes auxquelles Dominique avait recours contre l'hérésie et contre les maux de la guerre : la prédication, la controverse, la patience dans les injures, la pauvreté volontaire, une vie dure pour lui-même, une charité sans bornes pour les autres, le don des miracles; et enfin la promotion du culte de la sainte Vierge par l'institution du Rosaire. (p. 130).

Jusqu'ici nous n'avons vu que la première partie de la vie de saint Dominique. Tant de travaux, cette lutte apostolique contre l'hérésie qui suffirait à remplir dignement une glorieuse existence, ne furent pour notre bienheureux qu'une préparation à

[1] Voir, sur les origines du Rosaire, la dissertation du père Mamachi, dans les *Annales de l'Ordre des Frères Prêcheurs*, t. 1, p. 316 et suivantes. Les Bollandistes avaient mis en doute si réellement saint Dominique était l'auteur du Rosaire; Mamachi expose les monumens qui, outre la tradition constante, maintiennent le saint patriarche en possession de cet honneur.

d'autres travaux et à d'autres gloires. Nous exposerons prochainement, en suivant l'éloquent récit du P. Lacordaire, ce qu'il en coûta au saint instituteur de fatigues et d'épreuves pour conquérir une des plus grandes gloires qui soient dans l'Église de Dieu, celle de *fondateur d'ordre*, de père d'une innombrable famille qui, pendant six siècles, a combattu les combats du Seigneur, au premier rang des milices saintes.

A. Combeguille.



Nouvelles et Mélanges.

EUROPE.

ITALIE.— ROME. *Instruction adressée par S. E. le cardinal Lambruschini aux archevêques et évêques des provinces autrichiennes de la Confédération Germanique sur les Mariages Mixtes.*

« Il est du devoir du Saint-Père, en vertu des fonctions dont il a été investi de Dieu, de veiller avec la plus vive sollicitude au maintien de la doctrine et de la discipline ecclésiastique. Aussi le Saint-Père a-t-il dû déplorer et désapprouver hautement tout ce qui a jamais pu leur porter atteinte. On connaît suffisamment sa pensée sur la question des mariages entre catholiques et acatholiques. Car il a toujours déclaré ces mariages illicites et profondément mauvais, tant à cause de la communauté honteuse qu'ils établissent sous le rapport religieux, qu'à cause du danger qui en résulte, pour l'époux catholique, qu'il n'en vienne à renier sa foi, et pour les enfans, qu'ils ne reçoivent une éducation contraire aux principes de l'Église.

» Les plus anciens réglemens ecclésiastiques, qui les interdisent rigoureusement, ont tout-à-fait le même but, ainsi que les décrets modernes des papes, dont on peut d'autant plus aisément s'abstenir de donner la liste, que ce que l'illustre pape Benoit XIV a écrit à ce sujet, dans son bref aux évêques polonais et dans son précieux ouvrage intitulé: *Du Synode diocésain*, est plus que suffisant. Si le siége apostolique, s'écartant de la rigueur de ces principes, a quelquefois permis de pareils mariages mixtes, cela n'a eu lieu que pour des motifs plausibles, et très à contre cœur, mais toujours à condition de fournir au préalable des garanties suffisantes (*opportunis cautionibus*), pour qu'il ne puisse y avoir défection de l'époux catholique, qu'au contraire celui-ci soit obligé de ramener autant que possible l'époux acatholique de son erreur, et qu'en outre les enfans des deux sexes provenant de pareils mariages soient constamment élevés dans la sainte vérité de la religion catholique. Ces garanties sont fondées sur la loi naturelle et sur la loi divine elle-même, contre lesquelles pèche, sans aucun doute très gravement, quiconque est assez peu prudent pour s'exposer lui-même ou sa postérité au danger de la séduction.

« Sa Sainteté le pape Grégoire XVI n'a appris que récemment que, dans les diocèses autrichiens, faisant partie de la Confédération Germanique, l'abus s'est généralement introduit de faire bénir par les curés catholiques et de célébrer solennellement les mariages entre catholiques et acatholiques, sans dispenses ecclésiatiques et sans garanties préalables. Il est facile de mesurer toute l'étendue de la douleur que doit ressentir Sa Sainteté, surtout en voyant que l'usage d'accorder l'autorisation de célébrer des mariages mixtes s'est introduit partout, et qu'ainsi l'indifférentisme religieux le plus terrible fait des progrès dans ce grand État, qui se glorifie tant de son catholicisme.

» Certainement, si cette nouvelle lui était parvenue plus tôt, Sa Sainteté n'aurait pas manqué d'accomplir l'obligation la plus sainte des fonctions dont elle est chargée. Que telle soit l'unique cause de son silence, cela résulte suffisamment de ce fait, que, même dans ces derniers tems, il n'a jamais été accordé de dispense papale pour un mariage mixte dans ces contrées, sans exiger l'accomplissement des conditions requises, et sans rappeler les mesures à l'exécution desquelles le Saint-Père a l'habitude de veiller en vertu de sa mission.

« Dans cet état de chose, ç'a été pour Sa Sainteté une consolation toute particulière d'apprendre, en même tems, que la plupart des prélats de ces diocèses, se conformant aux ordonnances papales publiées sur cette matière pour d'autres pays, ont usé de leur sollicitude pastorale pour déraciner, autant que possible, cet abus contraire aux principes et aux lois de l'Église. Sa Sainteté, en accordant à leur zèle les éloges qu'il mérite, ne peut se dispenser de les exhorter et de les engager d'une manière expresse à travailler avec un soin constant au maintien du dogme et de la discipline de l'Église catholique, à empêcher de tout leur pouvoir le retour de l'abus, et à en déraciner jusqu'aux derniers germes.

» Mais, par suite des lettres adressées par les archevêques de ces pays à Sa Sainteté, et dans lesquelles ils réclament du siége apostolique aide et secours dans cette affaire si importante, Sa Sainteté a dû également prêter une sérieuse attention aux grandes difficultés et aux embarras qui entravent l'action desdits prélats et des prêtres, leurs subordonnés.

» Pour remédier aux embarras de ces diocèses, autant que les principes inviolables du catholicisme le permettent, et autant que la chose peut se faire en vertu de la toute-puissance apostolique, et aussi pour faciliter la tâche des prélats, on observera désormais dans ces diocèses le mode de tolérance et de prudence *(tolerantiæ prudentiæque ratio)* tracé dans l'instruction ci-jointe, et en conformité de laquelle le siége

apostolique a l'habitude de dissimuler patiemment *(mala illa patienter solet dissimulare)* à l'égard des abus qu'il est impossible de déraciner entièrement, ou qui, si on voulait les faire disparaître, ouvriraient la voie à des maux plus grands encore.

» Si donc il arrive, dans les diocèses sus-mentionnés, que, malgré toutes les exhortations obligatoires des pasteurs, un catholique ou une catholique persiste dans le projet de conclure un mariage mixte sans fournir les garanties nécessaires, et que la chose ne puisse être empêchée sans préjudice et sans scandale pour l'Eglise; si, au contraire, il est reconnu qu'il sera avantageux à l'Eglise et utile au bien général que ces mariages, bien que défendus et illicites, soient scellés par le curé catholique plutôt que par le ministre (*minister*) acatholique auquel les parties auraient recours en cas de refus, le curé catholique, ou à sa place un autre prêtre, peut valider de semblables mariages par sa simple présence (*materiali tantùm præsentiâ*), en s'abstenant de toute cérémonie religieuse, et sans aucune autre qualité que celle de témoin nécessaire (*meri testis ut aiunt qualificati seu auctorisabilis*), de sorte qu'après avoir reçu le consentement des deux époux, il inscrive officiellement au livre des mariages l'acte comme conclu d'une manière valide.

» Dans cet état de choses, les prélats et les curés devront néanmoins travailler encore avec plus de soin à éloigner autant que possible tout danger d'une défection de la part du catholique, et veiller, autant que faire se peut, à ce qu'il soit donné une bonne éducation catholique aux enfans des deux sexes, à ce qu'on rappelle avec énergie à l'époux catholique le devoir qui lui est imposé de travailler à convertir son conjoint acatholique, comme étant le moyen le plus propre à lui obtenir plus facilement de Dieu le pardon des crimes commis (*quod ad veniam patratorum criminum faciliùs à Deo obtinendam erit oportunissimum*).

» Pénétrée de la plus profonde douleur, en voyant qu'un tel mode de tolérance doit être admis dans un Etat qui se distingue tant par son attachement à la foi catholique, Sa Sainteté conjure cependant les évêques, par la miséricorde de Jésus-Christ, dont elle tient la place sur la terre, de mettre en œuvre, dès ce moment même, en implorant le Saint-Esprit, tout ce qu'ils pourront juger propre à conduire à ce but, et en même tems de faire en sorte que ce mode de tolérance envers les personnes qui veulent conclure un mariage mixte illicite, ne donne pas occasion de diminuer parmi le peuple catholique le respect envers les principes de l'Eglise qui interdit ces mariages, et envers cette sainte Église, notre mère qui travaille avec une sollicitude constante à détourner ses enfans d'unions si funestes à leur âme.

» En conséquence, il est du devoir des évêques et des curés de faire connaître à leurs ouailles, soit dans l'enseignement public, soit dans l'enseignement privé, avec un zèle de plus en plus grand, les doctrines et les principes relatifs à ces mariages et de leur en prescrire la stricte observance. C'est ce que Sa Sainteté attend de la manière la plus positive de leur haute piété, de leur confiance et de leur respect envers le siége de saint Pierre.

» Donné à Rome, le 22 mai de l'année de Notre-Seigneur 1841.

» LOUIS, CARDINAL LAMBRUSCHINI. »

SAVOIE.— TURIN. *Mort de M. l'abbé Arri, de l'académie de Turin et un des rédacteurs des Annales.* — Nous nous bornons à annoncer d'après les journaux la triste nouvelle de la mort de notre ami et collaborateur, en attendant que nous ayons réuni les élémens d'une notice plus complète.

« Nous recevons de Turin la triste nouvelle de la mort de M. l'abbé Arri, qui a succombé, le 2 septembre au soir, à une maladie de poitrine, étant à peine âgé de trente-six ans.

» L'abbé Arri s'était déjà placé, par ses ouvrages, au rang des habiles orientalistes de l'Europe. Il a passé ses dernières années à Paris, par l'ordre et sous la protection de S. M. le roi de Sardaigne, pour préparer la publication du texte et de la traduction de la partie de l'ouvrage du célèbre historien arabe Ibn Khaldoun, qui traite de l'histoire des Arabes avant Mahomet. L'impression de ce beau travail, d'après les manuscrits de Turin et de Paris, était déjà commencée chez MM. Firmin Didot, quand M. Arri fut rappelé inopinément à Turin, en 1840, par la mort d'un frère qui laissait à ses soins une famille nombreuse ; une année après, il a suivi ce frère au tombeau.

» La mort de M. l'abbé Arri sera l'objet des plus justes regrets pour les savans de l'Europe, pour ceux de Paris surtout, qui ont eu l'occasion d'apprécier plus complètement son honorable caractère, son esprit aimable et solide, sa science profonde et variée. Il était membre de l'Académie royale des sciences de Turin et de la Société asiatique de Paris, et il honorait de sa collaboration les *Annales de philosophie chrétienne.* »

Bibliographie.

OEUVRES TRÈS COMPLÈTES DE SAINTE THÉRÈSE, publiées par M. l'abbé Migne. 2 vol. in-4° de plus de 700 pages entourées de vignettes; à l'*Imprimerie catholique* du Petit-Mont-Rouge (banlieue de Paris). Prix : 6 fr. le volume.

M. l'abbé Migne publie depuis plusieurs années un grand nombre de bons ouvrages, qu'il est parvenu à éditer et à vendre à bon marché. Il a publié en particulier deux *Cours*, l'un d'*Écriture sainte*, et l'autre de *Théologie* en 25 volumes in-4° chacun, qui forment une des plus belles et des plus utiles entreprises de librairie qui aient été effectuées depuis long-tems. Nous y reviendrons avec quelque détail. Nous nous bornerons aujourd'hui à exposer les traités qui entrent dans les deux volumes des *OEuvres de sainte Thérèse*.

Le 1er volume commence par l'*Avertissement* d'Arnaud d'Andilly, un des traducteurs des *OEuvres* de la sainte.

On sait que J. F. Bourgouin de Villefore, membre de l'académie des Inscriptions, a publié une *Vie de sainte Thérèse*, en 2 vol. in-12. Depuis, M. l'abbé Boucher en a publié une en 2 vol. in-8°. Celle de Villefore a été adoptée par M. l'abbé Migne, qui l'a fait suivre de la *Bulle de canonisation*, consécration solennelle des vertus et des actes dont la Vie de la sainte présente le tableau. A la suite de ces préliminaires, la nouvelle édition offre les *OEuvres de sainte Thérèse*, qui comprennent :

1° L'Histoire de sa vie, ou *Vie de sainte Thérèse écrite par elle-même*. De tous ses écrits, c'est celui où il y a le plus de feu, et on peut le regarder comme un excellent traité de l'amour divin.

Elle est divisée en 40 chapitres, et suivie d'une *Addition* extraite mot à mot de ses *Mémoires*, par le Père Louis de Léon : c'est un abrégé de plusieurs choses que Dieu avait dites à la sainte et de quelques faveurs qu'elle en avait reçues. Viennent ensuite *deux Relations* qu'elle avait écrites, avec autant de précision que d'énergie, pour rendre compte à ses confesseurs de sa manière de faire l'oraison.

2° *Méditations sur le Pater*. Dans ce petit abrégé, distribué pour les

sept jours de la semaine, la sainte explique une demande du *Pater* par jour; et elle considère le Seigneur sous les divers rapports de père, de roi, d'époux, de rédempteur, de médecin et de juge.

3° *Méditations après la communion,* ou plutôt *Exclamations de l'âme à son Dieu*, opuscule divisé en 17 chapitres, où sainte Thérèse exhale les soupirs d'un cœur profondément blessé par l'amour divin, considéré dans l'adorable Eucharistie.

4° Le *Chemin de la perfection*, traité en 42 chapitres où sainte Thérèse a exposé les maximes de la vie intérieure, avec cette bonté de cœur, cette imagination vive et cette piété tendre qui caractérisent ses écrits.

5° Le *Château de l'âme,* ou traité particulier sur l'oraison et sur les communications célestes de l'Esprit saint. Il est ainsi intitulé parce que sainte Thérèse assimile l'âme chrétienne à un château magnifique. L'oraison en est la porte. Au-dedans il y a sept demeures, et le Seigneur réside dans la plus intérieure, dans celle qui est au centre. Il faut, pour y parvenir, traverser les autres qui lui servent, pour ainsi dire, de vestibule.

6° *Pensées sur l'amour de Dieu.* On a donné ce titre aux sept premiers chapitres d'une espèce de commentaire que sainte Thérèse avait composé sur le Cantique des Cantiques, et qui était une suite du *Château de l'âme.* Il y a même encore plus de mysticité dans ce commentaire que dans le traité dont il est la continuation.

7° *Fondations* faites par sainte Thérèse de plusieurs monastères de Carmélites et de Carmes déchaussés. Il y a peu de chapitres dans cet ouvrage qui ne renferment d'excellentes maximes. Le 31e, qui a pour objet la fondation des Carmélites de Grenade, a été rédigé par la mère Anne de Jésus.

8° La *Manière de visiter les monastères* décèle une âme consommée dans l'art de gouverner. Sainte Thérèse y enseigne, en 38 articles, les divers moyens dont un supérieur doit se servir pour faire observer la règle dans les couvens qu'il visite.

9° L'*Avis de la sainte à ses religieuses* renferme uniquement les règles que Thérèse a laissées à ses filles. Elles sont au nombre de 69, et respirent la plus douce piété. Il y a bien peu de ces règles qu'un simple chrétien ne puisse observer, même au milieu du monde.

10° *Lettres de sainte Thérèse.* On y trouve presque tous les genres du style épistolaire. Dans ces effusions familières, l'âme désintéressée, gé-

néreuse et forte de Thérèse se dévoile pleinement à ses amis; son caractère, dont une bonté de cœur extraordinaire forme la base, s'y développe avec charme, et l'on y voit que la vive sensibilité de la sainte n'a pu être émoussée par l'ingratitude et la perfidie des hommes. Ces lettres feraient aimer la religion et la vertu aux personnes les plus vicieuses, et elles fournissent aux fidèles les motifs les plus puissans de s'y consacrer avec plus d'ardeur que jamais. La 170e est suivie de *Réflexions sur le P. Gratien,* à qui la sainte l'avait adressée un mois avant sa mort.

11° *Avis de sainte Thérèse.* Ils ont été publiés avant et depuis sa mort.

12° *Lettres inédites.* M. l'abbé Migne en publie trois, qui ont été traduites sur les autographes mêmes de sainte Thérèse.

13° *Glose* ou *Cantique après la communion.* Quoique sainte Thérèse n'eût jamais appris à faire des vers, l'amour divin enflamma plusieurs fois son génie, au point qu'elle en faisait alors avec beaucoup de facilité. Témoin ce Cantique dont la Monnoye essaya de rendre l'énergie en vers français:

Je vis, mais c'est en Dieu qui vient de me nourrir,
Et j'attends dans le ciel une si belle vie,
Que, pour contenter mon envie,
Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir.

M. l'abbé Migne a placé, à la fin du 2e volume, un *Discours sur le non-quiétisme de sainte Thérèse*, afin, dit-il, que l'on sache que l'esprit de la sainte était aussi droit que son cœur était pur. Ce discours avait été composé pour servir de préface à la *Vie de sainte Thérèse par elle-même,* traduite par Arnaud d'Andilly.

L'éditeur ne pouvait mieux clore sa publication qu'en la complétant au moyen du *Panégyrique de sainte Thérèse*, par Bossuet.

Les auteurs des traductions employées par M. l'abbé Migne sont Arnaud d'Andilly, Mlle de Maupeou, dom La Taste, l'abbé Chanut, Villefore, Chappe de Ligny, l'abbé Pélicot, et l'abbé Emery de Saint-Sulpice.

Cette édition des *Œuvres de sainte Thérèse*, appropriée par la modicité de son prix (6 fr. le vol.) à toutes les fortunes, et par sa belle exécution à toutes les bibliothèques, obtiendra un succès mérité.

Ces deux volumes comprennent les *Œuvres de sainte Thérèse* déjà connues; dans deux autres volumes M. l'abbé Migne fera entrer les *Mé-*

ditations sur les vertus de la sainte, par S. Em. le cardinal Lambruschini; les *Actes de sa canonisation*, et plus de 150 *lettres* et 180 *pièces* de la sainte qui n'ont jamais été publiées ou traduites.

En outre, aux œuvres déjà connues ou inédites de sainte Thérèse, il se propose de joindre celles de *saint Jean de la Croix*, de *saint Jean d'Avila*, de *saint Pierre d'Alcantara* et d'*Alvarez*, confesseur de la sainte. Ces 4 volumes formeront ainsi l'ensemble des doctrines de la plus haute école ascétique espagnole.

THEODICEÆ seu theologiæ naturalis elementa, cura G. C. Ubaghs, in universitate cath. Lovanicuri philos. prof. ordin. 1 vol. in-8° Lovanii 1841. (350 pages).

DE LA GÉOLOGIE et de ses rapports avec les vérités révélées par H. B. Waterkeyn, prof. de minéralogie et de géologie à l'université catholique de Louvain. Broch. in-8° 1841. Ces deux ouvrages se trouvent à Louvain, chez Vanlinthout et Vandenzande, imprimeurs de l'Université.

ÉLÉMENS DE LA GRAMMAIRE GRECQUE, par M. l'abbé Taillefumière, professeur d'humanités au petit séminaire de Paris. — Dédié à Mgr l'archevêque de Paris. — 1 vol. grand in-8°. Chez Hachette, 12, rue Pierre-Sarrazin, et chez Poussielgue-Rusand, 9, rue Haute-Feuille. — Prix : 5 fr.

Tous ceux qui s'occupent de l'éducation des enfans savent combien il est avantageux, en les initiant à l'étude des langues, de les accoutumer dès le commencement à se rendre compte des connaissances qu'ils acquièrent. C'est pour cela que les plus célèbres philologues ont toujours appuyé les règles qu'ils donnent sur les principes de la grammaire générale. « L'expérience prouve en effet, dit le célèbre Sylvestre de Sacy, » qu'une fois que l'enfant connaît ces principes, il apprend à leur lumière » à connaître le rapport qui doit se trouver entre les élémens du discours, » pour rendre fidèlement la liaison des idées qui concourent à former les » jugemens de notre esprit, et qu'alors la diversité des moyens que les » langues emploient pour parvenir à ce but n'ont plus rien de pénible et » de rebutant. Il s'accoutume ainsi à rapporter à des principes généraux bien conçus les diverses branches de chacune des connaissances » qu'il doit acquérir par la suite, et contracter l'heureuse habitude de » lier ses idées, de les combiner, de ramener les conséquences aux principes, les effets aux causes, et de juger ainsi solidement ses propres » opinions et celles des hommes avec lesquels il aura à vivre. Dans quelque position qu'il soit appelé par la suite, il recueillera les fruits de

» cette méthode propre à former le jugement, et qui, par une consé-
» quence naturelle, ne peut que contribuer à préserver le cœur des illu-
» sions et de l'enchantement des passions. »

M. Taillefumière avait ces vérités présentes à l'esprit lorsqu'il composait sa grammaire, que nous annonçons aujourd'hui, et sur laquelle nous reviendrons pour en faire l'examen approfondi qu'elle mérite ; aussi, les directeurs des séminaires lui sauront-ils gré, non seulement d'avoir rendu plus facile l'étude de la langue grecque, d'en avoir présenté les principes avec exactitude et clarté, mais encore d'avoir enrichi la science d'un livre qui mettra leurs jeunes élèves à l'abri du danger trop peu redouté d'une méthode inexacte qui accoutume l'enfant à juger tout sous un faux point de vue, et devient fréquemment, comme l'expérience ne le prouve que trop, la source d'écarts qu'on ne peut trop déplorer. La bonté de la méthode adoptée par M. Taillefumière a été constatée par les succès obtenus dans son enseignement, par l'accueil qu'on lui a fait au petit séminaire de Paris, où elle est déjà en usage; et, si l'on avait besoin d'une autre garantie, elle se trouve dans la dédicace qu'a bien voulu en accepter Mgr l'archevêque de Paris, et dans le témoignage honorable que lui a rendu notre célèbre indianiste, qui lui écrit en ces termes :

ACADÉMIE DE PARIS. — UNIVERSITÉ DE FRANCE.

Monsieur l'Abbé,

J'ai lu avec le plus vif intérêt votre *Grammaire grecque*, que vous avez bien voulu me donner. Je reconnais que vous avez avec bonheur surmonté bien des difficultés; vous avez mis un ordre simple et lucide là où vos devanciers avaient souvent introduit le désordre et l'obscurité. Vous avez rendu compte de ces nombreuses anomalies qui distinguent les langues qui ont longtems vécu ; et, ramenées par votre travail à leur unité originelle, les règles en sont plus attachantes de simplicité. Je ne doute pas du succès que doit obtenir votre Grammaire dès qu'elle sera répandue : les élèves des classes élevées y puiseront des notions de grammaire générale qui fortifieront leur raison, en même tems que les principes spéciaux par lesquels vous les initiez à la connaissance de la grammaire grecque doivent abréger les études jusqu'à présent bien longues et bien arides qui étaient nécessaires pour arriver à un résultat. L'esprit et le jugement des enfans gagneront beaucoup à suivre votre méthode, et j'espère que le vœu que je forme pour l'heureuse adoption de votre Grammaire se trouvera bientôt accompli.

A. LANGLOIS.



ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 23. — Novembre 1841.

Littérature Catholique.

GRANDEURS DU CATHOLICISME,

PAR

M. AUGUSTE SIGUIER[1].

But de l'auteur. — Malaise de la société. — Nécessité de la foi. — Preuves par les faits. — Corruption des nations. — Naissance du Christ. — Sa doctrine relève l'humanité. — Preuves par les faits. — Conclusion.

Prouver la supériorité des développemens apportés par le Catholicisme à l'humanité, dans l'ordre religieux, social et philosophique, tel est le but que se propose l'auteur du livre que nous allons examiner. La religion du Christ a divers ordres de preuves : au moment où l'esprit humain se glorifie avec une si orgueilleuse assurance des merveilles qu'il enfante tous les jours, il était opportun de lui montrer dans un vaste tableau, d'une part, les enseignemens de la révélation, l'influence de ces enseignemens sur toutes les notions qu'il possède, leurs effets dans l'histoire de la religion, de la société et de la philosophie; et de l'autre côté, les doutes qu'il a opposés à la vérité, par lesquels il a obscurci sa lumière et rendu incertaine la voie de la vertu et du bonheur; les absurdes notions qu'il a données de la divinité, les ténèbres

[1] 2 vol. in-8°. Chez Ladrange, libraire, quai des Augustins. Prix : 15 f.

qu'ils a répandues sur tous les grands problèmes; et dans la pratique, l'établissement de l'esclavage, des castes, la profanation des devoirs les plus saints, l'affaiblissement et la rupture même des liens de la famille, l'oubli progressif de toute morale; en un mot, l'anéantissement complet de la dignité de l'homme, résultat de ses efforts à l'élever, par des moyens illégitimes, au-dessus de la place que lui avait assignée son auteur.

Nous ne l'ignorons pas, bien des hommes fermeront le livre à l'inspection seule du titre. Supposer que le catholicisme puisse avoir quelque chose de grand, c'est supposer qu'il a quelque chose de vrai, et si par impossible, il allait se trouver avoir non-seulement quelque chose de vrai, mais être la vérité même, quelle épouvantable série de conséquences pratiques ne faudrait-il pas en déduire? et ne savons-nous pas que de tout tems le catholicisme a été repoussé, moins par ce qu'il enseigne, que par ce qu'il prescrit?

D'autres avec une bonne foi plus grande liront, mais ne comprendront pas. Comment voulez-vous en effet qu'avec les idées semées par l'enseignement public, avec ces sarcasmes, couverts jusqu'à un certain point, mais incessamment lancés contre l'Église, avec l'orgueilleuse pitié que certains sophistes mettent à sonner les glas d'un grand culte? Comment voulez-vous, qu'avec l'histoire à la Sismondi[1] ou à la Michelet[2], on suppose que si le catholicisme a eu de la grandeur, il en reste aujourd'hui autre chose que des ruines et des souvenirs?

A la première classe de lecteurs nous n'avons rien à dire, à la seconde nous adresserons la prière de relire une seconde fois, et si quelques doutes viennent à s'emparer d'eux sur l'ordre d'idées qu'ils se sont formées en religion, en politique, en philosophie, nous les conjurerions de se rappeler que par le tems qui court il s'opère des changemens si prodigieux dans certains esprits, qu'il

[1] Voir dans l'*Université catholique*, t. XII, la *Notice* de Mgr. Wisseman *sur Boniface VIII*.

[2] Voir dans la *Revue européenne* les art. du bar. d'Ekstein sur l'*Histoire de France* de Michelet.

ne faudrait pas être surpris s'ils éprouvaient le besoin de modifier des jugemens imposés sur la parole de gens, qui, plus d'une fois ont eux-mêmes changé d'avis. Oui, qu'ils relisent attentivement ce volume, peut-être seront-ils surpris de voir un écrivain commencer ses études d'homme mûr avec tous leurs préjugés, arriver à des conclusions si opposées à ses premières opinions, et convenir avec une noble franchise qu'il n'y a de vérité pour l'âme, de prospérité pour les peuples, de vie pour l'intelligence, que par la révélation catholique.

« Dominé sans doute par l'influence de mon siècle, je ne suis » pas devenu catholique pour avoir *pleuré* comme avait pleuré » l'Homère de l'Occident; pour devenir catholique, j'ai *cherché*[1]. »

Frappé de l'état général de malaise et d'anarchie qui ronge l'Europe, ce même homme qui, il y a quelques années, était *allé droit à la démocratie*, se demande si au milieu de tant de bouleversemens il y a quelque espoir de salut.

» L'Europe enfin périra-t-elle ou vivra-t-elle?

» Nul doute elle vivra, mais comment vivra-t-elle? c'est en des» cendant à la racine même du mal qui la dévore. C'est en appro» fondissant les causes qui l'ont faite ce qu'elle est.

« Quelles sont ces causes? il est facile de les signaler; l'Orient » procède de trois hommes, de Machiavel, de Luther et de Descartes.

» Or, Machiavel a provoqué le despotisme politique, Luther a » provoqué le despotisme religieux, Descartes a provoqué le des» potisme spéculatif; Machiavel, Luther et Descartes ont donc » failli[2]. » Despotisme politique, religieux, spéculatif, telle est donc la triple plaie de l'Europe. Où est le remède? Il ne se trouve pour l'humanité que dans un triple affranchissement; mais cet affranchissement, l'homme seul ne peut se le donner. Il faut qu'une force supérieure descende vers lui et brise les chaînes de la tyrannie, de la superstition, de l'erreur, pour que l'homme s'élève à la hauteur de ses destinées. Cette tâche, Dieu se l'est réservée; mais pour que Dieu agisse sur l'homme, il faut qu'il se manifeste à lui

[1] Tom. II, p. 508-509.
[2] Tom. I, p. 2.

d'une manière certaine, positive, irrécusable; sans quoi, l'homme pourra toujours craindre de confondre la lumière divine qui le conduira au bonheur, avec les fausses lueurs qui l'ont tant de fois égaré. Dieu devra donc se manifester extérieurement par des actes, et ces actes ou il les accomplira lui-même directement, ou il les confiera à des envoyés choisis pour ce ministère. Position terrible pour l'orgueil humain! il voit ce que l'auteur de toute existence, le principe de toute vérité, le centre de tout bonheur, lui promet de développement, de science et de félicité; mais pour participer à ces biens. il lui faut avouer son impuissance à les conquérir de lui-même, et il recule devant une pareille humiliation. Il préférera le doute, l'ignorance, l'erreur même, à la pure clarté dans laquelle il eût contemplé la solution de tout ce qu'il désire savoir. Voulant tout comprendre par lui-même, il rejette l'appui de la foi, ne songeant pas que, depuis trois mille ans, une sentence répétée plus tard par une bouche divine a été prononcée: que l'on ne *peut rien comprendre si l'on n'a pas la foi;* mais vainement l'homme se débat-il contre la nécessité de croire, la foi le poursuit partout, l'oblige à ployer sous son joug, alors qu'il est le plus fier de l'avoir brisé.

« Là même où les hommes semblent appartenir le plus à la » raison, à la philosophie, ils n'appartiennent éminemment qu'au » principe de la foi...; là même où l'on semble n'obéir qu'au vi- » sible, on n'obéit malgré soi et en dépit de soi qu'à l'invisible et » au surnaturel.

» Mais Dieu est *un*. La révélation qui ne peut être qu'une ins- » piration de Dieu, est donc essentiellement *une*, dans son es- » prit, dans son point de départ et dans sa fin.

» La foi, pour être normale, ne peut et ne doit donc s'appliquer » qu'à une seule et même religion, à une seule et même révéla- » tion.

» De plus, Dieu n'est, qu'à la condition d'être souverainement » bon, souverainement juste. Or, Dieu ne serait ni souverainement » bon ni souverainement juste, s'il avait réservé à l'homme des » derniers siècles un avantage capital qu'il aurait refusé à l'homme » des premiers âges; donc, la révélation qui est l'avantage le plus

» capital des sociétés, ne peut être une œuvre à consommer dans
» l'avenir; elle ne peut, elle ne doit être qu'une œuvre accomplie
» dans le passé.

» La foi religieuse qui est la foi la plus éminente, ne peut et ne
» doit donc elle-même s'appliquer qu'à une seule et même tradi-
» tion.

» Or, l'humanité est *une*, nous le répétons; le système de forces
» ou de facultés de tous les peuples est donc exactement le même
» que celui de l'individu; mais l'individu ne peut avoir de loi
» religieuse que par révélation et par tradition : l'humanité n'au-
» ra donc de loi religieuse que par révélation et par tradition.

» En outre, l'individu et l'humanité étant *un*, ils sont iden-
» tiques quant à leur origine et à leur finalité. L'individu et l'hu-
» manité ne peuvent donc être dans la vérité que lorsqu'ils sont
» dirigés par une seule et même foi dans une seule et même re-
» ligion, une seule et même révélation, une seule et même tradi-
» tion. L'unité dans notre race entraîne nécessairement l'unité
» dans les moyens de nous développer, de nous instruire et de
» nous diriger.

» Le droit social ne peut donc dériver que d'une seule et
» même loi morale, dérivée d'une seule et même loi religieuse,
» dérivée d'une seule et même tradition, dérivée d'une seule et
» même révélation, dérivée par une foi unique d'un seul et même
» Dieu.

» Il n'y a donc qu'un seul droit social, qu'un seul droit moral,
» légitime, parce qu'il n'y a qu'une seule religion qui soit
» vraie[1]. »

Tels sont les principes sur lesquels repose toute la pensée de l'ouvrage, tout ordre moral, scientifique, religieux, social, reposant sur Dieu, qui parle aux hommes par la révélation.

Cette règle posée, l'auteur passe à la vérification par les faits, et nous présente la double épreuve de l'action de la vérité et de l'action de l'erreur. Il nous déroule dans la série des siècles le tableau comparatif de la révélation et de l'erreur : l'une qui com-

[1] Tom. 1, p. 37-38.

mence au berceau de l'homme, grandit avec lui jusqu'à *la plénitude des tems*, et verse sur la tente des patriarches, dans le tabernacle des Hébreux, dans les profondeurs du Saint des Saints, des lueurs qui firent pressentir l'éternelle clarté qui brilla sur le monde du haut de Golgotha ; l'autre, qui, sous mille formes, tyrannise les générations dispersées sur la terre, dissout le lien de la famille, façonne pour les peuples le joug des tyrans, forge les chaînes de l'esclavage, corrompt toute pensée par le doute, ou la superstition, ou le mensonge.

C'est d'abord Moïse, fils de Lévi, adopté par la fille du roi d'Égypte, élevé dans les sciences de Thèbes et de Memphis, préférant à la puissance, à la grandeur, l'opprobre de ses frères. Il va dans les déserts de Madian fortifier son âme par quarante années de méditations, revient par l'ordre de Dieu sauver son peuple, étonne ses oppresseurs par des prodiges inouis, force le tyran à rendre aux enfans d'Israël une liberté que les flots de la mer Rouge l'empêcheront de reprendre, parle avec le Seigneur au milieu du tonnerre du Sinaï, et en rapporte une loi gravée sur la pierre par un doigt divin, et passe un demi-siècle à façonner une nation grossière, charnelle, ignorante, à des devoirs mieux compris, à la morale la plus pure, au culte le plus sublime, et à des les mystères dont il conservait les figures et les ombres.

On tenterait vainement de trouver un enseignement plus vaste et plus profond que celui que renferme le Décalogue dans sa simplicité : l'unité de Dieu, les rapports qui doivent subsister entre l'homme et son auteur, les devoirs sociaux, la consécration de la famille, le droit de propriété, tout s'y trouve. Si la tolérance de la polygamie et de la servitude perpétuelle pour les esclaves étrangers y est introduite, le Seigneur déclare d'avance qu'il *n'a point donné des lois bonnes*, à cause de *la dureté de cœur* d'un peuple qui préférait les oignons de l'Égypte à la liberté.

La durée même de ce peuple, à qui *furent confiées les paroles de Dieu*, durée qui se prolonge à travers les siècles, malgré le mépris universel dont le poursuivent les générations; les restes si vigoureux de son antique constitution, qui résistent au tems, alors que tant de sociétés passent et disparaissent pour toujours,

laissent voir quelle force a dû présider à sa formation primitive, comme on juge de la solidité d'un édifice détruit à la dureté du cîment qui joint encore les faces des murs renversés.

A côté de Moïse et du Pentateuque, que mettrez vous? L'Inde avec les Védas? Mais joignez aux livres sacrés de cette portion célèbre de l'Orient les mille commentaires qui les ont obscurcis; tandis que dans le récit de Moïse tout est clair, tout est simple, qu'il parle de la création comme s'il y eût assisté. Qu'apprenez-vous dans la religion d'un peuple un moment si vanté? Quel progrès a-t-il fait faire à l'humanité? Il l'a enchaînée dans la loi des castes, il lui a ôté la faculté de tout développement. A quels excès ne parvint pas sa philosophie? Qu'est-ce que le Bagavat-gita, avec son panthéisme fataliste? Qu'est-ce que la loi de Manou avec l'inflexible immutabilité de ses prescriptions?

On a beaucoup parlé de la Chine. La Chine a des côtés prodigieux; mais, comme les monumens primitifs de la sagesse chinoise ont péri, on ne peut juger que de ce qui est, et ce qui est, c'est le despotisme, c'est l'absence de toute philosophie un peu élevée, c'est la nullité de la poésie, c'est l'affaiblissement de l'intelligence et de la vertu, c'est l'immoralité la plus complète.

Le sort de la Perse n'est pas meilleur, quelle que soit l'époque où parut Zoroastre, il n'est pas douteux que, établissant dans ses livres sacrés la doctrine des deux principes, il n'ait sapé par la base toute idée de morale. Placé entre deux forces contraires, l'homme ne s'appartient plus; nulle liberté pour lui. Entraîné par la plus puissante, il subit des influences auxquelles la volonté ne saurait résister; il n'est donc responsable ni du bien ni du mal qu'il opère : c'est une machine prédestinée, de toute éternité, au vice ou à la vertu, au bonheur ou à la souffrance.

L'Égypte effraie par les incompréhensibles contrastes de sa religion, est-ce le même peuple qui juge ses rois après leur mort, et se prosterne devant les animaux sacrés? Est-ce le même peuple qui a des préceptes sublimes sur le respect des enfans envers leurs parens, et qui adresse un culte pieux aux plate-bandes de ses jardins potagers? L'esprit se perd en présence de telles aberrations. L'Égypte sans doute eut des doctrines secrètes, mais quelles

furent ces doctrines? Le voile posé sur la statue de la sagesse à Saïs ne fut jamais levé, et les hiérophantes de Memphis ont emporté dans le tombeau les mystères de leurs enseignemens.

Admire la Grèce qui voudra : pour nous, nous n'en avons pas le courage. Sous l'enveloppe la plus délicate, sous les voiles tissus de la main des Grâces, sous les formes les plus inimitables, que nous y révèlent les arts? La perte de toute idée noble et généreuse. Que quelques hommes rares s'élèvent pour protester contre la corruption générale, ils sont aussitôt poursuivis comme mauvais citoyens. Aristide est envoyé en exil ; Socrate et Phocion boivent la ciguë ; otez ces trois hommes qui ne sont pas sans tâche, quel Grec montrerez-vous, dont la vie ne soit souillée par quelque côté? Qu'on ne nous parle plus surtout du républicanisme spartiate, la moitié des habitans du royaume de Sparte était formée par les Ilotes, et les Ilotes étaient des hommes que l'on considérait comme une chose, et qu'il était permis de tuer uniquement pour s'exercer à lancer des javelots. Qu'on ne nous vante plus la politesse et la philosophie d'Athènes, tant qu'on n'aura pas fait disparaître les innombrables turpitudes que recouvraient cette politesse et cette philosophie! qu'on ne nous parle plus d'une religion, où les dieux finissent par pulluler au point qu'il devint impossible d'en tenir compte!

Quand la Grèce se fut assez amollie dans le luxe et la débauche, Rome se levant frappa de son glaive les quatre parties du monde. Vainement Carthage lui disputa l'empire des mers, vainement Mithridate ligua-t-il l'Orient contre cette dominatrice du monde connu, vainement la Gaule arrêta-t-elle dix ans, les pas de César : tout céda. Rome, que le vice de sa constitution rongeait intérieurement, s'efforçait de porter au dehors les principes d'un mal qui la dévorait ; vains efforts. Quand il n'y eut plus d'esclaves à faire, elle courba à son tour la tête sous le joug, se débattit un moment sous les proscriptions de Marius et de Sylla, et finit par ployer la tête, pour ne plus la relever devant Claude, Néron et Caligula.

Or, pendant que ces choses s'accomplissaient, un petit enfant naissait dans une étable à Bethléem de Juda, et des bergers qui gardaient les troupeaux dans la plaine, avertis par un ange, venaient

adorer cet enfant posé dans une crèche. Cet enfant était le fils de Dieu, et ces bergers, les premiers hommes appelés à contempler le gage de la réconciliation du ciel avec la terre.

Cet enfant grandit, et quand le moment fixé est accompli, une seconde révélation vient développer la première. Le monde entend une parole extraordinaire : *Faites pénitence.* Là, sont contenus tous les mystères de l'humanité. Les souillures du cœur, les ténèbres de l'intelligence, la colère de Dieu, la dégradation de l'homme ; mais aussi la pensée de miséricorde qui va féconder cette masse de corruption, répandre une lumière, une chaleur divines, donner une force surnaturelle aux ames énervées, et montrer aux hommes, pour but de leurs efforts, la possession de leur Dieu. Aussitôt un mouvement secret agite la terre ; tandis que le monde ancien accomplit ses destinées dans la boue et les ruines, une société nouvelle, d'abord imperceptible, pauvre, obscure, méprisée, s'élève peu à peu ; ses racines plongent non dans la terre, mais dans la nature même de l'humanité ; elle grandit au milieu de ses persécuteurs ; le sang de ses premiers enfans lui donne une énergie merveilleuse. Tout à coup elle fait briller dans les cieux un signe, titre de son droit à la domination universelle ; elle guide avec ce signe divin un empereur païen à la victoire, et s'assied un moment sur son trône pour s'élancer de là vers les peuplades du nord, pour aller faire l'élément d'un monde nouveau. Un mouvement s'est opéré dans l'empire : la foi avec son flambeau, la charité avec son feu divin, rapportent la lumière dans les intelligences, et réchauffent les cœurs. L'homme se fait une notion exacte de l'obéissance, et apprend à s'agrandir par elle, dès qu'il ne voit plus dans ceux qui commandent que les instrumens du pouvoir de Dieu, quelle que soit la société où la Providence l'a fait naître. L'idée de dévouement et de sacrifice, dont le libérateur prêche un continuel exemple, depuis la pauvreté de la crèche jusqu'aux tortures de la croix, rapproche les enfans d'Adam et leur rappelle qu'ils sont frères, attaque l'égoïsme qui les divise, reforme les liens les plus doux brisés par les passions, et fait germer sous le toit domestique, à l'ombre du sanctuaire, au fond des solitudes, les plus énergiques

vertus, des prodiges tels que les païens n'en connurent jamais. Quel païen eût pu se former l'image d'une vierge chrétienne, d'un solitaire de la Thébaïde, d'un prêtre de Jésus-Christ? Ces types, si souvent réalisés depuis que la grâce de Dieu eut fécondé la terre, ni l'imagination des Grecs, ni la vertu de Rome, ni la sagesse de l'Égypte, ne les soupçonnèrent jamais.

Au milieu des agitations du monde, un des spectacles les plus intéressans à coup sûr, est de considérer ces hommes qui, prêchant les doctrines dont ces merveilles étaient les fruits, les annonçaient par la prédication, avec leur plume, avec leur sang, tantôt simples catéchistes, initiant les cathéchumènes aux mystères divins dans la sublime simplicité de la foi ; tantôt, pour se justifier, citant au tribunal de Dieu les abominations dont l'idolâtrie fut la mère; tantôt établissant des écoles de philosophie pour lutter avec les sophistes, et, après les avoir vaincus par la force de la logique, descendant de la chaire pour monter à l'échafaud.

Quand les persécutions des martyrs eurent cessé, celles des hérétiques commencèrent; l'exil d'Athanase d'Alexandrie, d'Hilaire de Poitiers rappellent la sainte liberté des évêques primitifs. Ils étaient captifs comme saint Paul; mais, comme lui, ils pouvaient dire : La parole de Dieu n'est pas pour cela enchaînée. Leur exil même servait à la répandre, et tout, jusqu'aux obstacles, concourait au triomphe du catholicisme.

Cependant le vieux monde croula, les antiques institutions disparurent, des sociétés nouvelles surgissaient de toutes parts. Les barbares envahisseurs cherchaient une place fixe au sein de l'Europe. Ils étaient presque tous hérétiques ou païens, mais il convenait qu'il en fût ainsi, pour confondre ceux qui plus tard eussent pu dire que les Vandales ou les Francs avaient apporté la religion du Christ au bout de leurs piques.

Un nouveau travail commence, travail sourd et intérieur, semblable à celui de la nature, lorsque, pendant l'hiver, elle prépare dans les entrailles de la terre la sève qui donnera les fleurs du printems et les fruits de l'automne. Il fallait polir ces Huns et Goths, si grossiers: le catholicisme se mit à l'œuvre. Si vous ne comprenez rien aux admirables moyens qu'il employa, il faut

vous plaindre ; plus d'un historien s'y est trompé, nous en convenons; tous les yeux ne sont pas faits pour la lumière.

Les croisades servirent ce travail préparatoire, ou plutôt furent le signal d'une action sociale, par laquelle les disciples du Christ repoussaient de leur territoire les envahissemens d'un paganisme déguisé sous les superstitions mahométanes. Sans doute de graves désordres arrêtaient même au sein des nations chrétiennes, la marche du progrès et du perfectionnement ; mais Dieu avait ses desseins. Quelques hommes, s'emparant de ces abus, favorisés par les mouvemens de l'Orient où le Bas-Empire expirait sous le cimeterre de Mahomet II, recueillirent les débris de la science des Grecs, et avec ces lambeaux, emportés de Constantinople, firent ce que l'on appela la *renaissance*. Puis Luther parut. L'Allemagne était prête : il y avait assez de couvens à piller, d'églises à dépouiller, la conflagration fut facile. A Luther se joignirent d'autres auxiliaires; M. Siguier signale Machiavel et Descartes. Ce furent en effet deux hommes funestes, quoiqu'il faille certes ne point les confondre dans un égal jugement. Quoi qu'il en soit, la faculté de n'obéir à personne en matière de religion, de ne rien croire si l'on voulait; tout pouvoir présenté comme le droit du plus fort; le mot *sujet* devenu synonyme d'*esclave;* la connaissance de la vérité commençant par le doute, en voilà plus qu'il ne fallait pour bouleverser la face de l'Europe. On sait l'histoire depuis le 16e siècle jusqu'à nos jours: il y avait là de quoi tuer le catholicisme, si le catholicisme eût été une œuvre humaine; mais, il y avait en lui quelque chose de plus; et c'est pour cela que, malgré le choc, il résista. Les portes de l'enfer n'ont pas encore prévalu, et nous ne pensons pas que jamais elles soient en mesure de prévaloir.

Les dernières pages du livre de M. Siguier offrent un puissant intérêt: elles présentent le résultat philosophique de tout ce qui a été fait pour ou contre le catholicisme dans les tems modernes. Nous ne savons ce que l'édifice bâti par J.-C. peut craindre désormais, après avoir, comme il l'a fait, résisté à de si violens assauts; craindre pour lui désormais, serait lâcheté pure. Et cependant nul ne peut nier qu'un élément délétère semble s'être in-

troduit dans la masse de ce corps si vigoureux. La pensée s'effraie en plongeant dans une foule de questions que le rationalisme moderne a soulevées ; et, sous ce point de vue, nous aurions voulu quelque chose de plus net dans ce que M. Siguier dit des rationalistes. Quoiqu'il en soit, son livre est un puissant auxiliaire de la cause du Christ, et nous félicitons l'auteur de la direction qu'il a donnée à son talent. Qu'il poursuive : un champ immense s'ouvre devant lui ; qu'il poursuive, non pour cueillir des couronnes, promptement fanées, comme tout ce que touche la vanité humaine, mais pour remplir sa vocation, la plus belle qui soit proposée à l'homme, celle de combattre et de vaincre pour la gloire de Dieu !

E.

Cours de M. Letronne au collége de France.

ÉTUDE DES MONUMENS ASTRONOMIQUES

DES

anciens peuples de l'Egypte, de l'Asie et de la Grèce, conduisant à une réfutation scientifique complète du système de Dupuis.

Cinquième article [1].

Les zodiaques de Dendérah et d'Esneh sont de l'époque romaine. — On n'a jamais trouvé de représentations zodiacales sur les monumens égyptiens de l'époque pharaonique. — Tous les Zodiaques que l'on a trouvés sur des monumens romains sont postérieurs à notre ère.— Recherches sur l'origine du zodiaque.

Quelques années après la publication du long ouvrage de Dupuis, eut lieu la mémorable expédition des Français en Égypte. Jusque-là, on n'avait accordé que très peu d'attention aux zodiaques représentés sur les anciens monumens de ce pays ; Richard Pococke n'en avait décrit qu'un seul [2], dont il ne restait plus que de faibles vestiges en 1798. Le *Mémoire sur l'origine des constellations* et l'*Origine de tous les cultes* donnèrent soudainement une grande importance à ces sortes de représentations. Les idées de Dupuis étaient trouvées ingénieuses et profondes à cette époque où la critique historique était bien loin d'avoir acquis les développemens que lui ont donnés les savans de notre tems. Mais, pour qu'elles prissent rang dans la science, il fallait qu'elles fussent confirmées par des faits positifs et irrécusables. Jusqu'à ce qu'elles reçussent cette sanction, elles risquaient de rester confondues avec tant d'autres idées systématiques, plus ou moins habilement

[1] Voir le 4e article au n° 21, t. IV, p. 195.

[2] C'est celui du Propylon d'*Ackmim* ou *Chemmis*.

coordonnées, qui font honneur à la sagacité des auteurs, mais n'entraînent pas l'assentiment des esprits sévères. Tout-à-coup ces idées acquirent, par la découverte des zodiaques de Dendérah et d'Esneh, une célébrité presque populaire, que certainement Dupuis n'avait pas espérée pour elles.

Les savans illustres qui accompagnaient l'armée française étaient sous le charme des idées de Dupuis. Ils croyaient en outre, suivant une opinion assez généralement admise de leur tems, que la conquête de l'Égypte par Cambyse (525 ans avant J.-C.) avait porté un coup mortel à la religion et aux arts des Égyptiens, avait profondément altéré leurs institutions, et fait tomber d'assez bonne heure en désuétude le langage hiéroglyphique. Cette opinion se joignant à la préoccupation systématique qui dominait dans leurs esprits, ils furent entraînés dans de graves erreurs au sujet des zodiaques sculptés qu'ils trouvèrent dans des temples égyptiens.

Voici comment ils y tombèrent :

Les temples de Dendérah et d'Esneh, où l'on découvrit quatre zodiaques, sont d'un style d'architecture et de sculpture semblable, à peu près en tout, à celui d'autres monumens égyptiens, dont l'antiquité n'est pas douteuse. De plus, ils portent des inscriptions en caractères hiéroglyphiques. Ces deux circonstances parurent décisives aux savans de la commission d'Egypte ; ils en conclurent que ces temples étaient antérieurs à la conquête des Perses, et qu'ils appartenaient à l'époque pharaonique. D'autre part, la présence de zodiaques dans ces temples qu'on jugeait fort anciens, leur parut confirmer pleinement l'hypothèse de Dupuis sur l'*origine égyptienne du zodiaque*.

Mais ce n'était rien encore ! Ces quatre zodiaques présentaient des circonstances telles, qu'ils semblaient là tout exprès pour justifier une autre hypothèse de Dupuis, la plus hardie de toutes, à savoir, que la position des divers signes dans la bande zodiacale avait changé avec le tems par l'effet de la rétrogradation des étoiles fixes.

En effet, les zodiaques de Dendérah ne commencent point par le même signe que ceux d'Esneh, et ni les uns ni les autres ne commencent par le même signe que celui d'Hipparque. Dans ceux d'Esneh,

la *Vierge* ouvre la marche ; dans ceux de Dendérah, c'est le *Lion*. Les membres de la commission d'Égypte expliquèrent cette différence, en disant que ceux-ci étaient moins anciens que ceux d'Esneh. Ils admirent donc que les Égyptiens, en dressant ces zodiaques à des époques différentes, avaient eu égard aux effets de la précession des équinoxes. C'était bien là abonder dans le sens des idées de Dupuis. Dès lors, si l'on supposait, ce qui semblait assez naturel, que les zodiaques de Dendérah et d'Esneh représentaient l'état du ciel à l'époque où les temples furent construits, il en résultait que les temples d'Esneh étaient plus anciens de 2100 ans que celui de Dendérah. D'un autre côté, celui-ci devait être antérieur du même nombre d'années à l'époque d'Hipparque, puisque, dans les zodiaques qu'il contenait, on prenait pour *signe solsticial d'été*, le *Lion*, qui commençait la série des 12 signes. Ainsi, l'on donnait au moins 4,000 ans d'antiquité aux temples d'Esneh et aux zodiaques qu'ils renferment. Mais si, plus de 4,000 ans avant notre ère, les Égyptiens avaient déjà fait assez de progrès dans l'astronomie, pour tenir compte de la précession des équinoxes, phénomène si difficile à constater, jusqu'où ne remontait pas l'origine de la civilisation égyptienne? Une si prodigieuse antiquité devait trouver bien des incrédules, et faire reculer quiconque ne jurait point par Dupuis et son système.

Aussi, de vives discussions s'engagèrent au sujet des zodiaques. Les philologues, les mathématiciens, les antiquaires, les philosophes, les théologiens eux-mêmes, s'y mêlèrent avec une ardeur dont il y a peu d'exemples. Et comme la religion semblait intéressée dans cette controverse, on était tenu, pour ainsi dire, d'avoir une opinion sur l'époque et l'objet des représentations zodiacales, d'attaquer ou de défendre la haute antiquité qui leur était attribuée par Dupuis et son école. L'histoire ne dit pas qu'on en vint aux coups, comme au moyen-âge ; mais ce qui est certain, c'est que la courtoisie et l'urbanité furent très souvent bannies de toutes ces discussions. Il n'en sortit que des systèmes plus ou moins plausibles, soutenus et combattus avec plus ou moins de talent et d'érudition. On dissertait à perte de vue sur le sens d'emblèmes inconnus; chaque parti était triomphant dans l'at-

taque et sans vigueur dans la défense. Quelqu'un essayait-il de se porter pour arbitre entre les deux puissances belligérantes? il avait tout le monde contre lui. Enfin, après vingt ans d'une polémique acerbe, on ne se trouva guère plus avancé qu'au premier jour; les difficultés subsistaient dans leur entier, le sujet était encore tout neuf.

Pour mettre fin à tant de spéculations stériles, il fallait se prendre à quelques points fixes, et y ramener toute la discussion. Ce qui avait longtems exclu la possibilité d'un débat méthodique, régulier et vraiment scientifique, c'était l'absence de quelques faits bien constatés, et sur lesquels tout le monde fût d'accord. On ignorait à quelle époque appartenaient ces monumens; par suite, on ne savait pas à quel ordre d'idées ils étaient liés. Comment aurait-on pu saisir dans l'histoire un point de vue d'où l'on dominât toute la discussion?

C'était beaucoup que de sortir des limites dans lesquelles on avait circonscrit la question, et de mettre en lumière quelques faits simples qui servissent de base à toutes les recherches ultérieures. C'est ce que M. Letronne fit le premier. Il soumit à un examen approfondi [1] quelques inscriptions grecques et latines recueillies en Égypte par les voyageurs. Il fut conduit par ses recherches historiques à admettre sur les effets de la conquête persane une opinion diamétralement opposée à celle qu'on s'en était formée jusque-là.

Il résultait clairement de cette étude attentive diverses conséquences importantes, dont l'expression se réduit aux deux propositions suivantes :

1° « La religion égyptienne s'est conservée sous les Perses, les » Grecs, et au moins pendant les deux premiers siècles de la do- » mination romaine, sans subir de modifications essentielles.

2° » Les Égyptiens ont réparé les temples de leurs dieux, les

[1] D'abord, dans le *Journal des savans*, (mars, mai et août 1821), puis dans l'ouvrage intitulé : *Recherches pour servir à l'histoire d'Égypte pendant la domination des Grecs et des Romains*, 1823.

» ont complétés ou décorés, *en ont même construit de nouveaux* [1],
» avec la protection des Lagides et des empereurs, au moins
» jusqu'à la fin du 2e siècle de notre ère; et ces travaux furent
» exécutés dans un style d'architecture et de sculpture assez
» semblable à ce qu'il était antérieurement pour que la diffé-
» rence n'ait pu être aperçue que par l'œil exercé des artistes [2]. »

Ces conclusions tout à fait nouvelles et inattendues détruisaient entièrement l'opinion qui avait été jusque-là une source d'erreurs. Elles causèrent comme un scandale dans le monde

[1] Ce fait est maintenant l'un des mieux constatés de l'histoire d'Égypte. Voy. le *Nouveau commentaire* de M. Letronne sur *l'inscription grecque de Rosette*, notes 67 et 72. Il est indubitable aussi que du temps de Néron et même de Trajan, les hiéroglyphes étaient encore employés sur les monumens publics, comme ils l'étaient sous les Lagides, toutes les fois qu'il s'agissait de la religion. Sur la permanence des antiques usages de l'Égypte sous la domination des Grecs et des Romains, voy. M. Letronne, *Matériaux pour servir à l'histoire du Christianisme*; le docteur Parthey, *de Philis Insulâ*; sir Gardner Wilkinson, *Topograph. de Thèbes*. Même après le célèbre édit de Théodose, l'île de Philæ servit de refuge aux derniers sectateurs de la religion égyptienne.

[2] *Recherches sur l'Egypte*, p. 446 et 447. C'était en Égypte un lieu commun, un thême banal de déclamations, d'imputer à Cambyse et aux Perses la dégradation ou la destruction des plus beaux monumens. A entendre les prêtres, l'Egypte ne fut plus, après la conquête des Perses, que l'ombre de ce qu'elle était auparavant. Ainsi, on dit à Strabon qu'à Thèbes Cambyse n'avait fait que des ruines. On allait jusqu'à prétendre que ce terrible conquérant avait enlevé le fameux *cercle d'or* de 365 coudées de circonférence et d'une coudée d'épaisseur, qui surmontait le fabuleux tombeau d'Osymandyas. Du tems de Pausanias, on racontait que c'était encore Cambyse qui avait mutilé le célèbre colosse de Memnon; et pourtant, à l'époque où Strabon voyageait en Egypte, il était de notoriété publique que la partie supérieure de ce colosse avait été renversée par un tremblement de terre, trente ans seulement avant l'ère chrétienne. Voy. M. Letronne, *Statue vocale de Memnon*, sect. II. § 2. t. x des *Nouveaux Mém. de l'Ac. des Insc.*

savant, tant elles parurent paradoxales ; mais on eut beau protester, il fallut céder à l'évidence des preuves.

Du moment qu'il fut démontré, 1° que les ressemblances que l'on remarquait entre le style de divers monumens égyptiens ne prouvent pas nécessairement qu'ils soient de la même époque (car les artistes y ont reconnu trois styles distincts, quoique se rapportant toujours à un type unique), 2° que la présence d'hiéroglyphes sur un monument n'était pas toujours l'indice d'une haute antiquité; de ce moment, dis-je, on put concevoir des doutes légitimes sur l'opinion de ceux qui faisaient remonter si loin la construction des temples d'Esneh et de Dendérah ; d'autant plus que sur la façade du *pronaos* de celui-ci il y avait une inscription grecque portant le nom de l'empereur Tibère[1].

Comment de ces doutes passa-t-on à une certitude complète? c'est ce que nous allons dire.

Le grand temple de Dendérah (ancienne Tentyra, située sur la rive gauche du Nil, un peu au nord de Thèbes), célèbre par sa belle architecture, contient, avons-nous dit, des bas-reliefs astronomiques, qui servent de décoration à deux de ses plafonds. On trouva un zodiaque rectangulaire au plafond de l'*Avant-temple* (Πρόναος) ; les signes y sont disposés sur deux lignes parallèles, six d'un côté, six de l'autre ; la bissection a lieu entre le *Cancer* et le *Lion ;* ce dernier signe ouvre la marche.

Dans une pièce intérieure du même temple, on trouva un autre zodiaque dont la forme est circulaire (c'est celui que l'on voit aujourd'hui dans l'une des salles de la Bibliothèque royale, à Paris[2]). Quoique dans celui-ci, l'on ne voie pas aussi clairement que dans le zodiaque rectangulaire par quel signe commence la série, il est probable cependant que le *Lion* est encore le signe initial.

Quand aux zodiaques d'Esneh, (ancienne Latopolis, au sud de Thèbes) ils offrent, comparés à ceux de Dendérah, des différences importantes sans doute, mais sur le sens desquelles on se méprit complétement. Celui du *pronaos* d'Esneh, dans le grand temple,

[1] *Recherches sur l'Égypte*, p. 172 et suiv.

[2] Les *Annales* en ont donné la figure, t. VII, p. 80.

est rectangulaire, ainsi que celui qu'on a trouvé dans un temple égyptien tout voisin de cette ville, au plafond du *Pronaos*. Dans l'un et dans l'autre, la bissection a lieu entre le *Lion* et la *Vierge*; ce dernier signe commence la série.

Aux yeux des partisans des idées de Dupuis, la présence des zodiaques déposait clairement de la haute antiquité des temples. Et pourtant, il y avait des indices certains que l'un d'eux au moins est assez récent. Les auteurs de la description d'Esneh avaient eux-mêmes reconnu que le petit temple au nord de cette ville était encore parfaitement conservé, peu de tems avant l'expédition française, quoiqu'il eût été construit fort à la hâte, sans beaucoup de soin, et avec des matériaux de mauvaise qualité. Mais la présence d'un zodiaque dans ce temple les empêcha de donner à ces circonstances remarquables autant d'attention qu'elles en méritaient.

De même, quand Visconti voulait[1] qu'on tînt compte sérieusement de la présence du nom de Tibère sur la façade du *pronaos* dans le temple de Dendérah, et en concluait que le temple, ou au moins le *pronaos*, était de l'époque romaine, on prétendit que cette circonstance était presque indifférente. L'inscription du *pronaos*, disait-on, indique seulement la *simple consécration* de ce *pronaos* sous le règne de Tibère. Mais si le *pronaos* était aussi ancien que le temple, comment concevoir que les habitans de Tentyra eussent attendu jusqu'au règne de Tibère, pour dédier le *pronaos* à la divinité (Athor, 'Αφροδίτη) qu'ils adoraient dans le temple? Pour qu'il en fût ainsi, il aurait fallu que, primitivement, le *pronaos* eût été seul excepté de la consécration, ce qui n'est guère présumable. Cette inscription grecque n'a aucun sens, ou bien elle démontre que le ναός d'Athor étant resté sans πρόναος jusqu'au tems de Tibère[2], les Tentyrites complétèrent alors l'édifice, en y ajoutant cette partie importante. Aussi, de la présence

[1] Voy. la *Lettre* de cet illustre antiquaire, à la fin du 2e vol. de l'*Hérodote de Larcher*; 2e édit. in-8°.

[2] Voyez dans les *Recherches*, etc., p. 22 et suiv. les conjectures de M. Letronne *sur la formation successive des diverses parties d'un temple égyptien*. Voyez encore le même ouvrage, p. 71, 72, 73.

de cette inscription, M. Letronne avait conclu tout d'abord: « que le pronaos de Tentyra, commencé peut-être sous la domi- » nation grecque, ne fut achevé que sous les règnes d'Auguste et » de Tibère[1]. »

Ce raisonnement ne convainquit point tous les partisans de l'antiquité des zodiaques. Mais bientôt des faits nouveaux vinrent à l'appui de l'opinion qu'ils combattaient. M. Gau découvrit en 1822, dans le petit temple au nord d'Esneh, sur une colonne du Πρόναος, une inscription grecque, que M. Letronne restitua le premier[2]. Elle nous apprend que les *sculptures en bas-reliefs et les peintures des figures d'hommes et d'animaux* (γλυφὴ καὶ ζωγραφία) ont été faites la 10e année du règne d'Antonin, c'est-à-dire, l'an 147 de notre ère.

Or, au dire même des auteurs de la description d'Esneh, toutes les sculptures du *pronaos* sont du même style et appartiennent à la même époque. La décoration de la colonne est donc du même tems que le reste des sculptures du temple, et par conséquent que le zodiaque lui-même qui décorait le pronaos. Le tout appartient au milieu du 2e siècle après J.-C.

Deux autres preuves d'un ordre tout différent et entièrement indépendantes l'une de l'autre sont venues se joindre à la première, et la fortifier. MM. Gau et Huyot, qui ont donné des dessins si parfaits des monumens de l'Égypte et de la Nubie, sont parvenus, chacun de son côté, après avoir fait une étude approfondie de l'art égyptien, à reconnaître, malgré l'uniformité apparente du style dans tous ces monumens, des différences notables, que des artistes exercés pouvaient seuls apercevoir. En se fondant uniquement sur ces différences, ils ont classé les monumens selon l'ordre des tems. Ils s'accordèrent à ranger au nombre des plus récens les temples de Dendérah et d'Esneh[3].

Enfin, Champollion ayant appliqué aux cartouches royaux de

[1] *Journal des Savans*, août 1821, et les *Recherches, etc.*, p. 192.

[2] *Recherches sur l'histoire d'Égypte*, p. 447 et suiv.

[3] Voyez l'opinion de ces deux artistes dans les *Recherches*, etc. p. 457, et à la p. xxv de l'*Introduction*.

ces temples l'*alphabet des hiéroglyphes phonétiques*, qu'il découvrit en 1822, y lut les noms de plusieurs empereurs romains ; et il reconnut que ces temples avaient été élevés ou décorés dans les deux premiers siècles de notre ère[1].

Un accord aussi frappant entre des preuves de nature si diverse ne peut laisser de doutes sur l'exactitude de cette proposition : *Les zodiaques trouvés dans les temples de Dendérah et d'Esneh ont été sculptés à l'époque de la domination des Romains en Égypte.*

On en peut dire autant de deux autres zodiaques découverts en Égypte. Le premier décorait un propylon égyptien à *Chemmis* (la *Panopolis* des Grecs). Les figures en étaient tellement effacées à l'époque de l'expédition française, qu'il fut impossible d'en donner une description détaillée[2]. Mais la pierre sur laquelle on en a discerné quelques faibles vestiges, porte une inscription grecque d'où il résulte[3] que le temple dont ce propylon faisait partie, fut construit la 12e année du règne de Trajan (109 ans après J.-C.)

Le second n'est connu que depuis 1823. C'est un zodiaque rectangulaire, peint en dedans de la paroi supérieure d'une caisse de momie, rapportée de Thèbes à Paris, par M. Fr. Cailliaud. Sauf une circonstance tout-à-fait digne de remarque sur laquelle nous reviendrons plus tard[4], ce zodiaque ressemble parfaitement, quant à la disposition et à la configuration des signes, au zodiaque rectangulaire de Dendérah. Une inscription grecque, qui s'é-

[1] Voyez le *Journal des Savans*, octobre 1822, et la *Lettre de Champollion à M. Letronne* dans les *Observations critiques et archéologiques sur l'objet des représentations zodiacales qui nous restent de l'antiquité*, 1824. Les *Annales* ont donné avec le zodiaque les *cartouches* qui contiennent les noms de ces empereurs.

[2] Hamilton (*Ægyptiaca*, p. 263) n'y a pu distinguer que le *sagittaire ;* mais, en 1739, Pococke y vit encore les 12 figures.

[3] Letronne, *Recherches*, etc., p, 194 et suiv.

[4] Le signe du *capricorne* manque dans la série. Il est placé au-dessus de la tête d'une grande figure peinte sur la paroi. Les onze autres signes sont disposés en deux bandes le long du corps de cette déesse. Le *capricorne*, ainsi isolé, semble dominer cette espèce de tableau.

tend sur toute la longueur de la caisse, dans une bande étroite, a permis d'assigner exactement la date de ce monument figuré[1]. Il est de la 19e année du règne de Trajan (116 ans après J.-C.). Champollion fit encore une application de son alphabet aux légendes hiéroglyphiques qui sont sur la caisse de la momie, et il y lut les noms mêmes que l'inscription grecque avait indiqués[2].

Enfin, M. Nestor L'Hôte ayant visité tout récemment les grottes situées aux environs de Panopolis a découvert dans plusieurs de ces grottes des zodiaques complets qui paraissent y avoir été sculptés et peints avec une intention funéraire : ces zodiaques tout-à-fait analogues à ceux de Dendérah, sont a peu près du même tems ; au jugement de ce voyageur, ils ne peuvent être antérieurs au 2e siècle de notre ère.

C'est donc un fait acquis désormais à la science que *tous les zodiaques trouvés jusqu'à ce jour sur les monumens égyptiens, ont été peints ou sculptés, du milieu du* 1er *siècle après J.-C. au milieu du second*, ou même plus tard.

Mais n'a-t-il jamais existé en Égypte d'autres zodiaques qu'on puisse rapporter à une époque plus ancienne ?

Quelle que soit la réponse à cette question, on peut tout d'abord, et sans rien préjuger relativement à l'origine du zodiaque, faire remarquer, que sur les monumens égyptiens de l'époque pharaonique, on n'en a jamais trouvé. Cette circonstance est d'autant plus digne d'attention, que plusieurs de ces monumens renferment des scènes astronomiques, dans lesquelles le zodiaque

[1] Voir les *observations sur l'objet des représentations zodiacales*, p. 19 et suiv. où cette inscription a été restituée par M. Letronne, avec une entière certitude dans ce qu'elle a d'essentiel. Il est bon de remarquer que cette caisse fut retirée, ainsi que deux autres, d'un caveau qui servait à la sépulture d'une famille d'origine grecque, et qui devint égyptienne par alliance. Ce fait est mis hors de doute, tant par les noms d'hommes qui se lisent dans l'inscription, que par la forme de la caisse et par les circonstances singulières que présente la momie elle-même.

[2] Voyez sa *Lettre à M. Letronne* à la suite des *observations*, etc. déjà citées, p. 111 et suiv.

aurait bien pu figurer. Ainsi, dans les temples Nubiens d'ancien style, on n'en a pas aperçu la moindre trace, non plus que dans ceux de Thèbes. Les momies les plus anciennes qui sont en grand nombre dans les tombeaux de Memphis et de Thèbes, n'en contiennent point ; et pourtant, les parois des caisses sont souvent ornées de représentations astronomiques où le zodiaque aurait bien pu trouver place[1]. Les temples de Pselcis, de Parembolé, d'Ombos, etc., qui sont du tems des Lagides, n'en offrent aucune trace. L'absence totale de représentations zodiacales sur les monumens les plus anciens de l'Égypte constitue une preuve négative d'un grand poids, et qui suffirait à elle seule pour rendre suspecte l'origine égyptienne du zodiaque. Car enfin, si le zodiaque prit naissance en Égypte ; si, comme on l'a tant répété, il y fut connu et employé dès la plus haute antiquité, il est bien étrange qu'on ne le trouve sur aucun des monumens de ce pays antérieurs au premier siècle de notre ère. Pourquoi en aurait-il été exclu ? On ne le voit pas. En y réfléchissant bien, on reconnaît que cette preuve, fût-elle présentée toute seule, est assez forte, pour inspirer des doutes sur l'opinion de ceux qui font honneur aux Égyptiens de l'invention du zodiaque. Mais quand on voit le zodiaque acquérir tout-à-coup dans les premiers siècles de notre ère une grande importance, devenir assez populaire pour passer dans le langage des arts, on s'affermit dans ces doutes, et l'on est porté à croire que cette apparition soudaine des représentations zodiacales sur les monumens tient au développement de quelque supersti-

[1] Il importe de fixer le sens de ces mots : *représentation zodiacale ;* car on en a beaucoup abusé. Une représentation astronomique a le caractère zodiacal, quand elle offre la succession de plusieurs signes du zodiaque, disposés dans un ordre régulier ; ou bien encore, quand elle contient seulement une de ces figures qui n'appartiennent qu'au zodiaque, comme le *Capricorne* et le *Sagittaire*. Un *Bélier*, un *Taureau*, un *Lion* isolés, n'indiquent pas nécessairement une représentation zodiacale. Ces animaux se trouvant partout, on a très bien pu les figurer sur un monument, sans les considérer le moins du monde comme emblèmes des constellations du zodiaque.

tion nouvelle étrangère à l'Égypte, et qui pénétra assez profondément dans les esprits pour laisser jusque sur les monumens la trace de son influence. Cette idée se présente tout naturellement; et comme elle n'a rien que de plausible, elle mérite d'être prise en considération. Nous verrons bientôt que cette idée n'est pas seulement une vue hasardée de l'esprit, une vague hypothèse, mais qu'elle soutient bien l'examen, et que les faits historiques lui donnent la plus grande vraisemblance.

Si nous quittons l'Égypte, pour passer en revue les monumens grecs et romains qui portent des représentations zodiacales, nous arriverons aux mêmes conclusions, quant à l'époque où ils furent peints ou sculptés.

1° L'un des plus anciens est une peinture de *Pompéi*, où l'on voit *Minerve-Uranie* et la bande zodiacale sur laquelle est représenté l'état du ciel au tems d'Auguste. On sait que Pompéi fut engloutie par une éruption du Vésuve, l'an 79 de notre ère. Les constructions de cette ville étaient en général fort légères, et celles que l'on a dégagées des ruines ne paraissent pas être antérieures de beaucoup plus de cent ans à l'année de l'éruption. Les peintures qu'elles renferment, et notamment celle qui nous occupe, sont donc environ du règne d'Auguste. Quoique cette date ne soit déterminée par aucune inscription, elle est établie cependant par des raisons qui n'ont rien de conjectural.

2° Le *planisphère*, *dit de Bianchini*, porte deux fois les 12 signes du zodiaque, disposés sur le contour de deux zônes concentriques. Ce planisphère, qui a beaucoup d'analogie avec le zodiaque circulaire de Dendérah, est de style gréco-égyptien et il est certainement postérieur au 2e siècle de notre ère.

3° L'*Atlas-Farnèse*, statue d'Hercule qui porte un globe sur ses épaules, paraît avoir servi de base à un cadran solaire; c'est un monument de l'époque romaine. Le zodiaque qui traverse le globe ne peut donc être allégué en preuve de l'antiquité des zodiaques, pas plus que celui que le comte Albert de la Marmora a trouvé récemment à Sassari, en Sardaigne.

4° Au plafond du *pronaos* du temple du soleil à *Palmyre*, on a trouvé un *zodiaque circulaire*; il offre une disposition analogue

à celle qu'on observe sur une médaille de l'an 8 d'Antonin. On y voit deux cercles concentriques, les 12 signes du zodiaque sont distribués sur le cercle extérieur, et les 7 planètes sur le cercle intérieur; au centre est une figure de Sérapis. Ce monument a certainement un caractère astrologique, sur lequel nous reviendrons plus tard. Ce qu'il nous importe de savoir pour le moment, c'est que ce zodiaque ne peut être antérieur au 2e siècle de notre ère ; le caractère d'architecture du temple le prouve évidemment. Palmyre, fondée dans le désert par Salomon, au point de rencontre des deux grandes routes commerciales de l'Arabie et de la Mésopotamie, fut longtems l'entrepôt où s'accumulèrent les richesses de l'Inde et de la péninsule arabique. Quoique l'histoire de cette ville soit peu connue, on sait cependant qu'elle fut pillée plusieurs fois, notamment par la cavalerie d'Antoine le triumvir. Les monumens, dont on admire encore les ruines, ne sont pas anciens; ils sont du siècle des Antonins, et quelques-uns même ne datent que du règne de la fameuse Zénobie. On sait d'ailleurs que la plupart des villes de la Syrie furent restaurées sous les Antonins, ainsi que certaines villes de l'Arabie, telles que Pétra [1]. Dans le zodiaque de Palmyre il n'y a aucune induction chronologique à tirer de la position des signes; le point initial n'y est pas plus marqué que dans les autres monumens que nous venons de passer en revue.

5° Il nous reste à parler des *médailles qui portent des zodiaques*. Les unes sont datées, et par conséquent, l'époque en est connue avec une entière certitude; les autres ne le sont pas, mais la comparaison des styles fournit un moyen assez sûr d'en déterminer approximativement la date. Nous distinguerons deux classes de médailles. Sur les premières il n'y a qu'un signe du zodiaque mis en rapport avec les planètes, ou bien, un signe isolé, au centre de la médaille. On n'en connaît aucune de cette espèce qui remonte plus haut, que le règne d'Auguste. Quant à celles qui portent des zodia-

[1] Voyez, par exemple, ce que dit de Septime-Sévère Dion Cassius, LXXVI, 16.

ques entiers, elle ne sont point antérieures au règne de Trajan. Elles sont entourées d'un cercle sur la circonférence duquel sont distribués les 12 signes ; au centre, il y a une tête de Sérapis ou d'Isis. Quelquefois, entre cette tête qui occupe le centre, et le cercle qui termine le contour de la médaille, il y a un second cercle concentrique au premier, sur lequel sont marquées, tantôt les planètes, tantôt les constellations zodiacales, qui alors se trouvent deux fois sur la médaille. Celles où les constellations du zodiaque sont répétées deux fois ne se montrent pas avant Trajan ; il n'y en a même qu'une seule de cette espèce qui appartienne au règne de ce prince ; elles deviennent très fréquentes sous ses successeurs. Celles où l'on voit les constellations du zodiaque mises en rapport avec les planètes sont du règne d'Antonin.

Ici se place naturellement une remarque très importante. Parmi les médailles ornées des 12 signes du zodiaque, il y en a qui, appartenant à la même époque, et, qui plus est, au même règne, offrent cependant cette différence, que la série n'y commence pas par le même signe. C'est une preuve évidente que le point initial du zodiaque ne servit nullement à exprimer un caractère chronologique. Si l'on s'avisait d'appliquer aux médailles qui offrent cette différence le raisonnement que les partisans de Dupuis ont appliqué aux zodiaques d'Esneh comparés à ceux de Dendérah, on serait conduit à dire que deux médailles frappées sous le même règne appartiennent à des époques extrêmement distantes l'une de l'autre. Il n'y a donc pas la moindre vraisemblance dans cette opinion de Dupuis, que les anciens Égyptiens eurent égard à la précession des équinoxes en sculptant des zodiaques dans les temples de Dendérah et d'Esneh. Où en serait-on, si l'on voulait assigner l'âge de Notre-Dame de Paris, en s'en tenant uniquement aux indications chronologiques qui, selon cette opinion, seraient exprimées par la disposition des signes du zodiaque sculptés à la porte du Nord ?

Un dernier fait achèvera de ruiner cette opinion. Quel est-il ? C'est que les anciens Egyptiens n'ont pas connu la *précession des équinoxes*. Les astronomes Alexandrins ne l'ont même pas soupçonnée. Hipparque est le premier qui s'en soit aperçu (130 ans

avant Jésus-Christ); c'est là un fait établi sur des textes formels de Ptolémée, et que rien ne peut détruire. Hipparque ayant comparé ses propres observations avec celles qu'avaient faites, environ 160 ans avant lui, Aristylle et Timocharis, reconnut une différence de 2° pour la distance de l'*épi de la Vierge* au point équinoxial d'automne. Cette découverte fortuite surprit beaucoup Hipparque lui-même; et longtems après lui[1], Ptolémée ayant à son tour comparé les observations d'Hipparque avec les siennes propres, acquit une nouvelle preuve de ce mouvement de précession. Néanmoins il semble que de son tems on se permettait encore d'en douter; et lui-même il fait ses réserves.

Ces faits seraient entièrement inexplicables, si, dès une haute antiquité, il eût existé des monumens sur lesquels les effets de la précession des équinoxes auraient été clairement indiqués. Dans cette hypothèse, ce phénomène si remarquable n'aurait pas été ignoré d'un astronome aussi érudit qu'Eratosthène, bibliothécaire d'Alexandrie, et qui put, en cette qualité, consulter tous les ouvrages égyptiens relatifs à l'astronomie. Hipparque aurait été moins étonné qu'il ne le fut de la différence qu'il remarqua entre ses observations et celles de ses prédécesseurs; il aurait bien su dire si ce mouvement de précession avait lieu autour de l'axe de l'écliptique ou autour de l'axe de l'équateur, tandis qu'il conserva des doutes sur ce point important[2]. Enfin Ptolémée, qui connaissait assurément les ouvrages de tous ses devanciers et tous les monumens dont le caractère était astronomique[3], Ptolémée, au lieu de comparer ses observations à celles d'Hipparque, aurait

[1] Il avait composé un traité *sur le déplacement des signes solsticiaux et équinoxiaux*, περὶ τῆς μεταπτώσεως τῶν τροπικῶν καὶ ἰσημερινῶν σημείων· (Ptolémée. *Almag*. VII. 2; t. II. p. 10, édit. Halma.)

[2] *Almag*. VII. 3 t. II. p. 15, édit. Halma. Ptolémée, comme on le sait, a rapporté à l'écliptique la position des étoiles dont il a donné le catalogue; c'est une preuve qu'après tout il ne resta point dans la même indécision qu'Hipparque.

[3] Voyez Ptolémée, *Almageste*, VII, 1, 2, 3 et 4.—M. Letronne, *Observations sur les représent. zodiac.*, p. 62-65. *Origine grecque des zodiaques prétendus égyptiens*, p. 16.— L. Ideler, *Manuel de Chronologie*, t. I.

pris pour terme de comparaison les observations beaucoup plus anciennes des Chaldéens, qui lui auraient permis de constater bien plus facilement les effets de la précession.

Et qu'on ne dise pas que c'est faire tort à la réputation d'habiles astronomes dont les Égyptiens et les Chaldéens jouissaient dans l'antiquité, que de leur refuser l'honneur de cette découverte; car les Chinois, qui ont poussé les connaissances astronomiques plus loin que les Égyptiens et les Chaldéens, ignorèrent la précession des équinoxes jusque vers l'an 284 de notre ère, plus de 400 ans après Hipparque; encore paraît-il probable que la connaissance de ce phénomène leur fut transmise par les peuples occidentaux. « Toute l'histoire de l'esprit humain est là » pour attester que des découvertes, rationnellement très voisines » les unes des autres, ont été séparées, dans l'ordre des tems, » par de longs intervalles. Aussi, à combien d'erreurs on s'ex- » pose quand on veut conclure de ce qu'un peuple aurait dû » avoir telle connaissance, qu'il l'a réellement possédée! C'est » cependant là tout le raisonnement de ceux qui ont prêté aux » Égyptiens celle du mouvement des fixes : je me trompe, ils se » sont encore fondés sur le but astronomique qu'ils ont supposé » aux représentations zodiacales qui existent dans ces monumens; » c'est-à-dire qu'ils ont posé en fait précisément ce qui était en » question; aussi la conséquence qu'ils ont tirée de ce raisonne- » ment vicieux est-elle contraire à toutes les indications histo- » riques. Il faut donc retourner leur raisonnement; et, partant » du fait historiquement prouvé, dire : Les Égyptiens n'ont pas » connu la précession des équinoxes; or, ils n'auraient pu l'igno- » rer, si les représentations zodiacales de leurs monumens eussent » eu le but astronomique qu'on leur suppose; donc ces repré- » sentations ont eu un autre objet[1]. »

Il est donc maintenant bien avéré que tous les zodiaques égyptiens et romains connus jusqu'à ce jour sont des premiers siècles de notre ère. C'est assez insister sur un argument négatif; il faut maintenant produire des argumens positifs, et prouver

[1] *Observations sur les représentations zodiacales*, p. 65.

qu'il est impossible de trouver jamais de zodiaques appartenant à une époque reculée. Nous y arriverons en recherchant quelle fut l'origine du zodiaque.

Distinguons d'abord dans le zodiaque deux notions que l'on a trop souvent confondues : 1° la division de la bande zodiacale en tel ou tel nombre de parties égales; 2° le choix des dénominations et des figures que l'on a attribuées aux diverses constellations situées sur la route que parcourent le soleil et la lune.

Il y a eu dès une très haute antiquité deux divisions de cette route, toutes deux naturelles et fondées sur l'observation de phénomènes qui ont dû de bonne heure fixer l'attention. La première est la division en 27 ou 28 parties, qui put être employée dans l'astronomie, dès que l'on connut la durée du mouvement propre de la Lune; la seconde est la division en 12, 24, 36 ou 48 parties, à laquelle on fut conduit, aussitôt que l'observation eut appris que pendant la révolution annuelle du soleil, il y avait environ douze renouvellemens de la pleine Lune. Ces deux modes de division sont indiqués naturellement par des phénomènes que tous les peuples ont pu facilement observer; aussi ne doit-on pas s'étonner que les Perses aient divisé le zodiaque en 27 *khordehs*, les Indiens en 27 *nakshatras*, les Chinois en 28 *sou*; que les Grecs les Chaldéens et les Égyptiens l'aient divisé en 12 parties égales ou *dodécatémories*. Il n'est pas nécessaire de supposer, pour rendre compte de ces conformités, que les Perses et les Indiens, ou bien, les Grecs et les Égyptiens aient eu des communications les uns avec les autres.

Il en serait tout autrement, si les constellations placées sur la route du Soleil et de la Lune avaient été dénommées et figurées de la même manière par deux peuples différens. Une pareille identité ne pouvant être le résultat d'une rencontre fortuite, il faudrait bien admettre que les figures et les dénominations attribuées aux constellations prirent naissance chez l'un de ces peuples, et que l'autre les lui a empruntées.

Or, il arrive précisément que les 12 constellations zodiacales sont représentées dans le même ordre et à peu près sous les mêmes figures dans les monumens de la Grèce, de l'Égypte, de la Perse,

de l'Inde et de la Chine. Il y a donc eu certainement, à une époque quelconque, communication entre ces pays. Reste à savoir quel peuple fut l'inventeur, quand et comment les autres peuples lui empruntèrent les noms et les figures des constellations zodiacales. Nous savons déjà bien que l'inventeur ne fut point le peuple *antédiluvien* de Bailly. Dirons-nous avec Dupuis que ce fut le peuple égyptien? Nullement, car l'histoire dément cette assertion.

La sphère des Égyptiens nous est complétement inconnue; dans plusieurs bas-reliefs on voit bien des scènes astronomiques, mais on n'est pas sûr que ces figures représentent telle constellation de notre planisphère plutôt que telle autre. Le seul planisphère égyptien qu'on connaisse est celui de Dendérah; encore a-t-on lieu de douter que les figures extra-zodiacales représentent des astérismes. Toujours est-il qu'on ne peut assimiler avec certitude aucune de ces figures à des constellations du planisphère grec; il n'y a que les 12 signes du zodiaque qui aient un caractère astronomique évident.

Cette incertitude n'existe pas pour la sphère grecque; elle nous est connue assez bien dès le tems d'Eudoxe, qui vécut de 409 à 356 ans avant J.-C. Elle est dès lors à peu près fixée, et ressemble presque entièrement à la nôtre, qui n'en est, à vrai dire, qu'une répétition. Ce grand astronome voyagea en Égypte avec Platon; il avait composé plusieurs ouvrages dont les principaux sont le *Miroir* (τὸ Ἔνοπτρον) et les *phénomènes célestes* (τὰ Φαινόμενα). Ils traitaient de la forme et de la position des constellations, de leurs principales étoiles, de leurs configurations, de leurs levers et de leurs couchers. Aratus avait traduit en vers ces deux ouvrages; et nous ne les connaissons que par le *commentaire d'Hipparque sur le poème d'Aratus* [1]. Eudoxe aimait passionnément l'astronomie; « il souhaitoit et faisoit prières, qu'il

[1] Tout ce que nous disons ici d'Eudoxe est extrait des deux savans mémoires *sur Eudoxe*, qu'a publiés récemment M. Ludwig Ideler de Berlin, et dont M. Letronne a rendu compte dans le *Journal des Savans*, décembre 1840, février et septembre 1841.

» peust voir de près le Soleil, comprendre sa forme, sa grandeur » et sa beauté, et puis en estre bruslé, comme fut Phaéton[1]. » Il fut le père de l'astronomie chez les Grecs, peut-être aussi de la géométrie scientifique; ses ouvrages sont comme le premier anneau d'une longue chaîne de documens, qui se succèdent ensuite sans interruption. On peut, en consultant les écrits d'Hipparque et de Ptolémée, savoir qu'elles étaient au tems d'Eudoxe les limites des connaissances des anciens en uranographie.

Dupuis, et Bailly avant lui, ont pensé que la sphère d'Eudoxe était fort ancienne, qu'elle avait été formée tout d'une pièce, et en outre, que les dénominations actuelles des diverses constellations remontaient à l'origine des choses. Mais il n'en est rien. Un examen attentif de la sphère grecque montre que le sens mythologique attaché, soit aux noms, soit aux configurations des astérismes, date seulement des travaux des astronomes alexandrins. Quoique les groupes d'étoiles affectent rarement des formes déterminées, il est pourtant très probable que ces formes ont influé, au moins pour quelques constellations, sur les figures et sur les noms qu'on leur a donnés. Cela est évident, par exemple, pour le *Dragon*. Le nom de *Grande-Ourse* n'est pas le plus ancien qu'ait porté cette constellation circompolaire; primitivement, on l'appelait le *Chariot*[2], qui est encore aujourd'hui son nom populaire. A cette idée de *Chariot*, se rattache naturellement la dénomination de *septem triones* (sept bœufs) donnée par les Latins aux sept étoiles principales de cette constellation[3]; les Romains en ont tiré le nom de la région *boréale*. On l'appelait aussi Ἑλίκη, à cause de sa forme[4]. La dénomination de Ἄρκτος n'est venue qu'à l'é-

[1] *OEuvr. mor.* de Plutarque traduct. d'Amyot, p. 286. D. Genève, 1627; dans le Traité *qu'on ne saurait vivre joyeusement selon la doctrine d'Épicure.*

[2] Ἄρκτον θ', ἣν καὶ ἅμαξαν ἐπίκλησιν καλέουσιν. *Iliad.* XVIII, 487, et *Odyss.*, v. 273.

[3] Quod ἅμαξαν Græci vocant, nos *septentriones* vocamus. Aul. Gell. *Noct. Att.* II. 21.

[4] Les Latins avaient aussi le mot *Helice :* Parrhasis obliquos *Helice* cum verteret axes. Lucain, II, 237.

poque où les Grecs ont su que l'ours était un animal du nord. Dans les mythologues, cette constellation n'est que *Callisto* changée en *ourse*. Quant à la *Petite-Ourse* elle fut d'abord appelée Κυνόσουρα, Κυνοσουρίς, à cause de sa position relativement à la constellation du *Grand-Chien*. On l'appelait ainsi φοινίκη, parce que, selon Strabon, Thalès, qui l'introduisit le premier dans la sphère grecque, l'avait prise de celle des Phéniciens[1]. Les *Hyades*, groupe situé entre les trois étoiles principales du front du Taureau, affectent dans leur disposition la forme d'un *U* de l'alphabet des Latins (V) ; leur nom leur est venu de là, et non, comme les grammairiens l'ont dit, du verbe ὕειν, *pleuvoir*, car il n'est pas vrai que ces étoiles annoncent la pluie, puisque leur lever héliaque, c'est-à-dire, le moment où elles apparaissent le matin à l'horizon un peu avant le lever du soleil, a lieu pendant la belle saison. Les Pléiades ont reçu leur nom du mot πλειάς, *multitude* ; cette dénomination toute naturelle est fort ancienne. Plus tard seulement, les étoiles qui composent ces deux constellations, ont été regardées comme les filles d'Atlas[2]. De même la *couronne boréale* doit son nom à la forme qu'elle affecte.

Ces exemples suffisent pour prouver que l'opinion de Dupuis est fort exagérée, au moins en ce qui concerne les noms. Quant à son idée favorite, que la sphère et le zodiaque ont été formés tout d'une pièce, elle ne soutient pas l'examen. Il est facile en effet de se convaincre que les constellations de la sphère grecque ont été formées séparément et successivement.

Edouard CARTERON.

[1] Ovide fait allusion sans doute à cette circonstance, quand il dit : Esse duas arctos, *quarum Cynosura petatur Sidoniis. Tristes*. v, 3, 7.

[2] Dans Homère *Iliad*. XVIII, 486, les *Hyades* sont nommées à la suite des *Pléiades*, sans aucune allusion mythologique. Mais déjà dans Hésiode (*Les Œuvres et les Jours*, 381), les *Pléiades* ont l'épithète de *Filles d'Atlas* ; et, dans un fragment du même poète (c'est le 71e dans l'édit. de M. Boissonade. Cf. *Schol*. Pindar. *Ném*. II, 17) les *Hyades* sont déjà mêlées à la fable.

Littérature Catholique.

AUTEURS ECCLÉSIASTIQUES OU PROFANES

NOUVELLEMENT DÉCOUVERTS ET ÉDITÉS

PAR

S. ÉM. LE CARDINAL ANGELO MAI.

En publiant dans notre dernier N° la liste de tous les auteurs inédits édités par S. Em. le cardinal Mai, dans sa collection in-8° intitulée *Classici Auctores*, nous avons promis de faire connaître ceux en plus grand nombre encore qui composent la 2e collection in-4°, à laquelle il a donné pour titre : *Scriptorum veterum nova Collectio*. C'est ce que nous allons exécuter; mais avant nous devons remplir une autre promesse faite (p. 242), en annonçant les *OEuvres inédites de saint Cyrille ;* c'est de publier l'analyse des nouveaux écrits de ce Père, insérée par le savant cardinal dans sa *préface*. Voici cette analyse :

Nouveaux témoignages en faveur de l'Église catholique, extraits des *Commentaires de saint Cyrille sur saint Luc*, nouvellement découverts et édités en grec par S. E. le cardinal Mai.

« Plusieurs personnes pourront me demander pourquoi j'ai édité en grec seulement Cyrille et les autres auteurs qui entrent dans cette collection ; la raison que j'ai eue d'en agir ainsi est qu'étant, pour ainsi dire, embarrassé de l'abondance et du nombre de bons écrivains que je découvrais de jour en jour, et pressé d'autre part par le manque de tems et de loisir, mais, espérant jouir un jour de plus de tranquillité et d'une espèce de repos érudit, j'ai cru devoir faire en ce moment ce qui me parais-

sait le plus utile et le plus important, c'est-à-dire livrer à l'impression les restes précieux de la sacrée antiquité, et les mettre ainsi pour toujours à l'abri de toute mauvaise fortune, et peut-être d'une perte totale. C'est pour cette raison que j'ai été si avare de mes pages ; tellement que j'ai cru devoir retrancher de ces *Commentaires* les textes de l'Évangile sur lesquels ils s'exerçaient, jugeant qu'il était suffisant d'en indiquer les *chapitres* et les *versets*.

Au reste, si Dieu m'accorde vie, je suis dans la volonté de traduire en latin au moins les extraits de saint Cyrille, pour que les personnes qui ignorent le grec ne soient pas privées de la connaissance de la doctrine si salutaire de ce saint Père.

En effet, on le voit, pour ainsi dire, à chaque page, enseignant et défendant la divinité du Verbe, et toute la divine économie de son ineffable incarnation, ainsi que la distinction des deux natures et des deux opérations dans le Christ[1]. Il professe en outre plusieurs dogmes de la théologie chrétienne, tels que l'institution du sacrement de pénitence[2], le secours et la nécessité de la grace divine[3], la résurrection de la chair[4], l'immortalité de l'âme et l'éternité des peines[5]. Il réfute les gentils, les juifs, les macédoniens, les eutychiens et les phantasiastes, les marcionites et les manichéens, enfin toutes les hérésies qu'il appelle les *portes de l'enfer*[6]. Mais ceux qu'il combat principalement, ce sont les ariens et les nestoriens : ceux-là, comme évêque de la ville qui donna le jour à Arius ; ceux-ci, comme étant une peste qui se répandait alors de tous côtés, et qu'il contribua beaucoup à étouffer. Il explique avec une éloquence admirable les paraboles évangéliques, l'oraison dominicale, les discours du Sauveur, les trésors de la bonté divine ; il célèbre la virginité perpétuelle de Marie et sa maternité divine ; il entremêle et rattache de

[1] Voir *Classici auctores*, t. x, p. 19, 506, 508 et 553.

[2] P. 69 et 517.

[3] P. 93, 252, 524.

[4] P. 373.

[5] P. 534.

[6] P. 224.

la manière la plus heureuse le nouveau Testament à l'ancien, l'Évangile avec Moïse et les prophètes, Paul avec le Psalmiste; il introduit dans la discussion, avec une espèce de spontanéité et de force imprévue d'esprit, et comme avec une autorité divine, les interprétations les plus belles et les plus neuves; il accumule et répand, pour ainsi dire, à pleines mains des avertissemens moraux sur la fuite des voluptés, l'aumône, l'oubli des injures, l'amour fraternel, la vie apostolique, la force d'esprit qu'il faut montrer contre les hérétiques pour garder la foi orthodoxe, l'amour de la prière, l'efficacité du jeûne, les pieux délassemens de l'esprit, la haine du siècle, le mépris des richesses, et l'attente des biens à venir....

Enfin, saint Cyrille enseigne clairement le mystère du corps du Christ présent sous le voile eucharistique[1]; bien plus, il confirme ouvertement le dogme de la transubstansiation par ces paroles : « Il fallait que par le saint Esprit, Dieu lui-même habitât en nous selon la manière la plus convenable, et qu'il se répandît, pour ainsi dire, dans nos corps, par le moyen de son » corps et de son précieux sang, que nous possédons par sa vivifiante bénédiction, comme dans le pain et dans le vin; *car de » peur que nous ne fussions saisis de crainte si nous voyions la » chair et le sang même offerts aux regards sur les tables sacrées des » églises, Dieu, indulgent pour nos faiblesses, inspire une force » vitale dans les espèces proposées, et les transmute en la réalité de » son corps.* » Puis il conclut son discours par cette sentence remarquable : « *Et ne mets pas en doute si cela est vrai ou non, » puisqu'il a dit lui-même clairement :* Ceci est mon corps, ceci » est mon sang; *reçois au contraire avec foi la parole du Sauveur, » qui, étant la vérité, ne ment point*[2].

[1] P. 31, 53, 77, 170, 370, 374.

[2] Ἵνα γὰρ μὴ ἀποναρκήσωμεν, σάρκα τε καὶ αἷμα προκείμενα βλέποντες ἐν ἁγίαις τραπέζαις ἐκκλησιῶν, συγκαθιστάμενος ὁ Θεὸς ταῖς ἡμετεραῖς ἀσθενείαις, ἐνίησι τοῖς προκειμένοις δύναμιν ζωῆς, καὶ μεθίστησιν αὐτὰ πρὸς ἐνέργειαν τῆς ἑαυτοῦ σαρκὸς..... Καὶ μὴ ἀμφιβάλῃς ὅτι τοῦτο ἐστὶν ἀληθὲς, αὐτοῦ λέγοντος ἐναργῶς· Τοῦτό μου ἐστὶ τὸ σῶμα, καὶ τοῦτό μου ἐστὶ τὸ αἷμα· δέχου δὲ μᾶλλον τοῦ Σωτῆ-

Que diront à cela les hétérodoxes trompés par leurs maîtres de mensonge? quelles ténèbres pourront-ils opposer à une si éclatante lumière[1]? pourquoi n'embrasseraient-ils pas la croyance de l'Eglise catholique?

Il existe encore une fort belle *homélie* de saint Cyrille *sur la sainte Eucharistie*, déjà éditée par Aubert; ce fut probablement la dernière qu'il adressa à son peuple, puisqu'il y dit qu'il était oppressé du fardeau de la vie, courbé, et à peine pouvant se tenir sur ses pieds. Il y défend aussi la croyance catholiquè en prouvant par l'Écriture que *la consécration a lieu par les paroles mêmes du Christ.* Cette homélie, comme je viens de le dire, fut probablement la dernière de saint Cyrille; de même que cette *homélie pascale* que je publie ici fut, sans aucun doute, le premier discours qu'il adressa comme archevêque à son peuple, puisqu'il y annonce qu'il a succédé à Théophile[2]. Homme vraiment admirable, et que nous voyons dans ses écrits professer les idées les plus justes sur Pierre, le maître, le chef et le fondement des catholiques sur cette terre, et sur son successeur Célestin, dont il tint la place au concile d'Éphèse, à propos duquel il proféra ces paroles remarquables dans son *homélie sur la Vierge mère de Dieu*[3]: « Or, qu'il en soit ainsi, nous en avons un témoin digne » de foi, à savoir le très saint *archevêque du monde entier*, Céles- » tin, le père et le patriarche de la grande Rome[3]. »

Mais plût à Dieu que je pusse mettre au jour non seulement le *commentaire* de saint Cyrille *sur saint Luc*, mais encore tous ses autres ouvrages, qui nous manquent en si grand nombre! car

ρος ἐν πίστει τὸν λόγον· ἀλήθεια γὰρ ὤν, οὐ ψεύδεται. *Classici auctores*, t. x, p. 375.

[1] Saint Cyrille est mort en 444.

[2] Ce fut en 412 que saint Cyrille succéda à Théophile sur le siége d'Alexandrie.

[3] Ὅτι γὰρ τούτων οὕτως ὄντων ἀληθῶς, μάρτυρα παρέχωμεν ἀξιόπιστον, τὸν ἁγιώτατον καὶ ἀρχιεπίσκοπον πάσης τῆς οἰκουμένης, πατέρα τε καὶ πατριάρχην Κελεστῖνον, τὸν τῆς μεγαλοπόλεως Ῥώμης. *Opera*, t. v, part. II, p. 384.

le seul VIIe volume de mes *anciens écrivains*[1] contient la notice de plusieurs qui n'ont jamais vu le jour. En effet, ce qu'aucun critique n'avait encore remarqué, il est constant que son ouvrage *contre Julien l'apostat* est imparfait dans les éditions que nous en avons. Les X livres qui ont été publiés ne contiennent qu'une petite partie des objections de Julien, et par conséquent qu'une réfutation incomplète de ce pernicieux ouvrage. Or, dans les extraits d'*Anastase*, de *Léonce* et de *Jean*, publiés dans le volume que je viens d'indiquer, on trouve cités les livres suivans de saint Cyrille, depuis le Xe jusqu'au XIXe. On y cite en outre des passages des *commentaires* perdus du même père, *sur saint Matthieu*, *sur l'épître aux Hébreux*, et sur le 5e *psaume*, et de plus des passages du livre ou du *Discours contre les Synusiastes*, de l'ouvrage *contre Diodore*, de ses *homélies*, et de quelques autres travaux qui n'ont jamais vu le jour. Enfin, j'ai trouvé tant de *fragmens inédits* de saint Cyrille, que je puis ajouter un volume à l'édition parisienne d'Aubert; ce que je promets ici de faire dès que j'en aurai le tems[2]. » A. B.

[1] Voir la Table générale de *Scriptorum veterum nova Collectio*, t. x, part. II, p. 376-377.

[2] *Classici auctores*, t. x, p. XIX-XXIV.

Archéologie.

DICTIONNAIRE DE DIPLOMATIQUE,

OU

COURS PHILOLOGIQUE ET HISTORIQUE

D'ANTIQUITÉS CIVILES ET ECCLÉSIASTIQUES.

Vingt-sixième Article[1].

Définition et étymologie des dates.

DATES. Par le mot *date* on entend l'annotation du lieu et du tems où les diplomes, les actes, les lettres, etc., ont été donnés ou écrits sous la formule ordinaire, *Donné ce*, etc., *en*, etc. Du mot latin *data* ou *datum* est venu le mot *date*. On sous-entendait toujours ou *epistola*, ou *charta*, ou *edictum*, ou *diploma*.

Pour suivre un certain ordre et répandre plus de jour sur cette matière, il est à propos de diviser les dates en quatre classes : *dates de tems*, *dates de lieu*, *dates des personnes*, *date des faits*. Ces quatre classes renferment à peu près toutes les sortes de dates dans le détail desquelles on va entrer.

Il faut observer préliminairement que les anciennes chartes aiment les comptes ronds, qu'elles complètent ceux qui ne le sont pas, et négligent l'excédant.

DATES DE TEMS. Parmi les dates du tems on en distingue d'abord de deux fortes : les unes vagues et indéterminées, et les autres spéciales. Les premières n'annoncent qu'une suite indéfinie d'années, par exemple, *regnante Domino nostro Jesu Christo*,

[1] Voir le 25e art. dans le nº 21, p. 219.

pour désigner que c'est depuis l'établissement du christianisme. Cette formule ne devint ordinaire qu'au 3e siècle dans les actes des martyrs. Elle devint aussi d'un usage commun dans les chartes depuis le 7e siècle jusqu'au 12e; mais alors il était rare qu'elle ne fût accompagnée d'aucune autre note chronologique. L'on datait également, d'une manière un peu moins vague, dans les chartes du moyen-âge; *Sous le règne d'un tel.... Sous le pontificat d'un tel....*

Les dates spéciales de tems déterminent l'année, le mois, la semaine, le jour, et quelquefois même, quoique assez rarement, l'heure et le moment de la confection des actes. Toutes ces époques sont d'une utilité singulière pour la connaissance de l'antiquité; mais elles sont exposées à bien des discussions et des difficultés, comme on en pourra juger par le détail suivant.

Date du monde. La date du monde ou de la création de l'univers fut toujours la date favorite des pères et autres écrivains Grecs; ils l'employèrent universellement. Il faut seulement observer qu'ils ont toujours commencé invariablement leurs années au 1er septembre, ainsi que l'indiction, quand ils en usèrent.

Date de l'indiction. La plus ancienne des dates de tems, qui eurent cours en Occident, est celle de l'indiction *Voyez* Indiction. Comme l'on compte quatre sortes d'indiction : la *Julienne*, qui doit son institution à Jules César; la *Constantinopolitaine*, qui avait cours avant Justinien; l'*Impériale* ou *Césarienne*, qui part du 24 septembre; et la *Romaine* ou *Pontificale*, commençant au 1er janvier, qui donna l'exclusion à la précédente, et qui fut suivie, surtout dans les bulles des papes, au moins depuis le 9e siècle jusqu'au 14e, quoiqu'avec bien des variations; il n'est point étonnant que les dates de l'indiction varient à raison des points fixes d'où on les fait partir.

Quoiqu'on ne doute pas que depuis Constantin on ait souvent compté les années par les indictions (on parle de l'indiction Impériale ou Césarienne), il ne s'en trouve cependant aucune date antérieure à l'empereur Constance; et même, avant le concile tenu à Rome en 342, sous le pape Jules Ier, aucun auteur latin ne fait mention de la date des indictions, et saint Ambroise n'en parle,

que comme d'un usage récent[1]. Saint Athanase est le premier auteur ecclésiastique qui ait employé cette date Elle fut adoptée par les rois de France de la 2e race, et par eux transmise aux empereurs allemands. Dom Mabillon[2] la fixe à l'empire de Charlemagne pour l'usage des Princes ; mais il convient qu'avant le 8e siècle l'indiction eut cours en France et dans les Conciles et dans les monumens, on pourrait y ajouter les titres et les chartes ; car, dès le 5e siècle, Victorius y introduisit, avec son cycle paschal, les indictions, qui dès lors sont souvent fautives, ou du moins très embarassantes. De plus il est probable que les Gaulois suivirent l'usage des Romains qui les dominaient.

Cette date fut introduite chez les Anglais[3], lors de la mission de saint Augustin par saint Grégoire.

Date de l'Indiction dans les Bulles.

Les dates en général n'ayant commencé dans les lettres ou rescrits apostoliques, qu'aux Décrétales sous saint Sirice, il n'y faut pas chercher plus haut des dates de l'indiction. Une lettre du pape Félix, de l'an 490, nous fournit l'exemple le plus ancien d'une pareille date. Neuf ans après, elle reparut dans une lettre du pape Symmaque. Saint Grégoire n'est donc pas le seul qui s'en soit servi dans ses lettres, comme l'assure Dom Ceillier[4]. Pendant les 7e, 8e, 9e, 10e et 11e siècles, la date de l'indiction se montre dans les bulles, les lettres et les privilèges des papes. Mais il faut observer que, surtout depuis Grégoire VII, les papes se servirent plus volontiers de l'indiction Romaine, qui commence au 1er janvier ; et que depuis Léon IX l'indiction commença plus rarement au 1er janvier qu'au 1er septembre. Cette règle, quoique assez générale, souffre cependant nombre d'exceptions. Dans le 11e ainsi que dans le 12e siècle, jusqu'après Urbain III, la date de l'indiction fut exclue des petites bulles. Grégoire VIII l'y remit ; mais

[1] *De Noe et Arcâ*, cap. XVII, n. 60.

[2] *De Re Dipl.* p. 187.

[3] *De Re Dipl.* p. 178.

[4] T. XVII, p. 225.

son successeur l'en retrancha, et fut imité par ceux qui le suivirent. Dans le 13e siècle, les variations qu'occasionnèrent les différens points d'où l'on faisait partir l'indiction, continuèrent comme dans le précédent, même dans les bulles consistoriales.

Indiction dans les actes ecclésiastiques.

La date de l'indiction était déjà très en vogue dans les actes ecclésiastiques du 8e siècle. Pendant les 9e, 10e et 11e siècles, on s'y servit quelquefois de l'indiction Constantinienne, tant en France et en Allemagne, qu'en Angleterre et même en Italie; cependant, même aux 12e et 13e siècles, l'indiction Romaine était toujours de mode; mais aux 14e et 15e, l'indiction Impériale commençant au 24 septembre, fut plus suivie en France, en Allemagne et en Angleterre.

Indiction dans les Diplomes et autres actes laïques.

Il est constant que dans les diplomes et les autres actes laïques, il n'est fait aucune mention de la célèbre époque de l'indiction avant le règne de Constantin; que l'Italie, au 5e siècle, commençait l'indiction au 1er septembre [1]; que les rois Mérovingiens n'ont guère employé la date de l'indiction dans leurs diplomes; que dans le 7e siècle elle était d'usage en Angleterre [2]; que dans le 8e elle y était commune dans les chartes privées; et qu'elle se montre en ce siècle dans les diplomes de nos rois, ainsi que dans quelques chartes particulières de France et d'Italie [3]. L'indiction Grecque qui commençait au 1er septembre, et la Romaine qui partait du 1er janvier, furent indifféremment adoptées par les rois carlovingiens [4]; mais aux 10e et 11e siècles, l'indiction prise du mois de septembre fut générale et la plus usitée dans les chartes en France, en Angleterre et en Allemagne. Cependant les Français, dans ce dernier siècle, à l'exemple de la cour de Rome, commençaient souvent l'indiction au 1er janvier, et la finissaient

[1] Du Cange. *Gloss. Latin.* t. III, col. 1395.

[2] Hickes, *Dissert. epistol.* p. 80.

[3] *Annal. Bened.* t. II, p. 109.

[4] Vaissette, *Hist. de Lang.* t. I, p. 748.

avec l'année. Dès les commencemens du 12e siècle, l'usage de cette date devint rare dans les *lettres royaux* de France ; elle y fut totalement abolie sous Louis-le-Jeune, et en général l'indiction ne se soutint assez bien qu'en Italie. Excepté cette partie de l'Europe, elle devint encore plus rare partout au 13e siècle ; et lorsqu'on s'en servait en Allemagne, on usait de la Césarienne, ainsi que dans les actes notariés de France du 14e siècle et des suivans.

Il est à conclure de cet article que nos rois mérovingiens ont très sobrement usé de l'indiction, date qui se trouve assez communément dans les chartes des rois d'Angleterre du 7e siècle ; que les diplomes de Charlemagne ne doivent point être rejetés par cela seul qu'ils seraient datés de l'indiction ; qu'on ne doit pas facilement soupçonner de faux les diplomes où l'indiction ne s'accordent pas avec les années de J. C., puisque tous les savans [1] conviennent qu'il y a un grand nombre d'actes sincères dont l'indiction est fautive et très embarrassante ; que l'indiction Romaine fut suivie avec quelques variations, au moins depuis le 9e siècle jusqu'au 14e, dans les actes laïques ; et que l'indiction Constantinienne devint la plus commune en France et en Angleterre aux 14e et 15e siècles ; que la date de l'indiction ne peut être antérieure au 4e siècle dans les actes ecclésiastiques, ni au 5e dans les lettres des papes ; mais que, depuis le milieu de ce siècle, l'usage ou l'omission de l'indiction ne décide ni pour ni contre la vérité des mêmes actes ; qu'on doit trouver cette date, sous peine de suspicion, dans les bulles privilèges des 12e, 13e et 14e siècles ; que, depuis Eugène IV, les bulles ou brefs qui, dans leur date propre, et non dans celle de leur certificat, marqueraient l'indiction, prouveraient par là leur fausseté ; enfin, qu'on ne peut rien conclure des divers commencemens de l'indiction.

L'indiction Romaine a prévalu depuis long-tems dans l'Église ; ce n'est cependant que depuis le pontificat d'Innocent XII qu'on a repris ce calcul dans les grandes bulles.

[1] Muratori, *Antiq. Ital.* t. III, col. 59. — Gattola, *Accessiones ad Hist. Cassinens.* p. 40.

Dates du cycle, du terme pascal, de l'épacte, des concurrens, etc. Dans les tems où l'on donnait un rang distingué parmi les gens de lettres à ceux qui étaient versés dans la science du comput ecclésiastique, on vit éclore dans les actes des dates de toute espèce; tout fut mis à contribution par l'envie de se distinguer; *cycle*, *terme pascal*, *épacte*, *concurrens*, etc. Voyez chacun de ces mots en particulier.

Les dates commencèrent, au moins dès le 9ᵉ siècle, à se montrer dans les actes ecclésiastiques; et au milieu de ce siècle, elles s'introduisirent dans les chartes privées. Au 12ᵉ et 13ᵉ siècles, elles se montrent, tant dans les uns que dans les autres, avec une sorte d'affectation bizarre. Louis-le-Jeune, qui avait retranché de ses diplomes la date de l'indiction, y supplée quelquefois par celle des concurrens et de l'épacte. On ne peut rien conclure de ces sortes de dates dans les actes, sinon qu'elles deviennent plus rares depuis le 14ᵉ siècle, à proportion que les actes s'approchent de notre tems.

Les plus anciens monumens qui prouvent l'usage des épactes dans les dates ne remontent qu'au 8ᵉ siècle; au 11ᵉ il n'était pas rare de voir des chartes datées de deux épactes différentes, la majeure et la mineure.

Date des olympiades. On trouve dans quelques titres, des dates d'olympiades; mais comme ce n'était point les anciennes olympiades grecques qu'on avait en vue, et que ce n'était autre chose que la durée d'un règne, divisée en autant de quatre années qu'il était possible, cette sorte de date rentre par là dans la classe des *dates des personnes*.

Date, ou Ère des Turcs. En traitant les dates des ères, on se renferme toujours dans ce qui est de l'objet présent; en conséquence on ne croit pas devoir parler de l'ère des *Martyrs* ou de *Dioclétien*, de l'ère d'*Antioche*, de l'ère d'*Alexandrie*, et d'autres dont jamais peut-être il ne fut fait mention dans les chartes. On ne traite, en passant, de l'ère des Turcs, que parce qu'il se trouve quelques chartes datées de l'ère des Arabes. On l'appelle *hégyre*, d'un mot arabe qui signifie *fuite :* c'est en effet l'époque de la fuite de Mahomet de la Mecque à Médine, arrivée le

16 juillet, l'an de J. C. 622. C'est Omar III, empereur des Sarrasins, qui ordonna que l'on compterait les années du jour de l'hégyre. Notez que l'année des Arabes est lunaire, et composée de douze lunes justes.

Date, ou Ère des Arméniens. La connaisssance de l'ère des Arméniens n'est utile à la diplomatique, que parce qu'on la trouve dans quelques titres écrits en français, sous la dénomination de *lettreure :* elle commence au 9 de juillet de l'an de J.-C. 552.

Date, ou Ère de Pise. L'ère de Pise, qui ne diffère de notre ère commune qu'en ce qu'elle la précède d'un an, a été quelquefois suivie en France, particulièrement dans les dates du 12e siècle.

Date ou Ère d'Espagne. L'ère d'Espagne commence 38 années complètes avant la naissance de Notre Seigneur; c'est l'époque de la réduction de l'Espagne sous l'obéissance d'Auguste. Ou cette date était citée toute seule dans les actes du pays, ou on l'accompagnait de la date de l'ère chrétienne jusqu'à ce que celle-ci l'emporta sur l'autre vers la fin du 12e ou dans le 13e siècle. Dans le 14e, les Espagnols cessèrent de se servir de leur ère, et lui substituèrent l'année de l'incarnation : elle fut totalement abandonnée en Aragon l'an 1359. Dès 1350, Pierre IV d'Aragon l'avait même défendue dans les royaumes de Castille et d'Aragon : elle fut entièrement proscrite en 1384. Le Portugal n'abandonna l'ère espagnole, et ne se détermina à suivre l'usage commun que dans le 15e siècle, en 1415.

Date, ou Ère chrétienne. L'ère chrétienne se produit dans les actes sous tant de formes et de noms, qu'il est nécessaire d'en avoir des idées claires. *An de grâce, an de la nativité, de la circoncision, de l'incarnation, de la trabeation* (trabeâ carnis indutus)[1], telles étaient les différentes dénominations de l'ère chrétienne, et tel est l'ordre qu'il est à propos de suivre en la discutant. Il faut observer seulement, avant tout, que l'ère vulgaire en général devint très fréquente en France depuis le milieu du 8e siècle, mais qu'elle ne fut pas d'un usage ordinaire dans les

[1] Ducange, *Gloss.*

chartes royales avant Hugues Capet; que l'ère chrétienne, qui avait commencé à faire date en Espagne dès le 11e siècle, n'y fut suivie uniformément qu'après le milieu du 14e; que ce ne fut que vers 1415 que les rois de Portugal commencèrent à se servir [1] de l'ère chrétienne pour compter leurs années; que cette époque, qui était déjà de quelque usage dans les dates des Grecs, n'a été ordinairement employée dans l'Orient et dans la Grèce que depuis la prise de Constantinople par Mahomet II en 1453; que cette ère vulgaire, dont nous faisons usage aujourd'hui, est celle qui place l'année de l'incarnation à la 754e année de la fondation de Rome; qu'elle commença l'année à quatre points différens, ou au 1er janvier, ou au 25 mars, qui est proprement l'époque de l'incarnation, ou au 25 décembre, qui est celle de la nativité, ou à Pâques. L'introduction de cette ère vulgaire ne dérangca rien sous la 1re race de nos rois et une partie de la 2e, par rapport au commencement de l'année, qui était fixé pour lors au mois de mars ou à Pâques [2].

An de Grâce.

La date de l'*an de grâce*, que l'on rendait en latin par la formule *anno gratiæ*, fut de quelque usage depuis le 12e siècle. Elle fut ainsi appelée parce qu'elle partait du jour de la naissance du Sauveur ; elle commença alors à se montrer dans plusieurs chartes. Au 13e siècle, lorsque l'on datait de l'année courante, on se servait assez de la formule *l'an de grâce;* elle fut même une des plus ordinaires en France et en Allemagne. Au 14e, elle se montre très communément dans les actes des laïques; et elle a toujours continué d'être mise jusqu'à notre tems. La seule règle que l'on peut tirer de cette date, c'est qu'elle rendrait suspect un acte qui serait daté de l'an de grâce avant le 12e siècle.

An de la Nativité et du Seigneur.

Tout ce que l'on peut dire de la date de la nativité, *anno à nativitate*, dont on fit usage pour exprimer que l'on partait du

[1] *De Re Dipl.* p. 177.
[2] *De Re Dipl.* p. 172.

commencement du christianisme, ou de la loi de grâce, c'est que dans le Languedoc et les pays voisins on la confondait souvent, dans le 12e siècle, avec celle de l'incarnation ; c'est qu'elle devint la plus ordinaire aux 14e et 15e siècles. On en datait sûrement dans les tems où l'année commençait au 25 décembre (*voyez* ANNÉE) ; mais on ne l'exprimait pas toujours ainsi. Dès le 9e siècle, on avait vu dans les actes laïques une semblable date sous une formule à peu près pareille ; c'était l'an du Seigneur, *anno Domini*. On en trouve un exemple dans la charte de fondation de l'abbaye de Bonneval près de Castel-Sarrazin, l'an 847 [1]. Cette date était une expression générale pour rendre ce que l'on entendait par la date de l'incarnation. Denys-le-Petit, au 6e siècle, passe communément pour avoir introduit le premier l'usage de compter les années depuis la naissance ou l'incarnation de Jésus-Christ.

An de l'Incarnation.

La date de l'incarnation, *anno ab incarnatione*, la plus commune au 12e siècle, commença à être en usage au moins avec la 2e race, et le concile de Leptines n'est pas le premier, comme l'ont avancé plusieurs écrivains, qui ait daté de l'incarnation, puisqu'on trouve cette date dans un capitulaire de Carloman de l'an 742 [1]. Plusieurs savans, Simon [2], Le Cointe [3], Muratori [4], Lenglet du Fresnoi [5], etc. etc., se sont trompés sur l'origine de cette date, et en ont entraîné plusieurs autres dans leur erreur, comme Rousseau de la Combe [6], Carlencas [7], Ménard [8]. Il n'y

[1] Vaissette, *Hist. de Lang.* t. 1, *Preuves*, col. 94.
[1] *Acta SS. Bened.* sæc. 3, part. 2, p. 48.
[2] *Hist. des Revenus ecclés.* t. II, p. 271.
[3] *Ad ann.* 817.
[4] *Antiq. Ital.* t. III, col. 34.
[5] *Méthode pour étudier l'histoire.*
[6] *Recueil de Jurisprudence*, part. 1, p. 101.
[7] *Essai sur l'Hist. des Belles-Lett.* part. 2, p. 78.
[8] *Hist. des Évêques de Nismes.*

a qu'à suivre, par rapport à cette date, les bulles, les diplomes et les chartes ; rien ne peut mieux éclaircir la matière.

An de l'Incarnation dans les Bulles.

La date de l'année de l'incarnation se trouve quelquefois dans les bulles priviléges du 9e siècle ; mais elle n'eut un assez grand cours dans les bulles, que sur la fin du 10e ; on la trouve dans ce siècle à la date du chancelier ou bibliothécaire, mais non pas à celle de l'écrivain de la bulle. Voyez ci-après *date des bulles*. Au 11e siècle, on ne l'admettait encore que dans les bulles les plus solennelles. Il faut observer que depuis Léon IX, qui rendit cette date plus commune, les bulles commencèrent plus souvent l'année de l'incarnation au 25 mars qu'au 1er janvier. Cette règle, quoique plus générale, à prendre les choses en total, souffre cependant nombre d'exceptions ; jusqu'à Nicolas II inclusivement, on rendait le plus souvent cette date par *anno domini*, l'an du Seigneur ; et ce n'est que sous son successeur qu'on usa invariablement du terme d'*incarnation*.

Au 13e siècle, les variations sur le point fixe de l'année de l'incarnation, que l'on commença ou au 1er janvier, ou au 25 décembre, ou au 25 mars, ou même à Pâques, continuèrent comme dans les précédens ; mais cette sorte de date, dans les 13e et 14e siècles, ne fut pas, à beaucoup près si commune que dans le 12e. Dans le 15e, Eugène IV, sur la représentation de Blondus de Forti, secrétaire du consistoire, renouvela la date de l'incarnation, qui était tombée dans une espèce de désuétude, et voulut qu'on fût exact à l'insérer dans les bulles et rescrits Il n'est pas l'auteur de cette date, comme l'ont avancé plusieurs écrivains, mais seulement le restaurateur. Cette date, depuis ce pape, a subsisté jusqu'à nos jours dans les bulles proprement dites, ou scellées en plomb ; car les brefs de ce pape, ou plutôt les lettres qui préparèrent les voies aux brefs, ne la portent point, non plus que les *motus proprii* des siècles suivans.

An de l'Incarnation dans les Actes ecclésiastiques.

Les dates des lettres et autres titres ecclésiastiques ont toujours varié sur l'époque du commencement de l'année, comme on l'a vu

dans l'ariele précédent. Les actes du concile de Twiford, en Angleterre, tenu en 685, sont un des plus anciens monumens où se trouve la date de l'incarnation. Elle se montre dans presque tous les actes ecclésiastiques du 8e siècle ; dans le 9e elle n'est pas moins ordinaire ; mais on la prend souvent pour le jour de la naissance de Jésus-Christ. La plus commune des dates du 10e est celle de l'incarnation du Seigneur; mais elle est diversement exprimée, et ne paraît jamais seule. En Italie, les termes plus ou moins, *plus minusve*, accompagnent quelquefois cette date. Dans le 11e siècle, elle fut également suivie ; mais on continua à l'exprimer diversement, et à varier sur l'époque, ainsi que dans les 12e, 13e et 14e. Dans ce dernier siècle, les Espagnols la substituèrent à la date de leur ère; et les Portugais dans le 15e, mais sans exprimer toujours la formule *ab incarnatione*.

An de l'Incarnation dans les Diplomes et Chartes.

La date de l'incarnation ou de J.-C. ne doit point paraître dans les diplomes de nos premiers rois, à moins qu'elle n'y ait été fourrée par une main ignorante. Les rois d'Angleterre commencèrent dès le 7e siècle à dater leurs diplomes des années de l'incarnation [1]. Une charte privée, qui contient une donation faite à l'Église de Dijon par Ermenbert, est datée de l'incarnation [2]. Quoique cette date ne fût pas encore en usage en France, il n'est guère probable qu'elle n'y ait pas été du tout employée dans le 7e siècle, puisqu'elle l'était en Angleterre. Dans le 8e siècle, la date de l'incarnation fut assez commune dans les diplomes et chartes de ce dernier royaume ; mais en France, si cette date se rencontre dans les diplomes de Charlemagne, dernier roi de ce siècle (ce que contredisent plusieurs diplomatistes), elle s'y rencontre bien rarement et comme dit Dom Mabillon [3], peut-être dans les diplomes d'État et de la première importance; cependant elle se montre dans un diplome accordé à l'abbaye de Saint-Arnould de Metz en 783. Charles-le-Gros n'est donc pas le premier qui ait introduit,

[1] Casley, *a Catalog. of the Manuscr.* plat. 2.
[2] Perard, *Hist. crit.* p. 7.
[3] *De Re Dipl.* p. 190.

comme on le prétend quelquefois, la date de l'incarnation dans les diplomes des rois et des empereurs : on peut seulement dire qu'il est le premier qui ait ordinairement daté ses diplomes de l'incarnation, et qu'avant lui cette date était rare dans les diplomes royaux.

Dans le 10e siècle, la date de l'incarnation fut générale en France, en Allemagne, en Angleterre.

Dans le 11e, depuis la mort de Guillaume-le-Conquérant, en 1087, la date de l'année de l'incarnation est assez rare dans les chartes anglo-normandes, au lieu qu'elle se trouve dans les chartes anglo-saxonnes.

Dans le 12e siècle, elle était ordinaire dans les diplomes et les chartes privées de France ; elle n'y était pas rare dans le 13e ; mais en Normandie et autre part, au lieu de *l'an de l'incarnation*, on mettait quelquefois *l'an du Verbe incarné*. Depuis le 14e siècle, on a souvent retranché le mot *incarnationis*, en datant simplement *anno*, etc.

D'après ce que l'on vient de voir, on peut poser en principe, 1° que la date de l'incarnation, antérieure aux commencemens du 6e siècle, serait une preuve de faux ; 2° que depuis l'an 740, cette date ne doit faire naître aucun soupçon contre les actes des Conciles, même en France ; 3° que nos rois mérovingiens n'ont jamais daté des années de J.-C. en aucune façon, quoique de pareilles dates se trouvent assez communément dans les diplomes des rois d'Angleterre ; 4° que les diplomes de Charlemagne ne devraient point être rejetés parcequ'ils seraient datés des années de l'incarnation ; 5° qu'avant Charles-le-Gros, la date de l'incarnation était rare dans les diplomes de nos rois, et que, depuis elle y fut fréquente ; 6° que, dans les bulles, cette date, avant le 7e siècle, ne doit pas paraître exempte de suspicion ; Dom Mabillon ne l'avait rencontrée dans aucune bulle non suspecte antérieure à Léon IX ; cependant il ne faut pas faire un principe d'un argument aussi négatif, on peut seulement en inférer que cette date, jusqu'à ce pape, n'y fut point commune ; 7° que depuis le commencement du 12e siècle, une bulle privilége doit porter la date de l'incarnation ; mais qu'une simple bulle ainsi da-

tée, depuis 1159 jusqu'en 1250 environ, serait très suspecte ; au lieu que cette date se montra ensuite indifféremment, quoique rarement, jusqu'à Eugène IV ; que depuis ce pape elle ne souffre point d'autre exception, que celle de certaines bulles hétéroclites qui unissent la suscription des bulles avec les dates des brefs, et la suscription des brefs avec les dates des bulles ; et que, ce cas excepté, une bulle depuis le 15e siècle, qui n'énoncerait pas le terme d'incarnation, serait suspecte ; 8° qu'on ne peut rien conclure des différentes manières de commencer les années de l'incarnation ; que cependant une bulle qui s'attacherait encore au calcul de l'ère de Pise, après le milieu du 12e siècle, deviendrait suspecte, et, depuis le commencement du 13e, pourrait passer pour fausse ; 9° qu'on peut noter d'une pareille censure une bulle, depuis le 12e siècle exclusivement, dont la date de l'Incarnation anticiperait de neuf ou de seize mois le calcul des Français. (*Voyez* ANNÉE.)

An de la Trabéation.

La date de la trabéation, *trabeâ carnis indutus,* que l'on trouve dans quelques actes ecclésiastiques des 11e et 12e siècles, est la même que celle de l'incarnation ; il n'y a que l'expression qui soit différente.

An de la Passion de Jésus-Christ.

On met tout de suite la date de la passion de J.-C. quoiqu'elle paraisse devoir entrer dans une autre classe de dates, parceque, dans le 11e siècle, où on la voit fréquemment dans les actes ecclésiastiques, elle est quelquefois confondue avec l'année de l'incarnation. L'une et l'autre devaient naturellement différer de 33 à 34 ans; cependant, comme l'on n'était point d'accord sur la durée de la vie de Jésus-Christ, celle de la passion fut sujette à beaucoup de variations.

An du règne de Jésus-Christ.

C'est pour la même raison qu'on place ici la date du règne de Jésus-Christ. On a vu plus haut que c'était une date générale pour marquer simplement le tems du christianisme, sans autre note chronologique ; mais il fut bien plus commun de la voir accompagnée de la date de l'année propre, comme qui dirait *l'an*

du règne de J.-C. tel. La lettre encyclique que l'Eglise de Smyrne écrivit à toutes les autres églises, vers l'an 166, sur le martyre de saint Polycarpe, est le plus ancien monument où l'on trouve la formule *regnante Jesu Christo*, si usitée dans les actes du moyen-âge. On la trouve dans le 9e siècle, et même auparavant, ainsi que dans les 10e et 11e inclusivement. Depuis ce dernier siècle, elle ne doit plus se montrer ; c'est la seule règle qu'on en puisse déduire ; elle rentre alors dans ce que nous avons dit de la date de l'incarnation.

Dans la classe des *dates du tems* sont comprises les dates des mois, des jours et des heures, ainsi que celles des féries, des dimanches et des fêtes. On va voir ce que chacune peut répandre de lumière sur la Diplomatique.

Dates du mois. Il y a des chartes qui se trouvent datées du mois sans l'être du jour ; mais la date du jour est toujours accompagnée de celle du mois. Depuis l'an 1000 jusque vers le 15e siècle environ, l'on datait du mois assez singulièrement en Italie et en quelques autres endroits ; on partageait chaque mois en deux parties égales dans les mois de 30 jours, et inégalement dans les mois de 31 jours ; en sorte que dans ceux-ci la première partie était de 16 jours, et la seconde de 15. On caractérisait la première partie d'un mois quelconque par ces mots, *intrante* ou *introeunte mense ;* et la seconde par ceux-ci, *mense exeunte*, *stante*, *instante*, *astante*, *restante*. Les jours de la première portion du mois étaient marqués 1, 2, 3, etc., selon l'ordre direct ; ceux de la seconde suivaient l'ordre rétrograde, à la romaine : ainsi la date *XV die exeunte Januario* était le 17 de janvier ; *XIV die exeunte*, le 18 ; *XIII exitûs Januarii*, le 19 ; et ainsi de suite. On rencontre même, en France, dans les actes publics, nombre d'exemples de ces dates. On trouve la date du mois dans les premiers siècles, entre autres dans la lettre encyclique de l'église de Smyrne de l'an 166. Sans être constante, elle s'est montrée dans chaque siècle ; et dans le 12e on data encore, dans quelques actes ecclésiastiques, du jour du mois entrant ou finissant, ainsi que du commencement, du milieu et de la fin du mois. Cette date est une de celles qui furent le plus universellement suivies, et on l'observe encore aujourd'hui rigoureusement.

Dates des semaines et des jours. Il est rare que les semaines entrent dans la date des chartes; au moins on n'en connaît pas d'exemple, à moins que l'on ne mette de ce nombre les dates des dimanches et des fêtes, dont il sera question ci-après. Mais la date du jour fut très-usitée. La différente manière de commencer le jour, ou à minuit, ou à midi, ou au coucher, ou au lever du soleil, peut faire que deux chartes datées du même quantième l'aient été en deux jours différens; mais elle ne peut pas opérer dans les dates une différence de plus d'un jour.

Les dates romaines des calendes, des nones et des ides, sont une matière qui a été si souvent rebattue, qu'il paraît inutile d'en expliquer la nature; il suffira d'avertir que cette sorte de date fut la plus commune jusqu'au 15e siècle, et que vers ce tems on substitua généralement notre manière plus simple et plus naturelle. Il est cependant bon d'observer qu'au lieu de compter à rebours, par exemple, le 4 des nones de janvier, le 8 des ides, le 19 des calendes, pour le 2, le 6 et le 14 de ce mois, on disait quelquefois le 1er des nones de janvier, et ainsi jusqu'à 4; le 1er des ides, et ainsi jusqu'à 8; le 1er des calendes, et ainsi jusqu'à 19.

La date du jour du mois se trouve dans les plus anciens monumens diplomatiques, tant ecclésiastiques que laïques, et est même la plus ordinaire dans les premiers siècles. Un diplome de l'empereur Galba, le seul que l'on connaisse du 1er siècle, inscrit sur deux tables de cuivre attachées ensemble en forme de feuilles de livres, est daté du jour du mois. La lettre de saint Ignace aux Romains, du 2e siècle, porte la date du jour par les calendes, ainsi que la lettre encyclique de l'église de Smyrne dont il a été parlé ci-dessus. En un mot, c'est une des dates qu'on trouve le plus universellement, tant dans les rescrits des empereurs, et des rois de France même de la première race, que dans les bulles, dans les actes ecclésiastiques, et dans les chartes privées de tous les siècles, lorsque ces titres portent des notes chronologiques du tems où ils ont été formés. Aux 13e et 14e siècles, elle n'était pourtant point encore regardée comme assez essentielle, pour qu'on ne l'omît pas quelquefois. Les seules observations que l'on puisse faire sur cette date, c'est que, 1° dans le 5e siècle, et probable-

ment auparavant, les édits et les rescrits des empereurs offrent quelquefois deux dates de jour: celle du jour où ils ont été donnés, et celle du jour de leur réception. 2° Les bulles originales ont presque toujours exactement marqué la date du jour du mois. Pendant les cinq à six premiers siècles, cette date s'exprimait par les calendes, les nones et les ides ; mais depuis la fin du 6e jusque vers la fin du 11e, quelques bulles nous offrent le quantième du mois à notre manière. Cette manière, depuis l'an 1450, fut réservée pour les brefs, et celle des calendes pour les bulles.

Date de l'heure. La date de l'heure est une des plus rares dans les actes quelconques ; on la voit cependant, dès les premiers tems, dans la lettre encyclique de l'église de Smyrne au sujet du martyre de saint Polycarpe. Depuis ce tems jusqu'au 13e siècle, où l'on commença à la marquer dans les dates des chartes [1], on ne la trouve presque plus. Dans un acte de la fin du 14e siècle, elle se trouve singulièrement exprimée ; on la lit ainsi : *die sextâ Augusti horâ quasi post occasum solis, die tamen adhuc existente, adeò quòd una littera posset legi* [2]. Cette manière de rendre l'heure du crépuscule est originale.

Dates des féries, dimanches et fêtes. Les dates des fêtes, dimanches et féries se rencontrent de tems en tems dans les chartes, même avant le 9e siècle; de là au 13e, elles parurent plus fréquentes; mais depuis cette époque, c'est-à-dire depuis le 13e, elles devinrent presque générales. Auparavant, il était rare de dater du lundi, mardi, mercredi, jeudi, etc., on aimait mieux se servir du nom de férie seconde, troisième, quatrième, cinquième, etc. Ce n'est aussi que depuis le commencement du 13e siècle, qu'il devint ordinaire de dater d'un tel jour devant ou après tel dimanche, telle fête, ou tel jour de son octave.

C'est dans des pièces du 9e siècle, que l'on a rencontré, pour la première fois [3], les dates des dimanches et des fêtes; on n'en a

[1] *Ampliss. Collect.* t. I, col. 1347.

[2] *Dipl. Pratiq.* p. 111.

[3] Pérard, p. 22. — Baluze, *Capitul.* t. II, col. 587. — *Nouv. Traité de Dipl.* t. V, p. 460.

point encore trouvé d'exemple antérieur; mais dans le 11e siècle elles ne sont point rares, non plus que dans le 12e. Dans ce dernier siècle, où l'on fit usage de la date des séries, la date du dimanche est quelquefois désignée par les premiers mots de l'introït de la messe du jour, comme l'on dit encore le dimanche *Judica*, le dimanche *Lætare*. Ce dernier usage fut fort commun dans le 13e siècle, et ne fut point inusité dans le 14e. Ceci regarde les actes ecclésiastiques; car autrement la première proposition de cet article serait fausse, puisque l'on connaît un diplome accordé à l'abbaye de Saint-Arnould de Metz en 783, où l'on trouve une date d'un jour de fête. Il est vrai que, dans les actes laïques du 9e siècle, ces dates de fêtes et dimanches n'étaient point rares, et que de là jusqu'au 15e, on en trouve des exemples de plus d'une espèce. Il suffit d'en citer un dont la rencontre pourrait embarrasser. Dans l'histoire du Dauphiné [1], on trouve un diplome de Humbert premier, daté de l'an 1302, *in die dominicâ carnis privii novi*. Il y avait alors *dominica carnis privii novi*, et *dominica carnis privii veteris*. *Dominica carnis privii* veut dire en général le dimanche gras. On distinguait le nouveau et l'ancien parce qu'avant qu'on eût avancé la quadragésime de quatre jours, pour compenser les dimanches que l'on ne jeûnait pas, le dimanche qui est actuellement le premier dimanche de carême, était alors le dimanche gras. Ayant été compris dans la sainte quarantaine, on le compta toujours en quelques pays pour le dimanche gras ancien, et le dimanche de la quinquagésime pour le dimanche gras nouveau.

Date de la lune. Depuis le 9e siècle, et surtout depuis le 11e où l'on commença à étudier avec ardeur le calcul ecclésiastique, on rencontre des dates du jour de la lune, des fêtes mobiles, et d'autres notes chronologiques qui ne sont point assez spécifiées pour faire connaître tout de suite le quantième qu'elles veulent indiquer. Il faut alors avoir recours au célèbre ouvrage de l'*Art de vérifier les dates*; c'est un calendrier perpétuel dans lequel

[1] Valbonais, t. II, p. 119.

on trouve la nomenclature de toutes les dates des chartes et des chroniques.

Dates du lieu. Après avoir parcouru ce qui regarde les *dates de tems*, il est à propos de jeter un coup-d'œil rapide sur les *dates de lieu*, pour passer de là aux *dates des personnes*. La date du lieu apprend dans quelle ville, dans quelle place, dans quel château un diplome a été dressé. Avant le 12e siècle, il était rare, qu'après avoir daté d'une ville, on spécifiât le palais où la pièce avait été donnée; mais dans ce siècle, on détermina le lieu précis de la confection de l'acte. Au 13e, on porta l'exactitude jusqu'à marquer la salle dans laquelle on l'avait passé. Au reste, cette date du lieu n'était point exigée par les lois romaines, et n'est requise que depuis l'ordonnance de 1462, confirmée par celle de Blois, qui ordonne que les notaires mettront le lieu et la maison où les contrats sont passés; par conséquent les actes antérieurs font foi[1], sans l'observation de cette date.

Date du lieu dans les Bulles.

Ce n'est que dans le 9e siècle, que l'on commence à trouver dans des bulles la date du lieu. Celles où l'on en voit les premiers exemples, sont de Jean VIII. Cette date, qui n'était jamais passée en coutume dans les rescrits apostoliques, et qui n'y avait paru que de loin en loin, vers le milieu du 11e siècle, devint constante; et dès le 12e, elle y devint invariable; on doit l'y voir dans toutes les bulles postérieures.

Date du lieu dans les Actes ecclésiastiques.

On commence dès le 9e siècle à apercevoir la date du lieu dans les actes ecclésiastiques. Il est question ici de la date spéciale du lieu; car il n'est guère probable que l'on puisse caractériser ainsi le terme *publicè*, que l'on trouve dans quelques dates des chartes de ce siècle, par lequel on voulait noter qu'elles avaient été données *publiquement*. Quelques-uns pensent cependant que ce terme désignait, dans les diplomes de nos rois, le palais du prince, qui était regardé comme une maison publique

[1] Guénois, *Confer. des Coutumes*, fol. 116.

de justice. Les actes ecclésiastiques portent encore la date du lieu dans les 10e et 11e siècles. Dans le 12e, elle y fut bien plus commune : mais dans le 13e, elle n'était point encore générale, non plus que dans le 14e.

Date du lieu dans les Diplomes et Chartes privées.

La date du lieu dans les actes laïques est bien antérieure à ce que nous venons de voir. Les lois des empereurs du 4e siècle la portent expressément, quoique non invariablement. Leurs édits et rescrits, dans le 5e siècle, ont assez souvent la même note locale. Dès le 7e, les diplomes de nos rois l'offrent assez communnément; mais le terme de *palais* est plus rare dans ces dates sous les Mérovingiens, qu'il ne le fut sous les Carlovingiens. Dans le 9e siècle, elle fut si usitée, que l'on voit des chartes privées qui ne portent point d'autre date. De là jusqu'à nos jours elle ne doit faire naître aucune difficulté ; mais ce qui pourrait en occasionner, c'est, par exemple, que dans le 14e siècle on trouve des ordonnances portant le nom du roi Jean, et qui sont datées de Paris, dans un tems où il est certain qu'il n'y était pas. Cependant ces actes ne doivent pas pour cela être suspects, puisqu'ils sont déposés dans des registres publics, respectables par leur antiquité. Il vaut mieux en faire une règle, et poser en principe que les lettres royaux des 14e, 15e et 16e siècles ne doivent point être suspects pour porter la date d'un lieu où le roi ne pouvait être[1].

En général, la date du lieu est très ancienne, quoique inconstante ; et l'omission de cette date ne doit faire naître des soupçons que depuis le commencement du 12e siècle.

Date des personnes. Sous le nom de dates des personnes, on comprend toutes celles qui ont assigné l'époque de l'élévation de quelqu'un à une dignité, ou qui partent de ce point. Ainsi les dates des Consuls ou du Consulat, les dates des Empereurs, ou de leur élévation à l'Empire, les dates des Papes ou des évêques, ou de leur exaltation au Pontificat, les dates des Rois, ou de leur règne, etc. etc., vont faire la matière des discussions suivantes, essentielles à la Diplomatique.

[1] Voyez le *Nouveau Traité de Diplomatique*, t. IV, p. 664, qui démontre cette règle par des faits incontestables.

Date du Consulat. Tout acte public était nul par les lois romaines, s'il ne portait la date du jour et du consul ; mais cette loi ne regardait que les actes originaux, et l'authenticité des copies ne dépendait pas de ces dates. Au lieu de la date des consuls, on ne datait quelquefois que de telle année après le consulat de tel et tel ; ou bien, surtout depuis le 5e siècle, on ne nommait qu'un consul dans les actes faits en Occident; et alors il était question du consul d'Occident. (*Voyez* Consul). Il faut suivre, pour éclaircir cette date, ce que les bulles, les actes ecclésiastiques, les diplomes, et les chartes privées peuvent fournir de lumière de siècle en siècle.

Date du Consulat dans les Bulles.

Les quatre premiers siècles ne fournissent aucune pièce d'examen sur cet objet. Les lettres des papes du 5e datent après le quantième du mois du Consulat ou après le Consulat. Pendant ce siècle et le suivant, il arriva plusieurs fois qu'il n'y eût qu'un Consul ; mais, indépendamment de cette raison, depuis la fin du pontificat de Gélase, il est très rare de trouver des lettres des papes datées de deux consuls, parcequ'en Orient on datait du consul d'Orient et en Occident du consul d'Occident.

Sous le pape Vigile, vers le quart du 6e siècle, commença la fameuse époque d'après le consulat de Basile, dont on ne cessa de se servir qu'en 567.

Les bulles privilèges du 7e siècle nous offrent ordinairement la date du Consulat des empereurs, et elles n'en doivent point montrer d'autre dans cette espèce ; car toute bulle postérieure au commencement du 7e siècle, qui porterait la date d'un ou de deux consuls, autres que les empereurs, devrait être déclarée fausse. Les papes suivirent le même usage dans quelques pièces du 8e et même du 9e siècle, malgré la restauration de l'empire d'Occident. Mais la dernière fois qu'on ait trouvé dans les bulles des traces du post-consulat des empereurs, c'est dans une bulle du pape Formose; aussi vers la fin de ce 9e siècle, la date de leur consulat, ou post-consulat, disparut entièrement, au point qu'une bulle, portant l'une de ces deux dates, serait suspectée au 10e siècle, violemment soupçonnée au 11e, et réputée fausse au au 12e.

Date du Consulat dans les Actes ecclésiastiques.

Les actes sincères du martyre de saint Ignace [1] portent la date des consuls : c'est le plus ancien monument ecclésiastique où cette date soit marquée. Dans le même 2e siècle, la lettre encyclique de l'église de Smyrne à toutes les autres églises, nous offre la date du proconsulat, qui ne fut rien moins que commune. Dans le 4e siècle, ces actes, excepté les professions de foi, portent assez exactement la date du jour et du Consul. Le concile d'Afrique, tenu sous Innocent I, au 5e siècle, en fit une loi dans son 56e canon, pour les lettres d'ordination. Cet usage était alors suivi dans les Gaules, quoiqu'elles ne fissent plus partie de l'Empire.

Au 8e siècle, la date du post-consulat était employée encore dans les pièces ecclésiastiques ; mais la date des règnes l'éclipsa petit à petit dans le siècle suivant.

Date du Consulat dans les Diplomes et Chartes.

Les lois impériales des quatre premiers siècles sont datées du jour, du mois, du lieu et des consuls. C'était toujours alors des consuls ordinaires dont il était question, et jamais des consuls subrogés. Quelquefois cependant l'une de ces dates manque, et les consulats des empereurs sont les dates où il y a le plus de confusion. Mais dans les lettres des particuliers du 1er siècle, celle des consuls est la plus rare, quoiqu'on en trouve des exemples, et celle du jour du mois est la plus ordinaire. Mêmes usages au 5e siècle ; mais après le milieu de ce siècle, il était ordinaire de ne dater que d'un seul consul. Une remarque essentielle, c'est que l'on a des preuves certaines que les actes publics de ce siècle n'étaient pas toujours datés des consuls ordinaires. On exprimait quelquefois la vacance du consulat par cette formule originale : *Sous les consuls que nommeront les Augustes.* Dans le 6e siècle, les Romains dataient plus souvent des consuls et du post-consulat, que les Gaulois, à qui cette date n'était cependant pas étrangère dans les chartes privées. Car jamais nos premiers rois, qui voulaient sans doute marquer leur indépendance, n'ont daté des consuls. C'est la seule règle que l'on puisse, tirer, sans exception, de la date du consulat dans les actes laïques.

[1] Voir Dom Ruinart, p. 22, 2e édition.

Date du pontificat des papes et des évêques. Avant le 9e siècle, les dates du Pontificat des papes et des évêques étaient rares; mais depuis l'érection des grands fiefs en souveraineté les évêques se crurent en droit d'aspirer à la même élévation, et d'affecter le même honneur. Ils datèrent de leur épiscopat; et on vit des rois mêmes se servir de cette nouvelle manière de dater, qui avait déjà passé en coutume dès le 11e siècle. Comme dans le 13e on faisait parade d'une foule de dates, on y mit quelquefois jusqu'à celles des abbés, des archidiacres, etc. etc.

Date du Pontificat dans les Bulles.

Dès le 7e siècle, la date du pontificat des papes était en usage, quoique non constant, malgré ce qu'en disent nombre de critiques, qui reculent cette époque jusqu'à la donation que Pépin fit au pape en 755, de la seigneurie temporelle de Rome, de l'exarchat de Ravenne, de la Pentapole, etc. etc. Le 8e siècle rendit cette date plus commune; mais alors on la prit plus ordinairement du jour de leur ordination ou consécration, jusqu'au commencement du 12e siècle; et depuis, du jour de leur élection. Au 9e siècle, cette date y devint plus fréquente; au 10e elle s'accrédita au point qu'il n'est presque plus de privilège où elle ne se trouve; au 11e siècle elle était en même honneur, et, sans la prodiguer dans les bulles de peu d'importance, on l'admettait dans les plus solennelles. Dans les siècles suivans, mais constamment depuis Eugène IV, cette date doit paraître dans les bulles. Il faut observer que, depuis le 14e siècle au moins, la chancellerie romaine comptait les années du pontificat, non du jour de l'élection, mais de celui du couronnement.

Avant le 6e siècle, la date du pontificat dans les bulles prouverait donc la supposition, et pendant ce siècle, elle donnerait lieu au soupçon. Elle ne commence pas aux investitures, sur le déclin du 11 siècle, comme qu lques-uns le prétendent, puisque les 8e, 9e, 10e et 11e siècles, en fournissent des exemples. Depuis cette dernière époque, elle est nécessaire sous peine de suspicion dans les bulles pancartes, et dans les simples bulles, seulement depuis l'an 1220.

Depuis le 8e siècle inclusivement jusqu'au 15e, les dates de l'é-

piscopat, de l'ordination ou du pontificat des évèques furent communes dans les actes ecclésiastiques ; au 11e siècle, la plupart des prélats datèrent leurs chartes de l'année de leur élévation. Au 12e, on trouve des pièces datées, non-seulement du pontificat et de l'ordination, mais même de la mort des prélats. Au 13e, la date de l'épiscopat était encore très fréquente ; elle diminua au 14e pour finir au 15e.

On peut observer en passant que les ducs, comtes et marquis suivirent l'exemple des prélats, et s'arrogèrent la même prérogative.

A. B.

Histoire Ancienne.

VOYAGES ET DÉCOUVERTES DES ANCIENS SCANDINAVES DANS L'AMÉRIQUE DU NORD.

Voyage de Biarne Heriulfson.— Découvertes de Leif Ericson et premier établissement. — Climat, productions et astronomie de l'Amérique ancienne.

Nous avons déjà annoncé [1] qu'on avait découvert en Danemark de très anciennes archives et vieux manuscrits qui prouvaient sans réplique que les Européens connaissaient l'Amérique, commerçaient avec elle dès le 10e siècle, et que la christianisme s'y était établi bien avant l'arrivée de Christophe Colomb. Nous avions en même tems annoncé la publication de ces manuscrits, que préparait la *Société des Antiquaires* du Nord fondée à Copenhague, et qu'elle devait publier dans un recueil qui aurait pour titre : *Antiquitates Americanæ*. Ce recueil a paru il y a quelque tems. Nous donnerons prochainement la liste de la plupart des *Mémoires* qui y ont été insérés. Nous commençons aujourd'hui par donner l'analyse d'un *Mémoire* de M. Rafn qui présente un aperçu sommaire de l'histoire ancienne de l'Amérique et des notices de géographie, d'hydrographie et d'histoire naturelle.

Voyage de Biarne Heriulfson. — En l'année 986, au printems, Eric-le-Rouge, exilé d'Islande, s'en alla au Groenland, et fixa sa demeure à Brattalid, dans l'Eriesfiord. Plusieurs hommes l'accompagnaient dans ce voyage, entre autres Hériulf, fils de Bard, qui était parent d'Ingolf, premier colon d'Island. Hériulf s'établit à Heriulfnes, dans la partie méridionale du Groenland. Son fils

[1] Voir notre tome XIII, p. 77.

Biarne faisait alors une excursion en Norvège. Quand il revint en Islande, il apprit le départ de son père, et il résolut d'aller, selon sa coutume, passer l'hiver avec lui. Ni lui ni ses compagnons n'avaient navigué dans la mer du Groenland. Cependant ils mirent à la voile et partirent. Ils découvrirent plusieurs terres pendant ce voyage, et, après environ douze jours de navigation, ils reconnurent enfin la contrée qu'ils cherchaient d'après la description qui leur en avait été faite, et abordèrent à Heriulfnes, dans le Groenland.

Découverte de Leif Ericson et premier établissement en Vinland.— Quelque tems après ce voyage, probablement en 994, Biarne fit une visite à Eric, jarl de Norvège, lui raconta son voyage et les terres inconnues qu'il avait découvertes. Le jarl le blâma de n'avoir pas examiné avec plus d'attention ces différentes contrées. A son retour en Groenland, il fut question d'entreprendre un voyage de découverte. Leif, fils d'Eric-le-Rouge, acheta le vaisseau de Biarne, et y embarqua 35 hommes, parmi lesquels se trouvait un Allemand, nommé Tyrker, qui avait demeuré longtems chez son père. En l'an 1000, tous ces hommes commencèrent leur voyage, et arrivèrent dans le dernier pays que Biarne avait vu. On ne voyait point là de gazon, mais des glaciers partout l'intérieur du pays, et depuis la mer jusqu'à ces glaciers il y avait comme un plateau rocailleux (*hella*). Cette terre leur parut dépourvue de tout agrément, et ils l'appelèrent *Helluland*. Ils s'embarquèrent, prirent le large, et arrivèrent dans une autre terre plate et couverte de bois. Ils y trouvèrent une côte sans escarpemens et des bancs de sable blanc, et ils l'appelèrent *Markland* (terre de bois). De là ils se remirent au large, naviguèrent avec un vent du nord-est, et découvrirent, au bout de deux jours, une île située à l'est de la terre. Ils entrèrent dans un détroit qui se trouvait entre cette île et une péninsule qui s'avançait dans la mer, à l'est et au nord. Ils se dirigèrent vers l'ouest. Il y avait là beaucoup de bas-fonds au tems de la marée. En abordant sur le rivage, ils arrivèrent à un endroit où une rivière, sortie d'un lac, tombait dans la mer. Ils conduisirent leur navire dans cette rivière, puis dans le lac, et jetèrent l'ancre. Là, ils se bâtirent

quelques huttes en planches; mais quand ils eurent pris la résolution de passer là l'hiver, ils bâtirent de larges maisons, nommées plus tard *Leifsbudir* (maisons de Leif). Lorsque ces constructions furent achevées, Leif divisa ses compagnons en deux troupes, qui devaient tour à tour rester au logis et faire des excursions dans le voisinage. Il recommanda à ses hommes de ne pas s'en aller à une trop grande distance, de revenir chaque soir et de ne pas se séparer l'un de l'autre. Lui-même s'en alla avec eux à son tour continuer ses explorations. Il arriva un jour que l'allemand Tyrker disparut. Leif prit avec lui douze hommes pour aller à sa recherche; mais à peine étaient-ils sortis, qu'ils le virent venir à leur rencontre. Quand Leif lui demanda la cause de son absence, il répondit: « Je n'ai pas été bien loin; et cependant j'ai une dé» couverte à vous communiquer; j'ai trouvé des vignes et des grap» pes de raisin. » Il ajouta, pour confirmer le fait, qu'il était né dans un pays vignoble. Les hommes de Leif travaillèrent alors à se procurer du bois de construction pour charger le navire, et à récolter les grappes de raisin, dont ils remplirent la chaloupe. Leif appela cette contrée *Vinland* (terre de vin). Au printems il partit pour le Groenland.

Climat, production et astronomie de l'Amérique ancienne.— Les anciens écrits sur les expéditions des Scandinaves dans l'Amérique du Nord nous donnent quelques notions assez caractéristiques sur le climat, sur les qualités du sol, et par conséquent sur ses productions. Le climat était si doux qu'il leur semblait qu'il n'était pas besoin, pour nourrir le bétail, de faire provision de foin pour l'hiver, car il n'y eut pas de gelée, et le gazon se flétrit à peine. Warden emploie les mêmes expressions pour dépeindre ce pays: « La température, dit-il, est si douce, que la végétation » souffre rarement du froid ou de la sécheresse. On l'appelle le » Paradis de l'Amerique, parce qu'il l'emporte sur les autres lieux » par sa situation, son sol et son climat. » « En allant de Taunton » à Newport, par la rivière de Taunton et par la baie de Mount » Hopé, le voyageur, dit Hitchcock, aperçoit de grandes scènes, » de beaux points de vue, et le riant aspect de la contrée; les sou» venirs historiques qui s'y rattachent, attirent l'attention, sé-

» duisent l'esprit.» Cette remarque est applicable à des tems beaucoup plus anciens que ceux auxquels Hitchcock pensait quand il écrivit ce passage. Une contrée d'une pareille nature a bien pu être appelée une *bonne contrée*. C'était le nom (*it Goda*) que les anciens Scandinaves lui avaient donné. Ils y trouvèrent des productions auxquelles ils attachaient un grand prix, et dont leur froid pays était presque entièrement dépourvu.

Productions. Histoire naturelle. — La *vigne* y croissait naturellement. C'est un fait constaté par Adam de Brême, qui vivait dans le même siècle, c'est-à-dire dans le 11e. Cet auteur étranger raconte qu'il l'a appris, non point par des conjectures, mais par le récit authentique des Danois. Il cite comme autorité le roi danois Sveinn Estridson, neveu de Canut-le Grand. On sait qu'aujourd'hui la vigne est très abondante dans ce pays.

Le *froment* y croissait naturellement. Quand les Européens arrivèrent plus tard dans cette contrée, ils y trouèrent du maïs, appelé dans le pays blé indien (*indian corn*), que les Indiens récoltaient sans l'avoir semé, et conservaient dans des trous souterrains. C'était un de leurs principaux alimens. Sur l'herbe de l'île située en face des Kialarnes on trouvait du *miélat*. Il en est encore ainsi aujourd'hui.

Le *mausur* est une espèce de bois d'une beauté remarquable, probablement une sorte d'*Acer rubrum* ou d'*Acer saccharinum*, qui grandit là et qui est appelé œil d'oiseau (*bird's eye*), ou érable bouclé (*curled mable*). On en tirait aussi du bois de construction.

Il y avait dans la foret un *grand nombre d'animaux* de toute espèce. Les Indiens choisirent cette contrée de préférence, à cause des excellentes chasses qu'ils y faisaient. Maintenant les forêts sont en grande partie abattues, et le gibier s'est retiré dans d'autres parties. Les Scandinaves se procurèrent, par échange avec les naturels du pays, des peaux de zibeline (*salvali*) et toutes sortes de fourrures, qui y sont encore aujourd'hui un article de commerce très important.

Les îles voisines étaient riches en *oiseaux*; on y trouvait surtout une quantité d'*éder* (*œdr*), comme on en voit encore aujourd'hui. C'est de là que plusieurs de ces îles ont reçu le nom d'*Egg-Island* (îles aux œufs).

Chaque rivière était pleine de *poissons* et surtout d'excellens *saumons* (*lax*). On trouvait une quantité de poissons sur la côte. Ils creusaient des fossés à l'extrémité de la terre que la mer baignait lorsqu'elle était le plus haute, et quand l'eau se retirait ils trouvaient alors des *flétans* (*helgir fiskar*) dans ces fossés. Sur la côte ils prenaient des *baleines*, entre autres *reidr* (*Balæna physalus*). Les descriptions modernes de ce pays rapportent aussi que toutes les rivières abondent en poissons, et que dans la mer, autour des côtes, il y en a beaucoup de presque toutes les espèces. On nomme entre autres des saumons et des flétans sur les côtes. Encore n'y a-t-il pas longtems que la pêche de la baleine était là une branche importante d'industrie, surtout pour les îles voisines. Il est probable que *Whale Rock* (rocher de la baleine), nom d'un rocher situé près de la côte, provient de là.

Outre les documens nautiques et géographiques qui nous ont été conservés dans les anciens écrits, nous trouvons aussi dans un de ces manuscrits un indice *astronomique*. Il y est dit que le jour et la nuit étaient là d'une longueur plus égale qu'au Groënland ou en Islande; que dans le jour le plus court le soleil se levait à sept heures et demie et se couchait à quatre et demie, de manière que la journée était de neuf heures. Cette observation place la contrée dont il s'agit au 41° 24′ 10″ de latitude. Seaconnet Point et le cap méridional de Conannicut-Island sont de 41° 26′ de latitude, et Point Judith est de 41° 23′. Ce sont ces trois caps qui limitent l'entrée de la baie nommée aujourd'hui Mount Hope-Bay, et que les anciens appelaient *Hopsvatn*. Ainsi cette notion astronomique indique la même région que tout ce que nous avons rapporté précédemment.

(*Echo du Monde Savant.*)

Nouvelles et Mélanges.

EUROPE.

ITALIE. — ROME. *Audience publique donnée par S. S. Grégoire XVI aux ambassadeurs de trois rois d'Abyssinie.* — Le 17 août, Sa Sainteté a reçu en audience publique les ambassadeurs des trois rois chrétiens du *Tigré*, de l'*Amara* et de *Schoa*, dans l'Abyssinie, envoyés par le Degesmacho *Ubiè*[1], souverain du Tigré.

Le pape, assis sur son trône, ayant à sa droite le cardinal Mezzofante et à sa gauche Mgr le secrétaire de la Propagande, admit d'abord les trois ambassadeurs, l'*Allaga* (c'est à-dire le prince) *Apta Sallasia*, parent du roi de Schoa, premier ministre du royaume du Tigré, et président de l'instruction dans les trois royaumes de l'Abyssinie; l'*Abba Resedebere*, prêtre, seigneur d'une province, et chef d'une église; et l'*Abba Ghebere Michel*, docteur de Gondar. Ils avaient pour interprètes M. Giustino de Jacobis, prêtre de la Congrégation de la Mission, et préfet apostolique de la mission d'Abyssinie, et M. Georges Galabada prêtre éthiopien, recteur de l'église et hospice de Saint-Etienne-des-Maures.

Ces députés se prosternèrent devant le souverain pontife, dont ils baisèrent le pied sacré avec le plus tendre et le plus affectueux respect. Sa Sainteté daigna les faire asseoir sur trois escabeaux placés en face de son trône, et s'entretint avec eux par l'entremise du cardinal Mezzofante, du préfet apostolique de Jacobis et du prêtre Galabada.

Ensuite Sa Sainteté daigna admettre en sa présence les Abyssiniens de distinction, qui s'étaient joints à la députation, et parmi lesquels on remarquait des prêtres, des docteurs, des religieux éthiopiens. Les députés déposèrent aux pieds du pape une lettre du *Degesmacho Ubiè*, scellée de trois sceaux, que rompit le souverain pontife; après quoi elle fut lue à haute voix par le deftera (docteur) *Desta*, ex-secrétaire du Degesmacho Sabagaris, et traduite aussitôt en langue italienne par le célèbre cardinal Mezzofante, en même tems que par M. de Jacobis. Enfin, les ambassadeurs s'excusèrent, avec une naïve simplicité, de ne pouvoir, à cause de la pauvreté de leur pays, offrir au pape des présens en or, ils le sup-

[1] Voir les détails que nous avons donnés sur ce roi et sa cour dans notre tome XVII, p. 326.

plièrent d'accepter de précieux encens et des parfums de l'Abyssinie, dons qui convenaient au divin Maître dont il était le représentant ; ajoutant qu'au lieu de myrrhe, lugubre et triste symbole, qu'ils voudraient pour toujours éloigner de Sa Sainteté, ils désiraient lui présenter quelques-uns des oiseaux les plus rares de l'Éthiopie.

Le Saint-Père daigna témoigner avec quel plaisir il recevait les députés abyssiniens et les marques de leur respectueux dévoûment; il annonça qu'il se réservait de leur remettre dans une autre audience sa réponse à la lettre du *Degesmacho Ubiè*; et il côngédia l'ambassade, laissant tous ses membres pénétrés de reconnaissance pour la bonté avec laquelle il s'était plu à les accueillir.

A cette description l'*Univers* ajoute d'après sa correspondance de Rome les détails suivans :

..... M. de Jacobis nous raconte des détails fort intéressans sur les espérances que les résultats déjà obtenus doivent faire concevoir pour l'avenir du catholicisme en Abyssinie. Dans la nombreuse députation à la tète de laquelle il a entrepris le voyage d'Europe, il se trouve cinquante prêtres abyssins et notables du pays. Durant le voyage, jusqu'en Egypte, tous se sont déclarés catholiques, et ils sont animés de si beaux sentimens qu'à leur retour ils seront eux-mêmes d'excellens missionnaires. Cette députation avait deux buts. Le premier était d'aller demander au patriarche cophte du Caire un évêque pour l'Abyssinie. Le second était d'aller à Rome demander au Pape son intervention pour obtenir la protection de la France contre les entreprises que le pacha d'Egypte pourrait méditer contre leur pays.

C'est le roi Oubiè qui a envoyé cette députation. Il a prié M. de Jacobis de vouloir bien la conduire lui-même, persuadé qu'en sa qualité de Français, il la protégerait efficacement contre les mauvaises rencontres qu'elle pouvait faire chez les Egyptiens. Cette considération est d'autant mieux fondée, qu'en effet tous les Abyssins qui tombent entre les mains des Egyptiens, sont aussitôt réduits en esclavage. M. de Jacobis a consenti à entreprendre ce voyage, sous la condition qu'il serait désormais permis aux missionnaires de bâtir des églises catholiques et de prêcher leur doctrine dans le royaume de Oubiè; ce qui fut accordé. La députation était chargée d'une lettre du prince au Souverain-Pontife, lettre dans laquelle il fait profession de reconnaître la primauté du siége de saint Pierre.

Il y a joint des présens consistant en encens et aromates du pays.

Une partie de la députation s'est arrêtée au Caire. Les membres les

plus distingués seulement, au nombre de vingt-trois, tous de haute naissance et parens des rois du pays, prirent la route de Rome à la suite de M. de Jacobis, sans même avoir voulu remplir la mission dont ils étaient chargés auprès du patriarche cophte. Tous manifestent la plus grande estime et une profonde vénération pour ce respectable missionnaire.

Tout Rome était ému de cet événement. Une foule immense de peuple entourait le Quirinal au moment de l'audience du Souverain-Pontife. Chacun voulait voir cette députation extraordinaire. Le lendemain, tous les Abyssins étaient réunis et dînaient dans la maison des Lazaristes de Rome. Ils firent entendre des chants aussi édifians que singuliers en l'honneur de la Sainte Vierge, de St Michel et de St Pierre. On les voit chaque jour parcourir la ville de Rome, pour en visiter les monumens, et partout ils expriment par des larmes d'attendrissement les émotions qu'ils éprouvent, et leur reconnaissance pour les attentions dont ils sont l'objet. Et le peuple de Rome de son côté n'est pas peu édifié de la piété sincère que manifestent dans toutes les rencontres ces intéressans néophytes.

Après la seconde audience du Souverain-Pontife, la députation reprendra, le chemin de l'Abyssinie. M. de Jacobis retournera avec ses chers Abyssins, en compagnie de deux missionnaires Lazaristes qui veulent aller partager ses travaux et ses consolations.

SUISSE. — LUCERNE. *Adresse des avoyer et conseillers d'Etat au souverain Pontife pour lui exposer les principes catholiques admis dans la nouvelle constitution votée par ce Canton.*

»Très Saint Père,

» Pleins de reconnaissance pour l'affection et la sollicitude toutes paternelles dont le Saint-Siége a constamment jusqu'à ce jour entouré les populations de la Confédération helvétique presque dès son berceau, considérant combien pure et vive était la foi qui unissait les confédérés et nos pères en particulier à notre sainte mère l'Église romaine, d'où résulta pendant des siècles une harmonie inaltérable : Nous, avoyer et conseillers d'Etat du canton de Lucerne, nous nous sentons pressés du désir de marcher sur les traces de nos pieux ancêtres, et de resserrer plus étroitement encore, s'il était possible, les liens de cette concorde.

» C'est la voie que nous sommes décidés à suivre d'un pas ferme et sans relâche, entraînés que nous sommes et par notre propre affection pour Votre Sainteté et le Siége apostolique, et par la ferveur de notre foi, et par la voix du peuple lucernois, qui de toutes parts se fait entendre

de la manière la moins équivoque. Et, en effet, pouvait-il, ce peuple, proclamer ses sentimens d'une manière plus éclatante qu'il ne l'a fait le premier jour de mai de l'année courante, où il se créa une nouvelle constitution, qui fut sanctionnée à une immense majorité par tout ce que la république compte de meilleurs citoyens?

» Cette constitution, pour rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu, déclare déjà dans son 3e article que, dans les affaires ecclésiastiques, tout prêtre, tout citoyen, ou toute corporation pourront, librement et sans obstacle, communiquer avec le Saint-Siége et l'ordinaire du lieu, réservant cependant au gouvernement le droit de voir toute ordonnance ecclésiastique destinée à la publication; de plus le même article garantit les biens et les fondations consacrées à un but pieux, l'existence des monastères et des chapitres dans leur état actuel; spécialement encore il accorde aux couvens la faculté d'administrer librement leurs biens et recevoir des novices, mais l'un et l'autre sous la surveillance et la protection du gouvernement.

» Enfin, pour détruire dans son principe tout germe de division, et établir une union durable entre l'Eglise et l'Etat, ce même article de la nouvelle constitution détermine que les objets mixtes qui regardent également l'Eglise et l'Etat doivent être réglés non par un des pouvoirs séparément, mais de concert par les deux autorités ecclésiastique et civile. A cette fin, il doit y avoir, à teneur des articles 63 et 64, un conseil d'éducation composé de neuf membres, mais de telle sorte que les trois chapitres ruraux et le sextariat de Lucerne nommeront librement chacun un membre pris dans le clergé du canton. Tous les objets de nature mixte doivent être traités dans ledit conseil ainsi composé, avant que le gouvernement puisse, de son côté, prendre une décision à cet égard.

» Par le 4e article, le même conseil est chargé de donner, dans les écoles, à l'éducation de la jeunesse, dès les premiers élémens de l'instruction, une direction telle, que le commencement, le progrès, la fin, concourent à élever des citoyens attachés au Siége apostolique, et imbus des vraies maximes de l'Eglise catholique, afin que tous les Lucernois puissent jouir également entre eux du bienfait de la véritable liberté, que la doctrine de Jésus-Christ peut seule assurer.

» Ces principes, consacrés par un serment solennel, témoignent déjà assez par eux-mêmes des sentimens de la suprême magistrature; mais ils ont acquis une nouvelle garantie par les actes subséquens. Ainsi le grand-Conseil, en conséquence de l'art. 86 de la constitution, a non seulement révoqué de la manière la plus formelle la soi-disant *loi du placet*, dé-

crétée par nos prédécesseurs, portant que toute ordonnance ecclésiastique qui n'aurait pas reçu pour sa publication l'assentiment de l'autorité civile serait sans valeur, mais il a encore mis au néant les articles émanés, il y a sept ans, de la conférence de Baden, et condamnés l'année d'après par le Siége apostolique. Non content d'avoir abrogé ces actes attentatoires aux droits du Saint-Siége et de l'Ordinaire, il a encore déclaré nul le décret de nos prédécesseurs qui liait la juridiction du nonce apostolique, et remis ainsi les choses sur le même pied où elles étaient du tems de nos pieux ancêtres de glorieuse mémoire.

» Pour nous, avoyer et conseillers d'Etat, qui faisons gloire de nous dire les fils tout dévoués de Votre Sainteté, saisissant la première occasion importante qui nous ouvre, depuis notre réorganisation, un accès auprès du Siége apostolique; empressés de correspondre à un vœu bien flatteur pour nous, manifesté par Votre Sainteté, s'il est permis d'en croire un bruit que nous avons accueilli avec joie, nous venons Très Saint Père, déposer entre vos mains, avec toute la vénération qui vous est due, l'exemplaire ci-joint de notre nouvelle Constitution : et maintenant que, par le retour de notre obéissance, nous avons heureusement reconquis nos droits à votre première bienveillance, nous vous supplions encore très ardemment de daigner donner à vos très dévoués fils et à votre fidèle peuple lucernois votre bénédiction apostolique.

» Donné à Lucerne, le 25 du mois d'août 1841.»

(*Gazette Ecclésiastique Suisse.*)

FRANCE. — PARIS. *Traces du déluge à Fontainebleau.* Dans la séance du 26 juillet 1841, de l'Académie des Sciences, M. Durocher a exposé que dans une excursion récente, faite à Fontainebleau, il avait reconnu que *les empreintes diluviennes n'étaient point entièrement effacées sur les grès qu'on remarque dans la forêt*; on ne trouve pas facilement ces empreintes, parce que presque partout elles sont recouvertes d'une croûte végétale. C'est seulement dans l'endroit très connu sous le nom de *Gorges de Franchard* que M. Durocher a pu reconnaître bien nettement les traces du passage de grandes masses d'eau.

Après avoir suivi la route qui conduit de la croix de Sonaray à Franchard, quand on arrive au point où cette route fait une petite déviation vers le nord-est, on prend le chemin qui mène aux rochers des hautes plaines; on arrive à un troisième sentier sur la droite; celui-ci traverse une petite plaine couverte de bruyères, et conduit directement à la Gorge de Franchard. Il débouche dans la vallée principale par une en-

trée légèrement inclinée, et formant comme une coupure dans la ligne des rochers qui bordent la vallée de ce côté. C'est en descendant par là, sur les deux côtés de cette espèce de défilé, mais principalement sur le côté droit, *que l'on peut observer les traces de polissage*; il s'y trouve de très gros blocs et aussi des masses de rochers aplatis qui paraisaient faire partie des couches de grès, ou n'avoir été que très peu dérangées de leur place. En examinant leur surface, on voit qu'elle est *polie*, et présente mêmes des indices *de larges sillons*, dont la ressemblance avec les sillons diluviens des Alpes ou de Scandinavie est impossible à méconnaître. Sur le versant nord de la vallée de Franchard, du côté opposé à celui dont nous venons de parler, se trouve presque en face une petite gorge à l'endroit où est situé l'amas de blocs appelé *Roche qui pleure ;* là, le polissage est encore visible, mais seulement sur quelques blocs offrant la disposition déjà décrite. Plusieurs présentent sur leurs flancs des cavités circulaires et arrondies qui paraissent dues à un tourbillonnement des eaux.

PARIS. — *Lettre de M. Raoul Rochette reconnaissant l'existence des preuves du martyre dans les Catacombes.* — Le Rév. P. Secchi, de la Compagnie de Jésus, vient de publier, dans les *Annales des Sciences religieuses* de Rome, un très curieux article sur la découverte du corps de saint Sabinianus, que nous espérons faire connaître à nos lecteurs dans notre prochain No, avec d'autant plus d'empressement qu'il contient un traité complet de l'archéologie des catacombes. C'est à l'occasion de ce Mémoire que M. Raoul Rochette a adressé à son savant auteur la lettre suivante, qui fait le plus grand honneur à la bonne foi et à la modestie de l'académicien français.

» Paris, le 6 août 1841.

» Mon Révérend Père,

» Je viens de recevoir d'une main amie votre *Dissertation d'Archéologie chrétienne* publiée à l'occasion de la découverte du corps de saint Sabinianus, martyr, et je ne puis m'empêcher de vous faire part de l'intérêt avec lequel j'ai lu cette nouvelle production de votre plume savante. J'ai d'ailleurs un autre motif pour vous faire cette communication, qui vous paraîtrait peut-être indiscrète, si elle n'avait pour objet que de donner des éloges à votre travail : c'est l'occasion toute naturelle qu'elle me fournit de réparer une faute que j'ai commise, et que vous avez justement relevée. Il s'agit du vase de verre, en forme de lacrymatoire, scellé à l'extérieur de la niche sépulcrale, et regardé, dans les catacombes chrétiennes, comme un signe indubitable du martyre.

» En contestant ce point d'archéologie chrétienne, je n'avais pas suffisamment, j'en fais l'aveu sans la moindre peine, pesé les circonstances qui accompagnent ordinairement l'insertion du vase en question, et qui ne peuvent pas ne point se rapporter à une tout autre intention que celle des *vases à parfums* déposés dans le sein de la tombe, conséquemment dans l'intérieur de la niche, *loculus*. Cette distinction seule, appréciée comme elle devait l'être, eût suffi pour prévenir la méprise où je suis tombé; et les témoignages de l'histoire ecclésiastique, sur l'usage des fidèles de recueillir, par tous les moyens qui étaient en leur pouvoir, le sang des martyrs, ces témoignages auxquels vous avez ajouté des citations nouvelles tout aussi dignes de foi, auraient dû dissiper entièrement mes doutes.

» Maintenant, mon révérend Père, il ne subsiste plus, après vous avoir lu, aucun de ces doutes dans mon esprit; l'assentiment que je donne à vos idées est complet et sans réserve; et c'est surtout pour vous adresser cet aveu et cette réparation de ma faute, que j'ai pris la plume, encore plus que pour vous procurer la vaine satisfaction de louer le savoir et la sagacité qui règnent dans toute votre Dissertation.

» Après cette déclaration, qui est assurément bien spontanée de ma part, bien que, d'après quelques mots où j'ai cru me reconnaître, p. 12, elle fût en quelque sorte devenue nécessaire, vous me permettrez, mon révérend Père, de vous dire que j'avais déjà retiré une opinion qui m'avait toujours laissé de grands scrupules; car voici comment je m'exprimais, p. 255 de l'édition originale de mon *Tableau des Catacombes*, publié à Paris en 1837 : « Les *vases de verres peints* sont au premier rang » des objets d'antiquité chrétienne qu'on a recueillis dans les catacombes. » Sans parler de ceux de la forme dite vulgairement *lacrymatoire*, qui » servirent, dans l'opinion commune des antiquaires romains, à recueillir le sang des martyrs, et qui ont acquis à ce titre, sous le nom d'*ampolla di sangue*, une si grande importance religieuse, il en est d'autres... », etc. J'énonçais ainsi, sans le contester, l'usage auquel on est convenu de rapporter les vases dont il s'agit, et par ce motif je m'abstenais d'en parler comme des autres objets d'antiquité chrétienne dérivés plus ou moins directement d'une coutume profane, avec lesquels l'*ampolla di sangue*, comme objet essentiellement sacré, ne pouvait avoir le moindre rapport.

» Telle était donc déjà mon opinion : mais elle avait besoin d'être et plus solidement établie au-dedans de moi-même, comme elle l'est maintenant, grâce à vous, mon révérend Père, et plus formellement exprimée pour les autres, comme je le fais aussi maintenant, en vous adressant cette déclaration, dont vous ferez, mon révérend Père, l'usage que vous jugerez convenable.

» Excusez, mon révérend Père, la liberté que j'ai prise, et veuillez agréer l'hommage de mon respect.

« Raoul-Rochette. »

ASIE.

SIBÉRIE.—BERESOV. *Description d'un portrait de Jésus Christ.*— Dans l'une des deux églises de Beresov[1], fondée et ornée, vers 1770, par la munificence d'un sous-officier de Cosaques, on voit un tableau d'autel représentant le moment où, suivant la tradition reçue par les catholiques, sainte Véronique déploya le voile sur laquelle la face du Sauveur laissa son empreinte. On aperçoit assez fréquemment dans les églises grecques des allusions à cette légende, mais la peinture dont je parle se distingue d'une manière frappante et très avantageuse du style ordinaire des compositions russes de ce genre; car au lieu du teint foncé et des traits mongols employés communément dans ces ouvrages, on croirait y reconnaître le caractère des figures de l'école italienne. M'étant approché du tableau j'y découvris, au bord de sa partie inférieure, une inscription latine, chose inouie dans une église russe. Voici cette inscription : *Vera Salutoris imago ad regem Λbrogum missa.* Elle est copiée fidèlement, et il n'est pas non plus possible de déchiffrer, sur l'original la signification du caractère Λ; car il ressemblait assez à un *lambda* grec, ou à un A auquel on aurait oublié d'ajouter le trait intermédiaire; l'aspect des autres lettres ne permettait pas de supposer qu'il y ait eu quelque chose d'effacé partiellement. Personne à Beresov ne connaissait l'origine de ce tableau singulier, ni ne savait par qui il avait été donné à l'église. On n'avait pas pris garde à l'inscription latine, et ni russe ni ostiak ne se souvenait d'avoir entendu parler d'un roi *Ibrog* ou *Abrog*; mais il n'est guère douteux que le peintre inconnu n'ait eu dans l'idée *Abgar*, roi d'Edesse en Syrie, auquel, selon la légende de l'Église romaine,

[1] Située par 63° 56′ N. et 64° 55′ E. sur la rive gauche de l'*Ob* et la droite de la *Vogoulka*.

Jésus-Christ lui-même renvoya son portrait pour le guérir d'une maladie dangereuse. Extrait du *voyage fait par l'Asie septentrionale et les deux océans autour du monde*, en 1828-1829 et 1830, par A'Erman.—Berlin. 1833. T. I. p. 594.

AMÉRIQUE.

CANADA. — *Vénération des Indiens pour les prêtres catholiques.* — Le P. de Smedt, jésuite, en mission chez les Indiens *à tête plate*; est retourné naguère à *Saint-Louis* pour chercher de nouveaux secours apostoliques. Après s'être adjoint plusieurs prêtres et quelques frères laïques, il est reparti pour continuer ses glorieux travaux. On a depuis, reçu de ses nouvelles, et le pieux missionnaire raconte dans sa lettre une anecdote fort curieuse, qui montre le respect religieux et la vénération que professent pour les *robes noires* les sauvages habitans des contrées qu'il évangélise. Voici un abrégé de ce récit :

Neuf marchands avaient voulu accompagner le P. de Smedt, et ils se rendaient avec lui dans l'intérieur du pays. Les voyageurs, chemin faisant, avaient traversé plusieurs tribus extrêmement hostiles, lorsqu'un jour, prenant leur repas au fond d'une vallée, ils se félicitaient d'avoir heureusement échappé à tous les dangers de la route. Mais voilà que tout à coup cinq cents hommes de guerre les entourent, ayant découvert leurs traces par le bruit et le hennissement des chevaux. Les neuf marchands prirent la résolution de fuir ; mais le P. de Smedt leur fit observer que toute tentative serait inutile, et qu'ils ne réussiraient qu'à exaspérer les Indiens. Il se décidèrent donc à rester, et tous les voyageurs, faits prisonniers, furent conduits au quartier-général de la tribu où ils furent enfermés, et où ils passèrent trois jours dans la cruelle incertitude du sort qu'on leur réservait.

Le chef de la tribu arriva enfin ; on l'informa aussitôt de la capture, et il voulut être spécialement instruit de la qualité des prisonniers.

Dès que ce chef barbare apprit qu'une *robe noire* se trouvait parmi eux, il ordonna qu'on le lui amenât, non comme un ennemi, mais comme un ami intime. Quatre guerriers se rendirent à l'instant auprès du missionnaire, ils le placèrent sur une peau de buffalo, et le portèrent ainsi le devant leur chef. Le père de Smedt, qui croyait sa dernière heure arrivée, fut frappé de stupéfaction et d'admiration, en entendant celui qu'il croyait devoir être son bourreau, lui adresser des paroles affectueuses et lui raconter les traditions conservées dans la tribu, sur ce que leurs

ancêtres leur avaient raconté des *robes noires* venues autrefois dans le pays.

Entre autres détails, le père de Smedt raconte que ces sauvages ne prennent jamais leur repas sans faire une courte prière, dans laquelle ils demandent à Dieu de bénir leur nourriture.

Le chef fit servir aux voyageurs de quoi satisfaire leur faim, et il partagea lui-même leur repas, après avoir demandé à la *robe noire* d'en bénir les mets. Notre missionnaire et tous ses compagnons furent ensuite autorisés à continuer leur voyage sous la protection de la tribu, et le père de Smedt fut invité à venir, à son tour, visiter la nation sauvage.

Bibliographie.

ANNALI DELLE SCIENZE RELIGIOSE, *compilati dall' abb. Ant. De Luca.*— A Rome, chez Guetano Cavalletti, in via delle Convertite al Corso, n° 20, et au bureau des *Annales de Philosophie chrétienne. Six* numéros de 160 pages par an. Prix : 24 fr., plus 1 fr. par numéro à payer à la poste.

N° 34. *Janvier et Février* 1841.

I. Histoire Critique de l'église du nouveau royaume grec et de l'église russe, par Arm. Jo. Schmitt, traduite de l'allemand par l'abbé de Luca.

II. De l'État actuel et des Destinées futures de l'Église catholique, par Mgr Cadolini, archevêque d'Édesse. (Inséré dans notre n° de juillet ci-dessus, p. 7.)

III. De la Physiologie humaine et de la Médecine dans leurs rapports avec la religion chrétienne, la morale et la société, traduites du français, par le D. Francis Devay.

IV. Sur les Bienfaits et les Faveurs que les pontifes romains ont rendus à la médecine, et sur les Services que la médecine a rendus à la religion catholique par le prof. Jos. de Matthaeis.

V. Réfutation des réflexions faites sur le prochain retour de la comète de Halley de 1835, par le P. Louis de Racalmuto, capucin.—*Appendice*, Nouvelles, Mélanges et Bibliographie.

N° 35. *Mars et Avril.*

VI. Analyse des traditions religieuses des peuples indigènes de l'Amé-

rique, par A. Kastner. (Nous en avons rendu compte dans notre t. III, p. 144.)

VII. Dissertation sur l'époque de la première origine et sur la variété des langues contre Vitringa par le d. J. B. de Rossi.

VIII. Examen de l'ouvrage de Strauss, intitulé : Les Doctrines dogmatiques du christianisme considérées dans leur développement historique, et dans leur rapport avec les sciences modernes, traduit de l'allemand par L. M.

IX. Défense de l'Église catholique contre l'hérésie constitutionnelle, qui soumet la religion aux magistrats, renouvelée dans ces derniers tems par M. Boyer ; par le P. Hyac. de Ferrari.

X. Observations sur quelques passages des 39 articles de l'Église anglicane, opuscule du D. Newmann ; par l'abbé de Luca.

XI. Les Papes allemands, histoire de leur vie, extraite des documens inédits ou publiés par Const. Höfler ; en particulier Grégoire V, Clément III et Damase II. Traduit de l'allemand. — *Appendice*, Nouvelles et Mélanges.

N° 36. *Mai et Juin.*

XII. Discours et recherches critiques sur l'histoire ecclésiastique de Crémone dans les trois premiers siècles du christianisme par le D. Ant. Dragoni.

XIII. Polémique critique sur l'histoire de la sainte Case de Lorette en réponse aux *Discussions critiques* du comte Léopardi, par Ant. Riccardi.

XIV. Causes de l'emprisonnement de Mgr Hughes dans le procès criminel de Gibraltar d'après le R. Wynne, vic. génér. ; par M. l'abbé de Luca.

XV. Le président Hurter, de Schaffouse, et ses collègues, par L. M. — *Appendice*, Nouvelles et Mélanges.

PERPÉTUITÉ DE LA FOI DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE :

Sur l'Eucharistie, par Nicole, Arnauld, Renaudot, etc. ;

Sur la Confession, par Denis de Sainte-Marthe ;

Sur les Principaux Points qui divisent les catholiques et les protestans, par Scheffmacher ;

4 vol. in-4°, publiés par M. l'abbé Migne, à Paris, rue d'Amboise, au Petit-Montrouge. Prix : 6 fr. le vol.

M. l'abbé Migne, en réunissant ces trois ouvrages, dont le premier surtout ne se trouvait que difficilement et à un prix très élevé, a rendu un vrai service à la cause catholique. Le livre de la *Perpétuité de la Foi* est connu, et ne peut qu'être très apprécié dans un moment où nos frères séparés semblent se rapprocher de nous, et surtout étudier avec plus d'attention et de goût les livres catholiques. Or, il n'en est aucun qui puisse mieux leur faire connaître leurs erreurs sur l'importante question de l'*Eucharistie*. Voici quelle fut l'occasion de ce livre, et quels sont les principaux points qui y sont traités.

Dans le 17e siècle, quelques théologiens protestans affirmèrent dans leurs livres que les Grecs avaient les mêmes doctrines qu'eux sur les articles qui les divisaient d'avec l'Église romaine; et, pour preuve de ces assertions, ils produisirent une profession de foi de Cyrille Lucar, patriarche alors de Constantinople, lequel, sur l'Eucharistie, professait les doctrines de Calvin. Cette pièce, imprimée en 1645, fut reçue avec grand fracas par les protestans.

C'est ce qui donna lieu à MM. dits *de Port-Royal*, alors un moment en paix avec l'Église, de composer le livre de la *Perpétuité de la Foi*. Ce ne fut d'abord qu'un petit *traité*; mais, les protestans y ayant répondu, les auteurs y répliquèrent par différens traités que M. Migne a tous réunis et insérés dans son édition. Nous allons indiquer ici l'ensemble des sujets traités dans chaque volume.

TOME I, contenant 12 livres ainsi distribué :

Livre 1er. La justification de la méthode du livre de la Perpétuité. — 2. Du consentement des églises orientales avec l'Église romaine sur le sujet de l'Eucharistie. Preuve de ce consentement de l'église grecque dans les 11e et 12e siècles.—3. Témoignagnages sur la présence réelle et la transsubstantiation aux 13 et 14e siècles.— 4. Témoignages depuis le 15e siècle jusqu'en ce tems-ci.—5. Témoignages de l'accord des autres églises orientales avec l'Église romaine sur le même sujet.— 6. Preuves de cette proposition : Qu'on a toujours eu dans l'Église une croyance distincte de la présence ou de l'absence réelle.—7. Témoignages sur ce fait de l'église grecque, depuis le 7e siècle jusqu'au 11e. — 8. Témoignages de l'église latine sur le mystère de l'Eucharistie depuis l'an 700 jusqu'à l'an 870.— 9. Examen du tems où les ministres protestans placent leur prétendu changement, savoir : depuis 890 jusqu'au commencement du 11e siècle.

— 10. Conséquences qui suivent nécessairement du consentement de toutes les sociétés chrétiennes dans le dogme de la présence réelle et de la transsubstantiation et des autres points que l'on a prouvés. — 11. Différends personnels entre M. Claude et l'auteur de la *Perpétuité*. — 12. Deux Dissertations sur Jean Scot et Bertram, avec divers actes qui font voir la croyance des églises orientales.

TOME II, contenant deux parties.

Dans la 1re partie il y a 7 livres, ainsi distribués :

1. Preuves que les paroles : *Ceci est mon corps*, se doivent entendre au sens des catholiques, et ne se peuvent entendre en celui des calvinistes. — 2. Réponse aux objections de logique que les ministres proposent contre le sens littéral de ces paroles. — 3. En quel sens les Pères ont entendu ces paroles. — 4. Divers argumens pour la présence réelle. — 5. Présence réelle prouvée par l'efficace et les suites de l'Eucharistie, reconnues par les Pères, avec la réfutation de la *vertu séparée*. — 6. Preuves que le *changement* reconnu par les Pères est un changement substantiel. — 7. Preuves de la doctrine catholique, tirées des expressions des Pères, et défense des règles des métaphores contre les défaites de M. Claude.

Dans la 2e partie sont 8 autres livres, ainsi distribués :

1. Des noms tirés de la partie extérieure de l'Eucharistie. — 2. Explication particulière de quelques passages où l'Eucharistie est appelée : *image*, *figure*, *mystère*. — 3. Réponse aux objections tirées des rapports de la matière de l'Eucharistie et des différentes manières de concevoir ce mystère. — 4. Que les noms de *pain* et de *vin* donnés à l'Eucharistie sont une suite de la transsubstantiation. — 5. Explication des passages de Théodoret et des autres auteurs qui ont parlé contre lui. — 6. Que l'on reçoit Jésus-Christ corporellement dans l'Eucharistie. — 7. Examen des argumens négatifs et des difficultés tirées des sens. — 8. Preuves authentiques de l'union des églises d'Orient avec l'Église romaine sur l'Eucharistie.

TOME III, contenant deux parties.

La 1re partie est divisée en 10 livres, comprenant les matières suivantes :

1. Notion générale des églises d'Orient. — 2. Consentement général

des Grecs et des autres chrétiens orientaux avec l'Église romaine sur la doctrine de la présence réelle et sur l'adoration de l'Eucharistie. — 3. Croyance des Grecs et des Orientaux prouvée par leur discipline. — 4. Des liturgies. — 5. Éclaircissemens touchant les auteurs grecs dont on a cité les témoignages. — 6. Examen de plusieurs faits qui regardent l'Église grecque. — 7. Examen des actes des églises orientales sur ce point. — 8 et 9. Sur l'histoire et la confession de Cyrille Lucar. — 10. Les Églises orientales ont-elles pu changer de croyance sur l'Eucharistie ?

La 2e partie traite de la Perpétuité de la foi de l'Église catholique sur les sacremens et sur tous les autres points de religion et de discipline, que les premiers réformateurs ont pris pour prétexte de leur schisme, et prouve, par le consentement des églises orientales, que l'Église romaine avait conservé la même foi.

1. Objet et Plan de l'ouvrage. — 2. Du Baptême et de la Confirmation. — 3. Du Sacrement de Pénitence. — 4. Discipline des Orientaux sur ce point. — 5. De l'Extrême-Onction et de l'Ordre. — 6. Du Mariage. — 7. De la Tradition et de ce qui y a rapport. — 8. De deux points de discipline fondés sur la tradition, qui sont la communion sous les deux espèces et la prière pour les morts. — 9. Des canons conservés dans les églises orientales, qui font partie de la tradition.

TOME IV, contenant trois parties.

La 1re partie est ainsi divisée :

1. Défense de la *perpétuité de la foi*, contre les calomnies et les faussetés du livre intitulé : *Monumens authentiques de la Religion des Grecs;* la croyance de l'Église grecque touchant la *transsubstantiation*, défendue contre la réponse du ministre Claude. — 2. Examen des passages où M. Claude soutient que les Grecs modernes ont nettemement marqué le changement de vertu qu'il attribue à l'église grecque. — 3. Réfutation des preuves qu'emploie M. Claude pour faire voir que les Grecs ne croient pas la transsubstantiation. — 4. La transsubstantiation a été crue dans l'église grecque depuis le 2e siècle jusqu'au 7e. — 5. Les auteurs allégués par M. Claude ont enseigné la transsubstantiation dans les mêmes passages où il prétend qu'ils ont établi le changement de vertu. — 6. Extraits du livre IV de la *foi orthodoxe* de saint Jean de Damas.

La 2e partie contient le *Traité de la Confession contre les erreurs des calvinistes*, où la doctrine de l'Église est expliquée par l'Écriture sainte, par la tradition et par plusieurs faits très-remarquables, avec la réfutation du livre de M. Daillé, ancien ministre de Charenton, contre la confession auriculaire; par Denis de Sainte-Marthe.

La 3e partie contient les *Lettres* d'un docteur allemand de l'université catholique de Strasbourg, à un gentilhomme et à un magistrat protestans sur les principaux points qui divisent les catholiques et les protestans, par Scheffmacher, et qui traitent les points suivans : De l'Église. — De la Règle de foi. — De la Primauté du pape et des évêques. — De la Confession. — Du défaut de pouvoir dans les ministres protestans. — Hérésies renouvelées par les protestans. — Du sacrifice de la Messe. — Sur la présence permanente de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, et sur l'obligation de l'y adorer. — De la Communion sous une seule espèce. — Sur l'Invocation des saints. — Sur la Prière pour les morts et sur le Purgatoire. — Sur la Justification du pécheur. — Défense de l'Invocation des saints.

On voit par tous ces détails combien les quatre volumes édités par M. Migne sont précieux.

LE LIVRE DU SACRIFICE ÉTERNEL, par M. l'abbé Maupied, prêtre du diocèse de St-Brieux, docteur ès-sciences, ouvrage approuvé par Mgr l'archevêque de Paris, et orné de 31 jolies vignettes sur acier; in-18, chez Ch. Lataille, rue Saint-Jacques, n° 30. Prix : 4 fr. 50.

Le livre de notre collaborateur M. l'abbé Maupied est un nouveau Manuel du chrétien, contenant, pour les prières du matin, la confession, le saint sacrifice, la communion, les vêpres, les prières du soir, avec les anciennes prières consacrées, pour ainsi dire, par l'Église, des méditations nouvelles, adaptées à notre tems. Il n'existe pas de livre plus propre à être donné en étrennes aux jeunes personnes et aux jeunes gens.

GESCHICHTE, MYTHOLOGIE DES ALTEN EGYPTEN. — Histoire, Mythologie, et Constitution de l'ancienne Égypte, d'après les anciens auteurs classiques et les écrits originaux égyptiens, par Schwartze; in-4°, Leipsick, 1836.

ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 24. — Décembre 1841.

Critique Catholique.

LES LIVRES DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT CONTIENNENT-ILS DES MYTHES?

Premier article.

Critique des livres saints au 18e siècle. — Tendance du rationalisme moderne en Allemagne. — Ses dangers signalés par un incrédule. — Sa base Hégélienne. — Théorie des mythes et de l'interprétation mythique, démentie par les faits, la logique et les traditions. — Application de cette théorie à l'Ancien-Testament, appréciée par le professeur Jhan. — Conclusion.

Il est impossible à quiconque suit la marche des idées, de ne pas reconnaître dans le travail du Rationalisme moderne, surtout en Allemagne, une tactique diamétralement opposée à celle du siècle dernier. Le voltairianisme alors empruntait ses argumens à Celse, à Porphyre, à l'empereur Julien ; l'allure de l'impiété était

toute païenne. Son grand élément de succès c'était, tout en reconnaissant l'authenticité des livres saints, de vilipender leurs auteurs, de les faire poser sous une forme grotesque, et, afin d'attirer les rieurs de son côté, de leur prodiguer maintes plaisanteries bouffonnes. La partie miraculeuse de ces livres ne révélait à ses yeux que la fraude des uns et l'aveuglement des autres; ce n'étaient partout qu'imputations d'artifice et de dol, d'imposture et de charlatanisme. Qui n'a pas entendu parler de la *superstition christicole des douze faquins qui volèrent, par des tours de passe-passe, la croyance du genre humain?* Or, ce cynisme effronté, cette impiété brutale, qui marchent tête levée, sans circonlocution, sans déguisement, tout cela n'est plus de ton ni de mode; tout cela ne peut plus avoir cours dans notre siècle. Il faut, surtout pour la nébuleuse Allemagne des systèmes philosophiques aux formes plus polies et plus gracieuses, plus en harmonie avec son caractère. Des systèmes appuyés sur l'imagination, sur la poésie, sur la spiritualité. L'incrédulité du 18e siècle n'est pas faite pour elle et ne va pas naturellement à son génie.

Toutefois, si le rationalisme moderne n'a pas suivi, notamment au delà du Rhin, dans la critique de nos livres saints, la route qui lui avait été tracée, ce n'est pas qu'il se soit rapproché de nos croyances, et, comme certains esprits ont pu le croire d'abord, lorsque la philosophie de Kant et de Goethe remplaça dans le monde celle de Voltaire, qu'il ait relevé les ruines amoncelées par l'impiété. Loin de là, sa critique souvent est plus meurtrière et plus hardie. Je sais bien que les exégètes d'outre-Rhin ne manquent pas de dire comme Polyeucte à qui veut les entendre : « Je suis » chrétien. » Mais, de bonne foi, qui sera dupe de l'embûche? Qui se laissera prendre à cette réconciliation hypocrite, plâtrée? Comment ne pas s'apercevoir de prime abord que si le rationalisme accepte nos croyances, c'est pour les encadrer dans ses mille erreurs, les soumettre à un travail d'assimilation, les absorber dans son sein, les convertir en sa propre substance? A voir l'audace avec laquelle il envahit notre foi, n'est-il pas évident qu'il la regarde comme une portion légitime de son héritage? Il est vrai, il ne s'acharne plus à la combattre, à la nier; il fait pis: il la traite comme

une province conquise, avec une affectation insultante de débonnaireté et de clémence, il la protège même, mais c'est afin de s'emparer de nos dogmes pour les transformer en théorèmes. Or, cette réconciliation hypocrite n'est-elle pas celle de Néron quand il disait: « J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer. » Quoique dise la philosophie, quoiqu'elle fasse, sa tendance est donc toujours la même; elle gravit donc toujours vers le même but. La vérité est qu'elle se borne à changer les armes émoussées du siècle dernier, afin de porter la lutte sur un autre terrain, et, si elle semble marcher par des voies différentes, c'est toujours pour aller se réunir à lui sur les ruines de la même croyance.

Grâce à Dieu, nous voyons très-bien où tendent les belles paroles des éclectiques et des panthéistes; des incrédules eux-mêmes nous en avertissent: — « Le Christ, a dit éloquemment M. Ed. » Quinet, le Christ, sur le calvaire de la théologie moderne, en» dure aujourd'hui une passion plus cruelle que la passion du Gol» gotha. Ni les Pharisiens, ni les Scribes de Jérusalem ne lui ont » présenté une boisson plus amère que celle que lui versent abon» damment les docteurs de nos jours. Chacun l'attire à soi par la » violence; chacun veut le receler dans son système comme dans » un sépulcre blanchi[1]. »... — « La métaphysique de Hegel, de » plus en plus maîtresse du siècle, est celle qui s'est le plus vantée » de cette conformité absolue de doctrine avec la religion positive. » A la croire, elle n'était rien que le catéchisme transfiguré, l'i» dentité même de la science et de la révélation, ou plutôt la bible » de l'absolu. Comme elle se donnait pour le dernier mot de la » raison, il était naturel qu'elle regardât le christianisme comme » la dernière expression de la foi. Après des explications si fran» ches, si claires, si satisfaisantes, qu'a-t-on trouvé en allant au » fond de cette orthodoxie? Une tradition sans évangile, un » dogme sans immortalité, un christianisme sans Christ[2]. »

En effet, nos livres saints sont le fondement de nos croyances,

[1] M. Eg. Quinet, art. sur Strauss, *Revue des Deux Mondes*, 1er déc. 1838, p. 626, insérée presque en entier dans notre t. XVIII, p. 88.

[2] Ibid., p. 624.

la pierre placée à l'angle de l'édifice pour en assurer la solidité; si vous réussissez à l'ébranler, l'édifice devra nécessairement s'écrouler. Or, n'est-ce pas vers ce but que tendent tous les efforts de l'Allemagne rationaliste? Que sont devenues nos saintes écritures pour les exégètes? Une suite d'allégories morales, de fragmens ou de rapsodies de l'éternelle épopée, des symboles, des fictions sans corps, une série incohérente de poèmes libres et de mythes. Examinons la nature de cette théorie et ses preuves.

Remarquons d'abord qu'elle a pris naissance au sein des écoles panthéistiques et que son point de départ n'est rien moins que rationnel. Comment, en effet, procèdent les symbolistes? Un beau jour, ils se sont avisés de transformer en fait une de ces mille hypothèses qui naissent dans leur cerveau comme les champignons après un orage, et, qui plus est, de nous les donner sérieusement comme une loi de l'esprit humain. A les entendre, le premier développement de l'intelligence dans sa simplicité, dans son énergie native, est essentiellement mythique; Allez au fond de toutes les religions, de toutes les histoires les plus anciennes, les mythes vous apparaîtront comme formant leur base, leur essence. Or, ces mythes, ce ne sont pas des fables, des fictions sans objet et sans corps, des impostures préméditées, mais bien la reproduction d'un fait ou d'une pensée que le génie, le langage symbolique, l'imagination de l'antiquité, ont dû nécessairement teindre de leurs couleurs. Ils pénétrèrent dans le domaine de l'histoire et de la philosophie; de là des mythes historiques et philosophiques. Les premiers sont des récits d'événemens réels, propres à faire connaître la tendance de l'opinion antique, à rapprocher, à confondre le divin avec l'humain, le naturel avec le surnaturel; les seconds sont la traduction toujours altérée d'une pensée, d'une spéculation, d'une idée contemporaines qui leur avaient servi de thème primitif. Au reste, quoi qu'il en soit de cette altération des faits historiques, elle n'est pas le produit d'un système préconçu, mais l'œuvre du tems; elle n'a pas sa source dans des fictions préméditées, mais elle s'est glissée furtivement dans la tradition; et quand le mythe s'est emparé de celle-ci pour la fixer, pour lui donner un corps, il l'a reproduite

fidèlement. — Quand à l'origine des mythes philosophiques, rien de plus simple. Comme les idées et les expressions abstraites faisaient défaut aux anciens sages, comme d'un autre côté ils tenaient à être compris de la foule accessible uniquement aux idées sensibles, ils s'imaginèrent d'avoir recours à une représentation figurative qui rendit leurs expressions plus claires, et servit comme d'enveloppe à leurs conceptions. Tel est, autant qu'on peut la préciser la théorie générale des mythes, théorie qui, dit-on, doit nous donner la clef des événemens que l'histoire a consignés dans ses annales. — Passons aux preuves de cette hypothèse sur laquelle elle s'appuie.

Nous avons vu que les partisans de ce système, pour expliquer la présence des mythes au fond des religions et des histoires anciennes, ont recours à un développement spontané de l'esprit humain. Voulez-vous savoir comment ils prétendent donner à cette supposition la certitude d'un théorème de géométrie? Représentez-vous les premiers hommes jetés sur la terre, on ne sait trop pourquoi, ni comment, placés seuls en présence du monde matériel, sans aucune idée, sans aucune connaissance inhérente à leur nature, mais en possession de facultés plus ou moins vastes qui devront nécessairement se développer sous l'influence des causes extérieures. Combien de tems passèrent-ils ainsi sans arriver à la conscience de leur personnalité? C'est là un des *desiderata* du système, ou, si la solution du problème est trouvée, on a jugé à propos de la garder pour les initiés. Toujours est-il que, tout à coup, par une illumination soudaine, l'intelligence humaine s'éveilla, avec les puissances qui lui étaient propres, à la vie intellectuelle et morale! L'homme qui jusqu'alors n'avait prêté aucune attention au spectacle que l'univers déroulait à ses regards commença à se connaître et à se distinguer de ce qui n'était pas lui; le moi se fit jour à travers le non-moi. Ce n'est pas tout: en entrant ainsi en possession de la vie, il saisit, sans aucun concours de sa volonté, sans aucun mélange de réflexion, les grands élémens qui la constituent, l'idée de l'infini, du fini, et de leurs rapports; il atteignit immédiatement, spontanément, à toutes les grandes

» vérités, à toutes les vérités essentielles[1]. » La raison de son être, sa fin, ses destinées, lui apparurent clairement dans cette aperception primitive, et toutes ces perceptions se manifestèrent dans un langage harmonieux et pur, miroir vivant de son âme. Or, cette *action spontanée de la raison dans sa plus grande énergie, c'est l'inspiration*, et le premier produit de l'inspiration, de la spontanéité, c'est la religion[2]. Elle débute par des hymnes et des cantiques ; la poésie est son langage, et le mythe, la forme nécessaire sous laquelle les hommes privilégiés qui possèdent cette faculté à sa plus haute puissance, transmettent à la foule *les vérités révélées par l'inspiration.*

Que penser maintenant de cette hypothèse ? Quand à nous, il nous semble que jamais système ne réunit plus d'impossibilités, ne fut jamais en opposition plus flagrante avec les faits, la logique et la tradition. Qu'est-ce, en effet, que la prétendue spontanéité qui lui sert de base ? Un rêve, une hypothèse gratuite, une protestation mensongère contre les enseignemens de l'histoire, une folle tentative pour substituer je ne sais quelle chimère à l'acte divin, à l'opération surnaturelle, à la révélation extérieure qui éclaira le berceau de l'humanité. Les symbolistes ont beau faire, ils ne parviendront jamais à étouffer la vérité sous l'amas de leurs hypothèses, nous arriverons toujours, en suivant le fil des traditions antiques, à un âge où l'homme, au sortir des mains du Créateur, en reçoit immédiatement toutes les lumières et toutes les vérités, à un âge où Dieu, pour nous servir des expressions des livres saints, *abaissant les hauteurs des cieux, descendait* sur la terre pour faire lui-même l'éducation de sa créature. Telle a toujours été la croyance du genre humain. Or, des hypothèses arbitraires peuvent-elles avoir quelque force, quelque valeur, contre une tradition universelle et constante ?—Mais indépendamment du consentement unanime de tous les peuples qui assignent la révélation divine comme la source de la pensée, qui placent l'Eden au début de l'histoire, et conservent le souvenir

[1] Voy. M. Cousin, *Cours d'histoire de la Philosophie*, p. 43.

[2] M. Cousin, *ubi sup.*

de l'antique déchéance, la raison seule suffit pour démontrer l'absurdité de cette théorie. N'a-t-on pas en effet, prouvé jusqu'à sasatiété que si l'homme avait été abandonné dans l'état où on nous le représente à son origine, jamais il n'en serait sorti ? N'est il pas évident pour quiconque sait comprendre le langage d'une saine métaphysique, que l'esprit humain est dans l'impossibilité absolue d'inventer la pensée, de créer les idées et la parole, d'enfanter la société, la religion [1] ; qu'il lui faut une excitation extérieure pour naître à la vie intellectuelle comme à la vie physique? Dès lors si Dieu a créé l'homme avec les idées et la parole, s'il a fécondé sa pensée, s'il lui a révélé une religion, une fois en possession de ces élémens intégrans de la vie spirituelle, n'a-t-il pas dû se développer naturellement? A quoi bon recourir alors à la spontanéité de l'esprit humain? « Les idées, les expressions, dit » M. Maret, voilà les vraies conditions de ses manifestations. » Comment la forme mythique pourrait-elle être impliquée » dans ces conditions nécessaires? N'est-elle pas une complica- » tion absolument inutile? Qu'on prouve cette nécessité : nous ne » sachions pas qu'on l'ait fait encore.

» On est forcé de convenir que la création des mythes est une » opération très-compliquée, aussi accorde-t-on aux premiers hu- » mains des facultés extraordinaires, et qui n'ont pas d'analogue » dans l'état actuel de la civilisation. En effet, quelle puissance » ne faut-il pas supposer dans les inventeurs des mythes pour » pouvoir mettre en harmonie, pour assortir les idées et les sym- » boles, et les faire adopter aux autres. On rentre ainsi dans le » surnaturel et le miraculeux auquel on veut échapper par la théo- » rie des mythes. Qu'on ne croie pas se tirer d'embarras en disant » que les mythes ne sont pas la création d'un seul homme, mais » d'un peuple, d'une société, d'un siècle. Cette réponse ne fait que

[1] Voy. M. de Bonald, *Recherches philosophiques*. — M. l'abbé Maret, *Essai sur le panthéisme*, chap. VI. — *Annales de Phil. chrét.* les mots *langage, parole, état de nature*, aux *Tables générales* des t. XII et XIX

» reculer la difficulté et rend tout à fait inexplicable l'unité qu'on » remarque et qu'on admire dans ces récits[1]. »

Et la bonne foi des inventeurs que vous en semble? Conçoit-on qu'un homme sain d'esprit puisse s'abuser au point de prendre pour des réalités les rêves de son imagination?... Telles sont cependant les bases sur lesquelles s'appuie la théorie des mythes. Quand, pour nier l'ordre surnaturel et divin, on est réduit à ces misérables assertions, on ne réussit qu'à jeter sur son entreprise le discrédit et le ridicule et à affermir les vérités que l'on voulait ébranler. Au reste, c'est justice : il ne faut pas que l'homme puisse s'attaquer impunément à l'œuvre de Dieu.

Toutefois, si nous déclarons ce système impossible et contraire aux faits, quand on veut l'employer à prouver que les premiers développemens de l'esprit humain et les religions anciennes sont essentiellement mythiques, nous sommes loin de nier l'existence des mythes. Nous repoussons ce système quand on le prend dans un sens absolu, mais nous reconnaissons volontiers que, renfermé dans certaines limites, il peut mettre sur la voie pour reconstruire les vérités corrompues, entassées pêle-mêle dans les mythologies. Comme celles-ci sont une altération de la religion primitive, et non la religion primitive elle-même, il est clair qu'on pourra toujours retrouver au fond des récits mythiques qu'elles contiennent, la tradition, le fait, dénaturés par le tems et le travail des hommes. Mais combien il y a loin de ce procédé à celui des symbolistes! Il suffit de se rappeler ce que l'Iliade est devenue sous la plume de Wolf, l'histoire romaine entre les mains de Niebhur, pour comprendre quel doit être le sort des ouvrages même les plus authentiques, s'ils peuvent les jeter impunément sur ce lit de Procuste.

Les exégètes rationalistes se sont surtout attaqués à nos livres saints, ils les ont tous soumis à l'interprétation mythique, et pas un n'a trouvé grâce à leurs yeux. « Je vois tous les jours, dit M. » Quinet, des hommes qui, ayant commencé par rejeter la *Genèse* » ont été conduits plus tard à rejeter les prophètes, puis les

[1] M. Maret, *ubi sup.* p. 410-411.

» apôtres avec les évangélistes, puis les saints pères, puis l'Église, » puis la suite entière de l'histoire sacrée, si bien qu'à la fin » toute leur tradition s'est bornée à eux-mêmes [1]. » C'est donc un devoir pour nous, qui tenons à conserver intacts ces monumens de nos croyances, qui songeons avec effroi au vide immense que leur disparition ferait dans le monde, c'est un devoir pour nous de suivre cette nuée de destructeurs sur le terrain où elle transporte la lutte.

C'est sur l'ancien Testament qu'ils ont d'abord fait l'essai de leur système, et l'on doit dire qu'ils ont réussi au-delà de toute espérance ; car il n'y a pas un seul fait qui s'écarte de l'ordre naturel, pas un seul personnage dont les proportions dépassent les proportions ordinaires de l'humanité, qu'ils n'aient trouvé le moyen de convertir en mythes. Parcourez leurs ouvrages, vous verrez comme quoi, par exemple, le tableau tracé dans la Genèse de la création, de la tentation et de la chute du premier homme, du déluge, de la confusion des langues à Babel, comme quoi encore les principales circonstances de la vie de Joseph et de Samson, sont des récits mythologiques, qui méritent la même croyance que les métamorphoses d'Ovide. Vous pourrez même, si vous le désirez, y trouver les règles à suivre pour expliquer ces mythes. Et n'a-t-on pas entendu un élève des Schelling et des Paulus, un professeur payé par le gouvernement prussien, M. Wecklein, traiter de préjugés, de rêves et de fantaisies, la voix menaçante qui se fit entendre à Caïn après son fratricide, le commandement de Dieu à Cyrus; enseigner publiquement qu'Abraham, Isaac et Jacob étaient le jouet de l'illusion lorsqu'ils crurent parler à Dieu; que Dieu aida Noé dans la construction de l'arche, comme Diane aida Strophius; qu'il donna des forces à Gédéon et à Samson, comme Jupiter en donna aux Troyens; que l'enlèvement d'Énoch et d'Elie vaut, pour la fable, le rapt de Ganimède, etc., etc? Leur audace ne s'est pas arrêtée là. Les livres de l'ancien Testament une fois rejetés, le mosaïsme une fois mis au-dessous du mahométisme, il ne restait plus qu'à dépouiller le Jéhovah des Juifs

[1] M. Ed. Quinet, *ibid.* p. 623.

pour en finir avec leurs traditions ; ils n'ont pas reculé devant cette entreprise. Écoutez-là-dessus les précurseurs de Strauss. Si vous acceptez leur doctrine, « le Jéhovah de Moïse n'était pas du » tout cet être affectueux et digne d'amour qu'Abraham véné» rait ; il n'était ni l'auteur du monde, ni le père des hommes. » C'était l'un de ces dieux dont personne ne pouvait déterminer » le nombre ; un dieu pour qui chaque cœur sensible restait » fermé ; et dont chaque esprit pensant se retirait [1]. » — Un autre en fait un fétiche ou dieu pénate de la famille d'Abraham, et que David, Salomon et les prophètes ont élevé plus tard à la dignité de créateur du ciel et de la terre [2]. — On sait que Vatke le fait languir obscurément dans une longue enfance, parmi les Juifs, grandir et se développer à Babylone, pendant l'exil, et là devenir enfin je ne sais quel mélange de l'Hercule de Tyr, du Chronos des Syriens et du culte du soleil [3]. — Voilà quelques-uns des fruits de la nouvelle exégèse ! Voilà les doctrines impies que ces docteurs enseignent à la jeunesse, avec une assurance qui, trop souvent, hélas ! les fait regarder comme des faits acquis à la science ; voilà le poison qu'ils inonculent dans ses veines, les blasphèmes qu'ils vomissent avec un sang-froid, qui fait mal à voir.

Après cet exposé, toute réflexion devient, ce semble, superflue. Quiconque conserve encore dans son cœur un sentiment religieux, s'empressera, nous n'en doutons pas, de repousser avec horreur les maximes de la nouvelle exégèse. Quand nous ne pourrions pas démêler l'erreur de son principe, il suffirait de signaler le danger de ses conséquences pour en démontrer la fausseté ; car la vérité ne peut pas conduire à des résultats destructeurs de toute croyance, et qui précipiteraient les hommes dans le scepticisme le plus absolu. Mais nous n'en sommes pas réduits là avec

[1] Voy. Luders, *Histoire iconographique des pricipaux peuples de l'ancien monde.*

[2] Janisch, *Aperçu universel sur le développement de la race humaine.*— Buchholz, *Dissertation historico-politique sur Moïse et Jésus* Berlin, 1803.

[3] De Vatke, *Théologie biblique*, p. 334 et suiv.

les exégètes : nous pouvons opposer à leurs sophismes des argumens qui prouvent jusqu'à l'évidence l'impossibilité d'appliquer l'interprétation mythique aux livres de l'Ancien-Testament. *Jahn* nous paraît avoir parfaitement établi la vérité de cette assertion; nous allons donc extraire de l'*archéologie* du savant professeur de Vienne un passage où ces essais sont appréciés à leur juste valeur.

« La raison principale sur laquelle se fondent les prétentions de l'interprétation mythique de l'Ancien-Testament se trouve déjà dans les idées de Varron. Il dit en effet que les âges du monde peuvent se diviser en tems obscurs, tems mythiques et tems historiques. Chez tous les peuples l'histoire est d'abord obscure et incertaine, ensuite mythique ou allégorique, et enfin positivement historique. Et pourquoi, s'est-on demandé, si ce fait existe partout, n'aurait-il pas existé chez les Hébreux ?

» Les témoins qui peuvent le mieux nous fixer sur la légitimité de l'interprétation mythique de la Bible, sont sans doute les premiers chrétiens qui eux-mêmes commencèrent par être païens, et parmi lesquels se trouvaient des hommes savans et des philosophes. Or ils ne purent ignorer le principe de Varron. Ils connaissaient la mythologie des Égyptiens, des Grecs, des Romains, des Persans, mieux sans doute que nous aujourd'hui. Dès leur jeunesse, les nouveaux convertis avaient pu se familiariser avec ces produits de l'imagination religieuse ; ils les avaient longtems honorés ; ils avaient pu étudier et pu découvrir toutes les subtilités d'interprétation à l'aide desquels on avait cherché à soutenir le crédit de ces monumens. Ensuite lorsque ces nouveaux convertis commencèrent à lire la Bible, n'est-il pas probable qu'ils eussent de suite reconnu et démêlé les mythes, s'il en eût existé ? Cependant ils ne virent dans la Bible qu'une histoire pure et simple. Il faut donc, suivant l'opinion compétente de ces juges antiques, qu'il y ait une grande différence entre le mode mythique des peuples païens et le genre de la Bible.

» Il a pu arriver, il est vrai, que ces premiers chrétiens, peu versés dans la haute critique, peu capables aussi de l'appliquer, et d'un autre côté accoutumés aux mythes païens, fussent peu

frappés des mythes de la Bible. Mais n'est-il pas constant que plus on est familiarisé avec une chose, et plus vîte on la reconnaît, même dans les circonstances dissemblables par la forme? Si donc les histoires hébraïques sont des mythes, comment les premiers chrétiens n'ont-ils pu les découvrir, et s'ils ne l'ont pu, n'est-ce pas une preuve que ces mythes étaient tellement imperceptibles, que ce n'a été qu'après dix-huit siècles qu'on a pu les signaler.

» Si on veut appliquer à la Bible le principe de Varron, on n'y trouve pas ces tems obscurs ou incertains qui durent précéder l'apparition des mythes; les annales hébraïques ne les supposent jamais. Ainsi les annales des Hébreux diffèrent essentiellement de celles de tous les autres peuples, sous le rapport de l'origine des choses. D'un autre côté, les légendes les plus antiques des autres nations débutent par le polythéisme: non-seulement elles parlent d'alliances entre les dieux et les mortels, mais elles nous racontent les dépravations et les adultères célestes; elles décrivent des guerres entre les dieux; elles divinisent le soleil, la lune, les étoiles, et admettent une foule de demi-dieux, des génies, des démons, et accordent l'apothéose à tout inventeur d'un art utile. Si elles nous montrent une chronologie, elle est ou presque nulle ou bien gigantesque; leur géographie ne nous présente qu'un champ peuplé de chimères; elles nous présentent toutes choses comme ayant subi les plus étranges transformations, et elles s'abandonnent ainsi sans frein et sans mesure à tous les élans de l'imagination la plus extravagante. Mais il en est tout autrement dans les récits bibliques. La Bible commence, au contraire, par déclarer qu'il est un Dieu créateur dont la puissance est irrésistible; il veut, et à l'instant toutes choses sont. Nous ne trouvons dans ce monument divin ni l'idée de ce chaos chimérique des autres peuples, ni une matière rebelle, ni un Ahriman, génie du mal. Ici la lune, le soleil, les étoiles, loin d'être des dieux, servent au contraire à l'usage de l'homme, lui prodiguent la clarté et lui servent de mesure du tems. Toutes les grandes inventions sont faites par des hommes qui restent toujours hommes. La chronologie procède par séries naturelles et la géographie ne s'élance pas si ridiculement au delà des bornes de la terre. On ne voit ni trans-

formations ni métamorphoses, rien enfin de ce qui nous montre si clairement dans les livres des plus anciens peuples profanes, la trace de l'imagination et du mythe. Or, cette connaissance du Créateur, sans mélange de superstition, chose la plus remarquable dans des documens aussi antiques, ne peut venir que d'une révélation divine. Car ce qu'on nous dit dans tant de livres modernes que la connaissance du vrai Dieu finit par sortir du milieu même du polythéisme, est contredit par toute l'histoire elle-même, profane et sacrée; jamais, au contraire, cela n'arrive. Les philosophes eux-mêmes avancèrent si peu la connaissance du Dieu unique, que lorsque les disciples de Jésus-Christ annoncèrent le vrai Dieu, ils soutinrent contre eux le polythéisme. Mais quelle que soit l'origine de cette idée de Dieu dans la Bible, il est certain qu'elle s'y trouve si sublime, si pure que les idées des philosophes grecs les plus éclairés, qui admettaient une nature générale, une âme du monde, lui sont bien inférieures. Il est vrai que cette connaissance de Dieu, n'est pas parfaite, bien qu'elle soit exacte; mais cette circonstance elle-même prouve qu'elle fut parfaitement adaptée à l'état de l'homme dans un tems aussi antique. Cette imperfection même et le langage figuré, mais si clair et si simple, des documens qui nous en parlent, démontrent que ni Moïse, ni personne depuis lui, ne les a inventés pour leur attribuer ensuite une antiquité qu'ils n'auraient réellement pas eue. Cette connaissance si remarquable de Dieu a dû être conservée dans sa pureté depuis la plus haute antiquité, ou plutôt chez quelques familles depuis l'origine des choses, et l'auteur du premier livre de la Bible eut pour dessein, en le composant, d'opposer quelque chose de certain et de fondamental aux fictions et aux conceptions des autres peuples des tems moins anciens. Quelle nation, en effet, a conservé un seul rayon de la grande vérité que proclame le premier chapitre de la Genèse?

» Chez presque tous les peuples, la mythologie s'est exercée dans la nuit des tems, lorsque l'imagination ne redoutait pas les faits et elle s'est éteinte dès que l'histoire a commencé. Les anciens monumens des Hébreux, au contraire, sont moins remplis de choses prodigieuses dans les tems antiques que dans les tems les

plus modernes. Si l'écrivain qui rassembla la tradition des faits eût eu pour but de nous donner un amas de légendes douteuses, de fictions, de mythes, il les eut placés surtout dans les tems antiques; il ne se fut pas exposé à être contredit en les plaçant dans un tems plus moderne, où l'histoire positive aurait eu mille moyens de les combattre et de les détruire. Ainsi, l'absence de prodiges dans les premiers récits de son histoire et le peu de détails qu'elle présente, n'ont pu venir que du soin scrupuleux qu'il mit à rejeter tout ce qui lui parut douteux, exagéré, extravagant et indigne d'être relaté. Il a peu raconté, parce que ce qui lui parut tout à fait véritable se bornait à ce qu'il raconte. Rien de plus imposant à signaler dans la Bible que le peu de prodiges très-antiques et l'abondance de prodiges plus modernes. C'est le contraire qui arrive chez les anciens peuples. Mais dans la Bible l'ordre est renversé, il y existe même des périodes, où l'on ne trouve aucun miracle, et d'autres où ils éclatent à chaque pas. Or les périodes plus particulièrement miraculeuse, le siècle d'Abraham, de Moïse, des rois Idolâtres, de Jésus, des Apôtres, sont toujours celles où il était nécessaire qu'un tel spectacle d'intervention divine exprimât la propagation de l'idée religieuse nouvelle. Les miracles de l'Écriture ont donc constamment un but grand et louable, l'amélioration du genre humain, et ne sont nullement dérogatoires à la majesté de Dieu. Qu'on les compare avec les mythes et les légendes des autres peuples, et on ne confondra certainement pas des choses aussi distinctes.

» Enfin une autre question se présente: comment peut-on concevoir que ces documens de l'histoire primitive aient pu se conserver sans altération jusqu'au tems où ils furent rassemblés par Moïse? N'ont-ils point pu être grossis des additions de l'imagination poétique? Cela n'est-il pas arrivé pour les traditions des autres peuples? — On peut répondre qu'il est extrêmement vraisemblable que les traditions bibliques, qui ont fait exception quant à leurs upériorité évidente sur les autres, ont aussi fait exception quant à leur mode de transmission. Leur petite étendue rendait précisément leur conservation plus facile et plus concevable: elles furent sans doute écrites à une époque où les traditions des

autres peuples n'avaient pas encore été rédigées. Leur forme écrite, leur langage simple, leurs notions précises et élémentaires, tout cela en elles est si frappant, que si l'historien qui les rassembla eût essayé de les interpoler, il se fût indubitablement trahi de deux manières, par ses idées plus modernes et par son langage plus profond et plus recherché. En voilà assez sans doute pour avertir nos lecteurs de se tenir en garde contre l'interprétation mythique de ces monumens sacrés[1]. »

Recueillons maintenant les résultats de nos observations.

Le point de départ de la théorie mythique est impossible et contraire aux faits.

On ne saurait l'appliquer aux livres de l'Ancien-Testament. Cette importante conclusion, qui ruine tous les systèmes de nos adversaires, ressort évidemment des argumens que nous avons empruntés à Jahn, argumens que nous pouvons résumer ainsi.

1° Les premiers chrétiens, élevés dans le paganisme, familiarisés avec les mythologies égyptiennes, grecques, romaines, etc., loin d'avoir reconnu des mythes dans la Bible, n'y ont vu qu'une histoire.

2° Les annales des Hébreux ne supposent pas, comme celles des autres peuples, ces tems obscurs ou incertains qui durent précéder l'apparition des mythes.

3° La connaissance d'un Dieu créateur, conservée pure et sans mélange chez les Juifs seulement, ne peut venir que d'une révélation divine ; elle n'a pas sa source dans le polythéisme.

4° Ce qui frappe dans l'Ancien-Testament, c'est le peu de prodiges très-antiques, et l'abondance des prodiges plus modernes; le contraire a lieu chez les autres peuples.

5° La nature des traditions bibliques a dû les préserver de toute altération jusqu'au tems où elles furent rassemblées par Moïse.

Dans un prochain article, nous examinerons plus en détail les prétendus mythes du Nouveau-Testament.

V. Cauvigny.

[1] Jahn, *Biblisch. Archæologie.* Erst. Theil, Vorrède, l. 28, ff.; traduction de M. Glaire. *Introduction à l'Ancien-Testament*, etc. 1, p. 372.

Histoire.

COURS
D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE,

Par M. l'abbé P. S. BLANC,
Professeur d'histoire ecclésiastique au collége Stanislas,
à Paris[1].

A une époque où l'observation a accumulé, dans toutes les branches des connaissances humaines, des faits innombrables, sans pouvoir les relier par des principes, et, par conséquent, en faire sortir la vérité, vers laquelle pourtant l'intelligence humaine ne peut cesser de marcher, un grand et immense besoin se fait sentir à tous les esprits, c'est celui de systématiser enfin ces élémens confus. Depuis trois siècles environ l'esprit humain a cherché dans les faits seuls la démonstration de la vérité, et plus souvent encore les matériaux pour élever contre elle un édifice impossible, parce que, reniant le passé, il ne s'est plus trouvé de base dans le présent. Ces espérances trompées, ces efforts déçus, ont fatigué les esprits, qui, pour trouver le repos, ont demandé à la matière, à la nature et à tous les êtres créés les lois de leur existence et de leurs phénomènes; mais comme ces lois sont dictées par une puissance plus élevée, nulle réponse n'a été donnée, ou plutôt il y en a eu autant que de passions et de caprices, et de là ce cahos de systèmes panthéistes, matérialistes et naturistes, qui ont voulu tout créer à leur manière et suivant les lois rêvées par la faiblesse d'un orgueil aveugle. C'est ainsi qu'ils ont prétendu faire le monde, matériel, inorganique, et or-

[1] *Introduction à l'histoire ecclésiastique*, formant le complément de toutes les Histoires de l'Eglise. Paris, chez Gaume frères, libraires éditeurs. Prix : 6 fr.

ganique, le monde intellectuel et moral, le monde social et religieux, viciant et faussant les faits pour les forcer à s'encadrer dans le cercle étroit de leur conception mesquine, sans penser qu'à côté de ces chimères s'élevait une création positive et réelle, qui démentait en tout point ces créations idéales et fantastiques.

L'Allemagne a commencé, la France a suivi, l'Europe a imité, et nous sommes encore en partie sous ce pesant fardeau du doute et de l'erreur ; et pourtant, une grande vérité est sortie de ce pénible travail : ni les faits matériels, ni les systèmes de la raison isolée, n'ont pu reconstruire l'édifice ; donc il faut en revenir aux principes qui ont guidé nos pères, à la vérité catholique qui seule a la puissance d'édifier. Si cela est vrai de toutes les sciences, cela est surtout certain de la science de l'histoire. Les historiens païens avaient recueilli et raconté les faits avec plus ou moins d'intérêt, de vérité et de poésie; ils en avaient donné les raisons et les causes secondaires, qui font elles-mêmes partie de ces faits, puisqu'elles ne sont que les passions humaines vivant et se peignant dans leurs actions ; mais les raisons philosophiques de ces mêmes faits, leurs lois sociales, leurs raisons premières, ils ne les avaient, pour ainsi dire, même pas soupçonnées; c'était au christianisme seul que ce travail était réservé ; et il fut exécuté d'une manière bien remarquable pour son époque, dans l'admirable livre de *la Cité de Dieu* du grand évêque d'Hippone, une des plus belles philosophies de l'histoire qui aient été faites; et plus tard, dans nos tems, pour ne citer que les grands jalons, dans l'*Histoire universelle* de Bossuet.

Mais cette belle direction, la seule vraiment philosophique, fut abandonnée par l'histoire, qui se jeta, à l'époque dont nous avons parlé, avec toutes les autres sciences, dans le dédale inextricable des faits, où elle devait nécessairement se perdre faute de guides et de lumière. Et aujourd'hui, pour elle aussi, le besoin de rentrer dans les voies de la sagesse, dans la vraie philosophie, se fait impérieusement sentir. Mais si, malgré tous les efforts qui se font de toutes parts, ce besoin n'est point encore satisfait, c'est qu'il fallait une plume, un cœur et une intelligence catholiques pour ouvrir la voie. Le livre de M. l'abbé Blanc, dont nous allons

analyser succinctement le contenu, contribuera nous n'en doutons pas, à satisfaire, sinon complètement, au moins pour beaucoup, cet immense besoin. Il aura toujours très-certainement indiqué une nouvelle marche et montré la route. Espérons que d'autres intelligences dévouées viendront le suivre et le soutenir dans cette grande et pénible tâche.

Dans ce volume si remarquable de l'*introduction*, M. l'abbé Blanc montre: 1° la nécessité et les avantages de l'histoire ecclésiastique; les raisons actuelles de l'étudier: 2° sa certitude; ses règles de critique: 3° les sources, ou bibliothèque choisie et raisonnée de livres sur cette histoire: 4° sa géographie et sa chronologie: 5° les principes fondamentaux de sa philosophie: enfin, 6° il donne une excellente méthode pour l'étudier: et 7° un plan général de la partie historique du cours.

Sect. I. *Nécessité et avantages*, etc. La direction générale des esprits de l'époque vers les faits, soit en philosophie, soit en politique, et l'auteur aurait pu ajouter, dans les sciences, « nous fait un » devoir de chercher dans la nature même de l'histoire la raison » fondamentale de l'étudier. » Or l'histoire est fondée sur la nature même de la société humaine, qui n'est qu'une grande famille dont le développement se modèle sur celui de l'homme individuel qui en est « l'image en petit »; et dès lors ce développement se fait graduellement en passant par l'enfance, la virilité et l'âge mûr. L'homme ayant reçu de Dieu même « toutes les vérités constitu- » tives de la raison, » n'a cessé de dilater le cercle de ces premières notions par l'expérience des siècles passés, en allant sans relâche par de nouvelles lumières à de nouvelles conséquences. Mais ce mode régulier du développement social a été troublé par tous les obstacles nés des passions déréglées de l'homme déchu; et il faut que la Providence, par le secours de la révélation, vienne soutenir la lutte du développement avec assez de succès pour maintenir l'existence des sociétés, les encourager, les vivifier et les faire marcher dans le progrès qui leur est tracé pour arriver au grand but, le ciel, où l'Église sera glorieuse, immortelle, après avoir passé par les larmes et les combats de la terre.

Or ce développement, qui demeure comme une loi constitutive

et fondamentale de l'humanité, suppose essentiellement un lien qui unisse les tems et les faits : et ce lien, c'est l'histoire, l'histoire est au genre humain ce que la mémoire est à l'individu, qui, s'il pouvait être conçu sans cette faculté, ne serait qu'un *idiot raisonnable*, un être absurde. Dépouillez un peuple de ses souvenirs, de ses traditions ; effacez son histoire qui renferme essentiellement ses institutions; en un mot, anéantissez *la mémoire nationale*, et la nation elle-même disparaîtra sans retour.

L'histoire est donc un véritable élément social ; elle est comme le tissu et la condition de l'humanité..; elle est donc nécessaire d'une nécessité fondée sur la nature même des choses.

L'auteur poursuit cette preuve en montrant comment ce point de vue primordial se décompose avec l'humanité, en points de vue secondaires; ce qui le conduit à considérer l'excellence de l'histoire sous ses diverses faces, à montrer la supériorité, sous ce rapport, de l'histoire de la religion. En effet, généralisant ses idées, il arrive aux deux formules suivantes ; 1° *une histoire est grande, importante en elle-même, en proportion de ce que son objet a de grandeur et d'étendue dans l'échelle des peuples et des sciences ;* 2° *la vivacité de l'intérêt relatif d'une histoire est en raison inverse de sa généralité* : ainsi l'histoire la plus palpitante d'intérêt serait, pour un fils, l'histoire même de son père, de sa famille. Ces deux formules générales sont comme les deux pôles de l'histoire.

L'histoire de l'Église, embrassant ces deux pôles historiques, puisqu'elle est, tout à la fois, la plus excellente par son élévation et sa grandeur, la plus touchante et la plus importante personnellement pour chacun des enfans de cette Église, réunit en elle seule, au plus haut degré, les genres divers de mérite et d'intérêt disséminés dans toutes les autres.

L'histoire ecclésiastique embrasse essentiellement, comme l'Église elle-même, tous les tems, toutes les époques, en remontant jusqu'à la chûte du premier homme. Mais pour la comprendre et la faire, il faut partir du point de vue évangélique, qui seul peut expliquer les figures et les ombres de l'Ancien-Testament. Pour l'avoir complète, il faut y joindre les lambeaux des traditions que l'on rencontre au milieu des erreurs du paganisme ; mais

ici surtout les lumières de l'époque chrétienne sont nécessaires ; car Dieu seul pouvait reconnaître ces vérités au milieu du chaos où elles étaient enveloppées, et c'est parceque Jésus-Christ est Dieu qu'il a su les combiner d'une manière ineffable avec les nouvelles institutions, et tout ce que comportait l'état de perfection de son Église.

Prise de ce côté-ci de la croix, cette même histoire se dessine comme la société qui en est l'objet.

Nous pouvons donc désormais appliquer à l'histoire ecclésiastique vue dans son ensemble, nos considérations sur la nécessité radicale de l'histoire en général. De même qu'il n'y aurait ni peuple, ni société, ni humanité, sans le lien d'unité qui ressort de l'histoire; de même la société religieuse ou l'Église s'évanouirait sans l'histoire ecclésiastique, sans la mémoire chrétienne.

A ces puissantes considérations, nées de la nature même de l'histoire, nous en voyons d'autres s'ajouter non moins frappantes, qui dérivent du génie même de l'Eglise catholique. L'histoire propre d'un peuple est bien, il est vrai, le lien par lequel se tiennent ses générations; mais il n'est pas d'époque où le présent ne s'attribue le droit de changer ce qu'il tient du passé. Dans l'Eglise, au contraire, le passé est tout, il est sacré pour elle. Création divine et parfaite dès son principe, elle a tout reçu de Jésus-Christ à son origine, et en traversant les siècles, elle ne fait que répéter son enseignement, exercer son même ministère, perpétuer son même gouvernement, sans accorder aux tems et aux circonstances autre chose que des formes accidentelles. Elle fait sa règle fondamentale du passé; tradition vivante, légale, inviolable, elle s'identifie avec sa constitution. En un mot, de toutes les sociétés, l'Eglise romaine est la plus historique, caractère éminent qui nous explique de nouveau comment ses annales embrassent les pôles mêmes de l'histoire.

Après avoir contemplé à cette hauteur l'histoire ecclésiastique comme un élément doublement nécessaire de l'Église, l'auteur descend enfin aux détails pratiques qui correspondent aux besoins de toutes les classes et de tous les individus.

Il montre la nécessité de cette histoire pour l'étude de la théo-

logie dogmatique et son enseignement; pour la théologie morale et son application à la direction des âmes; pour la théologie mystique, la partie la plus sublime de la théologie dogmatique et morale; et la direction difficile des âmes appelées à une plus haute perfection par les voies extraordinaires et surnaturelles de la grâce; pour la piété chrétienne, qui reçoit de la théologie dogmatique, morale et mystique, et les dogmes de sa foi et ses règles de conduite, mais qui puise dans les exemples que lui fournit l'histoire les motifs qui la soutiennent, l'excitent et l'enflamment; pour la science du droit canon, qui ressort à un degré éminent de l'histoire de l'Église, dont elle forme une des branches les plus importantes : pour l'étude de la patrologie, qui offre les principaux monumens des diverses époques de l'Église, monumens qui ne peuvent être complètement connus qu'en replaçant leurs auteurs au milieu des événemens et des tems d'où ils ont reçu l'influence, et sur lesquels ils en ont exercé une à leur tour; enfin pour l'étude de l'Écriture sainte même, dont les Pères sont les premiers interprètes, et qui tient une place éminente et vraiment historique dans les annales mêmes de l'Église. Inséparable de la tradition, l'Écriture sainte forme avec elle la base de la doctrine catholique, elle se lie essentiellement avec la méthode comme avec le fond de l'enseignement, et dès lors avec la discipline; en outre l'authenticité même des Livres saints forme à elle seule une question préalable de l'exégèse et en même tems une question toute historique.

Tels sont les rapports les plus remarquables de l'histoire de l'Église avec les principales branches de la science ecclésiastique; rapports qui démontrent la nécessité pratique de son étude. Quoique moins intimes, ceux par lesquels elle tient aux sciences profanes dans l'ordre moral et littéraire, ne laissent pas d'avoir leur importance et un intérêt réel; c'est pour cela que l'auteur montre les rapports nécessaires de l'histoire de l'Église avec la philosophie et surtout avec l'histoire profane, qu'il est impossible de comprendre sans ce secours.

Ainsi se présente l'histoire de l'Église dans ses rapports avec les sciences ecclésiastiques et les sciences profanes de l'ordre mo-

ral. Mais considérée en elle-même, cette même histoire présente aux enfans de l'Église un intérêt qui doit leur être cher à tous les titres; ils y retrouvent en effet tous les monumens qui racontent la vie, les paroles et les leçons, les grandes actions, les combats et les victoires, les conquêtes et la gloire de leur mère; ils y retrouvent dans l'harmonie de son ensemble, la preuve éclatante de sa divinité et des argumens pour répondre à l'athée. Ils y trouvent de quoi répondre aux besoins de notre époque, en vengeant la divine église catholique des attaques que ne cessent de lui livrer les deux grandes erreurs qui caractérisent notre siècle, la tendance matérialiste avouée et consacrée sous le nom d'*industrialisme*, et l'école *naturaliste* qui prétend faire de l'Église un simple élément de l'histoire générale, une phase du progrès *humanitaire*; deux ennemis d'autant plus dangereux qu'ils se présentent sous des dehors plus amis, et qu'il est urgent de venir repousser, aussi bien que les calomnies de nos frères égarés par la réforme. Ce sera en effet en rétablissant les faits avec une critique sage et éclairée que le clergé Romain se justifiera lui-même avec l'Eglise, et sous ce dernier point de vue, tout personnel, ses propres intérêts toujours confondus avec ceux de la religion, lui montrent, dans l'histoire ecclésiastique, l'objet de la plus intéressante comme de la plus sérieuse de ses études.

Sect. II. *Certitude de l'histoire de l'Église*, etc. Malgré les vues neuves et les principes clairs que l'auteur introduit dans la question, si importante aujourd'hui de la certitude en général, de la certitude de l'Écriture sainte et de l'histoire ecclésiastique en particulier, nous ne pouvons entrer dans une analyse, qui serait nécessairement trop limitée pour faire sentir toute la portée de cette partie de son ouvrage et l'influence salutaire qu'elle est appelée à exercer sur tous les esprits sérieux, sur les amis de la vérité. Nous n'avons qu'un désir à exprimer, c'est que l'auteur nous donne plus tard, dans toute son étendue, cette haute question philosophique dont il a senti toute l'importance et sur laquelle il a jeté déjà une lumière si éclatante, bien qu'il ait dû négliger ici tout ce qui n'est qu'élémentaire.

Nous passons également sous silence la section III, qui traite

des *sources de l'histoire ecclésiastique*; cette bibliothèque choisie et raisonnée des principaux auteurs qui ont écrit sur l'histoire générale de l'Église ou sur quelques-unes de ses parties, est un guide sinon tout nouveau, du moins sûr et nécessaire à tous ceux qui veulent étudier sérieusement l'histoire ecclésiastique, mais surtout à ceux qui sont appelés à l'enseigner. L'esprit de sagesse et de modération, qui préside aux jugemens de l'auteur, ne peut que leur inspirer la plus grande confiance dans le choix des sources qu'ils auraient à consulter.

Dans la section IV, l'auteur montre la haute *importance* de la *géographie et de la chronologie de l'histoire ecclésiastique*, et pour la géographie ses considérations sont entièrement neuves et seront complétées dans un ouvrage spécial du plus haut intérêt et devenu nécessaire. Nous passons donc à la section V, qui traite de la *philosophie de l'histoire ecclésiastique*, question de la plus haute importance et qui doit fixer notre attention.

« La philosophie est la recherche de la vérité, la science du » vrai.

» La vérité, selon qu'elle se présente comme purement intelligible, ou dans un état de réalité positive, s'exprime par des » idées ou par des faits.

» De là deux ordres de vérités, les idées et les faits, et deux » espèces de philosophies qui y correspondent, la philosophie pure ou des idées, et la philosophie historique ou des » faits. »

Ces deux philosophies réagissent l'une sur l'autre; mais dans cette action et réaction, la priorité appartient visiblement à la philosophie des idées, puisque celle-ci renferme les sources primitives de la lumière intellectuelle. Elle doit donc précéder dans l'étude la philosophie des faits. Et d'ailleurs, comment aborder les faits et les apprécier, si déjà l'on n'a dans l'esprit des idées nettes du vrai, du beau et du bien. Mais autant ces notions sont grandes, élevées et importantes, autant nous sommes obligés de reconnaître que la raison seule, du tribunal de laquelle elles semblent davantage ressortir, a été jusqu'ici impuissante à les constater du moins d'une manière claire, constante et certaine. L'en-

seignement seul de l'Église renferme tout ce qui manque à notre raison pour arriver à la notion pure et certaine des vérités fondamentales. Il y a donc nécessité pour la raison d'interroger avant tout cet enseignement. Or, si nous consultons d'une part les idées générales et les vérités premières, d'abord en elles-mêmes et dans leur forme absolue, puis dans leur application au système actuel du monde, et d'autre part, la constitution même de l'Église, en la rapprochant tout à la fois du système des choses créées, et des premiers principes, nous serons conduits inévitablement à ce résultat savoir : que, *les principes et les lois générales de la création, les principes et les lois spéciales de la société sont les principes mêmes et les lois qui ont présidé à la constitution de l'Église, et qui président encore à ses destinées ici-bas sous la double action combinée de Dieu et de l'homme.*

Les faits de l'histoire ecclésiastique s'accomplissent sous l'influence des lois générales de la création et de la société, et Dieu et l'homme en sont les agens. La philosophie de cette histoire embrassera donc la triple connaissance de Dieu, de l'homme et des lois générales du monde considérées surtout dans leur rapport avec l'état social. Mais avant tout il faut se former une idée sommaire de l'Église : elle a pour fondateur l'*Homme-Dieu* qui a tout uni en lui.

Cette société régénératrice a pour *matière première*, si l'on peut ainsi dire, l'homme et la société civile, l'humanité, telle qu'elle est dans l'ordre naturel, et dans son état de dégradation depuis le péché. C'est là l'*élément humain* de l'Église. Son *élément divin* est dans son origine, qu'elle tire de Jésus-Christ, ses dogmes, sa morale, ses sacremens et ses rites, et l'assistance particulière de l'Esprit-Saint.

L'Église comme toute société est une personne morale : or, c'est dans sa personnalité ou unité sociale que viennent s'unir harmonieusement ses deux élémens, et qu'elle nous apparaît *divine* et *humaine*, faite à l'image de l'Homme-Dieu qui l'a fondée. De là la nécessité d'étudier son côté divin, ce qui est déjà fait par l'enseignement catholique, et son côté humain, ce qui conduit l'auteur à résumer les notions psychologiques les plus essentielles, en

considérant l'homme tel qu'il existe, actif et moral, sous l'empire de la nature déchue et de la grâce, c'est-à-dire, sous les points de vue qui importent le plus à l'intelligence des faits, et à en faire l'application à l'histoire de l'Église. De là il est conduit à l'exposition des lois générales du monde qui régissent aussi l'Église, car *l'Église est constituée sur un plan et avec un système de lois identiques aux lois générales de la création et de l'état social.* Ces lois sont au nombre de trois : *la loi des contrastes, la loi des transitions, et la loi du milieu ou moyen.*

L'*Ecclésiastique* formule ainsi la première : *omnia duplicia, unum contra unum*; et la démonstration de sa généralité est facile. Nous retrouvons en effet la loi des contrastes partout : dans l'ordre physique l'opposition est manifeste sur tous les points ; partout c'est la lutte perpétuelle des forces, et de cette lutte même naît l'harmonie. Ainsi le cours des astres, et tout mouvement circulaire naît des forces centripètes et centrifuges, des mouvemens de projection et d'attraction ; dans les corps organisés, tout marche par l'équilibre des élémens de tout genre qui les constituent. Nous retrouvons le même phénomène dans les arts, qui ne sont qu'une imitation progressive de la nature ; le mélange habile de la lumière et des ombres fait tout le secret de la peinture

Qu'il nous soit permis d'ajouter à cette démonstration quelques nouvelles preuves, que l'auteur a du négliger pour être plus rapide, mais qui ne feront que fortifier sa thèse. Cette loi d'opposition est en effet la base sur laquelle repose toute l'existence des corps physiques; ces corps, étant soumis aux lois générales du monde, doivent en subir les conséquences. Tous sont soumis aux lois d'attraction et de répulsion; le règne minéral y est en apparence plus soumis encore que le règne organique ; c'est des forces combinées de cohésion, d'affinité et d'attraction que naissent les formes minérales; mais au fond les corps organisés vivans ne se maintiennent que par l'équilibre de forces opposées ; la grande fonction de la nutrition n'est qu'un mouvement contraire de dehors en dedans du corps et de dedans en dehors ; par le premier toute substance alibile est introduite dans les tissus vivans, par le second toute substance nuisible en est rejetée. La vie orga-

nique même, n'est, à vrai dire, que la lutte perpétuelle des forces vitales contre les lois générales de la matière; et le triomphe des unes sur les autres est la mort de l'être organisé. La loi des contrastes a donc ici son application la plus rigoureuse.

L'auteur montre cette même loi régissant toujours l'ordre intellectuel et moral, nulle vérité en effet ne se présente à notre esprit sans son côté voilé ; et c'est même un besoin de l'art de tempérer l'éclat du vrai au moyen des ombres sagement ménagées, pour en faire mieux ressortir la splendeur. Mais c'est surtout dans la religion que la loi des contrastes reçoit sa plus belle expression. L'homme raisonnable et libre doit à son créateur l'hommage de ses facultés, hommage qui doit être honorable pour Dieu et méritoire pour l'homme, deux conditions admirablement remplies par la loi des contrastes ; il y a en effet assez de lumière pour entraîner la raison à la foi, et assez de ténèbres pour rendre l'obéissance méritoire.

Appliquant ensuite cette loi à l'Église, qui est composée de l'élément humain et de l'élément divin, d'ombres et de lumière, il montre que ce n'est que pour avoir méconnu cette loi que nos écrivains *naturalistes*, nos athées historiques, ont été conduits à ne voir dans l'Église qu'un fait humanitaire, c'est-à-dire un cadavre sous le scalpel de l'anatomiste qui se plaindrait de n'y plus trouver l'âme.

La seconde loi générale, *la loi des transitions* est ainsi exprimée dans *la Sagesse: Attingit à fine usque ad finem fortiter*, *et disponit omnia suaviter ;* et ici encore tous les phénomènes que les sciences diverses constatent dans l'univers viennent prouver cette loi admirable depuis longtems aperçue et énoncée par le grand Linné; *natura non facit saltus*, tout va par transition dans la nature, tout y va par une marche régulière et insensible, rien ne s'y fait brusquement et par saut. La démonstration de cette grande loi a été dans nos tems, le progrès le plus remarquable des sciences naturelles, et c'est à l'illustre M. de Blainville que nous en devons la plus haute application dans la série animale, la thèse la plus féconde en grands résultats philosophiques dont se soit enrichie la

science depuis longtems. L'auteur de l'Introduction après s'être servi de cette vérité pour prouver sa loi, en poursuit la démonstration dans l'ordre intellectuel et moral, enfin dans l'Église qu'il montre avoir été soumise seulement dons son élément humain à la loi du développement progressif ; et de là même il fait sortir la réfutation des naturalistes qui, ne voyant dans l'Église que l'élément humain, ont voulu la soumettre toute entière à la loi du progrès ou plutôt la détruire en changeant sa nature. Il en fait encore sortir la réfutation du protestantisme qui méconnaissant cette loi des transitions, fait naître ou mourir l'Église au même instant en regardant comme Église véritable les trois siècles qui ont précédé le concile de Nicée, ou les siècles qui l'ont suivi, suivant qu'il part du point de vue théologique ou philosophique. Tandis que, par cette loi, l'Église, œuvre du Créateur, et, comme telle, soumise aux lois générales dans ce qu'elle a de créé, a dû nécessairement passer par la voie du développement progressif bien compris et commun à toutes les créatures, et c'est ce qu'il prouve, pour ses rites, son culte, sa discipline, sa hiérarchie et ses institutions diverses.

Saint Paul aux Éphésiens fournit la formule de la loi du milieu ou du moyen : *fecit utraque unum*, « il (J.-C.) a uni les deux op- » posés. » La loi des contrastes nous présente les élémens des êtres dans une primitive opposition, sans action et sans vie, elle n'est que la première condition d'un résultat que le mouvement unitif doit réaliser. Ce mouvement donne lieu à la loi des transitions, qui en exprime du moins un côté essentiel. Cette loi s'empare des élémens préparés par celle des contrastes, leur donne l'impulsion et règle leur mouvement pour les conduire à l'union. Ces lois réunies concourent à une résultante moyenne entre les élémens extrêmes, à l'ordre et à l'harmonie de toutes choses.

« Or, cette moyenne harmonieuse est ce que nous appelons le » milieu. » D'où résulte une troisième loi générale de l'univers, *la loi du milieu ou moyen.*

L'auteur montre d'abord que le milieu ou l'harmonie est un

fait universel dans l'ordre naturel ; et ensuite qu'il est une loi de ce même ordre naturel, il en donne les formules et les propriétés. Enfin il considère le milieu comme fait et comme loi, dans l'ordre surnaturel, et notamment dans l'Église; il en donne le tableau figuratif, et en fait l'application aux trois grands dogmes de la Trinité, de la Rédemption, du Saint-Esprit et de l'Église. C'est par cette loi universelle, qu'il nous est impossible d'analyser plus longuement, que tout s'explique dans l'univers et l'Église ; le milieu est l'apogée de tout : *in medio stat veritas; in medio stat scientia* ; *in medio stat sapientia*, etc., comme parle saint Thomas. C'est dailleurs une idée générale répandue partout et depuis longtems formulée par le bon sens du genre humain, *in medio stat virtus* ; c'est là la loi de toute perfection; l'exagération en plus, et l'exagération en moins, voilà les deux sources de tout vice comme de toute erreur ; mais le parfait moyen est inaccessible, insaisissable, il n'existe qu'en Dieu, et le grand travail de l'humanité est d'en approcher le plus près possible. Tout dans l'univers est soumis à cette loi, parce que tout y est fait sur l'archétype éternel de l'idée divine; mais l'Église, l'œuvre la plus excellente que Dieu ait jamais faite, est aussi plus visiblement soumise à cette loi de la perfection de son auteur, et la fait briller dans toute sa constitution, ses dogmes et sa morale de la manière la plus admirable.

Concluons donc avec M. de Bonald et l'auteur que « la science » du moyen explique tout. »

Telle est aussi rapidement qu'il nous a été possible de la résumer, cette philosophie catholique de l'histoire de l'Église, et aussi de toute histoire; philosophie qui n'est point nouvelle au fond, puisqu'elle était éminemment contenue dans les faits de la création et de l'humanité, dont elle ne fait que formuler les lois et les conditions d'existence ; philosophie qui n'est point nouvelle, puisque la plupart des grands génies et le bon sens du genre humain, en avaient eu le sentiment et entrevu les lois, comme le prouve l'auteur en s'appuyant de tant d'autorités solides. Il est donc vrai de dire encore : *nil novum sub sole*. Rien de nouveau sans doute absolument, mais il y a bien des choses nouvelles re-

laissement à notre faible humanité qui les découvre peu à peu, à mesure que sa faiblesse, ou plutôt le degré de son développement en a besoin pour marcher plus avant ; ce phénomène du travail de l'intelligence humaine, visible dans toutes les sciences physiques surtout, n'est pas moins évident dans les sciences morales et l'Introduction à l'étude de l'histoire ecclésiastique vient nous en fournir une nouvelle preuve ; c'est un nouveau pas de fait dans cette belle voie de la philosophie de l'histoire; c'est une grande et belle lumière jetée sur la voie des investigateurs consciencieux ; c'est une nouvelle direction ouverte aux études si intéressantes des phases de l'humanité, qui ne peut être séparée de l'Eglise, son centre et sa vie. Depuis longtems le besoin d'un guide se faisait sentir à tous les esprits, l'état de vacillation, de doute et de scepticisme de toutes nos écoles historiques tant en France qu'à l'étranger, et surtout chez nos voisins d'au delà du Rhin, en est une preuve trop abondamment suffisante pour y insister davantage.

Le livre de M. l'abbé Blanc vient donc remplir un besoin social ; il vient offrir une boussole à tous les esprits sérieux, à toutes les âmes qui soupirent franchement après la vérité, enfin à tous les vrais philosophes, c'est-à-dire, à toutes ces intelligences fortes qui ne savent jamais reculer devant la puissance d'un principe. Fondés là-dessus nous espérons que ce livre modifiera bien des idées, aplanira bien des difficultés qui s'opposent encore à la marche franche des esprits vers le catholicisme ; qu'il affermira ceux qui chancèlent encore sur la route du vrai. C'est là l'heureuse influence que nous le croyons destiné à exercer sur la science de l'histoire en général et sur ceux qui la cultivent. Mais son influence ne sera pàs moindre, nous aimons à le croire, sur les études du clergé, particulièrement de celui qui se prépare dans les séminaires à remplir la grande mission que l'Église doit lui confier. S'il fut jamais une époque où la science et des études fortes furent nécessaires aux prêtres pour répondre aux desseins de la divine Providence sur son Église, c'est surtout aujourd'hui que la science domine tout le monde social, et que l'on n'estime les hommes que par leur valeur scientifique; mais d'ailleurs dans les vues de Dieu, le prêtre n'est-il pas l'homme de

la science, puisqu'il est écrit : *quia tu scientiam repulisti, repellam te, ne sacerdotio fungaris mihi* [1].

La vérité, attaquée de toutes parts, fait encore au prêtre une nouvelle obligation de la science, pour venir à son secours, car c'est à lui qu'en a été confié le dépôt, et Dieu redemandera des mains de celui qui a été posé en sentinelle sur Israel, le sang de ceux qui auront péri faute d'être avertis. Tout donc impose au prêtre le devoir le plus impérieux d'études sérieuses, et grâces en soient mille fois rendues à Dieu, les premiers pasteurs de l'Église de France le sentent et le comprennent ; c'est aux prêtres qui travaillent sous leur direction, à répondre à leur sollicitude et à ce vœu de leur cœur. C'est surtout au jeune clergé, que les soins du ministère n'occupent pas encore, que cette obligation est imposée d'une manière plus rigoureuse. Parmi les nombreuses études devenues aujourdhui nécessaires, celle de l'histoire, et surtout de l'histoire de l'Église, est une des plus importantes, nous en avons donné des preuves suffisantes avec l'auteur de l'introduction. Mais cette étude ne doit pas être faite à la légère et comme un agréable passe-tems : il faut une étude approfondie, et pour atteindre ce but, il faut une méthode ; or encore ici M. l'abbé Blanc est un guide sûr et appuyé sur l'expérience. La *méthode* qu'il donne dans la VI[e] section de son *introduction*, est le résultat de plusieurs années d'études et de professorat, c'est-à-dire, de théorie et de pratique. Avec l'analyse raisonnée des dix-huit siècles de l'Église, et le plan *général du cours*, que renferme la VII[e] et dernière section, sa méthode montre déjà suffisamment tout ce qu'aura d'intérêt, le cours lui-même et combien il sera important pour ceux qui sont appelés à former les jeunes élèves du sanctuaire, aussi bien que pour tous les prêtres et les fidèles studieux qui ne veulent pas demeurer étrangers à des études si importantes et si fructueuses. C'est avec peine que nous nous voyons forcés de passer sous silence les détails de cette dernière

[1] Osée, ch. IV, v. 6. « Parce que vous avez repoussé la science, je vous repousserai, afin que vous ne remplissiez pas les fonctions de mon sacerdoce.

section où l'auteur montre l'Église liée à l'humanité, former les sociétés et soutenir les combats divers qui s'opposent à son développement, en marchant toujours au but que Dieu lui a marqué, le bonheur des peuples et le progrès de l'humanité, toujours sous l'empire des trois grandes lois universelles, dont l'existence et l'application ont été démontrées dans la partie philosophique.

L'abbé Maupied, docteur ès-sciences.

Archéologie chrétienne des Catacombes.

DÉCOUVERTE
DU CORPS DE SAINT SABINIEN
ET PREUVES DE SON MARTYRE.

Ce fut vers la fin du 7e siècle, d'après Boldetti, que l'on commença à extraire des catacombes de Rome des corps de martyrs [1]; dès cette époque sur la demande des évèques et des princes ils furent transportés dans les principales villes de l'univers chrétien; et cependant il en reste encore un si grand nombre dans les *soixante cimetières* et plus qui entourent Rome, qu'il n'est pas à craindre qu'il en manque encore de longtems.

Et cependant il ne faudrait pas croire que tous les corps que l'on trouve dans les catacombes sont réputés aussitôt *martyrs*. Non, s'ils ne portent pas des signes certains du martyre, s'ils ne sont reconnus pour tels, d'après les règles les plus sures, fournies par la tradition et une longue expérience, alors on les laisse à la place où ils attendent la résurrection et le jugement de Dieu. Il est très-probable qu'il est plusieurs de ces corps qui sont exclus de la qualité de martyrs que les actes originaux des anciens *notaires* de l'Église nous auraient fait connaître, mais ces actes furent saisis et détruits dans la dernière et la plus furieuse de toutes les persécutions, celle de Dioclétien, appelée pour cela l'*ère des martyrs*, et c'est ce qui fit que Prudence disait au commencement du 5e siècle:

« Des satellites impies nous ravirent alors les actes écrits de

[1] *Osservazioni sopra i cimiteri de' SS. martiri ed antichi cristiani di Roma*, aggiuntavi la serie di tutti quelli che fino al presente si sono scoperti e di altri simili, che in varie parti del mondo si trovano; con alcune riflessioni pratiche sopra il culto delle sagre reliquie, di Marc' Antonio Boldetti. Roma, 1720. P. 604.

» nos martyrs, de peur que le monde, instruit par ces fidèles do-
» cumens, ne transmît en douces paroles aux oreilles de nos des-
» cendans, l'ordre, le tems et la forme de leur passion [1]. »

Oh! si cette perte pouvait être un jour reparée par quelque heureuse découverte faite dans nos catacombes alors le monde comprendrait toute la vérité des paroles suivantes du même Prudence :

« A peine soupçonne-t-on jusqu'à quel point Rome abonde en
» saints cachés, combien le sol de cette ville est riche et comme
» florissant de sépulcres sacrés. Mais, si nous sommes privés de
» ces trésors, si nous ne pouvons voir de nos yeux les *vestiges de*
» *ce sang précieux*, jetons au moins de loin nos regards vers le
» ciel [2]. »

Privés de ces vénérables documens, privés encore de ces martyrologes écrits au 4e siècle, qui auraient comblé cette grande lacune de l'histoire ecclésiastique, lorsque nous assistons à la

[1] Chartulas blasphemus olim nam satelles abstulit
Ne tenacibus libellis erudita sæcula
Ordinem, tempus, modumque passionis proditum
Dulcibus linguis per aures posterorum spargerent.

(*Hymne en l'honneur des saint martyrs Hemiterius et Cheledonius*, v. 75, t. II, p. 882, edit. Arev.)

[2] Vix fama nota est, abditis
Quam plena sanctis Roma sit,
Quam dives urbanum solum
Sacris sepulcris floreat.
Sed qui caremus his bonis,
Nec sanguinis vestigia
Videre coram possumus,
Cælum intuemur eminùs.

(*Hymne en l'honneur de saint Laurent*, v. 541, t. II, p. 936.) — Il faut noter ici les paroles par lesquelles Prudence exprime les signes du martyre sur les tombeaux des martyrs dans les catacombes romaines, lorsqu'il dit : *Sanguinis vestigia videre coram possumus*; c'est là un fait qui se vérifie encore après tant de siècles.

découverte du corps d'un martyr, nous nous estimons heureux, si pour connaître son martyre nous avons la *pierre sépulcrale* et le *vase du sang*. C'est avec ces seuls documens ou titres que se présente notre jeune martyr, *saint Sabinianus*. Mais la pierre est presque muette, puisque dans toute sa largeur et sa longueur, elle n'offre que *trois mots*. Cependant quelque faibles et quelque pauvres que soient ces documens nous espérons qu'ils suffiront pour prouver la réalité de son martyre.

Pour nous, en transcrivant ou en abrégeant les paroles du Rév. P. Secchi, nous nous félicitons de pouvoir offrir ici aux lecteurs des *Annales*, un exemple de la prudence avec laquelle procède l'Église lors de la découverte du corps d'un martyr, avant de permettre qu'il soit exposé à la vénération publique. Et comme la plupart des exemples qu'il cite ne se trouvent que dans les grands ouvrages de Boldetti et d'Aringhi, nous avons extrait de ces ouvrages les différentes planches qui ont rapport au sang des martyrs trouvés dans les catacombes, et nous les avons fait entrer dans une seule que nous plaçons à la fin de cet article, et qui complète le Mémoire du savant auteur.

I. Découverte du corps de saint Sabinien, martyr, dans le cimetière de *Santa Ciriaca*.

Les catacombes d'où a été exhumé le corps du saint martyr Sabinien sont celles de *Santa Ciriaca* dans le *Campo Verano*, les plus vastes peut-être que Rome possède, en étendue et en profondeur. Elles s'étendent à plusieurs milles autour de la basilique de *San Lorenzo*, et l'on peut regarder comme faisant partie de ces catacombes celles-mêmes de *Saint Hippolyte*, martyr, qui toutes recèlent en abondance des corps immolés dans les persécutions et de précieux monumens des premiers siècles du christianisme. Ce serait vraiment à celles-ci, mieux encore qu'aux autres catacombes, que peut se rapporter la belle description que l'on trouve dans le *Commentaire* de saint Jérome sur *Ézéchiel*. « A l'époque » de mon enfance et de mes premières études à Rome, nous al» lions souvent, mes jeunes amis et moi, les dimanches, nous pro-

» mener parmi les sépulcres des apôtres et des martyrs; souvent » il nous arrivait de descendre dans les cryptes, creusées dans les » profondeurs de la terre: les cavités latérales de ces sépultures » renferment chaque corps, et il y règne une si complète obscu- » rité que l'on pourrait dire avec le prophète *que les vivans des-* » *cendent dans l'enfer*. Rarement un rayon de lumière, qu'on » croirait à peine provenir d'une fenêtre, dissipe un instant l'hor- » reur des ténèbres ; puis cette clarté s'évanouit, vous avancez de » nouveau en aveugles, et alors, errant dans une épaisse nuit, » vous éprouvez le sentiment que Virgile a exprimé dans ce vers :

Partout l'horreur des ténèbres, le silence même glacent les âmes de terreur [1].

On croit reconnaître aussi ces lieux dans la description que le poète Prudence a composée à la fin du 4[e] siècle. C'est dans les vers où il célèbre le martyre de saint Hippolyte, évêque d'Ostie, dont la statue dans sa chaise de marbre, que l'on peut voir dans la bibliothèque du Vatican, a été trouvée dans le *Campo Verano*. Selon Aringhi, le poète a exactement décrit le cimetière de *Santa Ciriaca*.

« On désigne alors le lieu de sa sépulture; on s'éloigne d'Ostie, » et c'est Rome qui possédera les précieux restes. Non loin des » remparts de cette ville, s'ouvre une galerie souterraine, qui re-

[1] Dum essem Romæ puer, et liberalibus studiis erudirer, solebam cum cæteris ejusdem ætatis et propositi, diebus dominicis sepulcra apostolorum et martyrum circumire; crebroque cryptas ingredi, quæ in terrarum profunda defossæ, ex utrâque parte ingredientium per parietes habent corpora sepultorum, et ita obscura sunt omnia, ut propemodum illud propheticum compleatur : *Descendant ad infernum viventes* ; et rarò desuper lumen admissum horrorem temperet tenebrarum, ut non tam fenestram quam foramen demissi luminis putes : rursumque pedetentim acceditur, et cæcâ nocte circumdatis illud virgilianum proponitur :

Horror ubique animos, simul ipsa silentia terrent.

(T. v, p. 968, ed. Vallars.)

» cèle dans son étendue de profondes cavités ; un chemin en
» pente tortueuse, vous conduit par des degrés dans ce labyrinthe
» ténébreux. Car la clarté du jour s'arrête au vestibule du sou-
» terrain, et l'obscurité règne sous les voûtes, qui cependant, par
» intervalles, sont percées d'une ouverture ; les soupiraux lais-
» sent pénétrer d'espace en espace, les rayons du jour [1]. »

Parmi les corps des martyrs, qui furent inhumés en ce lieu, en si grand nombre, se trouvait alors celui de notre *saint Sabinien* ; nous pouvons l'induire du commencement de cette même Élégie [2] :

« Nous voyons dans la ville de Rome, ô vénérable Valérien,
» d'innombrables sépultures des saints. Si vous voulez savoir les
» noms de chacun d'eux, les titres gravés sur leur tombe, je ne
» puis vous satisfaire : car des peuples entiers de justes ont été
» moissonnés par une fureur impie, alors que la Rome issue de

[1] Metando eligitur tumulo locus : Ostia linquunt :
Roma placet, sanctos quæ teneat cineres.
Haud procul extremo culta ad pomeria vallo
Mersa latebrosis crypta patet foveis.
Hujus in occultum gradibus via prona reflexis
Ire per anfractus luce latente docet.
Primas namque fores summo tenùs intrat hiatu
Illustratque dies limina vestibuli.
Inde, ubi progressu facili nigrescere visa est
Nox obscura, loci per specus ambiguum :
Occurrunt cæsis immissa foramina tectis,
Quæ jaciunt claros antra super radios.

(*Des Couronnes*, Hymne XI, 151. T. II, p. 1178, ed. Arev.)

[2] Innumeros cineres sanctorum Romulâ in urbe
Vidimus, o Christi Valeriane sacer.
Incisos tumulis titulos et singula quæris
Nomina, difficile est ut replicare queam.
Tantos justorum populos furor impius hausit,
Quum coleret patrios troïa Roma deos.
Plurima litterulis signata sepulcra loquuntur,
Martyris aut nomen, aut epigramma aliquod.

» Troie, adorait encore les faux dieux de ses pères. Cependant on » peut lire sur plusieurs de ces tombes ou le nom du martyr ou » quelque inscription que des mains diligentes y ont gravés, mais » combien d'autres de ces pierres n'ont de réponse à notre pieuse » sollicitude que leur silence même ; en effet le grand nombre » des victimes est l'idée qui s'y révèle claire et précise ; par la » multitude des sépultures sans nom, l'on peut juger de l'im- » mense quantité des corps accumulés dans les caveaux. Là, une » fois, j'ai pu savoir que les restes mortels de soixante hommes » gissaient dans un seul tombeau. Celui-là seul possède leurs » noms, qu'ils ont aimé dans la mort, le Christ qui a retrouvé en » eux ses amis fidèles. »

Baronius, dans ses *notes au martyrologe romain*, parlant de sainte Ciriaque, au 21 d'août, reconnaît aussi que le cimetière décrit par Prudence est celui de *santa Ciriaca*, et il dit que l'on en acquiert la conviction par l'examen de ces catacombes : elles s'enfoncent à trois étages de profondeur, avec trois corridors, et il se trouve en chacun d'eux un double rang de cellules ; mais jamais on n'a pu mesurer leur étendue, ni parvenir à une extrémité, parcequ'en certains endroits, elles s'écroulent facilement, et nos ouvriers, qui, pour en extraire les corps des martyrs, y pénètrent par les anciennes ouvertures appelées *puits*, *pozzi*, profitent aussi de ces éboulemens. C'est dans une de ces cavités que gisait le corps de notre martyr, qui, comme s'il eût souhaité venir affermir dans la foi nos jeunes Romains, se montra le premier dans la nouvelle excavation pratiquée dans les catacombes. Ce fut le 21

Sunt et muta tamen tacitas claudentia tumbas
 Marmora, quæ solum significant numerum.
Quanta virûm jaceant congestis corpora acervis
 Nosse licet, quorum nomina nulla legas?
Sexaginta illic defossas mole sub unâ
 Relliquias memini me didicisse hominum :
Quorum solus habet comperta vocabula Christus,
 Utpote quos propriæ junxit amicitiæ.
(*Ibid*, vol. i. — Voir une confirmation de ce passage dans notre t. i, p. 547).

avril de 1840, jour de la fondation de Rome, qu'il fut retiré de sa tombe avec les *deux vases de son sang*. Ses dépouilles mortelles offraient encore l'empreinte d'une beauté capable d'exciter l'admiration. L'expertise, qui était si praticable avec cette quantité d'ossemens, fut faite par le savant professeur Andrea Cav. Belli, chirurgien de la sacrée congrégation des Rites. Il en résulta, avec une complète évidence, que lorsque ce jeune homme subit le martyre il avait alors 18 ans ou ne pouvait dépasser sa 19e année. Nous reconnaissons ainsi par ce qui reste de ce corps sacrifié à Dieu qu'il fut moissonné au printems même ou dans la naissante ferveur de son existence. L'endroit d'où il a été exhumé fournira des lumières sur l'époque de son martyre si l'on y trouve dans la suite quelque inscription chronologique. Mais ayant été retiré le premier, sans une date gravée sur sa pierre, nous n'avons, pour nous éclairer sur ce point, d'autre indice que l'époque générale de ce cimetière. Or, comme il fut fondé dans l'arenaire d'un domaine de sainte Ciriaque, matrone romaine et martyre elle-même, sous le règne de Valérien, on ne peut rapporter la mort de Sabinien qu'aux dernières persécutions de l'Empire.

II. Les signes du martyre trouvés à la tombe de saint Sabinien.

Pour pouvoir affirmer que ces restes sont ceux d'un martyr chrétien, il suffirait de considérer la longue expérience que l'Église romaine possède de ces cimetières et la tradition continue de tant de siècles, par lesquelles elle reconnaît ses martyrs aux signes qui les accompagnent; mais si l'expertise qui a constaté que ce corps fut privé de la vie par violence, dans sa plus florissante vigueur, si le lieu même de la sépulture ne fournissaient pas un ensemble de preuves assez complet, sans les instrumens ou les vestiges du martyre, restés dans le sépulcre, achevons de démontrer le martyre *par les signes* notoires qui furent produits à la lumière en même tems que le corps du saint. Il avait pour indices de son martyre, hors de la cavité où il était étendu, *deux fioles de verre*, placées, l'une à la tête, l'autre aux pieds, scellées à la pierre avec de la chaux. Toutes deux égales de forme et de capacité, elles étaient encore incrustées de sang figé en grumeaux ; l'une, mieux

conservée, offre à la vue une pellicule épaisse de sang, qui, à la moindre agitation, se détache de la paroi du vase, et, vue contre le jour, paraît de couleur pourpre. Il convient de remarquer que ce n'est pas la teinte opale et changeante du sulfure de silice, que prennent presque tous les anciens verres ; mais cette couleur d'un rouge foncé provient de la pellicule même, qui, détachée à mesure, pendait dans la fiole, devant mes yeux. Il est donc certain que c'est du sang, et peut-être recueilli en une plus grande pureté que d'aucun autre martyr, parceque l'on ne pouvait recueillir du sang de la plupart, que déjà tombé sur la terre. A présent, et après la discussion sévère à laquelle l'Église romaine a plusieurs fois soumis la réalité de ce signe, il est devenu hors de doute pour les catholiques, que le corps accompagné d'une fiole de sang ne soit réellement celui d'un martyr, lorsque son autorité publique en a certifié la découverte.

D'autres signes encore pourraient fortifier ces preuves, comme les pointes de fer qui ont donné la mort, encore fichées dans les os, ou les blessures qui ont laissé leurs marques dans les principaux ossemens et d'autres semblables indices. Mais le signe qui est en ce moment l'objet de notre étude fournit, et par sa nature et par sa convenance dans la position qu'il occupe ordinairement, une preuve certaine en soi et suffisante, sans le concours des autres indices qui souvent l'ont confirmée par leur réunion. On pourrait donc réduire cet exposé à ce peu de mots : le corps de ce jeune homme, qui sur sa pierre est nommé Sabinien, a été avec les témoignages authentiques, découvert dans le cimetière de Santa Ciriaca, ayant près de lui, *deux fioles de son sang* [1] : c'est donc un martyr chrétien, et, pour obtenir de nous le culte qu'il mérite, une investigation plus approfondie ne serait pas nécessaire,

Toutefois, il existe contre l'opinion des catholiques une ancienne prévention des protestans, qui pensent que ces vases, consacrés à recueillir et à conserver le sang des martyrs, auraient eu une toute autre destination, celle de contenir des parfums ; j'ai

[1] Ampolle del suo sangue.

même vu avec peine cette étrange opinion reproduite encore naguère par un savant professeur catholique[1]. Je crois donc de mon devoir, du devoir de tout archéologue romain, de chercher à détruire cette vaine prévention, entièrement contraire à la vérité, et d'affermir par de nouveaux motifs l'opinion de tout tems établie dans le sein de l'Église. Pour en restreindre le plus possible les développemens, je réduis mes preuves à trois, qui sont : les *témoignages des Saints-Pères*, les *actes primitifs du martyre*, enfin l'*histoire des fouilles exécutées dans les catacombes*.

En commençant par les témoignages des Pères, nous observons d'abord que, bien peu de tems après les persécutions, saint Hilaire disait en général : « Partout on a recueilli le sang des bien- » heureux martyrs, et leurs ossemens vénérables offrent jour- » nellement un témoignage[2]. » Puis il rapporte les miracles qui se faisaient aux tombeaux des martyrs. Pour peu que l'on ait étudié l'histoire des premiers siècles de l'Église, on connaît par de nombreux exemples, les efforts que faisaient les chrétiens pour recueillir le sang des martyrs, durant leur supplice et sous les yeux même des bourreaux. On a pu voir combien furent victimes de ce pieux zèle et, pour ce motif, livrés eux-mêmes à la mort; mais passons sous silence les traits infiniment nombreux qui attestent cette coutume de ramasser ce précieux sang, soit dans des vaisseaux ou avec des linges, des étoffes, des houppes, des éponges et d'autres matières absorbantes : bornons-nous à y reconnaître le but manifeste de transmettre à la postérité ces reliques saintes et de laisser une preuve réelle et évidente du martyre de ces vertueux confesseurs de J.-C. Prudence, poète chrétien, qui publia ses poésies l'an 405 de notre ère, admire le courage des fidèles à recueillir le sang du martyr saint Vincent, dans ces vers :

« Voyez accourir de la ville la foule des fidèles ; ils s'empres-

[1] Ce sont sans doute les mots auxquels M. Raoul Rochette fait allusion. (Voir sa lettre dans notre précédent N°, p. 396.)

[2] Sanctus ubique beatorum martyrum sanguis exceptus est, et veneranda ossa quotidiè testimonio sunt. (*Contra Constantium imp.* C. 8, t. II, p. 567, ed. Maur.)

» sent autour de ce corps déchiré, les uns à l'étendre sur une » couche d'herbes molles, d'autres à fermer les blessures sai- » gnantes; celui-ci parcourt de ses baisers les nombreux sillons » tracés sur ce corps par les ongles de fer; un autre ne répugne » pas à lécher la plaie sanglante du saint martyr; la plupart, hu- » mectant des linges du sang qui s'est répandu, ou qui dégoutte » encore, veulent le conserver chez eux comme une source salu- » taire de grâce et de vertu pour leurs enfans [1]. »

Ce même fait, célébré dans l'hymne de Prudence, se retrouve dans les actes de ce martyr, qui ont été lus et cités avec éloge par saint Augustin : « On voit ensuite la foule des assistans s'em- » presser autour de ce corps lacéré, couvrir ses plaies de leurs » baisers, les examiner avec compassion, *recueillir avec des lin- » ges son sang*, relique pour la postérité, vénérable et tutélaire [2].

Prudence, dans l'élégie déjà citée au chapitre précédent, où il célèbre le martyre de saint Hippolyte qui fut attaché à des chevaux indomptés et mis en lambeaux, décrit encore cette coutume des chrétiens à Rome :

« Ils pressent leurs vêtemens sur le sable humide de sang et

[1] Coire toto ex oppido
Turbam fidelem cerneres,
Mollire præfultum torum,
Siccare cruda vulnera.
Ille ungularum duplices
Sulcos pererrat osculis :
Hic purpurantem corporis
Gaudet cruorem lambere.
Plerique vestem linteam,
Stillante tingunt sanguine
Tutamen ut sacrum suis
Domi reservent posteris.

(*Des Couronnes*, Hymne V, 333, t. II, p. 1008, éd. Arev.)

[2] Videres circumstantium frequentiam sancti vestigia certatim deosculando prolambere, vulnera totius laceri corporis piâ curiositate palpare, *sanguinem linteis excipere* sacrâ veneratione posteris profuturum. (Ruinart, *Act. Mart.* p. 328, ed. veron.)

» enlèvent à la poussière cette rosée précieuse ; le sang qui a pu » rejaillir sur les branches est soigneusement recueilli avec des » *éponges*[1]. »

Citons encore après le poète Prudence, saint Ambroise et saint Gaudence, évèque de Brescia. Le premier, lorsqu'il découvrit la sépulture et les restes mortels des deux saints martyrs, Vital et Agricola, se borne à dire : « Nous y avons trouvé du sang versé » pour la foi » ou, littéralement, « nous avons recueilli le sang » de leur triomphe[2]. » Puis lorsqu'il vient à découvrir les corps des saints Gervais et Protais, il affirme également qu'il a trouvé les signes de leur martyre : « J'ai trouvé tout ce qu'on devait es- » pérer dans une telle découverte, les squelettes entiers et beau- » coup de leur sang[3]. » Et afin qu'il nous soit clairement démontré que ce sang était celui qui fut recueilli à leur martyre, écoutons saint Gaudence, contemporain de cette découverte : « Nous avons » les bienheureux martyrs Gervais, Protais et Nazaire qui ont » daigné révéler leurs dépouilles mortelles au saint prêtre Am- » broise, dans la ville de Milan, il y a peu d'années. Nous possé- » dons leur sang recueilli dans un vase (*gypso*), ne demandons » rien de plus, *car nous avons le sang qui est le témoignage de leur* » *passion*[4]. »

[1] Palliolis etiam bibulæ siccantur arenæ
Ne quis in infecto pulvere ros maneat.
Si quis et in sudibus recalenti aspergine sanguis
Insidet, hunc omnem spongia pressa rapit.

(*Elégie à la louange de saint Hippolyte*, v. 141, t. II, p. 1177, éd. Arev.)

[2] Collegimus sanguinem triumphalem. (*Exhort. ad Virgines.*)

[3] Inveni signa convenientia, ossa omnia integra et plurimum sanguinis. (*Ep.* L. III, ep. 54.)

[4] Habemus Gervasium, Protasium, atque Nazarium beatissimos martyres, qui se ante paucos annos apud urbem Mediolanensem sancto sacerdoti Ambrosio revelare dignati sunt : quorum sanguinem tenemus gypso collectum, nihil amplius requirentes; *tenemus enim sanguinem qui testis est passionis.* (Pag. 339, ed. Card. Quirin.)

Nous pouvons répéter aussi à propos de notre jeune martyr Sabinien, qu'ayant trouvé dans son sépulcre deux fioles de sang en preuve de son martyre, il n'est plus rien dont nous devions nous enquérir, *car nous possédons les signes de sa passion; tenemus enim sanguinem qui testis est passionis.*

Si pour répandre une plus grande lumière sur cette vérité, nous continuons de parcourir l'histoire ecclésiastique et les Actes sincères des martyrs, l'abondance des renseignemens pourra établir une évidence accablante pour l'opinion contraire. En effet qu'on lise Boldetti depuis le chapitre XXVI jusqu'au XXXIX de son 1[er] livre; ajoutez-y le nombre infini de témoignages répandus dans les ACTES publiés par les Bollandistes, et jugez s'il est un point d'histoire attesté par une plus grande quantité de documens dignes de foi. Je ne citerai pas non plus les *actes sincères* du *martyre de saint Cyprien*, qui se trouvent dans le recueil de D. Ruinart, ni les *actes des martyrs d'Ostie*, publiés par de Maistre, ni ceux de sainte Cécile, vierge et martyre, publiés par Laderchi, ni le fait, rapporté par Nicéphore [1], du sang de sainte Euphémie recueilli dans une bouteille de verre, ni enfin celui du sang de saint Janvier, évêque et martyr; l'embarras est de choisir quelques traits seulement parmi une si grande quantité; revenons de préférence aux fouilles de nos catacombes pour démontrer par quelques faits locaux que le vase de sang ne peut être que le signe du martyre.

Ces petits vaisseaux, qui indiquent souvent une extrême pauvreté, nullement en harmonie avec la dépense de parfums ou de substances balsamiques, se trouvent toujours scellés dans la pierre, hors du sépulcre, seulement à ceux des martyrs, et on les a vus assez souvent réunis à d'autres preuves incontestables du supplice. Ainsi le corps de saint Primitivus, sur la pierre sépulcrale duquel on lit ces mots: «Après de nombreuses tortures, valeureux martyr, » POST.MULTAS.ANGUSTIAS.FORTISSIMUS.MARTYR., fut trouvé avec le vase qui contenait son précieux sang. Le même fait s'est reproduit en 1725, lorsque, sous le

[1] *Hist. Ecclés.* liv. XVIII, c. 31.

grand autel de la basilique de saint Clément, on découvrit, avec sa pierre tombale et la fiole de son sang, le corps de Flavius Clément, homme consulaire et martyr chrétien. Une inscription antique, publiée parmi les *iscrizioni doniane*[1], rapporte également que sous l'autel de saint Alexis, dans l'Aventin, le sang du saint martyr Boniface, était conservé dans son vase.

Mais nous serions entraînés beaucoup trop loin si nous voulions rapporter tous les faits de ce genre que fournit l'histoire des catacombes de Rome. Ajoutons cependant que l'usage des *éponges* pour recueillir le sang des martyrs, attesté par Prudence comme nous l'avons vu, est devenu notoire par la découverte d'un grand nombre de vases où se trouvait l'éponge même imbibée de sang. Boldetti a donné la gravure d'une de ces éponges que nous reproduisons ici dans notre planche, *vase* n° 1[2]. Une autre a été donnée par Ficoroni au Musée Kircherien[3]. Des preuves écrites viennent se joindre à ces faits positifs : les premiers chrétiens prirent quelquefois le soin, inutile alors, mais devenu fort précieux pour nous, d'inscrire sur le ciment avec lequel les petits vases étaient scellés à la pierre, le mot SANGUIS abrégé en SA, surmonté d'un trait : on écrivait $\overline{\text{SA}}$ SATVR$\overline{\text{NII}}$ pour SANGVIS SATVRNINI comme on le voit sur *le vase* n° 2; ou, plus au long, SANG, comme au *vase* n° 3, qui ne peut s'interpréter que par SANGVIS[4]. Si l'on voulait y voir en abrégé le mot SANC*tus*, il faudrait transformer la lettre G en C, et ce serait montrer une grande ignorance des monumens chrétiens les plus anciens, qui ne joignent jamais ce titre au nom des martyrs. D'ailleurs cet argument serait mal en harmonie avec le système des protestans, parcequ'il ferait remonter le titre de *saint* aux premiers siècles du christianisme.

[1] Class. xxe, n° 86.

[2] *Osserv. ai cimit.* lib. I, cap. 31, p. 149, 150.

[3] *Lupi Ep. Sev. Mart.* 32.

[4] Voir Bosio et Aringhi, *Rome souterraine*, liv. III, chap. 23. — Boldetti, *ouvrage cité*, l. I, ch. 39, p. 187.—Mamachi, t. I, p. 462. Ils ont tous donné des dessins de ces vases. — Nous avons fait entrer dans notre *planche* les principaux vases et ustensiles cités par ces auteurs.

A ces témoignages, à ces faits nombreux quelle conjecture est-elle opposée par des érudits qui n'ont peut-être jamais vu de tombeaux de l'antiquité païenne, qui n'ont pas été à portée d'étudier les sépultures étrusques, romaines et encore moins nos catacombes? Nous au contraire qui habitons Rome, voyons journellement quelque découverte nouvelle se présenter à nos yeux. On a voulu supposer dans l'usage de ces vases, les parfums et les liqueurs des sépultures du paganisme. N'est-ce pas une étrange erreur? Si encore on supposait les banquets en l'honneur des martyrs ou la coutume de les oindre de parfums avant de les ensevelir, j'aurais une réponse différente : je pourrais en effet considérer ces coutumes comme des témoignages de l'ancienneté du culte des martyrs et des saints, qui est niée par les protestans. Mais réduisons cette controverse à sa plus simple expression. Les vases qui selon nous contenaient du sang, trouvés dans les sépultures chrétiennes, sont-ils les mêmes que les païens confiaient à la tombe avec les cendres des cadavres consumés par le feu? D'abord il est reconnu que les vases païens se trouvent constamment au dedans et non à l'extérieur de la tombe, tandis qu'au contraire les fioles du sang des martyrs sont toujours placées au dehors et jamais à l'intérieur de leurs sépulcres[1]. A quoi donc auraient servi les parfums au dehors du tombeau?

Puis un doute assez grave s'est élevé sur la destination des vases que l'on a trouvés dans les sépultures païennes, à savoir, s'ils étaient employés pour les parfums, comme l'ont prétendu quelques archéologues modernes après Schoëfflin et Paciaudi, ou plutôt si ce n'étaient pas des *vases lacrymatoires*[2], ainsi que l'ont

[1] Boldetti, appuyé de sa longue expérience, dit positivement, p. 181, qu'il est très-rare de les trouver dans l'intérieur des sépulcres; quelquefois il en a trouvé au dehors et aussi au dedans, p. 183. Voir à cette page la figure d'une *fiole pleine de sang*, qu'il découvrit dans une tombe. Ces deux indices s'éclairent l'un par l'autre, et ne font que mettre en évidence complète la règle constante et la pratique de l'Eglise romaine.

[2] Nous donnons d'après Aringhi la forme de plusieurs de ces vases, n° 6.

présumé Chifflet, Kirmann, Smeth et d'autres écrivains; mais quel qu'aît été l'emploi réel de ces vases, l'un et l'autre de ces usages répugne également au caractère des sépultures des martyrs. La vraie Église n'a jamais prié pour le salut des martyrs et n'a jamais non plus déploré leur trépas, puisque c'eût été contraire à la gloire des martyrs et de Dieu. Si ensuite elle les eût honorés avec les vases de parfums et de liqueurs que les païens consacraient aux dieux mânes ou à d'autres divinités infernales, l'Église eût alors rendu aux martyrs un honneur emprunté à cette idolâtrie abominable contre laquelle ils avaient protesté par leur supplice et leur mort. En terminant ce chapitre je vais citer un seul exemple d'un vase païen trouvé, il y a peu de tems, dans un tombeau à Cère; car l'inscription archaïque qu'il porte peut, selon moi, donner une juste idée de la superstition à laquelle ils étaient employés; elle a été publiée par le docteur Lepsius [1] qui, après l'avoir lue à son propre sens, la juge inexplicable, et il ajoute que de nouveaux efforts pour en obtenir l'explication lui sembleraient inutiles; il a émis l'opinion qu'elle est Pélasgique et non Étrusque, c'est-à-dire, qu'elle appartient à une langue antique analogue au grec. Nous sommes d'accord sur ce point, mais il me semble que mieux lue, et conformément aux autres inscriptions qui ont la ponctuation, on pourra l'interpréter plus facilement que beaucoup d'autres inscriptions archaïques de la Grèce même; la voici sans interponctuation et en écriture rétrograde:

IOIAIMIꓘMAꟼAMVOAMIMAMVOƎƆIMIM
ꟻATMAИVOƎMIMAMAꟻƎƎIMIAꟼƎƎOƎIAMƎꟼVꓶ
VꟼƎꓶƎB

Lisons la donc interponctuée et en caractères grecs, qui correspondent mieux à l'inscription antique de Cère:

MI.NICEΘVMA.MI.MAΘVMA.PAMAIΣIAI.ΘI-
ΓΥPENAI.EΘE.EPAIΣIE.EΓA.NAMINE.ΘYNAΣTAY.
ΘEΛEΦY.

[1] *Annali dell' Ist. archeol.* vol. VIII, pag. 199.

Jusqu'ici nous ne pouvons saisir que de faibles traits de lumière et entrevoir un sens douteux, mais si les Archaïsmes pélasgiques la rendent encore difficile à comprendre, réduisons la, avec les changemens nécessaires de l'orthographe seule, au dialecte grec, et nous aurons :

Ειμι[1]. νεκύθυμα. εἶμι. μήθυμα. Ῥαμλισίας. Τιβουρήνης[2]. Ἕδη[3]. Ἐραιῳ[4]. Ἐπὶ. ὀνόματι[5]. Δυνάσταο. Τηλέφου[6].

Sum. Funebre Suffimen. Sum. Inebrians Potus. Ramlisiae Tiburtinae. Pro Mercurio. Inferno. Nomine. Dynastae. Telephi [7].

Ce n'est pas ici le lieu de justifier ces légers changemens d'orthographe qui donnent une inscription très-rapprochée du grec

[1] Soit que l'E radical fût suppléé par la prononciation du *M*, soit qu'elle fût absorbée comme l'E de l'ancien verbe ESUM dans le *sum* des Latins, je tiens pour certain que MI est ici pour EMI, selon l'analogie ἔμμι et εἶμι.

[2] Le nom civique de Tivoli est Τιβουρηνος dans Etienne de Byzance, et les Grecs le dérivèrent toujours ainsi.

[3] Ἕδης était le nom du Mercure pélasgique à Gortine, ville de Crète, selon le Grand Etymologique; ainsi les latins ont appelé Pluton *Vedius*.

[4] De ἔρα, terre, comme χθόνιος de χθών, et à cause de cela il paraît le même que Ἑρμῇ χθονίῳ.

[5] La langue sanscrite donne NAMAN et NAMA, la gothique, *numen*, en latin *nomen*, et en grec ὄνομα, en ajoutant l'*o* comme elle fait en d'autres mots.

[6] Je lis THΛΕΦΟΥ, et non HΕΛΕΦΟΥ, parce que la première lettre est θ dans la paléographie de Thèbes et d'Athènes, et parce que divers témoignages d'autres écrivains nous font connaître l'existence d'un Télèphe qui fut réellement roi de Cère ou de l'Agilla des Pélasges.

[7] Le docteur Lepsius obtenait pour leçon les mots suivans, qui, à lui-même, ne présentaient aucun sens :

Minicethu. mamimathu. maram. lisiai. thipurenai. ethe. erai. sie. epanaminethu. nastaF. helephu.

dicté. Je dois en ce moment déduire cette conséquence, que cette superstition, dont l'origine remonte aux premiers âges de l'antiquité païenne, propagée de siècle en siècle dans notre Rome, et encore en usage dans les sépultures, aurait été tout-à-fait inconciliable avec l'esprit du christianisme et que l'on ne peut raisonnablement confondre les vases employés à ce rite de l'idolâtrie avec les fioles trouvées dans les catacombes et remplies du sang des martyrs.

Dans le prochain article nous parlerons de la paléographie de la pierre sépulcrale.

J. B. Secchi,
de la Compagnie de Jésus.

EXPLICATION

DES OBJETS CONTENUS DANS LA PLANCHE 17.

N° 1. Vase de verre trouvé par Boldetti en 1714 dans les catacombes de *Basilla* et *Hermes*, dites *Ad clivum cucumeris*, au-dessous de la vigne du collége Romain dite *Pariola*. Ce vase était scellé avec du ciment en dehors du sépulcre d'un martyr. Les ouvriers l'ayant brisé en le détachant, on aperçut l'éponge avec laquelle avait été recueilli le sang du martyr, et que l'on avait introduite dans le vase [1].

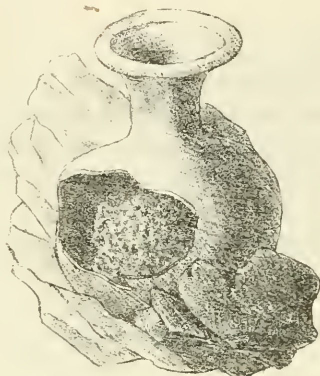
N° 2. Vase de verre trouvé dans les catacombes de *saint Calixte*. Il contenait le sang du martyr *Saturnin*, comme le porte l'inscription SA SATURNII, *sanguis Saturnini* [2]; et le témoignage de Leibnitz, cité plus bas.

N° 3. Vase de verre trouvé dans le tombeau de *saint Victor*, et contenant une partie de son sang, comme le prouve l'inscription SANG, *sanguis* [3].

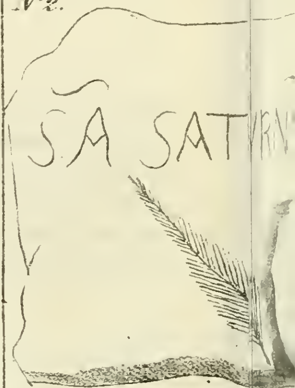
N° 4. Vase trouvé dans le tombeau de *saint Nicaise*, avec la *palme* et l'inscription SA, *sanguis* [4], preuves de son martyre.

[1] Extrait de Boldetti, *Osservazioni*, etc., p. 149.
[2] Voir Boldetti, *ib.*, p. 187, et Aringhi, *Roma subterranea*, p. 497.
[3] Boldetti, *ib.* et Aringhi, *ib.* p. 499.
[4] Boldetti, *ib.* et Aringhi, *ib.*

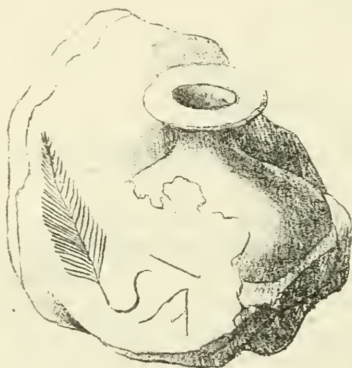
N° 1.



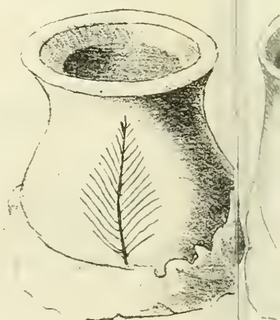
N° 2.



N° 4.



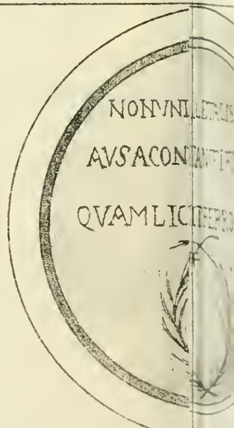
N° 5.



N° 7.

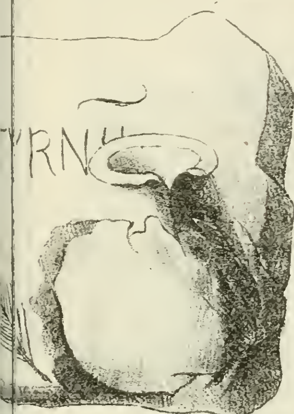


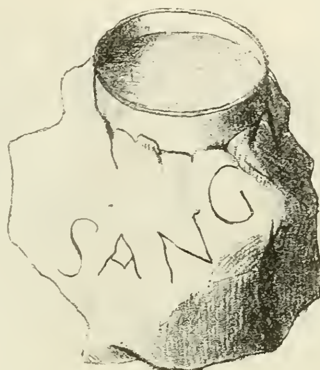
N° 8.

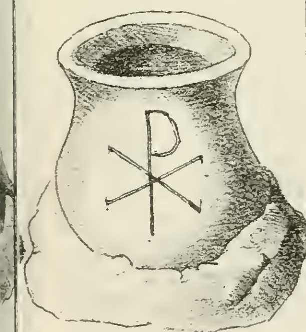


Annales de Phil. Chrét. IIIe Série N° 24. T. IV, p. 452.

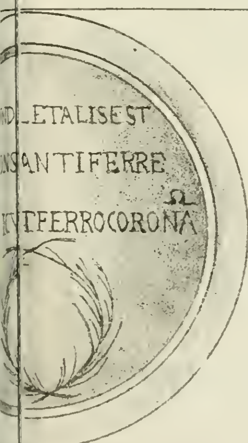
Différents objets trouvés dans l...













Abel lith. aux Sourds Muets.

...s les tombeaux des martyrs.

N° 5. Vase contenant du sang et des cendres de *saint Almachius*. On le voit sous ses deux faces : sur l'une est le monogramme du *Christ*; et sur l'autre, la *palme* du martyre[1].

N° 6. Différentes formes de vases de verre ou de terre cuite, appelés *lacrymatoires*, que les païens remplissaient de larmes, et les fidèles d'eau bénite, et renfermaient ensuite dans les tombeaux[2].

N° 7. Autre vase portant encore le monogramme du *Christ*[3].

N° 8. Patène ou coupe de verre trouvée dans le cimetière de *Sainte-Agnès*, et dans laquelle on fit boire du poison au martyr *Constantius*, qui n'en éprouva aucun mal. On y grava, à cause de ce souvenir, l'inscription suivante[4] :

Non unda letalis est
Ausa Constanti ferre
Quam licuit ferro coronam.

N° 9. Lampe sépulcrale portant l'effigie du *bon Pasteur*, trouvée dans les catacombes, où elle servait à honorer les cendres des martyrs et à éclairer les fidèles qui y allaient prier ou qui y habitaient[5].

En preuve de la réalité du sang trouvé dans ces fioles et ces vases, nous ajoutons ici le récit de l'expérience faite par le célèbre Leibnitz, telle qu'il l'a racontée dans une lettre à Fabretti :

« J'ai examiné avec attention un fragment de fiole de verre teint en » rouge, et tiré du cimetière de *Saint-Calixte*, afin de chercher à dis- » cerner de quelle nature était cette couleur, et de savoir si elle prove- » nait du règne animal (comme s'expriment maintenant les physiciens) » ou du règne minéral. Il me vint alors dans l'esprit d'employer une so- » lution de sel ammoniaque dans de l'eau commune, et d'essayer si, avec » son secours, il serait possible de séparer du verre et de dissoudre quel- » que chose de cette couleur. Cela me réussit sur le champ, et au delà » de mon espérance; ce qui me fit supposer à bon droit que c'était

[1] Aringhi, t. I, p. 501.

[2] *Ib.* p. 502.

[3] *Ib.* p. 507.

[4] *Ib.* p. 508.

[5] *Ib.* p. 517. — Voir aussi dans les *Annales*, t. XI, p. 43, et dans la *planche* p. 60, la description et la forme d'un autel sur lequel on mettait les reliques des martyrs, et ayant de chaque côté une *lampe sépulcrale*.

» une matière sanguine, et non terrestre ou minérale ; parce que cette » dernière, douée d'une vertu corrosive, aurait probablement pénétré » plus profondément dans le verre, et n'aurait pas cédé si tôt à ce » lessif[1].»

[1] Frustum phiolæ vitreæ ex Cæmeterio Calisti allatæ, rubedine tinctum, examinavi non nihil, ut faciliùs discerni posset cujus ea generis esset, et utrum (ut physici hodiè loquuntur) ex regno animali, an potiùs minerali, esset profecta. Et venit mihi in mentem uti solutione salis ammoniaci (ut vocant) in aquâ communi, ac tentare an ejus ope aliquid à vitro separari atque elui posset. Id verò subitò, et supra spem, successit; indeque nata nobis meritò suspicio est, sanguineam potiùs materiam esse, quam terrestrem, seu mineralem, quæ vi corrosivâ prædita, tanto tempore altiùs in vitrum fortasse descendisset, nec lexivio tam subitò cessisset. —Fabrettus, *Inscriptiones antiquæ*, cap. VIII, p. 556, et Mamachi, *Orig. et Antiq. christ.* t. I. p. 462.

Littérature Catholique.

AUTEURS ECCLÉSIASTIQUES OU PROFANES NOUVELLEMENT DÉCOUVERTS ET ÉDITÉS

PAR

S. ÉM. LE CARDINAL ANGELO MAI[1].

Troisième article.

Ainsi que nous l'avons promis dans notre dernier cahier, nous allons faire connaître la liste des importans ouvrages renfermés dans la 2e *collection* du savant cardinal. D'après la demande de plusieurs de nos amis, nous ne nous bornerons pas à une nomenclature succinte comme nous l'avons fait pour la première collection : toutes les fois que la matière aura quelque importance, surtout pour l'histoire ou les dogmes catholiques, nous en donnerons une *analyse*, que nous emprunterons le plus souvent à la préface que le savant auteur a mise en tête de chaque volume.

TOMUS I. Romæ, typis vaticanis, 1825-1831.

Ce volume est divisé en six parties qui ont chacune leur pagination propre.

La *première partie* contient :

1. *Planche paléographique* comprenant : 1 et 2 spécimen de l'écriture du codex du 10e siècle, où ont été pris les fragmens

[1] Cette collection porte pour titre : *Scriptorum veterum nova collectio, e vaticanis codicibus edita.* Elle renferme 10 volumes grand in-4° de 1100 à 1800 pages. — Elle se trouve à Paris, à la librairie de M. Firmin Didot, et coûte 340 fr., ou 34 fr. chaque volume.

d'Eusèbe; 3. d'un codex syriaque Strangh elo; 4. d'un manuscrit en lettres et en langue mœsogothiques; 5. d'un codex très-ancien du Vatican, contenant les grands et les petits prophètes; sur une des pages est une attestation qui assure que ce codex a été copié sur un autre corrigé de la main de Pamphile et d'Eusèbe de Césarée, et illustré des scholies du même Eusèbe; 6. titre de l'interprétation d'Osée par Théodore Mopsueste; 7. spécimen des extraits de Polychronius et des interprètes de Daniel, codex ayant appartenu à Andronicus Paléologue.

2. *Préface* où le savant éditeur rend compte des différens traités qui entrent dans le volume .(I-XXXV).

3. Explication de la *planche paléographique*. (XXXVI).

4. Ευσεβιου προς Στεφανον περι των εν τοις Ευαγγελιοις ζητηματων και λυσεων, et fragmens du même προς Μαρινον, avec la traduction latine. (I-III).

Dans ces *questions* et *solutions*, Eusèbe de Césarée s'attache principalement à expliquer les apparentes discordances qui se trouvent dans les récits des divers Evangiles ; il y traite en particulier la question des deux généalogies du Christ, et y cite les explications données par Jules Africain, ce dont il avait déjà traité brièvement dans son *Histoire ecclésiastique*, l. I, chap. 7. Saint Ambroise a imité et souvent traduit le traité d'Eusèbe dans *ses commentaires sur saint Luc;* malheureusement ce n'est ici qu'un abrégé de ce travail d'Eusèbe.

5. *Fragment grec* d'un anonyme qui paraît avoir compilé la *chronique d'Eusèbe*. (112).

6. Dix-huit fragmens (en grec) de l'ouvrage d'Eusèbe περι της Θεοφανειας, de *l'arrivée du Sauveur*. C'est l'histoire du Sauveur d'après les prophéties et les Évangiles, avec une explication de la doctrine évangélique. Il y est fait mention (p. 132) d'un évangile en hébreu. (113-142).

7. Nombreux fragmens de ses *Commentaires sur saint Luc*. (143-247).

8. Fragment de son traité *de la Pâque*, περι του Πασχα. Eusèbe avait envoyé ce traité à Constantin, qui le fit traduire en latin, puis répandre dans tout l'empire. On lit encore dans la Vie de ce

prince (liv. IV. 35, 9) la lettre qu'il adressa à Eusèbe à ce sujet. (247-257).

9. Supplément aux *Questions* évangéliques (258-284).

La 2e *partie*, contient :

10. Φωτιου αμφιλοχια ; collection de 313 *questions ou discours de Photius adressés à Amphilochius*, métropolite de Cyzice; grec et latin (1-215).

Photius avait recueilli sous ce titre tous les points de dogme et de morale dont il avait eu occasion de parler dans ses *lettres*, *notes* et *homélies*.

L'ouvrage est curieux ; voici ce qu'il y a de plus important :

Jugement sur Photius. — Témoignages extraits de ses ouvrages inédits en faveur des papes. — Origine de la fable de la *papesse Jeanne*. — Eclaircissement sur la lettre de Jean VIII, sur le *Filioque*. — Liste des ouvrages inédits de Photius.

Je suis profondément étonné, dit à ce sujet l'éditeur, comment Photius, qui, de laïque, sans cesse occupé de soins et de devoirs séculiers, fut subitement élevé à l'épicospat, a pu acquérir une connaissance si profonde des divines Écritures et de la théologie la plus élevée. (*Préf.* XVIII).

Le savant éditeur cite ensuite les différens passages où Photius parle en termes très-honorables des pontifes romains : c'est le *bienheureux Damase qui confirme* (ἐπικυρῶν) *le 2e concile général, dont les décrets sont suivis par l'univers entier* (p. 304); c'est *Léon-le-Grand*, *qui montra plus sainte encore la sainte charge pastorale de Rome*, et *qui fut la colonne* (στυλὸς) *du 4e synode* (*ib.*); c'est le *célèbre Vigile, qui présida le 5e synode, et qu'il appelle une* règle inflexible (κανὼν ἀπαρέγκλητος (*ib.*) ; c'est Agathon, qui, *quoique non présent de corps au 6e synode, l'assembla pourtant, et en fut l'ornement par son esprit ou sa doctrine, et son zèle* (γνώμῃ καὶ πάσῃ σπουδῇ (*ib.*). Il loue ensuite les pontifes *saint Grégoire, Zacharie;* enfin, parlant longuement et avec beaucoup *d'éloges de Jean VIII*, il lui donne par trois fois l'épithète de *viril* (ἀνδρεῖος); sur quoi le savant cardinal fait les remarques suivantes :

Ce n'est point sans motif que Photius se sert par trois fois de cette expression. Sans aucun doute il fait allusion, et il réfute par ces paroles, l'accusation d'*esprit faible*, que, dès lors on portait communément contre ce pape, parce qu'il avait souffert que l'on replaçât sur le siége de Bysance Photius, si opposé au St-Siége, et frappé auparavant de tant d'anathèmes. C'est delà sans aucun doute qu'est née la fable de la *papesse Jeanne*, dont l'origine, objet de tant d'opinions opposées, nous paraît avoir été indiquée avec précision par Baronius (sur l'an 879, n. 5), lorsqu'il dit que ce pape n'a été dit être *une femme*, que parce que, vu la trop grande facilité et mollesse de son esprit, et ayant perdu toute virilité, il ne sut montrer aucune constance sacerdotale, de telle manière qu'on l'appelait non point *pape* comme Nicolas I et Adrien II, mais *papesse*, mot de dérision, pour lui reprocher de n'avoir pas même su résister à un eunuque, tel qu'on dit avoir été Photius. Il est vraiment étonnant qu'Allatius, qui a composé un *traité* particulier sur cette fable, et qui a cité quelques témoignages de Photius en faveur des pontifes romains, ait oublié ce passage sur Jean VIII, et n'y ait pas cherché l'explication de cette fable. On voit ici combien Pagi a eu tort de nier, dans ses *Critiques de Baronius*, que l'origine de cette fable remontât aux tems de Photius, et d'en fixer seulement l'origine au 13ᵉ siècle.

Il est à remarquer, en outre, qu'en parlant si longuement du même Jean VIII, Photius ne fait aucune mention de cette fameuse lettre que, quelque tems après, les Grecs produisirent, et où le pontife aurait défendu de se servir de l'expression *Filioque;* ce qui prouve clairement qu'il n'en avait reçu aucune; ce que d'ailleurs Baronius avait soupçonné. Le docte cardinal confirme cette supposition : 1° en ce que cette lettre ne se trouve pas dans un *recueil des lettres de Jean VIII*, du 10ᵉ siècle, qui se trouve dans les archives secrètes du Vatican; 2° dans les *lettres* 201 et 250, adressées à Photius, il n'est fait aucune mention de cette question dogmatique; bien plus, dans la 250ᵉ le pontife se plaint, ouvertement des *tromperies* et *supposition de lettres* de la part des Grecs, et surtout de Photius. Voici ses paroles :

« Nous sommes vraiment surpris de voir qu'on ait dénaturé ou

» changé plusieurs choses que nous avions définies, et nous ne » savons quel est celui dont le zèle ou la négligence ont altéré » ces choses. Nous acceptons les différentes choses qui ont été » faites avec miséricorde par le décret synodal à Constantino- » ple en faveur de votre rétablissement; mais, si par hasard nos » légats se sont conduits dans ce synode contre les ordres qu'ils » avaient reçus du Siége apostolique, nous ne les acceptons pas, » et les jugeons d'aucune valeur[1]. »

On ne peut rien voir de plus précis et de plus sage que ces paroles. Le *faux* synode de Photius a été édité d'après une copie du Vatican. Ces copies sont au nombre de cinq. Or, aucune ne contient la fameuse lettre. Où l'a-t-on donc trouvée, et comment a-t-elle été publiée? Beveregius la publia le premier, en 1672, dans ses *Pandectæ Canonum Apostolorum et Conciliorum;* c'est de là qu'elle est passée dans les diverses éditions des conciles. Elle se trouve dans le *Codex* 403 du Vatican, très-récent, et rempli d'opuscules tous composés par des schismatiques, et dans quelques autres aussi récens, et tous écrits par des schismatiques grecs. On la trouve encore dans le *Codex* 29 Vallicellianus, d'où Baronius l'avait extraite et réfutée; elle est encore dans le *Codex Mosquensis* 324. On voit combien toutes ces sources sont suspectes.

Écrits inédits de Photius.

1. Presque la moitié des *Questions* à Amphilochius. 2. Trois odes d'un élégant style, ayant rapport à l'empereur Basile. 3. Livre de l'Esprit-Saint, composé pour défendre ses erreurs sur le Saint-Esprit; c'est de ce livre pourtant que sont extraits les témoignages que nous avons cités de lui en faveur des papes. 4. Opuscule contre les Francs et les Latins, où il se déclare ou-

[1] Mirandum valdè est cur multa, quæ nos statueramus, aut aliter habita aut mutata esse noscantur; et nescimus cujus studio vel neglectu variata monstrentur. Quæ pro causâ tuæ restitutionis synodali decreto Constantinopoli misericorditer acta sunt, recipimus. Et si fortasse nostri Legati in eâdem synodo contra apostolicam præceptionem egerunt, nos non recipimus, nec judicamus alicujus existere firmitatis.

vertement schismatique. 5. Quelques écrits liturgiques. 6. Deux lettres à Asutius et à Zacharie, prince et patriarche arméniens. 7. Recueil de canons, grand et utile ouvrage, que le savant cardinal se propose d'éditer. 8. Un lexique différent en quelque chose de celui édité par Hermann en Allemagne et Porson en Angleterre. 9. Plusieurs scholies sur les Évangiles.

11. Fragment (grec-latin) du *Commentaire de Théodore Mopsueste sur saint Jean* (42).

12. *Cinq Réponses canoniques* de Photius à Léon, archevêque de Calabre, traitant de différens points de discipline ; grec-latin (216-224).

La 3e *partie* contient :

13. *Commentaires* de Polychronius sur *Daniel*. (1-27).

Ce Polychronius était le frère de Théodore Mopsueste, et évêque d'Apamée, mort vers 430. Il avait écrit des Commentaires sur tout l'Ancien-Testament. Son Commentaire sur Daniel, dont il manque le prologue et quelques morceaux du milieu, est docte et grave, et respirant une solide piété. Il se sert tantôt de la version syriaque, tantôt de l'hébraïque ; on y trouve, à l'occasion du 11e chapitre de Daniel, une bonne histoire des événemens et des rois de Syrie, que les historiens des Séleucides doivent consulter. Il paraît avoir suivi surtout les histoires de Porphyre.

14. *Commentaires* de différens auteurs *sur le même Daniel*. Ces auteurs sont : Ammonius du 5e siècle, un anonyme, Apollinaire, évêque de Laodicée, Athanase, Basile, Cyrille, Eudoxe du 4e siècle, Eusèbe de Césarée, Hésychius du 7e siècle, Hippolyte, Origène, Sévère du 6e siècle, Titus du 4e siècle, Victor. Il y est fait mention en outre (28) des *Parasites* de Lampetius ; (33) du livre XV de la Préparation évangélique d'Eusèbe ; (35) d'une lettre de Sévère à Ammonius le scholastique ; (39) et d'une autre lettre du même Sévère à l'évêque Maron.

La 4e *partie* contient :

15. *Discours latin* d'un anonyme *à Clovis II*, peut-être des saints évêques Audouin ou Éloi. (III-VIII).

16. *Préface* où il est traité des *fragmens du droit civil* avant

Justinen ; 2. de la famille des Symmaques et des écrits publiés ou perdus de Symmaque l'orateur ; 3. de la rhétorique de Julius Victor ; 4. de Minutianus Apuleius le grammairien (IX-XLI V).

17. *Spécimen* 1. de l'écriture du *code civil* ; 2. d'un fragment de Galien ; 3. des principaux signes ou abréviations.

18. *Fragmens du Droit civil* avant Justinien, 1. *ex empto et vendito ; 2. de usufructu; 3. de re uxoriâ ac dotibus ; 4. de excusatione; 5. quando donator intelligatur revocasse voluntatem ; 5. de donationibus ad legem Cinciam ; 7. de cognitoribus et procuratoribus.* La plus ancienne loi qui y est citée est de l'an 369. (1-73).

19. Différentes *leçons du Code théodosien*, ayant à côté la leçon de l'édition de Cujax. (73-80).

19. Fragment de la *loi des Bourguignons*, titres 28 à 36. (80-81).

20. *Summaria quædam* du Code théodosien. (81-82).

21. *Indices* des fragmens du Droit civil qui précèdent (83-84).

La 5e *partie* contient :

22. *Spécimen paléographique* de l'écriture du codex qui a fourni les écrits suivans de Symmaque ; 2. d'un fragment de saint Hilaire ; 3. du Code théodosien et de la loi des Bourguignons. (1).

23. *Q. Aurelii Symmachi Orationes in Valentinianum seniorem ; 2. in eumdem; 3. in Gratianum; 4. laudes in Patres conscriptos ; 5. pro patre ; 6. pro Trygetio ; 7. pro Synesio , pro Severo, pro Valerio Fortunato,* avec notes historiques et critiques. (1-42).

24. *Fragment* du discours d'un orateur anonyme , peut-être Cassiodore. (43-44).

25. Fragment d'un *discours de Q. Fabianus Memmius Symmachus*, le fils de l'orateur, complétant un passage de Baronius sur l'an 418. (44-45).

26. *Index* sur les discours de Symmaque. (46).

La 6e *partie* comprend :

27. *Specimen* du codex de Julius Victor.

28. *Julii Victoris ars Rhetorica ex Hermagora, Cicerone, Quintiliano, Aquilio, Marcomanno, Tatiano, in XXVII paragraphos distributa.* On y cite en outre quelq. auteurs inconnus. Cicéron *pro Fonteio; contra contionem Metelli* et *Epistola ad Axium;* les *Sabines* d'En-

nius; le discours de *G. Fannius in Gracchum*, et *Caton*, (1-74). Ce Julius Victor paraît être un Gaulois païen, et avoir vécu au 4e siècle.

29. *Cæc. Minutiani Apuleii* III *librorum de orthographiâ fragmenta*, où il est fait mention de 113 auteurs ou ouvrages perdus; malheureusement les textes de ces auteurs ne sont pas cités. (75-).

TOMUS II. Historicorum græcorum partes novas complectens; Romæ, typis vaticanis, 1827.

1. *Deux planches* offrant, l'une le spécimen de l'écriture des divers manuscrits du Vatican publiés dans ce volume; l'autre, le *portrait de Léon XII*.

2. *Dédicace à Léon XII*, où sont exposés les principaux gestes de ce pontife.

3. *Préface* où le docte auteur traite des *choix d'histoire* composés par Constantin Porphyrogenète, d'où sont tirés les fragmens des historiens grecs publiés dans ce volume; et de tous ces historiens en particulier.

4. *Catalogue des auteurs*, insérés dans ce volume, et explication de la planche paléographique (XXXVI).

5. *Fragmens de Diodore de Sicile*, du livre 7 au livre 10 (1-41). Autres fragmens du livre 21 jusqu'au 20, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'histoire. (42-131.)

On sait que c'est de la bibliothèque des papes que sortit la 1re édition de Diodore, faite sous Nicolas V par Le Poge, son secrétaire; c'est encore à la même bibliothèque que l'on devra les nouveaux fragmens à ajouter à l'édition de Wesseling. Une traduction latine accompagne ces précieux fragmens, ainsi que de nombreuses *notes*.

6. *Ordre chronologique* de ces fragmens. (132-135).

7. Dion Cassius, *fragmens de son Histoire romaine*, depuis la fondation de Rome jusqu'à la bataille de Cannes. (135-196).— Autres fragmens depuis Auguste jusqu'à la fin de l'histoire (197).

On sait que cette histoire se composait de 80 livres depuis la fondation de Rome jusqu'à la 8e année d'Alexandre Sévère,

229 de notre ère Mais les 34 premiers et une partie du 35e manquaient ; il y avait de plus de nombreuses lacunes du livre 55 au 60e, et il ne nous restait rien du 60e au 80e; plusieurs de ces lacunes viennent d'être remplies.

8. *Fragmens d'un anonyme* (chrétien) depuis la fin de l'histoire de Dion jusqu'à Constantin (234-246).

9. Eunapius : *fragmens de ses Histoires*. (247-295). — Extraits des *Légations* et autres *fragmens historiques* déjà édités. (296-318).

Eunapius, médecin païen, vivait vers la fin du 4e siècle et au commencement du 5e de notre ère ; son histoire, dont il ne nous restait que l'abrégé fait par Zozime, datait de Claude-le-Gothique, et s'étendait jusqu'à l'impératrice Pulchérie, an 414 de notre ère; elle avait été composée pour exalter l'empereur Julien et déprimer les empereurs chrétiens. Le savant éditeur, en publiant ces fragmens inédits, les a accompagnés d'une traduction nouvelle, et y a fait entrer les fragmens peu nombreux publiés avant lui.

10. Dexippe : *Extraits de ses Histoires*, grec-latin (319-330).— *Extraits de ses Ambassades*, déjà édités, mais avec une traduction nouvelle. (331-347). L'auteur était un Athénien qui avait composé un abrégé historique depuis les tems fabuleux jusqu'à Claude-le-Gothique. L'éditeur a fait entrer ici avec les fragmens nouveaux les anciens fragmens tirés soit du grec soit du latin, et de plus le jugement de Photius et de quelques autres sur ses écrits.

11 Jamblique : *fragment de ses Babyloniennes* (Βαβυλωνικα), ou des amours de Rhodanes et de Simonide, grec-latin. (348-351).

12. Ménandre (de Bysance) : *fragment de ses Histoires* (352-366). Cette histoire était en 8 livres, de l'an 560 à l'an 582.

13. Appien : *trois fragmens historiques* tirés des livres perdus de l'*histoire des Gaules*, de la *Numidie* et de la *Macédoine*. (367-368).

14. Polybe : *trois fragmens de ses Histoires*, depuis le livre 6 jusqu'au livre 39. (369-464). — Il y des choses nouvelles et curieuses dans ces extraits.

15. Denys d'Halicarnasse : *fragmens de son Histoire romaine*,

du livre 12 au livre 20, c'est-à-dire jusqu'au dernier; grec-latin (465-526).

C'est à ce Paul II, pontife calomnié par Platine, comme ennemi des lettres, que l'on doit la première édition de cet auteur. C'est lui, en effet, qui, ayant envoyé une copie à Lupus Biragus, Florentin, le chargea de le traduire et de l'éditer.

Denys avait composé son Histoire en 20 livres comprenant l'espace de 500 ans, depuis la fondation de Rome jusqu'à la première guerre Punique. Nous n'avions que la moitié de cette histoire depuis le 1er livre jusqu'au 10e et une partie du 11e. C'est donc une bonne fortune et un grand service rendu à la science historique que la découverte de Mgr Mai, qui nous donne du livre 12e au livre 20e, c'est-à-dire jusqu'à la fin.

16. Dion : plusieurs autres *extraits de ses histoires*. (527-567).

17. Un anonyme : *Extrait d'histoires après Dion*. (567-568).

18. Autres *extraits de Diodore*. (568-570).

19. Dissertation sur Pierre, maître des officiers sous l'empereur Justinien, et sur son ouvrage de *la science politique*. (571-584).

20. *Catalogue* des anciens *écrivains grecs qui ont traité de la politique*. (584-589).

21. Pierre : fragmens des 4e et 5e livres de *sa science politique* (περι πολιτικης επιστημης), grec seul (590-609).

22. Nicéphore Blemmydas : *discours sur la manière dont un roi doit se comporter* (οποιον δει ειναι βασιλεα). Nicéphore était un moine distingué vivant vers l'an 1255. Il y a ici deux exemplaires de ce discours, l'un paraphrasé par un étranger, l'autre qui est de Nicéphore même; grec-latin (609-670).

23. Eubulus ou Proclus : *sur les choses qu'Aristote, dans son 2e livre de la politique, a écrites contre la république de Platon*; grec seulement (671-675).

24. Julien de Laodicée : *fragment* d'un traité sur l'usage que l'on doit faire de l'astrologie pour la conduite d'une armée. L'auteur vivait du tems d'Aurélien; grec. (675-678).

25. Basile, l'empereur : *second discours à son fils Léon, empereur*; grec-latin. (679-681).

26. Germain, archevêque de Constantinople : *fragment d'un discours sur la fin de la vie ;* en grec. (682-683).

27. Théodore Métochitas : *de l'aspérité du langage grec dans la parole ou sous la plume de ceux qui ont été élevés en Égypte ;* grec-latin. (684-688).

28. Quelques supplémens et corrections. (689-694 et 715).

29. Index très complet des matières sur tous les ouvrages contenus dans ce volume. (695-715).

30. Canabutius: *Extrait d'un Commentaire grec sur Denys d'Halicarnasse*, offrant de curieux détails sur les mystères des Samothraces et sur la vie de Denys ; en grec seulement. (XVIII-XXIII de la préface).

Canabutius, vivant au 15e siècle, était catholique, et rend un éclatant témoignage à la primauté de l'Église romaine.

TOMUS III. Romæ, typis vaticanis, 1828.

1. *Spécimen paléographique*, offrant les écritures des auteurs suivans qui entrent dans le volume : 1. d'une lettre de Julius Paris ; 2. le titre de C. Titus Probus ; 3. du codex évangélique ; 4. d'un fragment contre les devinateurs ; 5. de quelques discours Ariens ; 6. fragment liturgique.

2. *Table des auteurs* contenus dans ce volume. (V-VI).

3. *Préface* où il est traité des auteurs qui entrent dans ce volume. (VII-XXVI).

4. *Liste des Césars selon la chronologie* d'*Ephremius*, ainsi que des patriarches de Constantinople. (XXVII-XXIX.)

5. *Les Césars d'Ephremius le chroniqueur.* Depuis Caius Caligula jusqu'à Michel VIII ; grec-latin. (1-225).

Cet Ephremius paraît être le fils de Jean, qui fut patriarche de Constantinople jusqu'en 1404. Sa chronique, écrite en vers iambiques, est intéressante sous le rapport historique, et doit entrer dans le collection des auteurs bysantins.

6. Du même : *Catalogue des patriarches de Bysance*, depuis le commencement de l'épiscopat jusqu'en 1425. (226-245). — Il y a dans ce catalogue une série fabuleuse commençant par l'apôtre saint André, et finissant au 23e patriarche, qu'il appelle Métrophanes.

7. Le moine Méthodius : *Traité* où il démontre que les peuples ne doivent jamais se séparer de leurs pasteurs orthodoxes, quand même leur élection serait entachée de quelque intrigue ; grec-latin. (247-264).

Méthodius vivait au 13e siècle ; le schisme dont il s'agit ici est celui qui régna dans l'Église de Bysance entre les partisans d'Arsène et de Joseph. L'ouvrage de Méthodius, traduit en latin par le savant cardinal, est précieux pour le grand nombre d'auteurs ecclésiastiques qu'il cite. On y apprend en particulier (249) qu'Innocent n'anathématisa pas Théophile, et que par conséquent la lettre de ce pontife relatée par Nicéphore Calliste (*Hist.* XIII. n. 34) est fausse, comme on le conjecturait.

La 2e *partie* comprend :

8. *Victorini philosophi in epistolam Pauli ad Galatas et Philippenses Commentariorum* libri II. (1-86).

Victorinus, africain, enseignait à Rome la rhétorique sous Constance. Saint Jérôme, saint Augustin, lui rendent hommage. On recueille de précieux témoignages dans ces commentaires, qui étaient tout à fait inconnus.

Témoignages catholiques extraits de Victorin.

Victorin soutient la divinité et la naissance éternelle de Jésus-Christ[1] :

Il confirme la souveraine autorité de Pierre dans l'Église, à laquelle Paul lui-même dut se soumettre ; il appelle Pierre le fondement de l'Église, et montre que les paroles du Christ ; *Sur cette Pierre j'établirai mon Église*, doivent s'entendre de la personne de Pierre, et non de sa foi, comme il a plu à quelques interprètes de le dire[2] :

[1] P. 2, 6, 62, 63, 86, 87, 89, 109, 116, 123.

[2] Post tres, inquit, annos Hierosolymam veni ; deinde subjungit causam, videre Petrum. Etenim si in Petro fundamentum Ecclesiæ positum est, ut in Evangelio dictum ; cui revelata erant omnia Paulus scivit videre se debere Petrum ; quasi eum, cui tanta auctoritas à Christo data esset, non ut ab eo aliquid disceret (p. 9).

Il fait mention des Symmachiens, anciens hérétiques, dont l'histoire ecclésiastique parle à peine.

Il soutient qu'il ne faut pas mettre au nombre des apôtres saint Jacques, évêque de Jérusalem, ce qui était un grand sujet de controverse, et ce qui fait qu'il faut reconnaître trois personnages de ce nom dès les tems apostoliques. (10).

Il nous apprend que dès cette époque on appelait *les tems* (*tempora*) les jours de jeûnes (34).

Il reconnaît qu'il se forme une parenté spirituelle entre le baptisé et la personne qui le tient sur les fonds baptismaux (37).

Il reconnaît qu'il y a une grâce que Dieu donne à l'homme contre la tentation du démon, et que cependant l'homme conserve toujours son libre arbitre (133.153).

Il exalte souvent l'excellence et le haut mérite de la foi, et il reconnaît en même tems l'utilité des bonnes œuvres (18, 110, 111, 22, 23), etc.

Il faut observer, en outre, que Victorin s'étant servi d'une traduction de l'Écriture faite avant saint Jérôme, les philologues sacrés trouveront dans ses écrits une ample moisson de variantes.

9. Anonyme : *fragmentum antiquum contra Hariolos* (29).

10. Du même Victorin : *in Epistolam ad Philippenses*, lib. I. (51-86).

11. Du même Victorin. *In Epistolam ad Ephesios*, libri II. (87-146).

12. Du même Victorin : *Opusculum pro religione christiana contra philosophos physicos* (148-162).

Cet opuscule est dirigé principalement contre les philosophes qui, par des argumens physiques, combattaient la narration de Moïse et celle de l'Évangile. L'auteur y établit d'abord la création tirée du néant; le pouvoir qu'avait Dieu d'imposer une loi à l'homme créé ; la justice de la permission de pécher à cause du libre arbitre; puis le remède accordé à ce péché. L'auteur part de là pour parler de toute l'économie de l'incarnation du Christ, et, en particulier, dit que le Christ a pu naître d'une vierge, vivre obscur parmi les hommes, souffrir, mourir, ressusciter, et faire entrer avec lui dans le ciel l'homme qu'il avait sauvé.

Voir, en outre, dans la *préface* (XVI-XIX) quelques erreurs qui se trouvent dans ses écrits et la liste des mots barbares dont il se sert.

13. *Liste des auteurs inédits qui se trouvent dans la bibliothèque du Mont-Cassin.*

Il existe encore au Mont-Cassin 700 manuscrits presque tous latins. Mais il y a un bien plus grand nombre de diplomes, c'est-à-dire près de 30,000, rangés avec ordre. Nous les avons visités en novembre 1840; et nous y avons appris que le savant P. Kalefato en prépare la publication. On y trouve en particulier 400 bulles des souverains pontifes inédites depuis Zacharie I, jusqu'à nos tems. Parmi les manuscrits cités par le savant cardinal, on remarque un *præceptum* ou *donation* de Charlemagne, qui confirme au pape Adrien la possession d'un assez grand nombre de villes; et de plus un *codex de Virgile* qui complète de cette manière le vers qui manque dans toutes les éditions, au livre II, 66:

Disce omnes *quam sint animis verbisque dolosi.*

Il n'y a plus qu'un petit nombre de manuscrits au couvent de *la Cava près Salerne*, parmi lesquels le plus précieux est une *copie de tous les livres de l'ancien et du nouveau Testament*, du 7e siècle. Le nombre des diplomes va jusqu'à près de 40,000. Quelle mine pour les historiens!

14. *Liste de tous les ouvrages* manuscrits ou inédits ou perdus de *Joseph Assemani;* on sait qu'ils furent en partie détruits par un incendie.

15. *Ferrandi Diaconi ecclesiæ Carthaginiensis epistola dogmatica adversus Arianos, aliosque hæreticos.* (169-185)

Ferrandus, homme de science et de grande vertu, vivait vers le commencement du 6e siècle. C'est une réfutation très-solide des doctrines d'Arius, et aussi des Photiniens, des Manichéens, des Patripassiens, des Nestoriens et des Eutychiens, dont l'erreur venait de naître.

16. *Prologue* de l'éditeur sur les fragmens des *discours* ariens qui suivent (184-190).

17. *In Lucæ Evangel. reliquiæ tractatus antiquissimi.* (191-207.)

18. *Sermonum Arianorum fragmenta antiquissima.* (208-238.) Ces deux ouvrages, écrits en latin, sont accompagnés de la réfutation des doctrines ariennes dans de savantes notes.

19. *Deux fragmens* latins, qui paraissent tirés *de quelques livres apocryphes de l'Ancien-Testament.* (238-239). Il y est question d'un voyage dans les cieux.

20. *Deux fragmens* de quelques lignes, l'un de Julius Tatianus, l'autre de saint Hilaire d'Arles. (239.) Description de l'Etna et d'une fontaine merveilleuse près de Grenoble, décrite en 4 vers.

21. Quelques restes *d'anciens discours chrétiens* d'auteurs inconnus, en latin. (240-247)

22. *Fragmens liturgiques*, en latin. (247-248.)

23. *Fragment contre les Ariens*, peut-être de saint Augustin. (249-251.)

24. *Flori diaconi Lugdunensis ad Hyldradum abbatem epistula de psalterii emendatione.* (251-255.)

Florus, diacre de Lyon, vivait vers le milieu du 9e siècle. Savant hébraïsant et helléniste, il fit une restitution du psautier pour le ramener à la primitive traduction de saint Jérôme. Dans cette lettre il rend compte de ses corrections.

25. *S. Isidori prologus in psalterii editionem*, non encore édité. (256.)

26. *Evangelium secundum Matthæum versionis antehieronymianæ.* (257-288).

Cette version latine est extraite d'un manuscrit du 7e siècle, dont les variantes avaient été déjà relevées par Sabatier (*Monita in quatuor Evangelia*), mais qui n'avait pas encore été publié [1].

A. B.

[1] Voir la troisième et dernière partie de ce volume dans le numéro de février prochain.

Compte-rendu.

A NOS ABONNÉS.

Réponse à quelques demandes. — Projets de nouveaux travaux.

Comme nous avons coutume de le faire nous allons ici répondre aux demandes et aux observations qui nous ont été faites dans le courant du semestre. Ces demandes, comme il arrive souvent, ont été de différentes sortes, et même quelquefois contradictoires; ainsi d'une part, on nous a fait observer que nous ne donnions pas assez de soin et d'espace à faire connaître les livres nouveaux qui se font pour la défense de notre foi; et d'autre part on a trouvé qu'il y avait plusieurs questions archéologiques que nous devrions éclaircir, plusieurs peuples anciens, dont nous n'avions pas encore examiné et fait connaître les traditions religieuses. Nous trouvons toutes ces observations fondées, mais on sent que nous ne pouvons les satisfaire exclusivement l'une de l'autre. Il faut donc nécessairement que nous entremêlions ces différentes matières de manière à les traiter toutes les deux ensemble. — D'ailleurs, que nos abonnés nous permettent d'exposer ici le but que les *Annales* nous paraissent avoir rempli jusqu'à ce jour et qu'elles doivent, ce nous semble, continuer à remplir.

Dès leur fondation, les *Annales* ont voulu non pas seulement analyser ou signaler les ouvrages qui se font dans l'intérêt de nos doctrines, mais principalement faire connaître cette partie de la science qui, ou par ses difficultés, ou par la cherté des recueils qui la renferment, est inaccessible à la plupart des lecteurs et principalement aux chrétiens nos frères. Elles ont dû être et elles ont été un arsenal où ceux, qui, en détail, écrivent pour la défense de notre religion, viennent chercher des armes et puiser des documens. Ce but elles l'ont rempli bien qu'imparfaitement; en effet il est peu d'ouvrages qui soient écrits pour la défense de notre cause, surtout qui traitent

les questions de haute science qui ne nous empruntent des travaux ou des idées ; on sent qu'alors nous ne pouvons pas reprendre encore ces mêmes questions et venir les traiter de nouveau dans les *Annales ;* c'est ce que nous prions les auteurs qui ont la bonté de nous envoyer leurs livres de considérer, et ils nous pardonneront de ne pas donner plus de place à leurs œuvres ; nous nous contentons le plus souvent de les signaler par quelques mots, mais qui, dans notre journal, sont un jugement ; car nos lecteurs savent bien qu'aucune annonce payée n'est admise dans les *Annales*. Nous sommes et nous devons être indulgens pour ceux qui défendent la même cause que nous, mais jamais, autant que nous le pouvons, nous ne nous laissons entraîner à annoncer, même par quelques lignes, ce que nous croyons blamable. Nous avons à lutter souvent contre notre amitié, genre de combat plus difficile à supporter ou à vaincre que tout autre ; mais nous pensons remplir en cela un devoir.

Nous croyons donc que les *Annales* doivent rester dans cette voie et tâcher, selon leur force, de se tenir toujours en avant des défenseurs ordinaires de notre foi, signaler les dangers les plus pressans, éclaircir les difficultés, préparer des armes et jeter çà et là la lumière sur les questions les plus abstraites et les plus difficiles.

Et parmi ces questions il en est une à laquelle nous espérons donner plus de soin et d'attention, c'est celle *des origines du christianisme*. Quelques écrivains, nous osons le dire, peu versés dans la véritable connaissance de l'antiquité, étudiant les monumens d'après des préocupations philosophiques, viennent nous dire, et croient peut-être, que des tems mythiques ont passé sur la première origine du christianisme. Ce sont ces objections, les seules qui aient maintenant quelque valeur et quelque influence, que nous tiendrons à réfuter. Nous rechercherons donc les premiers monumens du christianisme et nous les exposerons au grand jour. C'est déjà ce que nous avons commencé à faire dans ce cahier, en publiant l'article sur la *découverte du corps de saint Sabinien*. On a vu que nous y avons joint les *monumens trouvés dans les catacombes ;* nous continuerons ces articles qui seront au moins au nombre de trois ; et, pour chacun, nous y joindrons les monumens qui ont été seulement indiqués par l'auteur.

Et, à ce sujet, il nous sera permis de faire remarquer les nouveaux *caractères d'inscriptions, soit grecs soit romains*, qui entrent dans ce numéro aux pages 447, 448, 450. Ces caractères, nous les avons fait fondre tout exprès pour les *Annales*. Nous avons voulu que cette partie de l'archéologie chrétienne y fut exposée avec tout le luxe et toute l'exactitude que l'on ne trouve que dans les grands recueils de l'académie des inscriptions et belles lettres. Dorénavent toutes nos inscriptions seront faites avec ces caractères antiques.

Un autre monument dont nous préparons la publication et l'éclaircissement, ce sont les *livres des Sibylles* dont nous avons déjà parlé quelquefois. MM. Didot viennent d'en donner une édition nouvelle[1], avec tous les complémens découverts par le cardinal Mai. Nous attendons que le 2e volume ait paru pour faire un travail suivi sur ces premiers monumens chrétiens; et à cette intention, nous faisons traduire les deux mémoires du savant danois Begerus Thorlacius, dont l'un intitulé : *Critique des livres des Sibylles, en tant qu'ils sont des monumens de l'Église primitive*, et l'autre, *la doctrine chrétienne telle qu'elle résulte des livres Sibyllins*[2]. Ce sont deux documens importans et curieux, où l'on peut puiser plusieurs preuves nouvelles de l'intégrité de notre foi, n'ont été jusqu'ici connus que d'un très petit nombre de personnes.

C'est ici le lieu de parler de notre *voyage à Rome* que nous avons promis de faire connaître à nos lecteurs, promesse que nous n'avons pu exécuter encore : c'est que, dans cette relation, nous ne voulons pas redire ce que l'on trouve dans toutes les relations, descriptions de musées, de ciel, de chemins, de cirques, etc. ; nous

[1] *Oracula sibyllina* textu ad codices manuscriptos recognito, Maianis supplementis aucto, cum Castalionis versione metricâ innumeris pœnè locis emendata, et, ubi opus fuit, suppleta ; commentario perpetuo excursibus et indicibus, curante C. Alexandre, grec-latin, 2 vol. in-8° ; chez Didot, prix 20 fr.

[2] *Libri sibyllistarum veteris ecclesiæ crisi, quatenùs monumenta christiana sunt subjecti.* 1815,— *Doctrina christiana quatenùs ex libris sibyllistarum constat*, 1820. On ne trouve que très-difficilement ces curieuses opuscules.

l'avons dit, nous désirons citer et examiner les monumens en tant qu'ils servent à éclairer les premiers tems du christianisme ; dire qu'elles sont les preuves qui nous font croire que ce Pontife, qui est là bénissant les chrétiens, est bien le successeur de ce Pierre à qui Jésus a confié le dépôt de ses enseignemens et qu'il a chargé du soin de diriger ceux qui croient en lui. Or, on sent qu'un semblable travail nécessite la lecture de tous les volumes qui ont traité de l'histoire ecclésiastique et au si de ceux qui ont décrit ces monumens, travail qui n'est pas très court, dont nous nous occupons en ce moment et dont malheureusement nous sommes distraits par les soins qu'exige la publication mensuelle de notre journal.

Une autre raison nous oblige encore à suspendre notre travail ; c'est que nous savons que deux ouvrages vont paraître se rapportant à peu près à notre but, l'un par M. l'abbé Gerbet, qui, durant un séjour de quatre ans en Italie, a préparé un ouvrage en deux volumes, où l'Église catholique sera envisagée principalement d'après les monumens ; nous savons que l'ouvrage est fini et qu'il s'agit en ce moment de son impression. L'autre qui portera pour titre *Rome chrétienne*, est fait par notre ami M. Eugène de la Gournerie, qui a visité l'Italie, et qui, depuis plusieurs années a recueilli tout ce qui peut faire connaître la vie des saints qui ont vécu ou qui sont morts à Rome. Quels que soient le talent et le mérite de ces deux écrivains, les plus suaves et les plus distingués de notre cause, nous ne renoncerons pas pour cela à notre dessein. Mais on conçoit que nous devons en attendre la publication, d'abord pour nous en aider, ensuite pour ne pas dire, et moins bien, les mêmes choses.

Mais quoique nous désirions prendre les siècles chrétiens pour principal sujet de nos études, cependant nous n'abandonnerons pas l'étude de l'antiquité; car là se trouvent encore en grand nombre amoncelés d'épais nuages, nuages qui nous empêchent de bien comprendre notre origine, notre destinée, notre but, et jettent dans de damnables erreurs plusieurs écrivains de notre époque, et tous les adversaires de notre foi. Aussi prépare-t-on pour les *Annales*, un exposé de l'*histoire*, *de la langue et de la religion des Étrusques*, ce peuple mystérieux qui a donné ses croyances

aux Latins et à plusieurs autres peuples de notre Europe. Nous nous occuperons bientôt aussi d'un autre peuple non moins célèbre, les *Chaldéens*, qui occupe une si grande place dans l'histoire de l'Asie. Nous savons que nous avons encore à terminer, et nos articles sur les *traditions chinoises*, et nos recherches sur le *culte des pierres*, et plusieurs autres travaux, tous importans et apportant des preuves nouvelles aux traditions contenues dans nos livres.

Nous croyons devoir donner ici selon notre coutume la *nécrologie des auteurs morts pendant l'année*; mais nous la renvoyons à la fin de notre prochain volume; la raison d'en agir ainsi, c'est que les tables des matières des differens *journaux de librairie*, ne se publient jamais que vers le mois de mars. Nous ne pourrions donc faire entrer dans notre liste les ouvrages parus dans le cours de l'année, ce qui nous obligerait à des *supplémens* toujours peu commodes. Ce ne sera donc jamais que dans le semestre suivant qu'il faudra chercher cette *nécrologie*.

Comme nous l'avons promis nous mettons ici le tableau de nos abonnés. Les abonnés des *Annales* verront avec plaisir que nos travaux se propagent de plus en plus. Nos abonnés s'élevaient à la fin de l'année 1840 au nombre de 806; celui de l'année 1841 s'élève à 833, c'est donc une augmentation de 27 abonnés. La plupart ont profité de l'offre que nous faisons de ne faire payer que 16 fr. au lieu de 20, pour ceux qui prennent *deux abonnemens nouveaux* ou qui *amènent un nouvel abonné aux Annales*. Nous continuerons à offrir les mêmes avantages à ceux qui voudront remplir ces conditions, mais absolument à aucun autre.

ABONNÉS DES ANNALES DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Ain	3	Report	285	Report	525
Aisne	4	Indre-et-Loire	4	Saône-et-Loire	12
Allier	1	Isère	8	Sarthe	13
Alpes (Basses-)	20	Jura	8	Seine	93
Alpes (Hautes-)	5	Landes	4	Seine-Inférieure	8
Ardèche	6	Loir-et-Cher	5	Seine-et-Marne	4
Ardennes	3	Loire	2	Seine-et-Oise	14
Ariège	3	Loire (Haute-)	3	Sèvres (Deux)	7
Aube	3	Loire-Inférieure	11	Somme	6
Aude	15	Loiret	3	Tarn	5
Aveyron	4	Lot	2	Tarn-et-Garonne	9
Bouches-du-Rhône	28	Lot-et-Garonne	2	Var	17
Calvados	17	Lozère	0	Vaucluse	8
Cantal	17	Maine-et-Loire	12	Vendée	6
Charente	9	Manche	8	Vienne	6
Charente-Inférieure	6	Marne	6	Vienne (Haute-)	8
Cher	1	Marne (Haute)	3	Vosges	2
Corrèze	2	Mayenne	9	Yonne	3
Corse	1	Meurthe	21	Algérie	2
Côte-d'Or	6	Meuse	10	Angleterre	4
Côtes-du-Nord	9	Morbihan	5	Autriche	6
Creuse	3	Moselle	6	Belgique	8
Dordogne	2	Nièvre	4	États de l'Église	16
Doubs	2	Nord	23	Pologne	2
Drôme	6	Oise	8	Prusse	3
Eure	10	Orne	4	Hollande	1
Eure-et-Loir	2	Pas-de-Calais	6	Russie	4
Finistère	4	Puy-de-Dôme	13	Savoie	20
Gard	10	Pyrénées (Basses-)	5	Suisse	7
Garonne (Haute-)	14	Pyrénées (Hautes-)	1	Canada	5
Gers	28	Pyrénées-Orientales	3	Cayenne	2
Gironde	4	Rhin (Bas-)	5	Ile-Bourbon	2
Hérault	25	Rhin (Haut-)	2	Sénégal	1
Ille-et-Vilaine	11	Rhône	23	Etats-Unis	14
Indre	1	Saône	4	Chine	2
Total	285	Total	525	Total général	833

Il ne nous reste en finissant qu'à remercier les personnes honorables qui continuent à favoriser et à répandre nos travaux, et aussi celles qui nous adressent des observations, ou qui collaborent avec nous; parmi ces dernières nous devons citer en particulier, M. *Carteron*, dont les articles, nourris de science et d'érudition, deviennent de plus en plus intéressans; M. l'abbé de *Valroger*, dont on regrette de ne pas voir plus souvent les beaux développemens qu'il donne aux preuves historiques du christianisme; M. l'abbé *Bertrand* qui va donner dans le prochain cahier, les noms de Dieu dans les langues de notre Europe; enfin un nouveau rédacteur M. de *Cauvigny*, dont la modestie égale le mérite et qui nous annonce une suite de travaux très distingués. Nous

énumérons ici ces noms et ces travaux, car ce n'est pas trop de toutes nos forces, pour résister aux attaques qui, tous les jours, se renouvellent contre nos livres, et contre notre foi. Mais, nous le disons sans crainte, l'issue du combat pour nous n'est pas douteuse; car non-seulement nous avons les promesses éternelles de notre roi, Jésus, mais l'état actuel des esprits, les développemens que prennent les véritables études historiques, la direction imprimée à la science, tout cela nous fait présager que des tems de réconciliation, de calme et d'union se préparent, et que de jour en jour plus nombreuse sera la famille, qui, pressée contre le sein de notre Église, se nourrira de la substance éternelle du Verbe éternel, qui s'est fait parole temporelle et chair humaine pour nous élever jusqu'à lui.

Le directeur-propriétaire,

Augustin Bonnetty,
de la Société asiatique de Paris.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES, DES AUTEURS ET DES OUVRAGES.

Voir page 5 la Table des articles.

A

B

C

ERRATA DU TOME IV.

N° 19, p. 30, ligne 25 : *Tolcapionaar*, lisez : Tolcapianiar.
N° 20, p. 114, ligne 15 : *du héros*, lisez : d'un héros.
N° 21, p. 189, ligne 12 : *Rawennigoh*, lisez : Rawenniyoh.
N° 23, p. 366, ligne 14 : *s'accordent*, lisez : s'accorde.

